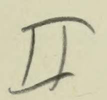

U d/of OTTAWA

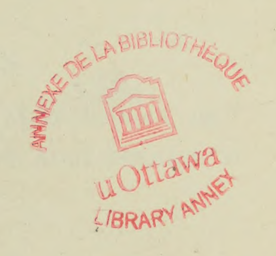
M. VICTOR COUSIN

SA VIE

ET

SA CORRESPONDANCE









CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

M. VICTOR COUSIN

SA VIE

ET

SA CORRESPONDANCE

PAR

J. BARTHÉLEMY-SAINT HILAIRE

TOME DEUXIÈME

PARIS

FÉLIX ALCAN, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

HACHETTE ET Cie, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1895



LA CONGRÉGATION DE L'INDEX

M. Cousin a eu d'autres relations avec l'Italie, moins douces que celles que nous venons de rappeler, mais beaucoup plus sérieuses. Ce sont ses négociations avec la Congrégation de l'Index ; le Pape lui-même s'y est mêlé directement. C'est qu'en effet il s'agissait d'une bien grande conquête, la conversion de M. Cousin au catholicisme. Obtenir d'un philosophe si haut placé et si connu l'abjuration de ses erreurs, l'amener à reconnaître que la foi est supérieure à la raison, et à renier, avec sa doctrine personnelle, tout le passé de l'esprit humain dans l'Antiquité et dans les temps modernes, quel triomphe ! Quelle inappréciable victoire ! Que ne devait-on pas faire pour la remporter ? M. Cousin, vaincu et repentant, qui pouvait résister encore ? Nous ne blâmons pas l'Église d'avoir recherché un succès aussi décisif ; sa foi l'y obligeait d'autant plus étroitement que le catéchumène était plus illustre. Sans même supposer aucun calcul mondain, la charité n'ordonne-t-elle pas de sau-

ver les âmes ? Et racheter celle-là, en l'éclairant des lumières de la religion, n'était-ce pas une des œuvres les plus pieuses et les plus belles qu'on pût entreprendre ?

Mais si nous n'avons pas à nous étonner de l'attitude de l'Église, nous avons quelque peine à comprendre comment M. Cousin a pu s'engager dans cette voie sans issue. Pour s'en rendre compte, il faut remonter assez haut vers les débuts de sa vie. Nous ignorons ce qu'a été son éducation religieuse dans sa famille. Selon toute apparence, sa mère devait être pleine de piété ; et elle a dû, de fort bonne heure, transmettre à son fils les sentiments dont elle était animée. M. Cousin avait, de son propre aveu, conservé quelque temps la foi naïve de son enfance. Quand l'a-t-il perdue ? C'est là un point obscur, que lui seul aurait pu éclaircir. Il ne semble pas qu'à l'École normale, où il était soumis comme tous ses camarades à la discipline religieuse, il ait montré une dévotion particulière. Dans le cours qu'il était chargé de faire à la Faculté des Lettres, comme dans les conférences de l'École, il s'est toujours prononcé pour l'indépendance de la raison. C'est même peut-être un des motifs qui avaient poussé le parti théologique à lui retirer la parole. Mais ce ne sont là que des conjectures. Un témoignage moins douteux est sa correspondance avec l'abbé de La Mennais en 1825. Il y ouvre son âme plus qu'il ne pouvait le faire dans des leçons publiques. Il n'est pas absolument chrétien ; mais les expressions dont il se sert quelquefois porteraient à le faire croire,

surtout quand on songe qu'il parle à des gens qui ont la passion de le compter dans leurs rangs et de le convertir à leur dogme. On ne peut nier que son langage ne soit fait pour autoriser ces espérances, et que des mots trop peu mesurés aient pu donner le change. Au contraire, le cours de 1828 ne peut laisser subsister le plus léger doute ; M. Cousin y est le partisan inflexible de la suprématie de la raison ; mais en 1825, il est un peu moins affirmatif.

Cependant, dès cette époque, M. l'abbé de La Mennais devait être suspect à un philosophe. Il était bien naturel de souhaiter de faire connaissance avec un homme supérieur ; mais croire qu'on pourrait s'entendre avec lui, c'était une illusion manifeste. Le premier volume de « l'Essai sur l'indifférence en matière de religion, » avait paru en 1817 ; les trois volumes suivants avaient paru de 1820 à 1823. On pouvait être séduit par le talent de l'écrivain ; mais le système rappelait les temps de Grégoire VII et d'Innocent III. C'étaient des opinions excessives, que ne pouvait admettre un esprit modéré, comme celui de M. Cousin. Vouloir restaurer la théocratie au XIX[e] siècle, et reprendre une entreprise qui avait échoué au Moyen-âge, ce pouvait être le rêve d'une âme égarée ; mais un professeur de philosophie ne pouvait s'y tromper. L'abbé de La Mennais était l'implacable ennemi de la raison individuelle ; et alors, il ne la traitait pas mieux que ne le faisait M. de Bonald, ou M. de Maistre. Comment M. V. Cousin avait-il pu espérer qu'il ramènerait

une intelligence si dévoyée ? Et ne s'exposait-il pas à de stériles controverses, qui cachaient bien des écueils ? Quant à l'abbé de La Mennais, dans les opinions où il était, on peut supposer qu'il se flattait de convaincre le philosophe ; il avait bien convaincu Rome, qui lui avait préparé un triomphe en 1824, sauf à le condamner quelques années plus tard, même avant les « Paroles d'un Croyant, » et avant les condamnations judiciaires.

Quoi qu'il en soit, voici la première lettre de M. de La Mennais :

30 juin 1825.

« Serait-il vrai, comme on me l'a dit, Monsieur, la « veille de mon départ, que vous eussiez eu le désir de « me voir, pendant mon dernier séjour à Paris ? « Ce serait pour moi le sujet d'un regret d'autant plus « vif que je ne sais quand je pourrai retrouver l'occa- « sion de faire votre connaissance personnelle, à « laquelle j'attache infiniment de prix. Il me semble « que tous les hommes qui cherchent la vérité de « bonne foi, quelles que soient d'ailleurs les diffé- « rences inévitables d'opinions, sont faits pour s'unir « et pour s'aimer. J'aurais beaucoup appris dans vos « entretiens ; et quoique peut-être il y ait des questions « que nous n'envisageons pas sous le même point de « vue, je crois que nous eussions assez promptement « fini par nous entendre. On se plaît à me représenter « comme un ennemi de la raison humaine, parce que « j'en ai cherché le fondement et la règle, parce que je

« n'ai pu m'imaginer qu'elle dût éternellement flotter « au hasard, sur l'océan sans bornes d'un doute univer- « sel, parce qu'il m'a paru que l'esprit humain devait « avoir, comme les corps, les lois nécessaires de son « existence. Ce n'est certainement pas près de vous « que j'ai à me justifier à cet égard. Quand je me serais « trompé en indiquant la loi des intelligences, s'ensui- « vrait-il qu'il n'y en ait aucune ? Et parce que la raison « aurait une règle pour la diriger, dans ses recherches, « en faudrait-il conclure que toute recherche lui soit « interdite ? Ceux qui me supposent cette pensée « seraient bien surpris, s'ils savaient à quel point les « principes que j'ai soutenus sont compatibles avec la « hardiesse des hypothèses en métaphysique. Peut- « être un jour l'apprendront-ils, si la Providence me « donne le loisir de développer mes idées sur la nature « des êtres et sur leurs rapports. Ils reconnaîtront « alors, je crois, que la foi catholique, qu'on accuse « d'étouffer la raison, ou de la réduire à un état pure- « ment passif, l'excite au contraire et la féconde, en « même temps qu'elle guide son activité. J'aime toutes « les connaissances, lorsque l'homme ne les tourne pas « contre lui-même ; j'aime tous les efforts de l'esprit, « lorsqu'ils ont un but honorable, et qu'ils ne tendent « pas à renverser toute espèce d'ordre sur la terre ; car « la science qui nuit est une fausse science ; et fût-elle « véritable, la vertu vaut encore mieux.

« Voilà, Monsieur, sincèrement ce que je pense, et « je ne crains pas de me montrer à vous tout entier.

« On peut avoir aisément plus de lumières, plus de « talent ; mais je doute que personne ait plus de droi- « ture. C'est à ce dernier titre que je réclame, et que je « crois mériter, l'estime d'un homme tel que vous. « Heureux si j'obtenais encore un peu de cette amitié « qui donne à l'estime tant de douceur ! Ce sont là, « Monsieur, les sentiments que m'inspire votre carac- « tère ; et je m'honore d'en consigner ici l'expression.

« F. DE LA MENNAIS. »

Dans un billet du 1er août 1825, M. de La Mennais offre à M. Cousin l'hospitalité de la Chenaie ; et il le presse très affectueusement de l'accepter.

Réponse de M. Cousin.

4 août 1825.

« Je ne puis vous dire, Monsieur, combien j'ai été « touché de votre aimable lettre. Je désire depuis long- « temps faire votre connaissance, et c'est une nouvelle « peine pour moi que tous les chagrins domestiques « qui m'environnent, m'aient empêché de vous ré- « pondre plus tôt. Excusez-moi, je vous prie, et croyez « bien que je n'oublierai de ma vie la noble initiative « que vous avez prise à l'égard d'un homme que l'on « se plaît à représenter comme un ennemi de l'ordre, à « peu près avec autant de droit qu'on vous représente, « Monsieur, comme un ennemi de la raison. Nous ap- « partenons à deux partis qui s'injurient et se calom- « nient. Je vous remercie d'avoir pensé que je pourrais,

« avec vous, m'élever au-dessus de ces misères. Je suis
« fier de votre opinion, et je tâcherai de la justifier. Je
« faisais déjà profession d'admirer votre talent ; votre
« démarche m'inspire d'avance pour votre caractère
« une estime qui se changera bientôt, de mon côté, en
« une amitié véritable. Si j'osais, je vous dirais que j'ai
« le cœur un peu chrétien, et je vous répète ce que j'ai
« dit, il y a longtemps, à tout le monde : « Tolérez-
« moi ; je me charge de vous aimer. »

« Il ne faut pas vous dissimuler, Monsieur, qu'en
« apparence nous sommes aux deux extrémités des
« opinions humaines. Vous partez de l'autorité ; moi,
« de l'individu ; vous, de la foi ; moi, du libre examen.
« Nous avons l'air de venir des deux bouts du monde ;
« mais le Christianisme est entre nous, le Christianisme
« spéculatif et pratique. Et c'est là qu'il faut nous don-
« ner rendez-vous. Qu'importe de quel côté on y arrive,
« pourvu qu'on y arrive ? Ou plutôt, j'y reviens. Je n'ai
« plus, il est vrai, la foi naïve de ma mère ; cette foi qui
« a protégé ma jeunesse, que j'ai gardée et défendue le
« plus longtemps que j'ai pu, comme un trésor, que
« j'espère n'avoir enlevé à personne. Et aujourd'hui,
« après avoir passé par plus d'une école et presque
« épuisé tous les degrés connus de la spéculation,
« j'ai le bonheur de pouvoir retrouver et de contempler,
« dans les images de ma foi primitive, les dernières idées
« où l'étude et la méditation m'ont conduit.

« Vous voyez, Monsieur, que je suis un chrétien qui
« a besoin de quelque indulgence ; mais je vous le répète,

« sérieusement, ma philosophie est chrétienne. Pour
« le fond et la substance des idées, nous nous entendons
« d'avance. Toutes nos discussions ne peuvent tomber
« que sur la méthode que j'emprunte à l'esprit du temps
« présent. Oui, garder ou sauver ce qu'il y a d'éternel
« dans la pensée, et suivre et comprendre en même
« temps les mouvements du genre humain, dans lesquels
« j'aperçois aussi la volonté divine, protester à la fois
« contre les écarts ou les petitesses du siècle, et en fa-
« veur de ses droits, lutter contre les préventions des uns
« et les préjugés des autres, appeler à moi, du sein de la
« foule, quelques âmes honnêtes, quelques esprits éten-
« dus et fermes, capables d'embrasser un certain
« nombre d'idées en apparence opposées, de comprendre
« le passé et de savoir le présent, voilà, Monsieur, ce
« que j'ai tenté, avec peu de talent sans doute, mais
« avec une droiture digne de la vôtre ; voilà ce qui m'a
« été à crime et ce que vous me pardonnerez, j'espère,
« quand vous connaîtrez mes intentions, et si vous me
« permettez de cultiver votre connaissance personnelle,
« à laquelle je mets un prix infini. Quand vous revien-
« drez à Paris, ayez la bonté de me le faire savoir. Je
« m'empresserai d'aller m'instruire auprès de vous, et
« de vous ouvrir mon cœur, sur les grands objets dont
« nous nous occupons tous deux.

« Adieu, Monsieur, je vous quitte pour ma pauvre
« vieille mère, que je désespère de sauver.

« V. Cousin. »

On voit quelles sont les convictions de M. Cousin ; il est pour le libre examen ; M. de La Mennais est pour la foi. Tout en avouant que les deux camps sont absolument opposés, M. Cousin, qui reste fermement dans le sien, s'imagine que la conciliation est possible ; il se contente de dire : « Tolérez-moi ; et je me charge de vous aimer. » La déclaration est très sincère de son côté ; mais on ne peut pas lui répondre par une tolérance réciproque. Le Christianisme n'est pas le rendez-vous commun où l'on peut se donner pacifiquement la main. En morale, la paix est facile et même nécessaire ; et à moins d'abjurer la conscience humaine, il n'y a pas de désaccord. Mais le dogme n'est pas si traitable. Comme il est la parole de Dieu, on ne le discute pas ; on s'y soumet, sous peine d'hérésie et d'excommunication. M. Cousin a beau affirmer qu'il est chrétien et que sa philosophie est chrétienne ; on ne peut pas avoir pour lui l'indulgence qu'il réclame. M. de La Mennais ne la lui refuse pas précisément ; mais il ne la promet point. Plus tard, il s'insurgera lui-même ; il répudiera le dogme, et il tendra à le détruire violemment. Mais en 1825, il n'en est pas où il en sera dix ans après, quand il bravera les foudres ecclésiastiques et les tribunaux de son pays. M. Cousin croit toujours à lui ; et M. de La Mennais conserve l'espoir d'une entente.

F. de La Mennais à M. Cousin.

A la Chenaie, le 22 août 1825.

« J'ai été souffrant, Monsieur, je le suis encore ; et « c'est ce qui m'a empêché de vous remercier plus tôt

« de votre aimable lettre. Le plaisir qu'elle m'a fait n'a « pourtant pas été, à beaucoup près, sans mélange, « puisqu'elle m'apprend que vous éprouviez de vives « inquiétudes, au sujet de la personne du monde qui « doit vous être la plus chère. Hélas ! telle est la vie « humaine ; il faut toujours que notre pauvre cœur « soit brisé par quelque endroit. Je prie Dieu d'être lui-« même votre force et votre consolation, dans ces cruels « moments où l'homme ne peut rien pour l'homme. « Vous dire que, par l'attachement qui m'unit déjà à « vous, votre douleur est aussi la mienne, que serait-ce « pour l'adoucir ? La paix, l'unique paix est de se jeter « avec amour « entre les bras de celui qui a porté nos « langueurs et connu notre infirmité ». J'admire par « quelles voies il semble vous appeler à lui, et je re-« connais dans cette grâce, car c'en est une, et bien « grande, la récompense promise à la droiture et à la « candeur : « Pax hominibus bonæ voluntatis. » Il est « vrai, comme vous le dites, que nous sommes en ap-« parence aux deux extrémités des opinions humaines. « Cependant, je crois qu'il y a un lien entre ces deux ex-« trémités ; et que les principes que j'ai exposés, avec une « conviction entière, n'excluent nullement les vôtres, « tels du moins que je les conçois. Vous voulez que « l'homme conserve le libre exercice de sa raison, ou « des facultés actives de son intelligence ; et en cela, je « suis pleinement de votre avis. Je veux que cette ac-« tivité ait une règle, et la vérité un critérium. Vous ne « pouvez guère, ce me semble, vous éloigner de moi

« sur ce point. Mais comment, dans une lettre, traiter
« des questions si graves et si étendues? Après une
« heure de conversation, nous nous entendrions mieux
« qu'au bout d'une année de correspondance ; et certes,
« outre la satisfaction que j'éprouverais de cette par-
« faite union de sentiments, je suis persuadé qu'il pour-
« rait en résulter un bien grand bien dans ce mal-
« heureux siècle, livré à une anarchie si effrayante
« d'opinions.

« Adieu, Monsieur, je ne vous parlerai plus des sen-
« timents qui m'attachent à vous ; j'espère n'avoir pas
« besoin de vous en réitérer l'assurance.

« F. de La Mennais. »

Si M. Cousin se trompe en se rapprochant de M. de La Mennais, son interlocuteur ne se trompe pas moins, quand il proclame qu'il veut aussi que « l'homme con-
« serve le libre exercice de sa raison, et qu'il est en cela
« pleinement du même avis que M. Cousin. » Mais il veut que cette activité ait une règle. Tout le monde le veut ainsi que lui ; et sur ce point, tous les penseurs sont unanimes. Mais quelle est cette règle? Quel est ce critérium? La Mennais ne le dit pas, et il s'arrête tout à coup, parce qu'il sent le point de séparation. La philosophie entend tirer cette règle de la raison, que Dieu a donnée à l'homme ; la religion entend au contraire que cette règle soit dictée par elle ; la raison n'a qu'à obéir. Encore une fois, la conciliation est-elle possible au-

trement qu'à la condition d'un suicide de l'une ou l'autre part ?

Réponse de M. Cousin :

Paris, 12 septembre 1825.

« J'ai appris avec peine, Monsieur. que vous aviez
« été souffrant. J'espère et j'ai besoin de savoir que
« vous êtes mieux à présent. Ma mère, grâce à Dieu,
« est sauvée, après une crise violente qu'elle a sup-
« portée et surmontée avec une patience parfaite. Mais
« sa faiblesse sera longue et me retient à Paris. Croyez,
« Monsieur, que si j'eusse pu aller faire un tour en
« Bretagne, j'aurais accepté votre offre du même
« cœur que vous me l'avez faite, et que j'eusse été
« vous demander une hospitalité philosophique et
« chrétienne. C'est alors que nous eussions pu causer
« à notre aise des grands problèmes qui nous occupent,
« et finir par nous entendre sur les points fondamen-
« taux. Comme vous le dites, un quart d'heure d'entre-
« tien vaut mieux qu'un an de correspondance. Aussi,
« j'espère que l'hiver qui s'avance nous réunira de
« toutes manières : car il ne faut pas, non, il ne faut
« pas que cette vie se passe sans que nous nous soyons
« connus.

« Oui, Monsieur, je pense avec vous que l'intelli-
« gence humaine a une règle : et la vérité, un critérium :
« et ce critérium est sans doute, considéré extérieure-
« ment, l'universalité, le consentement général, le sens
« commun, dont l'autorité est infaillible, et n'est mé-
« connu que des fous, ou des hommes passionnés, qui

« sont aussi des fous véritables. Tout ce qui n'est pas
« marqué du caractère de l'universalité est nul à mes
« yeux, et ne m'intéresse que comme un produit plus
« ou moins curieux de l'industrie individuelle. Si j'ai
« démontré quelque chose, c'est cela ; car moi aussi je
« suis catholique ; mais je suis encore plus chrétien. Je
« m'explique, Monsieur. Vous avez prouvé avec une
« rigueur, qui, selon moi, ne laisse rien à désirer, ni à
« contester, qu'avant le Christianisme il y avait eu de
« la vérité, c'est-à-dire quelque chose d'universellement
« reconnu et par conséquent du catholicisme, mais un
« catholicisme imparfait, que le Christianisme est venu
« achever en l'épurant ; et il l'a épuré, en déplaçant son
« type et en le transportant de la nature à l'esprit. En
« effet, pour l'humanité sortie de l'enfance et des sens,
« et pour ainsi dire en état de grâce, l'esprit est bien
« autrement clair que la nature ; et des lois universelles
« réfléchissent bien plus profondément et plus immé-
« diatement Dieu que les lois universelles du monde
« sensible. La véritable philosophie chrétienne me
« paraît donc consister à placer le point de départ de
« toute méditation dans l'esprit humain, qui profondé-
« ment analysé donne l'esprit lui-même. Et une fois
« arrivé là, une fois sorti de la nature et de l'esprit
« particulier, qu'il faut d'abord traverser, on contemple
« substantiellement la vérité et ses lois nécessaires,
« dont alors le consentement général des hommes ne
« paraît plus qu'un reflet fidèle, mais bien pâle ; et
« l'autorité de ce consentement n'a plus de valeur que

« par son rapport à l'autorité première de l'éternelle « intelligence. Elle se révèle sans cesse à « tout esprit « particulier qui vient en ce monde » ; et sa vertu est « telle que nul esprit particulier ne peut pas ne pas « l'admettre. Nécessairement admise par chacun, il en « résulte bientôt un consentement universel explicite, « qui, bientôt, voilant de ses clartés extérieures la lu- « mière primitive de sa source, en même temps qu'il « la manifeste et la répand, remplace et étouffe son « propre principe. Aux yeux encore malades du siècle. « vous avez eu bien raison, Monsieur, d'offrir d'abord « le jour affaibli du consentement général ; mais des « yeux plus clairvoyants et plus fermes ont peut-être « besoin de percer un peu plus loin. J'admets sans « difficulté votre opinion sur l'autorité du consente- « ment universel, comme j'admets celle de M. de Bo- « nald sur l'autorité du langage, comme j'admets aussi « l'autorité de la nature. Mais cette autorité n'est pour « moi que dérivée et empruntée à celle de la pensée « et de l'esprit, qui mesure et constitue l'autre.

« En dernier résultat, j'aime, j'étudie et je tâche de « comprendre l'histoire, le langage et le monde ; mais « c'est à la pensée en elle-même que je m'attache. Je « suis à genoux devant le catholicisme ; mais c'est « dans le Christianisme surtout que je le cherche, quoi- « qu'il soit ailleurs aussi. En un mot, et je vous parle « du fond du cœur, je suis ou du moins je voudrais « être un philosophe chrétien. Le Christianisme, non « seulement la morale, mais avant tout le dogme et les

« mystères, voilà le dépôt des vérités fondamentales
« que l'histoire, les langues, la nature ne révèlent
« qu'imparfaitement, et qu'on ne peut comprendre
« qu'en entrant dans le centre même de la pensée, qui
« est arbitraire et vaine comme pensée particulière,
« mais qui, comme pensée en soi, est universelle,
« nécessaire et absolue. Rappeler ce siècle si occupé
« d'intérêts mobiles et fugitifs à l'étude de ce qui ne
« passe point, au culte de la pensée et par conséquent
« du Christianisme, voilà, Monsieur, ce que j'ai tâché
« de faire, depuis dix ans, selon mes moyens. Ils sont
« faibles ; mais mon zèle est grand et sera toujours
« consacré à ce noble but, jusqu'au dernier moment,
« quelles que soient les tracasseries que me suscitent,
« au nom même du Christianisme, des personnes dont
« les lumières n'égalent pas le zèle. Mais je m'aperçois
« que je deviens long et personnel. Adieu, Monsieur,
« pardonnez à ce griffonnage, qui vous offrira du
« moins mes sentiments, tels qu'ils sont dans mon
« cœur. Je me montre à vous tout entier. Supportez-
« moi et aimez-moi un peu ; vous n'aimerez pas un
« ingrat. Mille tendresses bien sincères.

« V. Cousin. »

« P.-S. Si M. de Salinis est avec vous, voulez-vous
« bien le saluer de ma part ? »

Dans cette lettre, M. V. Cousin espère toujours une entente ; il dit que lui aussi est catholique, en ce qu'il

est partisan d'un critérium universel, le sens commun. Mais, c'est jouer sur les mots ; l'étymologie est juste si l'on veut ; mais la pensée ne l'est pas. Le catholicisme lui-même se comprend en un autre sens. M. Cousin semble bien s'apercevoir de la confusion, quand il ajoute qu'il est plus chrétien que catholique. Mais à son insu, il n'est pas plus l'un que l'autre. Le dogme chrétien ne transige pas plus que le catholicisme ; il ne prétend pas moins à dominer la raison, qui doit le suivre et non le remplacer. La véritable philosophie chrétienne ne met pas le point de départ de toute méditation dans l'esprit humain ; non, ce n'est, ni le Christianisme, ni le catholicisme, qui acceptent ce procédé : c'est Descartes et ses disciples, y compris M. Cousin. Lui-même, il se l'avoue et il le proclame : « Toute autorité est dérivée de celle de l'esprit, qui la mesure et la constitue. » Est-ce bien là être philosophe chrétien ? Nous ne le croyons pas ; et nous en appelons à saint Thomas, à l'Ange de l'École.

M. F. de La Mennais continue :

A la Chenaie, 1er octobre 1825.

« Vous m'avez fait bien plaisir, mon cher ami, car « vous me permettrez désormais de ne vous point « appeler autrement, en m'apprenant la convalescence « de madame votre mère. Que Dieu la conserve encore « longtemps à un aussi bon fils ! Car il y a des sépara- « tions bien cruelles, quoique pourtant inévitables. « Pour moi, je suis toujours d'une faiblesse extrême et

« très souffrant ; ce qui m'empêche de travailler. Les
« peines de l'âme, et j'en ai eu beaucoup toute ma vie,
« usent promptement le corps. Il n'y a pas lieu de s'en
« plaindre. Le soir est doux, quand il annonce l'éternel
« lever de la lumière : « Satiatur cum apparuerit. »

« Je crois de plus en plus que nous nous entendrons
« facilement sur le fonds des idées. Je ne puis encore
« qu'entrevoir les vôtres ; mais je trouve un très bon
« sens à tout ce que vous me dites. Vous admettez le
« critérium du consentement général ; et vous ajoutez
« qu'après avoir admis les vérités qu'il nous fait con-
« naître, lorsque ensuite on les examine en elles-
« mêmes, et dans l'esprit qui les reçoit, ce consente-
« ment n'a plus de valeur que par son rapport à
« l'autorité première de l'éternelle intelligence ; ce qui
« est parfaitement vrai, et ce qui revient, ce me semble,
« à cette pensée de saint Augustin : « Auctoritas fidem
« flagitat, cognitionemque perducit ; et certè summa
« est ipsius jam cognitæ atque perspicuè cognitæ veri-
« tatis autoritas. » Prenez garde seulement, mon cher
« ami, d'aller peut-être trop loin. Il y a certainement
« deux ordres, l'un de foi, l'autre de conception. Le
« premier est le fondement du second ; et celui-ci doit
« suivre le premier, qui lui sert de règle. Le premier
« est infini et renferme toute vérité, parce qu'il a un
« rapport direct à Dieu. Le second est nécessairement
« borné, parce qu'il a un rapport direct à l'homme,
« dont l'intelligence ne saurait être actuellement infi-
« nie, ni, par conséquent, embrasser la vérité tout

« entière, ou l'ordre de foi complet dans ses con-
« ceptions. Cependant, elle peut et doit travailler à
« étendre sans cesse son royaume de lumière, en
« subordonnant toujours ses pensées, même celles qui
« lui paraissent les plus claires, à la certitude infinie
« de la foi. Et en effet, si ces pensées supposées cer-
« taines se trouvaient en contradiction avec une foi
« certaine aussi, voyez où l'on serait conduit ; il ne
« resterait plus qu'un scepticisme désespérant. Je sens
« que tout ce que je vous dis ici aurait besoin d'être
« développé ; mais il ne faut que peu de paroles pour
« un esprit tel que le vôtre, et nous achèverons de
« vive voix, un jour, ce que nous commençons en ce
« moment. Ne vous mettez pas en peine des tracasse-
« ries qu'on vous suscite, et qu'on ne cessera de vous
« susciter. Dieu est au-dessus des hommes. Il voit le
« fond des cœurs et le fond des pensées. Tout esprit
« qui s'abaisse devant sa vérité est dans la voie qui
« conduit à lui. Qu'il soit le lien de notre amitié, et que
« cette amitié si douce, après nous avoir unis dans
« cette vie si rapide, nous unisse encore et à jamais
« dans la vie qui ne finit point.

« F. M. »

Réponse de M. Cousin à M. de La Mennais.

Fervacques, 20 octobre 1825.

« Je vous écris, mon cher ami, car vous n'avez fait
« que me devancer en m'appelant ainsi, d'une petite
« ville de Normandie, où je suis venu passer quelques

« jours. Je vois par votre lettre que nous nous enten-
« dons merveilleusement pour souffrir. Vous me dites
« que vous êtes faible, et moi je le suis aussi. Une lan-
« gueur insupportable me retient dans un état voisin
« de la stupidité. La fièvre n'est pas assez forte pour
« que je doive agir sérieusement contre elle ; elle est là
« pourtant, qui me mine à petit feu. Le résultat est une
« faiblesse et un ennui inexprimable. Mon seul remède
« est de rester immobile, en attendant que le mal passe
« ou que je passe moi-même.

« Je vous remercie de m'avoir fait connaître la belle
« phrase de saint Augustin. « Auctoritas fidem flagitat
« et rationi preparat hominem » ; c'est-à-dire les
« croyances établies, et toute croyance établie est bonne,
« mettent d'abord dans l'homme une foi salutaire, qui
« lui permet d'attendre les explications ultérieures de
« la raison, et l'y prépare ; car la raison ne détruit pas
« la foi, mais l'épure, et convertit en conceptions éter-
« nelles, les croyances que la foi, fille de l'autorité et
« du temps, nous imposait avec toutes les conditions
« relatives à l'état donné du genre humain. Je vous
« avouerai même que cette distinction de foi et de raison
« est, selon moi, plus apparente que réelle. Tout est
« raison à des degrés plus ou moins purs. Qu'est-ce que
« l'autorité ? La raison générale d'une époque. Et la
« foi ? Le rapport, obscurément ou énergiquement senti,
« mais non encore développé et éclairci, de la raison
« individuelle à cette raison générale. Et quant à la
« philosophie, ce n'est pas autre chose encore que la

« raison sortant de ses formes individuelles, pour sym-
« pathiser avec la raison générale d'une époque ; et
« s'élevant même au-dessus des formes générales de la
« raison de cette époque, pour arriver à la raison uni-
« verselle, à la raison en soi, et s'identifier avec elle.
« C'est Pascal, incrédule sombre, qui a introduit dans
« la théologie française cette distinction, qui tranche la
« difficulté au lieu de la résoudre, l'agrandit même au
« lieu de la faire disparaître, et qui a rendu la philoso-
« phie hostile à la foi, et la foi, à la philosophie. Il n'y a
« qu'une guerre en nous, celle de la passion et de la
« raison : celle-là suffit ; n'en inventons pas d'autre.
« Les degrés ne sont pas des oppositions ; et chaque
« homme, selon sa place dans le monde, pâtre, philo-
« sophe ou prêtre, aperçoit avec la même raison, la
« même vérité, qui nous délivre tous et nous sauvera
« tous.

« Je vous remercie encore une fois de m'avoir fait con-
« naître cette pensée de saint Augustin, et je vous prie
« de m'indiquer l'endroit de ses œuvres où elle se
« trouve ; car elle me paraît très féconde, et je pourrai
« m'en servir un jour, quand le moment d'écrire sur les
« querelles qui nous divisent, me paraîtra venu.

« Adieu, mon cher ami ; ne soupirons pas trop après
« le jour de la délivrance ; car notre tâche est dans
« cette vie. Restons sur le champ de bataille, comme de
« vieux soldats, qui n'ont plus le goût des coups de
« fusils, mais qui les attendent avec sang-froid. Plus
« jeune, quand la langueur qui me consume, m'en-

« nuyait trop, j'invoquais la mort, ou le péril, ou le « chagrin ; aujourd'hui, je ne les crains pas ; mais je ne « les cherche plus, et je languis, souffre, ou travaille, « en silence, enveloppé dans la sombre paix que je me « suis faite. Adieu, croyez à mon sincère attachement.

« V. Cousin. »

L'accusation, portée ici contre Pascal, n'est pas exacte, en ce sens que ce n'est pas lui qui a inventé cet antagonisme de la raison et de la foi. Il l'a préconisé plus énergiquement que personne, dans le xvii[e] siècle ; mais de son temps, c'est la doctrine de tout le monde aussi bien que la sienne. Fénelon, Bossuet ne sont pas plus indulgents pour la raison ; elle doit se taire devant la religion, qui a reçu directement de Dieu la vérité tout entière. Encore une fois, on n'est pas admis à discuter avec l'Église, héritière et gardienne de la révélation ; on lui obéit ; sinon, l'on se sépare d'elle et l'on s'expose à l'anathème. Peu de martyrs ont bravé ces dangers. Pascal n'est donc pas le seul responsable ; il a porté dans ces matières l'âpreté de son génie et sa sombre éloquence. Mais bien d'autres l'avaient précédé, de même que beaucoup de ses contemporains étaient ses complices. Les intentions et les mœurs s'accordaient sans peine. Le Moyen-âge se soulevait quand la raison semblait vouloir contredire la foi, même de très loin. On sait ce qu'il est advenu d'Abélard, ne serait-ce que pour le Sic et Non. Dans ces temps, on n'imagine pas que la tolérance soit possible. On croirait trahir Dieu,

si l'on ne frappait pas les hérétiques. Quand, au XIIIe siècle, les ouvrages d'Aristote apparaissent, on les supprime violemment : c'est à la raison seule qu'ils parlent. Il est vrai que l'Église eut bientôt la sagesse d'adopter celui qu'elle venait de proscrire; mais la philosophie n'en restait pas moins la servante de la théologie. En d'autres termes, c'était la sujétion de la raison individuelle. Nous ne blâmons pas l'Église, répondant aux besoins de ces siècles ; mais ce n'est point être assez équitable que d'accuser le seul Pascal.

M. F. de la Mennais à M. Cousin.

A la Chenaie, le 25 octobre 1825.

« Je n'ai pu, mon cher ami, déchiffrer le nom de la « petite ville d'où vous m'écrivez. Je vous adresse donc « cette lettre à Paris, présumant que, si vous n'y êtes pas « encore de retour, on vous l'enverra là où vous êtes. « Ce que vous me dites de votre santé m'afflige extrê- « mement. Je connais par expérience cet état de souf- « france et de langueur ; et c'est même, à vrai dire, « mon état habituel depuis bien longtemps. Vous avez « raison de ne faire aucuns remèdes. Il n'y en a point « à une sorte de maladie dont la cause est dans le cœur « et dans la pensée. Il faut pourtant venir au secours « de cette pauvre nature défaillante. Il faut se remuer « et se distraire, en un mot, il faut voyager. Je voudrais « donc, mon cher ami, que vous allassiez passer « quelques mois, non dans les tristes pays du nord,

« dont l'air humide ne peut vous convenir, mais dans « cette belle Italie, qui, par sa douce chaleur, ses sites « variés, son ciel enchanteur, ses bois, ses montagnes, « ses eaux, ses souvenirs, vous ranimerait promptement, j'en suis sûr. Les hommes aussi y valent « mieux qu'on ne l'a dit, et qu'on ne le croit ; et vous y « en trouverez plus d'un que vous vous réjouirez d'avoir « connu. Pensez-y, je vous prie ; et avant de vous dé- « cider, songez surtout à ceux qui vous aiment.

« Le passage de saint Augustin se trouve dans son « traité De verâ religione, cap. 24. Lisez aussi le cha- « pitre suivant, où il dit : « Sicut enim in ipsâ rerum « naturâ major est auctoritas unius ad unum omnia « redigentis, nec in genere humano multitudinis ulla « potentia est nisi consentientis, id est unum sentientis, « ita in religione qui ad unum vocant, eorum est major « et fide dignior esse debet auctoritas. »

« Ce grand génie revient assez souvent sur cette pen- « sée, et dans ses commentaires sur l'écriture et dans « son livre De moribus eccl. cath., cap. 2, où on lit « ces paroles : Naturæ ordo sic se habet ut cum aliquid « discimus, rationem præcedat auctoritas.

« J'ai un extrême désir de causer avec vous pour sa- « voir si nous différons, et en quoi nous différons de « sentiment. Notre manière de nous exprimer est diverse ; « mais il se pourrait bien que nous fussions d'accord au « fond. Du moins, il y a un sens dans lequel j'admets « tout ce que vous dites, et je ne doute pas que ce sens « ne soit à peu près le vôtre. Je dis « A peu près », parce

« que je ne sais pas si votre balance ne penche pas un « peu trop d'un côté. Je vais tâcher de me faire en- « tendre.

« L'opposition qu'on a établie dans les derniers temps « entre la raison et la foi, me paraît, comme à vous, aussi « absurde que dangereuse. C'est d'ailleurs ce qui ré- « sulte de tout ce que j'ai écrit, puisque je donne à la « raison la foi pour fondement. L'ordre contraire dé- « truit également, à mon avis, et la foi et la raison. « Mais dans la raison, je distingue deux choses : 1° ce « qu'elle a de commun, qui est en soi infini et divin, en « sorte que toute intelligence qui participe à la raison « commune, par la pleine adhésion qu'on appelle Foi, « possède toute vérité, parce que toute vérité est « renfermée dans ce qu'elle croit, de manière qu'une « intelligence infinie les y découvrirait toutes distincte- « ment.

« La seconde chose que je reconnais dans la rai- « son, c'est de concevoir plus ou moins ce qu'elle « croit déjà, faculté bornée, comme l'être qui en jouit, « et dont le développement, très désirable et très con- « forme à la nature de l'être intelligent, ne peut néan- « moins jamais s'étendre jusqu'à une entière et parfaite « conception de toutes les vérités qu'il croit, ou qu'il « connaît par la foi. En un mot, celle-ci est infinie dans « son objet, et l'autre toujours nécessairement finie. « Ceci a de grandes conséquences, mais dont la déduc- « tion m'entraînerait trop loin. Je vous prie seule- « ment de me dire si nous sommes d'accord jusqu'ici.

« Adieu, mon cher ami : s'il y a une chose certaine,
« c'est que je vous aime bien tendrement.

« F. de L. M. »

Quoi qu'en pense M. de La Mennais, la distinction entre la foi et la raison n'a rien d'absurde ; elle est essentielle ; et c'est cette distinction qui sépare la philosophie et la religion, chacune ayant son domaine, qui est absolument inaliénable. Ni l'une ni l'autre ne doivent empiéter sur leur sœur et leur voisine. Ce qu'atteste l'histoire, c'est que ce dissentiment n'a jamais été connu de l'Antiquité. Elle a suivi la pente instinctive et vraie de l'esprit humain ; ce qui ne l'a pas empêchée de produire tant de chefs-d'œuvre. Ce n'est que plus tard, qu'un symbole de foi ayant été admis, il a été défendu de franchir ces limites, et qu'on y a renfermé de force tout ce qui s'en écartait. Descartes a renoué la tradition ; et il est revenu à la nature. Ce n'est plus aujourd'hui une question pour les philosophes, quand ils savent s'entendre avec eux-mêmes.

M. F. de la Mennais à M. V. Cousin :

A la Chenaie, 6 décembre 1825.

« Avez-vous reçu, mon cher ami, ma dernière lettre,
« qui était une réponse à celle que vous m'aviez écrite
« de Normandie ? Je vous demande cela à cause de
« l'inexactitude de la poste, dont j'ai d'assez fréquentes
« preuves.

« Ne vous fatiguez point à discuter avec moi les
« questions dont nous nous sommes entretenus, et qui,

« je le répète, ne peuvent guère être traitées par cor-
« respondance. Mais donnez-moi de vos nouvelles ;
« dites-moi si vous êtes plus satisfait de votre santé. Je
« suis si peiné de vous savoir souffrant ! J'espère vous
« voir dans quelques mois, c'est-à-dire vers la fin de
« l'hiver. Deux âmes qui s'entendent, deux cœurs qui
« s'aiment se font une oasis dans le désert du monde.
« Aimons-nous donc, et tâchons de ne pas nous perdre
« au moins de vue, dans ce grand mouvement qui
« pousse et repousse aujourd'hui les hommes, et les
« emporte comme la poussière, au milieu de l'antique
« société. Nous n'avons pas les mêmes idées peut-être
« sur les causes, sur la nature, sur les résultats pro-
« bables de cet immense bouleversement ; mais sur le
« même vaisseau et pendant la tempête, si l'un croit
« voir un écueil où l'autre aperçoit le rivage, ne peut-
« on cependant s'asseoir à côté l'un de l'autre, et vivre
« et mourir en s'embrassant ? Il y a des hommes qui
« n'ont dans la poitrine qu'un morceau de fer ; ceux-là
« me repoussent, et je les fuis. Mais vous, mon ami, tout
« au contraire, je me sens attiré vers vous ; et quelle que
« puisse être, ce que j'ignore, la différence de nos pen-
« sées, je suis sûr, bien sûr, qu'il y aura toujours
« quelque chose par où nous serons unis.

M. F. de La Mennais,
à la Chenaie, 4 janvier 1826.

Billet très affectueux à M. Cousin sur sa santé et les souffrances dont il se plaint.

On ne saurait méconnaître l'affection qui inspire ces

lettres, non plus que la sincérité mutuelle des interlocuteurs. Mais la question n'avance pas; et quelque confiance qu'on se témoigne réciproquement, on ne cède pas à des arguments qu'on juge plus faibles que ceux qu'on soutient soi-même. La dernière lettre de M. de La Mennais prouve avec quel soin il avait lu la Préface des Fragments philosophiques. Cette préface est, comme on l'a vu, du 1er avril 1826. Dans la dernière page (édit. de 1866, 5e vol., p. XXXV), la théocratie est vivement attaquée; M. de La Mennais n'y est pas expressément nommé; mais on devine assez clairement que c'est à lui que s'adresse cette critique, qui sera encore plus fortement motivée dans la seconde Préface (ibid. p. LXVII).

La correspondance semble avoir cessé avec cette dernière lettre : ou du moins, les papiers conservés par M. Cousin ne fournissent plus de documents. Ceux-ci suffisent pour l'époque à laquelle ils se rapportent.

M. F. de La Mennais à M. V. Cousin :

27 mai (1826).

« Je vous envoie, mon cher ami, quelques notes
« jetées à la hâte sur le papier, en lisant votre Préface.
« Parmi mes observations, il y en a qui n'ont de rap-
« port qu'à l'expression de vos idées; d'autres tiennent
« au fond des choses. Ne regardez les unes et les autres
« que comme l'indication de points à discuter entre
« nous.

« Tout à vous, cher ami,

« F. M. »

« Page II : « La philosophie spéculative ou pratique.... « avec les lois de l'existence universelle. » Cette définition ne me paraît ni assez claire, ni assez précise. Elle signifie, ce me semble :

1° Qu'il existe des lois de la nature humaine auxquelles l'homme ne peut jamais complètement se soustraire, ou auxquelles il obéit toujours nécessairement à un certain degré.

2° Que l'homme peut néanmoins, en vertu de sa liberté, combattre ou violer ces lois, à un certain degré.

D'où il suit que la philosophie spéculative est la connaissance de ces lois nécessaires de la nature humaine, et la philosophie pratique, la conformité de nos actes libres avec ces lois.

Une bonne méthode philosophique doit conduire à ce double résultat, et la découverte d'une pareille méthode est, à vrai dire, l'unique problème de la philosophie, puisque, cette méthode trouvée, tout serait trouvé.

L'auteur en propose une dont le point de départ est en nous-mêmes ; ceci ne paraît pas encore assez net ; car il est évident que le point de départ, dans toutes les méthodes possibles, est en nous-mêmes, en un certain sens.

Je crois que l'auteur veut faire entendre que, dans sa méthode, chaque homme individuellement se considère seul et cherche en lui seul, et la connaissance des lois nécessaires de sa nature et la règle de ses actes libres.

En ce cas, il devait montrer que, par cette méthode, chaque homme peut acquérir la connaissance certaine des lois nécessaires, et en déduire une règle infaillible pour ses actes libres.

Au contraire, il établit qu'en suivant la méthode qu'il propose, l'honnête homme, qui sent au fond de son cœur une conviction sincère et profonde, peut encore tomber dans l'erreur, et qu'il y a toujours lieu de remettre en question ce qu'il a décidé de bonne foi pour lui-même (pages II et III).

Mais comme ceux qui le réformeront seront eux-mêmes guidés par la même méthode, comment seront-ils plus assurés des résultats auxquels ils parviendront? En un mot, comment et quand arrive-t-on à quelque chose d'absolument certain? Et sur quoi reposera cette certitude définitive?

Page IV. Serait-il aisé d'expliquer philosophiquement que les conditions de comprendre et de croire aient changé, à plusieurs époques, pour le genre humain, si la nature humaine n'a pas changé elle-même? La compréhension et la foi n'appartiennent-elles pas, dans leur essence, aux lois nécessaires de notre nature? Les changements indiqués ne viendraient-ils pas dès lors d'un désordre survenu dans l'ordre des actes libres, ou du défaut d'une règle sûre pour les diriger? etc., etc.

Jusqu'à la page VIII. De très bonnes choses sur l'expérience et l'observation. Toutefois, l'auteur semble leur accorder trop; car l'expérience même et l'observation nous apprennent qu'il existe dans le monde un

assez grand nombre de vérités très hautes et très importantes, vérités qui, sans doute, sont en harmonie avec l'intelligence humaine, mais qui, néanmoins, ne sont pas le fruit de l'expérience et de l'observation, ni originairement, ni pour aucun homme dans aucun temps. Et sous ce rapport, je ne vois pas comment on pourrait, sans rétrécir la philosophie elle-même, les ranger purement et simplement parmi les faits de conscience.

Page x. Très bien.

Pages xv et xvi. Ce n'est pas un médiocre problème que le passage logique des phénomènes internes aux réalités extérieures. Nulle philosophie ne l'a jusqu'à présent résolu d'une manière satisfaisante ; et pour moi, je croirais plus aisé de démontrer qu'il est insoluble par la simple observation des faits de conscience, que de le résoudre psychologiquement.

Page xviii. Comment, de la simple observation de ce qui se passe en moi, déduirai-je que la volonté est individuelle et la raison universelle ? Car Nécessaire et Universel sont deux choses très distinctes. Si pour arriver à cette conclusion, je joins à l'observation de ce qui se passe en moi, l'observation de ce qui se passe hors de moi dans les êtres semblables à moi, je suppose résolu, et certainement résolu, l'immense problème dont il est parlé pages xv et xvi. Kant y a succombé : et ne paraît-il pas au moins très difficile de conclure, de l'observation de notre nature personnelle, l'existence de lois dont la partie ne soit pas circonscrite à la sphère de notre nature personnelle (page xxi) ? La nature humaine n'agissant

jamais qu'en vertu des lois qui lui sont propres, aucune démonstration ne saurait sortir de la sphère de ces lois; et dès lors, il semble qu'on ne peut démontrer que les lois de la raison humaine, que les lois de la raison elle-même (page xxii), sans un paralogisme évident. La raison ne saurait être, pour notre raison concentrée en soi, que cette raison même.

Jusqu'à la page xxx. La distinction de la spontanéité et de la volonté ne me paraît pas nette. Je ne vois pas non plus clairement que savoir dépende de vouloir. Convient-il de fonder la science universelle des choses et toute la certitude humaine sur des faits si délicats, si subtils souvent et si contestables?

Je trouve dans la suite de la Préface des considérations fort élevées et fort belles. Je n'y désirerais qu'une base plus large et plus solide. La psychologie ne me semble qu'une branche de la philosophie, et non pas toute la philosophie. Il faut sans doute, en un sens très vrai, que l'homme parte de soi; mais qu'il puisse tout démontrer par ce qu'il trouve individuellement en soi, je ne le crois pas; et c'est, à mon avis, le côté faible du système proposé par l'auteur. »

Les réserves formulées par M. de La Mennais sont fondées. La psychologie, comme il le dit fort bien, n'est pas toute la philosophie. Peut-être les Écossais l'avaient-ils cru; et certainement les fondateurs de l'Institut national de France, en l'an III, le croyaient fermement, sur la foi du Sensualisme; mais ce n'était pas la pensée de M. Cousin. Les leçons de 1828 sont là pour le dé-

montrer. La Mennais ne les connaissait pas, puisqu'elles ne devaient venir que deux ans plus tard ; mais le cours de 1820 sur le Vrai, le Beau et le Bien devait l'éclairer ; ces théories ne se bornaient pas à la psychologie, tout en la prenant pour base.

On peut se figurer, d'après cette correspondance de 1825 et de 1826, où en était à ce moment l'âme de M. Cousin. Nous ne pouvons pas retrouver ces traces délicates pendaut les vingt années qui suivirent. Mais dans cet intervalle, il semble bien que M. Cousin n'a jamais perdu de vue les projets qu'il caressait au fond de sa pensée : « Concilier la philosophie et le Christianisme ». Après sa sortie du Ministère, il les avait repris sous une forme nouvelle. Accorder la foi et la raison, cela ne se pouvait ; mais une alliance moins intime et encore très salutaire pouvait se tenter. Pourquoi Rome n'approuverait-elle pas les ouvrages du philosophe? C'était un moyen terme ingénieux ; mais par malheur, il n'était pas moins impraticable. Il paraît bien que dès 1842 M. Cousin chargeait le jeune Ozanam de quelques démarches préliminaires à Rome. Il ne pouvait faire un meilleur choix. Ozanam, quoique à peine âgé de 30 ans, avait montré déjà autant de sagesse que de piété. Élève de l'abbé Noirot, il s'était fait recevoir docteur en droit. Suppléant de M. Fauriel en 1841, il lui succédait bientôt comme professeur à la Sorbonne. Il était tout à la fois croyant et philosophe. Ces premières démarches n'avaient pas abouti. On pouvait s'en fier à l'absolue discrétion de M. Ozanam ; mais on n'avait pas d'autre

part été aussi prudent que lui. On ne peut affirmer que ce soit M. Barola qui ait parlé; mais on est porté à le croire. Nous ne voudrions pas aller jusqu'à rejeter la faute sur M. Cousin lui-même ; mais il n'est pas impossible qu'il se fût abandonné, sans le vouloir, à quelques confidences compromettantes. Il peut même les avoir faites longtemps auparavant, dans des conversations intimes. Il y avait dans le clergé plusieurs membres avec lesquels il était en étroites relations. On peut savoir, par sa correspondance avec l'abbé de La Mennais, sous quel jour son attitude était jugée par des ecclésiastiques. Il ne leur soumettait pas précisément ses œuvres philosophiques; mais il sollicitait leurs avis et mêmes leurs observations. Ces personnages modérés et instruits pouvaient être à certains égards d'utiles conseillers; ce n'étaient pas des juges, comme pouvaient l'être les membres de la Congrégation de l'Index. Mais ces épanchements de M. Cousin étaient périlleux ; c'étaient les premiers pas dans une voie qu'il valait mieux éviter. C'était, tout au moins, préparer un scandale, qui ne pouvait profiter à personne, ni à la philosophie, qui se compromettait gratuitement, ni à l'Église, qui ne réussirait point à ramener un tel prosélyte dans son giron.

Voici la lettre qu'écrivait Ozanam en 1842, et deux lettres que des ecclésiastiques des plus tolérants et des plus distingués écrivaient à M. Cousin, en 1843 et en 1847 :

Lettre de M. A. F. Ozanam :

Oullins, près Lyon, 27 août 1842.

« Monsieur,

« Plusieurs journaux répètent une assertion qui semblerait trahir, en la dénaturant, la commission délicate dont vous aviez bien voulu me charger auprès de M. Barola, professeur de philosophie au collège romain de la Propagande. J'en éprouve le plus pénible étonnement. Lorsque vous m'autorisâtes à écrire, je fus trop reconnaissant pour ne pas me pénétrer profondément de vos intentions. J'observai le secret le plus absolu ; je suis sûr de mes souvenirs ; et je puis vous affirmer, Monsieur, qu'à cet égard aucune parole ne m'est échappée.

« J'avais recommandé à mon correspondant de Rome la même discrétion. En même temps, j'insistais auprès de lui sur le caractère de ma démarche. Je l'avertissais de ne pas la considérer comme un acte de déférence officielle, mais comme une communication officieuse entre savants qui s'estiment et se consultent. Il y a peu de jours, M. Barola m'a répondu en me priant de vous témoigner sa gratitude pour les relations que vous lui permettez d'avoir avec vous. Il en sent tout le prix, et m'assure de son exactitude empressée à vous servir. La droiture parfaite de son esprit ne me laisse pas douter qu'il ne soit digne de votre confiance.

« Il m'est donc impossible de m'expliquer, en ce qui me concerne, la version répandue par les jour-

« naux. Je sais d'ailleurs que votre nom, Monsieur, est
« de ceux que les bruits publics ne peuvent pas com-
« promettre. Mais je ne me consolerais pas qu'après
« m'avoir honoré, en me donnant quelque part dans
« cette affaire, vous en pussiez éprouver des regrets.

« Je me serais fait un devoir de vous écrire aussitôt,
« si je ne m'étais trouvé pour quelques semaines de va-
« cances à la campagne, où ces nouvelles viennent
« seulement de me parvenir. Veuillez pardonner ce
« retard inévitable, et croire à l'activité de mon dévoue-
« ment.

« Je suis, avec un respectueux attachement pour
« votre personne, et une vive reconnaissance pour vos
« bontés,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« A. F. Ozanam.

« Chez M. le Recteur de l'Académie de Lyon. »

L'abbé Daniel, à peu près du même âge que M. Cousin, avait été nommé par lui, en 1840, recteur de l'Académie de Caen. Il avait publié divers ouvrages d'histoire et de chronologie ; il était profondément attaché à l'Université ; il a été nommé évêque de Coutances en 1852, et il est mort dix ans plus tard, admiré par tous ceux qui l'ont connu.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

Caen, le 31 janvier 1843.

A M. Cousin, Pair de France, conseiller au Conseil royal de l'Instruction publique.

« Monsieur le conseiller,

« J'ai lu avec un vif intérêt l'avant-propos dont vous « avez eu la bonté de m'adresser un exemplaire. Ce « travail, si remarquable pour le fond comme pour la « forme, ces déclarations si nettes et si fermes met- « traient fin à la guerre, si ceux qui la font voulaient « céder à la raison et à l'évidence. Il est malheureuse- « ment peu probable qu'il en soit ainsi ; car ils écrivent « sous la dictée de la passion et de l'esprit de parti. La « religion, dont ils usurpent le nom et la lumière, n'est « pour eux qu'un prétexte. Le doute serait difficile « désormais sur ce point. Aussi, loin d'applaudir à « à la croisade dirigée contre l'Université et ses illustres « chefs, les catholiques éclairés et sincères la voient « avec une profonde douleur. Ils rendent justice aux « vues, aux sentiments et aux efforts louables et géné- « reux des fonctionnaires supérieurs de l'Université, et « au bon esprit qui anime l'immense majorité des « membres de ce corps, qui est, à mon avis, si néces- « saire aujourd'hui qu'il faudrait se hâter de le créer « s'il n'existait pas. Grâce à vos sages et éloquentes « paroles, cette manière équitable et saine d'apprécier « les hommes et les choses ne peut manquer de devenir

« plus générale et plus prononcée. Ce sera là un nou-
« veau service que vous devront l'enseignement public
« et la société.

« Je vous prie d'agréer l'hommage du respectueux
« dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur le conseiller,
« Votre très humble et très obéissant
« serviteur,
« DANIEL. »

La lettre de M. Dumas, chanoine honoraire, et directeur du petit Séminaire de Pamiers (Ariège), est de trois ans postérieure à celle de l'abbé Daniel ; au fond, elle est animée du même esprit, et elle répond aux mêmes préoccupations. M. Cousin s'est exprimé énergiquement sur le scepticisme de Pascal ; il voudrait ne pas avoir blessé l'Église, en réfutant son défenseur. Il consulte l'abbé Dumas, qu'il sait parfaitement sincère, autant qu'il peut l'être lui-même, en sollicitant des critiques. Nous avons déjà dit plusieurs fois combien M. Cousin était modeste, et combien il se défiait de lui-même. Il entendait avant tout rester dans la vérité et dans la modération ; il aurait regretté d'être sorti des limites et d'avoir manqué à l'impartialité. Il admirait beaucoup le génie de Pascal et son style ; mais il connaissait aussi ses excès, et il tenait à les signaler, sans cesser d'être juste.

M. Dumas, chanoine honoraire et supérieur du petit Séminaire, à M. Victor Cousin :

« Monsieur,

« L'espoir de vous adresser un petit travail sur les « Pensées de Pascal m'a retardé, d'un jour à l'autre, « pour l'accomplissement d'un devoir qui m'est bien « cher. Je me suis retiré si heureux d'auprès de vous, « Monsieur, que je me serais permis de vous écrire, « dès mon arrivée à Pamiers, si je n'avais tenu à « joindre à ma lettre au moins un des deux articles que « vous aviez eu la bonté de me demander. Mes occu- « pations ne m'ont pas d'abord laissé le loisir ni la « tranquillité nécessaires pour un travail de cette « nature. Enfin, ma bonne volonté, le désir de vous « montrer combien j'ai été touché de votre accueil, « m'a fait surmonter bien des obstacles, et je puis vous « adresser quelques pages sur votre dernière édition « des Pensées de Pascal.

« Je regrette vivement de n'avoir pas su mieux faire, « Vous comprendrez facilement, Monsieur, pourquoi « j'ai mis encore de la réserve dans mes paroles, pour- « quoi je n'ai pas tout approuvé, ou plutôt pourquoi je « n'ai pas craint d'improuver certaines considérations « renfermées dans votre livre. Je me suis souvenu que « vous m'avez vous-même expressément recommandé « de signaler ce qui ne me paraîtrait pas parfaitement « exact en matière de doctrine, surtout religieuse. « Puissé-je être entré dans votre véritable pensée, « Monsieur, et ne pas avoir parlé d'une manière trop « indigne de l'œuvre dont vous m'avez permis de juger « l'importance !

« Je vais tâcher de me livrer sans retard aux autres
« travaux que vous m'avez engagé à faire, Monsieur.
« Veuillez toujours m'honorer de vos encouragements.
« On se livre avec tant de bonheur à une œuvre même
« pénible, lorsqu'on est soutenu par la bienveillante
« protection d'un homme tel que vous.

« Je ne sais comment vous dire, Monsieur, les sen-
« timents que vous m'avez inspirés, le prix que j'atta-
« che aux relations si bonnes que vous m'avez autorisé
« à entretenir avec vous.

« Daignez agréer ma profonde et vive reconnais-
« sance pour toutes vos bontés, ainsi que l'hommage
« du respect et de l'admiration avec lesquels j'ai l'hon-
« neur d'être, Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant
« serviteur,

« Dumas, chanoine honoraire,
« Supérieur du petit Séminaire de Pamiers. »

Pamiers, 28 juin 1847.

Le 16 avril 1843, M. Mancino, chanoine de la cathédrale de Palerme, prévenait M. Cousin qu'un journal des Deux-Siciles annonçait qu'il avait soumis ses ouvrages manuscrits au jugement du Pape. Il paraissait que ce bruit venait d'un journal français, l'Ami de la religion, qui ne l'avait pas inventé, mais qui le propageait avec quelque joie. L'abbé Mancino, qui a été en correspondance avec M. Cousin pendant près de vingt ans, avait rendu compte en 1843 des

leçons de 1815 à 1820, c'est-à-dire des premiers Essais de philosophie. Il transmettait à M. Cousin des renseignements sur l'état de l'instruction publique en Italie.

Les bruits persistent, et dans une lettre du mois de mai 1845, M. Vapereau, élève de M. Cousin, croit devoir avertir son maître : on vient d'apprendre, dit-il, que l'Histoire générale de la philosophie a été mise à l'index. Était-ce vrai? Nous ne savons; mais on disait que la même formule était employée contre les ouvrages de M. Cousin que jadis on avait employée contre ceux de Descartes : « Donec corrigantur ». En 1845, les choses sans doute n'avaient pas encore été poussées aussi loin; mais toutes ces rumeurs, venues de points divers, annonçaient quelque orage prochain. Les accusations de panthéisme et d'athéisme avaient été colportées même avant le cours de 1828. Après ces leçons, les attaques avaient redoublé; et une partie du clergé les regardait comme justifiées. La révolution de 1830 avait suspendu les inimitiés, parce que l'attention avait été appelée ailleurs; mais les passions n'étaient pas apaisées ; et les avertissements donnés à M. Cousin n'étaient pas sans quelque fondement réel.

Que se passait-il à Rome? La Congrégation de l'Index se disposait-elle à frapper les doctrines du philosophe français? En juin 1846, le pape Pie IX succédait à Grégoire XVI, c'est-à-dire que la papauté, inféodée jusque là à la Sainte-Alliance, allait passer au libéralisme le moins déguisé. Ce changement subit était dû en grande

partie à M. Rossi, envoyé de France près le Saint siège, qui devait devenir, en 1848, le premier ministre du Pape, et qui tombait sous les coups des assassins, jaloux de sa capacité et hors d'état de partager ses vues généreuses. Pie IX inaugurait son règne par une amnistie politique, qui réparait bien des sévérités antérieures. C'était un exemple, qui produisit un grand effet, non pas seulement en Italie, mais dans l'Europe entière. D'autres mesures non moins sages annonçaient un système, dont le développement devait être un immense bienfait pour la chrétienté. L'enthousiasme, causé par un progrès si peu attendu, fut unanime. Le monde civilisé s'y associa sans réserve. Les tribunes de tous les pays libres s'en firent les échos, en même temps que la presse; et M. Thiers, à la Chambre des Députés de France, terminait un de ses discours par cette exhortation bien méritée : « Courage, saint Père, courage. » M. Cousin ne fut pas moins ardent; et l'ami du Piémont, qui avait tant aimé Santa Rosa et tant secouru les proscrits, devait, un des premiers, saluer la papauté réformatrice. Quelles espérances ne devaient pas renaître, quand la plus haute autorité morale proclamait, à la face des souverains coalisés, les principes de liberté pour lesquels tant de victimes avaient succombé! On sait comment avortèrent ces admirables desseins de Pie IX; Rossi, poignardé sur les marches du Sénat, le Pape forcé de fuir de Rome, le meurtre répondant à la clémence, et la folie révolutionnaire remplaçant un libéralisme éclairé! Mais en attendant ces jours sinistres,

que nul ne pouvait prévoir, en 1847, M. Cousin, enivré comme tous ses amis, offrait au saint Père l'édition nouvelle de ses premiers cours, et lui adressait la lettre suivante, expression sincère de tous ses sentiments :

« Saint Père,

« Il n'y a pas en Europe un cœur honnête qui ne « fasse des vœux pour le succès des grands desseins que « Dieu vous a inspirés. Et moi aussi, j'éprouve le be- « soin de joindre ma voix à tant de voix, et de faire « arriver jusqu'au trône de votre Sainteté la loyale « expression de mes sentiments. Une nouvelle édition « de mes anciens cours de philosophie m'en fournit « l'occasion. Je veux vous supplier d'agréer cet « humble hommage. Offrir au père de la chrétienté, « un livre de philosophie, c'est être bien assuré que ce « livre ne contient pas un seul mot qui ne soit pénétré « d'un respect sincère pour la religion chrétienne. A « mes yeux, le Christianisme et la philosophie sont « aussi parfaitement compatibles que la liberté et « l'ordre, et que le sont aussi, de sages réformes et un « pouvoir juste et respecté.

« Je mets de nouveau aux pieds de votre Sainteté ma « vive sympathie pour sa magnanime entreprise, avec « l'assurance de ma vénération profonde et de mon sin- « cère dévouement.

« Le Pair de France, ancien ministre
« de l'Instruction publique,
« V. Cousin. »

Paris, 19 février 1847.

Ce n'était pas demander précisément au pape une approbation des ouvrages qu'on lui offrait ; mais la nuance était si faible qu'elle disparaissait presque entièrement. Le pape n'est pas un souverain comme les autres. Nul au monde n'a ainsi que lui le dépôt et la garde d'un dogme ; il n'y a que lui sur terre qui ait cette mission. Elle lui impose une conduite dont il ne s'écarterait qu'en manquant à ses devoirs. Ce serait presque l'insulter que de lui présenter des hommages qui ne seraient pas orthodoxes. Dans les États où les deux pouvoirs ont été confondus, et où le chef du gouvernement est le chef et le défenseur de la foi nationale, cette nécessité est bien moins évidente ; et cependant, même en Angleterre, ce serait une inconvenance inouïe de présenter au monarque un livre qui choquerait les croyances reçues. M. Cousin sentait bien cette difficulté, sans d'ailleurs s'y arrêter : et il affirmait au saint Père que « son ouvrage ne contenait pas un seul mot qui ne fût « pénétré d'un respect sincère pour la religion chré- « tienne ». Rien n'était plus vrai. Mais comment pouvait-il croire que le respect suffisait ? Du moment qu'on s'approchait du siège Pontifical, ce n'était pas le respect seul qui était dû ; c'était la soumission. La comparaison de la philosophie et du Christianisme avec la liberté et l'ordre n'est pas exacte ; l'ordre n'est encore que la liberté soumise à la règle. La philosophie ne peut pas se soumettre ; et la foi ne se soumet pas davantage. Où est donc la conciliation ? Il est louable de la chercher ; mais on ne la trouvera jamais.

Les terribles événements de 1848 et des années suivantes, les soulèvements dans toutes les parties de l'Italie, le premier ministre du pape tué par des sectaires jacobins, la fuite du pape dans le royaume de Naples, la défaite du Piémont, le siège de Rome par les Français, le coup d'état de Décembre 1851, dissipèrent bien des rêves et des revendications légitimes. Qu'était devenu l'Index, et les négociations entreprises pour le fléchir? Il n'y avait plus à y songer ; et plusieurs années s'écoulèrent avant qu'il ne fût possible de les reprendre. Les mêmes objections contre les théories de M. Cousin demeuraient de la part du clergé; elles ne donnaient pas lieu à des polémiques, parce que tout se taisait sous le despotisme impérial; mais la solution était toujours pendante; et elle n'était pas plus avancée en 1854 qu'elle ne l'était dix ou quinze ans auparavant. D'ailleurs, les livres de M. Cousin entretenaient l'attention des ecclésiastiques aussi bien que celle des philosophes; et à la fin de 1853, l'Ami de la religion, journal fort modéré dans son orthodoxie, hésitait à publier un article sur le Vrai, le Beau et le Bien, parce que M. Cousin, dans une phrase qu'on réprouvait, affirmait que « la philosophie et la religion ne diffèrent « que par des formes qui les distinguent sans les sépa« rer. » Le journaliste consciencieux ne pouvait souscrire à cette erreur. Le surnaturel et le naturel diffèrent autrement que par la forme; et le rédacteur attendait que M. Cousin voulût bien corriger cette hétérodoxie. Au fond, c'était toujours la même dissidence, que

M. Cousin devait rencontrer, comme un obstacle insurmontable.

Le rédacteur de L'Ami de la Religion écrivait la lettre suivante à un intermédiaire, qui la transmettait à M. Cousin :

Paris, le 20 novembre 1853.

« Monsieur,

« Vous avez dû être étonné de ne pas voir paraître « l'article de M. Cousin dans le dernier numéro de « l'Ami de la Religion.

« Un scrupule assez grave vient de m'arrêter. En « relisant attentivement les fragments que vous m'avez « remis, j'y ai trouvé cette phrase : « La philosophie « et la Religion ne diffèrent que par les formes, qui les « distinguent sans les séparer. »

« Or, cette phrase est capable de soulever des orages. « Contre les intentions de M. Cousin, j'en suis con- « vaincu, elle renferme un sens erroné, parce qu'elle « suppose qu'il n'y a pas, entre l'ordre surnaturel et « l'ordre naturel, d'autre différence que celle des « formes; ce qui est une erreur fort grave. Dans l'inté- « rêt de M. Cousin, j'ai cru que nous ne pouvions « reproduire ce passage. Il serait à désirer que M. Cou- « sin le corrigeât, s'il en est temps encore, et ne fournît « pas à ses ennemis le prétexte de l'accuser d'hétéro- « doxie. Il pourrait, sur la raison et la foi, sur l'ordre « naturel et surnaturel et leurs rapports, consulter le « récent ouvrage de M. l'abbé Icard, t. III, p. 27 et « 99, entre autres, où l'auteur traite, ou plutôt indique

« en termes théologiquement très exacts cette grave
« question.

« Je vous prie, Monsieur, de croire que je suis très
« contrarié de l'impossibilité où je me trouve de parler
« en ce moment de M. Cousin comme je le voudrais,
« et comme au fond il le mérite. Mais, pour nous plus
« que pour tout autre journal, il faut que nous prati-
« quions le mot de cet ancien : « Amicus Plato, magis
« amica veritas. »

« Veuillez agréer, avec mes remerciements, l'assu-
« rance de mon respectueux dévouement.

« L'Abbé J. Cognat. »

Ces scrupules de l'abbé Cognat étaient partagés par bien des membres du clergé, qui nourrissaient toujours l'espérance que M. Cousin y satisferait, en rentrant dans le sein de l'Église. Ces espérances n'étaient pas fondées ; mais l'esprit de charité les rendait de plus en plus vives. Ce n'était pas les humbles seuls qui les entretenaient, par un sentiment de fraternité chrétienne. Les personnages les plus distingués de l'Église, mus par les mêmes désirs, y voyaient un avantage considérable pour la foi. Le Père Lacordaire, tout éclairé qu'il était, se laissait aller à cette illusion. En souvenir d'anciennes relations, M. Cousin lui avait offert son livre sur le Vrai, le Beau et le Bien. Le Père Lacordaire y avait surtout remarqué les passages où M. Cousin exaltait la religion, sa grandeur et ses bienfaits. Comme lui-même était resté longtemps dans le siècle, sans être touché de la grâce, et que

Dieu avait enfin sauvé son âme, il pouvait croire que le cœur de M. Cousin serait un jour converti comme le sien. Le philosophe d'ailleurs était si près, ou semblait être si près de la vérité, qu'il ne lui restait plus qu'un pas à franchir. Les nuances étaient si voisines qu'elles pouvaient bientôt se confondre : et ce n'était pas trop présumer d'une si noble intelligence. L'éloquent prédicateur se trompait. Les opinions, bien que fort rapprochées, étaient séparées par un abîme que rien ne pouvait combler.

Voici deux lettres du Père Lacordaire, écrites à trois ans de distance : l'une, avant les négociations avec l'Index ; l'autre, lorsque le conflit était engagé.

Le Père Lacordaire à M. V. Cousin :

Toulouse, 9 janvier 1854.

« Monsieur,

« J'ai lu attentivement votre ouvrage sur « le Vrai,
« le Beau et le Bien » ; et comme il m'a paru que
« vous désiriez savoir ce que j'en penserais, une fois sa
« lecture faite, je m'empresse de vous le dire.

« Il y a bien longtemps, Monsieur, que je n'ai lu un
« livre qui m'ait causé autant de satisfaction, soit pour
« le fond des idées, soit pour la manière de les énoncer.
« Quelques phrases peut-être, telles que celle où vous
« mentionnez le péché originel, pourraient blesser une
« oreille scrupuleuse ; mais elles sont très rares, expli-
« cables et semées dans l'ensemble d'une philosophie
« où l'accent chrétien s'échappe souvent d'un spiri-

« tualisme, sincère, ingénieux et éloquent. Je ne con-
« nais aucun livre, écrit en français, qui donne des idées
« plus justes et mieux assises sur les points fonda-
« mentaux que vous avez traités. Ça été pour moi un
« bonheur de vous lire ; et vous m'avez incliné vers
« votre âme, de manière à ce que je ne craindrai pas
« de vous ouvrir la mienne.

« Je me suis demandé, en vous lisant, si vous étiez
« chrétien ; vous l'êtes par l'esprit ; je n'en saurais
« douter ; mais il ne m'a point paru que je puisse dire
« de vous avec certitude que vous êtes mon frère dans
« la vérité totale du Christianisme, ou, si vous l'aimez
« mieux, par le cœur et la foi. On ne peut vénérer davan-
« tage le Christianisme, ni s'approcher de lui de plus
« près ; mais le doute subsiste néanmoins. Or, le doute
« que laisse sur sa pensée intime une grande intelli-
« gence, lorsqu'elle s'adresse au monde pour l'éclairer et
« le persuader, est à la fois un sujet de douleur pour
« le disciple, et une cause d'impuissance pour le maître.
« On ne croit qu'à celui qui nous révèle son cœur.
« Toute obscurité demeurée sur les sentiments d'un
« homme tient en garde contre lui. On se demande ce
« qu'il était, s'il avait une foi vive, ardente, digne de
« la vérité. Si la réponse est incertaine, le témoignage
« même le plus éclatant, en faveur d'une doctrine, perd
« de sa force ; et l'on reste devant la postérité comme
« une énigme, au lieu de briller devant elle, comme un
« flambeau.

« Il me venait dans l'esprit, pendant que je vous

« lisais, que Dieu avait fait de vous et de vos deux col-
« lègues, MM. Villemain et Guizot, un remarquable
« assemblage, qui n'avait rien de pareil dans les temps
« antérieurs, et qui avait été destiné à marquer profon-
« dément la différence entre le XVIIIe siècle et le nôtre.
« Entre les trois, vous me paraissiez le mieux doué,
« comme étendue d'esprit, comme éloquence, et ca-
« pable de laisser un monument d'une plus puissante
« action sur l'avenir. Vous avez renoué la philosophie
« du XIXe siècle à celle du XVIIe, mais en la complétant,
« et en la débarrassant des systèmes qui l'avaient déna-
« turée. C'est là plus et mieux que n'ont fait vos col-
« lègues, quoique M. Guizot ait aussi délivré l'histoire
« de beaucoup de faux aperçus, Mais j'ose vous le dire,
« Monsieur, ils ont un avantage sur vous ; l'un est un
« protestant zélé ; l'autre est un catholique notoire. Vous
« seul, devant vos contemporains, n'avez pas de place
« déterminée. Vous leur avez dit, en dernier lieu du
« moins, de grandes vérités, revêtues de grandes
« beautés. Mais vous ne leur avez pas dit le dernier
« mot, le mot de l'âme, celui qui achève la gloire, en
« s'introduisant dans la conscience.

« La dernière gloire est d'être aimé ; et l'on n'est
« ainsi qu'en étant connu. L'amour est une affaire
« intime, qui n'admet aucun silence, aucun doute,
« aucune restriction. Il faut donner son âme au genre
« humain, ou désespérer d'avoir la sienne.

« On a été très injuste envers vous ; je le sais ; on a
« mal accueilli ce beau livre du Vrai, du Beau et du

« Bien. Mais, qui l'a mal accueilli ? Quelques hommes « qui se sont donné la mission de déshonorer le Chris- « tianisme par les opinions les plus versatiles, dans « l'arrogance la plus opiniâtre. Il faut les laisser pour ce « qu'ils sont ; le Christianisme, comme toute puissance, « a de vils serviteurs. On regarde le maître et le peuple ; « on ne s'occupe pas des courtisans.

« Pour moi, Monsieur, je suis heureux de vous « remercier du plaisir et du bien que vous m'avez fait. « Veuillez, si j'ai dit quelque chose qui vous déplaise, « me le pardonner ; et agréez, l'hommage de mes sen- « timents de haute estime et d'admiration distinguée.

« F. Henri-Dominique Lacordaire,
« Prov. des Fr. prêch. »

Le jugement du P. Lacordaire sur les trois professeurs de la Sorbonne est en partie vrai, et en partie ne l'est pas. Il est bien certain que, dans sa chaire, M. Cousin avait été fort supérieur à ses collègues ; mais à lire ses leçons publiques, il n'avait pas moins de franchise. Si l'un était fervent catholique, et l'autre protestant non moins fervent, lui était philosophe, aussi convaincu qu'ils pouvaient l'être chacun dans leur foi différente. Ou le P. Lacordaire avait oublié ces leçons, ou il ne les avait pas bien comprises. Mais la déclaration qu'elles contenaient sur la suprématie de la raison n'avait rien de douteux.

Sorèze, 12 septembre 1857.

« Monsieur,

« J'ai beaucoup regretté de quitter Paris sans vous

« rendre la bonne visite que vous m'y avez faite pen-
« dant mon séjour, et vous remercier aussi du volume
« sur Kant, que vous m'avez laissé. J'aurais eu à vous
« exprimer tout le plaisir que j'ai eu à lire vos belles
« vies de Mme de Longueville et de Mme de Sablé ; car
« vous n'imprimez rien dont je ne prenne lecture. Vos
« deux monographies m'ont transporté au milieu du
« siècle de Louis XIV, non seulement par les person-
« nages dont elles retraçaient la vie, mais par le style
« qui les faisait revivre, sous votre pensée et devant
« mon esprit.

« Nous avions commencé à parler des tristes pré-
« jugés du temps présent. Je crois bien que l'Église est
« appelée à de grandes épreuves ; mais les coups qui la
« frapperont sont utiles à sa solidité dans le monde.
« C'est bien plus la société civile que l'Église pour la-
« quelle je suis alarmé. La foi soutient l'Église, au mi-
« lieu des tempêtes ; mais aujourd'hui où est la foi
« civique ? Qu'en reste-t-il ? Et ceux-là qui en ont une
« encore, où est leur unité, leur point de ralliement ?

« J'espère, Monsieur, que votre affaire de Rome se
« terminera comme vous le souhaitez, grâce au cœur
« du Saint-Père, et à l'intérêt que vous portent bien des
« catholiques, qui apprécient vos intentions et les ser-
« vices que vous avez rendus, en ce siècle, à la philo-
« sophie spiritualiste. Si vous succombiez, ce que je ne
« crois pas, j'oserais vous conseiller de faire tout ce
« que vous auriez fait sans cela. L'Index a frappé Ga-
« lilée, Descartes, Malebranche ; et jamais l'Église n'a

« méconnu leurs mérites, ni leur gloire, pas plus que « le monde. Ils sont demeurés illustres et respectés, « dans les deux sphères de l'esprit.

« Veuillez agréer mes remerciements, et l'hommage « des sentiments de haute estime avec lesquels j'ai « l'honneur d'être,

« Monsieur,

« votre très humble et très obéissant serviteur,

« F. Henri-Dominique Lacordaire

« des F. prêch. »

« P. S. — On achève l'impression de mes écrits. « Je me permettrai, aussitôt qu'elle sera terminée, de « vous en envoyer un exemplaire, en échange de ceux « de vos livres dont vous avez bien voulu me faire pré- « sent. »

Le conseil qui termine cette lettre est fort sensé ; mais on peut être assez surpris de le trouver dans la bouche de celui qui le donnait. Si l'on doit prendre si résolûment son parti d'une censure imméritée, pourquoi s'y exposer spontanément ? Pourquoi ne pas l'attendre avec indifférence, si elle se produit, au lieu de la provoquer en faisant appel à un tribunal dont on dédaignera la sentence ? Qu'un philosophe se mît au-dessus du blâme, il n'y avait là rien qui pût étonner. Mais demander à des juges leur avis pour ne pas le suivre, il y avait en cela une contradiction flagrante. M. Cousin ne la commettait, du moins, qu'à demi ; car il aurait été très sincèrement affligé d'une censure, bien qu'elle l'eût mis dans

la compagnie de Galilée, de Descartes et de Malebranche. D'ailleurs, le P. Lacordaire a raison quand il lui conseille de continuer d'agir comme il l'eût fait sans cet incident.

Des laïques se croyaient, comme catholiques, intéressés autant que le clergé à la conversion de M. Cousin. M. Adolphe Dumas, le poète, lui écrivait :

Paris, 21 mars 1854.

« Monsieur et cher maître,

« Permettez-moi de vous dire combien vos paroles « de ce matin m'ont fait de bien. Monseigneur l'arche- « vêque de Paris m'avait déjà fait lire, dans son discours « sur saint Augustin, les quelques mots qu'il adresse à « l'illustre régénérateur de la philosophie en France ; « et je me doutais bien que cet appel vous allait au « cœur ; mais je ne savais pas le chemin que votre es- « prit libre avait fait tout seul. Votre Platon, Mon- « sieur, aura été votre Préparation évangélique. Vous « ne pouviez pas mieux consacrer votre vie et vos grands « travaux. Il me semble pourtant qu'il y avait, au « fond de vos paroles des tristesses et des mécomptes. « N'en croyez pas, Monsieur, ces moments d'abat- « tement, qui s'emparent des plus grandes âmes ; elles « ont du vide, précisément par ce qu'elles sont grandes. « Votre vie est bien pleine, et si votre pays est sorti de « son matérialisme et de la philosophie des sens, « c'est à vous qu'il le doit. C'est vous qui nous avez « fait renaître au spiritualisme, et si vous ajoutez

« l'amour, comme vous l'avez dit, à la connaissance,
« vous n'aurez pas été converti comme saint Paul ;
« vous aurez été tout simplement logique comme
« M. Cousin. « Me et dominus mecum », disait saint
« Paul aux Romains, et vous pourrez en dire au-
« tant que lui ; car jamais intelligence n'aura plus fait
« au nom de la liberté, et n'aura plus mérité ce que
« Dieu ajoute au travail des hommes de bonne volonté.
« Vous me pardonnerez ces paroles d'encouragement ;
« elles viennent d'un esprit qui est votre élève depuis
« vingt ans, et d'un cœur bien heureux de se rencon-
« trer avec le vôtre, dans les écroulements de toutes
« sortes dont nous sommes encombrés. La maturité de
« votre esprit m'a frappé aujourd'hui ; et j'ai voulu vous
« le dire. Et comme ma vie privée et ma vie publique
« n'ont jamais souffert, et me donnent quelque droit
« d'être bon juge en fait de bonnes résolutions, vous
« croirez facilement que, si je parle si haut de vous, c'est
« que je suis sûr de ne pas me tromper. Oubliez que ma
« visite de ce matin était pour moi, et continuez à nous
« donner les leçons et les exemples. Toutes les fois que
« vous me permettrez d'aller les chercher à la Sor-
« bonne, ne pouvant pas être votre Platon, je serais
« très heureux d'être votre Phèdre.

« Mais, de grâce, ne vous attristez pas ; car rien ne
« manque à votre gloire le jour où vous êtes philosophe
« chrétien, Après avoir hérité de toute la succession de
« l'Allemagne, sous bénéfice d'inventaire, vous aurez
« payé toutes ses dettes insolvables ; et vous serez en-

« core très riche de votre fond, et du fond de votre père,
« qui est au ciel. Pardon, Monsieur et cher maître,
« pour cet épanchement, à la manière d'Atticus; il vous
« prouve combien ma visite a été courte, puisque je la
« continue ce soir, en rentrant chez moi et jusqu'à onze
« heures du soir.

« Adolphe Dumas. »

Presque en même temps que la première lettre du P. Lacordaire, M. Cousin en recevait une du P. Hyacinthe Loyson, alors carme déchaussé. Jamais consultation plus grave ne lui avait été adressée. Le personnage qui la lui donnait était entouré d'une vénération due à son éloquence, à son caractère et à son orthodoxie éclairée. Il en donne une preuve, dès les premières lignes de sa lettre, en dédaignant les accusations de panthéisme calomnieusement soulevées contre M. Cousin; mais il repousse avec non moins de forces les prétentions, insoutenables à ses yeux, de la philosophie et de la raison. Le respect que le philosophe professe pour le Christianisme ne suffit pas. La religion chrétienne n'est pas seulement la plus parfaite des religions comme l'accorde M. Cousin; elle est la seule parfaite et la seule vraie. Toutes les autres sont fausses. Nous reconnaissons que ce langage est bien celui que devait tenir un ecclésiastique; et plus la personne qui le tenait était recommandable, plus il avait de poids et plus il était justifié. Mais en faisant appel à la loyauté de M. Cousin, il se trompait, ou plutôt il n'avait pas bien lu les livres qu'il

censurait, non sans quelque amertume. Les déclarations du philosophe étaient aussi nettes que celles de ses adversaires. Il s'était toujours prononcé clairement pour les droits de la raison, comme le P. Hyacinthe se prononçait pour le droit du Catholicisme. Seulement, si le philosophe est resté fidèle à son principe, le Rev. Père n'est pas resté attaché au sien. Il a, depuis lors, appliqué sa rare éloquence à détruire le Catholicisme.

Le P. Hyacinthe Loyson à M. V. Cousin :

Nancy, 12 juin 1855.

« Monsieur,

« Enfin votre beau livre m'est tombé sous la main, « et je l'ai lu presque d'un trait ; j'ai été charmé d'y « retrouver cette grande philosophie spiritualiste, sans « exagération, qui fait la part des sens, sans abaisser « l'âme à leur niveau, mais en la maintenant au con- « traire dans une région inaccessible à leurs données. « En ma qualité de Frère prêcheur, j'ai surtout aimé « l'accord de votre philosophie avec celle de saint Tho- « mas, quant à la nature et à l'acquisition des idées « universelles, et des principes fondamentaux de la « raison, ainsi que votre belle théorie qui est aussi la « nôtre, et qui fait de l'essence divine la patrie, la « réalité vivante de la vérité. Je m'étonne après cela « qu'on ait pu vous accuser de panthéisme. Il faut ou « ne vous avoir pas lu, ou vous avoir lu avec un parti pris « de vous faire dire tout l'opposé de ce que vous dites. « Il en est de même des accusations portées contre

« votre morale par l'Univers, à propos précisément de « ce livre où vous employez près de 200 pages à lui « restituer son seul vrai et solide fondement.

« Toutefois, puisque vous m'avez plusieurs fois « demandé de vous dire ma pensée sur cet ouvrage, au « point de vue religieux, je vous la dirai franchement. « Je l'ai lu très attentivement, non pas pour y surprendre « les principes panthéistiques ou ruineux de la morale, « je savais déjà que cela n'était pas ; mais, parce que les « hommes qui pensent sérieusement dans le Catholi- « cisme ont un autre grief contre votre philosophie. On « vous accuse d'être le chef et le père de cette école qui « s'est intitulée rationaliste, en ce sens, non qu'elle « accorde à la raison sa large et légitime influence, « mais qu'elle nie tout autre moyen de communiquer « avec Dieu. De là, ces théories, catholiquement inad- « missibles, qui font de toutes les religions, y compris « la nôtre, une forme publique, poétique et populaire « des vérités que la philosophie possède seule dans leur « sainte nudité. Respectons ces symboles, tous sont « sacrés, parce qu'ils couvrent la vérité, parce qu'ils la « traduisent à l'infirmité de la multitude ; respectons- « les donc tous, mais surtout le Christianisme, parce « qu'il est un symbole plus parfait que les autres. « Mais nous, intelligences fortes, regards trempés par « la philosophie pour voir la vérité sans nuages, notre « religion véritable, c'est celle de la raison.

« Vous le voyez : cette doctrine réduit le Catholi- « cisme à n'être plus qu'une forme symbolique de la

« vérité naturelle. Elle le dépouille de son caractère « surnaturel ; elle appelle même sa mort, au nom du « progrès de l'humanité ; elle appelle le jour où les « multitudes, comme l'élite, seront assez fortes pour « se passer de symbole, déchirer le voile usé des reli- « gions et pénétrer dans le sanctuaire philosophique. « M. Damiron, entre autres très nombreux dans l'Uni- « versité, enseigne, en toutes lettres, cette doctrine, avec « une franchise qui honore même l'erreur à mes yeux. « Vous ne l'avez jamais formulée nettement ; mais, je « le répète, on vous accuse de l'avoir au fond de votre « enseignement, et d'une manière d'autant plus dange- « reuse qu'elle s'insinue comme un poison caché, à « votre insu sans doute et à l'insu de ceux qui s'en « nourrissent.

« C'est sous cette préoccupation que j'ai lu attentive- « ment, et avec toute l'équité dont je suis capable, « votre volume, et il m'a paru qu'il donne prise en « quelques endroits à cette accusation. C'est ainsi que « vous dites, page 64 : « On arrive ainsi à un jugement « pur de toute réflexion, à une affirmation sans mélange « de négation, à l'intuition immédiate, fille légitime de « l'énergie naturelle de la pensée, comme l'inspiration « du poète, l'instinct du héros, l'enthousiasme du « prophète. » Cette assimilation de la religion avec « les choses purement naturelles, se retrouve indiquée « dans votre Introduction, quoique d'une manière où « il n'y a rien à redire, si ce n'est à cause des passages « contenus dans le cours de l'ouvrage. Outre ce précé-

« dent, je vous citerai encore cette phrase de la page
« 185 : « On a dit qu'il n'y a pas d'homme supérieur
« sans quelque grain de folie ; mais cette folie, comme
« celle de la Croix, est la partie divine de la raison.
« Cette puissance mystérieuse, Socrate l'appelait son
« démon. Voltaire l'appelait le diable au corps. » A la
« fin de votre leçon sur le mysticisme, où vous semblez
« envelopper le mysticisme chrétien dans la même
« réprobation avec le mysticisme philosophique, vous
« dites en propres termes : « Entre un être fini tel que
« l'homme et Dieu, substance infinie et absolue, il y a
« le double intermédiaire et de ce magnifique univers
« à nos regards, et de ces vérités merveilleuses que la
« raison conçoit, mais qu'elle n'a point faites. Le seul
« moyen qui nous soit donné de nous élever jusqu'à
« l'être des êtres, sans éprouver d'éblouissement, ni de
« vertige, c'est de nous en rapprocher à l'aide du
« divin intermédiaire. » Lequel ? Évidemment celui
« dont il vient d'être question. N'est-ce pas la négation
« positive de la révélation ? Car si elle existe, c'est le
« moyen de se rapprocher de Dieu ; et le divin inter-
« médiaire dont vous parlez n'est pas le seul. Enfin,
« au dernier alinéa de la 16e leçon, vous enseignez
« positivement que le Christianisme est la forme publique
« du culte intérieur de la raison. C'est du moins ce qui
« me semble clairement ressortir de vos expressions :
« La philosophie pose donc le fondement naturel du
« culte public dans le culte intérieur de l'adoration.
« Mais arrivé là, pour ainsi dire, en face du Christia-

« nisme, la philosophie s'arrête. » Et plus haut, dans le
« même alinéa, vous avez dit que le culte public a
« pour fondement ; d'une part, la tendance du culte
« intérieur à s'exprimer ; d'autre part, de le préserver,
« par un juste retour, de tout égarement. Voilà donc le
« Christianisme réduit à n'être que l'expression et le
« préservateur du culte national. Le résumé de la doc-
« trine (page 477) offre précisément le résumé de la
« même erreur : « Nous voici donc arrivés de degrés
« en degrés à la religion ; nous voici en communion
« avec toutes les grandes philosophies, qui toutes pro-
« clament un Dieu, et en même temps, avec les reli-
« gions qui couvrent la terre, avec la religion chré-
« tienne, incomparablement la plus parfaite et la plus
« sainte. » La religion chrétienne est encore assimilée
« aux religions, avec ce seul caractère distinctif qu'elle
« est la plus parfaite et la plus sainte. Cela est vrai
« dans l'hypothèse où les religions, et la nôtre avec elles,
« ne sont que des symboles plus ou moins parfaits de
« la même vérité philosophique. Mais le Christianisme
« a une autre prétention ; il est la seule vraie religion.

« Vous continuez en accusant l'infériorité de la philo-
« sophie vis-à-vis de tous les cultes, même les plus
« imparfaits, tant qu'elle ne parvient pas à la religion
« naturelle, celle que nous révèle la lumière naturelle
« accordée à tous les hommes. Mais une fois parvenue
« là, elle peut se présenter à son tour au genre humain ;
« car elle lui parle de Dieu au nom de tous ses besoins
« et toutes ses facultés, au nom de la raison et au nom

« du sentiment. Ce qui faisait tout à l'heure la supé-
« riorité de la religion, c'est qu'elle s'attaquait au sen-
« timent de l'homme, en lui donnant un père, un
« témoin, un consolateur, un juge. La philosophie le
« fait à son tour : et qui plus est, elle rend à la religion
« son principe, entouré de lumière, élevé au-dessus de
« toute incertitude. Il résulte de l'ensemble de toutes
« ces choses que la philosophie, si elle n'est pas supé-
« rieure, est du moins l'égale de la religion. Or cela ne
« peut pas être soutenu orthodoxement. En effet, le
« Catholicisme se pose comme une révélation sur-
« naturelle, suprarationnelle, directe de Dieu. Quant à
« la doctrine et la forme essentielle du culte, nulle
« part, vous ne le niez positivement ; mais dans tous
« les passages que je viens de vous citer, le contraire
« est implicitement soutenu et enseigné. D'après vous,
« l'homme n'a que la raison pour aller à Dieu. D'après
« nous, Dieu veut le conduire, dans sa connaissance et
« son amour, plus haut, et plus loin, que ne peut aller la
« raison ; il lui assigne une fin surnaturelle, et lui
« parle pour la lui révéler, ainsi que les moyens de
« l'atteindre. D'après vous, la théodicée philosophique
« parle à l'homme au nom de tous ses besoins et de
« toutes ses facultés. D'après nous, cela est vrai, mais
« seulement hypothétiquement, c'est-à-dire dans le
« cas où l'homme ne serait qu'un homme, n'aurait que
« des besoins et des facultés naturels. Mais la fin surna-
« turelle emportant des moyens surnaturels, des
« forces surnaturelles, des besoins surnaturels, des

« facultés surnaturelles, vous voyez que cela n'est plus
« vrai.

« Vous me direz : « Mais je n'ai voulu faire que de
« la philosophie ; je n'ai pas voulu empiéter sur le
« domaine religieux. » Mais alors, il ne fallait pas
« insinuer une erreur qui est la négation formelle du
« Catholicisme. De plus, vous pouviez fort bien, vous
« deviez peut-être pour être complet sur Dieu, dire un
« mot de ses communications possibles directement
« avec l'homme, non pas par la raison, mais par un
« moyen extérieur et public, en un mot la parole de
« Dieu, soutenue de miracles et produisant la foi.
« Tout cela est du très pur domaine de la philoso-
« phie.

« Pour ma part, je suis certain, Monsieur, que ces
« petites inexactitudes, mais grandes par l'importance
« de tout ce qui sort de vous, vous sont échappées,
« sans que vous en ayez eu conscience. Mais d'autres
« moins bienveillants, soit parmi nous, soit même
« parmi les rationalistes de l'Université, y voient un
« système arrêté, et marchant à couvert pour mieux
« atteindre son but, en évitant les obstacles. La loyauté
« de votre caractère me persuade qu'il n'en peut être
« ainsi : c'est elle qui me donne la confiance dont cette
« lettre vous portera la manque. Mais il m'est pénible
« de vous voir en butte à de pareilles accusations et
« d'être forcé moi-même de reconnaître, dans vos
« ouvrages, que tout fondement ne leur manque pas.
« Pourquoi ne pas mettre un terme à ces divisions en

« vous prononçant catégoriquement. Si vous admettez « la notion surnaturelle du Catholicisme, telle que je « viens de vous le dire, pourquoi se taire ? Ce serait le « coup de grâce à tous vos ennemis. Si au contraire, « vos convictions ne vont pas jusque-là, il serait digne « de la noblesse de vos sentiments de nous dire fran- « chement : « Je n'admets pas le caractère surnaturel du « Christianisme ; je ne suis pas son ennemi ; je suis « son allié ; mais enfin je ne suis pas des vôtres. » Au « lieu d'être mal jugé, comme vous l'êtes, par les « catholiques, et plus encore peut-être par les rationa- « listes, qui vous accusent de manquer du courage de « vos convictions, vous seriez honoré et respecté de « tous.

« Puisque j'ai été franc jusque-là, Monsieur, je le « serai jusqu'au bout. Un de vos vieux élèves, mon « ami, auquel je communiquais mes impressions sur « vos sentiments catholiques, me répondait dernière- « ment : « M. Cousin veut ménager les uns et les « autres ; il ne veut pas être en guerre ouverte avec « vous ; et pour en venir là, il vous joue. Mais il est « toujours rationaliste, et il vous fera toujours la « guerre par insinuation. Tenez, je vous défie de le « faire se prononcer, même vis-à-vis de vous, par écrit, « sur la question fondamentale du caractère surnaturel « du Christianisme. » J'ai la confiance que je ne serai « pas vaincu dans ce défi, et que vous voudrez bien « me répondre, au milieu de tant d'occupations, tout « simplement : « Je l'admets, ou je ne l'admets pas. »

« Vous voyez, Monsieur, si je compte sur votre « bonne amitié. Recevez, je vous prie, en retour, l'ex- « pression de mes sentiments respectueux et dévoués.

« F. Paul-Ceslas Loyson,
« des Frères prêcheurs. »

Peut-être ces réserves de l'abbé Cognat, du P. Lacordaire, du P. Hyacinthe Loyson, personnes d'ailleurs très bienveillantes, auraient-elles dû donner à penser à M. Cousin ; et si un simple journaliste se croyait tenu à cette réticence, comment la Congrégation de l'Index pourrait-elle se montrer plus indulgente, quand la question lui serait déférée ? Il faut avant tout se corriger et effacer l'hérésie. La réponse de Rome était prévue ; et il y avait imprudence à la provoquer. Il est probable que deux ou trois années se passèrent encore sans que M. Cousin crut devoir faire de plus actives démarches. Il les reprit certainement au commencement de l'année 1856 ; et il s'en ouvrit d'abord à l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, et à l'archevêque de Paris, Mgr Sibour. L'Église n'avait pas de personnages plus éminents ; et tous deux étaient disposés à servir de leur mieux cette entreprise. Quel était le motif de M. Cousin pour la tenter de nouveau ? Il avait été fort souffrant à cette époque ; et durant les méditations que lui permettait la maladie, il est possible qu'il ait résolu d'accomplir enfin son projet. Il fallait se mettre en rapport direct avec le Saint-Père ; mais avant de lui écrire, la déférence due au chef de la catholicité exigeait qu'on en obtînt la permission. C'était

sans doute à ces préliminaires que Mgr l'archevêque de Paris s'était prêté volontiers ; c'était pour l'en remercier que M. Cousin avait à lui rendre visite. Quant à Mgr Dupanloup, il avait dès longtemps des relations avec M. Cousin ; et malgré les ardentes controverses dans la Commission de 1849, l'affection était demeurée en même temps que l'estime.

Lettre de Mgr l'évêque d'Orléans :

Orléans, le 6 avril 1856.

« Monsieur,

« Je reçois une lettre de Mgr de Paris. Avant sa « lettre, je pensais qu'il vaudrait peut-être mieux ne « pas attendre jusqu'à vendredi pour lui faire votre pe- « tite visite. Peut-être même est-il préférable que vous « y alliez sans moi. Jugez tout cela, et décidez. Je me « tiens toujours à vos ordres. Mais auriez-vous la grande « bonté de m'écrire immédiatement un mot, pour me « dire ce que vous préférez, afin que je réponde moi- « même à Mgr de Paris, et lui annonce soit notre visite « de vendredi matin, soit la vôtre plutôt ?

« Mille bien dévoués hommages,

« Félix, évêque d'Orléans. »
(Mgr Dupanloup).

Monseigneur Morlot, archevêque de Paris, avait fait auprès de Sa Sainteté la démarche qu'on désirait de lui, fort heureux de contribuer, pour sa part, à ce triomphe de l'Église, obtenant le désaveu de la philosophie. Le

Saint-Père avait accueilli avec bienveillance cette ouverture ; et tout était ainsi disposé pour engager M. Cousin à faire un dernier pas. On se croyait certain de l'obtenir de lui, du moment qu'il se serait adressé directement à Sa Sainteté. De son côté, il n'était pas aussi avancé que ses amis du clergé le supposaient. Cependant, il se décidait à écrire au Pape ; et sa lettre du 24 avril 1856 indique bien où en était sa conscience :

« Très Saint-Père,

« Monseigneur l'archevêque de Paris a bien voulu me « communiquer une lettre de votre Sainteté, remplie « de tant de bonté et si digne du cœur paternel de « Pie IX, que je cède au besoin de vous en exprimer « ma sincère et profonde reconnaissance. Oui, très « Saint-Père, on vous a dit vrai : loin de nourrir un « mauvais dessein contre la religion chrétienne, j'ai « pour elle les sentimens de la plus tendre vénération; « j'aurais horreur de lui porter directement ou indirec- « tement la moindre atteinte. C'est dans le triomphe et « la propagation du Christianisme que je place toutes « mes espérances pour l'avenir de l'humanité. Affligé « d'avoir vu autrefois mes intentions trahies par de « fausses apparences, j'ai voulu, en ces derniers temps, « faire un livre de philosophie entièrement irrépro- « chable ; et ne me fiant point à mes sentiments les plus « sincères, à mes études, à mon âge, j'ai recherché le « conseil d'amis sages et pieux, d'ecclésiastiques éclairés « et autorisés. Ces sacrifices d'amour-propre ne me

« sont rien auprès du grand but que je poursuis, l'éta-
« blissement d'une philosophie irréprochable, alliée
« sincère du Christianisme. Si donc, malgré tous mes
« soins et ceux de mes doctes conseillers, quelques
« passages nous avaient échappé qui pussent troubler
« le cœur de votre Sainteté, qu'on me les signale, et je
« les ôterai de bien bon cœur, ne demandant qu'à me
« perfectionner sans cesse, et moi et mes humbles
« écrits.

« Tels sont mes sentiments, très Saint-Père. Fiez-
« vous à votre cœur, et, j'ose le dire aussi, à ma parole ;
« c'est celle d'un homme qui n'a jamais trompé per-
« sonne, et qui, touchant au terme de sa carrière et
« voué à la retraite, ne connaît aucun intérêt, sur la
« terre, capable de lui faire prendre un masque et dé-
« guiser ce qu'il croit la vérité.

« Je mets, très Saint-Père, à vos pieds l'hommage
« de mon filial respect.

« V. COUSIN. »

24 avril 1856.

Quand on a connu M. Cousin, on ne peut douter un instant de son absolue sincérité. Personne ne saurait se flatter d'avoir eu plus de sympathie que lui pour le Christianisme, plus de respect, plus d'admiration, plus de tendresse. Dans aucun de ses ouvrages, il n'a jamais exprimé des sentiments suspects. Mais jamais non plus, il n'a renoncé à son indépendance de philosophe. C'est une philosophie irréprochable qu'il veut établir ; et la sienne peut à bien des égards remplir cette condition ;

mais ce que l'Église reproche à la philosophie, c'est d'être la philosophie, et elle la somme d'abdiquer. M. Cousin est prêt à se corriger; mais en acceptant son offre, on lui demande encore plus.

Voici encore quelques lettres de Mgr Maret :

La Baume, par Salernes (Var), 23 septembre 1856.

« Monsieur et cher ami,

« Il me tarde beaucoup d'avoir des nouvelles de « votre santé. J'espère que le séjour de Fontainebleau « vous est très salutaire; mais j'ai besoin d'en avoir « l'assurance. Je me demande aussi où en est l'affaire « de Rome. Puisque vous avez bien voulu me per- « mettre d'être votre ami, je ne puis rester indifférent « à rien de ce qui vous touche. Ma pensée vous accom- « pagne souvent dans les allées de votre magnifique « forêt; et je crains que vous n'y soyez un peu trop seul. « Pour moi, après avoir traversé l'Auvergne, la Lozère « et le Gard, et m'être arrêté plusieurs fois pour voir « des parents, des amis, ou pour des affaires, je suis « arrivé au terme de mon voyage, chez un de mes « meilleurs amis, au sein des montagnes de la Provence, « dans un site ravissant, au milieu d'eaux jaillissantes, « et dans le plus frais ombrage. Je voudrais vous mon- « trer cet admirable paysage, dont le prix est doublé « pour moi par le charme de l'hospitalité la plus cor- « diale et la plus aimable. Je goûte ici un repos parfait; « et j'oublie volontiers l'agitation trop souvent stérile de

« nos journées de Paris. Je resterai ici jusque vers le « 15 octobre. J'espère donc y recevoir une bonne lettre, « qui me parlera un peu d'une santé qui m'est infini- « ment chère, et me rassurera complètement.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes « sentiments respectueux et les plus affectueusement « dévoués.

« Maret. »

Mgr Maret, évêque de Sura, écrit à M. Cousin, quelques jours après, pour le féliciter de sa lettre :

Paris, 1er mai 1856.

« Très honoré et très cher Monsieur,

« Mgr l'archevêque est enchanté de votre lettre ; il « en est heureux. Toutefois, il craint que ces mots : « Alliée sincère du Christianisme », dans la phrase : « Les sacrifices d'amour-propre ne sont rien auprès du « grand but que je poursuis dans l'établissement d'une « philosophie irréprochable, alliée sincère du Christia- « nisme » ; il craint, dis-je, que ces derniers mots ne « donnent de l'ombrage au S. Pontife. Il vous prie de « vouloir bien les supprimer. Au fond, ils n'ajoutent « rien à votre pensée et peuvent réellement avoir des « inconvénients. La phrase finissant à « Irréprochable » « rend entièrement votre idée. Le mot Terre, à la fin de « la page, a été oublié. Soyez donc assez bon pour « transcrire de nouveau cette lettre. Je l'enverrai cher-

« cher ce soir à 5 heures, parce qu'elle doit partir de-
« main.

« C'est pour ne pas vous faire parler que je vous écris,
« et que je ne vais pas vous trouver. De grâce, soignez-
« vous de manière à vous débarrasser vite et complète-
« ment de cette vilaine grippe. Votre santé est infini-
« ment chère à tous vos amis ; et vous me permettez
« bien de me ranger parmi eux. Veuillez donc croire
« à l'affectueux et respectueux dévouement de tout
« votre

« H. Maret. »

Paris, 8 février 1857.

« Très cher Monsieur,

« Je dois revoir demain le Nonce ; je vous rendrai
« compte de cet entretien. En attendant, je vous sup-
« plie de bien vous soigner, et de ne vous laisser aller
« à aucune préoccupation capable de vous agiter. Je
« serais allé vous voir ; mais je ne veux pas vous faire
« parler.

« Mille respects et dévouement bien tendre.

« H. Maret. »

7 juin 1858.

« Très honoré Monsieur,

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de M. Re-
« nan. Il est écrit avec esprit, et il renferme des preuves
« nombreuses d'une sincère admiration et d'une sym-
« pathie vraie pour une gloire qui m'est bien chère.
« Cependant, il ne vous rend pas toute la justice qui

« vous est due ; et la postérité sera plus équitable. Il est
« un point toutefois et le plus important sur lequel
« peut-être elle confirmerait le jugement de M. Renan, si
« rien de nouveau n'intervenait. Permettez-moi de vous
« dire toute mon impression ; je crois que vous ne pou-
« vez pas douter de mon affectueux dévouement, que
« votre bonté autorise donc toute la liberté de ma pa-
« role. Le dirai-je ? Votre politique religieuse me paraît
« appréciée avec sagacité et vérité. Mais quel sera son
« résultat définitif ? On peut, hélas ! l'entrevoir. La ré-
« serve respectueuse et sympathique que vous avez
« gardée, que vous gardez encore envers le Christia-
« nisme, sera interprétée contre lui, comme le fait au-
« jourd'hui M. Renan ; et en définitive, vous, illustre
« maître, qui n'avez de passion profonde que pour
« le vrai et le bien, vous n'aurez travaillé que pour l'in-
« crédulité, et peut-être pour le scepticisme. Cette pen-
« sée me désole ; les larmes me viennent aux yeux en
« écrivant ces mots. Dans l'état de l'esprit humain,
« après tant d'expériences faites, le déisme n'est pas un
« poste tenable ; et de plus en plus, on sera hautement
« chrétien, ou hautement sceptique. De quel côté sera
« le grand nom de M. Cousin ? Cette admiration si
« vive, cette intelligence si pénétrante du Christianisme,
« cette sympathie si tendre pour lui, tout ne lui aura-
« t-il donc été donné que pour aider à la ruine, si elle
« était possible, de la religion nécessaire, de la religion
« parfaite, de la religion divine ?

« Cher et illustre maître, songez-y. Vous ne vous ap-

« partenez pas à vous-même. Vous appartenez à l'huma-
« nité, à l'avenir, à Dieu; j'ajoute, à Jésus-Christ. Il n'y a
« pas d'autre voie de salut. Quelques difficultés histo-
« riques, vues et méprisées par tant d'esprits supérieurs,
« arrêteront-elles donc toujours le sublime esprit qui
« va si naturellement à tout ce qui est vrai, grand,
« beau, divin? Et ce grand nom dans la balance des
« idées humaines, combien ne pèsera-t-il pas? Je vou-
« drais, cher Monsieur, que vous pussiez lire dans mon
« cœur. Je ne crains pas de dire qu'il n'y en a pas qui
« vous soit plus tendrement, plus respectueusement
« dévoué. Ne voyez donc qu'un cri du cœur dans cette
« lettre. Je sais que vous avez une pitié inaltérable pour
« vos ennemis. Puissiez-vous consoler vos vrais amis,
« mettre le comble à votre gloire en rendant à Dieu et
« à son Christ tout l'honneur qui leur est dû!

« Mille respects les plus tendres.

« H. Maret. »

Mgr Maret remplissait son devoir d'ecclésiastique, au même titre que tous les autres. Il ne transigeait pas plus qu'eux sur l'autorité de l'Église et de la foi; mais il se croyait autorisé à être plus pressant que personne. Il était en relations intimes et fréquentes avec M. Cousin; il habitait, à la Sorbonne, dans le même bâtiment que lui: et les rencontres étaient presque journalières. A l'époque où il écrivait ces lettres, il était doyen de la Faculté de théologie de Paris, où il professait le dogme. Nommé évêque de Vannes en 1860, sa nomination

n'avait pas reçu l'approbation de Rome, parce qu'on le trouvait trop gallican. Comme dédommagement, on le nomma évêque de Sura « in partibus ». L'abbé Maret s'était fait connaître, au début de sa carrière, par des ouvrages fort sérieux contre le panthéisme et contre l'enseignement universitaire. Ce pouvait être un grief et un motif d'éloignement pour M. Cousin ; mais il n'avait point gardé de rancune contre des critiques qui s'attaquaient peut-être à lui personnellement. Il vivait en bonne intelligence avec M. le Doyen, dont le gallicanisme ne lui déplaisait pas. Mgr l'évêque de Sura est devenu primicier du chapitre de Saint-Denis en 1873. Il était plus jeune que M. Cousin d'une douzaine d'années.

Le Pape mit deux mois à répondre à la lettre du 24 avril 1856. La Cour de Rome ne se presse jamais dans aucune de ses décisions ; on ne saurait l'en blâmer. Les intérêts qui lui sont remis sont tellement graves qu'ils méritent l'attention la plus scrupuleuse. Rome d'ailleurs est habituée à traiter avec les siècles ; et la durée ne se mesure pas pour elle comme pour les autres autorités sur cette terre. Le Catholicisme, héritier vrai du dogme chrétien, a vécu déjà dix-neuf siècles ; il peut se dire qu'il a un avenir sans bornes, du moins pour des regards humains ; et les gens qui lui prédisent une fin prochaine ont une bien courte vue. Il n'y a donc pas à s'étonner d'un retard qui n'avait rien d'extraordinaire. La curie romaine devait être heureuse de la communi-

cation de M. Cousin ; mais elle n'avait pas à montrer d'empressement. Il importait de bien peser la valeur des termes qu'on emploierait pour répondre. Le sens de la réponse n'avait rien de douteux ; mais la forme n'était pas sans importance ; il fallait l'étudier, pour en prévoir toutes les conséquences. D'ailleurs, le pape s'excuse lui-même de ce long retard.

La réponse de Sa Sainteté, écrite en latin selon le rite officiel, est tout ce que l'on pouvait attendre : bienveillance paternelle, charité, estime du talent de M. Cousin, félicitations pour les combats qu'il a livrés aux mauvaises doctrines, tout cela réjouit le cœur du Saint-Père ; mais en retirant tout ce qui pourrait causer du scandale, « M. Cousin doit déclarer qu'il croit aux dogmes traditionnels de l'Église catholique, » et spécialement à l'incarnation du fils co-éternel au père.

(Traduit du latin.)

A notre cher fils, Victor Cousin,

Pie IX, Pape.

« Cher fils, recevez notre salut et notre bénédiction « apostolique. Vous ne vous étonnerez pas si nous « répondons si tard à vos lettres du 30 avril dernier, « qui ne nous ont été remises que le 14 du présent « mois de juin par le vénérable frère Marie Dominique, « archevêque de Paris. Vos lettres nous ont certaine- « ment donné une joie peu ordinaire, parce que nous « connaissons, cher fils, de quelle puissance d'esprit « vous êtes doué, ainsi que l'attestent les nombreux

« ouvrages que vous avez publiés et qui montrent que
« vous avez atteint le dégré de vertu nécessaire à un
« chrétien et qui sied surtout à un philosophe. En
« effet, s'il convient au sage de demander les conseils
« d'hommes distingués par leurs lumières et leur
« piété, ce que vous me dites avoir fait, il appartient à
« un chrétien d'attendre le jugement de ce siège apos-
« tolique, sur les matières qui se rapportent à la reli-
« gion, puisque vous avez une louable docilité. Aussi,
« nous vous en félicitons vivement ; et nous vous
« embrassons dans notre bienveillance paternelle et
« dans notre charité ; car, si jadis vous nous avez
« causé quelque déplaisir et quelque douleur par vos
« écrits, à nous qui sommes divinement chargé de con-
« server la bonne doctrine, maintenant que vous vous
« déclarez prêt à soumettre au jugement de ce siège
« apostolique, ces mêmes écrits, vous nous avez causé
« une joie bien vive. Mais, pour que cette joie soit
« perpétuelle, nous le demandons humblement à Dieu,
« tout-puissant auteur de tous les biens, par nos
« prières constantes et ardentes, et l'implorons de sa
« miséricorde autant que nous l'espérons. C'est donc
« avec cet espoir que nous écrivons ces quelques mots,
« dans notre affection paternelle, sans rappeler tout ce
« qui dans vos écrits serait à corriger ou à compléter.
« La concision d'une lettre ne le permettrait pas :
« mais nous nous bornerons à dire ce qui nous tient le
« plus à cœur pour votre salut et le salut des autres.
« On doit vous adresser cette louange que vous avez

« combattu ces affreuses pestes de doctrines qui ont
« déshonoré la France dans le siècle dernier ; et que,
« dans votre récent ouvrage, il y en a qui sont dignes
« de votre esprit et qui méritent tout éloge. Néanmoins,
« nous ne pouvons vous cacher que, même dans cet
« ouvrage et dans bien d'autres ouvrages antérieurs, il
« manque bien des choses qui nous assureraient de la
« pureté de votre foi, et qu'il s'en trouve même quel-
« ques-unes que la doctrine de la religion ne peut pas
« entièrement approuver. Aussi, nous désirons vive-
« ment, et nous vous supplions, cher fils, que vous
« déclariez publiquement que vous en retirez absolu-
« ment tout ce qui pourrait causer du scandale, que
« vous croyez aux dogmes traditionnels de l'Église
« catholique, que vous repoussez tout ce qu'elle con-
« damne. Nous vous exhortons donc de toutes nos
« forces, en employant les expressions mêmes du
« grand saint Léon, notre prédécesseur, « de rejeter
« les opinions de la sagesse mondaine, que Dieu déteste,
« et qui n'ont jamais mené personne à la connaissance
« de la vérité, que vous vous mettiez bien dans l'esprit
« ce que vous lisez dans le Symbole, que vous croyiez
« le fils de Dieu co-éternel à son père, qui a fait toutes
« choses, sans qui rien n'a été fait, qui a été engendré
« selon la chair jusqu'à la fin des temps, qui a été cru-
« cifié corporellement, qui est mort, qui a été ressucité,
« qui a été élevé au-dessus de toutes les dominations
« célestes, assis à la droite de son père, pour juger les
« vivants et les morts, qui viendra avec la même chair

« qu'il avait en montant au ciel. » (Serm. 46.) Ces « dogmes de la foi nous ont été révélés après la chute « de l'homme, parce que nous n'y pourrions trouver « aucun lien avec la sagesse humaine, ni jamais les « soumettre à notre intelligence, parce qu'ils sont d'un « ordre surnaturel, et qu'ils dépassent la portée d'une « intelligence finie, qu'ils s'appuient sur la révélation « que Dieu en a faite, que l'obéissance à la foi nous « est par conséquent nécessaire, et que cette obéissance « est parfaitement raisonnable. Comme vous le voyez, « cher fils, nous ne vous demandons que ce que tout « catholique doit nécessairement confesser pour être « sauvé. Nous ne vous proposons rien que l'Église « catholique n'ait toujours et partout enseigné, selon « Cyprien, comme le domaine de l'unité et de la vérité. « Nous ne l'exigerions pas de vous si nous n'y étions « pas poussé par notre charité paternelle envers vous, « par l'amour que nous portons au reste des fidèles, et « enfin par le devoir de nos fonctions apostoliques. Il « est évident en effet que, si vous n'acceptiez pas entière- « ment la foi de l'Église catholique, il est impossible « d'obtenir le salut éternel. Il est évident aussi que « vos ouvrages, remplis d'une vaste science et quoique « louables à bien des égards, ont été pour beaucoup « d'hommes une occasion de scandale et de ruine. « C'est là ce qui fait que nous ne pouvons garder le « silence sur une chose si importante. Mais, nous « n'oublions pas non plus que Dieu est riche en misé- « ricorde, qu'il a bien voulu vous pousser à rechercher

« la piété et la vérité. Nous le prions et le conjurons « que, par sa grâce céleste, il achève son œuvre en « vous, afin que tous reconnaissent non seulement la « supériorité de votre esprit, mais la docilité de votre « cœur, à la consolation incroyable de notre esprit, à « la joie extrême de toute l'Église, à la gloire de votre « illustre nom, et pour votre plus grand bien spirituel. « Enfin, pour témoigner de notre charité paternelle « envers vous, et comme augure de tous les dons « célestes, nous vous donnons, de l'affection de tout « notre cœur et à perpétuité, cher fils, notre bénédic- « tion apostolique.

« Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 23 juin « 1856, la onzième année de notre pontificat.

« Signé : Pie IX. »

Quand on occupe le trône pontifical, on ne doit pas tenir un autre langage ; et les exigences de Pie IX ne sont que ce qu'elles doivent être. Il a même quelque raison de conjecturer que M. Cousin ne s'en tiendra pas à la lettre qu'il lui a écrite, et qu'il accomplira l'œuvre de son salut, en adoptant sans réserve le dogme orthodoxe.

Cette lettre, quelque bienveillante qu'elle fût, était de nature à inquiéter M. Cousin. Ainsi qu'il était facile de le prévoir, on attendait de lui une soumission à laquelle on avait peut-être quelque droit ; mais à laquelle il ne pouvait consentir. C'était toujours le « Non possumus » qui s'élevait des deux côtés, et qui, des deux côtés, était également invincible. Qu'en pensa M. Cousin ?

S'aperçut-il du piège qu'il s'était en quelque sorte dressé à lui-même? Ce n'est pas probable. Il est vrai qu'une négociation, entamée comme celle-ci, ne pouvait se terminer par une brusque retraite. Par déférence pour Sa Sainteté, par respect humain, il fallait quelque temporisation. Peut-être même que, de part et d'autre, on ne renonçait pas encore à tout espoir. Le pape avait certainement de sérieux motifs pour attendre le complément d'une démarche spontanée. Pour lui, il n'y avait aucune perplexité; ce n'était pas lui qui avait pris l'initiative. M. Cousin avait dû recevoir la lettre du Saint-Père vers la fin de juin, probablement par l'intermédiaire de la nonciature. C'était, à ce qu'il semble, avec le nonce apostolique qu'il fallait d'abord s'entendre, puisque l'entretien était facile avec lui, et que les échanges d'idées pouvaient se faire dans de nombreuses conversations. L'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, était au courant de ces détails; et l'ardeur de son zèle ne lui permettait guère de s'abstenir. Il avait peut-être conseillé lui-même la visite au Nonce, et dès le 4 juillet, il s'informait si elle avait eu lieu, comme sans doute il avait été convenu après la réception de la lettre papale.

Évêché d'Orléans.

Orléans, le 4 juillet 1856.

« Monsieur,

« Permettez-moi de vous demander si vous avez fait « votre visite au Nonce. Je voudrais bien le savoir, « avant d'écrire au cardinal d'Andréa.

« Vous me pardonnez cette importunité. C'est vous
« redire tous mes bien dévoués sentiments en N. S.

« FÉLIX, évêque d'Orléans. »

Mgr l'évêque d'Orléans était dans sa résidence; mais elle était assez près de Paris pour que la correspondance fût peu retardée. Il mettait plus d'impatience que M. Cousin, pour cette visite à Mgr le Nonce apostolique.

Mgr le cardinal d'Andréa était napolitain; né en 1812, il devait mourir en 1868. Il exerçait sans doute dans la Curie des fonctions qui le mettaient aisément en rapport avec le pape, celles de secrétaire d'État. Autrement, l'évêque d'Orléans ne se serait pas adressé à lui; et il eût pensé à tout autre prélat.

La conversation de M. Cousin avec le nonce devait avoir lieu, sur l'instance de Mgr Dupanloup; et M. Cousin, forcé par le soin de sa santé de s'éloigner de Paris, écrivait à Mgr le Nonce :

A Monsieur le Nonce,

Paris, 9 juillet 1856.

« Monsieur le Nonce,

« Je pars samedi pour les eaux des Pyrénées, par
« l'ordre exprès de mon médecin, et pour prévenir le re-
« tour du mal qui a pensé m'emporter, il y a six semaines.
« J'ai le plus vif regret d'être ainsi contraint, bien mal-
« gré moi, de différer de répondre à la lettre de Sa
« Sainteté, que vous m'avez remise, il y a quelques
« jours. Cette lettre, je vous l'ai dit sur le champ, et
« j'aime à vous le répéter, m'a pénétré de reconnais-

« sance pour les sentiments affectueux et paternels
« dont elle est remplie. En même temps, je ne puis vous
« dissimuler la surprise et la douleur que j'ai éprouvée,
« en entendant ce que vous avez eu la bonté de me lire
« de la lettre de M. le cardinal secrétaire d'État. Si je
« l'ai bien comprise, la seule espérance qui m'est laissée,
« le seul avantage que je puisse obtenir, c'est de mériter
« qu'on insère dans le décret de censure cette clause :
« Laudabiliter se subjecit. Mais je suis trop loyal, Mon-
« seigneur, pour ne pas vous dire qu'il me paraît im-
« possible de me soumettre à une censure dont j'ignore
« les motifs, et d'approuver un procédé qui semble
« consister à me refuser la connaissance des passages
« qu'on incrimine dans mon ouvrage, afin de m'empê-
« cher de les corriger, et de rendre par là une censure
« inévitable. J'ai besoin de quelque temps pour dissiper
« l'impression pénible que m'ont faite les paroles de
« M. le secrétaire d'État. D'ailleurs, M. l'archevêque est
« absent, ainsi que M. l'évêque d'Orléans et M. de
« Falloux sont absents. A mon retour, vers le milieu du
« mois prochain, je consulterai mes amis, et vous re-
« mettrai, pour notre très Saint-Père, une réponse réflé-
« chie, qui sera mon dernier mot sur cette triste
« affaire.

« Agréez, Monsieur le Nonce, l'expression sincère
« de mon profond respect et de mon dévouement.

« V. Cousin. »

M. Cousin exprime très vivement ses impressions ;

et cela se conçoit, dans l'état d'esprit où il était à ce moment. Il s'était imaginé faire un grand sacrifice en soumettant ses ouvrages à la censure du Saint-Siège ; c'était en effet une condescendance excessive ; mais elle ne pouvait pas être accueillie autrement qu'elle ne l'était. Il était sage de consulter des amis ; mais il eût été sage aussi de les bien choisir. Mgr Dupanloup, par le caractère dont il était revêtu, ne pouvait conseiller que l'absolue soumission. M. de Falloux, sans être dans les ordres, était plus décidé peut-être qu'aucun membre du clergé. Pour lui-même, il n'eût pas été probablement fort docile au Pape, puisqu'il ne l'était pas à M. le comte de Chambord. Quand on prétendait gouverner sans appel la monarchie légitime, ne pouvait-on pas aller jusqu'à régenter le gouvernement pontifical, et se flatter de mieux comprendre ses intérêts qu'il ne les comprenait lui-même ? Quel conseil, de modération et de sagesse, devait-on attendre de la part d'un tel confident ?

Sur le point de quitter Paris, M. Cousin écrivait encore à Mgr le nonce apostolique :

« Monseigneur,

« Avant de partir, j'ai l'honneur de vous adresser, « pour les déposer entre les mains de notre très Saint-« Père, la dernière édition du livre tant attaqué, et « l'ouvrage que j'ai publié l'année dernière, et dont « quelques pages contiennent la suprême expression de « mes sentiments. J'ai marqué ces pages ; ce sont : « 1° Avertissement de cette 3e édition, pages VIII-XVI. Là

« Sa Sainteté verra si je distingue assez nettement l'ordre
« naturel et l'ordre surnaturel, la philosophie et la re-
« ligion. Je supplie Sa Sainteté de faire lire ces pages
« au père Perrone, ou à M. le cardinal d'Andréa. Je
« suis persuadé que l'un et l'autre y trouveront un
« motif décisif de ne pas me soumettre à une censure,
« dont il m'est impossible de comprendre l'utilité pour
« la cause de la religion ; 2° p. 308 à 313, mon opinion
« sur le stoïcisme, le mysticisme et le Christianisme. Il
« sera évident que m'accuser, comme le fait M. l'évêque
« de Poitiers, d'attaquer le Christianisme, sous le nom de
« mysticisme, est une calomnie véritable.

« Pardon, Monseigneur, des ennuis que tout ceci
« vous donne, et daignez croire à tous mes sentiments
« de respect et de reconnaissance.

« V. C. »

Vendredi matin, 11 juillet 1856.

La lettre suivante de l'archevêque de Paris est sans date ; mais elle doit se rapporter à cette phase de la négociation. La censure n'est pas encore prononcée :

Dimanche soir (1856 ?)

« Cher Monsieur,

« Je trouve votre seconde lettre en rentrant fort tard
« à l'archevêché, ayant passé toute la journée en courses
« diocésaines.

« Le P. Felix m'a toujours dit qu'il n'y avait rien
« de positivement officiel, mais que cela y ressemblait
« beaucoup, puisque, connaissant la disposition de la

« Congrégation, le P. Perrone affirme ce que nous « savons. Maintenant ce qui paraîtrait le plus à propos « et le plus efficace, ce serait, selon moi, de faire par- « venir une note où l'on dirait qu'ayant eu connais- « sance par le P. Felix d'une sorte d'ultimatum posé « par la Congrégation, on désire que le Saint-Père « soit informé, et la Congrégation aussi, de deux « choses :

« 1° Qu'on n'a aucun éloignement à faire disparaître « du livre des propositions qui seraient susceptibles « d'être interprétées dans un sens contraire à la doctrine « de l'Église, l'intention n'ayant jamais été d'attaquer « ou de blâmer ses croyances; mais que ce travail « ne pourrait être entrepris que pour une nouvelle « édition.

« 2° En second lieu, la préface de cette nouvelle édi- « tion, lorsque le moment de s'en occuper sera venu, con- « tiendrait des explications propres à éclaircir les points « qui seraient douteux, etc., etc., et qui auraient donné « lieu au blâme. On terminerait en disant qu'une réponse « par oui ou par non ne paraît guère possible ; c'est-à- « dire qu'on ne croit pas — et le P. Felix est de cet « avis — que toutes les critiques soient fondées, et « qu'on n'a pas non plus la pensée de contester la « justesse de telles autres. Mais pour s'expliquer à cet « égard, il faut un peu de temps et plus de liberté d'es- « prit qu'on n'en a maintenant.

« En ce qui me concerne, je verrai si je puis faire « quelque chose. Précédemment, je n'ai négligé aucune

« occasion d'agir et d'influencer dans le sens qui m'a
« paru le plus conforme à tous les intérêts. Si j'ai réussi
« en partie, je ne puis pas me flatter d'agir désormais
« avec le même succès.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, mes plus
« dévoués sentiments.

« Je ne doute pas qu'en tout ceci le P. Felix ne porte
« des intentions et des sentiments dignes d'un prêtre
« éclairé et vertueux. Voulant travailler au salut d'une
« âme qui est chère à lui et à plusieurs autres, et
« gagner tout à fait à la religion une intelligence supé-
« rieure et une âme si bien faite pour la goûter et la
« servir.

« P. N. Cardinal, archevêque de Paris. »

Il est évident qu'il manque, pour la suite de ce récit, une pièce assez importante : c'était la nomenclature de tous les passages que la Congrégation de l'Index ne pouvait approuver, et dont elle demandait la correction. Cette lacune est en partie comblée par l'Appendice que M. Cousin joint à sa lettre ; cet appendice donne l'explication de tous les passages incriminés. La date du 19 août ferait croire que ce travail, assez pénible, a dû être fait au retour des eaux. Loin de Paris, l'auteur ne pouvait se livrer aux recherches nécessaires ; il fallait qu'il fût revenu dans sa bibliothèque, ayant sous la main tous les livres qu'il avait à citer avec la dernière précision.

Quant à la nouvelle communication de Sa Sainteté,

le texte nous manque également. Il est clair qu'elle devait être conçue dans le même sens que la précédente. Ni le Pape, ni la Congrégation ne pouvaient changer d'avis ; ils n'avaient qu'à confirmer leurs décisions précédentes. M. Cousin ne pouvait pas davantage rien modifier au fond des siennes. Il était de bonne foi en déclarant de nouveau qu'il adhérait volontiers à tous les articles mentionnés dans la lettre apostolique. Il faisait des réponses décisives et péremptoires sur les points indiqués ; et il tirait sa justification de ses écrits depuis longtemps publiés. Tout cela était parfaitement exact et régulier. Mais la vraie question était toujours à résoudre. Le philosophe acceptait-il le dogme ? Ou restait-il le défenseur de la raison ? La philosophie se soumettait-elle à la théologie ? La conciliation était toujours impossible.

19 août 1856.

« Très Saint-Père,

« J'ai reçu la nouvelle communication que m'a « faite Monseigneur le Nonce, avec un inexprimable « mélange de satisfaction et de tristesse. Je m'afflige en « effet de voir que l'on ait à ce point surpris et troublé « le cœur de Votre Sainteté, qu'elle semble craindre « que j'aye ou combattu ou révoqué en doute et « affaibli le moins du monde, dans l'esprit des hommes, « les grandes vérités à la fois si nécessaires et si évi- « dentes, qu'elle veut bien me rappeler, tandis que je « n'ai cessé de témoigner de mon loyal et profond « respect pour les unes et que j'ai consacré ma vie à

« établir, à défendre, à propager les autres. En même « temps, il m'est bien doux de pouvoir consoler et « réjouir le cœur paternel de votre Sainteté, et de « répondre à tous les sentiments affectueux qu'elle « daigne m'exprimer, en l'assurant sincèrement que, « loin d'éprouver le moindre embarras à adhérer aux « divers articles mentionnés dans la lettre apostolique, « je le fais volontiers, pleinement et sans réserve. Sans « doute, une telle déclaration, avec mes intentions et « mes opinions bien connues, était superflue ; mais puis- « que le Père des fidèles, puisque Pie IX me la de- « mande, après l'avoir tant de fois consignée dans mes « différents ouvrages, je la renouvelle une fois de plus, « sans hésiter, par une juste condescendance pour une « autorité qui m'est chère.

« Afin qu'aucune incertitude ne subsiste dans l'esprit « de votre Sainteté, je rassemble ici, très Saint-Père, « sur les divers points indiqués, des réponses décisives « et péremptoires, tirées de mes écrits, depuis long- « temps publiés, et particulièrement des derniers.

« Par cet ensemble de citations, on voit, que j'ai « assez hautement fait paraître mes convictions. J'aime « à ajouter que je saisirai avec empressement toutes les « occasions qui se présenteront de rendre encore « hommage à la vérité. Fiez-vous à moi, très Saint- « Père : votre confiance ne sera point trompée. Jamais « le Christianisme ne souffrira de ma part le plus « petit dommage. Puissiez-vous un jour reconnaître « que, dans la mesure de mes forces et selon la nature

« de mes travaux, je n'ai pas été tout à fait inutile à « cette grande et sainte cause !

« Agréez, très Saint-Père, l'expression de mon pro- « fond respect et de mon filial dévouement.

« V. Cousin. »

Le 19 août 1856.

Appendice à la lettre du 19 août 1856.

I.

« Je joins ensemble les deux premiers articles, parce « qu'ils se rapportent au même chef, c'est-à-dire à « cette vieille accusation de panthéisme, que soule- « vèrent autrefois quelques expressions excessives, et « qui, depuis longtemps, a disparu devant les explica- « tions suivantes :

Des Pensées de Pascal, préface de la 1re édition, 1842 :

« A qui de grâce fera-t-on accroire que mes amis et « moi nous confondions le monde et Dieu, comme « Volney et Dupuis, et que nous soyons devenus les « tardifs adorateurs de cette religion de l'Univers-Dieu, « que nous avons combattue à outrance, pendant toute « notre jeunesse ?

« Parlons sans détour : Qu'est-ce que le panthéisme ? « Ce n'est pas un athéisme déguisé, comme on le dit ; « non, c'est un athéisme déclaré. Dire, en présence de « cet univers si vaste, si beau, si magnifique qu'il

« puisse être : Dieu est là tout entier, voilà Dieu, il n'y « en a pas d'autre ; c'est dire aussi clairement qu'il est « possible qu'il n'y a point de Dieu ; car c'est dire que « l'univers n'a point une cause essentiellement diffé- « rente et distincte de ses effets. Et c'est à nous qu'on « ose imputer une pareille doctrine !

« Les rapports qui unissent la création et le créateur « composent un problème obscur et délicat, dont les « deux solutions extrêmes sont également fausses et « périlleuses ; ici, un Dieu tellement passé dans le « monde qu'il a l'air d'y être absorbé : là, un Dieu telle- « ment séparé du monde que le monde a l'air de mar- « cher sans lui. Des deux côtés, égal excès, égale « erreur. Dieu est dans le monde toujours et partout. « De là, avec l'être et la durée, l'ordre et les beautés de « ce monde, qui viennent de Dieu, mêlées des imperfec- « tions inhérentes à la créature ; car, tout immense « qu'il est, ce monde est fini en soi, comparé à Dieu « qui est infini ; il en manifeste, mais il en voile aussi « la grandeur, l'intelligence, la sagesse. L'univers est « l'image de Dieu, il n'est pas Dieu ; quelque chose de « la cause passe dans l'effet, elle ne s'y épuise point. « L'univers même est si loin d'exprimer Dieu tout « entier, que plusieurs des attributs de Dieu y sont « couverts d'une obscurité presque impénétrable, et ne « se découvrent que dans l'âme de l'homme. L'univers, « c'est la nécessité, c'est l'étendue, c'est la division ; « c'est une puissance qui agit sans se connaître et qui « ne veut rien de ce qu'elle fait. Mais l'âme humaine

« est libre ; elle est une, simple, identique à elle-même, « sous la diversité harmonieuse de ses facultés ; elle se « connaît et connaît tout le reste ; elle conçoit la vertu « et quelquefois elle l'accomplit ; elle est capable « d'amour et de sacrifice. Or, il répugne que l'être qui est « la cause première de cette âme, possède moins qu'il « n'a donné, et n'ait lui-même, ni personnalité, ni « liberté, ni intelligence, ni justice, ni amour. Ou Dieu « est inférieur à l'homme, ou il possède tout ce qu'il y « a de permanent et de substantiel dans l'homme, avec « l'infinité de plus.

« On persistera à répéter, d'après une ou deux « phrases écrites il y a une vingtaine d'années, et dé« tournées de leur sens naturel, que je n'admets qu'une « seule substance, et qu'ainsi je suis bien réellement « panthéiste et fataliste. Mais comment puis-je faire de « l'âme humaine un mode de Dieu, moi dont la première « maxime de psychologie, et d'ontologie tout ensemble, « est que l'âme de l'homme a pour caractère fondamental « d'être une force libre, c'est-à-dire une substance, la « notion de substance étant enveloppée dans celle de « force, comme je l'ai si souvent démontré, et d'après « Leibnitz ? Ou, contestez cette démonstration, qui est « le principe de toute ma philosophie ; ou, cherchez un « autre fondement à votre accusation. A mes yeux, « comme à ceux de Leibnitz, le monde exterieur lui« même est composé de forces, et par conséquent de « substances.

« Si donc j'ai parlé quelque part de Dieu comme de

« la seule substance, du seul être qui soit, n'est-il pas « évident que j'ai voulu marquer fortement par là, à la « manière des platoniciens et de plusieurs pères de « l'Église, la substance et l'essence éternelle et absolue « de Dieu, en opposition à notre existence relative et « bornée ?

« On ne manquera pas de répliquer que, si je ne « détruis pas Dieu, je le méconnais en lui refusant la « liberté, puisque je tiens la création comme nécessaire. « Entendons-nous. Il y a, comme parle l'École, deux « sortes de nécessités, la nécessité physique et la néces- « sité morale. Il ne peut être question ici de la néces- « sité physique de la création ; car dans cette hypothèse. « Dieu, disons-le pour la centième fois, serait sans « liberté, c'est-à-dire au-dessous de l'homme. Reste « donc la nécessité morale de la création. Eh bien ! j'ai « retiré jusqu'à cette expression, par cela seul qu'elle « peut paraître équivoque et compromettre la liberté de « Dieu. Et quant à celle de Convenance souveraine que « j'y ai substituée, je veux répéter l'explication que j'en « ai donnée, et qu'une triste habileté vous a toujours « fait supprimer. Je suis libre, c'est là pour moi une « démonstration invincible que Dieu l'est et possède « toute ma liberté, en ce qu'elle a d'essentiel, et dans « un degré suprême, sans les limites qu'imposent à ma « nature la passion et une intelligence bornée. La « liberté divine ne connaît pas les misères de la mienne, « ses troubles, ses incertitudes ; elle s'unit naturelle- « ment à l'intelligence et à la bonté divine. Dieu était

« parfaitement libre de créer, ou de ne pas créer le monde
« et l'homme, tout autant que je le suis de prendre tel
« ou tel parti. Cela est-il clair, dites-moi, et me trouvez-
« vous assez explicite sur la liberté de Dieu ? Mais voici
« le nœud de la difficulté. Dieu était parfaitement libre
« de créer ou de ne créer pas. Mais pourquoi a-t-il créé ?
« Parce qu'il a trouvé la création plus conforme à sa
« sagesse et à sa bonté. La création n'est point un décret
« arbitraire de Dieu, comme le voulait Okkam : c'est
« un acte parfaitement libre en lui-même, sans doute,
« mais fondé en raison : il faut bien accorder cela.
« Puisque Dieu s'est décidé à la création, il l'a préférée,
« et il l'a préférée, parce qu'elle lui a paru meilleure que
« le contraire. Et si elle a paru meilleure à sa sagesse, il
« convenait donc à cette sagesse, armée de la toute-puis-
« sance, de produire ce qui lui paraissait le meilleur.
« Le Dieu qui m'a fait pouvait assurément ne pas me
« faire, et mon existence ne manquait pas à sa perfec-
« tion. Mais, d'une part, si, créant le monde, il n'eût
« pas créé mon âme, cette âme qui peut le comprendre
« et l'aimer, la création eût été imparfaite ; car en réflé-
« chissant Dieu dans quelques-uns de ses attributs, elle
« n'eût pas manifesté les plus grands et les plus saints,
« par exemple, la liberté, la justice et l'amour. Et, d'une
« autre part, il était bon qu'il y eût un monde, un
« théâtre où pût se déployer cet être capable de s'élever
« jusqu'à Dieu, à travers les passions et les misères qui
« l'abaissent vers la terre. Toutes les choses sont donc
« bien comme Dieu les a faites et comme elles sont.

« J'en conclus, ne vous en déplaise, que Dieu, sans
« être nécessité, ni physiquement, ce qui est absurbe,
« ni moralement, ce qui paraît équivoque, demeurant
« libre et parfaitement libre, mais trouvant meilleur de
« créer que de ne créer pas, créa non seulement avec
« sagesse, mais en vertu de sa sagesse même, et qu'ainsi
« dans ce grand acte, l'intelligence et l'amour dirigèrent
« la liberté.

« Cette explication n'est point une concession ; c'est
« le développement régulier de la pensée fondamentale
« sur laquelle nous nous appuyons, mes amis et moi,
« à savoir, que la lumière de la haute métaphysique est
« dans la psychologie. C'est à l'aide de la conscience et
« des éléments permanents qui la constituent, que, par
« une induction légitime, nous élevons l'homme à la
« connaissance des attributs les plus cachés de Dieu.
« L'homme ne peut rien comprendre de Dieu dont il
« n'ait au moins une ombre en lui-même. Ce qu'il sent
« d'essentiel en lui, il le transporte, ou plutôt il le rend
« à celui qui le lui a donné ; et il ne peut sentir, ni sa
« liberté, ni son intelligence, ni son amour, avec toutes
« leurs imperfections et leurs limites, sans avoir une
« certitude invincible de la liberté, de l'intelligence, et
« de la bonté de Dieu, sous la raison de l'infinité. Une
« psychologie profonde comme point de départ, et pour
« dernier but, une grande philosophie, morale et reli-
« gieuse, et en même temps libérale, telle est mon œuvre,
« s'il m'est permis de parler ainsi, en opposition à l'a-
« théisme que produit la psychologie superficielle de

« l'empirisme, et en opposition aussi à la métaphysique « hypothétique de l'école allemande, née du dédain de « la psychologie.

Fragment de philosophie cartésienne 1845.

« Si tout être fini suppose un être éternel, il reste à « savoir quel est cet être éternel. Si l'argument du « mouvement est rejeté, cet être éternel ne peut plus « être la cause de rien ; il n'est plus que la substance de « tout. Cette substance éternelle que les êtres finis sup- « posent, mais qui ne les a pas faits, ne peut alors avoir « d'autres attributs que ceux qui se déduisent de son « essence, de l'éternité et de l'infinité, et rien de plus. « Comme l'être infini, en tant qu'infini, n'est pas un mo- « teur, une cause, il n'est pas non plus, en tant qu'infini, « une intelligence ; il n'est pas non plus une volonté, il « n'est pas non plus un principe de justice, ni encore « bien moins un principe d'amour. Encore une fois, « s'il était tout cela, s'il possédait tous ces attributs, il « ne les tiendrait pas de l'éternité et de l'infinitude, et « on n'a pas le droit de les lui imputer en vertu de cet « unique argument : Tout être contingent suppose un « être qui ne l'est pas, tout être fini suppose un être in- « fini. Le dieu que donne cet argument est donc à la « rigueur, mais il est presque comme s'il n'était pas, « pour nous, du moins, qui l'apercevons à peine dans « les hauteurs inaccessibles d'une éternité et d'une « existence absolue, vuide de pensée, d'activité, de « liberté, d'amour, semblable au néant même de l'exis-

« tence, et mille fois inférieure, dans son infinitude et
« son éternité, à une heure de notre existence finie et pé-
« rissable, si, pendant cette heure fugitive, nous savons
« que nous sommes, si nous pensons, si nous aimons
« quelque autre chose que nous-mêmes, si nous nous
« sentons capables de sacrifier librement à une idée le
« peu de minutes qui nous ont été accordées. « L'homme
« n'est qu'un roseau, mais c'est un roseau pensant. »

« J'ajoute ; C'est un roseau pensant et aimant. »

« C'est de là qu'il faut nous relever, non de l'espace
« et de la durée, que nous ne saurions remplir. Sous
« peine de mettre en Dieu moins qu'il n'y a réellement
« en l'homme, il faut, par un argument analogue à
« celui du mouvement, après avoir considéré Dieu
« comme le principe des mouvements qui ont lieu dans
« le monde, le considérer encore comme le principe de
« la pensée, de l'activité libre et de l'amour désintéressé
« qui est en nous, et lui restituer ces grands attributs
« intellectuels et moraux qui font de Dieu, non pas
« seulement l'auteur de l'univers, mais le père de l'hu-
« manité. »

Ibid. « Dieu, par sa raison et surtout (je me hâte
« de le dire avec Platon) par sa bonté, a vu qu'il était
« bon de créer le monde et l'homme. En même temps,
« il était libre de le créer ou de ne le créer pas, et de ne
« pas suivre sa raison ou sa bonté; mais il a suivi
« l'une et l'autre, parce qu'il est la raison et la bonté
« même. Dans celui où tout est infini, l'intelligence, la

« bonté et la liberté sont également infinies ; et dans « celui qui est l'unité suprême, elles s'unissent infini- « ment, de telle sorte qu'il est impie de placer dans la « liberté divine les misères de nos incertitudes et nos « luttes intérieures. Dans l'homme, la diversité des pou- « voirs de l'âme se trahit par la discorde et le trouble. « Les différents pouvoirs, l'intelligence, la bonté ou « l'amour, et la libre activité sont déjà nécessairement « dans l'auteur de l'humanité, mais portées à leur su- « prême puissance, à leur puissance infinie, distinctes « et unies tout ensemble dans la vie de l'éternelle unité. « La théodicée est placée entre l'écueil d'un anthropo- « morphisme extravagant et celui d'un déisme abstrait. « Le vrai Dieu est un Dieu vivant, un être réel dont « tous les attributs, distincts et inséparables, se déve- « loppent conformément à sa nature infinie, sans effort « et sans combat. Otez l'intelligence divine, la concep- « tion du plan de ces innombrables mondes est impos- « sible. Otez à Dieu la bonté et l'amour, la création « devient superflue à qui n'a besoin de rien et se suffit « à soi-même. Otez à Dieu la liberté, le monde et « l'homme ne sont plus que le produit d'une action « fatale et en quelque sorte mécanique, comme la pluie « qui tombe du haut des nuages, ou comme l'eau qui « coule de sa source. L'homme libre ne peut avoir « pour cause qu'une cause libre ; l'homme capable d'ai- « mer a un père qui aime aussi. Cette induction si « simple et si solide, empruntée à une psychologie sé- « vère, fonde une théodicée sublime, etc., etc. »

Du Vrai, du Beau, du Bien, 16e leçon.

« Peut-il y avoir parmi les attributs que possèdent
« les créatures quelque chose d'essentiel que le créateur
« ne possède pas? . . . .
. . . .

« C'est l'égoïsme, dont la racine est au fond de tous
« les cœurs, à côté même de la charité la plus sincère,
« c'est l'égoïsme qui nous inculque cette erreur, que
« l'on perd à se dévouer : c'est lui qui nous fait appeler
« le dévouement un sacrifice. »

Même ouvrage, 17e leçon.

« De toutes parts, de la métaphysique, de l'esthé-
« thique, surtout de la morale, nous nous élevons au
« même principe, ...
« . . . .
« et qui pourtant se complaît dans ce monde et dans
« l'homme ; substance éternelle et cause inépuisable,
« impénétrable et partout sensible, qu'il faut tour à tour
« rechercher dans la vérité, admirer dans la beauté,
« imiter même à une distance infinie, dans la bonté et
« dans la justice, vénérer et aimer, étudier sans cesse
« avec un zèle infatigable et adorer en silence ! »

II.

« Je réunis maintenant, sous un même chef, tous les
« articles de la lettre apostolique qui ont un même objet,
« et sont dirigés contre le rationalisme.

« J'ai toujours distingué deux ordres de vérités : les
« unes naturelles, qui sont l'objet propre de la philoso-

« phie, et où la philosophie est l'autorité légitime ; les « autres surnaturelles, qui échappent à toutes les expli- « cations de la philosophie, forment l'empire de la « grâce et reposent sur la seule autorité de l'Église. Non « seulement j'admets la distinction des deux ordres de « vérités, mais je pars de cette distinction, et je renferme « la philosophie dans les vérités de l'ordre naturel, « précisément pour assurer sa juste indépendance. Mais « il faut bien comprendre ma position. Je suis un phi- « losophe et non pas un théologien. Je n'ai aucune pré- « tention théologique, je me borne à honorer et à aimer « le Christianisme. Disciple de Descartes, après avoir « séparé les deux domaines de la raison et de la foi, je « ne sors pas de l'un et ne touche à l'autre que très rare- « ment, et en témoignant toujours de mon inviolable « respect. Poursuivant un objet que je crois grand et « bon, l'établissement d'une philosophie irréprochable, « je cultive les diverses parties de la science philoso- « phique, surtout la psychologie, la morale et la théo- « dicée, attentif à ne jamais écrire un seul mot qui « puisse même être suspect à l'Église.

« Tel est mon but, le rôle, la mission que je me suis « donnée. M'imputer d'autres intentions est une calom- « nie, contre laquelle je proteste de toutes les forces de « mon âme. Je jouis d'une paix profonde, parce que je « ne nourris aucun mauvais dessein secret, et n'ai dans « le cœur aucune pensée que je ne puisse exprimer « hautement. Je sers les hommes, mes semblables, par « la philosophie ; je tâche d'élever les âmes et surtout

« d'élever la mienne. Je tire de ma raison tout ce qu'elle « peut me donner ; et pour le reste, je m'adresse moi- « même, et j'adresse les autres, à Jésus-Christ et à « l'Église.

« Je transcris ici un certain nombre de passages où « paraissent évidemment, aux yeux de tout lecteur de « bonne foi, la distinction de l'ordre surnaturel, l'insuf- « fisance de la philosophie pour satisfaire à tous les « besoins du genre humain, la nécessité de la religion, « le goût et l'amour du Christianisme, et le respect de « l'Église.

Chambre des Pairs. Session de 1844. Séance du 15 mai. « La philosophie enseigne ces grandes vérités que, « grâce à Dieu, la raison naturelle nous découvre, et « sur lesquelles reposent partout et la famille et la « morale publique et privée et la dignité de la vie « humaine et la sûreté des États. . . . . . .
« . . . .
« respect profond qu'il doit à la religion de la majorité, « comme parle la Charte, il y serait énergiquement « rappelé.

Premiers essais de philosophie. — Avertissement de la 3e édition :

« Entre la philosophie spiritualiste et le Christia- « nisme, l'alliance est facile, ce semble. . . . . .
« . . . . . avec une constance infatigable, dans « la chaire, à la tribune, dans tous nos ouvrages ;



« alliance trop désirable pour que nous en désespérions
« jamais, et dont aujourd'hui nous saluons les tardifs,
« mais indubitables symptômes, avec une joie recon-
« naissante.

Même ouvrage. — *Du souverain bien*:

« Le mysticisme est l'extrême opposé du stoïcisme.
« Les mystiques nous supposent capables d'accomplir
« le bien sans effort, et par pur amour; les stoïciens, de
« l'accomplir dans toute son étendue, sans aucun regard
« vers le bonheur.

. . . .

« Au dessus de ces deux morales, l'une qui fait dispa-
« raître le travail de la vertu, l'autre qui s'y attache
« sans rien chercher au-delà, s'offre à nous la morale
« chrétienne, unissant à la loi du devoir, qui oblige, la
« loi de l'amour, qui soutient et qui console.

. . . .

Ibid.

« Toutes les délicatesses imaginées pour porter
« l'homme à accomplir le devoir sans effort, sont des
« subtilités chimériques et même dangereuses . . .

. . . .

« Si je voulais vous expliquer brièvement toute l'exis-
« tence humaine, je vous dirais qu'elle est renfermée
« dans ces deux grands mots : Devoir et espérance. »

Du Vrai, du Beau et du Bien. Avant-propos, 1853:
« N'écoutez pas ces esprits superficiels qui se donnent

« comme de profonds penseurs, parce qu'après Voltaire
« ils ont découvert des difficultés dans le Christianisme.
« Vous, mesurez vos progrès en philosophie par ceux
« de la tendre vénération que vous ressentirez pour la
« religion de l'Évangile.

Même ouvrage. Dixième leçon. *De l'art français :*

« J'entends ce qu'on va me dire, le sentiment chrétien
« qui animait Lesueur et les artistes du XVIIe siècle
« manque à ceux du nôtre ; il est éteint, il ne peut plus
« se rallumer. Cela est-il bien certain ? . . . . .

. . . .

« Artistes du XIXe siècle, ne désespérez pas de Dieu
« et de vous-mêmes. Une philosophie superficielle
« vous a jetés loin du Christianisme, considéré d'une
« façon étroite ; une autre philosophie peut vous en
« rapprocher, en vous le faisant envisager d'un autre
« œil.

Même ouvrage, seizième leçon. *Dieu principe de l'idée du bien :*

« La philosophie applaudit avec effusion au réveil du
« sentiment religieux et chrétien, dans toutes les âmes
« d'élite, après les ravages qu'a faits, de toutes parts,
« depuis plus d'un siècle, une fausse et triste philo-
« sophie . . . .
. . . . à savoir l'amélioration de l'âme par elle-
« même, dans la sainte espérance de devenir de jour en
« jour moins indigne des regards du père des hommes,
« de ses exemples et de ses promesses !

Des Pensées de Pascal, préface de la première édition :

« Je m'incline devant la révélation, source unique
« des vérités surnaturelles ; je m'incline aussi devant
« l'autorité de l'Église, nourrice et bienfaitrice du genre
« humain, à laquelle seule il a été donné de parler aux
« nations, de régler les mœurs publiques, de fortifier
« et de contenir les âmes. »

« V. C. »

A Monsieur le Nonce, en lui renvoyant les articles signés :

25 août 1856.

« Monseigneur,

« Voici ce que vous avez désiré : mais, je vous dis
« entre nous, n'attendez pas de moi un pas de plus.
« Songez bien que je ne me suis pas proposé le moins
« du monde de satisfaire mes ennemis, ceux qui me
« suscitent cette triste affaire ; je les connais ; rien ne
« les satisferait que ce que je ne ferai jamais. J'ai voulu
« seulement répondre aux sentiments que m'a exprimés
« le Saint-Père, et le rassurer pleinement sur mes
« dispositions à l'égard de l'Église. Ma lettre est nette,
« décisive, péremptoire. Elle suffit à ma conscience ; et
« elle suffira, j'espère, à sa Sainteté. Si, par impossible,
« il en était autrement, je suis résigné à une censure
« qui, après tout ce que j'ai fait, paraîtra à tout homme
« de bonne foi le comble de l'injustice. Le Saint-Père
« sera plus troublé en la signant que moi en la recevant :

« et le lendemain nous verrons à qui elle nuira davan-
« tage.

« Vous connaissez tous mes sentiments pour vous,
« Monseigneur ;

« Agréez-en la nouvelle expression.

« V. C. »

Cette lettre au nonce était une sorte d'ultimatum et presque une rupture. Du moins, on pouvait le croire. Il n'en était rien cependant ; et la Curie romaine ne renonçait pas plus à ses espérances que M. Cousin ne renonçait aux siennes. Mgr le Nonce dut en référer à Sa Sainteté ; et il ne put s'abstenir de faire connaître la déclaration qui accompagnait les citations de l'Appendice. Qu'en pensa-t-on à Rome ? Nous n'avons pas sur ce point de document spécial. Mais les relations entamées depuis quelques mois ne cessèrent pas, comme on pouvait le craindre ; elles continuèrent, comme auparavant, avec les mêmes alternatives ; mais c'était déjà beaucoup de gagné que de pouvoir les poursuivre. Il ne parait pas que M. Cousin voulût se montrer intraitable. On argumenta, des deux côtés sur des points secondaires ; et de peur de se séparer définitivement, on passa sous silence le point sur lequel l'entente ne pouvait jamais s'établir. Dans l'intervalle, et pendant tout l'hiver de 1856-1857, M. Cousin avait été fort malade. Les eaux, que les médecins lui avaient ordonnées, n'avaient pas réussi ; et il est assez probable même qu'en agitant beaucoup le malade, elles avaient

hâté, dans sa constitution, des désordres jusque-là cachés. Atteint d'une phlébite et de douleurs néphrétiques, soumis à une opération douloureuse, il avait supporté ces maux accumulés, avec son énergie ordinaire ; mais son activité avait été nécessairement suspendue ; et il avait tardé à écrire à Sa Sainteté plus qu'il n'aurait voulu. Il croit devoir s'en excuser, dans une lettre qui ne vient que plusieurs mois après les autres :

« Très Saint-Père,

« De graves événements se sont accomplis dans ma « triste santé, depuis la dernière lettre que j'ai eu l'hon- « neur d'adresser à votre Sainteté. Parti au mois d'août « pour les Pyrénées, après une violente fluxion de poi- « trine, je n'ai trouvé aux Eaux-Bonnes que des germes « de maladies nouvelles. Au milieu du mois d'octobre, « j'ai été subitement saisi d'une colique néphrétique, « qui a donné naissance à une très forte gravelle ; puis « est survenue une inflammation et une rupture d'une « veine importante, une flébite, qui m'a tenu six se- « maines dans mon lit. A la flébite a succédé un rhu- « matisme musculaire aigu ; et à celui-ci, une nouvelle « fluxion de poitrine. J'ai vu la mort de près, très Saint- « Père ; mais parmi les fautes de ma vie, que j'ai recom- « mandées à la miséricorde de Dieu, je dois avouer « qu'en m'examinant bien, je n'ai pu mettre aucune « partie de ma conduite envers votre Sainteté ; car je me « suis montré à vous tel que je suis, avec une sincérité « entière ; et d'un autre côté, j'ai porté bien loin la dé-

« férence, que j'ai cru devoir au chef suprême de la
« Chrétienté. Cependant, très Saint-Père, tandis que
« j'étais aux prises avec la mort, votre Sainteté, qui
« ignorait la gravité de mon état, s'étonnait de mon si-
« lence; j'ai appris avec douleur qu'on l'attribuait, au-
« tour d'elle, à des lenteurs calculées, indignes de mon
« caractère ; et Monseigneur le Nonce m'a fait presser
« de répondre, dans le plus bref délai, à un dernier res-
« crit du gouvernement pontifical, dont il m'avait donné,
« avant ma maladie, une connaissance très sommaire.
« Aujourd'hui donc, malgré ma faiblesse, je me suis
« transporté à la nonciature ; et là, j'ai voulu reprendre
« cette triste affaire ; mais en voyant les difficultés et les
« exigences nouvelles que l'on élève, quand je croyais
« avoir satisfait à tout, j'ai été saisi d'un accès de fièvre ;
« et j'ai dû me retirer chez moi, où j'ai eu une assez
« forte hémorragie. Mon médecin appelé m'a ordonné
« le repos, et la fuite de toute occupation et de toute
« émotion pénible. Ce médecin, qui a l'honneur d'être
« connu et estimé de votre Sainteté, voulait témoigner
« de son ordre : je m'y suis refusé, n'entendant pas
« qu'on doute de ce que je dis. Se connaître en homme,
« et savoir à propos s'y confier, voilà le grand art de
« gouverner les hommes. On ne les enchaîne point par
« mille petites précautions injurieuses, qu'ils éludent
« aisément, s'ils sont de mauvaise foi, et qui blessent les
« âmes élevées. Ah ! très Saint-Père, que de troubles
« vous auriez épargnés à bien des âmes chrétiennes, si
« dès l'abord vous aviez daigné, suivant la pente de

« votre cœur, prendre confiance en ma parole et en
« celle de mon malheureux ami, feu Mgr Sibour !

« Enfin, très Saint-Père, je m'adresse à votre Sainteté ; « et si son cœur n'est pas changé pour moi, et si elle « n'est pas impatiente de me condamner, je lui de- « mande de vouloir bien m'accorder un juste délai, pour « raffermir un peu ma fragile convalescence, et me « donner le temps et la force de répondre au long mé- « moire émané de la Congrégation de l'Index. J'ose es- « pérer, très Saint-Père, que vous ne me refuserez pas « cette grâce, et je vous supplie d'agréer, avec l'expres- « sion de ma reconnaissance, l'hommage de mon res- « pect filial et de mon profond dévouement.

« V. C. »

Le 15 février 1857.

Les causes de ce retard n'étaient que trop réelles ; et M. Cousin, loin d'exagérer la situation de sa santé, n'exprimait qu'à moitié les craintes qu'elle causait à ses amis et à tout son entourage. La réponse du pape ne se fit pas attendre ; elle est aussi paternelle que les précédentes ; mais les exigences sont toujours les mêmes, parce que, en effet, elles ne peuvent pas varier. Antoine Gunther, que cite le Pape, est très peu connu. L'exemple eût été plus frappant, s'il eût rappelé un nom plus fameux. Il y a eu en Allemagne plusieurs savants Gunther dans le XIXe siècle, botaniste, jurisconsulte, etc. ; mais les prénoms diffèrent. Antoine Gunther n'a pas de rang

parmi les philosophes. Il a peut-être bien fait de se convertir; mais quels ont été ses motifs?

Traduit de l'italien.

« Le pape Pie IX à M. V. Cousin, à son très cher fils
« en J. Christ.

« Votre lettre, mon très cher fils, m'a causé beau-
« coup de douleur, à cause de la description que j'y ai
« trouvée de l'état de votre santé. Je voudrais pouvoir,
« dans la présente, vous offrir par mes paroles pater-
« nelles un double adoucissement pour le corps et pour
« l'esprit. Le Seigneur vous a généreusement accordé
« ses dons; et je désire de tout cœur que vous puissiez
« recouvrer votre ancienne santé, afin que vous puissiez
« l'employer à sa gloire, et que votre plume fasse beau-
« coup de bien par des écrits utiles, savants et salutaires.
« Je désire apporter la paix à votre esprit, en vous re-
« commandant la soumission à mes saints désirs, parce
« que l'obéissance à l'autorité est la distinction parti-
« culière des grandes âmes. Antoine Gunther est un phi-
« losophe assez fameux en Allemagne, et sans doute
« vous connaissez ses ouvrages. Averti que quelques
« parties de ces œuvres méritaient d'être censurées, il
« n'a pas hésité à m'écrire, dans ce mois-ci, les paroles
« suivantes: (en latin)

« Quant à ce qui me concerne, moi et mes ouvrages,
« comme avec l'apôtre, je suis profondément persuadé
« que toute intelligence doit se faire la captive du Christ,
« à qui elle obéit, et qu'ainsi remplissant les promesses

« et les vœux du chef suprême qu'il a établi dans l'Église,
« je déclare et je proclame encore une fois que j'obéi-
« rai religieusement à l'autorité du siège apostolique. »

« Je souhaite ardemment que cette déclaration du
« philosophe allemand soit imitée par le philosophe
« français ; et je suis convaincu que, quand, avec l'aide
« de Dieu, vous aurez résolu de la faire, avec la ferme
« intention de condamner tout ce que condamne l'Église,
« la paix du Seigneur inondera votre cœur, et con-
« tribuera puissamment au rétablissement de votre
« corps.

« Dans cette espérance, qui fait ma consolation et que
« je veux entretenir, je vous donne de cœur la béné-
« diction apostolique.

« Signé : Pie IX. »

Des Loges du Vatican, 26 fevrier 1857.

Cette lettre du Pape n'avançait pas les choses ; et M. V. Cousin n'en était pas plus disposé à imiter A. Gunther. Sa Sainteté avait écrit cette fois en italien, laissant de côté la langue officielle, le latin. C'était une attention fort délicate ; en s'exprimant en langue vulgaire, il était plus près de celui à qui il s'adressait ; ce n'était plus uniquement le souverain pontife : c'était plutôt le père des fidèles, témoignant sa bienveillance à un de ses fils les plus chers. Ces condescendances ne durent pas échapper à M. Cousin ; mais sa reconnaissance ne le porta pas à rien changer à son attitude. Il ne se contentait pas d'ailleurs d'être directement en

relations avec le Saint-Père ; il avait aussi des intermédiaires ; et notamment, l'archevêque de Tours, plus tard archevêque de Paris, qui lui écrivait :

« Cher Monsieur,

« Je n'ai aucune donnée personnelle sur les disposi-
« tions où l'on serait présentement à Rome : et je ne
« sais pas si je pourrai en être informé exactement,
« ainsi que je le désirerais. Tout ce que je puis vous
« dire, c'est que j'ai fait mon possible pour qu'on fût
« bien éclairé sur la vérité de la situation. J'agirai en-
« core en ce sens, et sans retard, avec toute la sollicitude
« dont vous ne doutez pas, et dans les sentiments qui
« vous sont bien connus. En toutes circonstances, je
« serais heureux de vous en donner tous les témoi-
« gnages dont je serai capable ; dans celle-ci, j'éprouve
« plus vivement encore le désir de répondre à votre
« confiance, dont je suis si touché et si honoré. Mal-
« heureusement l'affaire est fort engagée ; c'est évidem-
« ment ce qui rend plus difficile une solution dési-
« rable à tant d'égards.

« Veuillez agréer, Monsieur, les sentiments bien
« profonds de votre très humble et dévoué servi-
« teur,

« † V. N. Cardinal, archevêque de Tours. »

Tours, le 12 mars 1857.

Mgr l'archevêque de Tours s'emploie du mieux qu'il peut à la conciliation, et, avec la plus sincère bienveil-

lance ; mais les accommodements qu'il propose sont inacceptables comme les autres.

Le 21 mars 1857.

« Cher Monsieur,

« Si les choses n'étaient pas si avancées, je crois bien, « comme vous, que nous sortirions d'embarras, de la « manière que vous indiquez. Mais, il ne faut pas le « perdre de vue, Rome n'a pas évoqué la cause ; le « tribunal a été saisi. Il a dû prononcer, et il l'a fait. « Maintenant, en suspendant la publication de la sen- « tence, le Saint-Père use de ménagements et de con- « descendance, de même qu'en faisant connaître que « cette sentence ne serait pas publiée du tout, si cer- « taines conditions étaient remplies.

« Dans cet état de choses, et comprenant très bien, « comme je le fais, tout ce qu'il y a des deux côtés de « grave et de délicat dans la question, je trouverais « désirable et expédient qu'on entrât dans la voie « ouverte, non par la signature d'un formulaire, je « crois savoir qu'on n'y tient pas, mais par une dé- « marche, comme spontanée, vis-à-vis du Saint-Père, « pour faire une exposition de principes, pour éclaircir « ce qui serait obscur dans les doctrines, pour lever « toute équivoque, pour dissiper toute incertitude en « matière d'orthodoxie ; en un mot, pour donner satis- « faction dans le sens désiré. Reste, je le sais bien, la « question de publicité à donner, ou à ne pas donner, à « cet acte. A Rome, on entend bien le rendre public... « mais peut-être qu'ici il y aurait possibilité de négo-

« cier et d'obtenir qu'on se bornât à faire connaître au
« public que satisfaction a été donnée, etc., sans reproduire textuellement la pièce.., pour laquelle je voudrais qu'on donnât la préférence à la langue latine.
« Les souvenirs des grands maîtres vivent à Rome ;
« quelqu'un qui peut écrire en cette langue comme
« Bembo et Sadolet, sera d'autant mieux venu ; et encore, cette langue prêterait moins que le français à
« une sorte de publicité qui serait plus à éviter. Il
« pourrait bien arriver qu'on regardât comme suffisant
« de dire, et de faire savoir, que le chef de l'Église est
« rassuré, quant aux sentiments et aux dispositions d'un
« de ses enfants les plus éminents par la science et le
« talent, et des plus influents dans le monde par l'autorité qui naturellement s'attache à sa parole et à ses
« écrits.

« En tout cas, il faudrait, selon moi, prendre garde
« de rompre d'une certaine façon avec la nonciature.
« Les choses étant ce qu'elles sont, il importe cependant d'écarter le plus possible les embarras et les
« obstacles ; et il est de la prudence de surmonter ce
« qu'on trouverait en soi d'opposition à certains ménagements. D'ailleurs, il faut voir ici l'organe de l'autorité en présence de laquelle on se trouve, et ne pas
« trop se préoccuper d'autres considérations.

« Je désire enfin que nous puissions gagner du temps
« encore. J'ai fait, sous ce rapport, ce que je pouvais
« faire, et aussi pour que les choses fussent bien comprises. Je ne m'arrêterais qu'autant qu'il ne me serait

« plus possible de poursuivre. J'ai la confiance que « vous n'en doutez pas, cher Monsieur ; et que vous « appréciez aussi ce que ma conscience et mon devoir « m'imposent en pareille circonstance, pour ne manquer « en rien à ce que je dois à mes propres convictions, « à mes engagements de prêtre et d'évêque, à la filiale « et entière soumission envers mon maître et mon « père, le vicaire de Jésus-Christ en terre.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, tous mes profonds « et dévoués sentiments.

« † V. N. Cardinal archevêque de Tours. »

Il manque ici une lettre de M. Cousin en date du 24 mars ; elle devait répondre à la précédente. On se figure aisément qu'elle contenait les mêmes déclarations de respect, mais aussi les mêmes réserves d'indépendance. L'archevêque est très prudent en déconseillant toute publicité ; l'intervention de la presse dans une question de ce genre n'aurait pu qu'accroître les embarras. M. Cousin n'a pas dû y songer un instant ; mais il est très possible que des amis moins circonspects aient été d'un autre avis.

Tours, le 3 avril 1857.

« Cher Monsieur,

« Les devoirs et les embarras de toutes sortes qui « précèdent un départ comme le mien, m'ont empêché « de vous écrire plus tôt. J'ai lu et relu votre lettre du « 24 mars, avec de bien vives émotions ; comprenant « comme je le fais celles que vous ressentez et dépei-

« gnez si énergiquement. Cependant, ne renonçons « pas à suivre la marche des choses avec la sollicitude « qui convient, et à tirer le meilleur parti possible des « circonstances. Je profite, quant à moi, de toutes les « occasions et de tous les moyens que je puis avoir de « présenter la question sous son vrai jour; et je conti- « nuerai d'agir en ce sens.

« J'avais pensé qu'une nouvelle lettre au Saint-Père « aurait pû être d'un bon effet.... ; mais je n'avais pas « en vue la publication de cette lettre..... C'est là au « contraire ce que je désire qu'on puisse éviter. Je « croyais que, eu égard à toutes les circonstances, le « Saint-Père disant qu'il était satisfait, cela pourrait « être su, ou avec, ou sans la publicité des journaux, « mais sans reproduction de l'écrit textuellement.

« Quant aux égards du Saint-Père par rapport à la « Congrégation, et aux ménagements dont il croirait de- « voir user dans telle et telle occasion, malgré ses sen- « timents personnels, je les comprends ; et je crois que « pratiquement il ne peut guère en être autrement. « C'est dans cette position surtout que tout est difficile, « comme dit l'Écriture : Cunctæ res difficiles ; et il « faut bien avoir égard à tout cela. Mais ce que je vois, « et ce qui me console, c'est que Dieu vous fait la grâce « d'entrer de plus en plus dans les pensées de foi et « d'abandon à sa volonté. Étant éminent, à tant de titres, « par le savoir, par la haute intelligence, par l'esprit et « par le cœur, il faut qu'il s'y ajoute ce complément « et cette perfection que la religion seule peut donner.

« Ne doutez pas que je ne fasse tout ce qui sera en « mon pouvoir pour qu'on adopte ce que vous voulez « proposer, comme vous me trouverez toujours em- « pressé de vous donner en toutes circonstances des « témoignages de ma plus vive et affectueuse sollicitude, « pour la paix de votre âme et votre plus complète sa- « tisfaction.

« Veuillez croire, cher Monsieur, aux sentiments les « plus profonds et les plus dévoués de votre très humble « et obéissant serviteur.

« † V. N. Card. archevêque de Tours. »

Il ressort de cette lettre que l'archevêque de Tours ne peut pas plus transiger que le Pape, ou que la Congrégation. Il le fait suffisamment comprendre, quelle que soit son affection pour M. Cousin ; c'était un devoir pour lui de parler et de penser comme il le fait.

Mais dans l'intervalle, M. Cousin avait reçu communication des observations du P. Perrone sur son livre « du Vrai, du Beau et du Bien ». Ces observations ne lui avaient pas été transmises directement : elles étaient passées par les mains d'une Éminence, dont on ne nous dit pas le nom. Mais c'était peut-être le cardinal archevêque de Paris. Le ton de ces remarques, qui se donnaient pour bienveillantes, n'était pas propre à ramener celui qu'elles concernaient. On le prenait de très haut avec M. Cousin ; et on semblait ignorer, et son illustration, et la supériorité de son esprit, et même son âge. Il avait alors 65 ans. Les corrections qu'on lui demandait

pouvaient être nécessaires aux yeux de la Curie romaine, gardienne vigilante de l'orthodoxie. Mais exiger de M. Cousin qu'il se mutilât ainsi lui-même, c'était évidemment dépasser les bornes. C'était une humiliation, à laquelle il ne pouvait acquiescer. L'en supposer capable, c'était s'aveugler étrangement ; et la proposition seule d'une telle palinodie était jusqu'à un certain point une insulte. Le P. Perrone, si c'est à lui qu'il faut attribuer cette semonce inconvenante, faisait preuve de bien peu de tact. Le professeur de la Sorbonne, l'ancien Pair de France, l'ancien ministre, le conseiller de l'Université de France, l'illustre écrivain, méritait plus de ménagements ; on ne pouvait pas le traiter comme un vulgaire catéchumène ; et tout en lui parlant du haut de la foi, on pouvait lui tenir un plus doux langage. Mais on n'a pas l'air de sentir la grandeur du sacrifice qu'on exige.

1857 (?)

« Mon Révérend Père,

« P. C.

« Voici déjà plus d'un an que votre Révérence m'a
« fait passer un exemplaire du dernier ouvrage philo-
« sophique de M. Cousin, intitulé « du Vrai, du Beau
« et du Bien, » avec prière de l'examiner, et d'indiquer
« ce qui me paraîtrait devoir être modifié ou retranché,
« pour rendre ce livre exempt de tout soupçon d'er-
« reur.

« Tout cela, vous l'avez fait au nom de l'auteur,

« lequel veut bien m'honorer de sa confiance, pour
« préparer les corrections de la nouvelle édition qu'il
« se propose de publier.

« Mes occupations continuelles ne m'ont guère
« laissé le temps d'accomplir plus tôt ce que l'on dési-
« rait de moi ; enfin j'en suis venu à bout. Je trans-
« mets aujourd'hui à votre Révérence le résultat de mes
« observations, la priant de vouloir bien les communi-
« quer à M. Cousin, afin qu'il soit en mesure d'accom-
« plir sa promesse.

« Je croirais manquer à l'illustre et savant auteur si
« je mettais un seul instant en doute, ou la sincérité de
« ses promesses, ou son bon vouloir pour les accom-
« plir. Il entend et il veut professer la vraie doctrine et
« se conformer en tout aux enseignements de l'Eglise
« catholique.

« Or, pour obtenir une fin si digne d'éloges et
« rendre cette nouvelle édition telle que l'auteur la
« désire, voici les observations que je prends la liberté
« de lui proposer :

« 1° Dans une nouvelle préface, en tête de l'ou-
« vrage, l'auteur déclarerait franchement que cette
« nouvelle édition renferme sa doctrine véritable, et
« qu'il entend retirer tout ce qui, dans ses publica-
« tions antérieures, serait en désaccord avec cette pré-
« sente édition.

« 2° Dans cette nouvelle édition, il faudrait retran-
« cher cette préface où il déclare vouloir donner, dans
« ce dernier travail, comme la substance de toutes ses

« œuvres précédentes, où il exalte Spinosa, le plaçant « parmi les grands philosophes, lorsque tout le monde « sait quel abus déplorable il a fait de son talent.

« 3° Dans le discours préliminaire, devrait disparaître l'approbation qu'il donne à ses écrits antérieurs, puisqu'ils renferment des pages qu'on ne peut « absolument pas justifier. Parlant ensuite de l'objet « de la philosophie, il ne dit pas un mot de Dieu, ni de « la création ; cette omission doit être réparée.

« 4° Page 59, il donne trop de valeur à la théorie « de Kant ; c'est à modifier.

« 5° Page 96, ce qu'il dit du doute commandé par « la raison est dangereux.

« 6° Dans ce qui regarde le mysticisme, pages 112 et « suivantes, il faut faire une distinction entre le vrai « mysticisme, que l'Église approuve, et le faux mysticisme, qu'elle condamne. Qu'il déclare donc ne vouloir parler ici que de ce dernier, c'est-à-dire de l'abus « du mysticime.

« 7° Page 114 ou 118 note. Pour éloigner de Dieu « tout danger d'anthropomorphisme, il paraît le réduire à une pure abstraction, à l'être en soi. Qu'il « déclare donc vouloir parler d'un Dieu personnel, « d'un Dieu distinct de tout ce qui est créé, tel en un « mot qu'il est connu et honoré par les chrétiens.

« 8° Page 128, reviennent ici les observations déjà « faites sur le mysticisme. L'auteur devrait dire qu'il « n'entend point parler des extases véritables, reconnues « par l'Église, mais uniquement des illusions dans

« lesquelles tombent quelquefois les faux mystiques,
« que l'Église réprouve et condamne.

« 9° Page 131. Il appelle Divin intermédiaire ou
« médiateur divin, le seul médiateur pour arriver à
« Dieu, l'étude et l'amour de la vérité, et la pratique
« du bien. Cette étude, cette pratique sont des dispo-
« sitions pour s'élever à Dieu, et il faut le dire, afin de
« ne pas les confondre avec l'unique et vrai médiateur,
« qui est notre divin sauveur Jésus-Christ, comme
« l'enseigne l'Apôtre, 1 Thim. 2, et comme l'Église
« le croit et le professe.

« 10° Page 216, il faut corriger ce qu'on lit ici en
« faveur des Jansénistes, de Port-Royal, d'Arnaud...
« Quoiqu'on ne puisse leur nier, ni la science, ni le
« talent, à cause de leurs erreurs, ils ont été condamnés
« par l'Église.

« 11° Également, on ne peut tolérer les éloges
« donnés à des hommes pervers, Calvin et autres.
« C'est à retrancher. Il faut en dire autant des éloges
« excessifs donnés à Port-Royat, pages 234-235.

« 12° Page 279. On lit que la morale ascétique res-
« semble à un suicide, que l'homme n'est pas comme
« l'auteur de l'Imitation, l'angélique habitant d'un
« cloître, invoquant la mort et la devançant ; c'est à
« supprimer.

« 13° Page 283. La théorie du désir, des passions,
« de l'action de Dieu sur l'homme est exagérée ; elle
« devrait être modifiée.

« 14° Page 286. La piété ôte à l'homme son acti-

« vité propre..... Appliquée à la véritable piété, cette « doctrine est fausse ; c'est à supprimer.

« 15° Page 299. On exalte les immortels travaux « de la Constituante ; ces paroles devraient être effa- « cées.

« 16° Page 307. Le passage où l'on dit que les prin- « cipes écrits dans l'immortelle Déclaration des droits, « et qui ont préparé la monarchie constitutionnelle, « sont tirés du Christianisme, est à modifier ou à sup- « primer.

« 17° Page 308. On ne peut laisser passer ce que « l'auteur écrit sur la révocation de l'édit de Nantes, « sur l'intolérance, l'hypocrisie... Une correction est « nécessaire.

« 18° Page 376 et note de la page 381. Il convien- « drait de modifier ce qui regarde les abstinences, pri- « vations ; c'est un peu trop exagéré.

« 19° Page 386. Il est dit qu'un malheureux qui « souffre, qui va mourir peut-être, n'a pas le moindre « droit sur la moindre partie de votre fortune, qu'il « commettrait une faute, s'il usait de violence pour « vous arracher une obole. Certes la violence n'est pas « permise ; mais l'enseignement commun des théolo- « giens est, qu'en cas de nécessité extrême, prendre à « autrui n'est pas une faute, qu'il n'y a pas de vol. « C'est à modifier.

« 20° Page 454. Je lis : Nous voici en communion « avec les grandes philosophies, qui toutes proclament « un Dieu, et en même temps avec les religions, qui

« couvrent la terre, avec la religion chrétienne, incompa-
« rablement la plus parfaite et la plus sainte. On ne peut
« admettre ce parallèle établi entre toutes les religions
« vraies et fausses, parce qu'il est injurieux à la religion
« catholique, la seule véritable. Il faudrait le déclarer
« franchement et supprimer cet injurieux parallèle : il
« faudrait encore énoncer le Dieu personnel, créateur
« de tout l'univers.

« 21° Page 481. Le tableau de l'immoralité de l'Italie
« et de Rome, qui fit frémir Luther et rêver une révo-
« lution, est trop chargé : il devrait être singulièrement
« tempéré.

« Tels sont les passages qui m'ont paru avoir besoin
« d'être retouchés et modifiés dans ce livre de M. Cou-
« sin. M'appuyant sur la confiance dont il a bien voulu
« m'honorer, faisant appel à sa sincérité, qui ne m'est pas
« douteuse, je prends la liberté de l'engager à se mettre
« généreusement à l'œuvre. Cette nouvelle édition
« tournera à sa gloire; elle dissipera, je n'en doute pas,
« tous les nuages qui pourraient exister à Rome sur
« son orthodoxie; elle n'aura à craindre aucune con-
« damnation de la sacrée Congrégation de l'Index.

« Bien entendu, que moi, ni personne n'y doit être
« nommé. On peut dire en général que l'auteur s'est
« décidé à donner cette nouvelle édition avec quelques
« modifications et changements, sur l'avis de personnes
« instruites, auxquelles il a cru devoir déférer.

« Je prierais M. Cousin de vouloir bien me faire
« savoir par votre Révérence, s'il est décidé à donner

« une nouvelle édition corrigée d'après ces notes, et à « quelle époque elle pourrait paraître.

« Agréez, mon Révérend Père, l'assurance de mon « estime, avec laquelle je me professe,

« De votre Révérence.

« Votre très humble serviteur. »

1857 (?)

Cette lettre sans date est sans doute adressée au P. Félix pour qu'il en fasse part à M. Cousin. Dans les papiers que nous avons sous les yeux, se trouve une note ainsi conçue : « Extrait d'une lettre écrite de Rome « au P. Félix, par un Père jésuite, qui signe *A. Ru-* « *billon.*

« Les observations du P. Perrone ont été vues, exa- « minées, approuvées par les autorités de la sacrée « Congrégation de l'Index. Il en résulte qu'elles ren- « ferment véritablement l'ultimatum de la sacrée Con- « grégation, »

N. B. — Cette note est écrite de la main de M. Cousin.

Devant cette sommation peu mesurée, il n'y avait plus à ressentir d'hésitation : c'était une rupture inévitable et immédiate. Cependant, M. Cousin ne pouvait encore s'y résoudre : et malgré la faiblesse où le laissait une longue convalescence, il se mit à rédiger un Mémoire au Pape, où il voulait essayer de nouveau une persuasion déjà tentée si vainement. Il ne put pas achever ce suprême appel à la justice de Sa Sainteté ; ou pour

mieux dire, il s'arrêta de lui-même dans l'élaboration de cette œuvre. Il sentit combien cette confession, quelque sincère qu'elle fût, était inutile, puisqu'elle n'était qu'une reproduction des confessions antérieures. On ne pouvait pas écouter celle-là plus que les autres.

Nous donnons ce morceau, incomplet quoique fort étendu, pour ne rien perdre de ce qui est sorti d'une telle main, dans une telle controverse.

1er avril 1857.

« Très Saint-Père,

« Je profite d'un moment de repos avant une opéra-
« tion douloureuse, pour remercier avec effusion Votre
« Sainteté de la lettre affectueuse qu'elle a bien voulu
« m'écrire pour m'inviter à suivre l'exemple de
« M. Gunther, ecclésiastique autrichien, qui, apprenant
« que ses écrits avaient provoqué la censure de la Con-
« grégation de l'Index, s'était empressé de se soumettre
« à cette censure, et a, par là, mérité qu'à côté du dé-
« cret public qui le condamne, fussent insérés ces mots
« honorables : Humiliter se subjecit. Votre Sainteté
« espère que la même soumission de ma part, en m'at-
« tirant la même faveur, ne sera point inutile à ma
« misérable santé, et contribuera à me rendre la paix du
« corps aussi bien que celle de l'âme. Je supplie votre
« Sainteté d'être bien persuadée que je ressens vive-
« ment tant de bonté : mais je lui puis ôter, du moins,
« une partie de ses paternelles sollicitudes. Oui, je sors
« d'une maladie longue et cruelle, qui m'a fait voir la
« mort de près, et je suis encore aux prises avec un mal

« qui menace d'empoisonner le reste de mes jours.
« Mais si mon corps est tourmenté, mon âme, grâce à
« Dieu, est profondément tranquille. J'ai beaucoup
« souffert, il est vrai ; mais au plus fort de mes souf-
« frances, je n'ai point cessé de bénir Dieu. La prière
« sublime : « Notre Père qui êtes aux cieux, que votre
« volonté soit faite sur la terre comme au ciel », a été
« ma méditation continuelle ; pas un moment elle n'a
« quitté mes lèvres et mon cœur. La paix dont je jouis
« repose sur des convictions profondes et inaltérables.
« Cette paix est à l'abri des événements, de l'injustice
« ou de la faveur des hommes ; moi seul, je la puis
« troubler en laissant pénétrer dans mon âme des sen-
« timents coupables. Or, très Saint-Père, je vous l'ai
« déjà dit, et je vous le répète, depuis près d'un an que
« dure cette pénible négociation, je n'ai pas eu un senti-
« ment, je n'ai pas fait un acte qui pèse sur ma cons-
« cience. Aussi, quelle que soit votre décision suprême,
« elle me trouvera et me laissera calme, parce que en sou-
« mettant ma conduite, la seule chose qui dépende de
« moi et dont je réponde, à l'examen le plus sévère, et
« la jugeant comme si demain je devais en aller rendre
« compte à Dieu, il me semble que j'ai fait à peu près
« ce que je devais faire, que je me suis assez bien dé-
« fendu de l'orgueil tant reproché aux philosophes, et
« qui malheureusement est commun à tous les hommes,
« que j'ai constamment témoigné au Père de la Chré-
« tienté la profonde vénération que je lui dois, en
« gardant aussi la parfaite sincérité que je me dois à

« moi-même. J'ai poussé bien loin la déférence, très
« Saint-Père, plus loin même que plusieurs de mes
« amis n'eussent voulu que je la portasse. Ce que j'ai
« fait, je le ferais encore hautement et publiquement.
« Je ne me suis arrêté, je ne m'arrête que devant une
« démarche que m'interdit la sincérité, le soin de ma
« propre dignité, et aussi celui de la dignité de la phi-
« losophie, que je représente en cette triste affaire.

« Je suis vieux, très Saint-Père, et touche à la fin de
« ma carrière. J'ai un nom en ce monde. Dans ma
« jeunesse, j'ai connu la popularité ; puis, j'ai occupé
« d'assez grands emplois. Tour à tour dans l'opposition
« et dans le gouvernement, j'ai pris part aux affaires de
« mon pays ; j'ai été Pair de France et ministre ; j'ai
« délibéré devant un roi sur la paix et sur la guerre :
« j'ai connu ce qu'on appelle la grandeur et la prospé-
« rité ; et j'ai quitté tout cela sans regrets, sans même
« que mon âme en ait été effleurée. Aujourd'hui, je suis
« dans la solitude, sans aucune espèce d'emploi public,
« et ne me proposant qu'un seul et unique objet, élever
« et purifier mon âme en attendant la mort, et consa-
« crer le peu de forces qui me restent à des ouvrages
« qui puissent exercer une influence salutaire. Depuis
« cinq ans, je n'ai pas écrit une ligne qui ne m'ait été
« dictée par cette pensée. C'est elle qui m'a constam-
« ment inspiré et soutenu, et qui a quelquefois répandu
« sur mes derniers écrits un reste de chaleur et de
« force. Je ne vis, je ne veux vivre quelques jours
« encore, que pour servir la cause de la vraie philoso-

« phie, qui s'allie à toutes les bonnes causes, celles de « la religion, de la patrie, et même d'une saine et grande « littérature.

« Très Saint-Père, j'ai toujours honoré et aimé la « religion chrétienne. Je serais bien ingrat si jamais « j'élevais la voix contre elle ; car je lui dois le peu que « je suis. C'est elle qui a sauvé ma jeunesse des séduc- « tions et des entraînements du vice. Elle a gardé mes « mœurs et vivifié mon esprit. Que les disciples de « Voltaire versent le ridicule et l'outrage sur les prati- « ques du Christianisme et de l'Église ; moi, je leur dois « une particulière révérence ; car ce sont leurs cérémo- « nies, c'est, par exemple, la longue habitude de la « confession, l'assistance régulière aux offices, qui a « nourri en moi le goût de la réflexion, avec une nature « passionnée, et surtout le besoin et l'ardent désir, « malgré de trop nombreuses défaillances, de me per- « fectionner sans cesse, à force de combats et de luttes « intérieures. J'ai possédé et longtemps retenu la foi « naïve de ma mère. Elle n'a jamais péri ; mais elle « s'est transformée. Dans l'état où elle est, j'avoue « loyalement qu'elle pourrait ne pas vous satisfaire en- « tièrement, et que j'ai besoin d'une grande indulgence. « Cependant, telle qu'elle est, elle met un abyme entre « l'impiété et moi. Le nom seul de Jésus-Christ me « transit de respect. Qui l'outrage m'est insupportable ; « et je serais au désespoir si jamais j'avais pu causer le « moindre scandale à une âme chrétienne. Philosophe, « interprète de la lumière naturelle, ne cherchant,

« n'enseignant que des vérités de l'ordre naturel, attentif « à renfermer la philosophie dans son domaine propre, « et à ne pas la laisser entreprendre sur la théologie, « je n'avais point à m'expliquer sur les vérités d'un « ordre surnaturel; mais toutes les fois que sur ma « route je rencontrais naturellement le Christianisme, « je lui prodiguais, sans affectation et avec une entière « sincérité, l'hommage d'un respect vivement senti. A « mon début dans l'enseignement public, je trouvai « établi de toutes parts l'empire du Voltairianisme. Je « puis me rendre à moi-même cette justice que je lui ai « fait une guerre longue et assidue, sous laquelle il pa-« raissait avoir succombé, lorsque le parti catholique « est venu le ranimer, en inquiétant la liberté de con-« science et en attaquant toute philosophie ; et la bonne, « avec encore plus de violence que la mauvaise.

« De 1815 à 1820, j'ai fait des cours publics « de philosophie qui ont eu assez d'éclat: ces cours « ont-ils nui au Christianisme? Non, ils lui ont servi, « s'il m'est permis de le dire; car ils ont fait passer peu « à peu la jeunesse de nos écoles d'une incrédulité dé-« daigneuse et ironique à un respect sérieux et réfléchi. « Mes leçons de cette époque ont été recueillies; elles « sont imprimées. Elles forment cinq volumes dont je « publie en ce moment une édition nouvelle. Elles con-« tiennent des explications nouvelles et approfondies, « sur toutes les parties de la science philosophique, psy-« chologie, esthétique, théodicée, morale, droit poli-« tique. Jusqu'ici ces leçons n'avaient jamais été

« attaquées, et M. Royer-Collard, ce juge si sévère, « voulait bien en faire cas. C'est le 2e volume de ces « leçons qui est le fond de l'ouvrage intitulé : « Du Vrai, « du Beau et du Bien ». Il est bien extraordinaire que « ce second volume ait échappé à toute critique pen- « dant tant d'années, et que tout à coup il soit devenu « l'objet de si vives appréhensions, sous sa forme nou- « velle. Qu'y a-t-elle donc ajouté? Rien, très Saint- « Père, absolument rien, si ce n'est un nouvel et écla- « tant hommage rendu au Christianisme, au nom même « de la philosophie.

« Cependant, très Saint Père, je vous dirai ce qui est « à ma charge avec autant de loyauté que je mettrai de « fermeté à repousser des accusations injustes. Il est « certain qu'en 1826 je publiai un ouvrage dont la pré- « face : Préface des fragments philosophiques, contenait « plusieurs passages d'un caractère équivoque. Il est « certain encore qu'en 1828, mes nouvelles leçons « sur une Introduction générale à l'histoire de la philo- « sophie, contenaient aussi diverses propositions qui « semblaient incliner au panthéisme. Que s'était-il donc « passé depuis mon premier enseignement? J'avais sé- « journé plus longtemps que je ne l'aurais voulu en « Allemagne, et j'y avais entretenu un assez long com- « merce avec la nouvelle philosophie allemande, dont « je n'avais jusqu'alors qu'une notion très générale. Je « n'admis jamais, je combattis toujours le principe fon- « damental de cette école, à savoir que ce qu'on appelle « l'Esprit est le dernier venu dans le développement de

« l'existence. J'ai toujours pensé et soutenu que l'esprit
« est le premier et non pas le dernier, et qu'il ne paraît
« à la fin dans l'humanité que parce qu'il est primitive-
« ment en Dieu. J'ai cent fois établi que l'Esprit entraî-
« nait la conscience de lui-même, sans quoi ce ne serait
« pas l'Esprit. Je me suis toujours beaucoup moqué de
« l'être en soi, comme principe des êtres déterminés.

« Ainsi je n'acceptais nullement la nouvelle philoso-
« phie dans ses principes essentiels. Je suis, avec M. Ha-
« milton, le philosophe contemporain qui a combattu
« avec le plus de force la méthode générale de l'École
« allemande. Elle commence par une ontologie abstraite;
« moi, je pars de la psychologie. Ces différences primor-
« diales se reproduisent dans la morale et jusque dans
« l'histoire de la philosophie. Je m'arrête pour ne pas
« fatiguer votre Sainteté; et je me hâte d'ajouter
« qu'ayant connu à Berlin le plus illustre représentant
« de la philosophie allemande, je formai avec lui une
« amitié véritable. Il se complaisait à m'exposer tous
« ses systèmes, où je ne voyais pas alors aussi clair que
« j'y vois maintenant; et leur grandeur, leur étendue,
« leur caractère décidé m'étonnaient à la fois et m'im-
« posaient. A mon âge, et dans une situation où la vérité
« et la justice seules parlent à mon cœur, je ne fais
« aucune difficulté d'avouer qu'il me reste dans l'esprit
« quelque chose des grandes formules qui venaient de
« passer devant moi, et que, si votre Sainteté daigne me
« passer cette comparaison un peu hautaine, comme
« on trouve dans plusieurs dialogues de Platon une

« teinte marquée de la philosophie Éléatique, ainsi, à « mon retour d'Allemagne, un certain reflet de la phi- « losophie allemande passa, à mon insu même, dans la « Préface des Fragments philosophiques, et dans mes « leçons de 1828. C'est là que se rencontrent plusieurs « propositions absolues et hasardées, échappées à l'im- « provisation, publiées sur le champ, et qui depuis m'ont « été tant reprochées ; entre autres, la nécessité de la « création, l'omniprésence de Dieu dans le monde.

« Ces leçons n'ont pas duré plus de trois ou quatre « mois. C'est un temps bien court dans une aussi longue « carrière que la mienne. Quinze ou vingt ans après, « dans une occasion solennelle, au milieu d'un grand « débat à la Chambre des Pairs sur l'instruction publi- « que, en 1844, quand je défendais avec quelque succès « l'Université violemment attaquée et perfidement ca- « lomniée, quelques habiles eurent l'idée heureuse de « dénoncer mes leçons de 1828 à la Congregation de « l'Index, afin d'ôter par là à l'Université, dans la per- « sonne de son fidèle défenseur, toute autorité morale. « Cette manœuvre réussit à Rome ; mais elle ne fit « aucune impression à Paris ; et je ne continuai pas « moins, à la Chambre des Pairs, la défense d'une « grande institution nationale, que ses services et ses « malheurs recommandent, de jour en jour davantage, à « l'estime de la France.

« A peine ces leçons de 1828 étaient-elles terminées « que moi-même, en les relisant, je fus frappé de bien « des excès de langage échappés à l'improvisation.

« Plusieurs de mes amis, et à leur tête M. Royer-
« Collard, m'avertirent que les deux ou trois proposi-
« tions violemment attaquées par les ennemis de la
« philosophie, leur étaient suspectes à eux-mêmes, et ils
« me demandèrent des explications que je m'empressai
« de leur donner. Ils reconnurent aisément qu'au fond
« il n'y avait là aucun venin, aucun panthéisme, ni
« déclaré, ni déguisé ; que l'ensemble de la doctrine
« protestait de toutes parts contre une telle accusation.
« Mais je trouvai moi-même qu'il ne suffisait pas de
« ne la point mériter, qu'il eût mieux valu de ne
« l'exciter pas ; et pour l'étouffer à son berceau, en 1829,
« quand je repris mon cours, je me gardai de repro-
« duire les propositions malencontreuses, et j'enseignai
« jusqu'en 1830, comme je l'avais fait de 1815 à 1820,
« la même doctrine avec le même caractère, mais
« enrichie de lumières nouvelles, et agrandie par le
« travail d'une érudition plus étendue. Ainsi, ce second
« enseignement alla se joindre au premier, pour affer-
« mir et étendre la nouvelle école française, fille
« légitime de Descartes, profondément spiritualiste,
« indépendante et libérale, et en même temps respec-
« tueuse jusqu'au scrupule envers la religion et la mo-
« narchie.

« Je croyais, très Saint-Père, les traces de quelques
« paroles imprudentes à jamais effacées. Je me trompais.
« Les événements de 1830 m'ayant porté au Conseil
« de l'Instruction publique, au lieu de laisser dormir
« en paix mes leçons de 1828, on s'empressa de les

« réveiller; et sur ce triste sujet, s'engagea une polé-
« mique de plus en plus violente.

« Si, je comprends bien la lettre de votre Sainteté, « elle désire qu'à l'exemple de M. Gunther, je souscrive « à la censure que la Congrégation de l'Index a faite de « mon livre « du Vrai, du Beau et du Bien, » pour « obtenir la même indulgence que M. Gunther a mé- « ritée, d'après ce principe, que votre Sainteté me « rappelle, que Dieu condamne, et que je dois con- « damner moi-même, tout ce que condamne l'Église. « J'admets, sans difficulté le principe, très Saint-Père; « mais je dois en contester ici la juste application.

« A Dieu ne plaise que je blâme la conduite de « M. Gunther ! J'avoue à votre Sainteté que le nom « de M. Gunther m'était jusqu'à ce moment entière- « ment inconnu, tout versé que je croyais être dans la « connaissance de la philosophie allemande contem- « poraine. Il n'a pas encore fait beaucoup de bruit « parmi les hommes ; et c'est à mon gré un bien pré- « cieux avantage, que je lui envie. De plus, il est théo- « logien, et on me dit que M. Gunther est jeune prêtre; « il a fait, entre autres vœux, celui d'une obéissance « absolue. Il attend toute sa carrière de Rome. A ces « divers titres, il a fort bien fait de se soumettre à la « censure de la toute-puissante Congrégation de l'Index.

« Mais moi, Saint-Père, je n'ai point l'excuse de « l'inexpérience de la jeunesse. Je touche aux bornes « de la vie; j'ai dit adieu pour toujours aux rangs, aux « honneurs, aux emplois, à la fortune ; je n'attends

« rien des hommes. Quels qu'ils soient, ils ne peuvent « plus rien, ni pour, ni contre moi. Je suis laïque et « philosophe ; je pouvais donc prétendre à un peu plus « de liberté, et espérer un peu plus d'indulgence. « Enfin, très Saint-Père, j'aime assurément la religion « de Jésus-Christ, et m'incline devant la nécessaire « autorité de l'Église ; mais je suis d'un pays où, tout « en tenant grand compte des jugements de la Congré-« gation de l'Index, on n'a jamais songé à les consi-« dérer comme des jugements de l'Église. L'Église est « infaillible ; la Congrégation de l'Index a-t-elle la pré-« tention de l'être ?

« Combien de fois ne s'est-elle pas trompée ! Je n'en « veux donner qu'un exemple.

« S'il est un livre universellement respecté, ce sont « les Méditations de Descartes. Quand le saint car-« dinal de Bérulle entendit Descartes en exposer « l'objet, la substance et le plan, il lui fit un devoir « religieux de les écrire et de les publier. Les deux plus « grands esprits de l'Église de France au XVIIe siècle, « Arnault et Bossuet, en sont tout pénétrés ; ils ont « passé leur vie à les commenter et à les célébrer, y « retrouvant, dans son développement le plus sévère, la « doctrine philosophique de saint Augustin. Les Jé-« suites, il est vrai, attaquèrent alors et persécutèrent « le Cartésianisme ; mais cinquante ans plus tard, c'est « du sein de la Compagnie de Jésus, c'est de la plume « éloquente et ingénieuse du Père Guénard qu'est « parti le plus bel éloge connu de Descartes. Un sage

« italien, le cardinal Gerdil, qui a pensé être pape,
« était cartésien déclaré. Eh bien! très Saint-Père, au
« XVII[e] siècle, la Congrégation de l'Index a condamné
« les *Méditations*, il est vrai, avec cet adoucissement :
« *Donec corrigantur*. Malheureusement, Descartes était
« mort et ne pouvait plus se corriger. Qui jamais a
« pensé que les *Méditations*, pour être demeurées sur
« la liste des ouvrages censurés par la Congrégation de
« l'Index, aient été condamnées par l'Église ? Opinion
« inouie, qui n'irait pas à moins qu'à faire d'Arnauld,
« de Bossuet et du cardinal Gerdil, des personnages
« ouvertement en lutte avec l'Église : Si donc, très
« Saint-Père, la Congrégation de l'Index met mon
« livre « du Vrai, du Beau et du Bien, » sur la liste
« où sont déjà les *Méditations*, elle n'aura fait autre
« chose que de mettre le plus humble des disciples de
« Descartes à côté de son illustre maître. La censure
« de la Congrégation de l'Index m'affligera : car elle
« m'apprendra qu'à Rome on apprécie bien mal mes
« intentions, le vrai caractère et la portée de la philo-
« sophie spiritualiste que quarante ans d'efforts et de
« travaux ont substituée, en France, à la philosophie
« matérialiste et athée du XVIII[e] siècle. Oui, très Saint-
« Père, je serai profondément affligé d'être méconnu
« par une Congrégation respectable ; mais je ne me
« croirai pas condamné par l'Église, ni, par conséquent,
« tenu de me soumettre au jugement d'un tribunal que
« je ne confonds pas avec l'Église elle-même.

« Voyez en effet, très Saint-Père, si ce tribunal, tout

« respectable qu'il est, contient, dans sa composition et
« dans sa manière de procéder, l'ombre seule de l'in-
« faillibilité, et même les plus simples garanties qu'au
« XIXe siècle, d'un bout de l'Europe à l'autre, présente
« le moindre tribunal laïque.

« Si je suis bien informé, la Congrégation de l'Index
« est composée de membres italiens. Tous ces person-
« nages savent-ils assez bien le français pour bien juger
« un ouvrage écrit dans une langue remplie de délica-
« tesses infinies, où les mots ont mille nuances que
« l'étranger le plus instruit saisit bien difficilement ?
« Une traduction serait même ici d'un secours mé-
« diocre, quand on ne traduit guère plus la philosophie
« que la poésie. Il paraîtrait donc assez convenable que
« la nation française fût représentée dans la Congréga-
« tion de l'Index par un membre français, même au
« seul point de vue de la langue. Un membre français
« aurait encore bien d'autres avantages. Connaissant
« bien la France, les choses et les hommes, les partis
« et leurs nuances, les circonstances du temps, les in-
« tentions et les desseins bien connus, il répandrait,
« dans le sein de la Congrégation de l'Index, de pré-
« cieuses lumières, faute desquelles elle est exposée à
« juger d'une façon tout abstraite, sans distinguer ce
« qu'il est nécessaire de distinguer pour être raison-
« nable et juste. Nous avons à Rome un ambassadeur,
« un représentant de la France, qui connaît des intérêts
« matériels des nationaux, les couvre et les défend dans
« une juste mesure. Et notre réputation morale et reli-

« gieuse est livrée à la merci d'un tribunal où nous « n'avons pas un seul protecteur, qui puisse au moins « donner les explications nécessaires !

« Ajoutez, très Saint-Père, que ce n'est pas le gou- « vernement pontifical qui saisit la Congrégation de « l'Index. Ce serait déjà une grande garantie ; car un « gouvernement, dans les hautes régions où il réside, « ne s'inquiète pas de peu, et délibère mûrement avant « de provoquer un jugement. Mais ce n'est pas ici le « gouvernement de votre Sainteté qui prend l'initiative ; « ce n'est pas même la Congrégation de l'Index qui la « prend. Non, il suffit de deux dénonciateurs, incon- « nus du public, pour mettre nécessairement en mou- « vement la Congrégation de l'Index, et la forcer de « juger. Ainsi, on est accusé secrètement ; puis, on est « jugé de la même façon et dans une ombre impéné- « trable. On n'est pas averti de ce qui se passe. On « n'est point appelé à fournir des explications, même « écrites ; et un beau matin, on apprend par le Moniteur « Romain qu'on a été accusé, jugé, condamné sans s'en « être douté, et qu'on est mis au ban du monde ca- « tholique !

« Encore, si la sentence du tribunal de l'Index, comme « celles de tous les autres tribunaux, contenait quelques « considérants, et les motifs sur lesquels elle repose ; si « elle marquait le délit, la faute commise, et au moins « quelques-uns des passages où cette faute se rencontre, « on pourrait réfléchir, s'examiner, se corriger, donner « satisfaction au tribunal, réparer le mal qu'on a fait,

« empêcher que des erreurs funestes ne subsistent dans « notre esprit et dans notre âme, et ne se répandent « dans l'esprit et dans l'âme des autres. Non, le livre « est condamné en gros : et pour ainsi dire, en bloc, « sans qu'on sache pourquoi on est condamné, si c'est « pour athéisme ou matérialisme, ou bien pour avoir « révoqué en doute quelque dogme de l'Église, ou « l'authenticité de quelque livre sacré. On sait seule- « ment qu'on est condamné. Pour quoi ? On l'ignore « et on est réduit à se perdre en mille conjectures, « dans une impuissance absolue. Et voilà ce qu'on « voudrait nous donner comme un jugement de l'Église, « de cette Église qui est la mère et l'institutrice du « genre humain, qui est la source inépuisable et tou- « jours ouverte de la lumière et de la charité !

« On répond que le remède est bien simple, et qu'en « se soumettant à la condamnation portée, on répare à « peu près le mal que l'on a commis.

« Erreur déplorable ! En se soumettant à la sentence « d'un tribunal qui ne dit pas pourquoi il vous con- « damne, on rend bien hommage à la toute puissance « de ce tribunal, on reconnaît sa domination ; mais on « ne répare pas le mal qu'on a fait : car on ne le con- « naît pas : il subsiste, il se répand malgré nous-même, « tandis que, si la faute était marquée et le passage qui « la contient indiqué, on pourrait supprimer ce pas- « sage ; et par là, le mal à sa source, tandis qu'autrement « on n'a fait autre chose que fléchir le genou devant « une domination. L'Église, sans doute, doit vouloir

« qu'on reconnaisse son autorité ; mais elle ne veut cela
« même que pour prouver le repentir et l'amendement
« du coupable. Mais quel repentir voulez-vous que
« j'aye quand je ne sais pas de quoi l'on m'accuse, et
« pourquoi l'on me condamne ?

« A ce compte-là, très Saint-Père, je n'hésite point
« à dire que le tribunal de l'Inquisition offrait plus de
« garanties que celui de la Congrégation de l'Index.
« Écartons les noirs fantômes qui s'élèvent, de toutes
« parts, au seul nom de l'Inquisition. Parlons sérieuse-
« ment : devant le tribunal de l'Inquisition, on était
« accusé en secret comme ici ; mais on n'était pas jugé
« de la même manière : on était appelé à se défendre. On
« vous articulait des griefs précis ; on vous entendait dans
« vos explications et dans vos défenses. On savait de
« quoi on était accusé, et pourquoi on était condamné.
« On pouvait donc reconnaître sa faute. Ici, des ténèbres
« pas même transparentes, et le silence de la tombe. Un
« seul mot est entendu : Condamné ; et sur ce mot seul,
« il faut reconnaître qu'on a été justement condamné,
« sans savoir, ni sur quoi, ni pourquoi ! Ah ! Galilée du
« moins a pu expliquer, devant le Saint Office, les faits
« et les calculs d'où il induisait le mouvement de la
« terre. On ne l'a pas condamné sans l'entendre ; il n'a
« pu persuader ses juges : mais ses juges au moins l'ont
« écouté. Et moi, dans le moment où j'écris, je ne sais
« de quoi l'on m'accuse, et pourquoi j'ai été condamné ;
« et si demain j'avais à faire une nouvelle édition de
« mon livre, avec la meilleure volonté du monde, je ne

« saurais quel changement y faire, et comment y donner « satisfaction à des juges que je ne connais pas, à des « accusations que je ne connais pas davantage.

« Ah! Saint-Père, est-ce là de la justice, une justice « chrétienne, instituée, non pour flatter et nourrir l'or- « gueil des juges, mais pour prouver le repentir et « l'amendement du coupable?

« La religion de Jésus-Christ est par-dessus tout la « religion de l'esprit. C'est à ce titre que je l'ai célébrée « et défendue comme la vraie religion du philosophe. « Au nom du ciel, ne lui ôtons pas ce sublime et saint « caractère. Que l'Église parle à mon esprit et à mon « cœur; et elle sera entendue. Quel beau rôle lui font « les circonstances présentes! D'une part, une philoso- « phie généreuse ne demande qu'à s'incliner devant les « enseignements de l'Évangile, et la croix du Sauveur « du monde. De l'autre côté, la France, après avoir « poursuivi en vain les plus grands, les plus nobles « objets humains, lève les mains vers le ciel, et demande « à la religion des consolations efficaces et des espé- « rances qui ne trompent point. Mais prenons-y garde: « cette France est toujours la terre de l'intelligence et « de la lumière; il faut se présenter à elle, non pas en « s'appuyant sur des institutions surannées, et les « mains remplies de condamnations ténébreuses et me- « naçantes, mais en se mettant à la tête de tous les « progrès légitimes, en donnant l'exemple d'une jus- « tice égale et supérieure à toutes les justices humaines, « et en y ajoutant même l'indulgence et la bonté, qui

« sont dans votre cœur, très Saint-Père, et qui, au mi-
« lieu de tant de difficultés, composent encore votre
« plus grande force et la ressource inépuisable de
« l'Église. Qu'elle soit toujours une mère, et elle trou-
« vera toujours en nous des enfants.

« Pour revenir à moi, très Saint-Père, on me de-
« mande de me soumettre comme M. Gunther, et de
« souscrire à la condamnation de mon livre. Il y a deux
« sortes de soumissions : l'une aveugle, l'autre raison-
« nable, Rationabile obsequium. Je détourne mes yeux
« de l'une et la laisse à ceux qui en ont besoin, et j'ac-
« cepte l'autre bien volontiers. Je ne suis, très Saint-
« Père, pour l'absolutisme, ni dans l'État, ni dans
« l'Église. J'ai été autrefois un constitutionnel, il est
« vrai, très modéré, et qui n'a jamais confondu l'esprit
« de réforme avec l'esprit révolutionnaire ; mais j'avoue
« que je demeure constitutionnel, et ne comprends pas
« une autre forme de gouvernement pour l'Europe
« civilisée. De même, plus j'avance dans la vie et dans
« la philosophie, plus je m'applique à rendre mon cœur
« plus chrétien. Je joins aisément, comme saint Au-
« gustin, à l'école de Platon celle de Jésus-Christ. Il ne
« m'en coûte pas de rendre à l'Église un respect sincère.
« J'aime l'autorité en de sages limites, et je connais
« trop la nature humaine et mes propres misères pour
« n'être pas disposé à l'humilité. J'en ai fait preuve
« dans toute cette affaire. Et moi aussi, j'ai voulu me
« soumettre, mais me soumettre comme une créature
« raisonnable et en philosophe.

« Quand mon malheureux ami, Mgr Sibour, vint
« m'apporter une lettre de votre Sainteté, où elle lui an-
« nonçait la condamnation de mon livre par la Con-
« grégation de l'Index, à la suite des dénonciations
« concertées de l'Univers religieux et de Mgr l'évêque
« de Poitiers, en accompagnant cette nouvelle des plus
« touchants témoignages d'intérêt et de bonté pour
« moi, qu'a fait alors ce personnage si altier qui, au
« dire de ses ennemis, ne peut supporter aucun joug,
« ne reconnaît aucune autorité? A-t-il méprisé cette
« condamnation? Il le pouvait fort bien, s'il n'était mû
« que par des sentiments vulgaires; car, très Saint-
« Père, à parler humainement, je n'ai aucun besoin de
« Rome, je ne lui demande aucune faveur; et comme
« ma vie publique est terminée, que j'ai renoncé vo-
« lontairement à tout emploi, petit ou grand, que je ne
« songe assurément pas à redevenir ministre de l'Ins-
« truction publique et des Cultes, ce qu'on pensait de
« mon livre à Rome pouvait m'être parfaitement indif-
« férent. Cette condamnation aurait même eu l'avantage
« de ranimer ma popularité philosophique, auprès de
« ceux qui, trop nombreux en France, s'obstinent à
« vouloir mettre aux prises l'Église et la philosophie.

« Mais, j'ai de bien autres pensées, très Saint-Père. Je
« voulais et je veux encore, de toutes les puissances de
« mon esprit et de mon cœur, réconcilier la philosophie
« et le Christianisme, sans ôter à l'un sa juste autorité;
« ni à l'autre, sa juste indépendance: comme j'avais
« voulu et veux encore en politique l'alliance de la mo-

« narchie et de la liberté, au profit de l'une et de l'autre.
« Dans cette pensée, je compris qu'il était nécessaire
« de donner à votre Sainteté et à l'Église un gage de ma
« respectueuse déférence, et voici la soumission que je
« m'imposai à moi-même.

« Je vous écrivis, très Saint-Père, pour vous remer-
« cier pour tout ce qu'il y avait pour moi d'affectueux
« dans votre lettre ; et pour répondre au gracieux désir
« que vous exprimiez de pouvoir retenir, selon votre
« droit, la sentence portée par la Congrégation de l'In-
« dex, je m'empressai de vous demander la commu-
« nication des motifs de cette sentence, et qu'on voulût
« bien me signaler les passages de mon livre qui pa-
« raissaient condamnés, vous déclarant qu'il ne m'en
« coûterait pas du tout de supprimer ces passages dans
« une édition nouvelle.

« Je le demande à tout homme de bonne foi, quelles
« que soient ses opinions philosophiques et religieuses:
« n'était-ce pas là une déclaration qui devait toucher le
« gouvernement pontifical? N'était-ce pas un spectacle
« assez nouveau et, dans son genre, édifiant, de voir un
« philosophe montrer tant de déférence pour l'autorité
« de l'Église?

« Cela est si vrai que plus d'un de mes amis trou-
« vèrent cette déférence excessive, et n'approuvèrent
« point, tandis que M[gr] l'archevêque de Paris et d'autres
« prélats, de savants et pieux ecclésiastiques, et des
« personnages bien connus pour leur scrupuleux dé-
« vouement à l'Église, crurent que les avances que je

« faisais seraient accueillies avec empressement, et qu'au
« moyen de quelques suppressions, le livre « du Vrai,
« du Beau et du Bien », poursuivrait paisiblement sa
« carrière.

« J'avais eu pour me conduire ainsi des motifs
« graves, dont j'ai besoin de rendre compte. Premièrement,
« je ne crois pas à la force et à la solidité d'une
« alliance, où les deux parties ne trouvent pas une
« égale satisfaction. La philosophie me paraissait satisfaite
« par les quatre célèbres articles récemment
« émanés de Rome, et où l'autorité pontificale amnistiait,
« ou plutôt autorisait la philosophie, en déclarant
« que la raison naturelle a en soi le pouvoir de parvenir
« à la connaissance des grandes vérités de l'ordre
« moral, à savoir : la liberté humaine, la spiritualité et
« l'immortalité de l'âme, la distinction du bien et du
« mal, l'obligation de la vertu, l'existence et les attributs
« de Dieu. La philosophie n'avait pas le droit d'en
« demander davantage ; sa dignité et sa juste autorité
« étaient suffisamment reconnues ; car la philosophie
« n'est pas autre chose, comme je l'ai établi mille et
« mille fois, que la recherche et la démonstration des
« grandes vérités de l'ordre naturel, à l'aide de la
« lumière naturelle, comme la physique est la recherche
« et la démonstration des vérités de l'ordre physique,
« à l'aide aussi de la lumière naturelle. Dans ce
« champ, à la fois immense et limité, la philosophie est
« libre autant que la physique elle-même. Si elle sort
« de ces limites, si elle entreprend le moins du monde

« sur le domaine de l'ordre surnaturel, elle excède son « droit ; elle compromet et perd sa juste autorité. Telle « est la doctrine constante de l'Académie des sciences « dans l'ordre physique, et j'ose dire, celle de l'Aca- « démie des sciences morales et politiques dans l'ordre « moral. Sur ce terrain, la philosophie est inattaquable, « et peut poursuivre éternellement, comme la physique, « ses conquêtes paisibles, dans un progrès constant et « sans terme. Hors de là, tout est guerre, et guerre sté- « rile ; car il n'est pas plus au pouvoir de la philosophie « d'éteindre la religion, c'est-à-dire le besoin d'un « ordre surnaturel, qu'à la religion d'étouffer la philo- « sophie, c'est-à-dire le besoin de se rendre compte, par « l'observation et par le raisonnement, des grands pro- « blèmes de l'ordre moral. J'avoue que, quand je reçus « des mains de Mgr l'archevêque la communication de « ces quatre articles, je crus l'œuvre de ma vie bien « avancée, et j'en témoignai une vive et profonde recon- « naissance. En me soumettant donc aux suppressions « qui me seraient demandées, je ne faisais qu'un acte « de condescendance juste et raisonnable, correspon- « dant à celui qui m'avait pénétré d'une des plus « grandes joies que j'ai jamais ressenties.

« En second lieu, que pourrait-on me demander à « Rome ? Pour le pur philosophique, comme dit Bossuet, « je ne supposais pas qu'on s'en occupât beaucoup, et « quant à ce qu'il y avait de théologie dans mon livre, « je ne pouvais pas avoir de bien grandes craintes ; car « je n'ai point de théologie, ni bonne, ni mauvaise ; je

« ne suis d'aucun parti dans l'Église, et je ne touche au « Christianisme que pour lui rendre un éclatant hom- « mage, et proclamer bien haut que, si la philosophie « est pour quelques-uns, le Christianisme est pour « tous ; qu'il est nécessaire au genre humain, et con- « tient dans son sein une métaphysique sublime.

« Qu'ai-je voulu par là? Servir à la fois la cause de la « vraie philosophie, et celle de la religion. Que si, dans « le peu de pages consacré à ce grand objet, il m'était « échappé quelque mot, quelque ligne qui puisse nuire « à la religion et blesser l'autorité suprême commise à « sa garde, loin d'éprouver l'ombre d'une répugnance « à effacer ces mots et ces lignes, j'étais disposé à le « faire avec empressement, avec joie, avec reconnais- « sance.

« Voilà pourquoi, avant de publier mon livre, je « m'étais adressé à un savant et pieux ecclésiastique, « que je ne veux pas nommer, pour ne pas le compro- « mettre dans ma cause, à la fois théologien et philo- « sophe, profondément attaché à l'Église, et qui même « autrefois avait jugé sévèrement mes écrits. Je le « suppliai de vouloir bien examiner celui-là ; et je n'y ai « rien laissé qui ne lui ait paru entièrement irrépro- « chable. Quand le livre avait paru, quel éloge ne m'en « firent pas tous les amis du Christianisme, des évêques, « des écrivains célèbres, éloquents défenseurs de la « religion et du Saint-siège ? Enfin, le chef du diocèse « de Paris, Mgr Sibour, fut si touché de ce livre qu'il « le cita avec honneur jusque dans la chaire chrétienne.

« Si donc, malgré de tels suffrages, il restait encore « dans mon livre quelque chose qui déplût à Rome, il « me semblait que ce ne pouvait être que des ombres « bien légères, que j'étais disposé à faire entièrement « disparaître, dans l'intérêt suprême de la réconciliation « du Christianisme et de la philosophie.

« Aussi, quand je montrai à M[gr] l'archevêque de « Paris la lettre où, en vous exposant, très Saint-Père, « mes véritables sentiments, je demandais la commu-« nication des passages incriminés, pour les modifier ou « les supprimer, M[gr] l'archevêque et plusieurs prélats « de mes amis ne doutèrent pas qu'un tel acte de sou-« mission ne fût agréable à votre Sainteté, et ne dissi-« pât les nuages qui pouvaient s'être élevés dans votre « esprit.

« Je crois en effet, très Saint-Père, que ma lettre ne « déplut point à votre Sainteté ; mais elle ne suffit point « à votre gouvernement et à la Congrégation de « l'Index. La communication demandée des passages « de mon livre qui avaient servi de prétexte à la cen-« sure, me fut péremptoirement refusée. Je restai dans « la plus profonde ignorance de ce qui m'était repro-« ché; et l'on se borna à m'envoyer un assez long for-« mulaire à signer purement et simplement. Voilà tout « ce qu'une soumission loyale et empressée obtint du « gouvernement pontifical. J'aurais pu en demeurer « là. Pour pousser la déférence jusqu'à ses dernières « limites, je vous adressai, très Saint-Père, un mémoire « où je répondais aux divers points engagés dans le

« formulaire, par une suite de citations tirées de mes
« ouvrages publiés depuis vingt-cinq années, citations
« fidèles et nombreuses, où paraissait, à découvert et
« sans aucun nuage, la doctrine qui représente exacte-
« ment l'état de mon esprit et de mon âme.

« Ce mémoire étendu frappa vivement, m'a-t-on dit,
« la Congrégation de l'Index ; mais il ne la désarma pas.
« Dans une réponse qui ne m'a pas été communiquée,
« mais dont Monseigneur le Nonce a bien voulu me lire
« quelques passages, on convient que la doctrine
« exposée dans mon mémoire est à peu près irrépro-
« chable (ce sont les termes mêmes employés autant
« que ma mémoire me les rappelle), sauf, disait-on, l'ab-
« solue rigueur de langage qu'on aurait pu seulement
« attendre d'un homme versé dans la science théolo-
« gique. J'accepte ce jugement, très Saint-Père ; il suffit
« à mettre dans la dernière évidence que la condam-
« nation de mon livre du « Vrai, du Beau et du Bien »
« est dénuée de tout fondement, puisque ce livre ne
« contient d'autre doctrine que celle que la Congréga-
« tion de l'Index reconnaît à peu près irréprochable.

« Sur quoi donc se fonde-t-elle pour persister à me
« condamner ? Le voici, à ce qui résulte de quelques
« lignes de l'écrit dont il me semble qu'on aurait bien
« pu me donner une entière connaissance : Oui, dit
« l'organe de la Congrégation de l'Index, la doctrine
« exposée n'aurait pas été par nous condamnée ; mais
« nous trouvons, dans les leçons de M. Cousin de
« l'année 1828, plusieurs propositions d'un caractère

« différent qui semblent bien contenir le panthéisme, qui,
« dans le temps, ont excité un grand scandale, et que
« l'Église a formellement condamnées. Or, M. Cousin
« n'a jamais désavoué et rejeté ces propositions. Donc,
« elles subsistent dans le fond de sa pensée ; et comme
« on peut à la rigueur en retrouver quelques traces
« dans le livre du « Vrai, du Beau et du Bien, » la
« Congrégation de l'Index doit, pour être conséquente,
« condamner le livre du « Vrai, du Beau et du Bien »,
« comme elle a fait pour les leçons de 1828. Ce raison-
« nement, qui m'a été présenté avec tant de confiance,
« repose sur une supposition gratuite et l'ignorance des
« nombreux écrits publiés par moi depuis 1828. Que
« diriez-vous, très Saint-Père, du raisonnement de MM.
« de l'Index, s'il était publié, avéré et plus clair que le
« jour, que, vingt fois depuis 1828, frappé moi-même
« et touché de l'effet fâcheux qu'avaient produit sur
« les meilleurs esprits et sur mes meilleurs amis eux-
« mêmes, diverses propositions, bien innocentes dans
« ma pensée, mais présentées au milieu de l'improvisa-
« tion d'une façon tranchante et beaucoup trop abso-
« lue, par exemple, la nécessité de la création, l'omni-
« présence de Dieu dans le monde, etc., etc., je m'em-
« pressai d'en donner des explications qui parurent
« satisfaisantes ? J'ai fait bien plus, très Saint-Père :
« Non content d'avoir expliqué les propositions sus-
« pectes, qui jetaient une ombre fâcheuse sur la nou-
« velle philosophie spiritualiste, je me décidai à retirer
« ces propositions.....

« (Je n'ai pas terminé ce mémoire, et je me suis « borné à écrire la lettre ci-après. »)

1er avril 1857.

N. B. — Ces deux dernières lignes sont écrites de la main de M. V. Cousin.

Cette lettre « Ci-après » dont parle M. Cousin, ne peut être que la suivante ; elle est sans date ; mais elle a dû être écrite, ou le 1er avril 1857, ou dans les premiers jours de ce mois. M. Cousin y paraît blessé du ton que le P. Perrone a pris avec lui. Les observations en effet, n'ont rien de « gracieux », si d'ailleurs elles se défendent d'être officielles. Eussent-elles même été déjà officielles, elles auraient dû être d'une tournure moins impérieuse et moins hautaine ; elles méconnaissaient trop de justes susceptibilités.

Le P. Félix était jésuite ; il était entré de bonne heure dans la Compagnie ; il avait professé la rhétorique dans quelques-uns de ses collèges. En 1851 et pendant plusieurs années, il s'était fait une réputation d'orateur, en prêchant à Paris, à Saint-Thomas d'Aquin, à Saint-Germain-des-Prés et à Notre-Dame. En 1856 et 1857, son talent était dans tout son éclat. Né en 1810, il était moins âgé de dix-huit ans que M. Cousin. Mais probablement ses relations avec Rome rendaient son intervention fort utile. L'archevêque de Paris, avec lequel M. Cousin s'était d'abord entendu, était Mgr Sibour, qui devait être assassiné par un prêtre, le 3 janvier 1857, dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont. On peut penser que c'est à son successeur, Mgr le cardinal Morlot,

qu'est adressée la lettre de M. Cousin. Peut-être aussi est-ce au nonce apostolique. En tout cas, cette missive a dû être la dernière: et après une déclaration aussi claire, la négociation ne pouvait plus être poursuivie. Elle avait duré plus d'une année; mais dès le début, on pouvait prévoir qu'elle ne réussirait pas.

Samedi soir.

« Monseigneur,

« Je suis désolé d'importuner votre Éminence au
« milieu de ses saintes occupations; mais je considère
« comme un devoir de l'instruire du nouveau tour que
« prend une affaire à laquelle elle a porté jusqu'ici un
« bienveillant intérêt. Comme je l'ai écrit à votre Émi-
« nence, d'après son conseil, j'ai fait savoir au P. Félix
« que j'étais disposé à répondre aux observations du
« P. Perrone, et à lui donner les explications deman-
« dées.

« Votre Éminence se souvient-elle que je lui avais
« avoué que les observations du P. Perrone me parais-
« saient bien étranges et d'un ton bien extraordinaire,
« pour des observations gracieuses et officieuses? En
« vain le P. Félix m'assurait qu'elles n'avaient pas
« d'autre caractère; je persistais à craindre qu'il ne
« parlât ainsi pour échapper à ce dilemme que je lui
« faisais toujours : Elles sont officielles ou officieuses;
« si officielles et venant de Rome, adressez-les à Mgr de
« Paris; car je ne veux point d'autre intermédiaire
« entre le Pape et moi; si officieuses, j'en suis fort tou-
« ché; je dois un grand remerciement au bon Père, et

« je le lui fais, en attendant que je lui réponde officieu-
« sement aussi, et tout à mon aise.

« Maintenant, le mystère est expliqué. Ce matin, le « P. Félix m'a écrit une très longue lettre fort embar- « rassée où il me confesse enfin que les observations « communiquées sont en réalité officielles, qu'elles ont « été revues, examinées, adoptées par les membres de « la Congrégation de l'Index, et que ce n'est pas seule- « ment devant le P. Perrone, mais devant cette Con- « grégation que je me trouve.

« Me voilà bien récompensé, Monseigneur, d'un « hommage envoyé au P. Perrone sur l'invitation du « P. Félix !

« Vous croyez que c'est tout, et vous allez me dire : « Eh bien, que ces observations viennent du P. Per- « rone ou de ces Messieurs de l'Index, n'importe, « répondez-y toujours, et donnez les explications néces- « saires : elles n'iront que mieux à leur adresse. Pas « du tout, Monseigneur, ce ne sont plus des explica- « tions qu'on me demande ; ce ne sont des corrections « qu'on m'invite à faire dans une prochaine édition ; « ces corrections, on m'a demandé de m'engager à les « faire ; on veut que je réponde ; si je m'y engage, que « je réponde par oui ou non, et sur-le-champ, sans au- « cun délai ; ou dans 15 jours le décret sera publié ! Il « n'y a point à distinguer, à expliquer, à discuter ; oui « ou non, voilà ce qu'on me demande. Quelle marche, « quels procédés, quelles tristes manœuvres ! Je ne « puis croire que le Saint-Père sache un mot de tout

« cela, et je pense que votre Éminence en sera un peu
« étonnée.

« J'ai répondu immédiatement au P. Félix que, la « chose devenant officielle, malgré ce qu'il m'avait dit, « je ne pouvais, ni ne voulais, rien faire sans que votre « Éminence fût instruite de ce qui se passe. Elle a vu « ma docilité : mais elle ne m'imposera point, je l'espère, « une obéissance aveugle et contraire à la raison.

« Votre bien dévoué,

« V. Cousin. »

Voilà les documents principaux que nous avons pu réunir sur cet épisode de l'Index. Il a dû être très douloureux à M. Cousin. Son intention était excellente; personne n'en peut douter. Il espérait concilier la philosophie et la religion. S'il y eût regardé un peu plus froidement, il se fût abstenu certainement d'un projet de ce genre. C'est le bon citoyen qui l'a emporté en lui; et dans l'intérêt de la société, son cœur généreux a recherché une alliance également profitable à l'Église et au monde laïque. Seulement, il aurait dû voir que la philosophie, qui peut juger les religions, comme elle juge tout le reste, ne doit jamais songer à les remplacer. Il l'avait cent fois reconnu lui-même et proclamé avec une énergie incomparable. Sur certaines questions de la plus haute gravité, on est en parfait accord avec la religion ; mais sur le principe, on ne peut parvenir à une entente, de quelque bonne volonté que l'on soit animé. On peut même se dire que cette entente n'aurait prati-

quement aucune efficacité. La religion aura toujours la foule pour elle ; et c'est là un bonheur inappréciable pour les peuples. La philosophie ne réunira jamais que quelques adeptes, en une minorité si infime qu'il n'y a pas, sous ce rapport, à en tenir le moindre compte ; toute l'histoire de la philosophie le démontre. On ne peut pas croire non plus que M. Cousin ne cherchât qu'une satisfaction d'amour-propre, en se mettant en relations avec le Saint-Siège. Que lui importait une approbation, même venue de si haut? L'Église n'est pas faite pour juger la philosophie. Il est vrai qu'elle se croit en droit de la juger, et qu'elle ne s'en fait pas faute. La philosophie n'a pas à l'en détourner ; et fût-ce même à son propre détriment, elle doit être assez désintéressée pour avouer que l'Église croit remplir un devoir en revendiquant la suprématie. Seulement, la philosophie se reconnaît un devoir supérieur à tout autre : c'est de conserver son absolue liberté. Dieu lui a fait ce don plus divin, s'il est possible, que tout le reste, parce que l'homme peut affirmer qu'il possède celui-là sans recourir à une autorité traditionnelle et étrangère. Dans ses rapports avec l'Index, M. Cousin pouvait compromettre cet inviolable principe : mais grâce à Dieu, il en est resté constamment convaincu, et il a évité l'écueil où il pouvait se briser.

En ceci, nous ne regrettons pas de nous être tant étendu ; le sujet en vaut la peine : et nous eussions retrouvé bien volontiers quelques documents qui nous manquent. Mais la question n'en est pas moins claire,

ainsi que la leçon à tirer de cette épineuse et inutile controverse. Elle n'est pas bonne à renouveler, ni pour la raison, ni pour la foi.

Les négociations qui se poursuivaient à Rome auraient dû être à peu près ignorées à Paris et en France ; mais trop de personnes y étaient mêlées pour que le silence pût être obtenu, et le secret bien gardé. Tous ceux qui dans le clergé étaient capables de comprendre la situation de M. Cousin, souhaitaient ardemment la victoire de la Congrégation. Ceux même qui étaient moins au courant des choses croyaient que cette victoire était assurée, du moment que le philosophe s'était adressé humblement au Saint-Père. Du clergé, le bruit s'était répandu dans le monde laïque, où généralement la crainte était peut-être aussi forte que l'espoir pouvait l'être dans le camp opposé. Il est vrai que, le langage de M. Cousin donnait parfois le change. Dans ses entretiens et dans ses épanchements, il ne ménageait pas les expressions ; et souvent elles dépassèrent de beaucoup ses sentiments réels. L'exubérance de sa nature l'emportait, sans qu'il s'en aperçût, au delà des bornes. L'écrivain ne faisait pas de fautes : mais le causeur n'était pas circonspect au même point, et l'on pouvait très sincèrement tirer de ses paroles imprudentes des conséquences qu'il n'y mettait pas lui-même. En 1858, il avait rencontré à Évian, sur le lac de Genève, où il prenait les eaux, un jeune ecclésiastique fort distingué, évêque de Dijon ; et il avait eu avec lui de sincères explications sur l'état de son âme, et sur les mouvements mystérieux qui l'agi-

taient dans les dernières années de son existence. L'évêque de Dijon se croyait en droit d'adresser, à son interlocuteur d'Évian, les deux lettres suivantes, où il le presse d'abjurer la philosophie.

Dijon, le 4 septembre 1858.

« Monsieur,

« Pardonnez-moi d'avoir tant différé de vous écrire ; « je tenais à vous dire combien j'aimais à me souvenir « de nos conversations intimes, et quelles douces espé- « rances elles entretenaient dans mon cœur.

« J'ai vu tout ce que le vôtre renferme de nobles et « bons sentiments : et la franchise de vos ouvertures « m'a permis de voir les opérations de la Grâce, qui vous « inclinent si évidemment vers la foi chrétienne, dont « le malheur des temps vous a tenu éloigné.

« Ah ! combien je me plais à prier pour l'accomplis- « sement de ce retour !

« Je n'ai pas pu m'empêcher de faire part à Mgr Morlot « de mes pensées et de mes espérances ; sa réponse m'a « montré combien son cœur de Pasteur vous portait « d'affection, et quel bonheur il éprouvait à partager « mes espérances de votre prochain retour filial dans le « giron de la Sainte Église de Jésus-Christ.

« Veuillez y penser, Monsieur : et laissez-moi vous le « dire dans ma confiante amitié : (Dieu sait que ce mot « est exact), ce doit être là aujourd'hui, (c'aurait dû « l'être toujours) votre grande, votre unique affaire. « Le monde s'éloigne chaque jour de vous, avec sa

« vaine gloire, et les vains bruits de ses applaudissements,
« si variables et si trompeurs.

« Laissez à d'autres la scène mobile où vous avez si
« longtemps attiré les regards. Le torrent des opinions
« humaines s'écoule pour eux comme pour vous :
« Sunt quos curriculo pulverem olympium Collegisse
« juvat, etc., etc. Vanité des vanités dont notre esprit
« et notre cœur peuvent, hélas ! s'éprendre, mais dont
« l'âge mur, aidé de la Grâce, devrait nous détacher :
« Solve senescentem equum. La bonté de Dieu a dai-
« gné nous attendre avec patience ; elle s'apprête à
« nous recevoir avec miséricorde, quelque tardif que
« soit notre retour... Hâtons-nous de nous rendre à ses
« secrètes invitations, pendant que la plénitude de notre
« intelligence peut encore donner quelque mérite à nos
« résolutions, à nos démarches... N'attendons pas que
« l'on nous porte dans le sein de l'Église ; allons-y de
« nous-mêmes, conduit par la Foi, par l'Espérance, et
« la Charité, et donnons à ce monde, qui en rira peut-
« être, qui en frémira sûrement, le grand exemple d'une
« noble intelligence qui, après s'être égarée sur la mer
« sans rivages des opinions humaines, revient, en
« avouant ses erreurs, abriter son avenir et son éternité
« dans le port que J. C. a ouvert pour tous ceux qui
« cherchent la vérité avec un cœur droit. Écoutez le divin
« maître : Ego sum via, veritas et vita... Nemo venit ad
« patrem, nisi per me. (Jean, 14.)

« Hæc est vita æterna, ut cognoscant te solum Deum
« verum et quem misisti Jesum Christum. (Jean, 17.)

« Monsieur, vous m'avez demandé de me souvenir « de vous en saint lieu. Je le fais chaque jour. Agréez-« en l'assurance, ainsi que celle de mon respectueux « et affectueux dévouement en N. S. J. C.

« † François, év. de Dijon. »

« Mon secrétaire m'a dit qu'il vous serait agréable « d'avoir la vie de quelques bonnes mères de la Visita-« tion. Je la mets au chemin de fer. »

Trois semaines après cette lettre, M. Cousin y répondait ; nous n'avons pas la sienne ; mais quoi qu'elle contînt, il ne paraît pas qu'elle fût de nature à décourager le prélat. Il ne voulait pas sans doute démentir ses confidences d'Évian ; mais il n'allait pas plus loin, selon toute apparence ; et avec l'évêque de Dijon, il restait dans les termes où il en était avec la Congrégation de l'Index. Ce n'était pas ce que désirait la bienveillance du catéchiste, et ce que les aveux antérieurs donnaient quelque droit d'attendre. La lettre de Mgr l'évêque de Dijon était un peu longue, comme il s'en excusait lui-même ; mais elle est remarquable, en ce qu'elle résume tous les arguments de l'orthodoxie ; et nous ne craignons pas de la reproduire en son entier.

Dijon, le 24 janvier 1859.

« Monsieur,

« Depuis bientôt trois mois, je me sens pressé de vous « écrire..... Votre réponse en date du 25 septembre « dernier m'en a inspiré le désir ; le sentiment des « convenances m'a seul empêché de la faire dès lors.

« J'ai lu et relu votre lettre, et, tout en admirant les « sentiments honorables qu'elle exprime, tout en louant « les fermes convictions qu'elle suppose, je n'ai pas pu « ne pas regretter le vague dans lequel elle se tient rela- « tivement aux points essentiels que j'avais touchés « dans ma lettre, en date du 4 septembre, et aux con- « clusions pratiques sur lesquelles j'avais cru pouvoir « me permettre d'appeler votre attention.

« J'ose aujourd'hui, Monsieur, revenir à la charge. « C'est vous prouver que je n'ai rien perdu de la haute « estime, et du bien affectueux intérêt que j'ai pu vous « montrer à Évian, et que vous m'avez paru agréer.

« Nous sommes, vous et moi, Monsieur, parvenus à « un âge où les pensées sérieuses et les démarches ré- « fléchies sont plus habituelles. Hommes d'études, l'un « et l'autre, également séparés du bruit et de l'agitation « du monde, quoique à des titres divers, nous pouvons « plus facilement échapper à l'influence des opinions, « et ne relever que de nous-mêmes pour nos pensées, « nos affections et nos actes. C'est en me plaçant à ce « point de vue, et en vous y mettant vous-même, Mon- « sieur, que je viens insister sur les observations que « j'avais pris la liberté de vous soumettre, et auxquelles, « permettez-moi de vous le dire, vous n'avez pas ré- « pondu comme j'aimais à l'espérer.

« Vous me dites, Monsieur, que vous aimez être « grondé, et vous ne m'en voulez pas de le faire, parce « que, dites-vous encore, je le fais si bien que vous y « trouvez un nouveau motif de vous exercer à la pra-

« tique des vertus chrétiennes, et particulièrement de
« l'humilité, que vous affectionnez.

« J'accepte volontiers ces bonnes paroles, quoique
« dites en forme de badinage ; mais je ne puis les
« regarder comme une réponse catégorique à mes fra-
« ternelles réflexions.

« Je n'avais ni le désir, ni la prétention de vous
« gronder, très cher Monsieur ; je suis pour vous une
« connaissance trop récente pour me le permettre, et
« mon caractère épiscopal ne me paraît pas devoir m'y
« autoriser... Non. Cependant, peut-être nos conversa-
« tions si intimes, vos ouvertures si franches et si
« cordiales, auraient pu m'en donner la tentation.
« Toutefois, je ne crois pas y avoir succombé ; et ma
« lettre, quelque peu pressante sans doute, n'a jamais
« affecté le ton du reproche... Non, j'ai voulu seule-
« ment appeler votre attention la plus sérieuse sur les
« conclusions pratiques des sentiments et des croyances,
« ou tout au moins des aspirations, qu'il m'avait semblé
« voir en vous. Car, vous en conviendrez sans peine,
« Monsieur, les paroles, les sentiments, les convictions
« sans les actes, sont sans valeur devant Dieu, plus
« encore que devant les hommes. Il faut être ce que
« l'on paraît, ou paraître ce qu'on est, pour être accepté
« comme homme conséquent et sincère. En partant de
« ce principe, j'ai cru pouvoir vous dire, Monsieur, que
« votre haute raison ne devait pas se borner à en recon-
« naître la vérité ; elle devait le dire, et en faire la règle
« de votre vie publique, autant que de votre vie privée.

« C'est un devoir pour tout homme d'en agir ainsi ;
« mais quand on a fixé sur soi les regards de tout un
« peuple, quand on a été le chef, le directeur, l'institu-
« teur, l'oracle de tout une génération, quand on a
« vu sa parole faire autorité, sa doctrine faire loi, n'est-
« on pas alors plus obligé encore de donner l'exemple
« du Bien, du Beau et du Vrai ?

« Vous me dites, Monsieur, que je parais croire que
« la philosophie vous a éloigné du Christianisme. Il est
« vrai que telle est ma pensée, et vous savez quels ho-
« norables personnages le pensent comme moi. Mais,
« ajoutez-vous, si la fausse philosophie en éloigne en
« effet, la vraie y ramène... Oh ! oui, je le crois avec
« vous et avec Bacon; et c'est précisément parce que je
« le crois, que j'ai manifesté ma pensée. Oui, très cher
« Monsieur, je crois que vous avez fait, sous l'influence
« d'une philosophie incomplète ou erronée, plusieurs
« pas en dehors de la vérité, et par conséquent, hors
« des voies de la religion... Mais je crois, avec un indi-
« cible bonheur, que de plus sérieuses et de plus saines
« études, faites aussi dans des conditions et dans des
« temps meilleurs, vous ont ramené vers la vérité et la
« religion, et que vous n'avez plus qu'à tirer la conclu-
« sion des principes, féconds et salutaires, reconnus et
« admis enfin pour vous. Voici où vous en êtes, j'ai
« cru le reconnaître, et c'est pourquoi j'ai écrit aussi :
« Credidi, propter quod locutus sum.

« Se tromper est un malheur, auquel nous sommes
« tous exposés. Errare humanum est ! Revenir sur ses

« pas, est un devoir que la raison nous impose... La
« persévérance dans une erreur reconnue est une faute
« sans excuse... Mais, si l'on a pu entraîner avec soi hors
« de la vraie voie quelques personnes, ne leur doit-on
« pas, avec le conseil, l'exemple du retour?... Or, Mon-
« sieur, vous voulez bien me dire : Je suis avec vous sin-
« cèrement et sérieusement d'esprit et de cœur. Oui, je le
« crois; mais cette union de nos âmes, de nos sympathies,
« de nos aspirations, de nos croyances, ne saurait suffire.
« La société civile, dont nous sommes membres, attend
« des preuves extérieures de cette union pour y croire;
« et la religion les exige pour vous en tenir compte. Et
« ne me dites plus : Lisez les mauvais journaux, voyez
« ce qu'écrivent contre moi Littré, Renan, Tayne,... leur
« colère, les injures qu'ils me prodiguent montrent
« assez qu'ils devinent mes sentiments... Il est vrai que
« je puis conclure de ces diatribes passionnées que vos
« principes actuels déplaisent aux impies. Mais, entre
« eux et nous, il y a place encore pour un quasi-chris-
« tianisme qui peut provoquer leur courroux, mais qui
« n'est point assez complet, ni assez exact, pour rassurer
« notre foi, et vous justifier vous-même. Vous n'êtes point,
« c'est clair, avec les impies; mais êtes-vous réellement
« avec les vrais chrétiens, comme vous le dites? Non,
« tant que vous ne remplirez pas les devoirs qui mon-
« trent le vrai chrétien. Croire d'une foi humaine, de
« conviction ou de désir... croire au fond de son cœur
« d'une foi chrétienne, c'est-à-dire surnaturelle, voilà
« déjà deux Christianismes intellectuels fort différents.

« Mais j'ajoute : voici deux christianismes également
« inutiles pour le salut, parce qu'ils manquent l'un et
« l'autre des œuvres, qui seules en prouvent la sincérité,
« et en font le mérite réel. Croire en Jésus-Christ,
« sans oser le dire et le montrer, croire à l'Église qu'il
« a établie, et négliger les devoirs qu'elle impose, est-
« ce réellement chrétien ? Comment admettre et justifier
« ce culte intérieur, et cette négligence extérieure, cette
« désobéissance publique ?... Les martyrs n'ont pas cru
« cette alliance possible ; et l'Église, répétant la parole
« de son divin fondateur, a déclaré que quiconque n'est
« pas complètement avec elle est contre elle : Qui non
« est mecum, contrà me est. Et de bonne foi, peut-il
« en être autrement ? Dans la vie civile, dans les rela-
« tions sociales et de famille, accepterait-on cette manière
« d'être ? Voudrait-on d'un cœur qui ne se montrerait
« jamais ? Le charme des rapports les plus intimes n'est-
« il pas dans ces manifestations des affections et du dé-
« vouement intérieurs ? Et, d'autre part, quel cas fait-on,
« dans le monde même le plus frivole, d'actes extérieurs
« que le cœur n'inspire pas ? L'homme, composé de deux
« natures, doit agir tout entier ; la société repose sur cette
« dualité et cette simultanéité d'action. Comment donc,
« dans ses rapports avec Dieu, dans ses devoirs envers
« ce tout-puissant créateur et sauveur, pourrait-on être
« dispensé d'agir de même ? Les actes extérieurs sans
« la foi sont de l'hypocrisie, la foi sans les actes est une
« foi morte : Fides sine operibus mortua est, dit saint
« Jacques. Ce sont ces actes extérieurs que Dieu et son

« Église exigent rigoureusement : notre salut est à ce « prix.

« Non enim auditores legis justi sunt apud Deum, « sed factores legis justificabuntur. La raison le com- « prend aussi nettement que la foi l'enseigne. Il faut « donc, très cher Monsieur, y penser sérieusement. « Contre cet enseignement non moins rationnel qu'ec- « clésiastique, il n'y a pas d'objections possibles. « L'orgueil humain, les passions peuvent se révolter, « se plaindre : une fausse philosophie peut leur venir « en aide, et leur persuader qu'il est avec le ciel des « accommodements... La vraie philosophie détruit faci- « lement ces vains sophismes, et démontre, avec l'Apôtre, « que pécher contre un point de la loi, c'est violer la « loi tout entière : Quicunque totam legem servaverit, « offendat autem in uno, factus est omnium reus.

« Vous me dites, Monsieur, que vous honorez « l'Église, et que ses rigueurs elles-mêmes, si elle en « venait là avec vous, ne vous empêcheraient pas de la « bénir. Certes ! voilà de nobles sentiments, et de bien « belles paroles... Mais pourquoi ne pas épargner à « cette Église, si vénérée, la douleur de se montrer « rigoureuse envers un fils qu'elle aime, et qu'elle « cherche à ramener sur son sein maternel ? Quoi ! « l'Église est à vos yeux, me dites-vous, la dépositaire « des vérités finales sur lesquelles repose le salut « moral du genre humain ; elle est, dites-vous encore, « notre institutrice et notre mère... et vous vous « refusez à écouter la voix qui vous rappelle, à vous

« soumettre à son autorité, qui vous presse, à recevoir
« ses enseignements, à répondre à son amour ! N'a-
« t-elle donc à sauvegarder que les vertus morales et
« sociales, qui empêchent le monde de tomber dans la
« corruption et la pourriture ?... Sa mission se borne-
« t-elle en effet à dire aux hommes : « Vous ne tuerez
« pas ; vous ne serez pas adultères ; vous ne déroberez
« pas ; vous ne mentirez pas ; honorez votre père et
« votre mère ; aimez-vous les uns les autres ?... » Tous
« ces préceptes, l'Église les prêche assurément ; elle
« seule les a conservés, et vulgarisés... Mais la sanction
« de ces lois, où l'Église la prendra-t-elle ? Mais le
« droit de les formuler, qui le lui a donné ? Et, après
« tout, qu'est-elle elle-même pour se poser ainsi en
« Institutrice, en régente des nations ? Qui l'a établie ?
« Est-elle l'œuvre des hommes ? Ou, Dieu, qui a fait les
« hommes, ne la leur a-t-il pas donnée en effet, pour
« les diriger et les conduire, à travers ce monde actuel,
« vers le monde invisible et éternel, dernière fin de
« leur existence ?... Vous ne direz pas, vous, Mon-
« sieur, que l'Église est une œuvre humaine... A
« défaut de croyances religieuses, votre raison vous la
« montrerait comme le catéchisme nous la présente.
« Elle est pour vous, comme pour nous, une société
« dépositaire des vérités et des pouvoirs de Jésus-Christ
« même ; autrement, comment la vénéreriez-vous,
« l'aimeriez-vous, la béniriez-vous, même dans ses
« rigueurs envers vous ?... Mais alors, souvenez-vous,
« Monsieur, de ces paroles de Notre-Seigneur aux

« premiers docteurs et pasteurs de cette Église : « Allez, « enseignez les nations, apprenez-leur à observer les « choses que je vous ai apprises... Baptisez-les au nom « du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Sachez que je « serai (que je suis) vobiscum (avec vous) jusqu'à la « consommation des siècles. »

« N'y a-t-il pas là une mission divine ? Et les paroles « suivantes n'imposent-elles pas l'obligation de s'y « soumettre ? « Celui qui vous écoute, m'écoute, celui « qui vous méprise (ne vous écoute pas) me méprise, « et méprise par-là même celui qui m'a envoyé. » Quoi « de plus formel ? Et quelles excuses peuvent rester à « celui qui prétend se soustraire à cette autorité ensei- « gnante, fondée par Dieu même, qui, non content de « l'avoir établie, lui a garanti, jusqu'à la fin des « siècles, son assistance infaillible ? L'Église, votre « institutrice et votre mère, a donc le droit d'exiger « la soumission de votre esprit à ses enseignements, « et de votre volonté à ses préceptes. Du moment que « vous reconnaissez sa divine mission parmi les « hommes, vous ne pouvez plus, ni chrétiennement, « ni même logiquement, lui refuser, lui mesurer votre « soumission filiale..; vous devez croire sans restriction « tout ce qu'elle enseigne ; pratiquer sans négligence, « ni omission, tout ce qu'elle prescrit ; condamner « tout ce qu'elle condamne, et marcher fidèlement, « constamment et ouvertement, dans la voie qu'elle « vous trace. Elle est comme son divin chef, dont elle « continue l'œuvre sur la terre, Via, veritas et vita. La

« voie que tous doivent suivre, la vérité que tous doi-
« vent suivre, la vérité que tous doivent croire, la
« vie, sans laquelle personne ne vit vraiment pour le
« ciel.

« Méditez bien, très cher Monsieur, ces mots si
« courts, mais si pleins d'instruction... Priez Dieu,
« priez Notre Seigneur Jésus-Christ, priez le Saint-
« Esprit de vous en donner la salutaire intelligence; et
« vous n'hésiterez plus à vous ranger complètement à
« votre devoir. Sinon, ces vives clartés, que Dieu vous
« a fait entrevoir, s'affaibliront peu à peu ; la vérité qui
« se montrait à vous s'éloignera ; et votre pauvre âme,
« ballottée dans un demi-jour, et dans un chaos de
« croyances confuses, incomplètes, et par conséquent
« erronées, et stériles pour son avenir éternel, arrivera
« au terme de son pèlerinage, sans avoir fait ce qui peut
« seul le lui rendre heureux... Il faut y penser, Mon-
« sieur, il faut y penser sérieusement, activement,
« humblement, résolument... Vous me dites : Je suis
« vieux, malade, au terme de ma carrière... N'est-il
« pas temps alors, cher Monsieur, de vous préparer à
« cette autre vie qui nous attend, au delà du terme de
« celle-ci ? L'âge, la maladie nous le recommandent à
« l'envi... La crainte de Dieu, ce commencement de
« la vraie sagesse (Initium sapientiæ timor Domini)
« ne nous conseille-t-elle pas de prévenir l'examen
« exact, et les arrêts de sa justice ? Je crains Dieu, je
« ne crains que Lui... Voici vos propres paroles.
« Obéissez donc à ce sentiment profond, et si légitime,

« et ne vous endormez pas dans cette fausse sécurité
« qu'inspire à des esprits irréfléchis la souveraine
« bonté de ce grand Dieu. Ne serait-ce pas en effet tout
« à la fois aveuglement et ingratitude de nous faire un
« motif de désobéissance de cet amour infini qu'il nous
« a témoigné ?

« Et l'amour que nous croyons avoir pour lui.
« (Je l'aime, dites-vous, je l'aime,) est-il digne de
« Dieu, est-il sincère, est-il réel, s'il ne nous porte pas
« à lui obéir en tout et toujours ? « Si quis diligit me,
« sermonem meum servabit, » dit Notre Seigneur Jésus-
« Christ... « Probatio amoris, dit saint Augustin, est
« exhibitio operis ». Non, on n'aime pas Dieu quand on
« n'accomplit pas sa volonté, et qu'on se refuse aux
« exigences formelles de sa loi.

« Mais, je m'aperçois (il est temps, n'est-ce pas?) de
« l'excessive longueur de cette lettre, où je me suis
« trop laissé aller à mon désir de vous faire accepter
« cette grande vérité : La Foi ne sert de rien, sans les
« œuvres. Les simples, les ignorants seront sauvés par
« leurs œuvres, sans une foi explicite et raisonnée.
« Dieu ne leur demandera qu'en proportion de l'intel-
« ligence, et des facultés qu'il leur a données... Mais
« les hommes instruits, les savants, vous, en particu-
« lier, cher Monsieur, à qui Dieu a si largement départi
« la perspicacité de l'intelligence, et l'élévation d'un
« esprit d'élite : vous, né en plein Catholicisme, et au
« milieu des luttes de l'erreur contre la vérité, pensez-
« vous que Dieu n'attend pas de vous en proportion de

« ce qu'il vous a donné, et qu'il n'exige pas de vous
« une foi en proportion de vos lumières, et un Chris-
« tianisme pratique à l'égal de votre rare et si remar-
« quable intelligence ? Pour moi, je le crois ; et je me
« serais cru coupable envers Dieu, envers mon pays,
« et envers vous-même, si je ne vous l'avais pas
« dit.

« Je vous ai parlé comme à un croyant, comme à un
« chrétien catholique..; auriez-vous encore quelques
« points à étudier, à éclaircir ?... Historiques, dogma-
« tiques ou de discipline, peu importe ; vous avez
« auprès de vous des maîtres en Israël ; vous avez des
« rapports faciles et intimes, je le crois, avec Mgr Du-
« panloup et Mgr Cœur, avec M. l'abbé Cruice et les
« professeurs de la Sorbonne... Voyez-les ; exposez-leur
« vos incertitudes et vos doutes,... et certainement vous
« en recevrez des réponses, telles que bientôt le plein
« jour se fera sur ces points encore obscurs pour vous
« aujourd'hui, et vous n'hésiterez plus à apporter à N.
« S. Jésus-Christ, et à son Église l'hommage, public
« autant que sincère, d'une vie désormais consacrée
« par les saintes pratiques de la religion catholique,
« comme elle a été illustrée par les honneurs publics
« et par la gloire humaine, légitime récompense du
« travail et du talent.

« Alors, Monsieur, le pauvre évêque de Dijon, té-
« moin ignoré de ce merveilleux retour, objet de ses
« vœux ardents, bénira en secret le Seigneur, qui l'aura
« opéré, se réjouira, dans son cœur, d'avoir pu y con-

« tribuer quelque peu peut-être, et ne sera pas le « dernier à vous féliciter d'avoir couronné votre vieil- « lesse de la sainte auréole des espérances du bonheur, « et de la gloire des amis de Dieu.

« Pardonnez-moi, s. v. p., ces trop longues ré- « flexions. Puissent-elles vous faire comprendre, par « leur étendue, combien est grande mon estime, et « combien est profond mon dévouement pour vous !

« Agréez-en, très cher Monsieur, la nouvelle et bien « respectueuse assurance, et croyez-moi bien, je vous « en prie, votre très humble et très affectionné servi- « teur.

« † FRANÇOIS, év. de Dijon. »

« P. S. — Je viens de relire cette lettre. Je demeure « confus d'une telle prolixité... Mais je n'ai pas le temps « de la refaire, en élaguant bien des choses... Encore « une fois : Pardon ! Pardon ! Ma main ne s'est pas « plus fatiguée que mon cœur... Ça a été comme dans « nos conversations à Évian : le temps a marché sans « que je m'en aperçusse. Ne vous en prenez qu'à vous, « Monsieur ; je croyais vous voir, et vous entendre. »

La négociation, entamée depuis plusieurs années avec l'Index, menaçait de traîner en longueur, tant qu'aucune des deux parties ne se décidait pas à une rupture. La solution pouvait se faire attendre encore longtemps, bien que tous ces délais, dans un conflit aussi simple, eussent quelque chose d'inexplicable. Le débat s'était engagé vers 1856, et, trois ans plus tard, il durait en-

core sans qu'on vît comment il pourrait aboutir. La lettre suivante du P. Félix montre bien où l'on en était au milieu de l'année 1859 et des grands événements qui allaient changer le sort de l'Italie.

Paris, 14 mai 1859.

« Cher Monsieur,

« J'ai reçu le livre que vous m'avez fait l'honneur de « m'offrir : n'ayant pas encore eu le temps d'en prendre « connaissance, je ne puis aujourd'hui que vous en « exprimer toute ma gratitude ; et j'ai hâte de venir au « sujet qui vous intéresse, au risque même de vous im- « portuner, parce que je sens bien que je ne veux « que vous servir.

« Je regrette toujours que des embarras et des occu- « pations nous aient empêchés de nous voir, il y a quel- « ques jours ; la lettre que vous trouverez ci-jointe et « que je voulais vous communiquer, bien qu'on ne « m'en ait pas chargé, vous dira assez par son contenu « que j'avais quelque raison pour désirer vous voir très « promptement. Je venais d'écrire au R. P. Perrone le « résultat de notre dernière conversation, dans les « termes, je crois, les plus conformes aux intérêts de la « vérité et de votre cause, lorsque je reçus du R. P. « Rubillon cette lettre, en réponse à des explications que « je l'avais prié de demander pour moi. Vous m'aviez « dit qu'il était bien entendu que la lettre communiquée « n'avait pas de caractère officiel ; j'ai voulu moi-même « me renseigner positivement sur ce point : et c'est

« pour me renseigner à ce sujet que le digne Père, que « je connais intimement, m'a écrit la petite lettre que « je vous communique amicalement, en vous priant « d'en garder le secret entre nous et de me la retourner. « Il résulte de cette lettre que la chose est devenue très « pressante, s'il n'est déjà trop tard. La dernière lettre « que j'ai envoyée à Rome était entièrement conforme « à votre pensée exprimée verbalement ; elle ne disait « purement et simplement, ni oui ni non, comme on le « désirait. La réponse que je vous communique, et qui « est antérieure à ma dernière lettre, me fait craindre « que votre réponse ne soit pas ce que l'on demandait, « et que la solution ne soit pas ce que vous-même vous « auriez désiré. J'avais espéré qu'il pouvait être encore « temps d'écrire à Rome, pour prévenir la décision « qu'on annonçait pour le milieu de ce mois ; mais je « n'ai pu aboutir à vous, bien que je me sois pour cela « donné assez de peine, vous ayant cherché deux fois « le même jour.

« Quel que soit le dénouement de cette affaire, j'ai « voulu vous expliquer bien simplement ce qui s'est « passé à ce sujet : car je veux en avoir le cœur net vis- « à-vis de vous ; on est trop prompt dans le monde à « juger sévèrement la démarche d'un Jésuite, alors « même qu'elle est la plus simple et la plus sincère- « ment dévouée. J'ai appris avec quelque peine que ma « conduite, dans cette affaire, vous avait paru un peu « mystérieuse ; elle s'explique cependant fort simple- « ment par ces deux choses ; mon dévouement pour la

« cause de l'Église, et mon attachement pour vous.
« Lorsque l'année dernière, j'arrivai à Rome, je m'aper-
« çus bien vite que je passais aux yeux de tous pour
« vous être très favorable; plus même que quelques
« personnes n'auraient désiré. Sans donner aucune ga-
« rantie sur votre pleine adhésion à la foi catholique, je
« fis pourtant beaucoup espérer de vous; et je ne dissi-
« mulai pas la demande que vous aviez faite par moi
« au R. P. Perrone, de vous présenter ses observations
« sur votre livre en question. C'est sans doute ce qui
« aura déterminé de hauts personnages à donner aux
« notes du R. P. une valeur un peu plus qu'officieuse,
« et à me choisir de préférence pour intermédiaire au-
« près de vous. C'était, de la part de l'autorité, un pro-
« cédé bienveillant et plein de déférence, de prendre
« entre elle et vous l'amitié pour intermédiaire. Je
« n'ignorais pas les inconvénients possibles, et même
« probables, d'un pareil mandat; j'avais à craindre de
« blesser d'autres amis, et peut-être de vous blesser
« vous-même, si les conditions ne vous paraissaient pas
« acceptables. Je n'ai pas hésité cependant, parce que
« j'ai pour principe de ne jamais reculer devant un
« bien à faire, à cause d'un inconvénient humain qui en
« peut résulter pour moi. J'ai la conscience d'avoir mis
« en tout cela, avec la simplicité évangélique, le plus
« grand amour de la vérité et de l'Église, et la plus
« grande bienveillance pour vous. Si la solution n'est
« pas ce que vous auriez désiré, je n'aurai pas à me re-
« procher, vis-à-vis de vous, d'avoir rien omis de ce qui

« pouvait servir votre intérêt et ceux de l'Église tout « ensemble. La cause serait plutôt dans la position un « peu fausse que vous avez acceptée, et dont il me « semble que vous ne sortirez jamais complètement, « comme chrétien et même comme homme, qu'en al- « lant jusqu'au bout. Il est fâcheux que vous consentiez, « après avoir tant écrit, à faire, de votre pensée, un « mystère pour le public sur un point décisif, où il im- « porterait le plus d'être clair et explicite. Comme « chrétien, vous ne pouvez qu'y perdre, et comme phi- « losophe, vous n'avez rien à y gagner. J'ose dire que « l'homme même trouverait devant le public, par une « adhésion franche à la foi catholique, ou du moins par « une soumission entière à l'autorité paternelle qui « vous sollicite, une considération plus haute. Fénelon « même, au point de vue de sa gloire, ne put jamais « se repentir de sa publique rétractation. Vous voyez que « me voilà bien explicite avec vous ; et j'espère que vous « apprécierez les sentiments qui me dictent ces paroles. « Si votre manière de me comprendre, et de m'appré- « cier dans cette circonstance, devait avoir pour moi le « résultat douloureux de la perte de votre bonne ami- « tié, je m'en consolerais le mieux possible par la con- « viction intime d'avoir voulu vous servir vous-même, « en servant la vérité ; et vous me pardonnerez de prati- « quer la formule que vous adoptez, je pense, pour vous- « même : « Amicus Plato, magis amica veritas » ; mais je « garde la confiance que vous ne me donnerez pas à « choisir entre ces deux amitiés, et que vous me per-

« mettrez de les unir dans la vôtre. Cette lettre est déjà « trop longue; je ne puis finir cependant, sans vous at- « tester ce que je sais, à savoir que vous n'avez rencontré « dans cette affaire de la part de nos pères que faveur « et bienveillance, et que c'est avec l'assentiment des plus « graves et des plus haut placés dans notre Société que « j'ai cherché à vous être utile dans cette affaire.

« D'après le contenu de la lettre ci-jointe, veuillez « me dire si vous persistez dans le désir que j'écrive à « Rome, ce que vous me mandiez hier; ou préférez-vous « une autre réponse? Celle-ci d'après la lettre parais- « sant insuffisante. Je pars demain matin pour deux « jours; mais je serai au poste aujourd'hui, tout le reste « de la journée.

« Agréez, avec tous mes sentiments de respect et d'af- « fection, l'assurance de mon inaltérable dévouement.

« J. Félix. »

Le cardinal archevêque de Paris qui s'était montré fort sympathique à M. Cousin ne se lassait pas dans ses démarches auprès de lui, et il autorisait M. Maret à écrire en son nom.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Paris, le 11 juin 1859.

« Monsieur et très honoré Ami,

« J'ai vu hier M. le cardinal ; nous avons causé « assez longuement. Il m'a permis d'écrire à Rome, « pour demander qu'on attende votre réponse aux

« observations du P. Perrone. Il espère que cette lettre « empêchera la publication immédiate de la sentence de « l'Index, et que votre réponse mettra fin à toute cette « affaire. M. le cardinal m'a paru animé pour vous, cher « Monsieur, des sentiments d'une profonde amitié, et « bien désireux d'une conclusion prochaine et pacifique.

« Veuillez agréer la nouvelle expression de senti- « ments qui vous sont bien connus.

« H. Maret. »

Enfin en 1860, nous ne savons pas précisément à quelle date dans cette année, l'intervention personnelle du Pape vint terminer ces laborieuses discussions. Il pria la Congrégation de l'Index de suspendre la publication de sa sentence, et de l'ajourner indéfiniment. C'était une solution très pratique ; il est vrai qu'elle ne satisfaisait complètement aucune des parties : mais elle mettait un terme à une situation pénible pour les deux. Il n'y avait dès lors, ni condamnation ni absolution. La lettre suivante de M. Cousin nous semble clore le débat.

Au Père Félix.

« Mon Révérend Père,

« Peut-être n'avez-vous point oublié qu'il y a envi- « ron deux années vous m'avez communiqué une note « du Père Perrone, dans laquelle, au nom de la Congré- « gation de l'Index, on me demandait, si je voulais « éviter la publique condamnation de mon livre : « Du

« Vrai, du Beau et du Bien, » par un certain nombre de « corrections dans une édition nouvelle. Je crus alors, « pour divers motifs, ne pouvoir pas acquiescer à cette « demande ; et en conséquence le décret de la Congré- « gation de l'Index allait paraître, sans l'indulgente « intervention du Saint-Père.

« Aujourd'hui, les temps sont changés ; et les périls « de celui qui a été si bon, si paternel pour moi, ont « aussi changé mes dispositions : et je lui veux donner « une marque de ma filiale condescendance.

« Je publie en ce moment une nouvelle édition, la « huitième, de cet ouvrage, si coupable aux yeux de « certaines personnes ; et comme à mon âge et avec « ma misérable santé, cette édition, tirée à un grand « nombre d'exemplaires, sera probablement la dernière « de mon vivant, j'ai résolu de le rendre tout à fait irré- « prochable, et d'en faire disparaître tout ce qui avait « pu inquiéter des esprits qu'un grand et sain Christia- « nisme n'a point affranchis de petits scrupules.

« Pour cela, j'ai repris les critiques du P. Perrone, et « j'y ai fait droit, au moins en très grande partie : car, « pour tout ce qui est de pure politique, vous pensez « bien, mon Révérend Père, que les observations de « votre savant confrère n'avaient pas même effleuré mes « inébranlables convictions, et que je n'étais guère « tenté de désavouer les principes de toute ma vie, ces « principes de liberté civile et religieuse contre les quels « se brisera tout pouvoir qui ne les reconnaîtra pas « hautement et ne les pratiquera pas sincèrement.

« J'ai donc maintenu et l'éloge des principes de « 1789, et la sévère condamnation de la révocation de « l'Édit de Nantes. Mais en tout ce qui regarde la reli- « gion, j'ai tenu à montrer ma déference, dans les « limites de ma conscience. Si donc, mon Révérend « père, vous avez le loisir et la patience de comparer « les endroits de mon livre censurés par votre savant « confrère avec ceux de l'édition nouvelle, vous y « verrez, ou des retranchements qui coupent court à « toute difficulté et à toute controverse, ou des chan- « gements qui présentent ma pensée sous un jour plus « favorable. Dans ce travail de révision, j'ai cru bien « faire de m'appuyer des conseils d'un savant ecclésias- « tique qui possède la confiance de l'éloquent et intré- « pide défenseur du Saint-Siège, Mgr l'Évêque d'Or- « léans, mon confrère à l'Académie française, et celle « aussi de mon cher et vénéré pasteur, Mgr le cardinal « archevêque de Paris.

« Je joins ici, mon Révérend père, deux exemplaires « de la nouvelle édition de mon ouvrage : l'un, pour « vous, s'il vous plaît de l'agréer ; l'autre, que je vous « supplie de vouloir bien transmettre au P. Perrone, « avec l'hommage de toute ma considération.

« Agréez aussi, je vous prie, mon Révérend père, « l'expression de mon profond respect.

« V. Cousin,

« Membre de l'Institut, ancien Ministre de l'Instruction publique. »

A la Sorbonne, le 15 août 1860.

Ce serait se montrer trop sévère que de blâmer la condescendance de M. Cousin. Aux concessions que lui avait faites la Papauté, il devait répondre par quelque déférence. A-t-il dépassé l'exacte mesure ? Nous ne le croyons pas. Les corrections qu'il a faites sont de pure forme. Le grand principe sur lequel repose l'indépendance de la philosophie était sauf ; et M. Cousin ne l'a jamais abandonné. Que ce soit là son excuse, si toutefois il a besoin d'être excusé. Mais nous devons le répéter : il eût mieux valu ne pas s'inquiéter des foudres bien inoffensives de la Congrégation de l'Index.

L'exemple de M. Cousin peut servir de leçon à d'autres, qui seraient tentés de l'imiter, et de céder, comme lui, aux plus louables intentions. L'accommodement est à jamais impossible ; et le mieux, des deux parts, est de s'abstenir et de se tolérer mutuellement, puisque les principes sont absolument inconciliables.

TROISIÈME PÉRIODE

1852-1867

LA LITTÉRATURE

« D'austères censeurs nous demanderont peut-être « pourquoi nous dérobons à la philosophie le peu de « jours qui nous restent et les perdons sur de pareils « travaux. Notre réponse sera bien simple : nous ne « considérons pas la littérature comme une chose fri- « vole ; loin de là, nous la croyons tout aussi sérieuse « que la philosophie, et presque aussi puissante sur le « cœur et l'imagination que la religion elle-même. » (Avant-propos à Mme de Sablé, p. vi, édit. de 1858).

Telle est l'apologie que M. V. Cousin croyait lui-même devoir présenter de ses travaux littéraires. Ici, nous devons tout d'abord faire deux aveux : Nous avons été parmi « les austères censeurs » ; et nous nous rappelons le jour où M. Cousin, assis à côté de nous à l'Académie des sciences morales et politiques, nous mit sous les yeux l'épreuve où il répondait à ses critiques. Nous nous contentâmes de lui dire : « Platon vaut mieux que Mme de Longueville. » C'est toujours notre avis. En

second lieu, nous ne pouvons admettre la théorie qui assimile l'influence de la littérature à celle de la philosophie, ni surtout à celle de la religion. Nous pensons, comme M. Cousin, que la littérature n'est pas frivole ; et l'exemple de notre siècle, après le siècle précédent, est d'une telle évidence qu'il faudrait être aveugle pour le nier. Oui, la littérature est très puissante ; mais généralement les sujets qu'elle traite sont d'un ordre tellement inférieur qu'il est impossible, soit au point de vue de la foi, soit au point de vue de la raison, de les comparer aux sujets religieux ou philosophiques. Que la littérature soit accessible à plus d'esprits, nous l'accordons ; mais cet avantage est plus que compensé par une foule d'inconvénients trop frappants. Nous ne pensons pas devoir insister sur une question aussi claire.

La littérature a été la troisième et dernière phase du talent de M. Cousin. Vers la fin de sa vie, elle paraissait être son occupation favorite, si ce n'est son occupation exclusive. Il n'abandonnait pas précisément la philosophie ; mais il semblait la laisser au second plan. S'il donnait encore des éditions améliorées de ses anciens ouvrages, il ne produisait plus rien d'original ; ou quand sa curiosité découvrait quelque document inédit, il se bornait à s'en faire l'éditeur et le patron. En réalité, sa passion était ailleurs. Dans le domaine où, le premier, il mettait le pied, il se montrait non seulement égal à lui-même, quoique dans un genre secondaire, mais peut-être supérieur à ce qu'il avait été jamais. Son style brillait d'un éclat inouï. Le genre qu'il créait était in-

connu jusqu'à lui. C'était un mélange d'érudition historique et d'observation morale, qu'aucun homme de lettres n'avait imaginé. Surtout, c'était une vie nouvelle rendue à des personnages disparus depuis deux siècles; ils ressuscitaient, après un long oubli, avec leur jeunesse, leurs triomphes, leur bravoure, leur élégance, parfois avec leur héroïsme, mais aussi avec leurs fautes, leurs intrigues, leurs complots, leurs crimes même. On eût dit un roman, aussi attachant qu'aucun des meilleurs, et plus vrai, puisque c'était la réalité interprétée par un grand peintre. L'auteur ne se cachait pas de sa sympathie pour ses modèles: mais l'enthousiasme n'ôtait rien à l'impartialité; M. Cousin flétrissait le mal de la même plume qu'il avait exalté le bien. L'effet de cette innovation fut prodigieux; le sujet était à lui seul fort intéressant; et le tableau était tracé de main de maître. Il aura des imitateurs; mais il est bien difficile qu'il ait des rivaux, parce que l'inspiration ne se transmet pas et qu'elle reste purement individuelle.

Ce changement dans les études de M. Cousin paraît moins surprenant quand on se rappelle que sa vocation initiale avait été celle des lettres. En 1810, malgré l'énivrement de ses succès au sortir des classes, le lauréat du prix d'honneur avait refusé une place au Conseil d'État, parce qu'il désirait se vouer à la littérature. Il était entré à l'École normale dans cette intention. Les leçons de Laromiguière le conviaient bientôt à des travaux plus sévères; mais la nature avait parlé tout d'abord; et ce n'était pas à la philosophie que l'instinct s'était porté.

Ainsi, littérateur vers l'âge de 60 ans, M. Cousin revenait à son premier penchant ; et quand il se faisait l'historiographe des dames illustres du XVIIe siècle, il restait fidèle aux velléités de sa jeunesse. Peut-être avait-il aussi des motifs plus réfléchis ; il espérait, non sans raison, faire acte de patriotisme en réveillant des souvenirs de gloire nationale, trop méconnus, au milieu de nos tourmentes démocratiques et de nos révolutions perpétuelles.

M. Cousin a écrit, durant un demi-siècle, dans trois recueils, le Journal des Savants, la Revue des deux Mondes, et la Bibliothèque de l'École des Chartes. Dans tous les trois, il s'était fait une position très particulière.

Il avait été élu au Journal des Savants en 1816, peu de temps après que M. Royer-Collard l'eut choisi pour suppléant. Il ne cessa jamais d'y collaborer et y donna près de 200 articles. Il débutait en 1817 par l'analyse des Esquisses de philosophie morale de Dugald-Stewart. En 1819, il s'occupait des Leçons de Laromiguière. La persécution de 1820 le détournait pendant deux ou trois années ; mais en 1823 et dans les années suivantes, il rendait compte d'un ouvrage de l'abbé A. Peyron, du Philèbe de Stalbaum, de l'Eunape de Boissonade, du Proclus et de l'Olympiodore de Creuzer, des publications philosophiques de MM. Van de Weyer et de Reiffenberg. Après 1830, il ne déposa plus au Journal des Savants que des fragments de ses propres ouvrages, des mémoires sur les Commentaires d'Olympiodore, sur la persécution du Cartésianisme, sur le P. André, sur les Pensées de Pas-

cal, sur Malebranche et de Mairan, sur Domat, sur Roberval, sur la philosophie Écossaise, sur Roger Bacon, sur J.-J. Rousseau, et la Profession de foi du vicaire Savoyard, sur le Leibniz de M. Guhrauer, etc. A partir de 1851, ce sont presque uniquement des articles sur le XVIIe siècle : Mme de Longueville, les carnets de Mazarin, la clef du grand Cyrus, les relations de Richelieu et de Mazarin, le duc et connétable de Luynes, etc., etc. Ce n'était pas expressément pour le Journal des Savants que M. Cousin travaillait ; ses articles n'y étaient pas destinés ; s'il les y faisait paraître, c'était un moyen de pressentir le public, auquel il les offrait ensuite sous forme de volumes réguliers.

Ses relations avec la Revue des deux Mondes étaient fort semblables à celles du Journal des Savants. Elles avaient commencé en 1836 et 1837 par des extraits du Rapport sur l'instruçtion publique en Hollande ; elles avaient continué, presque sans interruption, par des morceaux sur Kant, sur Santa Rosa, sur Vanini, sur le scepticisme de Pascal, sur les Femmes illustres du XVIIe siècle, sur le mysticisme, sur le Beau et sur l'Art, sur l'histoire de la philosophie, sur les Lettres inédites et la jeunesse de Mme de Longueville, sur les principes de la Révolution française et du gouvernement représentatif, sur Coligny et le duc de Guise, sur l'art français au XVIIe siècle, sur la marquise de Sablé, sur Richelieu et Mme de Chevreuse, sur Mme de Hautefort, sur le voyage en Allemagne, sur le Grand Cyrus, sur la Fronde à Paris et à Bordeaux, sur la jeunesse de Mazarin, etc., etc.

M. Cousin faisait le plus grand cas de François Buloz, le fondateur de la Revue; cette estime était très méritée. Buloz, dont l'éducation première avait été assez incomplète, au lycée Louis-le-Grand, où nous étions élève avec lui, avait acquis la Revue en 1831. Elle était alors consacrée à la géographie; c'était de là que son nom lui était venu. Le journal n'avait qu'une existence précaire sous cette forme: Buloz la changea et en fit un recueil littéraire. Les débuts furent extrêmement pénibles; mais avec beaucoup de dévouement et beaucoup de bon sens, soutenus par une constance invincible, Buloz, après plus de vingt ans d'efforts, était parvenu à une prospérité, qui ne fit que s'accroître. La Revue n'eut bientôt plus de rivale: 25,000 abonnés répandus dans le monde entier, le nouveau comme l'ancien, recevaient deux fois par mois les idées françaises, de préférence à toutes les autres. Elles leur étaient transmises sur les sujets les plus sérieux, par des plumes habiles. L'influence de notre langue s'étendait ainsi partout, en même temps que nos principes. Jamais aucun recueil n'avait joui d'une si féconde publicité: l'homme qui l'avait gagnée par des labeurs persévérants pouvait passer pour un des plus remarquables de son temps, et, mieux encore, pour un des plus utiles. Sans être lui-même un lettré, Buloz avait un goût sûr; il savait mieux que personne ce qui convenait au public. Avec une sagacité presque infaillible, il discernait longtemps à l'avance les sujets qu'il conviendrait de traiter; pour les obtenir, il s'adressait aux écrivains spéciaux,

en leur indiquant, dans l'intérêt de la Revue, le sens général de leurs futures publications. Quand les manuscrits lui étaient remis, il les soumettait au plus minutieux examen. Incapable d'écrire, il ne montrait aucun pédantisme à imposer aux autres des corrections indispensables ; mais il apportait dans cette censure une ténacité à laquelle il fallait céder. M. Cousin lui-même a été obligé quelquefois de se rendre, non pas au despotisme du directeur, mais à la vérité et à l'intérêt commun. Jamais éditeur responsable n'aura exercé une autorité plus légitime. Les manières personnelles de Buloz n'avaient d'ailleurs rien d'agréable ; sa rudesse tenait aux défauts de son éducation, et on l'oubliait assez vite pour ne songer qu'aux qualités qu'elle recouvrait, sans les amoindrir.

Ajoutez une indépendance politique qui ne s'est jamais demontie, ni devant les séductions du pouvoir, ni devant des menaces fort redoutables, sous le second Empire. Libéral et modéré, Buloz aurait transporté le siège de la Revue hors de France, plutôt que de rien concéder qui pût la déshonorer. A tous les points de vue, rédaction, fermeté, indépendance, habileté, noble conduite, la fortune a été justifiée ; et c'est à Buloz, avant tout, qu'elle était due.

La Bibliothèque de l'École des Chartes était employée à peu près comme le Journal des Savants et comme la Revue, pour des ballons d'essai ; seulement, les communications y étaient moins fréquentes et d'une moindre importance.

Ce n'était d'ailleurs que pas à pas et presque à son insu que M. Cousin avait été conduit à se faire historien. On se rappelle qu'en 1843, il avait exposé à l'Académie française la nécessité d'une édition nouvelle des Pensées de Pascal, d'après le manuscrit autographe, qu'il avait consulté. En étudiant Pascal, pour le réfuter, il avait rencontré les traces de sa sœur Jacqueline. Elle pouvait être en génie presque l'égale de son frère ; et l'héroïsme de son caractère défiait toute comparaison. Pleine de talent et de simplicité, elle était entrée en religion à l'âge de 26 ans ; dix ans après, elle mourait de douleur, d'avoir eu la faiblesse de signer, contre sa conviction, le formulaire où Jansénius était condamné. M. Cousin a donné tout un volume à Jacqueline Pascal, rempli des sentiments les plus délicats, et du respect le plus tendre. C'est à des femmes telles que Jacqueline et sa sœur Gilberte, ou la mère Angélique Arnauld, ou Mme de Chantal, la grand'mère de Mme de Sévigné, que M. Cousin aurait adressé le plus volontiers ses hommages ; mais il dut aussi descendre, par une pente irrésistible, « à des beautés et à des grâces d'un ordre bien différent, » les dames de la Fronde ; à côté du grand Condé, sa sœur Mme de Longueville ; Mme de Hautefort ; à côté de Retz, Mme de Chevreuse. Il en serait venu plus tard à Mme de Sévigné, avec sa fille Mme de Grignan, Mme de Rambouillet et la fameuse Julie, Mlle de La Vallière, plus tard sœur Louise de la Miséricorde ; et même, avec bien des réserves, à Mme de Montespan, à sa docte sœur, l'abbesse de Fontevrault, à

Mme de Lafayette, à Mme Guyon et à Mme de Maintenon, la dernière de cette galerie, « figure froide et composée, mais belle encore, » dit M. Cousin.

Il ne lui a pas été permis d'accomplir ce gracieux dessein et de laisser un pendant à l'ouvrage de Charles Perrault (1696-1700), « Éloges des hommes illustres du XVIIe siècle. » Mais il a pu achever quelques portraits, qui sont autant de chefs-d'œuvre : Mme de Hautefort, Mme de Longueville, Mme de Chevreuse, Mme de Sablé. Il n'a pu finir ceux de Mazarin et du Connétable de Luynes, à la suite de la « Société française au XVIIe siècle d'après le Grand Cyrus de Mlle Scudéry. »

Nous rappellerons brièvement, après M. Cousin, la vie et les aventures de ces grandes dames, mêlées presque toutes à la politique de leur temps ; surtout nous rechercherons ce que M. Cousin a pu mettre de son propre fond dans ses récits, et ce qu'il a ajouté à l'histoire et à la tradition. C'est sa part personnelle. Nous commencerons par Mme de Hautefort, quoique M. Cousin ne soit arrivé à elle qu'après Mme de Chevreuse.

Parmi les dames du grand monde, sous le règne de Louis XIII, Mme de Hautefort occupe une place à part. D'une sagesse qui ne s'est jamais démentie, elle a vécu longtemps à la Cour, sans y faire un faux pas ; elle y avait été présentée par Mme de La Flotte, sa grand'mère, dès l'âge de quatorze ans ; elle y est restée, sauf quelques intermittences, jusqu'à l'époque de son mariage. D'une beauté frappante, elle a été courtisée par les plus grands seigneurs ; et la calomnie n'a pas même effleuré une

vertu si sûre. Objet des assiduités platoniques d'un roi, elle s'est prêtée à des attentions sans danger, dans la mesure où l'exigeait la déférence due à la personne royale. Il est vrai qu'elle ne courait pas plus de péril avec Louis XIII, que n'en courut Mlle de Lafayette ; mais elle aurait pu abuser d'une faveur qui aurait été sans bornes, si elle l'eût voulu. Elle n'a jamais eu la plus légère ambition, ni pour elle, ni pour les siens. Loin de là, elle a pris la défense des opprimés, avec un courage plus que viril. Elle s'est dévouée à la reine Anne d'Autriche, délaissée par son mari, et persécutée par Richelieu. Elle a bravé le terrible cardinal, et supporté l'exil, sans plainte et sans regret. Rentrée en grâce, lors de la régence d'Anne d'Autriche, elle eut dans Mazarin un adversaire plus adroit que Richelieu lui-même : et contrainte, par l'ingratitude de sa maîtresse, à quitter la Cour, où son honneur ne lui permettait pas de demeurer, spectatrice silencieuse d'une liaison qu'elle désapprouvait, elle accepta la main du maréchal de Schomberg, veuf, sans enfants d'un premier mariage. Si cette union n'a pas été tout ce que devait attendre une si noble nature, les torts ne sont pas venus d'elle. Veuve à quarante ans, elle a continué, jusqu'à sa mort en 1691, toutes les vertus de sa vie passée, sortant de ce monde après une assez longue existence, aussi pure qu'elle y avait vécu.

Telle est la charmante et grande figure que M. Cousin a tracée de son pinceau le plus fin. Il a en quelque sorte exhumé le souvenir de Mme de Hautefort : jusqu'à

lui, elle avait été à peu près inconnue. Désormais, elle a un rang élevé dans cette élite que son sexe peut compter, très peu nombreuse toujours, comme dans le nôtre, mais rare surtout dans l'entourage des rois. M. Cousin a tiré presque tout ce qu'il en a dit de la Vie manuscrite qu'avait composée une amie de Mme la duchesse de Schomberg, et que M. le marquis d'Estourmel avait conservée ; il a publié ce document pour la première fois, afin qu'on pût juger ce qu'il en avait emprunté. Mais pourquoi s'est-il arrêté au mariage de l'incomparable dame ? Le veuvage de Mme de Hautefort a duré 35 ans, c'est-à-dire presque autant que son existence antérieure. La situation d'une veuve retirée du monde offre certainement moins de périls que la vie des Cours ; mais ces périls de genres divers sont toujours très réels ; et c'eût été encore une leçon utile de montrer comment la duchesse de Schomberg a su les éviter. Mais M. Cousin a craint de sortir de son sujet, qui était surtout historique, et non biographique.

La disgrâce définitive de Mme de Hautefort a été causée par sa franchise : elle a parlé trop librement à la reine-régente de sa liaison avec le cardinal Mazarin. Il est bien vrai que toute la Cour en parlait aussi. Les rapports d'Anne d'Autriche avec le premier ministre étaient devenus un scandale ; et ce fut dans les intentions les plus louables que Mme de Hautefort se permit de donner des conseils sur un sujet de la dernière délicatesse. D'autres dames de l'intimité de la reine n'avaient pas osé se charger de ce soin scabreux : de pieux et

vénérables personnages du clergé y avaient également échoué. Mme de Hautefort y apporta son courage habituel et les grâces insinuantes de sa parole. La démarche fut très mal reçue par celle qui en était l'objet. Madame de Hautefort dut s'éloigner; et elle ne revit sa maîtresse qu'après bien des années, quand la reine mourante se souvint de son ancienne amie, qui lui était restée fidèle, malgré son injustice. On pense bien que Mazarin n'était pas étranger à l'ordre par lequel la reine avait éloigné d'elle une si digne servante. A l'avance, il avait miné le crédit de Mme de Hautefort par des accusations secrètes, que ses relations avec la reine rendirent d'autant plus efficaces.

Mme de Hautefort manquait-elle à la prudence et à son devoir en se montrant si sincère? M. Cousin ne se prononce point; il ne l'excuse, ni ne la blâme. Si l'on osait aller un peu plus loin et parler à Mme de Hautefort aussi librement qu'elle-même à la reine, on pourrait penser que, dans cette occurrence, elle n'a pas gardé la réserve nécessaire. De quelque faveur qu'on jouisse, on ne peut jamais traiter d'égal à égal avec des personnages couronnés. Les rois sont des êtres à part, non pas par leur nature qui est pareille à celle du commun des mortels, mais à cause de leur position sociale, qui doit dominer toutes les autres. Ils sont condamnés à n'avoir jamais que des serviteurs et pas d'amis, parce que l'amitié suppose une sorte d'égalité, qui ne peut pas se rencontrer ici. Chacun doit rester à son rang; et le supérieur doit par-dessus tout être respecté. Les conseils de ce genre,

qui ont toujours une apparence de blâme, peuvent amener des ruptures, même entre amis véritables. N'est-ce pas à plus forte raison un écueil inévitable, quand il s'agit de l'honneur d'une reine et d'une femme? Anne d'Autriche pouvait-elle avouer la vérité et amender sa conduite? Il y avait en cela une impossibilité absolue. Est-il même bien sûr qu'elle s'en ouvrît sincèrement à son confesseur, malgré toute sa dévotion? Le conseil était donc fort courageux ; mais il devait être infailliblement inutile, si ce n'est funeste.

Que Mme de Hautefort ne pût supporter le spectacle peu édifiant qu'elle avait sous les yeux, on le comprend ; mais elle pouvait se retirer sans bruit d'une position où elle ne voulait pas jouer un rôle de basse complaisance. On aurait sans peine trouvé mille prétextes plausibles pour une retraite anticipée, à laquelle la reine se serait bien vite résignée. Qu'Anne fût innocente ou coupable, toute explication était interdite. Le silence et l'éloignement en disaient assez.

Ce n'est pas sans quelque hésitation qu'on soumettrait ces scrupules à la conscience de Mme de Hautefort. On craindrait de la blesser, ainsi qu'elle a blessé la reine Anne d'Autriche ; car, elle aussi, il faut la traiter en reine.

Bien des historiens ont cru que les relations de la reine et du cardinal avaient été de la dernière intimité. M. Cousin le croit aussi, sans l'affirmer positivement ; il cite diverses preuves qui, si elles ne sont pas décisives, inspirent de très fortes présomptions. C'est un point

d'histoire obscur et curieux. Le pouvoir du cardinal a été absolu; et il importait au salut de la monarchie que le successeur de Richelieu fût, comme lui, maître tout-puissant des affaires. Louis XIII, malgré les défaillances de son caractère et de sa santé, était resté l'appui de son ministre. Anne n'a pas été moins fidèle politiquement à Mazarin; elle a bien compris l'intérêt de l'État; et il faut l'en louer. La confiance réciproque s'est-elle renfermée dans ces limites? Il est bien hasardeux de le croire. La femme, longtemps négligée par un mari malade, a-t-elle succombé? Mazarin était fort beau de sa personne; et la faiblesse humaine n'est pas moins exposée dans ces situations souveraines que dans toutes les autres.

M. Cousin, à l'occasion de son ouvrage sur Mme de Hautefort, recevait de M. Baude, son ami, la lettre suivante :

24 janvier 1856.

« Mon très cher et très savant maître,

« Votre notice sur Mme de Hautefort est des meilleures « que vous ayez publiées, et vous ne nous avez jamais « donné de leçon de philosophie plus pénétrante que « vos adieux aux viriles et gracieuses beautés du XVIIe « siècle. Mais c'est sur un point plus délicat de vos « études que je voudrais vous fournir une indication.

« Vous vous êtes demandé jusqu'où l'estime d'Anne « d'Autriche pour Mazarin avait pu la conduire; et le « témoignage de Mme de Brienne est assurément fort

« précieux : mais c'eût été un rôle si odieux et si con-
« traire aux idées du temps que celui d'une personne
« du service de la reine qui aurait publié tout ce que ses
« fonctions lui avaient fait découvrir d'étrange, qu'on
« peut, sans calomnier Mme de Brienne, la soupçonner
« d'avoir accusé tout juste assez pour écarter des impu-
« tations plus graves. Je me souviens d'avoir reçu des
« impressions plus précises de la lecture, aux Archives
« des Affaires étrangères, d'un manuscrit in-fo qui con-
« tient la copie de la correspondance de Mazarin, pen-
« dant son voyage aux Pyrénées, en 1659. Ces lettres
« sont adressées les unes à la reine, les autres à
« Louis XIV lui-même. Je ne sais si quelques-unes des
« premières ne sont pas imprimées dans les Lettres du
« cardinal à la reine. En faisant la part du respect qu'un
« sujet témoigne toujours, quand on n'est pas Godoi et
« Caroline, à une tête couronnée, il est impossible, à la
« nature des sujets qu'aborde et des expressions qu'em-
« ploye Mazarin avec la reine, de ne pas présumer que
« l'intimité entre eux a été des plus profondes. Les
« lettres au roi ne sont pas moins significatives, quoi-
« qu'il eût alors 21 ans. Le cardinal lui parle d'un ton
« de maître de la maison, et comme nous pourrions le
« faire à nos enfants majeurs, s'ils cédaient trop aux
« entraînements de la jeunesse. J'ai pensé que, puis-
« qu'en traitant un sujet qui touche de si près à cette
« correspondance, vous ne la citiez pas, c'était peut-être
« qu'elle vous avait échappé.

« Ces lettres font d'ailleurs beaucoup d'honneur à

« Mazarin comme homme d'État. Il s'y montre aussi
« passionné pour la grandeur du pays et du roi qu'in-
« telligent ; une surtout, faite pour déraciner du cœur
« de Louis XIV sa folle passion pour Marie Mancini,
« est fort curieuse. Il y a là un bon complément à don-
« ner aux études dans lesquelles vous recommandez
« Mazarin à la postérité.

« Agréez, mon très cher maître, les nouvelles assu-
« rances de mon respect et de mon attachement dé-
« voué.

« A. Baude. »

Le baron Baude était du même âge que M. Cousin, né comme lui en 1792. Fils d'un préfet de l'Empire, il était entré fort jeune dans l'administration. Du parti libéral, il avait été poursuivi, et condamné, pour délit de presse sous la Restauration. Dans les Journées de Juillet, il était devenu secrétaire du Gouvernement provisoire, puis, préfet de police et député. Il a été membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

M. Cousin, dans la galerie des Femmes illustres qu'il projetait, aurait compris M[me] de Maintenon, bien qu'elle lui fût peu sympathique. Nous croyons qu'il n'était pas très juste envers elle : des publications récentes ont réhabilité la femme que Louis XIV avait choisie pour la compagne de ses dernières années. M. Théophile Lavallée, qui avait étudié de très près cette fortune étonnante, et qui a tant fait pour la mettre dans un jour vrai, écrivait à M. Cousin :

Versailles, 1er août 1855.

« Monsieur,

« M. Charpentier m'a appris que vous m'aviez fait « l'honneur de m'écrire, il y a environ quinze jours. « Malheureusement, et je ne sais par quel accident, je « n'ai point reçu votre lettre. J'ai fait toutes les démar- « ches nécessaires pour la faire retrouver ; tout a été « inutile. Je suis désolé de cette perte, qui est très grande « pour moi ; et je vous prie instamment de m'en dédom- « mager, en me donnant un rendez-vous où je pourrai « vous témoigner mes regrets, et m'éclairer de vos « lumières pour la rude tâche que j'ai entreprise.

« Vous avez peu de sympathie pour Mme de Main- « tenon ; mais c'est assurément parce que vous n'avez « pu que mal la connaître. Vous êtes homme de bonne « volonté, comme le disaient les dames de Saint-Cyr « à Racine. Vous unissez une grande simplicité à un « grand génie. Aussi, je suis convaincu que, malgré « l'insuffisance de l'éditeur, lorsque les œuvres de cette « femme vous seront réellement connues, vous plierez « le genou devant mon idole ; et certes ce ne sera pas le « moins flatteur de ses triomphes. Pour moi, Monsieur, « si j'ose me nommer après vous, pour moi qui ai « commencé par l'aversion, ensuite par le doute, je suis « arrivé à l'admiration et à l'enthousiasme. Plus je « m'enfonce dans cette étude pleine de charme (si pleine « de charme que je suis obligé quelquefois de la sus- « pendre pour reprendre toute la liberté de ma raison) « plus je suis émerveillé de la grandeur de cette femme,

« dont la supériorité d'esprit me donne le vertige. C'est
« le bon sens poussé jusqu'au sublime. C'est une fer-
« meté de pensée, de raison, de style que rien n'égale.
« C'est sainte Thérèse, saint François de Sales, Bossuet,
« Labruyère, ou pour mieux dire, ce n'est personne ;
« c'est elle. Ah ! Monsieur, quelle étude psychologique,
« historique, littéraire, il y aurait à faire sur ce person-
« nage tant calomnié, si mal compris, et qui a poussé la
« grandeur jusqu'à vouloir rester une énigme pour la
« postérité ! Comme je me sens insuffisant pour cette
« tâche ! et que Mme de Maintenon doit porter envie à
« Mme de Longueville !

« Agréez les salutations respectueuses de votre très
« humble et dévoué serviteur.

« Th. Lavallée. »

Pour notre part, nous nous rangeons à l'avis de M. Th. Lavallée. Jusqu'à nos jours, Mme de Maintenon a été injustement calomniée, par les catholiques aussi bien que par les protestants. Ce n'est pas ici le lieu de prendre sa défense ; mais c'est être équitable envers elle que de dire d'un seul mot qu'elle était encore supérieure à sa fortune, quelque extraordinaire que cette fortune ait été. La veuve de Scarron devenant l'épouse du plus grand des Rois, son appui, son conseil pendant trente années ! M. Théophile Lavallée était professeur d'histoire et de géographie à l'École militaire de Saint-Cyr, et il s'était fait connaître par d'excellents ouvrages. Il a donné une édition des œuvres de Mme de Main-

tenon; et le long commerce avec ce qui reste d'elle, l'avait éclairé sur son mérite. Personne n'avait plus de droit de contredire M. Cousin; et il le fait avec une courtoisie qui égale sa compétence.

Mme la duchesse de Longueville est une toute autre personne que Mme de Hautefort, plus séduisante peut-être, mais beaucoup moins accomplie. Elle a commis des fautes très graves ; elle s'en est sincèrement repentie ; mais vaut mieux rester innocente comme la duchesse de Schomberg et n'avoir rien à expier. On a beaucoup raillé M. Cousin de sa prédilection rétrospective pour Mme de Longueville ; on a plaisanté agréablement « le beau-frère du grand Condé. » Ces critiques, plus ou moins spirituelles, portent à faux ; l'admiration, ou, si l'on veut même, l'amour, n'a pas empêché l'historien d'être impartial envers son idole. Il a blâmé la conduite de Mme la duchesse de Longueville, aussi vivement qu'il admire sa beauté et son esprit. Il fait trois parts dans sa vie : Sa jeunesse, son adhésion à la Fronde, et sa retraite. Il n'a pu traiter que les deux premières ; il n'a pas eu le temps de donner la troisième. Cette lacune est à regretter ; car la pénitence eût été peut-être la partie la plus intéressante, et certainement la plus neuve. M. Cousin l'aurait intitulée, comme il l'indique lui-même : « Pénitence et dernières années de Mme de Longueville. » (La Jeunesse de Mme de Longueville, édition de 1859, page 56). Il est facile, relativement, d'être historien d'événements qui se passent au grand jour, sur la scène du monde : il l'est

beaucoup moins de pénétrer dans l'intérieur des âmes, et d'y suivre toutes les luttes qui ne sont livrées qu'en la présence de Dieu. M. Cousin était mieux préparé que personne pour ces analyses intimes. La psychologie philosophique lui avait appris les chemins qui descendent jusqu'au fond des cœurs, et au sanctuaire de la conscience.

Loin d'avoir été trop indulgent pour Mme de Longueville, M. Cousin ne l'a peut-être pas été suffisamment. A 24 ans, épouse d'un homme qui en avait 47, et qui était veuf avec une fille de même âge à peu près que sa seconde femme, délaissée, toute belle et jeune qu'elle était, par un mari qui continuait ses anciennes liaisons, entourée d'une foule d'adorateurs, adulée pour elle-même au moins autant que pour sa famille, livrée à toutes les séductions d'une haute naissance, de plaisirs et de fêtes incessantes, la chute semblait pardonnable. Mme de Longueville, Anne-Geneviève de Bourbon, avait été élevée presque entièrement au couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, à Paris. Sa mère, Charlotte de Montmorency, l'y conduisait régulièrement ; et la jeune fille avait si bien accepté l'austère discipline qu'elle avait songé à prendre le voile. Les énivrements de la jeunesse et du monde avaient aisément dissipé ces tendances d'une pieuse enfance. Quand on la maria, elle jouissait en pleine sécurité, des amusements de son âge. Quelle déception n'amena pas pour elle l'ordre de ses parents ? Que comprenait-elle aux calculs d'ambition qui les poussèrent à vouloir cette union disproportionnée ?

Mais Anne-Geneviève ne pouvait résister. Le duc d'Enghien lui-même, son frère, le grand Condé, avait été soumis, deux ou trois ans auparavant, à une aussi dure contrainte, inspirée par les mêmes considérations. Le duc d'Enghien avait dû souffrir encore davantage ; car il avait donné son cœur à Mlle du Vigean, tandis que le cœur de la future Mme de Longueville n'avait pas encore parlé.

Par malheur, celui à qui elle céda ne méritait pas ce sacrifice et ce dévouement. C'est à son retour de l'ambassade triomphale de Münster qu'elle rencontra le Prince de Marcillac, depuis duc de La Rochefoucauld. Comme il a raconté lui-même par quels motifs il s'occupa de Mme de Longueville, on est bien forcé de recevoir son aveu et d'y croire, tout monstrueux qu'il est. Il n'avait aucune passion que celle de l'ambition ; et il ne rechercha la sœur que pour s'assurer l'appui du frère. Le crédit de la maison de Condé était alors tout-puissant ; il était impossible de rien refuser au premier prince du sang, au vainqueur de Rocroy, de Fribourg, de Nordlingen, de Dunkerque. La Rochefoucauld voulait se servir de cet ascendant pour sa fortune ; et c'est en donnant naïvement cette explication odieuse au comte de Miossens, depuis le maréchal d'Albret, qu'il le dissuada de toute poursuite auprès de la belle duchesse. Dans cette trame abominable, on reconnaît bien l'auteur des Maximes, érigeant l'intérêt en principe souverain de la conscience humaine. Il est impossible d'être plus impudent ; et M. Cousin n'avait pas

besoin d'être, à la distance de deux siècles, jaloux de La Rochefoucauld, comme on l'en accusait, pour flétrir cette infamie et ce cynisme.

La seconde partie de la vie de Mme de Longueville est encore plus déplorable que cette fin de la première. La voilà jetée dans les criminelles agitations de la Fronde, aussi fâcheuses pour la paix publique que pour la gloire de son frère. Elle ne s'y précipite, et elle ne s'y perd, que pour plaire et obéir à son égoïste amant. Elle y porte, sous cette direction intéressée, une ardeur, une énergie, une passion, qui se révèlent tout à coup en elle, et que sa nonchalance naturelle ne laissait guère pressentir. Ce fut sa liaison avec La Rochefoucauld, qui développa des facultés cachées jusque-là. Elle les pousse même à ce point que c'est elle qui entraîne son frère, et le détermine aux résolutions les plus coupables et les plus folles. M. Cousin comptait donner deux volumes à la Fronde, de 1648 à 1651, et de 1651 à 1653. Il n'a traité que cette seconde époque. Ainsi, l'histoire complète de Mme de Longueville aurait dû renfermer quatre volumes. M. Cousin a dit quelque part que tous ces volumes étaient terminés, ou à peu près. (Avant-propos de 1859.) Nous n'en possédons qu'une moitié ; si le reste a été écrit par lui, on ne l'a pas retrouvé dans ses papiers, sauf un fragment sur les origines de la Fronde. Nous laisserons de côté cette première époque de la Fronde ; nous n'avons point à suppléer M. Cousin, bien que ce soit surtout dans ces trois années de 1648 à 1651 qu'il eût été

curieux de suivre cette transformation du caractère de Mme de Longueville.

M. Cousin ne dissimule aucune des fautes de son héroïne, dans cette nouvelle lutte et cette agonie de la Fronde, ni son intervention dans la fatale rupture du mariage du prince de Conti avec Mlle de Chevreuse, ni son insistance plus fatale encore pour décider son frère à la guerre civile, lors de la conférence à Montrond, ni ses coquetteries avec le duc de Nemours, qui amenèrent sa rupture avec La Rochefoucauld. Mais en historien impartial, M. Cousin a loué Mme de Longueville de sa constance invincible à soutenir la cause desespérée de son frère, le grand Condé, entre les fureurs de l'Ormée à Bordeaux et les trahisons de son second frère, le prince de Conti, sa haine implacable contre Mazarin, en un mot son inflexible fermeté, au milieu des défaillances honteuses de La Rochefoucauld et de tant d'autres. Forcée d'accepter la transaction offerte par la Cour (24 juillet 1653), « elle subit son malheur dans toute son « étendue avec son courage accoutumé, l'esprit déjà « rempli de graves pensées, méditant de se punir de « ses fautes, mais par des moyens que Dieu seul pres- « crit et récompense, inquiète et troublée dans sa « propre conscience, mais toujours fière en face de ses « ennemis, et bien décidée à ne recevoir aucune grâce « de Mazarin victorieux. » (M. Cousin, p. 369).

Si nous regrettons les deux parties qui manquent à la vie de Mme de Longueville, nous n'en jouissons pas moins de celles que nous devons à M. Cousin. A côté

de la duchesse et pour l'encadrer, quelles admirables peintures de la société au sein de laquelle elle vit ! Quelle connaissance approfondie de tous ces personnages ! Rois et reines, princes, premiers ministres, hommes d'État, administrateurs, membres du clergé, parlementaires, maréchaux de France, militaires de tout grade, simples officiers, gens de lettres, serviteurs subalternes, démagogues, comparses, rien n'a échappé à cette vue perspicace ! Quel heureux emploi de tous les témoignages, et de tant de documents inédits ! Quel coup d'œil, et quel jugement ! Il est probable que la Fronde ne sera jamais mieux appréciée dans ses causes, dans ses vaines entreprises, dans son but aussi mesquin que peu libéral. Après cette sentence si complètement et si clairement motivée, personne, croyons nous, ne sera tenté de prendre encore la Fronde pour un avant-coureur de la Révolution française ; elle n'a été qu'une coalition frivole et désordonnée d'intérêts personnels, d'intrigues d'ambition et d'amour, unis à une sorte d'héroïsme, à quelques vertus et à des vices élégants. Aussi, est-ce peut-être une exagération de faire de la première moitié du XVIIe siècle, la plus belle période de notre histoire. C'est bien, si l'on veut, la plus brillante ; les caractères y ont une vigueur qu'émousse bientôt le despotisme majestueux de Louis XIV, et qui s'éteint tout à fait dans le siècle suivant. Comparativement, le temps de Richelieu et de Mazarin peut valoir mieux à certains égards ; mais vraiment, on ne saurait le choisir pour modèle, tout en lui rendant la justice qui lui est

due. Voilà déjà les mœurs du XVIIIe siècle ; mais le siècle de prétendue philosophie ne s'est pas contenté d'hériter de ces mœurs corrompues ; il les a justifiées par des théories, qui ont accru le relâchement et rendu la catastrophe, si ce n'est la guérison, absolument nécessaire et épouvantable.

Mme de Chevreuse, dont M. Cousin fait le portrait en contraste avec Mme de Hautefort, reflète toutes les passions de son temps, dans une mesure excessive. Douée d'une grande beauté et d'une puissante intelligence, elle n'a pas plus de scrupules dans le choix de ses liaisons que dans ses entreprises audacieuses. A un courage extrême, peu commun à ce degré même chez les hommes les plus résolus, elle joint l'ascendant de ses charmes ; elle les emploie à conquérir des complices ; elle tient tête à Richelieu et elle l'embarrasse ; elle combat Mazarin et ne se soumet à lui que quand toute résistance est devenue impossible. Quel but a-t-elle poursuivi par ses desseins extravagants ? Ce ne peut être seulement la fortune de sa famille ; car cette famille, à moins de prétendre au trône, ne pouvait parvenir plus haut qu'elle n'était parvenue. Mme de Chevreuse ne paraît avoir eu d'autres mobiles que des désirs sans frein et une activité dévorante.

Née Marie de Rohan, elle épouse en 1617, n'ayant pas encore 17 ans, Luynes, le favori de Louis XIII, qui trois ans après devient duc et connétable. Toute jeune qu'elle est, son mari l'initie aux grandes affaires, qu'elle comprend à merveille. Après quatre ans de bonheur,

elle reste veuve par la mort inopinée de Luynes ; elle se remarie en 1622 à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, de la famille des Guises. Elle néglige bien vite un mari qui ne pouvait guère s'entendre avec elle. Surintendante de la maison de la Reine, et fort aimée d'elle, elle essaie de la compromettre avec le fastueux Buckingham, pendant qu'elle-même s'affiche avec le comte Holland. De retour d'un voyage en Angleterre, où elle avait accompagné la jeune Henriette, femme de Charles Ier, elle engage, dans une conspiration contre Richelieu, le maréchal Ornano et le jeune Henri de Talleyrand, comte de Chalais, qui était épris d'elle. Tous deux sont arrêtés. Ornano meurt en prison ; et le malheureux Chalais, trahi par Monsieur et par Louvigny, trahi par sa propre faiblesse, qui, au dernier moment, fit place à du courage, porta sa tête sur l'échafaud, le premier qu'ait dressé Richelieu (1626). Mme de Chevreuse, menacée d'être enveloppée dans le procès, se réfugie en Lorraine.

Là, elle tourne la tête au pauvre Charles IV ; elle pousse l'Angleterre, l'Empire, la Savoie à se coaliser contre le cardinal ; et après la prise de La Rochelle, elle obtient de rentrer en France, grâce à l'intercession expresse de Charles Ier (octobre 1628). Elle y reste dans un repos apparent quatre ou cinq ans environ. Mais elle ne renonce à aucun de ses projets ; elle séduit le marquis de Châteauneuf, qui était Garde des sceaux, et qui était la créature du cardinal. Le complot n'échappe pas à la vigilance du ministre (1633). Châteauneuf paie

sa trahison par un emprisonnement qui dure jusqu'à la mort de Richelieu ; Mme de Chevreuse est exilée à Dampierre, d'abord, puis en Touraine, où elle reçoit encore les visites de quelques lords anglais, ses adorateurs. Mais suscitant de nouvelles intrigues, où la reine Anne se trouve mêlée, elle croit plus prudent de fuir ; et traversant la France, sous un déguisement militaire et à franc étrier, elle se réfugie en Espagne. Elle n'y reste que peu de temps ; le soin de ses affaires très dérangées la force d'aller en Angleterre. Dans cet asile, elle entre en négociations avec son ennemi le cardinal ; elle consent même, en sa détresse, à recevoir de Richelieu une somme considérable sous forme de prêt. Ces négociations, où sa fierté s'abaisse, durent de longs mois ; mais elle les rompt, pour ne pas se déshonorer par l'aveu de ses fautes passées. En 1641, elle vient s'établir à Bruxelles. Là, dans sa haine incorrigible, elle met encore la main à la conspiration de Louis de Bourbon, comte de Soissons, « la plus formidable qui ait été tra- « mée contre Richelieu ». Cette conspiration avorta comme les autres ; et Cinq-Mars et de Thou y laissèrent leur tête (1642).

Proscrite nommément, ainsi que Châteauneuf, dans le testament solennel de Louis XIII, elle ne rentra en France qu'après la mort du roi. C'est pour elle un retour victorieux ; elle pourrait goûter quelque repos ; mais sa vengeance poursuit les anciens partisans de Richelieu ; elle se fait le chef des Importants. Outragée, dans la personne de sa fille, par la maison de Condé,

elle conspire avec Beaufort pour faire tuer Mazarin (1643) ; elle est exilée une seconde fois en Touraine, pendant que Beaufort est arrêté. De Touraine, elle doit, après deux ans, se retirer à Angoulême ; mais redoutant la prison, elle s'enfuit en Flandre, en 1645 ; et elle ne peut rentrer à Paris qu'en 1649. Elle essaie de diriger la Fronde ; ses conseils n'ayant pas été écoutés, quoique fort pratiques, elle se réconcilie avec la reine et Mazarin, rétablit la fortune de sa famille et de ses amis, fait délivrer Châteauneuf, à qui l'on rend les sceaux, et soutient les premiers pas de Colbert, dont elle prit la fille pour sa bru. Elle défend Port-Royal, sans être janséniste ; et au comble du crédit et de la considération, elle se retire, loin de ses châteaux, dans une humble maison, à Gagny, près de Chelles, où elle achève son existence. Revenue de tous ses égarements, lasse d'un monde où elle s'était si violemment agitée, tournant ses méditations vers un monde moins mobile, « elle ne voulut ni solennelles funérailles ni oraison « funèbre » ; et dans une épitaphe, qui pourrait bien avoir été inspirée par elle, il est dit : « L'humilité ayant « fait mourir dans son cœur toute la grandeur du siè- « cle, elle défendit que l'on fît revivre à sa mort la moin- « dre marque de cette grandeur, qu'elle voulut achever « sous la simplicité de cette tombe, ayant ordonné qu'on « l'enterre dans la paroisse de Gagny, où elle est morte « à l'âge de soixante et dix-neuf ans, le 12 août 1679. »

Quelle existence ! que de désordres ! quelles fureurs, et même quels forfaits ! Est-ce une femme ? La duchesse

de Chevreuse est-elle de son sexe, et la nature ne s'est-elle pas trompée ? N'est-ce pas la carrière d'un de ces aventuriers capables de tout pour arriver à leurs fins, ne reculant, pour réussir, devant aucun moyen, quelque affreux qu'il soit ? Mais cette juste part du mal étant faite, quelle énergie dans cette duchesse, quelle constance, quelle domination, quelle adresse, quelle audace, que de ressources dans les conjonctures les plus périlleuses ! Quelle inébranlable fidélité à sa cause et à ses amis ! On peut dire que des politiques tels que Richelieu et Mazarin ont trouvé une émule dans la duchesse de Chevreuse, et que pas un des hommes de son parti ne l'a égalée. Si le hasard l'eût fait naître sur un trône, elle aurait été une Élisabeth, une Catherine II, et peut-être les eût-elle dépassées. Mais les buts qu'elle se proposait n'étaient pas seulement irréalisables ; ils étaient insensés, au premier chef. Lutter contre l'autorité royale à cette époque, c'était compromettre l'intérêt le plus évident du pays. Ce qui peut excuser Mme de Chevreuse, du moins en partie, c'est que les plus grands personnages du temps s'y sont trompés comme elle. Marie de Médicis n'a cessé de conspirer contre son fils. Condé et Turenne ont porté les armes contre la France. Comment s'étonner qu'une femme, quelque virile qu'elle fût, se soit égarée ainsi qu'eux ! A ce moment, l'idée de la patrie est voilée à tous les yeux ; elle est en partie cachée par la personne royale ; et quand un faible roi abdique entre les mains d'un premier ministre, c'est contre ce subalterne qu'on se révolte, fût-il même un homme de génie et le

vrai serviteur de la cause nationale. Dès qu'un Richelieu ou un Mazarin refuse quelque grâce, on n'hésite pas à le rendre responsable ; et si l'on a des armées à sa disposition, françaises ou étrangères, on les emploie contre lui. Tous les esprits sont aveugles ; il n'y a plus que des intérêts insatiables. De là, tant de factions, tant d'insurrections, qui sont des crimes publics, sans que personne s'en doute. On ne recule pas même devant l'assassinat ; si plus tard on se repent, ce n'est pas par horreur de l'action qu'on a tentée inutilement ; c'est par le dépit d'avoir échoué. Pour que le grand Condé lui-même sentît les fautes qu'il avait commises, il lui a fallu des années de retraite et de réflexion. Il n'avait pas vu qu'en servant les Espagnols, il combattait sa mère, la France.

M. Cousin avait offert son livre sur Mme de Chevreuse, non à M. le duc de Luynes, l'archéologue, le membre de l'Institut, le descendant et le généreux héritier du premier mari de Mme de Chevreuse, mais à Mme la duchesse de Luynes ; elle lui répondit pour le remercier :

« J'arrive de Dampierre, Monsieur, et trouve chez « moi votre livre et votre lettre. Votre aimable confiance « attire la mienne, et je vais vous parler sans détour. « Lorsque vos articles parurent dans la Revue des Deux « Mondes, M. de Luynes s'en empara, et dit à ma fille « et à moi : « Voici les articles sur la duchesse de Che- « vreuse. Malgré la bonne grâce et la bonne volonté « de M. Cousin, l'histoire est toujours de l'histoire, et « personne plus que moi n'est esclave de la vérité. Ne

« lisons donc pas ces articles. Laissons aux autres le « soin de juger notre grand'mère. La critique serait un « manque de respect ; la louange un manque de mo- « rale. » Les livres ont donc été mis de côté, et je « crois que M. de Luynes, loin de vous savoir mauvais « gré de ne pas lui en avoir adressé un exemplaire, re- « gardera cela comme une exquise délicatesse. Quant « à Mme de Hautefort, elle a été lue en famille avec le « plus vif intérêt. Personne comme vous, Monsieur, « n'excelle dans ces peintures du temps passé ; on s'i- « dentifie avec vos personnages ; on les voit ; on les « aime ; on voudrait vivre au milieu d'eux. Ma fille a « été particulièrement touchée de votre dernière phrase, « où vos regards, détachés de la terre, se portent vers « Dieu, avec une si noble éloquence.

« Croyez donc bien, Monsieur, que notre maison « vous est une maison amie, et veuillez recevoir tous « mes compliments.

« Dsse DE LUYNES. »

30 avril.

Ces réticences délicates montrent assez que Mme de Chevreuse était jugée par la famille de Luynes comme la jugeait son historien, avec vérité mais avec indulgence, tout en la condamnant.

M. Cousin a cru devoir comprendre Mme la marquise de Sablé dans sa galerie des femmes illustres. C'est peut-être un hommage excessif. Cette figure pâlit beaucoup à côté de Mme de Hautefort, de Mme de Longueville, et surtout de Mme de Chevreuse. Mais Mme de

Sablé a continué l'œuvre et les traditions de l'Hôtel de Rambouillet, bien que dans de moindres proportions. Son salon, fréquenté par la plus haute société, l'a été aussi par des gens de lettres, qui, à ce second rang, trouvaient des relations plus faciles, et aussi courtoises, si ce n'est aussi relevées. S'occuper de Mme de Sablé, c'était comme un acte de reconnaissance rétrospectif, qu'elle mérite à bien des égards. Elle peut compter, ainsi que le dit M. Cousin, « parmi les étoiles inférieu-« res de la littérature mondaine et féminine du « XVIIe siècle. »

Née en 1599, Madeleine de Souvré était fille du maréchal de ce nom, gouverneur de Louis XIII. A peine âgée de quinze ans, elle avait été mariée au marquis de Sablé, de la branche des Montmorency-Laval. Cette union fut très malheureuse; et la jeune marquise, désolée et malade, se retira pendant quelques années dans sa terre de Sablé (Sarthe) ; elle y développa son intelligence par de sérieuses études. Rentrée dans le monde, elle tenait à l'Hôtel de Rambouillet, parmi les vraies précieuses, la première place après la maîtresse de la maison et sa fille Julie (Mme de Montausier). S'y occupa-t-elle uniquement de choses littéraires? Distingua-t-elle parmi ses adorateurs le maréchal Henri de Montmorency? On ne sait ; mais le jeune duc étant tombé victime de Richelieu (30 octobre 1632), la marquise de Sablé ne connut désormais, et pendant tout le reste de sa vie que les jouissances presque aussi douces et plus paisibles de l'amitié, malgré les orages que l'amitié

même la plus pure suscite encore quelquefois. Elle était liée étroitement avec la marquise de Rambouillet et sa fille, avec Mme de Longueville, et surtout avec la comtesse de Maure (Mlle d'Attichy), à qui elle demeura fidèle jusqu'à sa mort. Un chagrin dont elle ne se consola jamais, fut la perte de son second fils, Guy de Laval, mort glorieusement à 24 ans au siège de Dunkerque (1646). Parmi les amis intimes de Condé, Guy de Laval était celui dont l'avenir donnait le plus d'espérances ; il était en outre d'une beauté égale à sa bravoure. Mme de Sablé fut longtemps accablée. Son mari vint à mourir vers le même temps, laissant une fortune en grand désordre. La ferme raison de la marquise ne l'abandonna point en ces tristes épreuves ; elle restreignit modestement sa maison. Le seul soulagement à tant d'épreuves, ce fut une piété sincère et le goût passionné que l'Hôtel de Rambouillet lui avait transmis pour la culture du bel esprit. Ces absorbantes occupations lui permirent de traverser les tempêtes de la Fronde, sans perdre un seul de ses amis dans l'un et l'autre camp. Son bon sens l'attachait à la cause royale, qu'elle ne renia pas un seul instant.

Le grand mérite de Mme de Sablé, c'est d'avoir contribué, avec Mlle de Scudéry et avec Mademoiselle, à faire naître deux genres nouveaux en littérature : les Portraits, qui ont abouti aux Caractères de La Bruyère : et les Maximes, qui ont amené celles de La Rochefoucauld. Ce n'étaient d'abord que des jeux de société ; mais on ne tarda pas à voir ce que ces amusements pouvaient

devenir ; ce léger badinage révéla une forme toute nouvelle de la morale, qui était plus piquante, et qui pouvait rester systématique tout en se cachant. Le Grand Cyrus avait pris l'initiative du portrait, toujours flatté quoique toujours exact. Mais les Maximes appartiennent plus particulièrement à M[me] de Sablé, ainsi que la création du genre épistolaire appartient à Balzac et à M[me] de Sévigné. M[me] de Sablé avait composé deux ouvrages, loués sans réserve par Arnauld d'Andilly : l'un, sur l'éducation des enfants ; l'autre, sur l'amitié. Le premier est perdu ; le second a été conservé ; mais ce n'est pas précisément un traité ; c'est une suite de quatre-vingt-une maximes, sans autre unité que celle du sujet. Elle l'avait communiqué à La Rochefoucauld, qui médisait de l'amitié et qui la réduisait à un calcul adroitement dissimulé de l'égoïsme. Ce n'est donc pas La Rochefoucauld qui a inventé les Maximes ; « les « siennes sont sorties du salon de M[me] de Sablé ; » il en convient lui-même ; et « il se plaint qu'on ait suscité « en lui le goût des sentences pour troubler son repos. » Dans ce spirituel exercice, il est le maître, au moins pour la forme, quelque faux que soit son principe. Il est devenu un grand écrivain, presque sans le savoir, ni le vouloir. Le livre des Maximes parut en 1665. Généralement admiré par les hommes, les femmes ne s'y méprirent pas ; et toutes celles qui adressèrent leur opinion à M[me] de Sablé furent unanimes dans leur blâme : M[me] la comtesse de Maure, M[me] de Rohan, princesse de Guyménée, la duchesse de Liancourt, la duchesse

de Schomberg, Mme Marie-Éléonore de Rohan, abbesse de Caen et de Malnoue, supérieure d'un monastère, enfin Mme de La Fayette elle-même, bien qu'elle fût l'amie avouée de l'auteur. La Rochefoucauld avait prié Mme de Sablé de faire un article sur son ouvrage pour le Journal des Savants, le seul journal littéraire de l'époque ; cet article était sévère ; mais l'amour-propre de La Rochefoucauld eut bien soin de le faire adoucir avant qu'il ne fût imprimé.

A cette gloire littéraire, s'en joignit une autre plus cachée mais plus sérieuse. Retirée vers l'âge de cinquante ans au Port-Royal de Paris, rue Saint-Jacques, Mme de Sablé y montra, jusqu'en 1678, où elle mourut, la piété la plus éclairée, et la plus conciliante dans les troubles intérieurs de la maison. Elle sut gagner à la cause de Port-Royal Mme de Longueville, dont le crédit était encore très puissant. Intimement liée avec la Mère Angélique, elle la secondait dans ses luttes ; et elle lui ferma les yeux. Quand la persécution s'abattit sur Port-Royal, et que les religieuses furent dispersées, elle dut quitter aussi son asile, et elle songea à former dans l'ombre un autre Port-Royal. La duchesse de Longueville s'associait à ce courage, recueillait les fugitifs dans ses propriétés de Paris, et logeait dans son propre hôtel Arnaud et Nicole. Tant d'efforts et de constance faisaient rétablir Port-Royal en 1669. La paix de Clément IX ayant rendu aux religieuses les deux monastères de Port-Royal de Paris et de Port-Royal des Champs, Mme de Sablé rentra dans le pieux séjour, sous la direc-

tion peu clémente de la Mère Agnès et de la Mère Angélique de Saint-Jean, et avec l'affection de la duchesse de Schomberg, prise un jour pour arbitre entre elle et Arnauld d'Andilly. Entourée des soins les plus attentifs, par la comtesse de Maure, par Mlle de Vandy et par les plus grandes dames de la Cour, elle s'éteignit doucement ; et humble dans la mort, comme elle avait tâché de toujours l'être, « elle ordonna qu'on l'enterrât dans « le cimetière de sa paroisse, comme une femme du « peuple, sans pompe et sans cérémonie. »

Avec elle, se termine la galerie des femmes illustres de M. Cousin ; il y a joint un épisode, et comme une esquisse amoindrie, la « Société française au XVIIe siècle « d'après le Grand Cyrus. » Ce roman de Mlle de Scudéry, en dix gros volumes, avait paru de 1649 à 1654, et avait obtenu un merveilleux accueil. Pour nous, il est illisible, malgré son style plein de grâce, malgré sa prolixité. Pour les contemporains, il avait cet inappréciable attrait d'être un miroir. Sous des noms empruntés, chacun y retrouvait son image, ou celle de ses amis, tracée d'une main bienveillante autant qu'habile. Le portrait était en général très ressemblant, quoique flatté. L'amour-propre était toujours satisfait, sans être jamais blessé. La vérité était respectée ; et quand elle devait être quelque peu sévère, elle était tellement adoucie que les plus susceptibles n'avaient pas le droit de se plaindre. Dans ces conditions, il y avait bien des chances de réussir. Un charme encore plus sérieux, c'était la parfaite exactitude des récits. Les principaux événe-

ments du temps, et avant tout les batailles qui avaient sauvé la France et assuré à la famille des Condé une auréole immortelle, apparaissaient dans leurs détails les plus réels, et encore animés de tous les sentiments qui les avaient applaudis. Grâce à une clef que M. Cousin a découverte à la Bibliothèque de l'Arsenal, il a pu retrouver l'identité des héros et des héroïnes du Grand Cyrus, qui sont aisément reconnaissables, et même celle des bourgeois et des gens de lettres, placés quelques degrés plus bas. Condé est Cyrus ; Mme de Longueville est Mandane ; les lieutenants de Condé s'y devinent aussi clairement : les maréchaux de Grammont, de Gassion, d'Aumont, le marquis de la Moussaye, etc. La bataille gagnée sur les Massagètes est celle de Rocroy, avec toutes ses péripéties. La bataille de Thybarsa est celle de Lens. Le siège de Cumes est celui de Dunkerque. Mêmes allusions pour l'hôtel de Cléomire, qui est l'hôtel de Rambouillet, avec la marquise, ses deux filles et Mme de Sablé. Sapho est Mlle de Scudéry elle-même, entourée de la compagnie encore fort distinguée, quoique bourgeoise, qu'elle réunissait tous les samedis : Chapelain, Sarasin, Pellisson, Conrart, Mme Cornuel et tant d'autres personnes d'esprit et de goût.

M. Cousin s'est complu, dans quatre ou cinq de ses chapitres, à rehausser les qualités de Mlle de Scudéry, et à faire mieux connaître ses amis, en hommes et en femmes, son talent, son caractère, son influence ; et comme si un panégyrique venu d'un tel juge, au XIXe siècle, ne suffisait pas, il a rappelé que Mlle de

Scudéry avait été célébrée par Mme de Sévigné, par Mme de Longueville, par le grand Condé et par Mme de Maintenon elle-même. Mlle de Scudéry était digne de tous ces suffrages ; mais on doit savoir gré à M. Cousin d'avoir réveillé si justement sa mémoire. Il la place, pour ses « Conversations morales », immédiatement après Mme de Sévigné et Mme de Lafayette.

La Jeunesse de Mazarin, parue en 1865, est encore d'un genre tout différent de celui des femmes illustres. C'est un ouvrage purement historique. M. Cousin, admirateur des services rendus par Mazarin, avait songé à écrire sa vie. C'était une vaste entreprise ; il s'est borné aux débuts, depuis la naissance de Mazarin jusqu'à ses rencontres diverses avec Richelieu, en 1630, à Lyon, à Casalette, à Pignerol, à Grenoble, où il fut présenté à Louis XIII, à Saint-Jean-de-Maurienne ; et il s'arrête à la paix proclamée par Mazarin, accourant à cheval dans la plaine de Casal, au moment où les armées en présence allaient livrer bataille.

Comme le croit M. Cousin, cette étude minutieuse des commencements de Mazarin, est « une introduction « nécessaire à toutes les biographies, qui glissent sur « les obscures années de sa jeunesse, et s'étendent « bien naturellement sur l'époque de sa grandeur. » Mazarin, quand Richelieu le reçoit à Lyon, a 28 ans : mais il a déjà une grande expérience ; il n'attend qu'une occasion pour montrer son génie. Élève des Jésuites, il avait annoncé de bonne heure beaucoup d'intelligence ; mais il avait refusé d'entrer dans la Compagnie, et pour

se la fermer à jamais, il s'était jeté dans toutes les dissipations que facilitaient sa jeunesse et la beauté de sa personne. Il vivait de ses gains au jeu, qu'il aimait passionnément. Revenu à Rome, après un voyage en Espagne, il prend le grade de docteur en droit civil et en droit canon. Puis, il devient capitaine d'infanterie dans un régiment que levait un membre de la famille Colonna. Il ne reste pas dans cette carrière de hasard, et il entre dans celle qui devait l'illustrer, en qualité de secrétaire de J. F. Sacchetti, commissaire apostolique en Lombardie et en Piémont. Il remplace quelquefois son chef, comme chargé d'affaires. Son activité plaît au pape; et le cardinal Barberini l'attache officiellement à une légation importante qu'il confie à son neveu. Mazarin gagne également l'estime du général espagnol, marquis de Spinola : et il est chargé de négocier avec le Piémont, afin de prévenir la guerre. Dans ses entrevues avec le cardinal de Richelieu, qui était venu de sa personne sur le théâtre des événements, il gagne le ministre français par son bon sens et sa franchise. Richelieu cède plus d'une fois à ses objections; et la conclusion de la paix, obtenue avec tant de peine et d'habileté, est attribuée presque entièrement à Mazarin, qu'elle couvre de gloire. Pour le récompenser, la Cour de Rome l'oblige à quitter l'habit militaire et à entrer dans l'Église, bien qu'il ne fût pas prêtre; il obéit, « non sans murmure; » et le voilà sur la route des plus hautes dignités ecclésiastiques. Nonce extraordinaire près la Cour de France en 1634, il renonce au service du pape pour

passer à celui de Louis XIII, en 1639 ; il est nommé cardinal au titre français ; et Richelieu, en mourant, trois ans après, pouvait se dire qu'il s'était préparé un digne héritier de sa politique.

C'était là une étude bien curieuse et bien nouvelle ; mais elle n'était pas seule. Déjà le Journal des Savants avait reçu de M. Cousin une longue analyse des Carnets de Mazarin (16 articles en 1854, 1855 et 1856). Le cardinal avait l'habitude d'écrire, sur des agendas portatifs, ce qu'il comptait dire ou faire chaque jour. Ces carnets, au nombre de quinze, avaient été déposés par Baluze à la Bibliothèque royale, et tout précieux qu'ils étaient, puisqu'ils contenaient les pensées secrètes du ministre, ils avaient été presque entièrement négligés. M. Cousin, le premier, en comprit tout l'intérêt pour l'histoire de ces temps si confus ; et il les dépouilla, malgré toutes les difficultés du déchiffrement, les autographes de Mazarin ne valant guère mieux que ceux de Pascal. Les quinze carnets ne comprennent que neuf années, de 1642 à 1651. Mazarin a-t-il cessé de tenir ses écritures ? Ou, s'il les a continuées, la suite des carnets a-t-elle été perdue ? On l'ignore : quoi qu'il en soit, les renseignements fournis par ceux qui subsistent n'en sont pas moins précieux. Mais ces notes prises à la hâte, obscurcies par des abréviations, uniquement destinées à celui qui les traçait à la dérobée, il fallait les commenter pour les rendre intelligibles. Afin d'atteindre ce pénible résultat, il était indispensable de connaître les moindres détails des événements de chaque jour et

tous les personnages auxquels il était fait allusion, en quelques lignes tout au plus, et d'ordinaire en quelques mots énigmatiques.

C'est à ce soin assez ingrat que M. Cousin s'est dévoué pendant près de trois ans, sans préjudice d'autres travaux; il a tiré de cette mine de vrais trésors. Dans la transition d'un règne à l'autre, Mazarin a fait preuve d'une habileté extraordinaire à conquérir, contre toutes les intrigues, la confiance de la Régente, à ménager les victimes et les amis de Richelieu, à combler l'ambition de la maison de Condé, à comprimer celles de Vendôme et du duc de Guise, à gagner le duc d'Elbeuf et le comte d'Harcourt, à ménager le duc de Bouillon et son frère Turenne, à ne pas trop irriter les Importants, qui se préparaient à devenir des Frondeurs, avec l'appui du clergé. Il emploie les séductions de l'intérêt et le profit de fonctions lucratives, contre de puissants seigneurs, que Richelieu n'eût pas hésité à frapper des châtiments les plus rigoureux. Il n'est pas moins adroit dans ses rapports avec le Parlement, qui pouvait s'opposer à la régence de la veuve royale. Exposé à des dangers d'un autre ordre et non moins menaçants, il sait s'assurer du cœur de la reine, malgré les pieuses remontrances de Mme de Hautefort, des Carmélites, et de saints personnages, parmi lesquels on compte le P. Vincent, le futur saint Vincent de Paul.

A la fin de l'année 1643, Mazarin a triomphé de tous ses ennemis; du moins provisoirement, M. Cousin ne croit pas devoir le suivre plus loin, bien que les carnets

se prolongent jusqu'en 1851. Il se proposait de reprendre ce travail ; « et il espérait tirer encore, des « derniers carnets autographes de Mazarin et de ses lettres « inédites, des documents aussi intéressants que nou- « veaux. » Le temps lui a fait défaut ; mais il a reproduit une bonne partie de ses articles dans la vie de Mme de Hautefort et la vie de Mme de Chevreuse. Il a donc raconté les 43 premières années de la vie de Mazarin ; et puisqu'il a déclaré qu'il avait entrepris l'histoire entière du cardinal, on peut regretter qu'il n'ait pas exécuté son projet jusqu'au bout. Il se serait fait par là une place entre nos historiens les plus sagaces et les mieux informés. Ses investigations sont des modèles d'exactitude, et son style n'a pas de supérieur. Mais sur le plan qu'il avait adopté, l'histoire complète du cardinal aurait exigé de bien nombreux volumes. C'eût été exubérant.

M. le duc de Luynes, à qui il avait envoyé les articles sur les Carnets, le remerciait en ces termes :

Paris, 12 mai 1855.

« Monsieur et très honoré confrère,

« Veuillez recevoir tous mes remerciements pour les « deux articles sur les carnets de Mazarin, que vous avez « eu la bonté de m'envoyer. Je les ai lus avec un bien vif « intérêt et grand profit, comme tout ce que vous « écrivez. Vous avez ouvert une mine précieuse, dont « personne aussi bien que vous ne saurait révéler toutes

« les richesses. En étudiant le règne de Louis XIII, vous « ferez rendre justice à ce roi, que Saint-Simon seul a « bien apprécié, et aux ministres qui sous son règne « ont préparé la grandeur de celui de Louis XIV.

« Quelques mots de vous sur le Connétable m'ont « été au cœur et me font espérer qu'un jour, grâce à « vous, il reprendra la place que devrait lui assigner « l'équité de l'histoire. Je ne souhaite qu'une chose, « c'est que vous deveniez le juge de ses actions et de ses « projets, interrompus par sa fin prématurée.

« Permettez-moi, Monsieur, de saisir cette occasion « pour vous renouveler l'assurance de mes sentiments « de considération la plus distinguée. »

« Duc Albert de Luynes. »

Le vœu qu'exprimait M. le duc de Luynes a été en partie réalisé quelques années plus tard. Le Journal des Savants (1861-1862-1863) a donné sur le connétable de Luynes de nombreux articles, où M. Cousin a essayé de faire aussi, sur le favori de Louis XIII, une restauration historique. Le connétable de Luynes (1578-1621) n'était guère connu que pour avoir servi les goûts d'un enfant royal, et avoir fondé sa fortune, disait-on, par les amusements qu'il lui avait procurés. Le fait n'était pas faux ; mais réduire le rôle du duc et connétable de Luynes à ces bagatelles, c'était une erreur et une injustice, que la tradition, égarée par la jalousie de Richelieu lui-même, avait propagées. Il fallait revenir au vrai ; et voir dans Luynes ce qu'il avait été réellement, le conti-

nuateur de Henri IV, et le précurseur de Richelieu et de Mazarin. Avant eux, il avait inauguré la politique profonde qu'ils ont suivie, avec tant de constance et de succès. Luynes avait été arrêté dans ses projets par une mort prématurée : mais s'il eût vécu davantage, nul doute qu'il n'eût mis son nom à côté de celui des deux grands cardinaux. M. Cousin a, pour démontrer ce paradoxe et cette vérité, appliqué à la biographie du connétable la même méthode qui, sans être nouvelle comme il le croyait, lui avait si bien réussi pour Mme de Hautefort, Mme de Longueville et Mme de Chevreuse : c'est-à-dire l'étude attentive des documents les plus authentiques. Il y a joint, comme toujours, l'appui d'un jugement qui n'est qu'à lui.

Le père du connétable, le capitaine Luynes, avait servi très honorablement sous Henri III et Henri IV ; plus d'une fois, il avait fait preuve d'une bravoure surprenante, même dans un temps où tout le monde était brave jusqu'à l'excès. Ses trois fils, introduits à la Cour, avaient été placés auprès du dauphin. L'aîné, le futur duc et connétable, s'insinua plus particulièrement dans les bonnes grâces de l'enfant, par sa belle humeur et par son adresse à tous les exercices et à tous les jeux. Aussi, dès que le roi fut majeur, s'empressa-t-il de faire la fortune de son aimable compagnon. Luynes fut bientôt conseiller d'État, gentilhomme ordinaire de la Chambre, capitaine du château des Tuileries, grand fauconnier de France, etc. De jour en jour, il entrait plus intimement dans la confiance du jeune roi, en le conso-

lant des froideurs de sa mère; et ce fut lui qui, dans la journée sanglante du 24 avril 1617, mit à exécution le complot formé contre le maréchal d'Ancre. Dès ce moment, Luynes était maître des affaires et du roi. Son premier soin fut de réconcilier Louis XIII avec sa jeune femme, dont il se montrait trop peu épris ; puis, il ménagea fort habilement les créatures du ministre déchu, et surtout Richelieu, dont il avait compris le mérite, et qui avait fait partie du Cabinet du maréchal d'Ancre. En même temps, il s'attachait à maintenir la paix par de solides alliances avec l'étranger, et à rétablir les finances de l'État, fort délabrées. Il préparait le mariage d'Henriette de France avec Charles Ier, pour gagner l'Angleterre et l'enlever au parti protestant, qui songeait à se soulever de nouveau. Mais cette union des deux familles et des deux pays ne devait s'accomplir qu'en 1625, sous la main de Richelieu, reprenant un projet aussi pratique.

Dès lors, les honneurs et les dignités de tout genre s'accumulent sur de Luynes et ses frères. Il épouse, en 1617, Marie de Rohan, fille du duc de Montbason, la future duchesse de Chevreuse ; il est fait duc et pair pour le comté de Maillé en Touraine. Son second frère, Cadenet, devient maréchal et duc de Chaulnes ; et le troisième, Brantes, devient duc de Luxembourg. L'année 1620 mit le sceau à sa gloire et justifia sa prospérité. La Reine-Mère, retirée à Blois, y avait organisé, contre l'autorité de son fils, un complot, dont les ramifications s'étendaient à presque tout le royaume ; elle

était conseillée dans sa conspiration par l'évêque de Luçon, Richelieu, qui avait été laissé auprès d'elle à tout autre intention. Richelieu ne s'aperçut de cette énorme faute que quand Luynes eut fait luire à ses yeux l'espérance du chapeau, qui ne lui fut pas accordé de sitôt. Rassuré du côté de Marie de Médicis et de ses adhérents sur la Loire, Luynes conçut le hardi projet de dissoudre cette première Fronde, en déterminant Louis XIII à marcher de sa personne contre la rébellion. Le roi était souffrant ; mais Luynes eut l'adresse de le persuader. Louis XIII se mit à la tête des troupes, et parcourut successivement la Normandie, prête à s'insurger, le Maine, le Poitou, la Saintonge, la Guyenne, le Béarn et la Navarre, dont les protestants se croyaient les possesseurs souverains ; il rétablit partout l'autorité royale, naguère fort ébranlée. C'est depuis ce voyage royal que la Navarre et le Béarn ont été réunis définitivement à la France et placés sous la même administration.

De Luynes, qui menait toute cette campagne, aidait son maître par une capacité militaire qu'on ne lui soupçonnait pas, et par des moyens plus secrets, où la souplesse du négociateur n'était pas moins nécessaire que sa fermeté et sa clairvoyance. Le roi, partout victorieux, rentrait à Paris le 7 novembre, après quatre mois d'absence. A peine reposé de ses fatigues, il allait, malgré la rigueur de la saison, investir son ministre du gouvernement de Picardie, auquel il l'avait nommé ; il tenait sur les fonts de baptême le fils dont la duchesse

de Luynes venait d'accoucher, et il lui donnait son nom. Jamais l'affection d'un roi pour un de ses sujets n'avait été, ni plus sincère, ni plus ardente.

Ici, M. Cousin s'arrête brusquement, bien que de Luynes n'ait plus qu'une année à vivre ; il semble que ce qui détermine l'auteur au silence, c'est que les documents lui manquent pour cette dernière et courte période. D'ailleurs, il signale deux fautes que de Luynes commit en 1621 : l'une, d'avoir changé son rôle d'homme d'État pour celui de connétable, dont il était incapable ; l'autre, d'être allé faire la guerre aux protestants dans le midi, au lieu d'attaquer La Rochelle, la capitale de l'insurrection. Ces deux critiques sont fondées. De Luynes, qui avait mené le roi avec lui, assiégea vainement Montauban pendant trois mois : il dut subir la honte d'une retraite, et en décembre, il mourait, à Longueville, d'une fièvre scarlatine. Il laissait un fils âgé d'un an, qui devint le traducteur de Descartes et l'ami de Port-Royal.

Mais si cette étude nouvelle de M. Cousin est inachevée, elle n'en est pas moins décisive. Elle a replacé de Luynes parmi les grands politiques du XVIIe siècle, inférieur sans doute aux deux cardinaux, mais encore le plus grand après eux, animé du même esprit, défenseur de la suprématie royale, et l'adversaire de tous les rebelles, perturbateurs de la paix publique. C'est là le titre d'honneur que lui décerne M. Cousin et que confirmera la postérité. Voltaire, malgré toute sa clairvoyance, n'avait pas aperçu le mérite de de Luynes ; il

n'avait vu que le favori, assez peu digne de sa rapide fortune.

A chacun de ces volumes relatifs à notre histoire, M. Cousin a joint des appendices très développés. Dans son Avant-propos à la vie de Mme de Chevreuse (page 7), il dit : « Nous ne craignons pas d'appeler l'attention du « lecteur sur les appendices qui forment une partie « considérable de ces volumes, et qui contiennent des « pièces entièrement nouvelles, du plus grand intérêt « pour l'histoire politique et pour l'histoire des mœurs. »

On peut s'assurer que l'auteur ne se vante pas, en voyant ce que renferment ces appendices, qui occupent parfois la moitié d'un volume. Ainsi, pour Mme de Hautefort : Sa vie écrite par une des amies de la duchesse de Schomberg, des lettres de Mlle de La Fayette, la police de Richelieu et de Mazarin, les relations de Bossuet et de Schomberg à Metz, des lettres de Mme de Hautefort ;

Pour la duchesse de Chevreuse : Note sur le duc et la duchesse de Luynes, l'affaire de Chalais, Richelieu et Châteauneuf, la reine Anne et Mme du Fargis, négociations entre Richelieu et Mme de Chevreuse, Lettres et carnets de Mazarin, Beaufort, etc. ;

Pour la Jeunesse de Mme de Longueville : Documents sur les couvents de Carmélites au XVIIe siècle, Vies de plusieurs prieures de ces couvents, Mlle du Vigean, Sœur Marthe de Jésus, Lettres de La Rochefoucauld, Bataille de Rocroy, Lettres de Mme de Longueville ;

Pour Mme de Longueville pendant la Fronde : Traités des princes avec les Frondeurs, et de Mazarin avec les

Frondeurs, Traité de Condé avec l'Espagne, Vie de Mathieu-Molé, République calviniste à Bordeaux, Apologie du prince de Condé par lui-même ;

Pour Mme de Sablé : Lettres sur Mme de Sablé, Lettres de Mme de Sablé, Lettres de Vardes, Lettres de la comtesse de Maure et de Mlle de Vandy ;

Pour la Société française d'après le Grand Cyrus, tome I : La Clef du Grand Cyrus, Batailles de Lens et de Rocroy ; tome II : Lettres de Mme la marquise de Rambouillet et de sa fille Julie, Poésies de Sarasin, Lettres de Mlle de Scudéry, Lettres de Pellisson, etc., etc.

Que de détails, parfois très importants, toujours curieux, ne se trouvent pas dans ces additions annexées au corps de l'ouvrage ! Mais aussi que de recherches n'ont pas été nécessaires pour découvrir tant de renseignements, dans des recueils où ils restaient enfouis ! L'activité de M. Cousin n'a pas craint d'affronter ces fatigues et ces ennuis, pour instruire ses lecteurs et pour leur plaire.

En présence de ces huit ou dix volumes donnés sur notre histoire politique et littéraire, sous le charme d'un style si vigoureux et si simple, on est tenté de se demander si l'histoire n'aurait pas pu être la vocation de M. Cousin aussi bien que la philosophie. Pour notre part, nous n'hésitons pas à préférer qu'il ait été philosophe, bien qu'il ne l'ait pas été assez longtemps. Mais on peut être d'un autre sentiment, quand on pense à cette aptitude d'historien. Une histoire complète de France est une œuvre qui peut tenter les plus savants

et les plus laborieux. Nous ne la possédons pas ; et, selon toute apparence, nous ne la posséderons jamais. La révolution de 1789 l'a rendue de plus en plus difficile, en creusant un hiatus entre le passé et l'avenir, entre l'ancien régime, qui est désormais bien délimité, et le nouveau, qui n'a pas encore trouvé son équilibre et sa constitution définitive. Il a son principe immuable, qui est la liberté, bien qu'il ait oublié ce principe plus d'une fois. Ce sont les incessantes révolutions dont il est bouleversé depuis cent ans, qui ne lui ont pas permis de s'organiser, selon ses besoins les plus impérieux d'ordre, de justice et même de moralité. M. Cousin était-il de force à poursuivre et à remplir cette tâche gigantesque ? De son temps, personne n'aurait pu la lui disputer ; mais il aurait fallu y dévouer une existence tout entière, sans diversion, sans relâche. S'il n'a pas fait ce sacrifice à la philosophie, l'eût-il fait à cette patriotique entreprise ? Ce n'est pas présumable ; et nous en sommes réduit à des hypothèses.

En jugeant la conduite factieuse de la noblesse sous les ministères de de Luynes, de Richelieu et de Mazarin, M. Cousin a été sévère, comme Voltaire l'était avant lui. Nous serions tentés de l'être encore plus, si la noblesse française n'avait pas payé ses fautes si chèrement. Elle s'est perdue sans remède ; sa puissance sociale est à jamais évanouie, comme celle de la royauté. M. Cousin a souvent parlé de l'aristocratie révoltée contre la Couronne. Le mot d'Aristocratie, si l'on remonte à sa véritable acception, n'est peut-être pas ici très exact. Une

aristocratie ne peut jamais être nombreuse ; ou si elle l'est, comme il semble qu'elle l'était chez nous, elle est condamnée à l'anarchie. Une aristocratie doit être avant tout très sage et très disciplinée. Une multitude ne peut être, ni l'un, ni l'autre, par la nature même des choses. En France, cette aristocratie prétendue se composait de privilégiés au nombre de plusieurs centaines de mille ; ce n'était qu'une noblesse. Si la monarchie eût été plus prudente, et si elle avait mieux compris ses intérêts et ses devoirs, il lui eût été facile de choisir dans cette foule deux ou trois cents familles des plus méritantes, pour partager avec elles, dans une certaine mesure et progressivement, l'autorité publique. La Couronne, en perdant quelque chose de son omnipotence, eût gagné une stabilité inébranlable. La liberté populaire se serait étendue peu à peu, sans arriver aux violences inouïes qui l'ont souillée.

A cette utopie, qui suppose l'association de toutes les forces nationales, il y avait, on doit le reconnaître, deux obstacles presque insurmontables dans le xviie siècle : d'abord, la conviction des monarques croyant ne relever que de Dieu, comme Charles X le croyait encore en 1830 ; et ensuite, la jalousie des nobles les uns à l'égard des autres. Ce second obstacle était beaucoup moins à craindre que l'autre ; et une aristocratie bien constituée et unie à la royauté, aurait pu l'emporter sur des compétitions mal justifiées. Mais il était bien autrement ardu de restreindre le pouvoir royal, appuyé sur un dogme religieux et sur le clergé. Loin de penser à le restreindre,

Richelieu et Mazarin ne songèrent qu'à l'étendre. Leur système atteignit son apogée dans la personne de Louis XIV. Mais du même coup, ils avaient préparé la mort de la monarchie par l'excès et la victoire de leur principe. Quant à la noblesse, elle ne se conduisit pas mieux que les deux ministres, qui renversaient toutes les résistances par des coups de hache, ou par des manœuvres astucieuses, qui étaient moins fatales pour les individus, mais qui étaient plus mortelles à leur honneur. La noblesse, vaincue dans la Fronde, se résigna et prit sa part au gaspillage du trésor national. La dilapidation de la fortune publique n'enrichit personne, et les prodigalités de la cour ne firent que faciliter les prodigalités particulières. La noblesse se ruinait en même temps qu'elle concourait à ruiner la nation. Quand, à défaut de la royauté et de la noblesse devenues impuissantes, le peuple dut mettre la main à ses affaires, on sait comment il s'y prit, et quel épouvantable ouragan se déchaîna, pendant près de dix années. C'est le despotisme d'un dictateur de génie qui commença à faire produire à la Révolution tous les bienfaits pratiques qu'elle recélait.

M. Cousin s'est toujours porté le partisan et le défenseur des principes de la Révolution française ; et tout en détestant le despote, il a reconnu hautement le bien qu'il a pu accomplir, quand il satisfaisait les besoins de l'esprit moderne, et qu'il oubliait les rêves insensés de son ambition. Mais M. Cousin a cru aussi que la monarchie libérale, qui était pour lui l'idéal des consti-

tutions, pouvait sortir des principes de 1789, et même de nos vieilles institutions : « Sagement ménagées, dit-il, et peu à peu transformées selon le progrès du temps, elles auraient pu conduire la France sans secousse à la monarchie constitutionnelle. » Sans doute ; mais il faut convenir que, ni Richelieu, ni Mazarin ne se sont jamais proposé cette solution. Le grand cœur d'Henri IV l'avait entrevue, quand il s'adressait à l'assemblée des Notables à Rouen ; mais lui non plus ne donna pas suite à ces magnanimes intentions. Pourtant, c'est à ce moment qu'on pouvait commencer l'édifice. Après la mort de Louis XIV, il était déjà bien tard. Le Parlement, qui n'avait jamais pesé beaucoup, était effacé, et presque ridicule. Les États-généraux devaient rester 175 ans sans être convoqués ; et quand ils le furent, le torrent révolutionnaire était absolument irrésistible. Qu'on se demande, à cette mesure, si en 1815, et même en 1830, la monarchie constitutionnelle était plus praticable qu'auparavant.

Des événements considérables sont survenus depuis la mort de M. Cousin. Les vingt-sept années qui se sont écoulées auraient pu fournir plus d'un enseignement à un esprit aussi clairvoyant et aussi sincère ; il eût été au moins ébranlé, si ce n'est convaincu. L'exemple de l'Angleterre ne doit pas faire illusion. C'est bien la monarchie constitutionnelle qu'a ce grand peuple ; mais au fond c'est une république, où, selon les préceptes de la sagesse antique, sont mélangés, en une équitable proportion, les trois éléments essentiels d'un bon gou-

vernement, monarchique, aristocratique et populaire ; l'un de ces éléments représentant l'unité ; l'autre, la raison ; et le troisième, la force. Ce n'est qu'après de longs siècles que le peuple anglais est enfin parvenu à réaliser en fait cette solide combinaison. Il est vrai qu'il s'y est appliqué dès la Grande Charte, au XIII[e] siècle ; et ce n'est qu'après 500 ans que le but, poursuivi à travers les péripéties les plus terribles, a été atteint. Par malheur, nous n'avons rien eu de semblable à cette constance. Dans tout le cours de notre histoire, nous avons montré d'autres vertus, mais celle-là nous a manqué. Néanmoins, elle est indispensable, parce qu'en toutes choses, il faut compter avec le temps, sans lequel on ne fait rien. La France est désormais une démocratie pure ; mais un principe qui dispose de toute la puissance à lui seul, et qui n'a pas le contrepoids d'autres principes qui le limitent, a d'autant plus de peine à se modérer et à vivre. La France ne doit pas désespérer, puisque d'autres démocraties ont su se maintenir, mieux que ne l'avaient su bien des monarchies, et particulièrement la nôtre.

Le moraliste pourrait adresser à la noblesse française une autre critique plus grave encore. Notre noblesse, vouée presque uniquement au service militaire, a toujours fait preuve sur les champs de bataille d'une bravoure extrême. Héritière de la témérité fougueuse de nos ancêtres, les Celtes, déjà blâmée par Aristote, elle a prodigué son sang en toute occasion. Quand elle ne pouvait pas le répandre à la guerre, elle le versait dans

la paix pour les plus futiles démêlés. La manie des duels a été poussée jusqu'à la folie. Des répressions impitoyables n'ont pu en guérir les gentilshommes. Il en tombait chaque année des centaines, sous le fer d'adversaires, qui étaient souvent d'intimes amis. La vie humaine est-elle donc si peu de chose qu'on puisse la jouer aussi aveuglément, contre l'ennemi ou contre des concitoyens? Quand on en méconnaît à ce point la valeur inappréciable et qu'on la respecte si mal, comment respecterait-on quoi que ce soit au monde? La religion? Par décence, on était docile à toutes ses pratiques extérieures ; mais elle n'avait pas d'empire sur le fond des âmes, si ce n'est quand, excédées de passions décevantes, elles fuyaient le siècle, qui les avait trompées. Le pouvoir royal? On se révoltait sans cesse contre lui : on lui arrachait des garanties contre lui-même ; puis, quand on était vaincu ou lassé, on acceptait ses largesses, et l'on se consolait en s'enrichissant. Et l'honneur, pour lequel on était si pointilleux, a-t-il été mieux compris ? On est à tout moment infidèle à sa cause, à ses engagements, à sa parole, non pas qu'on veuille trahir, mais on oublie tout par légèreté. La passion l'emporte sur l'idée obscurcie du devoir. Et la galanterie, quelque élégante qu'elle fût, que de maux ne cause-t-elle pas? Devant elle, que devient la famille? Que deviennent les liens les plus sacrés? Que de catastrophes parfois sanglantes?

Où est même la sûreté du commerce dans les relations ordinaires? Il y a bien quelques héros de probité et même de sainteté, mais qu'ils sont rares ! Pour une Mme de

Hautefort, restée irréprochable, que de chutes et que de faiblesses ! Quelquefois on croit les expier par la pénitence ; mais si l'individu se rachète, le mal fait à la société subsiste ; de pompeux exemples ont plus d'imitateurs que les contritions les plus sincères. Le corps social se déprave quand les grands qui sont à sa tête ne se croient pas tenus à servir de modèles.

Nous ne voudrions pas être plus exigeant qu'il ne convient pour des défaillances trop naturelles à l'infirmité humaine. Mais la part faite au plaisir par le XVII[e] siècle a été beaucoup trop forte : la grande voix de Bossuet l'a répété cent fois, mais bien en vain. Ce n'est pas avec ces débiles éléments que se forment les constitutions des peuples. Nous serions au regret d'imputer à la noblesse plus de torts qu'elle n'en a eu. Mais le jugement que nous portons s'appuie sur un témoin qui est irrécusable, à un double titre : il est contemporain ; et de plus, c'est un écrivain de premier ordre. Les Maximes de La Rochefoucauld, louées par ce bon Lafontaine (livre I, f. XI), ne représentent pas uniquement ses principes de conduite personnelle ; elles représentent en outre les mœurs de son temps. La peinture est fort laide ; mais elle est exacte. L'intérêt et l'égoïsme sont les seuls dieux. Ce n'est donc pas le XVIII[e] siècle qui a inventé une théorie qui est aussi fausse qu'odieuse, quand on l'applique à l'humanité, et qu'on la donne pour son secret et pour sa règle. M. Cousin n'a pas cessé de la réfuter et de la flétrir, dans ses cours de philosophie et dans ses ouvrages historiques. Il admire beau-

coup le xviie siècle ; mais il ne lui a pas caché la vérité, quelque dure que cette vérité devait être quelquefois pour ce siècle, ou pour La Rochefoucauld, qui le peignait si crûment. N'oublions pas qu'au moment même où paraissaient les Maximes, Bossuet protestait contre ce système odieux, et que dans un sermon prêché devant le roi, il leur jetait ce foudroyant anathème : « Intérêt, « dieu du monde et de la Cour, le plus ancien, le plus « décrié et le plus inévitable de tous les trompeurs... » Sermon sur la justice (1666).

M. Cousin a dit, en parlant de ses travaux historiques : « Pour nous, obscur serviteur de la France, mais « qui ressentons pour elle une de ces tendresses pas- « sionnées et obstinées qui résistent à toutes les épreu- « ves, nous, qui sans méconnaître et sans flatter ses « défauts, remercions Dieu de nous avoir donné une « telle patrie, et qui avons foi en elle et dans ses desti- « nées, nous recherchons particulièrement, dans ses « annales, les temps où nous sentons monter en quel- « que sorte le flot de la grandeur française, et le génie « national se déployer dans son originalité et dans sa « force. » (Introduction à la Société française au xviie siècle, p. 21, 1866). C'est là le sentiment patriotique qui a soutenu M. Cousin dans ses rudes labeurs. A-t-il atteint son but ? Oui, sans aucun doute ; nous pouvons rassurer sa modestie. Il a peut-être même réussi au delà de son attente. Grâce à lui, une partie considérable du xviie siècle nous est beaucoup mieux connue. Les événements politiques avaient fait assez de

bruit ; les gloires littéraires, même après deux cent cinquante ans, et malgré nos déplorables égarements, brillent toujours d'une autorité que rien ne pourra détruire. Mais on ignorait presque entièrement les mœurs de ces années qui s'écoulent de la mort d'Henri IV à la mort de Mazarin. M. Cousin les a fait revivre en partie. Il est bien vrai, comme il le dit, que, dans cet intervalle, le flot de la grandeur française ne cesse de monter, et qu'il devait même monter encore pendant une partie du règne de Louis XIV. L'auteur a donc bien choisi le moment ; il a jeté, sur les années qu'il a décrites, cent fois plus de lumière et plus d'éclat que les historiens antérieurs n'en avaient jamais porté.

Aussi, que d'émotions et de souvenirs n'a-t-il pas soulevés dans les illustres familles dont les débris ont survécu à nos révolutions ! Voir qu'on n'avait pas oublié les services de leurs aïeux, voir qu'un de nos premiers écrivains leur rendait justice, aux applaudissements du public, c'était une joie inespérée et une sorte de consolation. Chacune de ces grandes maisons possédait bien ses archives : mais qui en avait secoué la poussière ? Qui en avait pénétré le mystère et l'obscurité ? Qui avait extrait ce qu'elles renfermaient de précieux ? Qui avait recueilli ces révélations posthumes ? On s'empressait de fournir à l'historien inattendu les matériaux inemployés jusque-là. Ce qui donnait encore plus de valeur à ses jugements, c'est que l'auteur sortait des rangs du peuple, et que son impartialité n'avait rien de suspect. Le passé de la noblesse n'était pas tout à fait

réhabilité ; mais quelques-unes de ses parures lui étaient restituées, les moins contestables et les plus attrayantes.

Et le monde des lettres, n'a-t-il pas aussi été délicieusement ému ? Il n'avait pas à ces exhumations le même intérêt que la noblesse ; mais il suffisait d'avoir un peu de goût, pour jouir des productions d'un art si nouveau et si consommé. Parmi les romanciers les plus inventifs, aucun n'avait trouvé pour ses créations des couleurs plus vives, ni plus naturelles ; aucun n'avait poussé aussi loin l'analyse des caractères et des passions ; nul n'avait approfondi avec plus de sûreté les replis du cœur humain. La jalousie, s'il y eut des détracteurs, dut se taire ; et la critique, quand elle essaya d'élever la voix, se rabattit sur de prétendus défauts qui ne tenaient pas à la littérature. La raillerie sur un amour rétrospectif passa bien vite de mode. La philosophie seule pouvait avoir quelque sujet de plainte ; mais pour l'instant, ses réclamations n'étaient pas écoutées. Rien ne prévalait contre une louange unanime, pas même les avis et les réserves de l'amitié.

Dans une page qui est fort éloquente, bien que la pensée n'en soit pas très juste, La Bruyère a dit : « Le « philosophe consume sa vie à observer les hommes, « et il use ses esprits à en démêler les vices et le ridi« cule. S'il donne quelque tour à ses pensées, c'est « moins par une vanité d'auteur que pour mettre une « vérité qu'il a trouvée dans tout le jour nécessaire « pour faire l'impression qui doit servir à son dessein.

« Quelques lecteurs néanmoins croyent le payer avec « usure, s'ils disent magistralement qu'ils ont lu son « livre, et qu'il y a de l'esprit. Mais il leur renvoie tous « leurs éloges, qu'il n'a pas cherchés par son travail et « par ses veilles ; il porte plus haut ses projets et agit « pour une fin plus relevée. Il demande des hommes « un plus rare succès que les louanges, et même que « les récompenses, qui est de les rendre meilleurs. »

N'en déplaise au moraliste, c'est là plutôt son portrait personnel que celui du philosophe. Grâce à Dieu. il y a dans les hommes autre chose que les vices ; il y a les vertus, qui sont le fond même de notre nature et notre loi. Mais sauf ce trait, ou cette erreur, le reste s'applique à M. Cousin, comme s'il avait posé devant le satirique. Lui non plus n'a jamais ressenti la vanité d'auteur ; s'il a tant écrit, c'est uniquement pour mettre la vérité, telle qu'il la concevait, dans un jour digne d'elle. C'est nourrir une bien haute ambition que de vouloir rendre les hommes meilleurs ; le philosophe n'est pas un législateur, quelque sage qu'il soit. Mais M. Cousin, en apprenant aux hommes de son temps à mieux apprécier ceux du temps passé, leur a montré à être plus équitables ; c'est déjà une amélioration. Et puis, il n'a pas certainement diminué notre gloire nationale, en mettant en relief tant de qualités que notre nation possède à un plus haut degré que ses rivales. Au XVII[e] siècle, l'Europe entière a imité la France, sans l'égaler. Ce n'est pas à dire que nous fussions parfaits à cette époque plus que nous ne le sommes

au temps actuel ; mais on nous demandait des leçons, que nous étions seuls en état de donner. Notre supériorité n'était que relative. Mais serait-il bien sage de demander l'absolu dans les choses humaines ? Notre part est encore assez belle entre toutes, pour qu'on n'ait point à nous reprocher qu'elle ne l'ait pas été encore davantage.

Une autre maxime de La Bruyère justifie bien M. Cousin : « Quand une lecture vous élève l'esprit et « qu'elle vous inspire des sentiments nobles et cou« rageux, ne cherchez pas une autre règle pour « juger de l'ouvrage ; il est bon et fait de main d'ou« vrier. »

Un dernier genre de littérature où M. Cousin a excellé comme dans les autres, ce sont les discours solennels et les discours d'occasion, que ses fonctions l'ont obligé à prononcer. D'abord, son discours de réception à l'Académie française en 1831. Nous n'avons pas à y revenir, après ce que nous avons dit de l'accueil qu'il a reçu. M. Cousin, en publiant ce discours, l'a enrichi de notes, afin que les lecteurs pussent mieux comprendre le mérite scientifique et littéraire de M. Fourier, auquel il succédait. Nous croyons que ce panégyrique en parties doubles, vaut mieux que l'usage qui a prévalu d'insérer dans les discours académiques, toute une biographie, qui n'a en général rien de littéraire. On peut citer de M. Cousin d'autres modèles de convenance et de ton : c'est son discours au Roi (1er mai 1841), au nom de l'Institut, concis, respectueux et

très noble ; ce sont ses discours comme président des cinq Académies (3 mai 1841), ou comme président de l'Académie des sciences morales et politiques (15 mai 1841). A la distribution des prix du Concours général, en 1840, il avait à parler comme ministre. Les conseils donnés à la jeunesse sont chaque année nécessairement les mêmes. Mais M. Cousin en renouvelait presque la forme, toujours un peu banale, par l'énergie du sentiment et par la vérité pratique de son langage. Il était d'ailleurs, pour ses jeunes auditeurs, une leçon vivante des fruits du travail, et des récompenses qui l'attendent, dans notre équitable société et dans notre démocratie.

D'autres fois, ce sont des adieux funèbres à des élèves, à des condisciples, à des amis, à des maîtres. Jamais regrets n'ont été mieux sentis que ceux qu'il exprime à Charles Loyson, « le plus sûr des amis, noble esprit, « âme tendre, jeune sage, dont la vie a été pure, et la « mort chrétienne » (29 juin 1819) ; à Larauza, maître de conférences à l'École normale (30 septembre 1825) ; à Farcy, tué à la prise des Tuileries, le 29 juillet 1830 ; à M. Laromiguière, « qui avait été le premier et le « plus aimable interprète d'une philosophie nouvelle « dans l'enseignement public » (14 août 1837) ; à M. Poisson, au nom du Conseil royal (30 avril 1840) ; à M. de Cessac (18 juin 1841) ; à Théodore Jouffroy, élève et ami intime de M. Cousin, « l'héritier de Laro- « miguière, entre Reid et Dugald Stewart » (18 mars 1842) ; à M. de Gérando, membre de l'ancienne Aca-

démie des sciences morales, et un des pères de la nouvelle, le fondateur de l'enseignement du droit administratif, l'économiste, le philanthrope (14 novembre 1842), etc., etc.

Dans ces circonstances, qui se répètent si souvent mais qui sont inévitables, M. Cousin a toujours dit ce qu'il fallait dire, sans emphase, sans déclamation, jugeant avec discernement les qualités des morts, leur mérite, leurs ouvrages, n'exagérant rien, et ne signalant à la postérité que ce qui doit être connu d'elle, aussi étranger aux indulgences, d'ailleurs bien pardonnables, de l'amitié, qu'au ressentiment des anciennes polémiques. En un mot, le style dans tous ces morceaux est exquis, comme dans le reste.

Quelques mots sur deux petits traités, pour clore la vie littéraire de M. Cousin. Ils ont l'un et l'autre paru sous les auspices de l'Académie des sciences morales et politiques en 1848, dans l'occasion que nous avons déjà rappelée. (Plus haut, tome I, page 581). M. Cousin n'a jamais rien écrit de plus sage ni de plus pratique que Justice et Charité. En 40 pages, il a posé les vrais principes des problèmes sociaux qui inquiètent si fort la fin du XIXe siècle. La Justice est un devoir rigoureux, qu'on ne peut jamais éluder, sous quelque prétexte que ce soit. La Charité est une simple obligation morale de sympathie, à laquelle la loi ne peut nous astreindre, mais à laquelle on se soumet religieusement pour peu qu'on ait quelque bonté de cœur. On est porté à donner à autrui des secours, dont on peut soi-même avoir be-

soin dans les crises toujours possibles des sociétés humaines.

Ces nuances sont fort difficiles à saisir et à observer; mais si des démagogues inintelligents sacrifient la justice, sous le fallacieux prétexte de la charité, la société court les plus grands périls; et le temps actuel doit s'approprier des leçons que la perspicacité de M. Cousin nous donnait déjà, voilà 50 ans. La question n'a pas changé; mais elle est devenue plus menaçante; et ce n'est qu'être clairvoyant, sans pessimisme, que de voir un mal qui s'accroît chaque jour, et qui sera bientôt irrémédiable. M. Cousin a signalé les écueils ; c'est l'honneur de son Petit traité. Notre patrie évitera-t-elle les abîmes qui la menacent, et où on la précipite?

Nous ne saurions accorder un éloge aussi complet à l'autre Petit traité : « Philosophie populaire, suivie de la 1re partie de la Profession de foi du vicaire Savoyard, sur la morale et la religion naturelle. » M. Cousin déclare qu'il avait cru faire une œuvre utile en reproduisant ces pages d'une admirable éloquence. Nous en sommes bien persuadé ; mais nous pensons que le moment et le moyen n'étaient pas bien choisis. On a vu plus haut (tome I, p. 581) les objections fort prudentes de M. Cadet de Gassicourt. Il y en avait d'autres encore. Non seulement cet appel était absolument perdu, au milieu de l'effervescence des esprits, peu disposés à écouter ces exhortations; mais en supposant même que le peuple fût dans la paix la plus profonde, et qu'on pût compter sur quelque attention de sa part, était-ce à la

philosophie d'essayer cet enseignement équivoque ? Si J.-J. Rousseau eût parlé en son nom personnel, on aurait pu le louer presque sans réserve ; mais il fait parler un prêtre qui se sépare de l'Église et de la foi. N'était-il pas à craindre que les auditeurs auxquels on s'adressait, ne prissent exemple sur le vicaire renonçant à l'antique croyance, sans le suivre dans la voie où il les appelait, quelque excellente qu'elle fût? On abandonne une doctrine surannée, ou réputée telle, plus aisément qu'on ne la remplace par une doctrine meilleure.

M. Cousin veut qu'« on enseigne la philosophie au peuple »; c'est là l'expression même dont il se sert. Mais si c'est bien ce qu'il dit, les mots n'ont-ils pas trahi sa pensée? Il excepte, il est vrai, la haute philosophie, laquelle, dit-il encore, « n'est pas faite pour le peuple. » Mais il faut bien s'entendre ; la philosophie, dans sa totalité, est une certaine forme de la science qui a ses conditions, ses méthodes, son objet propre. Vouloir mettre tout cela à la portée de la foule, c'est tenter l'impossible. Un échec de ce genre ne pourrait avoir que les conséquences les plus fâcheuses ; ce serait porter dans les esprits un surcroît de désordre, sans aucune compensation. Le bon citoyen, pas plus que le philosophe, ne peut songer à un essai aussi téméraire. Au fond, ce serait toujours la prétention de remplacer la religion par la philosophie. M. Cousin a protesté, avec tant d'énergie et à tant de reprises, contre cette pensée coupable, que ce serait la plus inique des accusations que de la lui imputer. Mais la religion dite naturelle n'est pas

autre chose. Dans la pratique, la religion repose toujours sur un établissement social chargé du dépôt de la foi commune. La philosophie ne doit viser à rien de pareil. Ses rangs sont ouverts à tous ceux qui veulent y entrer, depuis le plus pauvre esclave jusqu'à l'Empereur de Rome, depuis Épictète jusqu'à Marc-Aurèle. Mais le peuple ne peut pas arriver à ce suprême asile de la raison ; la philosophie est toujours et nécessairement en une infime minorité, l'élite, si l'on veut, du genre humain, à cause de la sublimité des questions dont elle s'occupe, bien plutôt que par les solutions qu'elle en donne. Sans doute, quand on parle au peuple, on doit toujours employer un langage très élevé. Mais alors, on fait de la morale ; ce n'est tout à fait de la philosophie. Il y a une loi naturelle dans la conscience de l'homme ; et c'est Dieu qui se communique à nous dans ce sanctuaire, « dont ne « manque aucun être humain venant en ce monde » ; mais il ne peut pas y avoir de religion naturelle pas plus que de philosophie naturelle ; ou c'est un simple abus de mots.

Malgré les réserves que nous avons cru devoir faire, les deux Petits traités de M. Cousin ont charmé bien des lecteurs par le style dont ils étaient revêtus. La forme a ravi les esprits les plus cultivés et tous les gens de goût.

Après cette étude détaillée des ouvrages philosophiques et littéraires de M. Cousin, on peut se demander ce qu'est son style, quelles en sont les qualités dominantes ; et puisque, selon Buffon, le style, c'est l'homme

même, en quoi le style de M. Cousin est-il personnel? Plus tard, nous essaierons de marquer la place de M. Cousin parmi les grands écrivains de notre nation. Ce sera une tâche assez épineuse. Celle que nous nous proposons ici est plus aisée ; c'est de rechercher quelle impression le style de M. Cousin a faite sur ses contemporains, et à quelles causes a été due l'influence de ses cours et de ses écrits. La parole du professeur est passée; et le souvenir s'en affaiblit chaque jour, à mesure que disparaissent ceux qui ont pu l'entendre ; mais les écrits sont de durables témoins, dont la postérité tiendra compte, avec équité et sans passion. Ainsi que nous l'avons dit, le style de M. Cousin n'est pas encore formé entièrement dans son discours d'ouverture en 1815 et dans les années qui suivent. Le progrès successif est sensible néanmoins ; mais ce n'est que dans la Préface de 1826 que se révèle définitivement une diction qui, désormais, ne changera pas. A 34 ans, M. Cousin est dans toute sa force et sa maturité; et pendant quarante années de production infatigable et très diverse, le style ne faiblira point un instant, à travers toutes les nuances qu'il pourra prendre. Certainement les études incessantes de 1815 à 1826, le professorat, Proclus, Platon, Descartes, ont favorisé le développement des germes naturels qui s'étaient annoncés dès le lycée Charlemagne. En 1826, on est à deux ans à peine de cette explosion dont retentira la vieille Sorbonne, et qu'elle n'aura entendue que cette seule fois.

Quant on se souvient du Phèdre de Platon, des préceptes d'Horace avec ceux de Boileau, frappés à fleur de coin comme des médailles, et même des sentences de Buffon, le style n'est plus un mystère : « Scribendi « rectè sapere est et principium et fons... Ce que l'on « conçoit bien s'énonce clairement... Bien écrire, c'est « tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre; « c'est avoir en même temps de l'esprit, de l'âme et du « goût. » Ces règles infaillibles, tracées par des maîtres, qui sont aussi de grands écrivains, nous apprennent ce qu'a été le style de M. Cousin, soumis aux mêmes lois que tout autre. La pensée, c'est Dieu qui la donne, plus ou moins juste, vigoureuse, et abondante, etc. Elle est la source primordiale, qui s'épanche, selon les circonstances, en flots plus ou moins réguliers. M. Cousin a été doué avant tout d'un jugement sûr et prompt, et d'une raison qui ne lui a pas permis de beaucoup s'égarer. Ses erreurs, s'il en a commis, sont de celles que les humains doivent se pardonner mutuellement, comme le conseille Horace. Elles n'ont compromis en rien les vérités qu'il a mises si souvent en pleine lumière.

Le style d'un auteur reste toujours identique, par cela seul que sa personnalité ne change pas. Mais on peut distinguer les différences d'un même style, selon les matières qu'il sert à traiter. Le ton de la philosophie n'est pas absolument celui de la littérature. Quand M. Cousin commente les idées de Platon, quand il combat le Sensualisme, ou qu'il réfute Locke et Kant, il n'emploie pas indistinctement les mêmes couleurs que quand il

explique le génie de Richelieu et de Mazarin, ou qu'il raconte les aventures des grandes dames et des grands seigneurs. Mais malgré la diversité des sujets, les qualités essentielles n'ont pas varié : toujours la même simplicité, le même naturel, la même clarté et la même véhémence. Seulement, ces qualités sont appliquées ici aux questions les plus hautes de la métaphysique, et là, aux événements dont est formé le tissu vulgaire de l'histoire, fort sérieux sans doute, mais transitoires et n'ayant rien de l'éternelle grandeur des problèmes philosophiques.

Des critiques, qui avaient plus de talent que de bienveillance, ont repris M. Cousin pour quelques phrases, bien peu nombreuses d'ailleurs, où ils ont cru découvrir « le jargon » de la métaphysique allemande. La remarque nous semble bien peu fondée ; il faut des yeux de lynx pour apercevoir, parmi tant de pages lumineuses, et éminemment françaises, quelques taches qui ont bien pu paraître un instant, après le retour d'Allemagne, mais qui ont été presque aussitôt effacées pour ne plus se reproduire. Reprocher à la métaphysique de se servir de certains mots, c'est comme si l'on reprochait à la chimie, à la botanique, à la géologie et à toutes les sciences, d'avoir une langue spéciale. Objectif et subjectif, Être et non-être, Moi et non-moi, Ontologie, etc., etc., sont des expressions qui, comme tant d'autres, ont l'avantage de remplacer brièvement des définitions sans fin et des périphrases. En philosophie moins que partout ailleurs, il ne faut abuser des

termes techniques, et l'on ne doit y recourir que quand ils sont indispensables. Mais s'étonner de les rencontrer quelquefois, c'est aussi naïf que si l'on blâmait les sciences d'employer tant de termes qui ne rentrent point non plus dans l'usage commun, et qui n'en sont pas moins bien placés dans ls sphère à laquelle ils appartiennent.

Loin qu'à nos yeux le style philosophique de M. Cousin présente ce défaut, nous n'hésitons pas à le regarder comme un modèle, si toutefois le style peut jamais être un objet d'imitation. Ses analyses psychologiques sont des chefs-d'œuvre du genre ; personne n'y a porté plus d'exactitude, de délicatesse et de régularité. L'ordonnance des pensées est magistrale, sans l'ombre de pédantisme. Les arguments y sont classés d'après leur force respective ; et le raisonnement se déduit avec une aisance qui entraîne et persuade le lecteur. La conclusion ressort d'elle-même ; et on l'accepte d'autant plus facilement qu'elle semble n'avoir coûté aucun effort ; l'auteur est sans fatigue, et l'on n'en ressent pas plus que lui. M. Cousin n'est jamais prolixe, comme le sont quelquefois les Écossais, Kant et Hégel ; il est sans excès, et dans la juste mesure. Il sait s'arrêter quand la démonstration est accomplie ; il ne l'affaiblit pas en y appuyant plus qu'il ne serait nécessaire. Il ne s'écarte jamais du sujet qu'il veut prouver. En un mot, il est réellement simple, parce qu'il ne mêle jamais des idées disparates, et qu'il ne poursuit qu'un seul et unique but à la fois.

Ce style, qui était également celui de l'écrivain, du

professeur et même du causeur, est d'un naturel parfait. Partout jaillit l'expression juste, celle qui se présente comme la suite de ce qui la précède et l'a préparée. Cette expression n'a pourtant rien de vulgaire ; tout au contraire : elle a une distinction, qui tient à ce qu'elle s'adapte étroitement à la pensée, soit qu'elle la développe, soit qu'elle l'achève en la résumant. Elle ne sent point la rhétorique, n'ayant rien de recherché, bien qu'elle ne puisse venir que d'une habileté dès longtemps éprouvée. C'est la nature qui a fait cette main si habile et si souple, en même temps que si forte. L'art à lui seul et l'étude n'y auraient pas suffi. L'étude et l'art gardent toujours une trace de la peine qu'ils ont coûtée ; ils n'ont jamais cette vigueur élégante, qui est l'apanage d'une inaltérable jeunesse. Cette fraîcheur d'émotion, M. Cousin l'a constamment possédée ; elle ne manque pas plus à ses dernières œuvres qu'à ses débuts. Il corrigeait la douzième édition de l'Histoire générale de la philosophie quand la mort l'a frappé ; et entre les additions suprêmes qu'il y a faites et ses pages les plus viriles, l'examen le plus attentif ne saurait trouver la moindre dissonance, ni le moindre alanguissement.

De ce naturel et de cette simplicité, ressort un avantage qui est essentiel dans toutes les œuvres de l'esprit, mais qui l'est en philosophie plus qu'ailleurs : c'est la clarté. Comme on ne parle et que l'on n'écrit que pour se faire entendre, la première de toutes les conditions, c'est d'être clair, afin d'être compris. Évidemment, en

philosophie, l'importance des questions est un motif de plus. Si l'on peut être obscur dans certains sujets presque sans danger, là on ne peut l'être qu'au détriment de l'humanité, puisqu'il s'agit des problèmes qui la touchent de plus près et la préoccupent sans cesse. Est-il rien de plus clair que Platon ou que Descartes ? Aristote lui-même l'est tout autant, mais à sa manière ; son style est celui que les sciences ont adopté depuis plus de deux mille ans, et qui restera le leur pour jamais. Chez les grands esprits, ce n'est pas la forme qui peut être douteuse ; c'est la vérité des théories. M. Cousin a une clarté de pensée et de style que nul écrivain philosophique de notre siècle n'a égalée. Le style de Laromiguière est plein de charme : mais peut-être est-il un peu superficiel. Celui de M. Royer-Collard est d'une austérité grandiose, qui n'est qu'à lui, et qui dépasse la moyenne des intelligences. M. Cousin tient tout à la fois de ses deux maîtres, plus solide que l'un, et moins grave que l'autre. Il les a tempérés tous deux dans un mélange qui réunit la grâce et la force. Son seul tort, c'est d'avoir trop dispersé ses pensées. S'il avait fait de moins nombreux ouvrages, presque toujours sur le même sujet, l'impression produite eût été plus forte, parce qu'elle aurait été plus concentrée. Mais il n'y a pas d'exubérance dans chaque morceau, s'il y en a dans l'ensemble ; chacune des parties prise séparément est d'une clarté supérieure, qui sied bien à la science des sciences, et surtout à notre langue, qui s'est fait de la clarté une sorte de privilège indiscutable.

Le caractère vraiment distinctif du style de M. Cousin, c'est la véhémence. Dans les lettres françaises, nous ne voyons que Bossuet qui en ait eu plus que lui. C'est une qualité des plus rares, parce qu'elle suppose toujours une émotion excessivement vive, qui de l'auteur doit passer à ceux qui le lisent. Ils ne sont pas tout à fait aussi émus ; mais ils le sont assez pour être entraînés à leur tour. Rien n'est peut-être plus opposé à la véhémence que la déclamation. Ce vice est absolument étranger au talent de M. Cousin. Dans l'Antiquité, le plus véhément des orateurs, c'est Démosthène, qu'Eschine lui-même n'osait pas accuser d'être un déclamateur ; sa véhémence vient uniquement de son génie et de son patriotisme. Celle de Bossuet lui est personnelle aussi ; mais elle a de plus pour la soutenir, si ce n'est pour l'inspirer, l'autorité d'une religion qui parle au nom de Dieu même. Le prédicateur sublime est l'écho des oracles divins. Quant à M. Cousin, il n'est agité que par l'enthousiasme de la vérité et de la science ; et cette flamme n'a jamais cessé de brûler en lui. Tous ceux qui l'ont connu, ou qui ont vécu dans son intimité, ont vu et senti l'ardeur de cet inextinguible foyer. Que ses lecteurs en soient atteints et qu'ils doivent l'être aussi longtemps que l'on comprendra notre langue, il n'y a rien là qui nous puisse étonner. Horace, devancé par Aristote, a révélé d'où vient cette sympathie comme tant d'autres secrets de l'art... « Si vis me flere, dolen- « dum est Primum ipsi tibi ». Ce n'est pas une tristesse que M. Cousin doit communiquer à ses semblables :

mais l'émotion qui le transporte intérieurement, se transmet aux âmes qu'il ravit ; et comme cette émotion pure est causée par tout ce que le cœur de l'homme peut concevoir de plus grand, une telle voix ne peut pas rester sans un retentissement immense.

Les mêmes qualités qui ont si bien servi la philosophie, se sont retrouvées non moins puissantes en littérature. Si l'on peut observer quelque différence, ce n'est qu'un peu plus de souplesse, ajoutée à la vigueur ordinaire, qui subsiste tout en se transformant. Passer de la métaphysique aux intrigues de la Cour et de la politique, c'est franchir un bien large fossé. Quitter la psychologie pour analyser des caractères individuels, descendre des sommets de la science à des luttes d'intérêt, d'amour-propre, d'ambition, être obligé de s'attacher avec l'histoire au récit de conspirations criminelles, quel changement de théâtre ! quels acteurs singuliers ! Quelques-uns sont dignes d'estime et d'admiration ; mais la plupart ne méritent-ils pas bien plutôt des sentiments tout contraires ? Il est vrai que, s'il y a des mécomptes, il se rencontre aussi des compensations. La politesse et l'élégance des manières, la recherche de la grandeur, la naïveté des passions, qui sont spontanément assez violentes et assez aveugles pour se croire tout permis, et sous ces dehors frivoles, une culture de l'esprit inconnue jusque-là, un constant exercice du bon goût, un sincère amour des lettres, que les plus hauts personnages ne dédaignent plus et dont quelques-uns s'honorent : voilà le spectacle fort mélangé

qui a séduit M. Cousin. Il l'a reproduit comme une des pages les plus curieuses de notre histoire, et aussi de l'histoire de l'humanité ; car c'est toujours l'esprit humain que le philosophe étudie dans ces esquisses légères. L'auteur peut encore à ce titre être utile et briller ; et l'on peut répéter avec le poète : « Materiam superabat « opus. »

En louant l'héroïsme mystique de Jacqueline Pascal et les vertus incorruptibles de Mme de Hautefort ; en rappelant les charmes nonchalants de Mme de Longueville, ses fautes et son courage ; en scrutant les desseins ténébreux de Mme de Chevreuse ; en faisant valoir la modestie de Mme de Sablé et de Mlle de Scudéry, il était permis de conserver les qualités dont la philosophie seule avait profité jusque-là. Le naturel, la simplicité, la clarté, la véhémence sont de mise en littérature tout aussi bien que dans des études moins accessibles. Cette carrière, ouverte pour la première fois, réservait à M. Cousin un triomphe plus étendu peut-être que celui même de 1828, parce que l'histoire, quand elle est si bien présentée, touche plus de lecteurs que la métaphysique. Dans la foule, fût-elle composée d'esprits cultivés, il y a toujours plus d'imagination que de raison. Combien en est-il parmi ces esprits qui se plaisent avec Kant, les Écossais, Leibniz, Spinosa et Locke, auprès de tous ceux qui se passionnent pour les frivolités éphémères que tous les temps ont produites, mais que le nôtre enfante avec une déplorable facilité ! Si M. Cousin a donné quelque aliment à cette curiosité, il l'a du moins

assainie par le sérieux de la réalité historique et par la beauté de la forme.

L'Antiquité, adoratrice d'Hélène et de Pénélope n'avait pas exclu les femmes du commerce des philosophes. Aspasie dans le Ménexène, Diotime dans le Banquet, donnent leur avis sur les conditions de l'oraison funèbre, et sur un sujet bien autrement grand, l'Amour et la Vénus Uranie. Leur opinion est écoutée à l'égal des plus sages. Aspasie passe même pour avoir composé le fameux discours prononcé par Périclès. (Ménexène, p. 190, trad. de M. Cousin). Diotime inspire à Socrate une telle confiance qu'il la laisse parler à sa place, sur le problème qu'il doit traiter à son tour (Banquet, p. 296 et suiv., trad. de M. Cousin). Quels sujets d'entretiens pouvaient dépasser l'intelligence de telles femmes? A quelles conversations ne pouvaient-elles pas prendre part? Socrate et Périclès se mettant à leur école. Les dames du XVII[e] siècle n'en sont pas tout à fait là, quoique l'abbesse de Fontevrault puisse lire le Banquet dans l'original, et qu'elle le traduise. Mais que l'exemple de la Grèce serve du moins d'excuse à M. Cousin. Les beautés du XVII[e] siècle l'ont subjugué, quoiqu'il sût bien que ce grand siècle n'égale pas celui de Périclès et de Socrate.

M. Cousin pouvait dicter ses ouvrages tout aussi aisément et aussi correctement qu'il les écrivait lui-même. Pendant qu'il se promenait à grands pas dans sa bibliothèque, ses secrétaires recueillaient ses improvisations; et il n'avait plus tard qu'à y faire des modifications

presque insignifiantes; quelques coups de plume y suffisaient. Le plan général était toujours et immuablement arrêté à l'avance; et dans cette partie du travail, il n'y avait pas de changement possible. Les lignes essentielles de la pensée étaient fixées dans l'ordre où elles devaient se succéder; ces fermes assises ne peuvent varier; ce sont les fondements de l'édifice. C'est grâce à elles, quand elles ont la solidité nécessaire, que la démonstration se produit, avec une puissance irrésistible. M. Cousin n'a jamais manqué à ces grandes lois de la composition; il n'y a peut-être pas un de ses ouvrages qui, à cet égard, ne soit irréprochable. On peut en toute sécurité les prendre pour modèles. C'est d'ailleurs une condition inhérente à notre esprit national et à notre langue. De là, tant de livres français bien composés; mais M. Cousin a porté cette qualité commune à un degré supérieur, où il n'a pas de rival. La force logique ne peut pas aller plus loin. D'ordinaire elle est accompagnée d'une certaine sécheresse, dont M. Cousin a su se préserver.

Pour être juste cependant, nous devons signaler, dans l'ouvrage où il comptait résumer tout son système, un défaut assez grave, qu'on devait s'attendre à trouver là moins que partout ailleurs. La composition est excellente, comme d'habitude; mais la proportion n'est pas gardée. La place accordée à l'art français est beaucoup trop large, et c'est presque une superfétation. L'art français au XVIIe siècle a son importance; mais dans la question du beau, l'Antiquité est de tous points incom-

parable. Raphaël et Michel Ange s'en approchent et l'égalent quelques fois. Notre génie n'est pas tout à fait de cet ordre: et les théories qu'y a consacrées M. Cousin, quelque justes et quelque patriotiques qu'elles soient, sont hors de mesure. L'intention est des plus honorables; mais elle a produit une exception fâcheuse, qui doit être signalée d'autant plus qu'elle est unique, dans une œuvre qui est considérable. On nous pardonnera de nous y être un instant arrêté. Dans un tel maître, ce défaut est à noter, comme un écueil où d'autres peuvent échouer aussi, puisque cet artiste, habile entre tous, n'a pas su l'éviter.

Maintenant, après tous ces développements, on doit connaître dans M. Cousin le philosophe et le lettré. Reste l'homme lui-même ; il ne mérite pas moins d'intérêt, puisque c'est de lui et de son activité que tout est venu. C'est une étude intime. On est en droit de la tenter quand on a vécu auprès de lui, et avec lui, durant de si longues années. Mais avant d'aborder ces sortes de confidences et de révélations, il est nécessaire de savoir ce qu'ont été ses rapports avec la foule de correspondants, tous distingués, qu'il a eus dans son pays et dans toutes les contrées du monde civilisé. On a déjà vu, par le récit précédent, quelques lettres de ses correspondants; on en verra de plus nombreuses dans le volume spécial qui leur est consacré. Ce que nous voulons faire ici, c'est de passer en revue tant de relations de société et de science, que procuraient à M. Cousin sa situation et son caractère. Ce ne sont pas précisément

des amis ; ce sont pour la plupart de simples connaissances. M. Cousin ne leur a pas refusé son temps ni ses conseils. Surtout, il n'a jamais manqué à la politesse. Dans une vie si occupée, c'était une condescendance, à laquelle les gens haut placés ne s'astreignent pas toujours. Quant aux amitiés réelles et aux affections de cœur, nous leur ferons une place particulière. M. Cousin en a compté beaucoup ; il leur a été fidèle, jusqu'à la mort, bonheur assez rare dans la vie de chacun de nous.

LIAISONS DIVERSES

Nous nous contenterons ici de l'ordre chronologique; et nous parlerons de ces liaisons, plus ou moins durables, selon qu'elles se seront successivement produites.

Une des plus anciennes est celle de l'abbé Bautain; elle remonte à 1813. M. Cousin était encore maître de conférences à l'École normale. Bautain était un des élèves qui promettaient le plus. Après le stage ordinaire, il avait été nommé professeur de philosophie au collège de Strasbourg, à la fin de 1817; et trois ans après, il entrait, au même titre, à la Faculté de cette ville. Ses premières lettres à M. Cousin sont pleines de respect et de gratitude. Sans doute, des réponses bienveillantes lui avaient bientôt permis plus de liberté; et il termine dès lors ses lettres en embrassant « son ami, son cher Cousin »; et cette familiarité ne cessa pas. Cependant, Bautain avait pris, dès 1828, une grave résolution; il avait quitté la philosophie pour la religion; il était entré dans les ordres, persuadé que « toutes les vérités sont dans le Christianisme, et que la philosophie moderne en est sortie. » C'était désormais une carrière ecclésiastique

qu'il poursuivait bien plus qu'une carrière universitaire. L'affection de M. Cousin ne se refroidit point : mais une barrière s'était élevée ; si l'on restait lié, les intelligences ne vivaient plus de la même vie ; les principes étaient différents, si ce n'est hostiles.

La première lettre de Bautain doit être de la fin de 1817 ou du commencement de 1818, comme l'indique une note de la main de M. Cousin. Elle n'a pas moins de douze grandes pages in-4° ; Bautain rend compte de la méthode qu'il suit dans son cours ; et encore cette épître n'est pas finie, ou du moins la suite manque. Il parle aussi de ses rapports avec les professeurs de Strasbourg, et surtout avec un pasteur protestant, pour lequel il exprime le plus grand enthousiasme. Puis, faisant un retour sur celui à qui il écrit, il ajoute : « Je « sors toujours de chez lui plus content de moi, et em- « portant une impression toute semblable à celle que « j'éprouvais quand je vous quittais. Oh ! Monsieur, « combien je vous dois ! Si j'ai quelque chose de noble « dans le cœur, c'est vous qui me l'y avez mis. C'est « votre exemple qui m'a fait ce que je suis ; et vous « dominiez tellement mon âme que je prenais jusqu'à « vos défauts. Ce que vous avez produit sur moi, vous « pourrez le produire sur beaucoup d'autres ; et je vous « fais cet aveu pour augmenter votre ascendant par la « conviction de votre puissance. »

Dans une lettre de Strasbourg, 1er janvier 1819, Beautain raconte sa visite à Jacobi et à Schelling, qui étaient à Munich. « J'ai vu le bon Jacobi, presque tous

« les jours. J'ai passé six jours entiers avec Schelling à « Andechs, où vous avez passé une demi-journée. Je « vous avoue que j'ai eu des mécomptes avec M. Jacobi. « En vain, j'ai tourné autour de lui ; je n'ai jamais pu « lui arracher quelque chose de ferme et de systéma- « tique. Il ne s'entend pas bien lui-même ; ou il se con- « tente du vague. Il n'est, ni plus ni moins, qu'un « disciple de l'École écossaise ; ce n'est pas un philo- « sophe ; c'est un bel esprit, dans l'acception la plus « honorable. Mais Schelling, ah ! quel homme ! Je n'ai « pas compris l'ensemble de sa doctrine ; mais je crois « en avoir saisi l'esprit. C'est l'esprit le plus sévère, le « plus rigoureux que j'ai jamais vu. Il fait de la méta- « physique comme on fait de la géométrie. Il ne philo- « sophe pas à tort et à travers, avec des suppositions et « des postulats. Mais il s'élève au plus haut principe des « choses, et en déduit rigoureusement tout l'univers. « Je ne connais qu'un homme auquel on puisse le com- « parer, c'est Spinosa. Les entretiens que j'ai eus avec « cet homme feront époque dans ma vie intellectuelle. « Depuis ce temps, je philosophe avec plus de rigueur, « et je ne me contente plus de l'à-peu-près. Il est plein « d'estime pour vous : et il m'a répété plusieurs fois : « Je suis curieux de voir ce que fera cet homme. Quels « beaux moments j'ai passés avec lui dans la magnifi- « cence de la nature ! Mes yeux étaient mouillés de « larmes quand je l'ai quitté, et il était aussi attendri « que moi. » Quand je n'aurais vu que Schelling, mon « voyage eût encore été beau.

« J'ai vu M. Hegel à Heidelberg; et je l'ai vu très « peu; je n'ai eu avec lui qu'une seule conversation de « 3 heures, dans laquelle j'ai admiré la subtilité de son « esprit et la force de sa dialectique. Quant à sa doc- « trine, il me semble en avoir compris quelque chose, « dans le moment. J'ai fait des notes ; et maintenant il « faudrait que je repassasse mes notes pour m'y retrou- « ver. Il est passablement clair dans la conversation; « mais il n'y a pas de livre plus obscur que son Ency- « clopédie; il a un langage qui lui est propre; et l'on « est très étonné de le comprendre, quand il explique « les mots... »

M. Bautain juge encore quelques autres professeurs avec une outre-cuidance qui sent la jeunesse; et il s'en excuse lui-même, en s'apercevant de la sévérité de ses jugements et de son incompétence.

A la suite de la Révolution de 1830, quelques troubles s'étaient élevés aux leçons de Bautain; le cours avait été suspendu. Mais M. Cousin contribua à le faire rouvrir en 1832 et 1833. En 1835, Bautain, peu fait pour la discipline cléricale, entrait en lutte avec l'archevêque de son diocèse. L'évêque de Strasbourg insistait pour qu'on déférât sa « Philosophie du Christianisme » à la Congrégation de l'Index. Bautain allait en 1838 plaider personnellement sa cause à Rome. Il revenait à Paris en juin de cette même année; et M. Cousin, toujours affectueux, l'aidait à reprendre ses fonctions à la Faculté de Strasbourg, dont il devenait le doyen. Après la Révolution de 1848, Bautain quittait l'enseignement;

et il était nommé vicaire-général du diocèse de Paris par Mgr Sibour. Il est mort dans cette place, quelques mois après M. Cousin ; il avait quatre ans de moins que lui.

On conçoit qu'une carrière traversée de telles variations ait médiocrement convenu à M. Cousin. On ne pouvait pas mettre en doute la sincérité de Bautain ; mais on pouvait penser tout au moins qu'il s'était trompé sur sa vocation. Docteur dans les cinq facultés, lettres, sciences, droit, médecine, théologie, il semblait fait pour le monde laïque plutôt que pour l'Église. Il ne paraît pas que dans les dernières années M. Cousin entretînt avec lui des rapports suivis.

En 1821, privé de sa chaire et de ses fonctions, persécuté pour ses opinions constitutionnelles, M. Cousin était lié avec les membres principaux du parti libéral, sans prendre lui-même une part active à la politique, pour laquelle il ne s'est jamais senti beaucoup de goût. En 1823 et 1824, il était en correspondance avec Kératry, Paul-Louis Courier, Benjamin Constant et Béranger, qui étaient mêlés au monde des lettres autant qu'au monde parlementaire.

Le baron de Kératry appartenait à une famille légitimiste de Bretagne ; mais en 1789, à peine âgé de 20 ans, il s'était déclaré le partisan de la Révolution ; et fidèle à ses premiers engagements, il était resté, toute sa vie, libéral et modéré. Écrivain fécond, il avait fait des romans, en même temps que de la philosophie. Ses œuvres étaient assez médiocres ; mais il en avait lui-

même une autre opinion ; et dans une lettre du 19 avril 1823, il pressait M. Cousin de faire, pour le Courrier français, un article qu'il lui avait promis. Cet article aurait rendu compte de l'ouvrage de M. de Kératry sur la Philosophie de Kant. M. Cousin ne tint pas à satisfaire ce désir, ayant trop peu de bien à dire de l'œuvre qu'on lui recommandait. M. de Kératry, qui avait été grand admirateur des cours de 1818 et de 1819, ne tint pas rigueur à M. Cousin : et il le félicitait vivement, en mai 1825, de son retour des prisons de Berlin. M. de Kératry, conseiller d'État, député, pair de France, est mort en 1859, adversaire constant de la dictature impériale.

Paul-Louis Courier était d'un caractère bien différent ; sa vie tout entière avait été une série d'aventures, d'orages, de souffrances et de mécomptes, causés le plus souvent par son humeur bizarre et frondeuse. Né en 1773, il était devenu à 20 ans lieutenant d'artillerie, sur la recommandation de Laplace, qui, en lui faisant passer l'examen, avait été frappé de son intelligence. Indiscipliné par nature, il n'avait subi le service militaire qu'en se révoltant presque toujours contre ses supérieurs, montrant d'ailleurs beaucoup de courage et d'habileté. Mais sa passion le portait avant tout à la culture des lettres, et surtout à l'étude du grec. Parvenu au grade de chef d'escadron, il quittait le service définitivement en 1809, après avoir assisté à la bataille de Wagram. C'est vers cette époque que, de passage à Florence, il y découvrit le manuscrit complet du roman

de Daphnis et Chloé. Cette trouvaille, qui lui fit grand honneur comme helléniste, lui attira des ennuis, dont il se tira avec son esprit et sa malice ordinaires. Ses travaux sur Athénée, sur Longus, sur Xénophon, sur Hérodote, etc., l'avaient mis au premier rang des philologues : mais de plus, ils avaient révélé un écrivain, dont la plume allait devenir une arme redoutable contre le Gouvernement. Les pamphlets qu'il publia pendant plusieurs années, ont produit une impression dont on se souvient encore, et que l'histoire de la Restauration ne saurait oublier. Il mourait en 1825, assassiné par un de ses gardes de chasse, dans les bois de Véretz (Indre-et-Loire.)

M. Cousin lui ayant adressé son premier volume de Platon, Courier le remerciait :

Véretz, le mardi 7 ou 8 avril 1823.

« Mon cher philosophe,

« J'ai lu votre Platon, c'est-à-dire le premier volume.
« Votre manière de traduire est excellente, et la seule
« raisonnable. Vous interprétez de bonne foi et sans
« prétention ; c'est ce que le lecteur veut ; c'est ce qui
« peut s'exécuter ; rendre le style est une rêverie que
« je me reproche un peu. Je dirai là-dessus mon senti-
« ment dans l'espèce de dissertation que je prépare, au
« sujet du livre de Letronne et de votre Platon.

« Ne m'avez-vous pas dit un jour que vos chefs de
« l'Université se déclaraient contre le grec, ou du

« moins laissent entrevoir qu'ils n'aiment point ces « études ? Vous m'avez dit cela, qui m'a paru curieux « et bien raisonné de leur part. Si vous aviez quelques « notes à me donner sur cette aversion pour le grec, « vous me feriez plaisir.

« Ne pourriez-vous point aussi engager ces Messieurs « du Constitutionnel à parler de mon Hérodote, afin « que Bobée pût le vendre ; faites-leur un petit article « ou paragraphe, qu'ils puissent insérer. Autrement, ils « n'en diront mot.

« Cet in-folio dont nous parlâmes ensemble dans « le Luxembourg, quelques jours avant mon départ, « et dont nous lûmes un morceau, a-t-il paru, que vous « sachiez ? »

Veretz, 2 mai 1823.

« Il faut répondre un mot à Letronne et défendre « notre système de traduction, qui n'est point du tout un « système, mais le pur et simple bon sens. Je pardonne « à Letronne de m'avoir critiqué : il l'a pu faire avec « raison ; mais il ne fallait pas louer Miot, qui ne sait « absolument ce qu'il fait quand il se mêle de traduire. « Tâchez de dire un mot là-dessus, dans quelque jour- « nal, et montrez tout le ridicule de cette idée, qu'il « faut faire parler Hérodote en français, comme il par- « lerait s'il était de l'Académie des inscriptions et belles- « lettres. Soutenez le parti de la bonne foi, en cela « comme en tout le reste.

« Je veux suivre votre conseil, traduire des morceaux « détachés, avec encore plus de soin que ce que je viens

« de publier. Je renonce à donner le tout. Ces morceaux
« feront à peu près le quart de l'ouvrage ; mais com-
« ment imprimer cela ? Je n'y veux pas dépenser un
« sou ; il y aura peu d'acheteurs pour ces fragments.
« J'y joindrai le grec et des notes. Cela pourra faire un
« volume.

« Vous ne me dites rien des chansons. Vous ne me
« dites pas non plus si M. Thierry va en Angleterre.

« Pour me faire tenir le Journal des Savants, vous
« pourriez l'envoyer, avec votre nouveau volume, à
« M[me] Bannefroy, rue de la Pépinière, n° 18 ; elle doit
« m'adresser un paquet où cela entrerait fort bien.

« Votre pensée est parfaitement juste : traduire tout
« Platon dans son style demanderait la vie d'un homme
« et serait une sotte entreprise. Hérodote est moins
« impossible ; et cependant je crois devoir y renon-
« cer. Vous faites, quant à vous, tout ce qui se peut
« faire.

« En combattant le sentiment de Letronne, tâchez
« je vous en prie, d'éviter le ton amer des érudits tels
« que Ménage, Saumaise et d'autres ; je n'ai pas besoin
« de vous recommander cela. Letronne lui-même n'a
« pas évité ce défaut, dans la critique qu'il fait du
« Jomard ; on y voit de l'animosité. Dans ma lettre à
« l'Académie, je le traite sans ménagement. Mais là,
« il ne s'agissait point de littérature, il s'agissait de
« faire voir que l'Académie avait eu tort de me pré-
« férer des bourriques. Il suffisait à Letronne de dire :
« M. Jomard se trompe » ; ou même le mieux eût été

« de ne point parler de Jomard. Je n'ai point nommé
« Gail, lorsque j'ai traduit après lui la Cavalerie de
« Xénophon.

« Mais ce qu'il vous faut éviter encore plus que la
« critique, c'est le ton complimenteur et les fades
« éloges. Dites simplement la vérité, qui est que M.
« Letronne, homme d'ailleurs très savant, se trompe
« sur la manière dont on doit traduire Hérodote et
« tous les auteurs des vieux âges. Il n'a pas réfléchi
« là-dessus. Vous êtes l'homme de la vérité, et vous la
« saurez très bien dire.

« Vos arguments des Dialogues sont parfaitement
« bien, et je les ai lus avec grand plaisir. Ils ne seront, je
« crois, appréciés que par ceux en bien petit nombre
« qui savent la difficulté d'écrire une page raison-
« nable.

« Adieu, saluez notre Auguste. Je vous embrasse.

« Je ne sais quand j'irai à Paris, peut-être bientôt,
« mais à coup sûr en hiver prochain. Paris ne me plaît
« point. Je voudrais en être près et n'y aller jamais.

« Paul-Louis Courier. »

Cette correspondance entre Paul-Louis et M. Cousin ne pouvait être, ni bien intime, ni bien longue ; les deux natures étaient trop dissemblables. Mais M. Cousin, qui appréciait le savoir et le bon goût de Paul-Louis, avait tenu à connaître son jugement et à recevoir ses conseils. Le premier volume de Platon venait de paraître (1822) : et au seuil d'une telle entreprise, il était

prudent de recueillir les avis les plus autorisés. Letronne, quoique plein de sagacité, était fort loin de la science philologique de Courier. D'ailleurs, le système de traduction adopté par M. Cousin était le seul vrai ; Courier l'avait appliqué de son côté. S'en tenir rigoureusement au sens de l'original dûment interprété, et une fois ce sens bien compris, le rendre le plus fidèlement possible. Il semble que rien n'est plus simple. Mais dans les siècles précédents, et même au début du nôtre, ce système, tout raisonnable qu'il est, avait été généralement fort mal observé. La méthode de M. Cousin était presque une innovation.

L'existence de Benjamin Constant avait été aussi troublée que celle de Paul-Louis Courier, mais d'une tout autre manière. Né en 1767, à Lausanne, d'une famille de protestants réfugiés, mais restés français, il avait fait une partie de son éducation en Angleterre et en Allemagne. Il connaissait les trois langues, et pouvait écrire dans chacune, bien qu'il préférât le français. Venu à Paris en 1795, sous les auspices de M[me] de Staël, il entrait au Tribunat en 1799, et en était bientôt exclu. Sa liaison avec son illustre protectrice était si notoire qu'il passait six années de suite avec elle à Coppet ; puis, il la quittait en 1808, et se mariait en secret à une parente du prince de Hardenberg. Il a raconté lui-même les passions furieuses qui avaient bouleversé sa vie, dans un roman intitulé Adolphe, qui fit quelque bruit. Malgré son talent et son activité, son caractère lui avait attiré peu d'estime. Sans principe et

sans opinions, il était dominé par son entourage. Il avait été l'ennemi de l'Empire, ainsi que Mme de Staël et sa société ; il avait applaudi au retour des Bourbons en 1814 ; et l'année suivante, il devenait le collaborateur de Napoléon pour l'Acte additionnel. Ces changements coûtaient peu à sa conscience. Entré en 1819 à la Chambre des Députés, il y était un des principaux chefs de l'opposition, quoique décrié pour ses habitudes de joueur effréné. Le premier volume de son ouvrage sur la Religion venait de paraître, quand, en 1823, il consultait M. Cousin sur la traduction de la Symbolique de Creuzer.

« N'est-ce pas sous vos auspices, Monsieur, que se « publie la traduction de la symbolique de Creuzer ? « Je viens d'en lire le prospectus, que m'a prêté Fauriel ; « et je trouve que le traducteur a très bien conçu son « sujet ; j'avais prié M. Guizot de me le faire connaître, « ce qu'il avait promis ; mais je n'en ai pas eu de nou- « velles depuis. Je m'adresse donc à vous pour cela ; je « me suis tant occupé de ces matières que je serais bien « aise de retrouver quelqu'un avec qui en causer. Je « voudrais aussi savoir où il s'est procuré les ouvrages « qu'il cite. J'en connais la plupart ; mais dans la mise « en cadre du travail que j'ai repris, il me serait bien « agréable de pouvoir les consulter de nouveau. Il y en « a quelques-uns que je ne connais pas ; par exemple : « Mone, sur la mythologie scandinave, qui, dit le pros- « pectus, a appliqué aux religions du Nord les prin- « cipes de Creuzer. Je crains un peu que Creuzer ne

« soit pour la symbolique comme Dupuis pour l'astro-
« nomie, c'est-à-dire, qu'il ne fausse les idées dans un
« sens en les rendant trop exclusives, comme Dupuis
« les a rendues trop exclusives dans un autre sens.
« Mais ils n'en ont pas moins rendu tous deux de très
« grands services. Je voudrais donc voir M. Guignaut,
« savoir quand sa 1re livraison paraîtra, et connaître la
« source de ses livres allemands, dont je crois me sou-
« venir que vous m'avez promis une libérale commu-
« nication.

« Je mets mon adresse au bas de cette lettre, parce
« que vous ne m'avez pas répondu sur la demeure de
« Fauriel, faute de savoir où je demeurais ; et je profite
« de cette occasion pour vous réitérer les assurances de
« ma sincère amitié.

« B. Constant. »

Rue d'Anjou St-Honoré, nº 17.

« Le 10 juin 1823. »

Les principes que supposait le livre de Benjamin Constant n'étaient pas faits pour plaire à l'école spiritualiste beaucoup plus qu'à l'école contraire. On pouvait admirer l'écrivain et son style ; on ne pouvait aller jusqu'à louer ses doctrines. Sur ce grand sujet de la religion, il était resté le disciple indécis de la Profession de foi du vicaire savoyard ; et son éloquence ne pouvait lutter avec celle de Rousseau. On sentait en outre, dans tout l'ouvrage, l'inimitié du protestant contre le Catholicisme. Pour ne pas froisser un auteur qui était en même temps un député libéral, fort influent dans la Chambre,

on préférait se taire. Mais ce silence inquiétait Benjamin Constant ; et il voulait savoir ce qu'on pensait de lui. Peut-être, il nourrissait déjà quelque intention de candidature à l'Académie française ; et, pour éclaircir ses doutes, il écrivait à M. Cousin le billet suivant qui, sans date précise, est probablement de (1824) :

Le 11 juillet.

« Voici, enfin, mon cher ami, le second volume de « mon ouvrage. Je désire que vous soyez content de « quelques parties. Quant au fonds, je crois que nous « nous écartons un peu l'un de l'autre, et que vous ne « partagez pas mon peu de goût et mon peu de respect « pour les grandes corporations jésuitiques de l'Anti- « quité. Mais on n'a pas besoin d'être du même avis « pour s'aimer. En conséquence, dussiez-vous n'être « convaincu en rien, je ne vous aimerai pas moins de « tout mon cœur.

« Faites-moi le plaisir de dire à M. Guigniaut, qui re- « vient pour dîner avec vous le 13, que je ne lui ai pas « envoyé mon livre à Château-Thierry, parce que je « ne l'ai eu qu'aujourd'hui 11. Je le lui donnerai quand « il sera ici.

« Mille amitiés,

« B. Constant. »

Comme il n'y avait pas eu de réponse immédiate, Benjamin Constant insistait de nouveau ; et le 30 juillet, il adressait une lettre plus pressante à M. Cousin, qui

ne se hâtait pas de donner son avis. Il est peu probable en effet qu'il approuvât les opinions de B. Constant : il avait toujours professé pour la religion catholique le respect le plus sincère ; et il ne partageait aucune des préventions des sectaires protestants.

« Dites-moi donc où j'en suis dans les papiers de « tous vos philosophes. Je ne parle pas des assermentés « aux doctrines du XVIIIe siècle, comme Jay, qui s'est « dressé sur sa selle, et qui a supposé que je vouais au « mépris Voltaire et Rousseau, pour se donner le « mérite d'être leur champion. Ce calcul de journaliste « est à la hauteur de son talent. Je parle de vous et de « vos amis. J'ai été chez vous, il y a quelques jours, sans « vous trouver ; j'ai été le même jour chez M. Guigniaut, « qui n'y était pas non plus, et dont je n'ai pas eu un « signe de vie, depuis l'apparition de mon 1er volume ; « ce qui m'étonne, d'après notre amitié et son obli- « geance antérieure. Je voudrais savoir si vous autres « philosophes de l'école qui doit prévaloir, êtes aussi « intolérants que ceux de l'école expirante. Je pars « pour la campagne : je viendrai lundi voter aux élec- « tions, et je vous demande un mot pour apprendre si « je suis destiné à vous compter tous pour mes adver- « saires, quand je m'imaginais que vous seriez mes « amis.

« Mille amitiés,

« B. Constant. »

Rue d'Anjou-Saint-Honoré, 15,
le 30 juillet 1824.

M. Cousin s'est-il rendu à cette prière ? Nous ne trouvons dans ses papiers que la réponse suivante, qui est à plus d'un an de date ; il est probable que, dans l'intervalle, d'autres lettres avaient été échangées, sans préjudice des entretiens.

Monsieur Benjamin Constant, rue d'Anjou-Saint-Honoré, nº 15 ou 17, Paris.

Orbec, le 4 novembre 1825.

« Mon cher ami,

« La précipitation de mon départ pour la Normandie « m'a empêché de lire votre second volume et de ré« pondre à votre billet d'envoi. Je ne veux pourtant « pas trop différer de vous remercier ; et je vous écris à « une poste de Broglie, où je vais passer quelques jours, « pour vous exprimer de cœur le plaisir que m'a fait « l'apparition du volume tant désiré, dont j'avais besoin « pour saisir l'ensemble de vos vues sur l'histoire des « religions. Termine-t-il l'ouvrage ? Ou, combien de vo« lumes vous faut-il encore pour que le monument soit « entier ? En tous cas, soyez assuré que personne ne « prend plus de part que moi à vos succès, et que vous « n'avez pas eu un chevalier plus fidèle. J'ai rompu « bien des lances pour vous, et je suis prêt à le faire « encore contre tous ceux qui ne voudraient pas recon« naître que votre ouvrage, quand même on n'en « approuverait pas le système et le plan, est un service « mémorable rendu au pays et à la bonne philosophie. « Deux de mes amis intimes, Guigniaut et Pictet, en « ont rendu compte ; et vous avez vu avec quel senti-

« ment profond d'estime ils se sont exprimés sur « vous.

« Assurément, quand même nous ne saurions d'ac« cord sur rien, nous pourrions nous estimer et nous « aimer encore. Mais je suis sûr que nos dissentiments « sont plus apparents que réels. Par exemple, vous me « dites que probablement je ne partage pas votre peu « de goût et de respect pour les grandes corporations « jésuitiques de l'Antiquité. Entendons-nous, mon cher « ami : si on veut les transporter dans notre siècle, je « suis prêt à les combattre et à vous servir de soldat. « Mais dans l'histoire, c'est tout autre chose. Dans l'his« toire, je ne combats rien, j'essaie de tout comprendre. « Imaginez-vous, par hasard, que, dans les grandes « formes de l'humanité, il y ait quelque chose d'arbi« traire ? Et si l'Orient, avec ses religions sacerdotales, « pour parler votre langue, a de fait servi de base au « développement ultérieur de l'humanité, il est impos« sible que vous ne voyiez pas là une loi nécessaire, et « par conséquent bienfaisante, et que vous tombiez « dans l'illusion de croire que les choses auraient pu « être autrement, ou même mieux. Il me semble impos« sible que vous ayez eu l'idée de faire un manifeste « contre la Congrégation à l'occasion du vieil Orient. « Ce serait, j'en conviens, un grand et sûr moyen de « succès auprès de la foule. Mais je vous en blâmerais « sérieusement. Vous me connaissez ; vous m'avez tou« jours vu me mettre en avant dans les occasions péril« leuses ; et j'ai été plus d'une fois heureux de souffrir

« pour la cause de la liberté ; mais en même temps vous « m'avez toujours vu braver l'opinion, et combattre les « thèses les plus populaires quand elles me paraissaient « contraires à la vérité. Tel est mon caractère et mon « inébranlable résolution. Pour accabler de mon mé- « pris la Congrégation, je n'ai pas besoin de passer le « Gange. Je vous avoue entre nous que, d'après la si- « tuation d'âme où je vous ai vu, la dernière fois, je « tremble un peu, mais bien peu, que vous n'ayez « subordonné les grandes et larges vues de l'histoire à « l'intérêt politique du moment, et la gloire, au succès. « Le succès ! Et auprès de qui ? Il y en a de plus d'un « genre. Pour moi, une fierté, que tous mes efforts « n'ont pu dompter, m'empêche de songer à l'opinion « de plus de six ou huit personnes en France. Mais « puisque vous aimez tous les succès, et auprès des « sages et auprès de la foule, ayez-les tous, mon cher « ami ; dites-moi ce que je puis faire pour vous aider le « moins du monde ; et n'oubliez pas que mes livres sont « toujours à votre disposition ainsi que moi.

« Mille amitiés.

« V. Cousin. »

Le ton général de cette lettre prouve assez que M. Cousin était loin d'être un approbateur. Beaucoup plus jeune que Benjamin Constant, et alors moins célèbre que lui, il se croit tenu à des ménagements qu'il n'aurait peut-être pas gardés plus tard. Spiritualiste, accepté déjà comme chef d'école, la conclusion qui res-

sortait de l'ouvrage de B. Constant ne pouvait lui agréer. Le sentiment religieux, éclairé et développé par la raison, peut suffire au philosophe ; mais il ne suffit point aux peuples ; et les peuples en arrivent toujours à se constituer une religion et un culte. Or, Benjamin Constant ne voulait, ni le culte, ni la religion ; il méconnaissait les faits les plus évidents des annales humaines. L'histoire, à elle seule, aurait dû l'éclairer; la politique, qui n'attache pas pratiquement la plus haute importance à la religion, est absolument aveugle. Les sociétés, à quelque degré de civilisation qu'elles en soient, ne se sont jamais passées de cet élément essentiel. Vouloir le supprimer est une aberration coupable ; M. Cousin ne commettait pas cette faute, tout indépendant qu'il était en tant que philosophe spiritualiste.

Après la révolution de Juillet, comme après toutes les autres, le parti vainqueur devait revendiquer des réparations dues à de longues défaites, et à de flagrantes injustices. Benjamin Constant n'était pas homme à perdre l'occasion ; et il espérait bien en tirer quelque soulagement pour sa fortune obérée et le paiement de ses dettes. Un désir beaucoup plus légitime et plus pur, c'était d'entrer à l'Académie française. Il avait des droits par son talent d'écrivain, et peut-être aussi par ses discours, ayant brillé à la tribune parlementaire presque autant que par ses ouvrages. M. Cousin n'était pas encore un des électeurs de l'Académie ; mais désigné pour remplacer M. Fourier, il jouissait déjà d'une autorité destinée à grandir.

Benjamin Constant ne pouvait négliger cette influence, et il se fit appuyer auprès de M. Cousin par Béranger, qui, ne voulant pas être personnellement candidat à l'Académie française, y avait beaucoup d'amis et même d'admirateurs. Béranger s'était fait par ses chansons, qui s'élevaient quelquefois jusqu'à la hauteur de l'ode, une immense popularité et une situation considérable en politique. Absolument désintéressé pour ses propres affaires, il était toujours disposé à solliciter pour les autres ; et comme un bon sens supérieur lui faisait discerner les causes justes, son appui était généralement le gage du succès. En sa qualité de libéral et d'auteur, il soutenait la candidature de Benjamin Constant ; et le 1er septembre 1830, il écrivait le billet suivant à M. Cousin, qui, malgré les objections qu'il pouvait se faire à lui-même, s'était cependant prononcé formellement en faveur de leur ami commun :

« Mon cher Cousin,

« Encore un immortel de moins ! Cette mort met « Constant en position d'entrer à l'Académie, sans dé« ranger ce qui avait été préparé pour vous à l'élection « de Pongerville. J'espère que vous entrerez ensemble « dans la docte enceinte, comme disaient nos bons « aïeux. Je viens d'écrire à Constant pour lui apprendre « ce que vous vouliez si généreusement faire pour lui ; « car depuis notre entrevue, j'ai été retenu chez moi « par une grave indisposition, qu'une saignée a pu « seule empêcher de dégénérer en maladie fort grave,

« Je n'ai pas voulu qu'il ignorât votre noble désinté-
« ressement, et l'empressement que vous aviez mis à lui
« céder, non votre tour, mais votre place ; car elle est
« bien Vôtre.

« Vous ne serez donc pas surpris si vous recevez un
« de ces jours quelque belle épître de Constant, qui,
« j'en suis sûr, va être fort touché de votre conduite à
« son égard. Quant à moi, je ne puis rien faire de
« mieux que de la proclamer ; car peu de personnes en
« eussent été capables : et je suis fier et heureux de
« vous en avoir fourni l'occasion. Je n'en avais, au
« reste, pas besoin pour vous apprécier, et ma dé-
« marche vous le prouve assez ; mais j'en profite pour
« dire que je suis à vous, pour la vie, de cœur et
« d'âme.

« Béranger. »

Le 1 septembre 1830.

Nous ne trouvons rien dans les papiers de M. Cousin qui se rapporte à l'incident dont parle Béranger ; mais de sa lettre, il ressort évidemment que deux places étaient vacantes à l'Académie. M. Cousin s'était porté à la place qui avait vaqué la première. Benjamin Constant ne pouvait songer qu'à la seconde ; mais, par déférence, M. Cousin avait offert de renoncer à sa priorité ; c'était là sans doute le sacrifice dont le louait Béranger. Le chansonnier n'était pas prodigue de ses éloges ; et ses félicitations en avaient d'autant plus de prix. Nous avons connu Béranger pendant vingt-cinq ans ; et nous pouvons dire, sans offenser sa

mémoire, qu'il était porté à la raillerie plutôt qu'à l'admiration. Il n'aimait pas la philosophie, quoiqu'il la célébrât de temps à autre dans ses vers ; mais il avait une grande affection pour M. Cousin, tout en le plaisantant sur ses théories. La mort presque inopinée de Benjamin Constant vint tirer d'embarras ceux qui s'intéressaient à sa candidature. D'abord, l'Académie elle-même n'était pas sans hésitation. Ce n'était pas l'écrivain qu'elle repoussait ; c'était l'homme. Il paraît bien que M. Royer-Collard était un des adversaires les plus résolus ; bon nombre de ses amis pensaient de même. Quoi qu'il en fût, Benjamin Constant, apprenant par Béranger la généreuse proposition de M. Cousin, le remerciait avec effusion, quelques jours après. Mais il était déjà bien malade ; et il mourait le 10 décembre 1830, sans avoir été élu à la place qu'il convoitait ardemment :

« J'apprends qu'il faut que je vous remercie encore « d'une bonne intention que vous avez eue, mais qui « heureusement devient superflue, par la vacance qui « vient d'avoir lieu. Je crois que nous en avions déjà « parlé et qu'il était convenu que vous remplaceriez « M. Fourrier ; et moi, M. de Ségur. S'il y avait encore « doute, ma lettre doit les lever tous. J'aurais été vous « voir pour vous remercier, si je n'étais aux bains de « Tivoli, malade, prenant trois douches par jour et hors « d'état de sortir. Mais malade ou bien portant, je ne « dirai pas mort ou vif, car nul ne sait ce qui se passe

« derrière le grand rideau, j'aurai toujours pour vous
« trois choses, de l'admiration, de la reconnaissance et
« une vraie amitié.

« B. Constant. »

Paris, le 10 septembre 1830.

Un correspondant de cette époque (1824-1828), M. Azaïs, connu par son système de cosmologie, avait des prétentions assez étranges sur le jeune professeur qui allait reprendre ses leçons. Il aurait voulu en faire son porte-parole : et, ne pouvant paraître en chaire lui-même, il se flattait d'y faire monter sa doctrine.

En apprenant par les journaux que M. Cousin allait ouvrir son cours sur l'histoire de la philosophie moderne, il demandait (21 mars 1828), que son système sur l'ordre universel des êtres fût exposé par le professeur qui reprenait ses fonctions. M. Cousin n'avait pu faire droit à cette prière déraisonnable ; et après les premières leçons, M. Azaïs, sans rancune, lui écrivait le billet suivant :

Paris, 26 mai 1828.

« Monsieur,

« Je suis très reconnaissant de l'accueil que vous
« avez fait à mon fils ; je lui avais dit de s'y attendre.
« Je connaissais votre aimable et noble caractère.
« Quant à vos talents, j'en ai acquis récemment la
« pleine connaissance. J'ai assisté à deux de vos leçons
« publiques. Je n'ai pas partagé, à la vérité, toutes vos
« pensées, mais toujours, l'attention et l'admiration de
« vos auditeurs.

« Je n'ose espérer que vos occupations vous per-
« mettront de venir passer quelques moments dans
« mon jardin. Permettez-moi du moins de vous en
« témoigner le désir. Lorsque je traiterai les questions
« idéologiques, je parlerai des solutions que vous
« leur donnez ; je m'en écarterai en bien des points.
« Mais je me dédommagerai du regret que ce dissen-
« timent me causera, en exprimant, au gré de ma pro-
« fonde estime, les sentiments qui dans toute l'Europe
« s'attachent à votre personne. Je vous prie d'en
« agréer d'avance le sincère hommage.

« Azaïs. »

P.-S. — « Mes conférences s'ouvrent demain à
« 7 heures du soir. J'ai l'honneur de vous offrir deux
« billets. Je vous prie d'en disposer du moins en faveur
« de deux personnes dignes de votre confiance ; à ce
« titre, elles auront toute la mienne. »

M. Cousin reçut quelques lettres encore de M. Azaïs en 1830 et 1831. Le 30 octobre 1832, M. Azaïs demandait à faire partie de l'Académie des sciences morales et politiques. Il offrait même à M. Cousin un billet d'abonnement au cours d'Explication universelle qu'il allait ouvrir dans son jardin. Il le pressait d'y venir. Il demandait en outre que l'imprimerie Royale imprimât gratuitement son ouvrage. Il insistait à plusieurs reprises, sur sa candidature, soit comme titulaire, soit comme académicien libre, réitérant ses démarches jusqu'en 1836. M. Cousin avait la bonté de le faire porter

sur la liste des candidats. En 1837, M. Azaïs, sans se lasser, prétendait à l'Académie française. En avril 1840, il demandait la création d'une chaire de philosophie générale au Collège de France, pour y professer le système universel « qui se propagera, disait-il, dans le lointain des âges ». Le 5 mai 1840, il sollicitait une souscription du ministère de l'Instruction publique. En 1842, il renouvelait sa candidature à l'Académie des Sciences morales et politiques, mais inutilement. C'est qu'il avait eu en 1804 et 1809 des succès qui l'avaient enivré, quand il avait commencé ses conférences sur le système des compensations et sur l'explication de l'univers. Ce n'était pas de la philosophie, c'était plutôt une théorie scientifique, qui d'ailleurs était tout à fait inacceptable. Mais l'auteur, engoué de lui-même, se croyait philosophe et savant. La naïveté de son puéril orgueil excusera les détails où nous avons cru devoir entrer. M. Azaïs est mort en 1845, à 78 ans.

Heureusement pour M. Cousin, il avait des correspondants plus dignes de lui. En 1824, M. Athanase Coquerel, ministre protestant, qui fut membre fort éloquent de la Constituante en 1848 et de la Législative, lui exprimait la plus vive sympathie et se disait son fervent disciple.

Le 27 mars 1824, M. Cousin recevait de l'évêque d'Hermopolis, Grand-maître de l'Université, un témoignage qui avait dû le flatter encore plus. Il avait cru devoir offrir à M. de Frayssinous le premier volume de son édition de Descartes. M. de Frayssinous, célèbre

par ses conférences sur le Christianisme en 1810, était un juge sérieux, tout ensemble comme écrivain, et même jusqu'à un certain point comme philosophe. Autant que personne, il appréciait la gloire de Descartes ; et, dans sa bouche, l'éloge n'était pas suspect.

Université de France, 27 mars 1824.

« Monsieur,

« J'ai reçu, avec la lettre que vous m'avez fait l'hon-
« neur de m'écrire le 12 mars courant, le prospectus
« et le premier volume de votre édition des œuvres
« complètes de Descartes. Je vous remercie de cet
« envoi, et je ne puis qu'approuver l'emploi que vous
« faites de vos loisirs : et j'applaudis à une entreprise
« dont le but est de rendre moins rare la connaissance
« des ouvrages de l'un des philosophes qui font le plus
« d'honneur à la raison humaine.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considéra-
« tion distinguée,

« Le pair de France,
« Grand-maître de l'Université,
« † D. Évêque d'Hermopolis. »

« Je vais souscrire pour l'édition. »

Ce qui donnait quelque prix à cet accusé de réception, c'était le post-scriptum, qui était écrit de la main même du Grand-maître, et qui attestait des sentiments dont M. Cousin devait être touché. En 1828, l'évêque d'Her-

mopolis, devenu ministre des affaires ecclésiastiques, se retirait avec le cabinet de M. de Villèle. S'il fût resté dans celui de M. de Martignac, on peut croire qu'il aurait signé bien volontiers la réintégration de M. Cousin.

Le 28 juillet 1824, M. Tanneguy Duchâtel écrit, de Coppet, à M. Cousin, une lettre intéressante, sur les opinions philosophiques de quelques personnes qu'il avait vues durant son voyage : MM. Weiss, de Besançon ; Théodore Jouffroy, Sismondi, Martin Paschoud, ministre de l'Évangile, Farcy, qui devait périr à la dernière des journées de Juillet. Le comte Duchâtel n'était ni un philosophe, ni un disciple de M. Cousin : il n'était qu'un de ses jeunes amis. Économiste et homme d'État, il faisait partie du dernier ministère de M. Guizot, en qualité de ministre de l'Intérieur. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, il est mort en 1867, à l'âge de 64 ans. Sa liaison avec M. Cousin n'a jamais été intime, quoique très affectueuse.

C'étaient à peu près là aussi ses rapports avec Sismondi, dont M. T. Duchâtel disait quelques mots dans sa lettre. Sismondi, que M. Cousin avait rencontré chez M. le duc de Broglie, s'était fait connaître par des travaux d'économie politique, et surtout par sa volumineuse Histoire des Français, qui, commencée en 1821, ne fut achevée que vingt ans plus tard, et par son Histoire des Républiques Italiennes, qui avait été son début. Dans un voyage en Angleterre (1824), il avait visité Santa Rosa, se résignant à chercher des leçons d'italien

et de français pour vivre; et les détails qu'il avait donnés à M. Cousin sur son stoïque ami, avaient dû l'émouvoir profondément. Il y avait entre M. Cousin et M. Sismondi un lien de plus; ils étaient tous deux des philhellènes passionnés, et M. de Sismondi parle d'une lettre très touchante de M. Cousin sur le sacrifice effroyable des femmes Souliotes. Nous regrettons de n'avoir pas trouvé trace de cette lettre.

M. le duc d'Harcourt était aussi un philhellène dévoué; et voulant payer de sa personne, il demandait à M. Cousin de le recommander au colonel Fabvier, qui était alors en quelque sorte le représentant de la France et de l'Europe, auprès de l'insurrection grecque. Une lettre du colonel, en date du 13 juillet 1826, atteste que le duc d'Harcourt avait pu arriver auprès de lui, au camp de Méthoné, ou Modon, sur la mer Ionienne, en Messénie, non loin de Navarin. Plus haut, nous avons parlé du brave Fabvier (Tome I, page 641).

La liaison de M. Cousin avec le duc Decazes date à peu près du même temps (1827). Toujours très affectueuse, elle n'a jamais été intime. Des rapports aimables de politesse et de petits services ne constituaient pas une amitié. Il n'y avait guère qu'un échange de billets assez fréquents, mais sans conséquence. M. le duc Decazes, qui avait été libéral, au moins par comparaison, pendant son ministère de 1819, n'avait pas eu de peine à se rallier à la monarchie de Juillet. Il était grand référendaire de la Chambre des pairs. Il est mort en 1860, dans une situation de fortune assez précaire.

Une lettre qui dut surprendre agréablement M. Cousin était celle de M. Duriveau, lieutenant-colonel du Génie à La Fère (Aisne), (5 août 1827). A propos d'un passage des Fragments philosophiques, M. Duriveau soumettait à M. Cousin des objections sur la théorie de l'intuition et sur la formation des idées abstraites immédiates. La discussion était étendue et fort savante. On ne l'eût pas attendue d'un militaire; mais elle prouvait que la Préface de 1826 n'avait pas été lue uniquement par des philosophes, et que bien d'autres en avaient profité.

Des lettres qui durent flatter encore davantage M. Cousin étaient celles de M. le baron Massias, qui s'était fait connaître dès longtemps comme philosophe spiritualiste. Ancien élève et membre de l'Oratoire, professeur de rhétorique, engagé volontaire dans l'armée, il avait publié de nombreux ouvrages d'une doctrine trop peu précise, mais qui attestaient les convictions les plus sincères et les sentiments les plus nobles. Plus âgé que M. Cousin de trente ans, il désirait soumettre ses idées au jugement du jeune professeur; et il lui écrivait dans les premiers mois de 1826 les lettres suivantes:

Thiais, près Choisy-le-Roi, 10 janvier 1826.

« Monsieur,

« C'est un garde-malade, bien indisposé lui-même « et bien appréhensif, qui trouve un moment pour vous « remercier de l'intention bienveillante que, suivant ce

« que me dit M. Quinet, vous avez eue de me visiter dans « mon hermitage. J'ai pris, à votre insu, note de cet « engagement, qui, malheureusement pour moi, et pour « me servir d'un terme de palais, n'est pas obligatoire « pour vous, puisqu'il n'est pas synallagmatique. A « mon premier voyage à Paris, je me propose d'avoir « l'honneur de passer chez vous, pour vous prier de « vouloir bien le ratifier.

« Vous me rendriez un véritable service en me com- « muniquant vos observations sur mon dernier ouvrage, « dont le sujet, quelle que soit la manière dont je l'aye « traité, est la pierre angulaire de toute science et de « toute philosophie. Vous êtes à la tête du petit nombre « des êtres dignes de juger ces hautes matières ; et nul « n'est moins disposé que moi à appeler de vos juge- « ments. Je prends l'engagement, dicté par mon propre « intérêt, de souscrire à tous les bons avis que vous « voudriez bien me donner, et d'en profiter.

« J'ai l'honneur, Monsieur, de vous offrir l'hommage « bien sincère de ma profonde estime.

« Le baron Massias. »

Le livre auquel M. le baron Massias fait allusion est sans doute celui de ses ouvrages intitulé : « Principes de littérature, de philosophie, de politique et de morale », et qui venait de paraître. Nous ne savons si M. Cousin aura pu se rendre au vœu que lui exprimait M. Massias. Un jugement est toujours fort délicat à rendre, surtout quand il peut froisser l'amour propre de celui qui en est

l'objet; il a beau le provoquer lui-même : la prudence veut qu'on hésite et qu'on s'abstienne.

Autre billet de M. Massias :

Thiais, près Choisy-le-Roi, 23 mars 1826.

« Monsieur,

« J'ai lu avec beaucoup d'attention et d'intérêt, dans « le Globe, votre article sur M. Laromiguière. Il m'a « suggéré une idée à laquelle votre bienveillance, votre « amour pour la vérité et le rang que vous tenez parmi « ceux qui cultivent les sciences philosophiques, ôteront, « je l'espère, toute apparence d'indiscrétion. Je ne cher- « che point des éloges, mais seulement à mettre en évi- « dence mes doctrines, pour qu'elles soient soumises à la « coupelle de la critique et purgées de ce qu'elles ont « de faux. Ne pourriez-vous, Monsieur, dans un des « articles subséquents que vous avez promis, faire en « quelques lignes mention de mon Problème? Dire que « je fais de l'homme une unité ternaire, que je donne « un nouvel ordre figuré des connaissances humaines, « ne préjuge rien, mais au moins donne l'éveil à la « curiosité et avertit les personnes capables de me « juger. Vous le savez : des livres de la nature du mien « ont besoin d'être soulevés par une main amie, pour « être mis en évidence, et déjouer l'envie qui cherche « à les étouffer dans l'oubli du silence. C'est ce que « peuvent produire quelques lignes de votre main. Je « fais abstraction de moi. Je songe à ce qui est utile,

« vrai et honorable; et j'ose me croire sûr de votre bien-
« veillante coopération.

« J'ai l'honneur, Monsieur, de vous réitérer mes sen-
« timents pleins d'une estime profonde pour vos talents
« et votre personne.

« Le Baron Massias. »

M. Cousin avait répondu très poliment par une lettre et par l'envoi d'un de ses ouvrages; mais selon toute apparence, il n'avait rien promis de ce que désirait M. Massias qui insiste dans un dernier billet.

Paris, 15 avril 1826.

« Monsieur,

« Je suis parti malade de Thiais, et arrive malade à
« Paris, rue de Vaugirard, n° 71. Me voici entre les
« mains des médecins, moment que je recule autant
« que possible et pour cause. Je n'ai donc pu, malgré
« le désir que me donnaient et votre lettre et votre livre,
« de vous donner toute mon attention, qu'avoir celle
« d'un malade. J'ai trouvé que vous placiez au-dessus
« de toutes les questions métaphysiques les plus ardues,
« que vous abordiez la plupart des questions philoso-
« phiques, que vous vous étiez accoutumé à les tourner
« et retourner en tous sens, et que vous connaissiez
« admirablement votre instrument, en obtenant tout ce
« qu'il peut rendre. Vous m'avez fait naître un désir,
« celui de bien nous entendre sur le fond des choses.
« Déjà, pour tout ce qui est principe général, nous nous

« entendons à merveille. Je voudrais que vous ayez la
« bonté de me dire ce que vous entendez précisément
« par idée, pensée, raison, et surtout sensation. Alors,
« nous ne serons plus exposés, en ramenant de toute
« nécessité ces mots pour leur donner la même signifi-
« cation, à avoir à recommencer sans fin.

« Excusez, je vous prie, Monsieur, ce verbiage, et
« peut-être le radotage d'un homme dont la tête est
« aussi faible que le corps ; et agréez mes sentiments
« d'estime et de haute considération.

« Le baron Massias. »

Nous ne croyons pas que la correspondance ait été poussée plus loin, quoique M. Massias ait vécu jusqu'en 1848, où il mourut à l'âge de 84 ans. Il est clair que M. Cousin ne voulait pas se prononcer, malgré cette insistance. La méthode de M. Massias ne pouvait lui convenir ; ou plutôt, c'était une absence presque complète de méthode, qui choquait toutes ses habitudes. Les principes pouvaient être les mêmes ; et M. Massias était aussi spiritualiste que l'auteur de la Préface de 1826. Mais son procédé d'exposition n'avait rien de régulier, ni de systématique. C'était là la première critique que M. Cousin lui aurait faite, avec bien d'autres. Le jugement aurait été sévère : il valait mieux ne pas se prononcer. On ne pouvait pas équitablement traiter M. Massias comme Laromiguière, et l'on aurait craint de le blesser en le traitant autrement.

Les relations de J.-J. Ampère et de M. Cousin

auraient pu être fort étroites; mais l'humeur instable du jeune homme, et ses pérégrinations perpétuelles ne permettaient pas de faciles communications. Dans un de ses voyages à Bonn et à Munich (1827), il donnait quelques détails sur ses entretiens avec Brandis, Niebuhr et Schelling, etc. Plus tard, M. Cousin l'aidait à entrer au Collège de France (1833) et à l'Académie française (1847). J.-J. Ampère est mort en 1864; il était né en 1800.

Le cours de 1828 suscita des félicitations venues de toutes les parties de l'Europe et du Nouveau monde, M. Cousin reçut même, à cette occasion, des pièces de vers. Mais nous n'avons pas à revenir sur le succès de ses leçons (plus haut, tome I, page 285). Ajoutons-y néanmoins quelques citations qui compléteront celles que nous avons déjà faites.

M. le marquis de Pastoret avait offert à M. Cousin les volumes VII et VIII de son Histoire de la Législation, parus en janvier 1828. M. Cousin répondait à cette politesse d'un grand personnage en lui envoyant ses leçons. M. de Pastoret lui adressait la lettre suivante, qui est remarquable par les sages conseils qu'elle renferme :

Paris, 25 août 1828.

« Je vous remercie, Monsieur, de la bonté que vous « avez eue de m'envoyer votre dernière leçon. Mon « attention s'est plus particulièrement portée, comme « vous le désiriez, sur ce qui concerne la Charte. Je ne

« puis que réunir ma faible opinion à ce que vous avez
« si bien dit. Je vous rends grâce surtout de vous être
« élevé contre ces ridicules prétentions de balance et
« d'équilibre, mots non compris par ceux qui les em-
« ployent, et d'une exécution trop impossible pour que
« des hommes de quelque sagesse, ou de quelques lu-
« mières, osent le vouloir ou le tenter. Les bassins d'une
« telle balance varieraient trop souvent, et ne pour-
« raient se soutenir dans cet état, pendant la plus
« courte durée. Qu'entend-on, d'ailleurs, par ce désir
« d'égalité entre des pouvoirs inégaux par leur nature,
« par leur caractère, par les obligations, ou les devoirs
« que chacun d'eux doit s'imposer? Comment pourrait-
« on vouloir que le bassin démocratique fût égal en force
« et en puissance au bassin de la royauté, qui doit tout
« prévoir, tout surveiller, tout diriger, inspiratrice et exé-
« cutrice suprême des lois, régulatrice de la paix et de
« la guerre, des relations extérieures de la France avec
« tous les peuples, protectrice universelle et toujours
« présente dans tous les lieux, dans tous les temps,
« pour tous les besoins?

« La division des pouvoirs, je l'entends; elle est
« juste, elle est nécessaire; toujours même elle exista
« en France, avec plus ou moins d'étendue. L'autorité
« judiciaire, en particulier, y fut toujours indépendante
« du gouvernement de l'État. Elle s'étendit même au
« delà des bornes qui lui paraissent destinées ; et cela
« sans réclamation, et non sans avantage peut-être, pour
« les sujets. Et quant à l'administration intérieure, qui

« ne se souvient des États de plusieurs provinces et des
« droits qu'ils avaient conservés ?

« Je veux aussi vous remercier, Monsieur, de ces
« éloges, on peut dire courageux, que vous donnez à la
« modération ; toujours poursuivie dans des temps
« d'agitation, elle a quelque peine encore à se faire en-
« tendre dans des temps plus calmes ; et cependant,
« elle seule forme à la longue l'opinion de l'histoire et
« le jugement de la postérité. Mais ceux qui passent
« leur vie à la conseiller, à la défendre, à la pratiquer,
« doivent s'attendre à tous les dédains de l'exagération
« et de cette violence qui se croit de la force. Leur
« conscience les rassure aisément, et non moins encore
« l'espérance, quoique éloignée, d'un triomphe, sur
« lequel reposent la sagesse des États et le bonheur de
« tous.

« Je termine ma lettre, Monsieur, comme je l'ai
« commencée, en vous remerciant du haut témoignage
« d'estime que vous venez de me donner. Je sens bien
« vivement le prix que je dois mettre à la confiance
« d'un homme tel que vous.

« PASTORET. »

Quelques mois après (14 novembre 1828), M. de Pastoret écrivait encore : « Monsieur Cousin connaît
« depuis longtemps ma haute estime pour lui, et la
« gratitude que m'inspire son extrême bienveillance
« pour moi. Le savant ouvrage qu'il m'envoie n'est pas
« un de ceux qu'on peut lire avec rapidité. Les médi-

« tations de l'auteur y appellent les méditations du
« lecteur; et le lecteur se trouve heureux d'avoir un
« tel guide. Je vais le suivre dans les écoles de l'Anti-
« quité, et auprès des grands hommes qui en furent
« les fondateurs ou la gloire. Je le remercie d'avance
« des nouvelles lumières que je lui devrai; et je le prie
« d'agréer en même temps, avec l'expression du désir
« que j'ai de l'avoir pour confrère, l'assurance d'une
« considération bien distinguée et de mon bien sincère
« attachement.

« Pastoret. »

Né à Marseille en 1756, élève des Oratoriens de Lyon, M. de Pastoret avait été, avant 1789, conseiller à la Cour des aides de Paris, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1787, pour son ouvrage sur les Lois pénales, ministre de la justice sous Louis XVI, président de l'Assemblée législative, obligé de fuir la France, pour avoir demandé à défendre le roi, du Conseil des Cinq-Cents, Fructidorisé, rentré après le 18 brumaire, élu sénateur en 1809, pair de France de l'Académie française en 1820, chancelier de France en 1829. Il se retira de la vie publique après la révolution de 1830, et accepta, de Charles X déchu, les fonctions de tuteur du duc de Bordeaux. Son Histoire de la Législation a été bien surpassée depuis le renouvellement des méthodes historiques; mais elle jouissait alors d'une grande réputation. Le jeune professeur de la Sorbonne n'était pas obligé d'en ignorer les défauts; et

l'hommage qui lui en était fait ne lui en fut pas moins sensible. M. le Marquis de Pastoret est mort en 1839.

M. Raynouard, à peu près du même âge que M. de Pastoret, et d'abord avocat à Aix, s'était rendu célèbre par sa tragédie des Templiers (1806), et par son indépendance dans le Corps législatif de l'Empire ; il faisait partie de la fameuse commission de 1813 avec M. Laîné. Membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie française, il succédait à Suard comme secrétaire perpétuel, en 1817 ; et après dix ans, il se retirait, se contentant du titre d'honoraire. Ses travaux sur la langue romane et sur les troubadours avaient ouvert une voie nouvelle à l'érudition, qui s'était jusque-là trop peu occupée du Moyen-âge. Le 24 janvier 1829, il offrait à M. Cousin « en preuve, disait-il, « d'estime et d'affection », ses deux volumes de l'Histoire du droit municipal en France sous « la domination « romaine et sous les trois dynasties ». Raynouard, d'une vigueur de caractère bien connue et d'une franchise inflexible, ne prodiguait pas ses hommages ; et il savait bien à qui il adressait celui-là.

Le général Marquis de Latour-Maubourg (1768-1850), pair de France, demandait à M. Cousin, 9 octobre 1828, des billets d'entrée à son cours pour deux princes napolitains, Signatelli et Dentici, désireux d'entendre l'éloquent professeur de la Sorbonne. Ainsi, les leçons de 1828 pénétraient dans des classes de la société, où il ne semblait pas que la philosophie pût trouver un facile accès.

Dans une sphère bien différente, elles excitaient des espérances qui n'avaient aucune chance de se réaliser, mais qui attestaient une sincère sympathie. Il existait à Nantes une petite société de Swédenborgiens. Un M. de Tollenare s'en faisait l'interprète (1828), afin d'attirer M. Cousin à leur mysticisme. Deux ou trois lettres furent échangées sans succès ; car ces disciples de Swédenborg tenaient avant tout à l'Évangile, et très peu à la philosophie. Leurs intentions étaient fort honorables; mais c'était bien mal connaître M. Cousin que de le croire capable d'approuver et de partager de telles rêveries.

D'autres tentatives étaient faites auprès de lui, plus raisonnables, mais aussi peu pratiques. Une lettre anonyme le conviait également à une conversion ; elle était assez bien faite ; et nous la donnons en entier :

« Peut-être sommes-nous à la veille d'un développe-
« ment du Christianisme, qui rassemblera, dans un même
« foyer, tous les rayons épars, et qui nous fera trouver
« dans la religion plus que la morale, plus que le bon-
« heur, plus que la philosophie, plus que le sentiment
« même, puisque chacun de ces biens sera multiplié
« par sa réunion avec les autres. Cette pensée, dont
« la philosophie s'empare sans doute, est également
« revendiquée par les chrétiens humbles et simples de
« cœur. L'étude de leurs sentiments, des bases sur
« lesquelles se fonde leur espérance, les fruits que la
« foi produit dans leur âme, le changement complet
« qui s'opère en eux, n'est pas au-dessous de votre

« attention. Même en la considérant sous le point de
« vue philosophique, cette étude des sentiments les
« plus doux et les plus délicieux ne réclamera de vous
« que peu de moments. Mais ce n'est point au milieu
« d'un cercle d'esprits rebelles à leur puissance qu'elle
« peut être entreprise ; ici le raisonnement ne peut
« remplacer le témoignage du sens. « Venez et voyez, »
« répondit le Sauveur à ceux qui lui demandaient quelle
« était sa doctrine. Encore aujourd'hui, ses disciples
« répètent ce peu de paroles : « Venez et voyez. » Qu'une
« entière simplicité de cœur préside à vos recherches,
« n'y apportez pas un esprit curieux, mais un désir
« profond de reconnaître la vérité, n'importe où elle
« se trouve. Quelques-uns des écrits des auteurs reli-
« gieux dont s'honore l'Angleterre, Scott, Erskine et
« surtout Chalmers, sont dignes de fixer aussi votre
« attention. Abbadie, parmi les auteurs français, est
« celui que je puis vous recommander davantage. A la
« lecture de ces ouvrages, joignez l'étude des faits
« positifs et moraux. Cherchez à vous rapprocher de
« quelques vrais chrétiens, de ceux que le monde
« méprise peut-être et désigne sous le nom de mysti-
« ques et de méthodistes. Interrogez-les, demandez-
« leur le récit simple et naïf de ce qu'ils éprouvent : ne
« les entraînez point dans le champ périlleux de la
« discussion : car vous ne devez pas les chercher dans
« le but d'ébranler leur croyance, mais seulement afin
« d'en étudier les effets. Vous trouverez entre eux des
« nuances diverses : mais l'unité des principes vous

« paraîtra frappante ; un des caractères du vrai Christianisme, c'est l'amour des âmes qu'il inspire ; le chrétien qui a trouvé dans la foi des trésors insondables de joie et de bonheur, sent son cœur brûler au dedans de lui, à la pensée de faire partager à d'autres êtres une telle plénitude de félicité. Il est ému par un sentiment inexprimable de tendresse et de compassion ; il voudrait, souvent même au prix de son sang, faire passer, dans les âmes encore insensibles, la paix, la consolation dont la sienne est remplie. Cette ardente charité s'exhale en d'instantes prières, souvent ignorées de ceux qui en sont les objets. Puissent, Monsieur, ces pieuses supplications retomber un jour sur vous en bénédictions de grâce et de lumière ! Je ne sais quelle impression vous recevrez des épanchements d'une âme qui, ayant trouvé plus que le bonheur, plus que la philosophie, n'a pu réprimer l'élan qui la portait à vous peindre ce qu'elle sent, et ce que sentent toutes les âmes touchées de l'amour du Christ. Il est inutile que je signe cette lettre, qui n'a d'autre but que de fixer, pour quelques instants, vos pensées sur la source de toute vérité et sur la puissance de l'Évangile.

« Dieu veuille, Monsieur, vous appeler à la connaissance du mystère de miséricorde et d'amour qu'il renferme, et exaucer ainsi de ferventes prières. »

« Paris, 24 avril 1829. »

De qui était cette lettre ? Il est bien probable que

M. Cousin ne l'a jamais su. Il n'a pu la prendre en mauvaise part ; mais il a dû sourire en lisant la liste des auteurs qu'on lui conseillait de lire. Pouvait-on supposer qu'il les ignorât ? Évidemment, l'anonyme est protestant, et il semble se rapprocher des unitairiens. La secte qui porte ce nom est moins éloignée de la philosophie que bien d'autres ; mais entre les deux principes de la foi et de la raison, il n'y a pas de moyen terme ; il faut se décider pour l'un ou pour l'autre. Et comme il y avait déjà plus de quinze ans que M. Cousin avait fait son choix, l'assaut qu'on lui livrait ne pouvait qu'échouer.

Une autre lettre, également anonyme, montre la bienveillance de M. Cousin envers les jeunes gens qui venaient lui demander conseil :

Stockholm, le 5 décembre 1828.

« Mille remerciements, mon cher Monsieur, de votre « aimable lettre du 5 novembre. Je vous assure que je « suis bien plus reconnaissant que je ne saurais vous le « dire, de cette bonté qui vous porte à quitter un ins- « tant vos importants travaux, pour accorder le secours « de vos lumières et de votre amitié à un jeune exilé « comme moi. Mais je l'avouerai, sans que ma recon- « naissance en soit le moins du monde altérée, vos « conseils viennent un peu trop tard, et je crains bien « que ce retard ne m'en ait rendu indigne, même pour « l'avenir.

« Vous me conseillez de me livrer exclusivement à
« l'étude de Kant, et de consulter les ouvrages de plu-
« sieurs de ses disciples, tels que Krug, Beck, etc. Vous
« me dites même de consacrer une année entière à cette
« étude. Je vous avoue que non seulement la longueur
« du temps, mais encore l'esprit de la philosophie que
« vous m'indiquez, tend à m'éloigner de cette direction.
« Pour justifier mon opinion, ou plutôt mon préjugé,
« permettez-moi de vous exposer en peu de mots mes
« dispositions philosophiques.

« Pour moi, la philosophie n'est pas, comme pour
« vous, le terme suprême de l'humanité. Elle est pour
« moi plutôt un moyen qu'un but ; et je n'ai jamais pu
« me résigner à reconnaître avec vous sa suprématie
« sur la religion. Je suis bien jeune et bien ignorant
« pour oser porter un jugement décisif ; et cependant,
« je sens que jamais on n'ébranlera la conviction intime
« de mon âme, celle qui me persuade que dans le Chris-
« tianisme se trouve toute lumière et toute vérité. Long-
« temps avant de songer à la philosophie, j'avais goûté
« toutes les douceurs de la religion ; et des afflictions
« précoces m'avaient révélé les ineffables consola-
« tions de la foi et de l'espérance chrétiennes. Pour
« tout ce qui touche au cœur, le Christianisme m'avait
« plus que satisfait. Mais les besoins de l'esprit, de la
« raison se firent sentir à leur tour : je dus considérer
« ma religion dans ses rapports avec la science et la
« politique, et tâcher de découvrir l'important mystère
« de leur union. En entrant dans cette sphère nouvelle,

« le découragement s'empara d'abord de moi ; la con-
« duite aveugle et coupable de notre clergé, l'amour
« qu'il affectait pour l'ignorance et l'intolérance, me
« firent un moment douter du véritable esprit de la
« doctrine chrétienne ; mais je fus assez heureux pour
« résister à ces premières craintes, et pour me con-
« vaincre que les passions et les erreurs d'un corps ne
« devaient point m'aveugler sur les grandes vérités de
« la révélation. Je commençai ma philosophie avec la
« résolution de chercher dans cette étude, à la fois, des
« consolations et des connaissances qui pussent servir
« de contre-poids aux imprudences coupables du clergé.
« Je me proposai pour but la démonstration évidente
« de l'union intime du Christianisme avec la philoso-
« phie et la liberté. C'est là l'idée qui a présidé à toutes
« mes études, qui chaque jour prend de nouvelles
« forces dans mon âme, et qui sera probablement l'idée
« dominante de ma vie.

« Mû par une telle conviction, je ne dois pas vous
« paraître inconséquent, en rejetant cette partie de votre
« doctrine qui proclame la supériorité de la philosophie
« sur la religion. Je ne puis surtout assez m'étonner
« des éloges que vous avez prodigués, dans une de vos
« dernières leçons, à ceux des historiens de la philoso-
« phie qui avaient séparé la théologie de la philosophie.
« Je ne conçois pas pourquoi il est si nécessaire d'ex-
« clure l'étude de Dieu de celle de l'humanité, et de
« laisser de côté, avec un soin si scrupuleux, les rapports
« de l'homme avec son créateur. Pour moi, la théologie

« est le dernier développement de la philosophie : et
« les philosophes qui ont montré Dieu dans l'âme et
« l'âme dans Dieu, les philosophes du XVIIe siècle, sont
« ceux que j'aime encore le mieux.

« Je dois vous paraître bien arriéré ; mais enfin il
« faut prendre les choses et les hommes comme ils
« sont, et je pense que vous reconnaîtrez sans peine
« qu'avec de pareilles opinions, les études que vous
« me recommandez sont bien superflues. Depuis que
« je suis ici, j'ai acquis quelques idées, à la vérité bien
« insuffisantes, mais nouvelles pour moi, sur l'état des
« partis philosophiques en Allemagne. J'ai aperçu la
« marche simultanée, mais diamétralement opposée, des
« deux écoles que l'on y vit éclore à la fin du dernier
« siècle, et que depuis longtemps vous devez connaître.
« L'une analytique, protestante, bornant le développe-
« ment de l'esprit humain à l'intelligence, ne tenant
« aucun compte de la foi ; l'autre, synthétique, catho-
« lique, prouvant par la science la nécessité de la foi,
« et ne permettant qu'à un petit nombre d'hommes
« inspirés de voir, comme philosophes, ce qu'ils ont cru
« comme chrétiens. Il est certains passages de vos leçons,
« mon cher Monsieur, qui m'ont permis de croire un
« instant que vous penchiez vers cette dernière école :
« mais leur tendance générale m'a détrompé, et les
« conseils que vous me donnez maintenant avec tant
« d'amitié, me persuadent encore davantage que vous
« êtes partisan de l'école analytique ou rationnaliste.
« Or, vous concevrez facilement que les croyances et les

« besoins de mon âme m'entraînent vers l'école con-
« traire, l'école mystique, si tel est le nom que vous
« voulez lui donner.

« En effet, d'un côté, je vois Kant, dont le vaste génie
« a sans doute sondé l'intelligence humaine dans ses
« derniers replis, mais qui s'est renfermé scrupuleuse-
« ment dans cette intelligence, en faisant expressément
« abstraction de la foi, du Gemüth. Sa philosophie ne
« peut donc être que partielle et n'embrasse pas l'homme
« tout entier. Plus loin, je vois Fichte, qui a bien établi
« le dualisme du moi et du non-moi, mais qui n'a pas
« su en déduire leur unité réelle. Enfin, je trouve votre
« ami Hegel, qui, après avoir commencé par embrasser
« la philosophie tout entière, a fini par n'en considérer
« que le côté rationnel, et qui laisse aussi de côté tout
« ce qui tient au Gemüth.

« De l'autre côté, tout me sourit, tout m'attire. Schel-
« ling trouve, dans la doctrine de l'absolu, une synthèse
« sublime, qui fournit enfin la solution du grand pro-
« blème du dualisme ; après avoir été méconnu pen-
« dant toute sa vie, il termine actuellement sa carrière
« philosophique par un cours fait à Munich, où il s'ef-
« force de démontrer le Christianisme par la philosophie ;
« Zimmer, prêtre et théologien, qui expose la même
« doctrine synthétiquement et historiquement, qui me
« donne une idée claire et concise de toutes les doctri-
« nes de l'école opposée, et qui a réduit les dogmes du
« Christianisme sous la forme de la philosophie la plus
« sévère ; Baader, plus mystique, mais digne de figurer

« à côté de Schelling et de Zimmer; Görres, historien
« théologique de la philosophie; enfin, tous les chefs de
« cette école catholique du midi de l'Allemagne, dont
« la science et la tolérance me consolent un peu des
« égarements du clergé français, et pour qui le Chris-
« tianisme n'est pas seulement la philosophie du peu-
« ple, mais bien le terme sublime de toute doctrine et
« de toute science.

« Je vous vois, si toutefois vous avez la patience de
« me lire jusqu'ici, je vous vois rire de tous ces juge-
« ments hasardés et téméraires; mais laissez-moi le
« temps de les rectifier; j'ai seulement voulu vous
« exposer les raisons qui me portent à préférer une
« doctrine contraire à celle que vous me recommandez.
« Pour justifier cette préférence, je sens parfaitement
« que je devrais également approfondir les deux partis;
« mais franchement, mon cher Monsieur, je n'en ai
« pas le temps; je me vois forcé de m'occuper au moins
« autant d'histoire et de politique que de philosophie;
« et à moins de vouloir dévouer dix à quinze années
« d'une vie qui ne m'a pas été donnée pour moi seul,
« à un examen scrupuleux et régulier de toutes les
« doctrines qui ont été professées en Allemagne, il
« faut bien que je me contente de connaître les résul-
« tats de ces doctrines.

« Du reste, je n'ai pas entièrement négligé les conseils
« que vous m'avez donnés avec tant d'indulgence, avant
« mon départ. Pendant deux mois, j'ai étudié Kant;
« mais malheureusement j'ai commencé à l'envers, et

« dans une direction tout à fait contraire à celle que « vous m'avez recommandée. J'ai commencé par la « Critique de la raison pure, que je suis au moment « de finir ; et je me propose de lire aussi les ouvrages « où il traite des principes du droit. Je ne vous cacherai « pas que j'ai trouvé les plus grandes difficultés dans « cette étude, qu'il y a même une foule de déductions « que je n'ai pu suivre ; mais je me flatte cependant de « comprendre son but et d'avoir saisi ses principaux « résultats. Son livre est le chef-d'œuvre du rationa- « lisme : c'est un guide parfait pour le chemin analy- « tique ; mais il est exclusif, et, comme tel, n'aurait « pas dû trouver tant de faveur auprès d'un éclectique « comme vous. Il fallait un génie comme le sien pour « exposer une partie aussi importante de notre être : « mais il ne faut pas que nous nous dévouions exclu- « sivement à son culte, et que nous nous imposions les « bornes qu'il a dû s'imposer à lui-même.

« Certes, mon cher Monsieur, je ne m'attends pas « à ce que vous entreteniez une correspondance exacte « avec moi : je profiterai cependant de votre complai- « sance pour vous adresser encore quelques lettres : « dites seulement ce que vous en pensez à mon ami « Bonnier, qui me transmettra vos observations. Je « vous prierai toutefois de me faire une grâce spéciale, « en lui donnant quelques mots indifférents signés et « écrits de votre main : il y a ici un vieil ambassadeur « de Russie, qui fait une collection d'autographes, et « qui me tourmente perpétuellement pour avoir la

« vôtre. Veuillez me fournir un moyen de me débar-
« rasser de ses importunités.

« Comme je l'avais prévu, Stockholm offre bien
« peu de ressources philosophiques. La Suède a cepen-
« dant eu sa philosophie : et un jour, je tâcherai de vous
« en donner quelque idée. Du reste, je n'ai pas le
« droit de me plaindre ; car j'ai trouvé ici un savant
« ecclésiastique, philosophe dans toute la force du
« terme, allemand, disciple et élève de Schelling. Il
« dirige à peu près mes études philosophiques et donne
« de la fixité à mes idées.

« Nous avons ici si peu de relations de librairie avec
« la France que je désespère de voir vos nouveaux
« Fragments philosophiques avant mon retour.

« Je vous félicite de votre croix d'honneur, mais sans
« excès.

« Vous voyez, mon cher Monsieur, que je vous ai
« exposé mes croyances et mes préjugés, avec toute
« la franchise que m'impose votre touchante indul-
« gence, et toute la confiance enfantine qu'il m'est
« encoe permis de conserver à 18 ans. Vous y verrez,
« j'espère, une nouvelle preuve du sincère attachement
« d'un jeune homme qui n'ose pas se dire votre dis-
« ciple, mais qui sera toujours bien fier de l'attachement
« que vous lui témoignerez. »

Sans signature.

Nous aurions bien souhaité de savoir le nom de l'auteur. Cette lettre promettait beaucoup, de la part d'un

jeune homme de 18 ans. Tant de candeur et de sincérité sont rares, même à cet âge. Que sont devenues ces nobles intentions? Ces sentiments élevés ont-ils produit ce qu'on pouvait attendre de celui qui les exprimait si naïvement? Nous ne savons. M. Cousin n'aura pas eu peut-être la même incertitude. L'écriture seule lui aura fait reconnaître sur-le-champ l'intéressant anonyme.

D'ailleurs, M. Cousin, tout en donnant à ses jeunes disciples d'excellents conseils, ne laissait pas que d'en demander aussi pour lui-même, à ceux qu'il jugeait capables de l'éclairer. C'est ainsi qu'il consultait, sur la traduction du Banquet, M. Delécluze, le futur critique d'art du Journal des Débats. M. Delécluze avait une dizaine d'années de plus que M. Cousin. Sorti de l'atelier de David, il s'était d'abord livré à la peinture, et, au Salon de 1808, il obtenait une grande médaille. Mais, quelques années plus tard, il quittait la carrière qui s'annonçait si brillante pour lui, et il s'était adonné aux lettres. Des romans, et des travaux plus sérieux sur Florence, sur le Vatican, sur saint Thomas d'Aquin, l'avaient fait connaître avantageusement; mais il n'avait pas encore trouvé sa véritable vocation. Elle se déclara quand il entra au Journal des Débats, et qu'il y fut chargé de la critique des Salons annuels. Il avait acquis une grande autorité, par l'esprit de justice impartiale qu'il apportait dans ses appréciations. Quelques artistes ont pu se plaindre de sa sévérité; mais jamais personne ne l'a accusé de malveillance, ni de parti pris. Lorsque M. Cousin s'adressait à lui, M. Delécluze ne jouissait

pas de l'influence qu'il devait avoir ensuite. Mais M. Cousin avait deviné son mérite spécial, d'après quelques articles du Moniteur et des autres recueils où M. Delécluze écrivait. Il lui avait envoyé le VIe volume de Platon, et lui demandait ses avis sur certains points. Voici la réponse de M. Delécluze :

Fontenay-aux-Roses, le 20 mai 1828.

« Monsieur,

« J'ai lu avec autant d'attention que d'intérêt le « volume de votre traduction de Platon où se trouvent « le Phèdre, le Ménon et le Banquet réunis. C'est une « très heureuse idée que vous avez eue de mettre en « comparaison ces trois dialogues, qui caractérisent les « trois manières qu'a suivies le grand philosophe. Il « n'y avait guère d'autre moyen d'augmenter l'intérêt « que présente en particulier chacun de ces ouvrages; « et à mon avis, on ne pouvait les coordonner d'une « façon plus piquante et plus instructive.

« Le Banquet est bien décidément un des plus beaux « ouvrages qui soient sortis d'un cerveau humain : et « pour ma part, je vous prie d'accepter mes remerciements de ce que vous nous l'avez si bien traduit, et « dans toute son intégrité. Ce beau travail manquait à « la fois à notre littérature et à l'histoire de la philosophie en France.

« Je ne sais si je suis un bien bon juge pour décider « des retranchements à faire dans le discours d'Aristo-

« phane. Dans le cas où il faudrait en faire, je pense
« que les lecteurs qui seraient offensés des termes qu'em-
« ploie le poète comique, pour exprimer ses idées sur
« l'amour, ne le seraient pas moins des paroles et des
« pensées, si chastes au fond, de Diotime : car dans les
« deux discours et même dans tout l'ouvrage, ce qui
« offusquera les lecteurs étrangers aux mœurs antiques,
« ne peut en être ôté. Mon avis est donc de laisser les
« choses telles qu'elles sont. Tout le blâme retombera
« sur les Grecs et sur Platon: et l'on saura, une bonne
« fois pour toutes, en quoi consistent et l'excellence
« de la philosophie grecque et la bizarrerie des mœurs
« de cette nation.

« Au surplus, le nom de Platon est un épouvantail
« pour la plupart des gens qui n'ont point l'esprit assez
« élevé pour aimer la lecture de ses ouvrages, et l'on
« n'a pas besoin de leur dire : Odi profanum vulgus et
« arceo ; ils s'éloignent d'eux-mêmes.

« Voilà ce que je pense au sujet des corrections que
« vous paraissiez avoir l'idée de faire à votre traduc-
« tion. Cependant, je le répète, je me crois mauvais
« juge en cette matière, et je vous conseille bien d'in-
« terroger, à ce sujet, des gens du monde instruits, et
« qui ne sont point étrangers aux études philosophi-
« ques. Mieux que qui que ce soit, ils vous diront
« ce qu'il est convenable de faire en cette occasion.
« Quant aux philosophes proprement dits, quant aux
« médecins et aux artistes, les trois espèces d'hommes
« qui se comprennent le mieux et qui cherchent le

« plus sincèrement à étudier et à connaître la nature, « défiez-vous de ce qu'ils vous diront : car il est vrai- « semblable qu'ils rejetteront aussi l'idée des correc- « tions.

« Recevez encore, je vous prie, Monsieur, mes sin- « cères remerciements, du plaisir que m'ont causé votre « traduction et vos notes. Dans cette dernière partie « de votre travail, vous avez fait deux ou trois pages « sur le Beau et sur l'Amour, comme les Anciens et « Platon en particulier les entendaient. C'est ce que « j'ai lu de plus clair et de plus éloquent sur cette « matière.

« Agréez, Monsieur, l'expression de ma reconnais- « sance, et croyez aux sentiments distingués que vous « m'avez inspirés.

« Delécluze. »

Les scrupules de M. Cousin étaient précisément ceux qu'avait ressentis l'abbesse de Fontevrault, quand elle s'était risquée à traduire le Banquet : elle avait reculé devant certains passages trop scabreux, pour sa délicatesse féminine, et pour sa situation de supérieure d'un couvent. On comprend moins les hésitations de M. Cousin : il était le traducteur de Platon ; il n'était pas chargé de corriger des œuvres consacrées par le temps et par l'admiration universelle. S'il y avait un coupable, ce n'était pas le traducteur français : c'était Aristophane, qui avait exprimé sa pensée avec trop peu de retenue, et Platon, qui l'avait reproduite avec trop de fidélité. L'ab-

besse de Fontevrault avait été prudente en s'adressant à Racine, pour qu'il suppléât ce qu'elle devait omettre. Mais l'avis de M. Delécluze n'était pas moins sage, dans des circonstances différentes. M. Cousin l'a suivi : et il n'a rien changé à des pensées qui n'étaient pas les siennes, et dont il n'était pas responsable. Il n'est permis à qui que ce soit de défigurer le Banquet : mais on peut toujours ne pas le lire.

On se rappelle que le duc de Montebello, fils aîné du maréchal Lannes, avait été confié à M. Cousin en 1824, lorsqu'il retournait en Allemagne. Après l'arrestation à Dresde, le jeune duc avait dû revenir en France. En 1828, il entreprenait un grand voyage en Amérique : et dans une lettre datée de Washington (28 novembre 1828), il racontait à son ancien mentor les principaux épisodes de son excursion aux États-Unis. Il avait peu de chose à dire de l'état de la philosophie, qui y comptait cependant quelques adeptes : mais il décrivait la situation politique et l'ardente compétition d'Adams et de Jackson, candidats à la présidence de la République. Une autre lettre de M. le duc de Montebello (5 juillet 1856) annonce la mort de sa mère à M. Cousin, qui avait pour elle un profond et tendre respect.

Nous plaçons, vers le même temps, un billet sans date que l'illustre Quatremère de Quincy lui écrivait de sa main déjà presque octogénaire, pour lui offrir un exemplaire de son ouvrage sur l'architecture Égyptienne.

« Quatremère de Quincy salue de tout son cœur

« M. Cousin. Il est parvenu à retrouver un exemplaire « de son architecture Égyptienne : et il le prie de vou- « loir bien l'accepter. Son amour-propre l'engage aussi « à lui rappeler que cet ouvrage, qui est son premier « ouvrage, date à présent de 45 ans. Monsieur Cousin « voudra donc bien tenir compte à l'auteur de son « inexpérience sur beaucoup de points. Il sollicite son « indulgence pour quelques vues systématiques, dont « l'ouvrage n'avait pas besoin, mais qui pouvaient être « de mode en leur temps, et aussi sur certaines lon- « gueurs et peut-être des redites, défauts que l'auteur « aurait dû réserver pour l'âge qu'il a maintenant. »

Quatremère de Quincy, né en 1755, tient en archéologie à peu près la même place que Winkelmann et Visconti. C'était en 1785 qu'il avait remporté le prix sur la question de l'origine de l'architecture Égyptienne, mise au concours par l'Académie des Inscriptions. On ne savait point alors sur l'Égypte tout ce que l'on sait depuis l'expédition française de 1798, et depuis la découverte des Hiéroglyphes par Champollion le jeune, en 1823. Les théories de Quatremère peuvent sembler aujourd'hui bien incomplètes. Au moment où elles parurent, elles étaient tout à fait neuves ; et elles conservent encore, malgré tant de progrès, une valeur que les égyptologues ne peuvent pas négliger. M. Quatremère de Quincy avait été mêlé à la politique en 1791 : comme membre et président de la Législative, il avait failli être une des victimes de la Terreur. Il était de deux classes de l'Institut, de l'Académie des Inscriptions et Belles-

Lettres et de l'Académie des Beaux-Arts, où il remplissait les fonctions de secrétaire perpétuel. Il mourait en 1839, à l'âge de 94 ans, entouré de la vénération publique. Les avances bienveillantes d'un tel personnage ont dû toucher profondément celui qui en était l'objet.

M. Cousin n'a reçu de M. Dupin aîné que des billets insignifiants. C'étaient d'ordinaire des recommandations pour des candidats au baccalauréat. M. Cousin se prêtait assez aisément à ces innocentes requêtes, que M. Dupin n'était pas seul à lui faire : et sans oublier ses devoirs d'examinateur, il facilitait l'épreuve aux jeunes gens trop craintifs. Avec M. Dupin aîné, les rapports ne pouvaient pas aller bien loin. L'orateur, le jurisconsulte avait un talent des plus rares et des plus originaux. Malheureusement, le caractère n'était pas à la même hauteur : il ne pouvait pas provoquer l'affection, ni l'estime. M. Dupin était de deux classes de l'Institut. Né en 1783, il est mort en 1865, laissant les plus tristes souvenirs de sa conduite sous le second Empire.

A peine les premières leçons de 1828 avaient-elles paru qu'elles suscitaient des controverses. Un ancien maître de quartier au collège de Navarre, M. Gence, avait adressé à M. Cousin ses objections contre le rôle prêté à la philosophie. Auteur assez médiocre, mais fort actif, il s'était fait un nom dans les rangs secondaires : et ses anciennes fonctions semblaient l'autoriser à défendre la foi contre la raison. Sur la fin de sa vie, il tombait dans un illuminisme presque ridicule. Il n'était

pas d'ailleurs si détaché des vanités mondaines qu'il ne sollicitât en 1838 l'appui de M. Cousin pour obtenir la croix (1755-1840).

Nous avons déjà parlé des réclamations de Mme Angebert, de Dunkerque (30 septembre 1828), en faveur des femmes, que M. Cousin excluait de la philosophie, à l'égal des enfants ; nous avons cité quelques-unes de ses lettres si belles et si sensées ; on en trouvera d'autres dans la correspondance générale. Mme Angebert avait le droit de protester ; car elle avait une âme vraiment philosophique ; mais Dieu fait bien peu souvent de telles exceptions. Le rôle naturel des femmes n'est pas celui-là, bien qu'il faille louer celles qui peuvent le soutenir sérieusement, comme l'autre sexe.

Dans un billet fort aimable, mais sans date, M. le comte de Laborde conseille à M. Cousin de se présenter à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avant de songer à l'Académie française. L'éditeur de Proclus, l'érudit, avait certainement des titres à l'une de ces académies, aussi bien que l'écrivain en avait à l'autre. Nous croyons que M. Cousin eût été heureux d'appartenir à trois classes de l'Institut ; mais il dut renoncer à ce désir, s'il l'avait jamais eu, par suite de circonstances qui ne nous sont pas bien connues.

M. Hase, l'helléniste consommé, remerciait M. Cousin, qui lui avait envoyé ses articles sur Olympiodore. Aucun de nos philologues n'égalait M. Hase. Élève de Böttiger et de Villoison, né en Saxe, il était venu à Paris en 1801 ; attaché en sous-ordre à notre grande

bibliothèque, dont il devait devenir un des directeurs, il s'était fait naturaliser en 1820; et pendant plus de quarante ans, professeur de grec dans plusieurs de nos établissements publics, il avait montré sa reconnaissance à sa patrie d'adoption par des services hautement appréciés. M. Cousin a dû être très sensible à son suffrage. M. Hase est mort en 1864, à 84 ans.

En 1829, M. de Châteaubriand écrivait à M. Cousin des billets presque illisibles, tant la main était mauvaise, et qui étaient sans importance. Il jouissait alors de toute sa gloire. Les rapports ne furent que très passagers; fort polis, ils ne furent jamais intimes, quoique M. Cousin professât pour M. de Châteaubriand une admiration, qui dépassait peut-être les bornes de la justice, envers l'auteur d'Atala et des Natchez.

Un modeste régent de 7e au collège de Toulon, M. Alexandre Lassus, adressait, le 1er janvier 1830, à M. Cousin un « Essai sur l'Éclectisme », qu'il prenait pour la philosophie du Christianisme. C'était une interprétation assez singulière. Mais les sentiments qui la dictaient étaient excellents. Il était clair que M. A. Lassus se trompait, puisque l'Éclectisme, né vers le temps d'Auguste, n'avait pas attendu l'avènement de la foi chrétienne. Il faut ajouter que le promoteur même de l'Éclectisme contemporain ne le comprenait pas ainsi. M. Cousin s'en était expliqué ouvertement dans ses leçons de 1828 : l'Éclectisme nouveau était surtout une méthode historique, qui ne devait rien à la religion. Au fond, M. Alexandre Lassus était catholique; et en

abordant les études philosophiques, il conservait en partie les croyances qui avaient été celles de sa première éducation. Partagé entre deux tendances contraires, il ne cédait complétement, ni à l'une, ni à l'autre. D'ailleurs, les questions qu'il soulevait appartenaient à la théologie plutôt qu'à la philosophie : par exemple, celle du péché originel. Mais sa confiance en M. Cousin l'excusait suffisamment. Bien qu'il demandât des solutions peut-être impossibles, il méritait d'être encouragé dans ses efforts ; et M. Cousin ne pouvait manquer de les favoriser.

Lettre de M. Alexandre Lassus.

Toulon, 1er janvier 1830.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous adresser un « Essai sur l'Éclec-
« tisme considéré comme la philosophie du Christia-
« nisme », qui a été lu dans la séance publique que tient
« annuellement la Société des Sciences, Arts et Belles-
« Lettres de Toulon.

« Cet essai a été écrit sous l'inspiration de vos idées :
« et l'auteur est un jeune homme qui a cherché la
« vérité avec amour, et en avait besoin pour vivre.
« Puissent ces deux considérations vous engager à
« donner quelque attention à cet Essai, bien imparfait
« sans doute, mais qui est le résultat de recherches
« consciencieuses et de longs tâtonnements !

« Ai-je bien ou faiblement saisi la pensée de l'Éclec-
« tisme ? Voilà ce que je voudrais savoir. Le temps presse
« pour moi ; j'ai pris ma vie au sérieux, et je suis seul,
« entouré de cœurs avides et d'âmes sans énergie. Les
« livres peuvent-ils me faire connaître toute la vérité ?
« J'en doute. Il me semble que l'auteur m'en dirait bien
« plus en quelques mots. Les livres veulent quelquefois
« qu'on les devine : et dans mon isolement, j'éprouve
« une profonde défiance pour mes déductions. Je serais
« si soulagé si je pouvais en finir avec cette religion
« qui m'a reçu au berceau, et dont, malgré les nouvelles
« exigences de mon esprit, l'attrait magique subjugue
« toujours mon cœur.

« Je crains que les soins qu'exige une santé frêle et
« languissante, ne vous permettent pas de perdre pour
« moi des moments précieux. Daignez prier un de vos
« amis d'examiner ce manuscrit. Je recevrai ses obser-
« vations, comme si elles venaient directement de vous ;
« ma reconnaissance sera la même. Sûr de ne m'être
« pas trompé, je ne craindrai plus de parler franche-
« ment à ceux qui pourront m'entendre. Les épanche-
« ments de mon âme ne seront plus troublés par la
« crainte d'induire en erreur.

« Peut-être n'aurais-je jamais osé m'adresser à vous,
« si M. Edgar Quinet, que j'ai vu à Toulon, au moment
« de son départ pour la Grèce, ne m'avait assuré que je
« pouvais tout espérer de votre bonté. J'ai cru aussi que
« celui qui avait été pour tant d'autres un maître bien-
« aimé, ne dédaignerait pas un pauvre jeune homme,

« qui lui doit de s'être résigné à une position pénible
« et obscure.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec tous les sen-
« timents de respect et d'admiration pour votre noble
« caractère et votre beau génie.

« Alexandre Lassus. »

Régent de 7e au Collège de Toulon (Var).

Il semble bien, d'après cette lettre, que c'était M. Cousin qui avait pris l'initiative, et qu'il avait décidé le jeune Lassus à se contenter de la modeste position qui lui était offerte dans un collège municipal. A Toulon, ville essentiellement maritime, il devait se trouver bien peu de ressources intellectuelles. En janvier 1830, M. Cousin n'avait encore aucune action directe sur l'administration universitaire; mais sa recommandation ne pouvait être vaine ; et probablement, M. Lassus avait son appui, comme M. Cousin le donnait libéralement à tous les jeunes gens qui lui en paraissaient dignes. L'intérêt de la science était son unique mobile. Sa réponse atteste sa sollicitude : elle n'a rien qui puisse nous surprendre.

M. V. Cousin,

à M. A. Lassus, professeur au collège de Toulon.

Paris, 1er mars 1830.

« Un événement déplorable, la mort de ma mère,
« ajouté aux misères de ma santé, m'a empêché de vous

« répondre jusqu'ici, et me force à le faire aujourd'hui
« en peu de mots.

« Oui, Monsieur, j'accepte votre amitié et vous prie
« de compter sérieusement sur la mienne. Point de dé-
« couragement : vous êtes jeune, et si vous savez bien
« employer vos forces, vous pouvez être utile. Que cette
« idée vous console !

« J'approuve que vous laissiez dormir votre Essai,
« en attendant le développement spécial que vous vou-
« lez lui donner, par une dissertation approfondie sur le
« sens philosophique du péché originel. Je ne saurais
« trop vous engager à bien constater le dogme symbo-
« lique avec la plus scrupuleuse orthodoxie, avant de
« passer à son interprétation. Peut-être aussi ne serait-
« il pas mal que vous vous missiez en possession des
« plus grandes interprétations que plusieurs docteurs de
« l'Église en ont tentées. Enfin, je considère le commen-
« cement d'explication dont vous me parlez comme un
« heureux commencement, mais comme un simple
« commencement. La distinction de la spontanéité et
« de la réflexion doit jouer un rôle dans une explication
« du péché originel. Mais peut-être ne résout-elle pas
« seule toutes les difficultés. La question du mal est si
« compliquée que, pour la résoudre, il faut s'adresser à
« plus d'un principe. Peut-être la Trinité eût-elle été
« le premier dogme à éclaircir, à cause des lumières que
« les autres dogmes eussent empruntées à celui-là bien
« expliqué. Mais allez toujours : méditez bien votre
« sujet ; entrez dans de longs développements et pro-

« posez-vous d'épuiser la matière. Quelques livres vous « suffisent : votre direction est bonne. Avancez.

« Quand votre dissertation sera achevée, avant de la « communiquer à personne, envoyez-m'en une copie, « par une occasion sûre : je vous en dirai mon avis. Main- « tenant, je ne pourrais qu'embarrasser votre pensée « de la mienne : j'aime mieux, mon cher enfant, vous « mettre un peu la bride sur le cou ; plus tard, régler « vos forces et en éclairer l'emploi me serait une occu- « pation bien chère, si vous m'en jugiez capable.

« Le siècle de la théologie pure est fini : celui de la « philosophie, ou de l'explication, est venu. N'attendez « rien du clergé pour la philosophie religieuse : ce sont « les laïques qui formeront la nouvelle Église, comme « les Gentils ont fait la première. Soyez sage et discret : « mais sachez que votre force est dans le public, dans « ce public ignorant et superficiel, mais bien inten- « tionné, qu'il s'agit d'éclairer et de fortifier.

« Travaillez en silence, et écrivez-moi quand vous « serez un peu avancé.

« Par parenthèse, je vous prie de me mander, comme « à un ami, si vous désirez rester à Toulon, de qui dé- « pend votre avancement, si M. Cottard y peut quelque « chose. M. l'inspecteur général Letronne m'assure que « M. Pons est un homme très instruit et très honnête, « et qu'on pourrait songer à vous pour la chaire « d'histoire. Ce serait bien mieux que d'enseigner les « éléments du latin. Faites-moi part de vos désirs et de « vos affaires, sans vous distraire de vos belles études.

« Si vous rencontrez mon ami, M. Ampère fils, appelé « à professer la littérature du Nord à l'Athénée de Mar- « seille, ayez en lui toute confiance, et priez-le de ma « part de vous présenter à son père, inspecteur général. « Enfin, rappelez-moi au souvenir de M. Cottard, au- « quel je vous prie de me dire ce que vous voulez que « j'écrive. Sur quoi, mon cher Monsieur, je vous em- « brasse de tout mon cœur.

« V. C. »

M. Alexandre Lassus était profondément reconnaissant de tant de bonté : et ses remerciements étaient pleins d'effusion, en même temps que de détails sur ses travaux et ses projets.

Après la Révolution de 1830, M. Cousin, devenu puissant et ne perdant rien de sa bienveillance, assurait à M. Lassus un avancement mérité : il l'appelait d'abord de Toulon à Troyes ; et dans une lettre datée de cette ville (30 mars 1832), son protégé lui rendait compte de son mémoire sur Abélard, et du sujet de sa thèse pour le doctorat. Sa lettre se termine ainsi : « Je ne « finirai pas cette lettre, mon cher maître, sans vous « témoigner combien je suis douloureusement affecté « des attaques dont vous êtes l'objet, et particuliè- « rement dans la Gazette de France ; ils ne vous con- « naissent pas, on le voit bien ; et si je n'avais craint « que mes intentions ne fussent calomniées, j'eusse « pris la plume pour raconter à ces honnêtes gens la « conduite que vous avez tenue à l'égard d'un pauvre

« jeune homme perdu au fond de sa province, que vous
« avez réchauffé dans votre sein, et qui ne cessera
« jamais d'être pénétré pour vous de la plus vive
« reconnaissance.

« Tout à vous de cœur.

« Al. Lassus. »

De Troyes, M. Alexandre Lassus était envoyé à Niort, d'où il continuait à entretenir son maître de ses travaux semi-philosophiques, semi-religieux et théologiques. Une de ses lettres de Niort (17 avril 1833), s'ouvre ainsi : « Une lettre de vous, mon cher maître, est toujours un « événement dans ma vie ; car elle donne un nouvel « élan à ma pensée, en même temps qu'elle m'attendrit « par l'expression touchante de votre amitié pour moi. « Je vous remercie donc avec tendresse de celle que « vous venez de m'écrire. »

Nous eussions désiré connaître la suite de débuts si bien accueillis par M. Cousin; mais nous n'avons rien trouvé au delà de 1833. Nous craignons que, comme tant d'autres, M. A. Lassus ne soit tombé avant le temps.

Voici une lettre animée de sentiments analogues à ceux de M. A. Lassus. Celle-là venait de Moscou, et elle était assez inattendue. Le cours de 1828 avait donc retenti jusqu'en Russie, dans la vieille capitale de l'Empire ! A cette époque, il y a 60 ans, les communications étaient excessivement difficiles : et c'était une vraie surprise que de recevoir, de cette contrée barbare, la nouvelle d'études si sérieuses. Nous laissons le style de

M. Rosberg tel qu'il est, puisqu'il a le bon goût de sentir lui-même tout ce qu'il y manque. Mais qui, parmi nous, a jamais pu écrire en russe comme il écrivait le français ?

Moscou, 20 mars 1830.

« Monsieur,

« L'amour universel unit les choses les plus dissem-
« blables ; un ruisseau paye son tribut à l'Océan ;
« l'amour de la science rapproche le faible du fort, et
« c'est cet amour qui me donne la hardiesse de vous
« offrir un faible hommage de mon admiration pour
« vos talents, de mon enthousiasme pour votre résolu-
« tion de poser en France la philosophie sur les bases
« de l'éternelle vérité, en vous présentant ci-joint un
« petit ouvrage sur la littérature ancienne grecque et
« latine, que je publiai il y a deux ans pour répondre à
« un thème proposé par l'Université de Moscou. Le
« sujet qui fait le contenu de ma brochure a déjà été
« traité par tant de savants illustres, par tant d'excel-
« lents penseurs, que tout ce que j'ai pu dire là-dessus
« vous paraîtra insuffisant, rebattu et superficiel. J'en
« suis persuadé, et je ne vois que trop les défauts d'un
« ouvrage écrit à la hâte, qui exigeait en même temps
« différentes considérations, différents scrupules, vu
« les opinions surannées et les préjugés littéraires de
« plusieurs professeurs qui devaient juger de ma disser-
« tation, et dont mon destin dépendait en quelque sorte.
« C'est pourquoi vous y trouverez cités des ouvrages

« qui n'ont presque aucun mérite réel, et qui font code « parmi certains Microphantes de nos écoles : vous « observerez çà et là un ton déclamatoire, nécessité par « le goût de nos littérateurs universitaires, une teinte « de modestie et de timidité répandue sur toutes les « opinions dont la nouveauté pouvait choquer les « adeptes du formalisme scholastique, et l'amour-propre « d'un empirisme grossier, qui, dans nos régions, con- « tinue, quoique déjà avec défaillance, à voiler d'un « voile épais les formes diaphanes de la vérité. Je dois « l'avouer : encore jeune et sans expérience, j'avançais « plusieurs choses, dont je vois maintenant l'insuffi- « sance et la fausseté. Mais ayant pris pour fondement « de ma commentation les grandes idées de la philoso- « phie de l'identité, développées par Schelling, et qui, « dans vos ouvrages, se manifestent par cette tendance « éclectique, si simple, si naturelle et si profonde en « même temps, je restais fidèle à ses principes, du « moins autant que mes forces et les considérations que « je viens de nommer, me le permettaient. Voilà, Mon- « sieur, les remarques que j'ai cru nécessaires de vous « communiquer, en vous priant de vouloir bien avoir « la complaisance de parcourir mon petit ouvrage, avec « l'indulgence que sa faiblesse ose réclamer.

« La philosophie a fait chez nous, depuis peu, des « progrès rapides, et le goût des sciences abstraites et « mentales s'est propagé de plus en plus. Le professeur « Wellanseg, établi à Pétersbourg, zélé partisan des « nouvelles théories répandues en Allemagne, revenu

« de son voyage dans ce pays, fut le premier qui apporta « en Russie une méthode philosophique à la fois lumi- « neuse, vaste et profonde. Tout ce qui eut lieu dans « ce genre, avant lui, se tournait à de faibles essais, « sans force, sans but comme sans conséquence. Wel- « lanseg manifesta la nouvelle doctrine dans plusieurs « ouvrages sur la physiologie et la médecine en général, « qu'il publia incontinent après son arrivée. Mais les « esprits n'étaient pas assez mûrs ; personne ne recon- « nut son mérite ; tout le monde blâma ses écrits ; on « les oublia, et ce ne fut qu'après vingt ans révolus, « que, les lumières pénétrant partout, on vit avec admi- « ration les trésors qu'on avait dédaignés jadis.

« Galitch, élève du célèbre Wagner, doit être nommé « le second ; nous avons de lui une histoire de la phi- « losophie, tant ancienne que moderne, où, adoptant « un point de vue transcendental, il poussait le déve- « loppement successif des opinions sur le principe des « connaissances humaines ; il publia de même une « esthétique généralement estimée. Les nobles efforts « du professeur Davidow, d'un de nos savants les plus « distingués, ont beaucoup contribué, dans le dernier « temps, à tirer la philosophie de l'engourdissement où « le peu de lumières de ses prédécesseurs, à l'Université « de Moscou, l'ont tenue pendant longtemps, dans notre « patrie ; et, si jusqu'à présent nous ne sommes pas « philosophes, ce n'est pas la faute de notre ciel pâle et « nébuleux, qui nous invite continuellement à rentrer « en nous-mêmes, et à vivre dans ce monde intérieur

« des idées, que la nature fleurie du midi voile et dérobe « souvent aux regards de l'intelligence, par ses formes « brillantes et variées. Ici, l'homme n'a, pour ainsi « dire, de compagnon que ses pensées, de société, que « ses méditations : et pourtant, chose étrange ! plus de « cent ans se sont écoulés depuis que le puissant génie « de Pierre le Grand nous a élevés au rang des nations « civilisées, sans que, pour cela, la philosophie, qui, « pendant cette période, a resplendi d'un éclat si éblouis- « sant chez nos voisins les Allemands, nous soit deve- « nue plus familière. Je crois découvrir les causes de « ce phénomène dans l'inclination des Russes à imiter « les nations étrangères, et particulièrement la nation « française, qui faisait et fait encore la loi pour tout ce « qui dépend de l'opinion. Or, comme en France, la « philosophie du jour, pendant presque tout ce temps, « consistait à n'en point avoir (le génie des Descartes, « des Malebranche, des Pascal, ne se prêtant pas au « courant de la mode), les Russes, par conséquent, n'ont « fait que répéter servilement les maximes promulguées « dans votre patrie, et soutenues par tout ce que la dia- « lectique avait de plus délié : l'esprit fort, de plus sail- « lant.

« Maintenant que les Français, renversant les idoles « qu'ils avaient encensées pendant si longtemps, oublient « les préjugés littéraires émanés de la poétique de Boi- « leau, et désertant les drapeaux d'une philosophie « froide et limitée, guidés par vous, s'avancent d'un « pas rapide et ferme dans la lice de la spéculation,

« maintenant, dis-je, les Russes, encouragés par l'exem-
« ple d'une grande nation qu'ils aiment à imiter, s'adon-
« nent de même à l'étude des sciences abstraites ; et,
« comme les Français, ils commencent déjà à s'initier
« dans les mystères des théories de l'Allemagne. Le goût
« des poésies de Goethe et de Schiller, des ouvrages de
« Herder et de Jean-Paul Richter gagne les âmes
« nobles, et prépare le sol où doit un jour s'élever
« l'arbre majestueux de la science. Quelques essais,
« plus ou moins heureux, prouvent que les Russes sont
« également capables de perfectionner leur vie exté-
« rieure ou pratique, et de pénétrer dans les profon-
« deurs sacrées de la pensée. Il se manifeste généra-
« lement une tendance décisive vers une manière
« d'envisager les choses systématique et régulière ; on
« sent la nécessité absolue d'un principe unique, d'une
« idée universelle qui serve à expliquer la variété infinie
« des phénomènes : on raisonne, on dispute, de nou-
« velles données se développent, et la vérité jaillit du
« choc des opinions. Votre ouvrage intitulé : Fragments
« philosophiques, et surtout votre cours de l'Histoire
« de la philosophie firent la plus grande sensation parmi
« nous : tout le nombre des exemplaires requis par les
« libraires de Moscou a été épuisé en peu de jours.

« Voilà, Monsieur, les observations que je prends la
« liberté de vous communiquer: elles ne sont pas nom-
« breuses : peut-être n'auront-elles aucun intérêt à vos
« yeux. Pardonnez au zèle d'un néophyte, qui a été
« redevable à vos ouvrages des plus heureux moments

« de sa vie, et qui s'est impunément résolu d'estropier
« d'une main sacrilège votre belle langue, qui se refuse
« aux instances d'un barbare du Nord.

« Monsieur, j'ai l'honneur d'être, avec le plus pro-
« fond respect, votre très humble et très obéissant ser-
« viteur, « M. Rosberg. »

Qui était M. Rosberg? Qu'est-il devenu? Que lui a répondu M. Cousin? Nous ignorons ces détails. Mais on peut affirmer, d'après cette seule lettre, que M. Cousin aura contribué au développement philosophique des esprits, chez un peuple qui a encore tant à faire pour devenir civilisé.

Les leçons de 1828 avaient ému le clergé presque autant que les laïques: mais, si l'admiration était la même, certains ecclésiastiques entretenaient des espérances d'un tout autre genre. Comme M. Cousin parlait de la religion chrétienne avec le respect le plus sincère, et une sympathie presque filiale, des cœurs charitables s'imaginaient qu'il était prêt à en accepter les dogmes, et à quitter le camp de la philosophie pour celui de l'Église. Ces espérances, qui montraient plus de bienveillance que de raison, ont duré jusqu'à la mort de M. Cousin: et bien des âmes dévotes n'y ont jamais renoncé. L'affaire de l'Index, telle que nous l'ont apprise des documents authentiques, prouve bien la persistance de ces idées. En 1830 (4 mai), c'était un curé de Lille, l'abbé Dehée, qui se chargeait de faire le salut de M. Cousin. Il lui offrait ses prières pour obtenir de Dieu

qu'il touchât de sa grâce une âme si bien faite pour lui. La lettre du bon abbé était assez outrecuidante, bien qu'inspirée par les intentions les meilleures. Il s'excusait lui-même de sa témérité : et il demandait une réponse. Il est peu probable que M. Cousin lui en ait fait une ; la polémique, sur un sujet si délicat, n'était pas sans inconvénients.

Hachette, le géomètre, membre de l'Académie des sciences, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, signalait à M. Cousin quelques inexactitudes dans ses notes à l'Éloge de Fourier. M. Cousin n'avait pas de peine à se rendre à de justes remarques, qui venaient d'un élève de Monge et du maître de Poisson. Il profitait de même des renseignements de M. Jomard, ancien membre de l'Expédition d'Égypte et membre de l'Institut.

Armand Carrel écrivait, en mars 1830, un mot à M. Cousin à propos de la déplorable mort de M. Sautelet. Il avait fait, pour le National, un article dont un passage avait pu choquer M. Cousin. Carrel s'en excuse en son nom personnel et au nom de MM. Thiers et Mignet, dont il était le collaborateur. On se rappelle la triste fin de Sautelet et de Carrel lui-même.

Nous ne savons s'il faut placer ici deux billets du général Lafayette : ils sont sans date et n'ont rien d'important. Le général appelle M. Cousin « son cher philosophe. » Il est possible que ces billets aient précédé 1830.

La duchesse V. de Broglie adresse à M. Cousin une petite lettre fort affectueuse sur la maladie de sa mère.

Cette marque de sympathie doit être rapportée au commencement de l'année 1830.

C'est aussi vers ce moment que M. Cousin, depuis longtemps en relations avec M. Stanislas Julien, le sinologue, le pousse à traduire le livre de Lao-tseu, en attendant la traduction d'autres ouvrages de philosophie dus à l'esprit chinois. M. Stanislas Julien a donné en effet le « Livre de la voie et de la vertu », en 1842. Il l'avait commencé en 1826 « d'après les conseils de M. Victor Cousin ; » et en 1830, il lui expose l'état de ses travaux, et les causes d'un retard bien involontaire. M. Cousin aurait voulu que M. Stanislas Julien employât toutes ses forces à publier les œuvres des dix philosophes qui ont fleuri, en Chine, avant l'ère chrétienne. Mais le sinologue, détourné par d'autres préoccupations, devait négliger la philosophie chinoise pour des labeurs où il se plaisait davantage. Aujourd'hui que la Chine commence à nous être plus accessible, c'est en Chine même qu'on va étudier la langue et les monuments de son intelligence. Quant à M. Stanislas Julien, il a su le chinois mieux que qui que ce soit de son temps, et peut-être aussi bien que personne pourra jamais le savoir, en dehors du céleste Empire. Dès 1824, il avait publié avec une traduction latine l'ouvrage de Meng-tseu, autre philosophe encore plus célèbre que Lao-tseu. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Stanislas Julien, né en 1799, mourait en 1873, six ans après M. Cousin.

Le 23 mars 1830, un jeune étudiant de Neufchâtel

(Suisse), écrivait à M. Cousin pour lui demander quelques conseils bienveillants ; et sa lettre débutait ainsi : « Monsieur, si je m'adressais à un homme ordinaire, « qui prend, pour règle constante de ses actions et de « celles d'autrui, les institutions de société, je commen- « cerais par vous demander pardon de la hardiesse de « mon procédé : mais je m'adresse à un sage, qui, à son « profond savoir, réunit sans doute cette indulgente « bienveillance et cette tolérance philosophique qu'il « recommande si souvent dans ses écrits. C'est donc, « Monsieur, avec confiance que je vous écris cette « lettre, et je me persuade que vous ne pourrez être « blessé d'une démarche qui me paraît aussi naturelle, « je le dis avec sincérité, que celle d'un pauvre qui de- « manderait à un riche une mince portion de son super- « flu. » Suit un exposé de quelques doutes dont le jeune homme est assailli, et de quelques objections à la théorie de la raison. Puis la lettre se termine par de nouvelles excuses : « Ce sont ces réflexions, dit M. Frédéric Go- « det, qui m'ont engagé à hasarder aujourd'hui cette « démarche ; et je sens que, si tout ce que mon cœur « me dit de vous est vrai, bien loin de prendre en mau- « vaise part cette démarche, elle vous sera au contraire « agréable, et que vous m'honorerez avez plaisir d'une « réponse. »

Le jeune homme ne se trompait pas tout à fait dans sa naïve confiance ; mais il oubliait la situation de M. Cousin, accablé de douleur par la mort de sa mère, entraîné par le flot révolutionnaire de 1830, et bientôt,

par des fonctions publiques. La réponse devait se faire attendre près d'un an ; et M. Godet ne pensait plus qu'il l'obtiendrait quand M. Cousin lui écrivit en mars 1831. Le jeune étudiant fut ravi : « Monsieur, il y avait déjà « longtemps que j'avais perdu tout espoir, quand il y a « quelques semaines, votre lettre est venue me causer « un plaisir aussi vif qu'inattendu. » Suit un nouvel exposé des difficultés dont il désire la solution : et la lettre se termine ainsi : « En tout cas et quoi qu'il arrive, « croyez, Monsieur, que vous devant à peu près tout ce « que je suis, quant à mon développement intellectuel, « j'aurai et je garderai toujours pour vous, et pour vos « ouvrages, sinon une soumission aveugle que vous-« même vous désapprouveriez, j'en suis certain, au moins « la plus profonde admiration et la reconnaissance la « plus sincère.

« Frédéric Godet. »

Neufchâtel (Suisse), 28 mars 1831.

Qu'est devenue une correspondance commencée sous de tels auspices ? Nous avons le regret de ne le point savoir.

Dans le mois d'août 1830, Champollion le Jeune, qui immortalisait son nom par l'explication des Hiéroglyphes, écrivait à M. Cousin les deux billets suivants, sans date l'un et l'autre, mais datés par leur contenu même :

« Mon frère vous a écrit un billet avant-hier, mon « cher ami, pour vous dire que nous nous étions mis à

« la disposition de M. Bignon. Je vous dis de plus « aujourd'hui que cinq à six vigoureux députés de nos « amis ont pris pour nous, et dans le même sens, une « obligeante initiative auprès du ministre. Voyez ce « que vous pourrez y faire vous-même. Dites-lui qui « nous sommes, ce que nous pouvons faire pour le « bien public ; et qu'il comprenne bien que nous « sommes de Paris et que nous ne sortons pas de Paris. « Quand vous pourrez me faire savoir quelque chose, « vous m'obligerez.

« A vous de cœur,

« J.-F. Champollion le Jeune. »

Lundi.

N° 4, Favart.

Il s'agissait de la création d'une chaire d'égyptologie au Collège de France. L'idée était honorable à la fois pour le Gouvernement et pour le futur titulaire. On hésitait cependant ; et Champollion insistait dans un second billet, comptant, avec toute raison, sur l'appui de M. Cousin :

« Lenormand m'assure, mon cher ami, que la « demande d'une création d'une chaire de langue, « d'écritures et d'archéologie Égyptienne au Collège de « France que j'ai faite à l'Intérieur, sera promptement « accordée si M. de Broglie écrit une lettre en ce sens « à M. Guizot, pour lui témoigner l'intérêt qu'il prend « à mes travaux, et à cette création qui me permettra « de les poursuivre, et d'en mettre enfin les résultats « en circulation.

« Je vous prie donc de hâter l'envoi de cette lettre « à l'Intérieur. C'est un moyen qui s'offre à l'Instruc- « tion publique de se débarrasser de moi ; et je regar- « derais cette démarche comme une preuve de la bien- « veillance de M. le duc de Broglie. Je compte sur « vous pour cela, et vous remercie d'avance.

« Tout à vous de cœur,

« J. F. Champollion. »

La chaire fut bientôt créée, et Champollion allait ouvrir son cours, lorsqu'au mois de mai 1831, il fut emporté par la maladie. Il était à peine âgé de 40 ans. Il avait consacré sa vie à l'étude de l'Égypte pharaonique ; et sa grande découverte était la juste récompense de sa persévérance et de sa sagacité. Il avait percé le mystère qui, jusqu'à lui, était resté impénétrable. Cette gloire était due aussi à la France ; car sans l'expédition de Bonaparte et sans la pierre de Rosette, les ténèbres ne seraient pas encore dissipées.

En août 1830, M. de Montlosier recommandait à M. Cousin quelques affaires scolaires qui intéressaient son département. Nous avons, plus haut (Tome I p. 630), dit comment M. Cousin avait défendu la mémoire de M. de Montlosier à la Chambre des Pairs ; il avait pour lui la plus haute estime, et il avait été heureux de lui rendre un hommage public.

A peine nommé conseiller de l'Université, M. Cousin recevait de M. Frédéric Cuvier une communication importante sur la situation du protestantisme français ;

et en 1832, lorsque l'Académie des sciences morales et politiques fut rétabli, Frédéric Cuvier sollicita d'en faire partie. En tant que naturaliste, il n'avait aucun droit à entrer dans la section de philosophie. M. Cousin dut lui rappeler que l'Institut avait une Académie des sciences. Le grand Cuvier lui-même, s'il eût élevé la même prétention que son frère, aurait dû, malgré tout son génie, rencontrer le même refus.

M. Andrieux, secrétaire perpétuel de l'Académie française, échangeait quelques lettres avec M. Cousin pour fixer le jour de sa réception en séance publique. On a vu que cette séance eut lieu le 5 mai 1831 (plus haut, tome I, p. 503). Les billets de M. Andrieux sont très affectueux ; mais ils sont simplement ceux d'un confrère.

Il en est à peu près de même d'Abel Rémusat. M. Cousin appréciait vivement son mérite ; et depuis quinze ans que la chaire de chinois avait été fondée pour lui au Collège de France, en même temps que celle de sanskrit pour M. de Chézy, Abel Rémusat avait publié sur la Chine les choses les plus curieuses, qui faisaient pressentir toutes celles que nous révélerait son digne élève et successeur, M. Stanislas Julien. Il avait autant d'esprit que de savoir ; c'était un lien de plus entre lui et M. Cousin. Il mourait en 1832, âgé de 44 ans.

M. Ballanche, à moitié philosophe, à moitié littérateur, aurait pu contracter avec M. Cousin une solide amitié ; mais leur existence était trop différente, et les rapports trop éloignés. Ils n'échangeaient que de sim-

ples billets en 1831 ; mais quand M. Ballanche crut devoir se présenter à l'Académie française, M. Cousin soutint ardemment sa candidature, qui était surtout agréable au parti catholique. M. Ballanche était fils d'un imprimeur de Lyon, et d'abord, imprimeur lui-même. Son éducation première insuffisante n'avait rien ôté à l'élévation de ses sentiments, essentiellement religieux et tournés au mysticisme. Il vivait surtout dans la société de l'Abbaye-au-Bois et de M[me] Récamier ; il mourait en 1844, à 68 ans.

L'auteur d'Obermann, M. Sénancour, écrivait à M. Cousin des renseignements à l'appui de sa candidature à l'Académie des sciences morales et politiques. Cette démarche était assez peu attendue, de la part d'un auteur qui semblait si détaché de tous les intérêts mondains. Obermann avait paru en 1804, et était passé presque inaperçu. Sainte-Beuve devait en faire une seconde édition en 1833 ; et George Sand, une troisième, destinées toutes deux à faire revivre des rêveries presque oubliées, malgré le style dont elles étaient relevées. Les deux patronages, quelque autorisés qu'ils fussent, n'ont pas réussi à rendre quelque vogue à ces analyses de psychologie maladive. L'auteur de Lilia pouvait y trouver quelque goût : mais le public ne fut pas séduit ; et Sénancour, malgré ces protections, resta obscur et malheureux jusqu'à sa mort en 1846. Il était né à Paris en 1770, d'une famille bourgeoise. Son père, receveur des rentes, paraît avoir été très dur dans l'éducation qu'il donnait à son fils ; il est bien possible

que la sévérité paternelle ait eu une influence fâcheuse sur une intelligence, qui naturellement paraît avoir été très bien douée. M. Cousin ne pouvait admettre une candidature qui s'appuyait sur des titres insuffisants.

Les billets de M. Sénancour étaient sans date, comme tant d'autres ; ils semblent tristes, ainsi que l'âme désolée de celui qui les écrit :

« Daignez agréer, Monsieur, que je fasse mettre sous « vos yeux ces simples renseignements, qu'on s'est « attaché à rendre courts. Personnellement inconnu de « tous, celui dont il s'agit n'y doit sans doute rien « ajouter ; mais c'est avec un juste regret.

« Recevez, Monsieur, l'assurance des sentiments « très particuliers avec lesquels j'ai l'honneur de vous « saluer.

« Sénancour. »

Le second billet était un peu plus long ; il doit être de 1833 :

« J'ai eu, Monsieur, l'honneur de vous adresser, au « mois de décembre, une notice me concernant, pré- « parée à l'occasion de la formation de l'Académie « des sciences morales et politiques. Mes écrits, quel- « que éloignés qu'ils soient de ce que j'aurais espéré « si, dès la première jeunesse, je n'avais pas été jeté, « par les suites de la Révolution, dans des circonstances « difficiles, ces essais ont un tel rapport, quant à « l'objet, avec les intentions de l'Académie, d'après la « dénomination qu'elle adopte, qu'il était naturel, de

« ma part, d'invoquer sa bienveillance préférablement « en quelque sorte à celle des autres classes de l'Ins- « titut. Le 29 décembre, le nombre des voix obtenues « n'a pas été suffisant. En me présentant de nouveau, « je puis supposer que ce but d'utilité morale, de vérité « philosophique, ayant été et devant être constamment « le mien, fera excuser en moi l'espoir de justifier, en « dernier lieu, le choix de l'Académie, s'il arrive qu'elle « veuille bien me mettre à portée de profiter souvent « de ses lumières.

« Veuillez aussi, Monsieur, ne pas désapprouver ces « sentiments, et agréer particulièrement ceux avec les- « quels j'ai l'honneur de vous saluer.

« Sénancour. »

« *P.-S.* — L'objet le plus spécial que se propose « l'écrivain que ceci concerne, c'est de ramener du « moins un certain nombre d'esprits aux idées reli- « gieuses pures. Il croit que c'est le premier besoin « moral de l'époque. »

Cette pensée, émise dans le post-scriptum, était déjà très juste et très pratique en 1832 : elle le serait aujourd'hui encore bien davantage. Mais M. Sénancour se trompait en s'adressant à l'Académie des sciences morales et politiques. C'est à l'Académie française certainement que l'eussent poussé M. de Broglie, Sainte-Beuve et George Sand. Il était plus littérateur que philosophe.

Les relations de M. Cousin avec M. le comte Molé ont toujours été amicales, sans avoir rien d'intime. La

correspondance se borne à des billets, où il n'est presque jamais question de choses importantes, auxquelles d'ailleurs il n'est fait que des allusions. Bien que collègues à la Chambre des Pairs et confrères à l'Académie française, leurs esprits ne se convenaient guère. M. Molé, descendant du fameux Mathieu Molé, avait eu des opinions aussi mobiles que les événements. Né en 1780, il s'était fait connaître en 1806 par des Essais de morale et de politique. Fanatique de l'Empereur, et devenu, grâce à son nom, ministre de la justice en 1813, il avait abandonné l'Empire, pour se donner, avec autant d'ardeur, à la Légitimité. Pair de France dès 1815, il avait été ministre de la marine dans le premier ministère du duc de Richelieu (1817). Il s'était rallié promptement à la monarchie de Juillet ; il avait été plusieurs fois compris dans des combinaisons ministérielles : et dans son ministère de 1837-1839, il s'était montré, pour les prétentions inconstitutionnelles de la Couronne, plus complaisant qu'il ne convenait à un homme d'État. Membre de la Constituante de 1848, et de la Législative, il protesta contre le 2 Décembre, et resta l'adversaire du second Empire, jusqu'à sa mort en 1855. M. Cousin ne pouvait être d'accord avec lui que bien rarement. Ils échangeaient des politesses ; ils n'étaient pas étroitement liés.

Avec dom Guéranger, prieur de l'abbaye de Solesmes, c'étaient aussi des politesses passagères, mais pleines de sympathie et d'estime. Dom Guéranger, encore fort jeune, avait contribué, avec dom Pitra, à restaurer en

France l'ordre des Bénédictins. L'établissement était à Solesmes (Sarthe), où, dès le treizième siècle, il y avait eu un grand monastère. Le lieu était parfaitement choisi. M. Cousin avait vu la résurrection bénédictine avec bonheur. C'était un gage de travaux aussi sérieux que ceux du passé ; et la philosophie elle-même pouvait trouver des documents précieux dans les recherches des Pères cénobites. De toute façon, M. Cousin devait favoriser une tentative de ce genre. Nous ne savons pas si l'abbé Lebouchег avait une mission près de lui ; mais il est certain que M. Cousin l'avait reçu à bras ouverts, et qu'avec sa vivacité ordinaire, il avait dû promettre toute sa bienveillance à l'établissement naissant. Il est bien probable aussi que son langage sur les choses de la religion avait pu éveiller, dans l'âme de son interlocuteur, des espérances, que partageaient bien des membres du clergé : « Oh ! que n'avez-vous notre foi ! » dit dom Guéranger. Nous avons vu que bien d'autres le désiraient ainsi que lui. Quant à la bibliothèque de l'abbaye, on peut être assuré que M. Cousin avait fait pour elle tout ce qui dépendait de lui. A ses propres ouvrages, il en avait joint beaucoup d'autres, encore mieux assortis à la sainte communauté.

Voici la lettre de dom Guéranger :

« Monsieur,

« Je vous dois, ainsi que toute notre communauté,
« des remerciements pour la manière si bienveillante

« dont vous avez daigné recevoir, il y a quinze jours, « l'abbé Leboucher, l'un de nos confrères ; et je m'em- « presse, sitôt mon retour au milieu de nous, de vous « en témoigner ma bien sincère et bien vive reconnais- « sance.

« Il ne se pouvait rien de plus honorable et de plus « flatteur pour nous, rien de plus encourageant que « votre précieuse sympathie. Nous en avons béni Dieu, « comme d'une grâce. Ce suffrage d'un homme qui a « reçu la puissance de la pensée, suffrage d'autant plus « grand que celui qui nous l'accorde n'a pas le bonheur « de partager notre foi, nous semble une nouvelle garan- « tie que la divine providence nous favorisait, sur l'à-pro- « pos de l'œuvre que nous avons cru devoir entre- « prendre.

« Nous sommes bien petits, Monsieur, nous le sen- « tons ; mais nous avons foi en Dieu, en son Église « immortelle, en sa vérité qui ne passe point. Elle est « belle, elle est inspirante, cette vérité ; vous-même « l'admirez, vous-même la reconnaissez divine et non « humaine, dans les écrits de nos saints docteurs ; car « vous avez lu et nos éloquents philosophes du IVe siècle, « et nos mystiques et scholastiques auteurs du Moyen- « âge.

« Vous leur rendez un hommage qui nous plaît. De « là, vous comprenez que nous nous soyons renfermés « dans une solitude uniquement pour lire et goûter ces « chefs-d'œuvre, pour nous nourrir de leur substance, « dans les intervalles que nous laisse libres notre douce

« et surnaturelle psalmodie. D'autres trouveront que « tout cela n'est guère du siècle : mais vous l'avez senti, « et nous n'en devons pas être surpris. Merci donc « encore une fois de vos sympathies. Les nôtres vous « sont inutiles : mais, depuis longtemps, elles vous « étaient acquises. Oh ! que n'avez-vous notre foi !

« Vous avez eu la bonté de donner à notre cher con- « frère des espérances bien précieuses, au sujet de notre « pauvre bibliothèque. Nous comptons avec assurance « sur les effets de votre médiation dans cette affaire. « Confinés à la campagne avec de faibles ressources, il « nous faudrait un temps infini, et des ressources au- « dessus de nos forces, pour réunir une faible partie des « livres nécessaires à des prêtres qui veulent se livrer à « la science. Votre nom sera désormais écrit par nous « avec celui de nos plus chéris protecteurs. Nous aime- « rons surtout à voir vos ouvrages, placés par vous- « même dans la petite bibliothèque de Solesmes, nous « rappeler, rappeler à ceux qui viendront après nous, « que, lors de la résurrection des Bénédictins, au « XIX[e] siècle, un grand philosophe applaudit au réveil de « la foi monastique.

« Agréez donc, Monsieur, l'expression des sentiments « de respect et d'admiration, comme de reconnaissance, « avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble « et très obéissant serviteur.

« P. Guéranger,

« Prieur. »

Du prieuré de Solesmes,
le 25 janvier 1834.

Dom Guéranger est mort huit ans après M. Cousin, ayant réussi dans sa belle entreprise, avec dom Pitra, qui devait devenir cardinal en 1863.

Le 7 octobre 1833, M. Cousin recevait la lettre suivante de M. Frère, chanoine, supérieur du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet :

Paris, 7 octobre 1833.

« Monsieur,

« Je vous offre le fruit de vos aimables instances, en « vous adressant mes leçons d'Écriture sainte en Sor- « bonne. Puisse la doctrine qu'elles renferment con- « courir, avec vos généreux efforts, au progrès moral « de la société, en fixant les esprits et les cœurs dans « l'éternelle vérité, principe de tout bien, de toute « prospérité, de toute civilisation !

« Veuillez faire agréer, à la section de l'Institut des « sciences morales et politiques, l'exemplaire que je « joins à celui que je vous prie de recevoir, comme un « gage de ma vive gratitude et de la haute considéra- « tion avec laquelle je suis,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Frère, chanoine. »

« Les aimables instances », « la vive gratitude, » se rapportaient sans doute à l'offre de M. Cousin, qui avait proposé à M. Frère d'être un des examinateurs pour l'agrégation de philosophie. L'abbé Frère n'avait pas cru pouvoir accepter. Le refus était sage : et M. Cou-

sin dépassait peut-être la mesure. Son désir de concilier la philosophie et la religion méritait un succès réel; mais dans l'état actuel de nos mœurs, un rapprochement si désirable n'était pas possible ; et l'abbé Frère eût été fort embarrassé de son rôle, au milieu de laïques qui ne partageaient pas ses croyances. On voit, une fois de plus, jusqu'où allait la sympathie de M. Cousin pour les membres du clergé. Il ne balançait pas à la rendre publique et presque officielle.

Parmi les prêtres, celui auquel M. Cousin s'est peut-être le plus intéressé, c'est le Père Lacordaire. L'âme de M. Lacordaire avait été agitée de bien des orages, avant qu'il ne se donnât à l'Église : elle le fut même encore après qu'il eut renoncé au monde. D'abord voltairien, avec toute la fougue de la jeunesse, et destiné au barreau, il entrait tout à coup au séminaire de Saint-Sulpice (1824) ; et après trois ans de noviciat, il devenait prêtre ; il se faisait le disciple dévoué de Lamennais et le collaborateur de Montalembert, dans la lutte pour la liberté de l'enseignement. Mais, en 1832, il se soumettait à l'Encyclique de Grégoire XVI, et il abjurait toutes les doctrines qu'avait soutenues l'Avenir, journal qu'il rédigeait avec ses amis. Autorisé à ouvrir des conférences dans l'église métropolitaine de Notre-Dame à Paris, son éloquence, puissante mais peu réglée, avait ému l'Église et le public. Le succès avait été considérable, quoique mélangé de crainte, au moins autant que d'admiration. C'est à ce moment (1835) que M. Cousin l'avait accueilli, avec une bienveillance dont

le futur dominicain avait été vivement touché. Prévoyant sans doute de nouveaux écueils, dans la voie que Lacordaire inaugurait, M. Cousin aurait voulu qu'il acceptât une chaire dans la Faculté de théologie. L'offre était séduisante ; mais Lacordaire, dominé par sa vocation, se décida à rester prédicateur ; et il remerciait M. Cousin de ses intentions:

Paris, 22 octobre 1835.

« Monsieur,

« J'ai vu, il y a peu de jours, M. Janvier et M. Gibbon, « qui m'ont entretenu de votre bonne volonté à mon « égard, relativement à une chaire de la Faculté de théo- « logie de l'Académie de Paris. Touché, comme je le « devais, de vos intentions bienveillantes, j'ai eu à réflé- « chir sérieusement sur le parti que j'avais à prendre « dans cette occasion. Un seul examen de mes forces « morales et physiques m'a convaincu qu'il me serait « impossible de faire marcher de front l'enseignement « théologique et la prédication. Or, je ne puis sacrifier « cette dernière, qui m'a toujours paru, surtout aujour- « d'hui, la plus importante, et qui est beaucoup plus « analogue à la nature de mes moyens. Mgr l'archevê- « que a d'ailleurs la bonté de m'ouvrir une chaire spé- « ciale, qui est susceptible de toute l'extension que je « puis désirer, et qui m'impose l'honneur de la fidélité « aussi bien que le devoir de la reconnaissance. Je suis « donc résolu à m'en tenir là, quoique avec le regret « de ne pas répondre à la confiance honorable dont j'ai

« reçu de vous des témoignages que j'apprécie, et pour « lesquels je vous prie d'agréer mes vifs remercie- « ments.

« J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, « Monsieur, votre très humble et très obéissant servi- « teur.

« H. Lacordaire. »

La correspondance ne paraît pas avoir été très fréquente ; et nous ne la voyons reprendre qu'en 1854. Dans l'intervalle, le P. Lacordaire, devenu le partisan de la papauté, plus ardent encore que ne l'avait été l'adversaire dans le néo-catholicisme, entrait au Collège de la Minerve, et se faisait dominicain, en même temps que M. Cousin était ministre. En 1848, à peine élu à la Constituante, il se hâtait de se démettre ; et il ne reparaissait dans la chaire, à l'Église Saint-Roch, que pour y faire entendre d'audacieuses paroles, que la police de l'Empire réduisit au silence (1853). Assez peu de temps après, M. Cousin offrait son livre du Vrai, du Beau et du Bien, au P. Lacordaire, qui l'en remerciait, de Toulouse, où il était en ce moment, pour les affaires de Sorrèze. (Voir deux de ses lettres, plus haut page 47.)

En 1860, le P. Lacordaire était élu à l'Académie française. Dès 1855, M. Cousin avait patronné sa candidature, et l'éloquent dominicain l'avait acceptée, parce

qu'il y voyait un indice de rapprochement entre la religion et la société laïque. Cette première démarche n'avait pas réussi. Celle de 1860 devait être plus heureuse. Le P. Lacordaire, qui était alors à Sorèze, écrivait à M. Cousin pour le remercier de son active bienveillance. M. Cousin l'avait prodiguée pour conquérir des voix. C'était surtout l'orateur qu'il soutenait, plus encore que l'écrivain. La séance où M. Guizot reçut le P. Lacordaire est mémorable ; et jamais un meilleur exemple de tolérance n'avait été donné au monde des lettres et au monde politique. Jamais le Catholicisme et le Protestantisme ne s'étaient rendu un si solennel et si pacifique hommage.

Sorèze, 5 février 1860.

« Monsieur,

« Je n'ai appris qu'hier, par une lettre de M. de « Montalembert, mon élection à l'Académie française. « Vous y avez travaillé avec tant de spontanéité, de zèle, « et, j'ose le dire, d'affection, qu'il m'est impossible de « ne pas vous exprimer, tout de suite, les sentiments de « gratitude que ce dévouement m'inspire. Je n'y avais « aucun droit. Élevés l'un et l'autre dans des écoles di- « verses, nous ne nous sommes rencontrés que bien « tard, et nous l'avons dû sans doute à ce que nous « nous touchions par le sommet le plus élevé des doc- « trines dont vous avez été l'organe et le défenseur parmi « nous. Quoi qu'il en soit, je vous remercie bien cordia-

« lement de ce que vous avez fait pour moi; et je n'en
« perdrai jamais le souvenir. Il m'a été doux de rece-
« voir de mes contemporains les plus illustres une si
« haute marque de sympathie; et j'en jouis d'autant
« plus que ma satisfaction part du cœur, et non de
« l'amour-propre littéraire.

« Veuillez agréer ces sentiments, et l'hommage de la
« haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur,
« Votre très humble et dévoué serviteur,
« F. Henri-Dominique Lacordaire
« des F. prêch. »

Le P. Lacordaire mourait dans l'année qui avait suivi son triomphe: il était à peine âgé de 60 ans.

Dans une des séances de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Cousin avait parlé avec éloge d'un ouvrage que Lakanal avait distribué à ses confrères de l'Institut, et qui était intitulé : « Exposé sommaire de mes travaux » (1838). Lakanal y rappelait les services qu'il avait rendus, sous la Convention, aux sciences et aux lettres. Dans sa modestie, il n'avait parlé de lui-même qu'en citant des documents officiels. M. Cousin avait saisi, avec empressement, l'occasion de glorifier le courage et le désintéressement d'un homme de bien. Lakanal y avait été fort sensible; et l'ancien Conventionnel le remerciait avec cordialité. Il n'avait pas trouvé beaucoup de ses contemporains aussi impartiaux et aussi reconnaissants :

« Monsieur,

« Permettez-moi de vous offrir l'hommage de ma « gratitude, pour l'obligeance avec laquelle vous avez « parlé de l'opuscule que j'ai fait distribuer à MM. les « membres de l'Institut. L'indulgence fut toujours le « partage de ceux qui n'en ont pas besoin. Il me paraît « impossible que vous ayez eu le temps de me lire tout « en entier; car vos nombreuses occupations et la com- « position de vos grands ouvrages, dictés pour l'avenir, « ne doivent pas vous laisser un moment de relâche. « Je vous supplie toutefois de jeter les yeux sur la page « 194. Reculez vers le passé, transportez-vous par la « pensée dans ces jours de deuil pour les sciences et les « lettres, où j'ai lutté seul contre le vandalisme, où j'ai « été privé momentanément de ma liberté pour la dé- « fense d'une aussi belle cause; et voyez ce qu'on « gagne à servir son pays.

« J'ai été le nouveau fondateur du Muséum d'Histoire « naturelle (Lettre de Desfontaines p. 233);

« Du bureau des Longitudes (Lettre de Lalande, « p. 210);

« Le créateur du télégraphe, dont personne ne voulait « (Lettre de Chappe, p. 221);

« Le créateur de l'École normale, dont vous êtes « aujourd'hui l'arbitre et la gloire;

« L'appui, le consolateur des gens de lettres, oppri- « més de toutes parts, défendus par moi seul (Voir la « correspondance, et particulièrement la lettre de l'abbé « Sicard, p. 17).

« Il y a 40 ans que j'ai écrit. Cette observation doit
« faire absoudre ce qu'il peut y avoir de malsonnant
« aujourd'hui dans mes travaux. Ils ne m'ont valu que
« l'exil : ils ne me rapporteront que l'oubli de mes con-
« temporains. Je me croirai dédommagé si vous m'ac-
« cordez votre estime.

« J'ai l'honneur d'être votre respectueux confrère.

« Lakanal. »

17 Mars 1838.

Lakanal, redevenu membre de l'Institut, après vingt ans d'exil, est mort en 1845, à l'âge de 82 ans. Il n'y a pas, dans toute notre tourmente révolutionnaire, de carrière plus pure, plus simple, ni plus utile. Pour connaître toutes ses vertus, il faut lire l'admirable notice qu'a écrite sur lui M. Mignet, dans les Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques. Elève de l'Oratoire et destiné quelque temps à la prêtrise, Lakanal a fait le plus grand honneur à ses maîtres. Il a été trop oublié par les savants et par les lettrés, à qui sa mémoire devrait rester chère à jamais.

Le lycée de Lyon avait un professeur de philosophie que M. Cousin avait distingué dès longtemps : c'était l'abbé Noirot : il aurait voulu faire beaucoup pour lui ; mais, dans sa modeste chaire, l'excellent abbé se contentait de faire des élèves tels qu'Ozanam, Ponsard, de Parieu, etc., etc. Les rapports de M. Cousin avec lui étaient assez fréquents, et surtout très affectueux des deux parts. A la rentrée des classes en 1838, M. Cousin

avait appelé l'abbé Noirot à la Faculté des Lettres de Lyon, pensant qu' il pourrait y être encore plus utile qu'au lycée, L'abbé Noirot lui répond :

Lyon, 3 novembre 1838.

« Monsieur le conseiller,

« Je vous suis lié par les liens d'une reconnaissance « trop profonde pour ne pas avoir éprouvé la peine la « plus vive à la nouvelle de votre maladie. Permettez-« moi de joindre mes vœux à ceux de vos amis, et de « vous adresser l'expression de mes espérances pour « votre prompt et complet rétablissement. Si je n'avais « craint d'être importun, je n'aurais pas ajourné si « longtemps mes remerciements, pour l'honneur « que vous m'avez fait en m'appelant à la Faculté de « Lyon. Aujourd'hui, une occasion se présente, et je « la saisis.

« M. Ozanam, ancien et excellent élève de notre « collège, avocat et docteur en droit, va à Paris pour « prendre le grade de docteur ès lettres. Il veut bien « croire que ma recommandation pourrait lui être utile « auprès de vous. Je me serais refusé à cette démarche, « si je n'étais convaincu que le candidat est digne de tout « votre intérêt. Depuis sa sortie du collège, M. Ozanam « n'a point cessé de cultiver la philosophie. Il est « devenu un centre d'études et de travaux littéraires, « autour duquel aiment à se grouper les jeunes gens qui « sortent de notre collège, avec le goût d'études sérieuses.

« S'il m'était permis de vous indiquer un nom qui fût
« d'un heureux présage pour la chaire de philosophie à
« la Faculté de Lyon, ce serait le sien, que j'oserais
« vous recommander avec le plus de confiance et d'im-
« partialité. M. Ozanam joint, à des études spéciales de
« la philosophie, la connaissance de plusieurs langues
« mortes et vivantes. Il jouit à Lyon de l'estime géné-
« rale.

« Je vous dois maintenant, Monsieur le conseiller,
« quelques mots sur ma non-acceptation, que je vous
« prie de ne considérer que comme un acte de dévoue-
« ment à l'enseignement dont je suis chargé, au collège :
« 1° Mes élèves sont très nombreux (de 80 à 100) ; et
« il me reste peu de loisirs ; 2° c'est par les jeunes gens
« plus que par les hommes faits que les idées philoso-
« phiques peuvent faire des progrès ; 3° dans un cours
« public, libre, gratuit, on a des auditeurs qui viennent
« pour entendre le professeur et non pour apprendre
« une science ; 4° à moins que l'enseignement public
« et volontaire ne soit confié à un homme d'un talent
« spécial, il me paraît plus nuisible qu'utile ; 5° un
« cours public qui n'aurait pas de succès pourrait nuire
« au cours du collège, s'il était fait par la même per-
« sonne ; 6° un jeune homme laïc conviendrait mieux
« qu'un ecclésiastique.

« Je serais heureux que ces considérations pussent
« justifier, à vos yeux, le parti que j'ai pris en conscience,
« mais non sans quelque crainte de vous déplaire.

« Veuillez agréer l'hommage respectueux des senti-

« ments de reconnaissance, avec lesquels j'ai l'honneur « d'être, Monsieur le conseiller,

« Votre très dévoué serviteur,

« Noirot. »

Ce refus, si solidement motivé, n'avait altéré en rien la bienveillance de M. Cousin, et les rapports étaient restés des plus affectueux. En novembre 1847, M. l'abbé Noirot offrait à M. Cousin un vieil exemplaire de la Méthode de Descartes, qui se recommandait par sa date, « en le priant de lui donner asile dans sa magni- « fique bibliothèque. Vous avez tant fait pour la gloire « de Descartes, qu'il me semble que vous avez un droit « naturel sur ses œuvres. » L'abbé Noirot était de même âge que M. Cousin. Professeur à Lyon, de 1827 à 1852, il prenait sa retraite de ces fonctions ; mais il en acceptait d'autres sous l'Empire.

Quant à M. Ozanam, nous avons vu plus haut (p. 34) quelle confiance il avait inspirée à M. Cousin, qui l'admettait dans ses négociations avec la Congrégation de l'Index. Plus tard, M. Cousin contribuait à le faire entrer à la Faculté des Lettres de Paris ; et il lui témoignait une affection presque paternelle, dans diverses circonstances de famille, le consolant de la mort de sa mère, et le félicitant de son mariage. Ozanam s'est toujours montré pénétré de reconnaissance.

Lacordaire, l'abbé Noirot, Ozanam sont, ainsi que bien d'autres, des preuves que M. Cousin pratiquait l'esprit de conciliation avec les personnes, tout aussi

sincèrement qu'il essayait de l'introduire dans les doctrines. Mais les principes restent inflexibles. Les individus sont très sages de se faire des concessions mutuelles ; mais les barrières entre la foi et la raison ne pouvaient pas s'abaisser ; il n'y avait d'accord possible que dans une tolérance réciproque. Elle suffisait à maintenir la paix, mais non à changer les convictions.

Un autre ecclésiastique dont M. Cousin faisait un cas égal, c'était l'abbé Daniel : il l'avait trouvé en 1840, proviseur du lycée de Caen ; et il l'avait nommé recteur de l'Académie de cette ville. L'abbé Daniel resta dans ces fonctions, jusqu'en 1852, où il fût appelé à l'Évêché de Coutances. L'Université n'avait jamais eu de serviteur plus dévoué, ni plus capable ; et elle avait été heureuse que l'Église lui fournît de tels collaborateurs. A la fin de 1842, M. Cousin avait offert à l'abbé Daniel l'Avant-propos à la philosophie de Kant ; le recteur le remerciait :

Caen, 31 janvier 1843.

« Monsieur le conseiller,

« J'ai lu avec un vif intérêt l'Avant-propos dont vous « avez eu la bonté de m'adresser un exemplaire. Ce « travail, si remarquable pour le fond et pour la forme, « des déclarations si nettes et si fermes mettraient fin à « la guerre, si ceux qui la font voulaient céder à la rai- « son et à l'évidence. Il est malheureusement peu pro- « bable qu'il en soit ainsi : car ils écrivent sous la

« dictée de la passion et de l'esprit de parti. La reli-
« gion, dont ils usurpent le nom et la bannière, n'est
« pour eux qu'un prétexte. Le doute serait difficile
« désormais sur ce point. Aussi, loin d'applaudir à la
« croisade dirigée contre l'Université et ses illustres
« chefs, les catholiques éclairés et sincères la voient
« avec une profonde douleur. Ils rendent justice aux
« vues, aux sentiments et aux efforts louables et géné-
« reux des fonctionnaires supérieurs de l'Université, et
« au bon esprit qui anime l'immense majorité des
« membres de ce corps, qui est, à mon avis, si néces-
« saire aujourd'hui qu'il faudrait se hâter de le créer
« s'il n'existait pas. Grâce à vos sages et éloquentes
« paroles, cette manière équitable et saine d'apprécier
« les hommes et les choses, ne peut manquer de devenir
« plus générale et plus prononcée. Ce serait là un nou-
« veau service que vous devront l'enseignement public
« et la société.

« Je vous prie d'agréer l'hommage du respectueux
« dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Mon-
« sieur le conseiller, votre très humble et très obéis-
« sant serviteur.

« Daniel. »

En 1850, M. Cousin avait fait accepter par l'abbé Daniel une place dans la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique. M. Daniel l'en remercie avec effusion dans une lettre (16 mars 1850) qui se termine ainsi :

« Je vous prie de croire que je conserverai de votre
« bonté une profonde et éternelle reconnaissance.

« DANIEL. »

Les rapports étaient faciles avec des esprits si modérés et si bien faits ; mais ils l'étaient beaucoup moins avec des laïques, moitié théologiens et moitié philosophes. Tel était M. Bordas Demoulin, esprit puissant à certains égards, mais aveuglé par un orgueil indomptable, désordonné dans sa pensée comme dans ses affaires privées, réduit le plus souvent à toutes les souffrances de la misère, et n'en poursuivant pas moins avec une ardeur infatigable les chimères qui le hantaient. Le but de toute sa vie était de concilier les principes de la Révolution française avec ceux de l'Église gallicane. D'ailleurs, il était fort instruit, et il avait touché à une foule de sciences, sans se fixer à aucune. Orphelin de bonne heure, son éducation avait été incomplète, et vers 1820, il venait de Bergerac à Paris, sans avoir les ressources nécessaires. Il y avait épuisé le peu de fortune qu'il avait jamais eu ; et il vivait de leçons données à de très rares clients, et d'articles de journaux, quand il pouvait en faire accepter. Nous ne savons pas au juste le moment où il se lia avec M. Cousin, qui l'avait reçu avec bienveillance, et qui était tout disposé à lui tendre la main. Mais Demoulin était d'une humeur sauvage ; et, même avec la meilleure disposition, il était à peu près impossible de le servir. Une indiscipline poussée à ce point ne peut s'accommoder d'aucune situation sociale.

Mais laissons-le parler lui-même, dans une sorte de confession hautaine qu'il faisait à M. Cousin :

Paris, 14 septembre 1839.

« Monsieur,

« Comme lorsque je vais chez vous, je vous vois
« deux ou trois heures, en me laissant aller au plaisir
« de vous entendre, je vous demande par écrit une
« chose qui peut-être serait mieux expliquée en conver-
« sation.

« Dans une de vos lettres, vous avez eu la bonté de
« me dire que vous m'appuierez de toutes vos forces
« pour cultiver la philosophie. Entre les manières dont
« j'aurais besoin d'être appuyé par vous, il en est une
« à laquelle vous ne pensez probablement pas. Dans un
« siècle, où, sauf un très petit nombre d'exceptions, on
« ne cherche la science, ou plutôt le semblant de la
« science, que pour gagner de l'argent, comment sup-
« poser qu'un homme qui n'est point dissipateur, ni
« stupide, et qui a travaillé continuellement pendant
« plus de vingt ans, soit parvenu à l'âge de quarante-et-
« un ans sans aucun moyen d'existence?

« J'avais été préparé pour l'École polytechnique ;
« une indomptable passion pour la philosophie m'em-
« pêcha d'y entrer. Dans mon collège de Bergerac en
« Périgord, au lieu de faire les versions et les thêmes
« de la classe, je savourais des volumes de Malebranche
« et de Descartes, que j'étais parvenu à attraper. Je ne
« goûtais guère les mathématiques que par l'affinité

« qu'elles ont, par leurs grands principes, avec la phi-
« losophie. Au reste, on pourrait avoir la science calcu-
« latrice de Lagrange ou d'Euler, et ne rien entendre à
« ces principes.

« En dix-huit cent dix-neuf, je vins à Paris, où je
« m'enfonçai dans les recherches et la méditation. Ce-
« pendant, j'étais peu fortuné et mon revenu ne me suf-
« fisait pas. Je fus obligé de vendre mon patrimoine.
« J'en employai une partie à acheter des livres rares.
« Mes ressources s'épuisèrent. Il me fallut vendre ma
« bibliothèque, à dix-neuf vingtièmes de perte. Je fus
« réduit à passer six ans au pain sec et à l'eau, et quel-
« quefois deux ou trois jours de suite sans pain. Je me
« souviens avoir gardé quinze jours le lit ne pouvant
« plus me tenir d'inanition. Il me vint une maladie
« d'estomac scorbutique, qui m'emporta les dents et
« faillit me tuer. Enfin, vous n'avez vu devant vous que
« les débris d'une vie dévorée par la misère. Je deman-
« dai assistance à droite et à gauche ; quelques per-
« sonnes demandèrent pour moi. Toujours, je fus rebuté.
« Étranger à tous les petits manèges qu'il faut employer
« auprès de la plupart des gens, pour s'en faire bien
« venir, je ne recueillis de tout le monde que le dédain.
« D'ailleurs, c'étaient, pour l'ordinaire, des personnes
« pour qui l'amour pur de la science est une folie.

« Depuis quelques années, j'ai trouvé à donner par ci
« par là quelques répétitions de latin, de grec, de lecture
« même ; mais, outre que cette besogne est infiniment
« précaire, qu'elle ne me rapporte pas au delà de douze

« ou quinze cents francs, qu'elle est peu de mon goût, « qu'elle me fatigue beaucoup dans l'état de délabre- « ment où est ma constitution, elle m'absorbe un temps « que j'avais destiné à d'autres objets. Quant aux arti- « cles que je fais, je n'en tire pas deux cents francs ; « quelquefois même je passe plus d'un an sans en re- « tirer une obole. En cet état, de longs travaux sont « presque impossibles.

« Si vous pouvez, Monsieur, me procurer quelque « chose qui, sous ces divers rapports, valut sensible- « ment mieux, je n'ai pas besoin de vous exprimer quel « service vous me rendriez.

« Dernièrement, je lisais, à la Bibliothèque royale, « la correspondance de Leibnitz et de l'abbé Nicaise, « que vous avez publiée. A l'occasion d'une lettre de « Bossuet qui s'y trouve mêlée, et dans laquelle il parle « de deux écrits de Descartes qui n'ont pas été publiés « et qu'il espère ne pas devoir l'être, vous dites qu'il est « impossible de savoir de quoi il s'agit. Je crois qu'il « s'agit de l'explication de l'Eucharistie, que l'un de ces « écrits est la lettre au P. Mesland, que vous avez ; et « l'autre, une lettre à une autre personne, dont le nom « m'échappe. Si jamais vous aviez besoin de renseigne- « ments précis, avec quelqu'effort de mémoire, je pour- « rais peut-être vous satisfaire,

« J'ai vu avec beaucoup de plaisir dans l'Avertisse- « ment que vous vous justifiez bien de l'imputation de « confondre le moi en Dieu. Dès l'instant que, par Phé- « nomène vous entendez une substance réelle, mais

« finie, tout est dit. Il faut avouer cependant qu'il y
« avait abus de mot. Que n'êtes-vous aussi heureux
« touchant la création? Il me semble qu'ici vous échouez
« complètemeut. Dire que Dieu est essentiellement
« créateur, qu'il n'a pas pu ne pas créer, ou que la
« création est nécessaire, je n'y vois, je l'avoue, aucune
« différence, et je ne crois pas que le public y en voie
« davantage. Au surplus, vous vous brisez contre une
« difficulté contre laquelle se sont brisés, par d'autres
« côtés, de grands esprits, par exemple Malebranche et
« Leibnitz.

« Ce qui concerne l'Éclectisme est un nouvel éclair-
« cissement, mais qui ne suffit pas. En déclarant que
« l'Éclectisme transforme les systèmes, avant de les
« employer, vous répondez au reproche de les em-
« ployer dans leur opposition contradictoire ; mais
« vous ne répondez point au reproche qu'il n'est lui-
« même qu'un composé de leurs ruines. Il est à re-
« gretter que vous n'y ayez point mis des explications
« pareilles à celles que je vous ai entendu donner de
« vive voix. Elles ne laissaient plus que le sens d'un
« mot à fixer. Vous vouliez que l'Éclectisme ne soit pas
« seulement une méthode, mais de plus un résultat. Or
« par résultat, vous n'entendiez point, à ce qu'il me
« parut, que l'Éclectisme, qui tire nos connaissances à
« la fois de Dieu, de nous même et des sens, soit formé
« des trois systèmes qui les tirent chacun de l'une de
« ces sources. Vous entendiez seulement que la consi-
« dération de ces trois systèmes vous a porté à en conce-

« voir un autre qui admet cette triple source, non par
« ce qu'elle se trouve dans ces trois systèmes réunis,
« mais parcequ'elle est dans la nature même de la
« pensée. En sorte que ces trois systèmes (le Malebran-
« chisme, l'École Écossaise, le Sensualisme), n'ont été
« pour vous qu'une indication, dont, à la rigueur, vous
« auriez pu vous passer. D'où il suit que l'Éclectisme
« subsiste de lui-même, qu'il est parfaitement un, et
« que loin d'être composé des débris des autres systèmes,
« ce sont les autres systèmes qui sont composés des dé-
« bris de l'Éclectisme, puisqu'ils ne s'établissent qu'en
« niant chacun deux des trois points qui lui servent
« de fondement.

« Si tel est, comme je le pense, le sens du mot Résul-
« tat que vous vouliez joindre au mot Méthode, il ne
« peut rester aucune difficulté entre vous et ceux de vos
« contradicteurs qui entendent la question. Seulement,
« ils auraient sans doute à demander si le mot Éclec-
« tisme, qui signifie choix, convient à un système qui
« est un comme la pensée, et exclusif comme la vérité.
« Le mot, quoiqu'on en dise, fait beaucoup à la chose.
« Vous en subissez vous même un exemple dans le mot
« Phénomène, qui a si mal fait prendre votre idée du
« moi.

« J'ai l'honneur, Monsieur, d'être votre très humble
« serviteur.

« Demoulin. »

Paris, 14 septembre 1839.

Cette lettre, d'un ton si âpre, aurait pu rappeler à

M. Cousin que Demoulin l'avait violemment accusé en 1834 « d'intolérance, d'irréligion, et d'hypocrisie, » dans un pamphlet intitulé : « Lettre sur l'Éclectisme et « le Doctinarisme » ; mais M. Cousin n'était pas homme à garder de ces souvenirs et de ces rancunes. Il était prêt à faire tout ce qui serait possible pour soulager cette misère, et tourner des facultés énergiques au profit de la science. Ce fut certainement dans cette intention qu'il fit mettre au concours la question du Cartésianisme, par l'Académie des Sciences morales et politiques. C'était une des questions qui convenaient le mieux au talent de Demoulin. Il concourut en effet et obtint le prix, partagé entre lui et M. Bouillier (1842). Mais il paraît que son orgueil fut très froissé de n'avoir pas été le seul vainqueur. Il n'y avait pas de remède contre un tel désordre. La bonne volonté de M. Cousin y échoua ; et il ne put rien faire pour un homme qui, malgré son talent, abdiquait la direction de lui-même et s'en remettait à autrui du soin de le faire vivre. Ce naufrage était d'autant plus triste que la conduite morale de Demoulin avait toujours été exemplaire, au milieu de cet affreux dénuement. Il mourait à l'hôpital en 1859, à peine âgé de 60 ans, sans avoir servi la liberté et la religion autant qu'il l'aurait voulu.

Le ministère de M. Cousin était naturellement une cause de nombreuses correspondances, éphémères d'ailleurs, comme les fonctions officielles qui les provoquaient. Arago (François), Biot, Etienne, Léon Faucher, M[lle] Rachel, M[me] Desbordes Valmore, l'amiral Ver-

huell, etc., chacun à leur point de vue, avaient avec M. Cousin des rapports plus ou moins désintéressés, mais toujours affectueux.

Dans les premiers jours de mars 1840, M. Cousin invitait M. Arago à un dîner de réception ministérielle. M. Fr. Arago déclinait catte invitation par le billet suivant :

« Monsieur le ministre,

« Un jour viendra, je l'espère, où le secrétaire per-
« pétuel de l'Académie des Sciences, quelles que soient
« ses idées sur la meilleure manière de gouverner les
« hommes, pourra aller dîner chez le ministre de l'Ins-
« truction publique, sans lui porter aucun préjudice.
« Ce jour n'est pas encore venu. Si je m'asseyais
« aujourd'hui à votre table, vous verriez paraître demain
« dans les Débats, dans la Presse, etc., des articles où
« l'on vous accuserait de négocier avec l'extrême gau-
« che, de vous associer à mes projets de réforme élec-
« torale, etc. Il me semble donc que j'accomplirai un
« devoir en m'abstenant de profiter de votre aimable
« invitation. Il est une chose cependant que la malveil-
« lance des journaux ne m'empêchera pas de faire : ce
« sera d'aller vous remercier, et de vous soumettre
« divers projets d'amélioration des établissements scien-
« tifiques de la capitale, que j'espère vous voir réaliser.

« Agréez, monsieur le ministre, mes sentiments res-
« pectueux.

« F. Arago. »

Ce jeudi.

Le refus était assez mal motivé. M. Arago était lié avec M. Cousin depuis plus de quinze ans ; et il était tout simple que le ministre de l'Instruction publique invitât le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Les journaux, même les plus hostiles, n'auraient pu que se rendre ridicules en attaquant une démarche aussi innocente. M. Cousin craignait peu la presse ; M. F. Arago la craignait au contraire beaucoup : et l'on peut croire qu'en prenant tant de soin de l'honneur de son hôte, il pensait plus à lui-même qu'au ministre. Fr. Arago est mort en 1853, toujours directeur de l'Observatoire de Paris, à l'âge de 67 ans.

M. J.-B. Biot était un tout autre personnage ; uniquement dévoué à la science, il fuyait le bruit autant que d'autres le recherchaient. Ancien élève de l'École polytechnique, il était entré au Collège de France et à l'Institut avant trente ans ; il était mathématicien, astronome, chimiste, physicien, et lettré. En 1812, il avait remporté à l'Académie française une mention honorable pour un éloge de Montaigne. A son savoir, il joignait beaucoup d'esprit et de fermeté de caractère. Il eût été un ami intime de M. Cousin, si leurs études leur eussent permis de se rencontrer plus souvent. M. Cousin avait pour M. Biot une véritable vénération. En 1840, il avait voulu le nommer doyen de la Faculté des Sciences de Paris. M. Biot refusait cet honneur et cette charge : et il donnait les raisons qui l'empêchaient d'accepter,

« Monsieur le ministre,

« A la suite de l'entretien que j'ai eu l'honneur « d'avoir avec vous, lundi dernier, je suis allé voir « M. Thénard : et après lui avoir communiqué, comme « vous me l'aviez permis, les intentions si honorables « que vous aviez pour moi, je l'ai prié de me faire « connaître les devoirs d'une charge qu'il a pendant « tant d'années si bien remplie. Ce n'a pas été sans lui « exprimer combien il serait préférable qu'il continuât « à l'exercer. Mais je l'ai trouvé, comme vous, inexo- « rable sur ce point.

« Par les explications complètes et bienveillantes « qu'il m'a données, je me suis convaincu que, s'il « s'agissait aujourd'hui d'organiser tout le matériel d'une « institution aussi considérable que la Faculté des Scien- « ces de Paris, je n'y pourrais pas suffire ; mais ne voyant « presque devant moi d'autre tâche que de continuer « ce que M. Thénard a établi, il ne m'a pas paru impos- « sible d'en venir à bout, si je pouvais espérer de son « ancienne amitié pour moi l'appui de son influence « morale, et les conseils de sa longue expérience admi- « nistrative; ce qu'il m'a formellement promis.

« Il ne me resterait donc plus qu'à vous exprimer « que j'accepterais avec plaisir l'effet de vos disposi- « tions bienveillantes, si l'intérêt même que vous m'avez « témoigné ne m'imposait le devoir de vous faire con-

« naître quelques exigences de mon âge, auxquelles je
« ne puis espérer de me soustraire, et dont vous vou-
« drez bien apprécier la portée, avant de fixer défini-
« tivement votre choix.

« J'entre dans ma 67e année ; et depuis vingt ans,
« j'ai vécu dans une profonde retraite, entièrement
« voué au travail. Je comprends que, si vous me choi-
« sissez, je devrai sortir de cette solitude autant que
« l'exigeront les intérêts de la Faculté des Sciences et
« le juste crédit dont elle doit jouir. Je puis accomplir
« cette obligation ; mais la participation aux cérémo-
« nies publiques m'est matériellement impossible ; et
« j'aurais un besoin absolu d'en être dispensé. Un
« autre besoin moins pénible, mais non moins indis-
« pensable à vous soumettre, c'est de continuer mes
« travaux scientifiques, pendant que j'en ai encore la
« force. Outre les recherches de chimie optique qui
« m'occupent à peu près constamment, j'ai sous presse
« un long et difficile ouvrage, que je puis à peine espé-
« rer de finir, même avec la complète liberté d'esprit
« dont j'ai joui jusqu'à présent. Comment pourrais-je
« le continuer s'il me fallait prendre une part person-
« nelle à de grands concours scientifiques, embrassant
« toutes les parties des connaissances humaines, et
« pour lesquelles j'aurais besoin de me préparer, même
« dans les parties des sciences dont je me suis occupé
« le plus, n'ayant fait, depuis bien longtemps, que sui-
« vre le cours de mes propres pensées sur chacune
« d'elles, à mesure que mon esprit s'y intéressait ? Il

« me faudrait abandonner, ou tout au moins suspendre, « mes derniers travaux pour soutenir le rôle que m'im- « poserait ma charge. Je ne puis me résoudre à ce « sacrifice de la vie intellectuelle, qui est tout pour « moi. J'aurais donc besoin que mon intervention per- « sonnelle pût être bornée aux seuls intérêts de la « Faculté elle-même, comme institution enseignante « et scientifique, ayant ainsi des collections à conserver « et à compléter, des cours à accomplir avec régularité, « et s'il se peut avec éclat, des employés à diriger, et « une grande réputation à soutenir comme corps. De « tels objets exigent des soins et du zèle, mais non « pas une longue préoccupation d'esprit. J'y suffirais « peut-être, avec la bonne volonté et l'assistance de « mes confrères ; mais hors de là, tout service intel- « lectuel me serait impossible absolument. J'aurais la « témérité de m'y engager que je ne pourrais pas y « satisfaire.

« Voyez donc après cela, Monsieur le ministre, si « vous devez me choisir avec tous ces inconvénients. « Au cas où vous croiriez ne pas pouvoir le faire, je « conserverai toujours une très sincère reconnaissance « de ce que vous avez bien voulu penser à moi. Si, au « contraire, vous persévérez dans la même pensée, je « vous sollicite, avec la plus vive instance, de faire pour « la Faculté une chose extrêmement utile, dont elle a le « besoin autant que le désir, une chose qui dépend « uniquement de vous, et qui ne vous entraîne à au- « cune dépense : c'est d'affecter à nos collections

« scientifiques les appartements que M. Poisson occu-
« pait.

« Vous ne pouvez vous figurer à quel point nous
« manquons de place et quels graves inconvénients en
« résultent. Les instruments de physique, qui ont
« coûté des sommes considérables, sont entassés les uns
« sur les autres, dans un misérable petit local, de sorte
« que non seulement ils ne sont que très difficilement
« disponibles, mais qu'on ne peut assurer leur conser-
« vation, ni veiller à leur entretien, comme il le faudrait.
« La collection d'histoire naturelle, confinée dans un
« espace plus étroit encore, se perd et se détruit par de
« semblables causes, dont l'effet ne lui est que plus ra-
« pidement funeste. Disposez en notre faveur des appar-
« tements que je vous désigne, et vous nous aurez fait
« un grand bien. Peut-être le doyen de la Faculté au-
« rait quelque titre à revendiquer ce logement pour son
« usage ; mais si votre choix s'arrêtait sur moi, je n'en
« ai pas besoin. J'ai au Collège de France un petit loge-
« ment, qui me suffit, et au-dessus duquel se trouvent
« quelques chambres d'où l'on voit le ciel au nord et au
« sud, de sorte que j'y ai depuis longtemps établi mes
« appareils. Ainsi, le futur doyen réclamerait cette fa-
« veur pour la Faculté, non pour lui ; et ce serait indu-
« bitablement un très bon artifice pour le rendre plus
« acceptable à tous ses confrères.

« Voilà, Monsieur le ministre, ma confession pleine
« et entière. Décidez maintenant comme vous le juge-
« rez le plus utile au bien de l'institution ; et soyez

« persuadé que je serai toujours très content de ce que « vous aurez fait.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur le ministre, votre « très humble et obéissant serviteur.

« J.-B. Biot. »

Mercredi, 20 mai 1840.

M. Cousin ayant insisté, M. Biot acceptait le décanat, quelques jours après. Il a été membre de trois classes de l'Institut : d'abord de l'Académie des Sciences ; il a été élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1817, et à l'Académie française en 1856; il avait alors 82 ans. Il a vécu jusqu'en 1862. Parmi les savants du XIXe siècle, il n'y en a pas qui ait montré une intelligence plus étendue et qui ait écrit mieux que lui. Dans toute sa carrière, il a donné l'exemple du désintéressement et de la plus parfaite modestie. L'affection et l'estime mutuelles entre lui et M. Cousin ont duré jusqu'à sa mort.

M. Étienne, auteur dramatique très fécond et très spirituel, avait eu de grands succès sous l'Empire. Quelques-unes de ses pièces avaient eu une vogue extraordinaire. En 1809, il avait été nommé censeur de la presse, et spécialement du Journal des Débats. C'était une mince recommandation auprès du parti libéral, auquel Étienne appartenait sous la Restauration ; mais esprit très pratique en même temps que littéraire, il avait rendu de grands services en fondant et en rédigeant le

Constitutionnel. Aucun journal, à cette époque, n'avait eu une influence plus utile. Député sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, Étienne avait été nommé Pair de France en 1837. A l'occasion de la fête du Roi en 1840, M. Cousin l'avait promu en grade dans la Légion d'honneur ; et M. Étienne l'en remerciait :

Paris, 6 mai 1840.

« Mon cher collègue,

« J'ai été profondément touché de votre lettre. Per-« mettez-moi de vous dire qu'elle m'a plus flatté même « que le nouveau titre qui m'est accordé. Je la garderai, « comme une marque de votre estime et de votre amitié. « Je la lèguerai à mes enfants, comme un titre de fa-« mille.

« Je remercie de tout mon cœur le confrère, le col-« lègue, plus encore que le ministre.

« Agréez, je vous prie, mes sentiments les plus re-« connaissants et les plus dévoués.

« Étienne. »

Étienne est mort en 1862, à 84 ans, apprécié de tous ceux qui l'ont connu, comme un politique plein de bon sens et de modération. C'était un cumul de facultés rare chez les auteurs dramatiques.

Mlle Rachel, la tragédienne de génie, demandait pour un de ses frères une bourse dans un des collèges de Paris :

Paris, 24 avril 1840.

« Monsieur le Ministre,

« J'ai dans ma nombreuse famille un frère âgé de « 11 ans, qui annonce quelques heureuses dispositions. « On m'a fait espérer que je pourrais obtenir une bourse « dans un des collèges royaux de Paris. Les encoura- « gements qu'on a bien voulu m'accorder, m'enhar- « dissent à solliciter cette faveur de votre bienveillance. « Je serais heureuse de vous la devoir, et vous en gar- « derais une profonde reconnaissance.

« Agréez, Monsieur le ministre, l'hommage de mon « respect.

« Rachel. »

On ne doute pas que le ministre n'ait fait pour satisfaire Mlle Rachel tout ce que les règlements pouvaient permettre. M. Cousin admirait vivement la grande actrice ; et il se plaisait à lui donner des conseils sur son art, toutes les fois qu'il la rencontrait chez des amis communs. Mlle Rachel était fort touchée de ces attentions ; et elle en remerciait M. Cousin :

Paris, 24 décembre 1842.

« Monsieur,

« Vous m'avez donné de si bons avis sur le premier « acte de Phèdre que je n'hésite pas à vous demander « de venir entendre le deuxième acte, jeudi prochain, à

« 9 heures. Je n'ai pas besoin de vous dire le plaisir
« que vous me ferez.

« Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments
« distingués.

« RACHEL. »

23, quai Malaquais.

D'autres billets de Mlle Rachel font à M. Cousin quelques invitations du même genre. C'étaient des soirées fort agréables, en même temps que fort utiles, par les discussions qu'y engageaient des hommes de lettres, enthousiastes de la nouvelle interprétation de nos auteurs classiques. Mlle Rachel a été enlevée par une mort prématurée, en 1858, à peine âgée de 38 ans.

Al. Léon Faucher, rédacteur en chef du Courrier Français, avait une correspondance fort active : mais elle se bornait en général à de très courts billets, parce qu'il voyait fréquemment M. Cousin. Son journal était fort mêlé aux événements de 1840, peut-être avec trop peu de réserve ; et comme M. Cousin faisait partie du Cabinet, le publiciste le consultait souvent sur les incidents de chaque jour. En 1844, Léon Faucher écrivait à M. Cousin, à l'occasion des discussions de la Chambre des Pairs :

Paris, 1er mai 1844.

« Mon cher maître,

« Je vous écris pour vous exprimer l'indignation
« avec laquelle j'ai lu, ce matin, les sottises de l'homme
« qui a le malheur de porter le nom de Lamoignon. Si

« je tenais la plume aujourd'hui comme je la tenais en-
« core en 1842, j'aurais essayé de venger la philoso-
« phie de tous ces myrmidons, qui mordent sa base de
« granit; mais j'en suis réduit à encourager ses défen-
« seurs, du geste, sinon de la voix. Votre réponse à
« M. de Lamoignon est noble; mais la dignité person-
« nelle une fois mise à couvert, il faut aller plus loin.
« Croyez-moi; ne vous justifiez pas; attaquez plutôt les
« ignorants et les zélés, qui voudraient réduire la philo-
« sophie à leur taille; frappez d'estoc et de taille; et
« soyez encore une fois le lion de Juda.

« Je vous prie de demander pour moi un exemplaire
« du rapport de M. de Broglie, et de me réserver un
« exemplaire de votre discours. Je serais peut-être tenté
« de reprendre l'épée pour une telle cause. Adieu; cou-
« rage et tout à vous.

« Léon Faucher. »

Quelques jours après, il écrivait encore à propos de la même discussion sur l'instruction publique :

Paris, 5 mai 1844.

« Mon cher maître,

« J'ai lu, avec le plus grand plaisir, la courageuse et
« brillante défense que vous avec faite, à peu près seul,
« pour la liberté de penser. Je pense que ces discours
« doivent être tirés des catacombes du Moniteur, et
« publiés séparément, comme le premier, par forme
« d'appel à la justice du pays. Si vous avez besoin

« d'être aidé dans cette bonne œuvre, je vous offre « mon humble souscription, pour la somme que vous « jugerez nécessaire.

« Mille amitiés.

« Léon Faucher. »

M. Léon Faucher fut, avec le prince Czartoryski, l'intermédiaire entre le poète polonais Mickiewicz et le ministre de l'Instruction publique, quand M. Cousin créa une chaire de langue slave au Collège de France. Mme Léon Faucher, sœur de M. Wolowski, était polonaise; elle avait intéressé son mari à la cause de ses compatriotes. Faucher a été député en 1846, membre de la Constituante et de la Législative; deux fois ministre de l'Intérieur en 1849 et en 1851, il refusa de s'associer au coup d'État et à l'Empire. Il a été membre de l'Institut, dans la section d'économie politique. Il est mort en 1854, honoré de tous ceux qui l'ont connu, malgré quelques défauts de caractère assez saillants. Il était à peine âgé de 50 ans.

L'amiral Verhuell, après avoir servi très activement la Hollande, sa patrie, et les desseins de Napoléon, au camp de Boulogne, s'était fait naturaliser français, après la chute de l'Empire. En 1819, il avait été nommé Pair de France. Il n'avait pas oublié ses anciennes relations avec le roi Louis Bonaparte: et quand le prince Napoléon fut arrêté à Boulogne, et traduit devant la Cour des Pairs, l'amiral crut devoir écrire à M. Cousin, en faveur de l'accusé, quoique son bon sens et sa loyauté désapprouvassent une tentative criminelle.

« Mon cher ministre et digne collègue,

« Connaissant toute l'élévation de votre noble cœur, « et la généreuse philanthropie qui vous anime, je viens « avec confiance faire appel à ces sentiments, en faveur « du jeune et malheureux prince, que la Chambre des « Pairs vient, que trop justement, de condamner à une « détention perpétuelle.

« La sentence, quoique juste et inévitable, n'en est « pas moins terrible. Si jeune encore et pour un carac- « tère si vif et si animé, l'idée d'une détention perpé- « tuelle a quelque chose d'écrasant. Ce sentiment, je « le sais, ne doit pas mettre obstacle à une rigueur « nécessaire : et ce qu'il coûte à la compassion n'en « saurait arrêter l'accomplissement ; mais me trompe- « rais-je dans ma conviction, mon cher ministre, en « pensant qu'il entre dans vos vues, comme dans celles « de votre noble ami, M. le Président du conseil, de « faire tout ce qui est possible pour adoucir le sort du « jeune prince, pour lui rendre la vie plus supportable, « au physique et au moral, pour lui faire comprendre « qu'il est condamné par nécessité et non par inimitié?

« On lui a malheureusement assigné pour lieu de « réclusion la plus détestable prison du royaume, le « fort de Ham, doublement funeste pour le corps et « pour l'âme. Le château est malsain et sombre, dans « la plus triste situation, n'offrant nulle part de vue, cette « dernière liberté des captifs, cette seule joie de ceux « qui n'en ont plus. Je n'ose croire que ce soit comme « prison permanente, que le ministre l'ait assigné au

« prince. J'espère qu'on lui en fixera une autre. Qu'il
« puisse au moins jouir de l'influence salutaire du pays
« et de la nature, et ne pas dépérir, comme aux prisons
« du Spielberg en Autriche !

« N'entrerait-il pas aussi dans vos sentiments philanthropiques, mon cher ministre, à l'égard du jeune « prince, de le faire entourer de personnes d'un sens « élevé, d'instruction reconnue, d'une haute moralité « et possédant des convictions religieuses et chrétiennes ? « Ne jugeriez-vous pas convenable aussi de mettre à sa « portée un choix de bons livres, indiqués par vous-même, pour fixer ses méditations, pour intéresser, « captiver son esprit par l'étude, pour contribuer à « consoler et à élever son âme par la religion ?

« Il pourrait ainsi se créer une espèce de liberté, au « milieu de sa réclusion, liberté que des vues politiques personnelles ne suffisent pas à développer, qui, à « la fois, a une source plus profonde et un jet plus élevé.

« J'use des sentiments d'amitié dont vous m'avez « toujours honoré, mon digne collègue, et je compte « sur votre indulgence pour accueillir avec bonté les « idées que j'ai l'honneur de vous soumettre, et vous « prie d'agréer, en même temps, l'expression de tous « mes sentiments de ma plus haute considération et « de mon très sincère dévouement.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le Cte VERHUELL,

« Pair de France. »

Triel, Seine-et-Oise, le 12 octobre 1840.

Cette démarche était toute naturelle de la part de l'amiral Verhuell ; mais le prisonnier ne méritait pas toute l'indulgence qu'il réclamait pour lui. Le prince, gracié après son échaufourée de Strasbourg, avait manqué à sa parole, en renouvelant, quatre ans après, une tentative ridicule à Boulogne. On n'avait pas à le traiter avec tant d'égards dans sa prison ; sans être trop rigoureux, on n'était pas tenu d'être si bienveillant. On sait ce que le prince, devenu président de la République et Empereur, a fait pour témoigner sa reconnaissance à la famille d'Orléans. L'amiral Verhuell mourait en 1845, à l'âge de 80 ans, aussi estimé en France qu'il aurait pu l'être dans sa première patrie.

A la suite de la grande discussion de 1844 à la Chambre des Pairs, M. Egger, le savant helléniste, écrivait à M. Cousin la lettre suivante :

« Monsieur,

« Des louanges bien méritées vont vous être offertes
« par plusieurs membres du corps auquel j'ai l'honneur
« d'appartenir. Je devance mes collègues, non pour
« faire mieux, mais parce que je dois faire autrement.
« Vous me pardonnerez de vous exprimer avec fran-
« chise ce que ma conscience me dicte, dans la circons-
« tance toute particulière où je me trouve placé.

« Vous m'avez fait, Monsieur, maître de conférences
« à l'École normale et professeur suppléant à la Faculté
« des lettres. Je veux ne l'oublier jamais. Mais depuis

« longtemps déjà, j'ai cru reconnaître que vous m'aviez « soupçonné d'oubli dans une circonstance où mes « sympathies appuyaient une cause différente de celle « que vous protégiez de votre légitime autorité. D'autre « part, je ne puis me dissimuler que votre belle défense « de nos études et de nos intérêts universitaires a sou- « vent hanté l'opinion d'une personne dont l'amitié « m'honore. Voilà ce qui m'a forcé jusqu'ici de garder « le silence entre deux hommes auxquels, pour des « causes diverses, je devais le même respect.

« Aujourd'hui, je ne veux pas que ma voix manque « aux hommages que vous allez recevoir ; mais c'était « en même temps un besoin pour moi de déposer ici « l'aveu de mes scrupules.

« Ces scrupules, Monsieur, seront sans doute appré- « ciés par vous. Je suis, dans cette assurance, votre « très humble et très reconnaissant et toujours dévoué « serviteur.

« E. Egger. »

22 juin 1844.

Nous croyons que les scrupules de M. E. Egger étaient fort exagérés. La personne à laquelle il fait allusion est M. Villemain, qui était ministre de l'Instruction publique, quand M. Cousin portait de si rudes coups à une loi inopportune et impolitique. Mais nous aurons à revenir plus tard sur la prétendue rivalité des deux professeurs. M. Cousin ne tint pas rancune à M. E. Egger, et un billet de 1853 atteste qu'il consultait le savant

helléniste sur la traduction du Cratyle. La science d'Egger était aussi étendue que solide. Professeur à la Sorbonne, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Egger a montré une rare fermeté de caractère, en bravant, dans les dernières années de sa vie, la cécité, qui n'a pas un instant arrêté ses travaux. Il est mort en 1885, fort aimé de tous ceux qui ont approché cet homme de bien.

C'était sans doute par l'intermédiaire de M. Mignet et de M. Charles Giraud que M. Cousin s'était lié avec l'abbé Léon Sibour, professeur de théologie à la Faculté d'Aix. Il était le parent de Mgr L.-A. Sibour, évêque de Digne, qui était nommé à l'archevêché de Paris par le général Cavaignac, et qui devait périr en 1857, assassiné par un prêtre en pleine église. M. Cousin avait envoyé son livre sur Kant à l'abbé Sibour, qui l'en remerciait dans la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'ai trouvé chez moi, à mon retour de Digne, où « je vais ordinairement passer une bonne partie de mes « vacances, auprès d'un prélat qui m'est cher, le paquet « que vous avez bien voulu m'adresser, par l'obligeante « entremise de M. Mignet. Je suis confus des éloges « que renferme votre lettre, et je ne veux prendre pour « moi que la bienveillance qui les a dictés, et que je « m'estime heureux de m'être conciliée.

« Je vous remercie beaucoup, Monsieur, de m'avoir

« envoyé votre examen de la métaphysique de Kant. Je « l'ai lu avec une sérieuse attention, et une satisfaction « plus grande que je ne saurais l'exprimer. Il est im- « possible qu'en vous tenant dans cette ligne, vous ne « forciez pas au silence vos ennemis de mauvaise foi, « et à l'estime ceux qui, trompés sur l'orthodoxie de « vos doctrines philosophiques, se sont déclarés de « bonne foi vos adversaires.

« Mais il y a plus, Monsieur, et dans la haute posi- « tion que vos travaux vous ont faite, soit en France, « soit dans le reste de l'Europe, vous pouvez opérer « un bien immense, et rendre à la vérité les plus signa- « lés services, en demeurant ferme dans la direction « que vous suivez peut-être depuis longtemps, mais « qui ne s'est révélée à moi, un peu étranger par mes « études au mouvement philosophique, que dans l'in- « troduction que vous avez placée à la tête de votre « remarquable travail sur Pascal, et en dernier lieu par « l'Examen critique. Le fond de cette tendance, si je « l'ai bien comprise, c'est de renouer avec l'école « française du XVIIe siècle, dont Descartes fut l'illustre « chef: c'est de s'appuyer sur les bases qu'elle a posées, « de les fortifier encore, s'il est besoin, et de partir tou- « jours de là, comme d'un point inexpugnable, où l'on « a mis à l'abri les vérités fondamentales, pour toute « recherche littéraire et toute critique philosophique. « Et certes, il n'est pas à craindre, Monsieur, que vous « et vos disciples vous vous trouviez à l'étroit sur le « terrain cartésien, et que même vous y perdiez quel-

« que chose de cette gloire qui s'attache aux fondateurs « d'une nouvelle école. Leibnitz, Mallebranche, Bossuet, « Fénelon, Arnaud, s'y sont rencontrés sans se cou- « doyer, sans s'y confondre, et sans rien perdre de leur « puissante personnalité.

« Il est clair que l'Allemagne philosophique s'égare « depuis Leibnitz. Si elle échappe aux abîmes du scepti- « cisme, qui se cachent au milieu des obscurités de la « métaphysique de Kant, ce n'est que pour tomber « dans un naturalisme, tantôt poétique, comme celui « de Göthe, tantôt panthéistique comme celui de Hegel.

« La France aussi avait fait fausse route durant le « XVIIIe siècle, et sa réaction contre les doctrines spiri- « tualistes que le siècle précédent lui avait enseignées, « réaction qui avait son principal mobile dans l'esprit « antichrétien, l'a conduite à toutes les extrémités du « plus grossier sensualisme. Mais ce ne serait pas assez, « Monsieur, d'avoir détrôné Locke et Condillac, si votre « école ne résistait pas, avec assez de fermeté, aux sé- « ductions du génie germanique. Qu'elle soit donc « française avant tout, c'est-à-dire, quant au fond, qu'elle « accepte la magnifique tradition philosophique du « XVIIe siècle, en y ajoutant une connaissance plus pro- « fonde des systèmes, soit anciens, soit modernes : et « quant à la forme, qu'elle garde précieusement cette « méthode, cette clarté et cette noblesse, qui sont les « qualités fondamentales du génie national, qualités qui « se retrouvent à un degré si éminent dans les grands « philosophes de notre grand siècle. La philosophie n'a

« jamais parlé de plus belle langue que celle de Bossuet, « de Mallebranche, de Fénelon, et même d'Arnaud. « Mais ce qu'il y a de mieux encore, Monsieur, c'est « que, dans le commerce de ces grands hommes, vos « disciples trouveront non seulement la bonne philoso- « phie, mais aussi la vraie religion, à laquelle ils furent « tous si sincèrement dévoués, et qui est le parfum, « l'arome, qui empêche toute philosophie de se cor- « rompre.

« Car, Monsieur, c'est une réflexion que j'ai faite « plus d'une fois en lisant votre beau travail sur Kant. « Il y a là certainement bien des arguments très dé- « monstratifs, et qui établissent solidement les vérités « psychologiques, cosmologiques et théologiques, de la « spiritualité de l'âme, de la création et de l'existence « de Dieu. Mais, si le genre humain n'avait pour croire « à ces vérités, je ne dis pas que sa raison, car je recon- « nais qu'en définitive toute certitude humaine ne peut « reposer que sur la raison, mais n'avait que ces rai- « sons, il serait bien malheureux. Combien qui ne pour- « raient jamais atteindre à ces hauteurs métaphysique! « Et parmi ceux qui y parviendraient, combien encore « qui ne pourraient longtemps y tenir ferme, sur ces « pointes d'aiguilles du raisonnement! Oh! bénissons « Dieu, Monsieur, de nous avoir fait don de la vérité, « comme il nous a fait don du soleil. Par la religion, les « plus petits, comme les plus grands par l'intelligence; « n'ont qu'à ouvrir les yeux de la foi pour marcher sû- « rement au grand jour de la vérité.

« Vous avez dit une belle parole, Monsieur, lorsque, « songeant aux abîmes qui environnent et appellent de « toutes parts l'esprit humain, vous avez conseillé au « philosophe de ne pas se séparer de l'homme, afin de « conserver toujours le sentiment de la réalité, et de ne « pas se perdre dans le vide des abstractions. « L'homme « est toujours dans le philosophe, dites-vous, il l'inspire « à la fois et le retient, et le rappelle sans cesse au senti- « ment de la réalité. » Ce qui est vrai de l'homme en « général, l'est bien plus encore de l'homme religieux. « Celui-ci a un fond certain de vérités qui ne sauraient « lui être ravies, et qui, elles aussi, l'inspirent à la fois et « le retiennent dans de justes bornes. Son symbole est la « pierre de touche de sa philosophie. Il peut s'enfoncer, « avec d'autant plus de confiance, dans le dédale des « opinions humaines qu'il tient en ses mains le fil qui « l'empêchera toujours de s'égarer. Je le comparerais « volontiers au navigateur aventureux qui cherche, vers « sa patrie bien-aimée, des routes nouvelles ; il peut ne « pas y arriver, et la tempête peut le jeter sur des ri- « vages inconnus ; mais il sait alors qu'il s'est trompé ; « et lorsqu'au bout de sa course, il ne voit pas les cieux « accoutumés, il rebrousse chemin et gagne son pays « par les routes battues. Mais à quoi bon tant de détours, « pour dire cette vérité bien simple, que les lumières de « la révélation ne sauraient nuire à celles de la raison ; « qu'au contraire elles leur sont très utiles, et qu'on « peut être à la fois aussi grand théologien que grand « philosophe, comme, Dieu merci, cela s'est vu, et

« surtout dans le siècle qui sera l'éternel honneur de la
« France, et dont, je ne sais par quel engouement ridi-
« cule et impie, nous avons un moment délaissé et
« même persiflé les traditions théologiques, philoso-
« phiques et littéraires.

« Oh ! je ne saurais trop vous dire, Monsieur, com-
« bien j'applaudis à vos efforts, dans le sens d'un retour
« vers les saines doctrines, dont je parle, et quel bien
« j'attends de votre école, si, par votre influence, elle va
« puiser aux sources pures de la philosophie religieuse
« de notre grand siècle, s'inspirer à ce foyer de vérités,
« pour, après cela, tenir haut et ferme le drapeau natio-
« nal, au-dessus de cette froide psychologie Écossaise,
« qui dissèque l'âme quand elle est seule, et qui n'est
« d'ailleurs qu'un enfant trouvé du Cartésianisme, et
« au-dessus surtout de ces brouillards d'outre-Rhin,
« qui cachent tant de ruines et tant d'abîmes, au milieu
« de leur obscurité.

« Je ne vois pas, Monsieur, qu'il y ait rien à reprendre,
« au point de vue de la plus sévère orthodoxie, dans
« votre travail sur Kant. Il est vrai qu'après avoir donné
« à la spiritualité de l'âme un fondement métaphysique
« inébranlable, vous semblez croire qu'on ne peut pas
« asseoir sur ce même fondement son immortalité. Je
« crois, Monsieur, que l'immortalité se déduit rigou-
« reusement de la spiritualité, si l'on y joint les argu-
« ments tirés des attributs de Dieu, puisque la spiri-
« tualité me donne la simplicité et l'unité, c'est-à-dire
« un être permanent de sa nature, lequel ne pourrait

« être anéanti, ce semble, que par un acte formel de « Dieu, acte qui répugne à sa justice, à sa sagesse et « à sa bonté.

« Mais, quoi qu'il en soit, et alors même que vous « diriez avec Kant, ce que toutefois vous ne faites pas « complètement, que la preuve de l'immortalité de l'âme « dépasse les forces de la raison pure, et qu'on ne peut « solidement établir cette belle et consolante vérité que « par des arguments moraux, et par le principe des « causes finales, vous ne sauriez encourir le reproche « d'hétérodoxie. La plupart des théologiens reconnais- « sent qu'on ne peut pas prouver par la seule raison « l'éternité des peines, qui est la triste immortalité des « âmes condamnées ; et ceux qui, basés sur le Concile « de Latran (8e session, en 1512), regarderaient la « vérité de l'immortalité de l'âme non seulement comme « définie par la religion, mais encore comme définie « par la raison, puisque le Concile, après l'avoir éta- « blie par voie d'autorité, fait aux professeurs de philo- « sophie injonction expresse de la défendre et de la « démontrer ; ce qu'il n'aurait pas fait si elle échappait « à toute démonstration rationnelle, ceux-là, dis-je, ne « sauraient cependant vous forcer d'accepter, comme « absolument valable, la preuve purement spéculative, « du moment que vous en acceptez d'autres qui n'ont « pas moins de valeur.

« Il m'a fallu comprendre, à travers cette triste polé- « mique des journaux, dont nous sommes témoins de- « puis trop longtemps, que feu M. Jouffroy a écrit

« sur la spiritualité, comme vous sur l'immortalité, et « que c'était là aussi une question qu'il classait parmi « les désidérata de la science. Si telle fut l'opinion de « M. Jouffroy, elle était philosophiquement répréhen- « sible, et vos démonstrations contre Kant le prouvent « surabondamment. Mais au point de vue théologique, « si M. Jouffroy avait reconnu d'ailleurs, par quelque « argument que ce soit, cette vérité fondamentale de la « spiritualité, si chrétien surtout, il l'avait admise « dans son symbole religieux, alors même que, philo- « sophe, il l'aurait placée dans son symbole rationnel, « l'orthodoxie n'aurait pas eu grand'chose à lui dire, si « elle avait voulu être de bonne foi.

« Mais il faut reconnaître, Monsieur, qu'elle ne veut « pas l'être toujours, puisque, malgré vos déclarations les « plus complètes, elle ne cesse pas de vous attribuer à « vous-même des erreurs que vous repoussez, répétant « toujours quelques phrases de vos écrits anciens, qui « peuvent prêter à des interprétations erronées, et se « taisant sur vos derniers travaux, qui sont au moins « l'expression de votre pensée actuelle, et qu'il lui serait « impossible d'incriminer.

« J'ai lu dernièrement le rapport que vous avez fait « sur ce brillant concours de l'agrégation pour la philo- « sophie, que vous venez de présider, à Paris. Il y avait « là des choses qui devaient réjouir les âmes sincère- « ment religieuses ; et j'ai été indigné de n'en pas voir « un mot cité dans les journaux qui ont attaqué avec « tant de violence la philosophie de l'Université, au nom

« des intérêts de la religion. De pareilles manœuvres « abaissent la controverse jusqu'aux plus basses propor- « tions de l'esprit de parti ; et ceux qui s'en font une « arme sont, à mes yeux, comme aux yeux de tout « homme grave, suffisamment jugés. Mais il faut le « reconnaître, Monsieur, le nombre de ces hommes est « petit. L'opinion publique est de plus en plus égarée. « J'ai pu en juger ces jours derniers. La retraite ecclé- « siastique a amené ici beaucoup de prêtres. J'ai causé « avec plusieurs d'entre eux de vous, de vos sentiments, « de vos travaux. Ils étaient tous extrêmement surpris « de ce que je leur disais. Jusque-là, ils avaient cru que « vous étiez athée, panthéiste, surtout irreligieux, et « antichrétien. Ils ne croyaient même pas que vous « pussiez protester contre tant d'odieuses imputations. « Il y aurait pourtant quelque chose à faire pour rame- « ner à de meilleurs sentiments tant d'esprits égarés, et « qui le sont de très bonne foi. Je vous conjure d'y « aviser. Il faudrait peut-être une déclaration bien claire « et bien complète de vos principes, que vous forceriez « les journaux religieux à insérer. Ce que vous écrivez « ailleurs n'est pas connu de ce public nombreux et « respectable qui est placé sous l'influence de ces « feuilles. Il faudrait que le remède fût là où est le « mal.

« Mais, Monsieur, voilà une bien longue lettre ; et « vous allez trouver que je suis un bien grand barbouil- « leur de papier. J'abuse de mes loisirs, et surtout de « votre bienveillance... M. Mignet part demain pour

« Paris ; j'espère avoir l'honneur et le plaisir de le voir « aujourd'hui.

« Je suis, avec une bien respectueuse considération,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« L. Sibour, ch. vic. gén. »

Aix, 13 octobre 1843.

Cette lettre est en effet bien longue, comme le remarque celui qui l'écrit ; mais elle est dictée par les meilleurs sentiments. Elle montre bien où en étaient, à l'égard de la philosophie de M. Cousin, les membres les plus éclairés du clergé ; mais au fond, la pensée de M. Léon Sibour est toujours une espérance de conversion de la part du philosophe. On n'ose pas lui dire ouvertement qu'il faut abjurer l'indépendance de la raison, pour se soumettre aux dogmes de la foi ; mais M. Léon Sibour, qui est plus jeune que M. Cousin, le lui fait entendre. D'ailleurs, le conseil de s'adresser aux feuilles religieuses n'était pas très prudent : une polémique engagée avec elles et des insertions contradictoires, exigées au nom de la loi, n'auraient pu qu'augmenter le scandale. M. Cousin a fait sagement de ne répondre que dans ses livres.

M. Léon Sibour, ayant fait un voyage à Rome. adressa un très curieux mémoire à M. Cousin sur l'enseignement de la philosophie dans la ville sainte. Devenu membre de la Constituante de 1848, M. Léon Sibour ne fut pas réélu à la Législative ; il n'était pas fait pour

la politique. Mgr Auguste Sibour étant passé de l'évêché de Digne à l'archevêché de Paris, appela auprès de lui son parent, et en fit son vicaire général. En 1855, M. Léon Sibour entrait au chapitre de Saint-Denis, et il mourait en 1864, à peine âgé de 57 ans. C'était par son intermédiaire que M. Cousin s'était lié avec Mgr Auguste Sibour en 1845. Ces relations étaient fort affectueuses, sans être intimes ; et en 1849 (4 mai), l'archevêque de Paris écrivait au philosophe pour le remercier de l'envoi d'un de ses ouvrages :

« Monsieur,

« A mon retour d'un voyage en Belgique, je trouve « sur mon bureau un exemplaire de vos œuvres philo- « sophiques, avec un charmant billet qui m'annonce « ce beau présent. Je connais déjà, Monsieur, bien des « choses de vous, toutes écrites dans un style de la plus « rare perfection. Dès que je pourrai saisir, à travers « mes occupations pastorales, quelques instants de « loisir, je les consacrerai à la lecture de ce que je ne « connais pas encore.

« Il faut bien que je vous le dise, Monsieur, il ne « m'a pas été possible d'être d'accord avec vous sur « plusieurs points de votre philosophie. Mais en quoi « nous serons toujours d'accord, soyez-en sûr, c'est sur « les qualités de votre esprit supérieur, et sur votre « noble cœur. J'ai souvent regretté que vos adversaires « n'aient pas constamment suivi les règles de cette

« sainte équité à laquelle vous faites appel, en m'adres-
« sant vos écrits. J'aime à vous dire, Monsieur, que ce
« sentiment m'a toujours commandé une sincère admi-
« ration pour votre talent et votre caractère, et qu'il
« s'unit en moi à la plus haute estime pour toute votre
« personne.

« † M. D. AUGUSTE, Archevêque de Paris. »

P.-S. — « Je joins ici un exemplaire de mes Institu-
« tions diocésaines. Cet ouvrage ne peut avoir rien
« d'intéressant pour vous ; je vous prie cependant de
« l'accepter, comme un gage de plus des sentiments
« que je viens de vous exprimer. »

La correspondance continua sur ce ton affectueux jusqu'à la mort tragique de l'archevêque. Voici un dernier billet (23 août 1856) :

« Mon cher ami,

« Je ne serai pas libre demain, ni après-demain, à 5 h.
« Cependant je désire vous revoir. Venez donc plutôt
« dîner avec moi et avec Mgr de Tripoli, lundi, à 6 h. 1/2.
« Mon chef de cuisine est à Belle-Eau ; je ne pourrai
« que vous faire faire maigre chère. Notre dîner sera
« tout à fait philosophique.

« Votre bien affectueusement dévoué,

« † M. D. AUGUSTE, Archevêque de Paris. »

On a vu plus haut (page 85) que l'archevêque de Paris avait été mêlé par M. Cousin à l'affaire de la Congrégation de l'Index. Mgr de Tripoli était M. Léon Sibour, nommé évêque in partibus infidelium.

En 1840, M. Cousin avait cru devoir comprendre dans les nominations de la Légion d'honneur le P. Girard, cordelier de Fribourg en Suisse. Profondément instruit en théologie et en philosophie, le P. Girard avait, durant quelques années, été curé d'une paroisse catholique à Berne, qui, depuis la Réformation, n'avait connu que le culte protestant. De 1805 à 1823, il avait dirigé l'École française de Fribourg, en y perfectionnant les méthodes de Pestalozzi et de Fellemberg. Il avait dû prendre sa retraite devant l'influence peu tolérante des Jésuites. Réfugié à Lucerne, il y avait pendant dix ans enseigné la philosophie ; et il avait publié en 1839 un cours complet, qui, écrit en allemand, avait eu grand succès dans les écoles d'outre-Rhin. En 1835, il pouvait rentrer à Fribourg, sa patrie, et se livrer à l'ouvrage qui devait illustrer son nom. De sa longue expérience des écoles et des enfants, il tirait une idée originale et extrêmement féconde. C'était de borner l'enseignement dans les écoles primaires à l'étude de la langue maternelle, celle que les élèves parlaient naturellement, et d'en faire sortir, par l'analyse des mots les plus usuels, tout ce que renferme le langage en notions de toutes espèces. Le P. Girard, âgé de 70 ans, travaillait à ce grand ouvrage, qui ne parut qu'en 1844, quand

M. Cousin le connut, dans une excursion qu'il fit à Fribourg, croyons-nous, vers la fin de 1839. Le P. Girard, qui, dans le secret du cloître, n'avait jamais songé aux honneurs mondains, fut surpris de la distinction dont il était l'objet ; et tout confus, il écrivait au ministre de l'Instruction publique :

Fribourg, en Suisse, 4 juin 1840.

« Monsieur le Ministre,

« Avant d'accuser à Votre Excellence la réception
« du diplôme et de la lettre qui l'accompagnait, j'ai dû
« me remettre de ma surprise, et revenir des profondes
« impressions que j'ai éprouvées. Vous le dirai-je ? Je
« n'allie pas encore la qualité de chevalier avec celle
« de cénobite, habitant l'obscurité d'un cloître, sous
« l'habit de la pauvreté et du renoncement aux hon-
« neurs du monde. Il est probable, puisque j'ai si peu
« de temps devant moi, que je ne parviendrai jamais à
« me familiariser avec ce rapprochement.

« En m'agrégeant à la Légion d'honneur, Sa Majesté
« a voulu honorer l'enseignement populaire, et montrer
« l'intérêt qu'elle prend à une cause sacrée, qui, dans
« tous les États et nommément en France, demande la
« plus sérieuse attention de la part de ceux que la
« Providence a placés à la tête des nations, pour les

« gouverner. Cette intention vraiment royale mérite « ma reconnaissance, et je tâcherais de l'exprimer devant « le trône, s'il m'était donné de m'en approcher.

« Au sujet de la lettre que vous m'avez fait l'honneur « de m'écrire, monsieur le Ministre, permettez que je « vous dise avec franchise qu'elle m'a fait rougir. Je « crois avoir voulu faire beaucoup de bien dans mes « fonctions d'instituteur du peuple, et en avoir fait « quelque peu hors des bornes étroites de mon pays « natal. Mais les éloges que Votre Excellence me donne, « je ne les ai pas mérités. Voilà ce qui m'a fait de la « peine. J'ai donc été obligé de réduire les louanges à « une beaucoup plus simple expression : mais je n'ai « rien retranché au témoignage de bienveillance qu'ex- « prime votre lettre. J'en suis même glorieux, et je « tâcherai de m'en rendre plus digne, en servant mieux « la belle cause que vous avez servie avec autant de « distinction que de persistance. Cette cause ne peut « que gagner beaucoup depuis que la Providence vous « a confié l'instruction publique, dans la vaste et belle « France. Je m'en réjouis et j'en bénis le ciel.

« J'ai été mis inopinément en retard pour la publi- « cation de mon écrit sur l'enseignement de la langue « maternelle, dans les familles, les institutions et les « écoles. J'espère que je pourrai l'envoyer en septembre « à M. Pitois-Levrault, qui veut bien se charger de « l'impression, à la demande de mon ami M. Rapet, « directeur de l'École normale de Périgueux. Cet ou- « vrage préliminaire renferme les théories de mon

« travail et doit servir d'introduction aux livres élémen-
« taires, qui suivront, et dont une partie est achevée.
« Je vous prie, monsieur le Ministre, d'agréer l'hom-
« mage de mon respect, de ma reconnaissance et de
« mon attachement,

« De votre Excellence,
« le très humble serviteur,
« Grég. Girard, professeur de philosophie
« au couvent des Cordeliers. »

Le général des Cordeliers, à Rome, s'était ému plus que le P. Girard, et fort touché de l'impartiale équité du ministre laïque, il croyait devoir remercier M. Cousin au nom de l'ordre entier :

F. Ange Bigoni, général des Cordeliers.

« Monsieur le Ministre,

« L'honneur fait à tout l'ordre dont je suis le chef,
« dans la personne d'un de ses membres les plus dis-
« tingués, m'impose l'obligation de remercier en son
« nom Votre Excellence, qui a daigné proposer a Sa Ma-
« jesté le roi des Français le Révérend Père Grégoire
« Girard, notre fils bien-aimé, pour le décorer de la Lé-
« gion d'honneur.
« Nous avons senti tout le prix d'une telle faveur :
« mais ce qui nous la rend plus chère encore, c'est de
« la devoir à un aussi bon juge, à l'homme que nous

« avons toujours regardé comme le plus digne, et en
« même temps le plus capable de représenter et de sou-
« tenir, en Europe, la cause sacrée de l'éducation popu-
« laire.

« Nous espérons que votre Excellence appréciera
« nos intentions et comprendra nos vues, dans un
« temps où il est quelquefois dangereux d'exprimer des
« idées vraiment libérales et en dehors du passé. C'est
« pourquoi nous la prierons, avec la haute confiance
« que nous inspire la haute estime qu'elle professe en-
« vers l'un de nous, de vouloir bien faire agréer à Sa
« Majesté nos remerciements et l'expression de notre
« vive reconnaissance. Nous croyons ne pouvoir mieux
« mériter la continuation de ses bienfaits qu'en faisant
« tous nos efforts pour perpétuer en France, au moyen
« d'une institution vouée à leur application, les doc-
« trines dont elle a voulu récompenser les heureux ré-
« sultats. A cet effet, je me propose d'envoyer, aussitôt
« que je le pourrai, un certain nombre de jeunes Fran-
« çais auprès du Révérend P. Girard. pour y prendre
« son esprit. étudier ses méthodes et continuer ses tra-
« vaux, dans l'espérance que des hommes formés à cette
« école se rendront dignes de la confiance et de la pro-
« tection de ceux que la divine Providence a appelés
« pour gouverner la France.

« Nous nous plaisons, Excellence, à regarder cette
« distinction honorable, accordée à notre frère, comme
« une prime d'encouragement, qui nous donne tout lieu
« de compter que la réalisation de notre projet trouvera

« appui et considération auprès de celui-là surtout au-
« quel nous en sommes redevables.

« Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'hom-
« mage de mon profond respect et de ma reconnais-
« sance.

« De votre Excellence,

« le très humble serviteur,

« F. Ange Bigoni, général des Cordeliers. »

Rome, au Couvent des SS. Apôtres, le 6 septembre 1840.

Lorsqu'en 1844 parut le grand ouvrage du P. Girard, Cours éducatif de langue maternelle, 7 vol. in-12, M. Cousin lui fit décerner un prix extraordinaire de six mille francs par l'Académie française. En même temps et par ses soins, le P. Girard était nommé correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, L'humble cordelier ne savait quelles expressions trouver pour exprimer sa reconnaissance de bienfaits qu'il ne recherchait pas.

« Monsieur,

« Je ne sais comment je dois vous exprimer ma
« reconnaissance, pour ce que vous avez bien voulu faire
« pour l'auteur du livre de l'Enseignement de la langue
« maternelle. Il y a des choses que l'on sent si profon-
« dément que nos paroles ne sauraient les rendre ; et
« celle-ci est de ce nombre.

« En faisant admettre mon livre au concours, ce

« n'est pas la lettre, c'est l'esprit de la loi que vous avez « consulté. Sous ce rapport, je suis Français ; car voilà « dix ans que je vis au service de la France. Je ne ré- « side pas dans ce vaste et beau pays : mais j'y suis en « pensée : j'y suis par les affections de mon âme, et j'y « suis encore en actions. Je puis dire que je porte aussi « mon offrande sur l'autel de la patrie qui a bien voulu « m'adopter.

« La Providence, Monsieur, s'est servie de vous pour « faire connaître à la France une amélioration dans l'en- « seignement de la langue maternelle, amélioration « qu'elle m'a suggérée, en me plaçant jadis au milieu « des enfants ; et voilà qu'en faisant admettre mon livre « au concours, elle m'a fourni les moyens de publier les « livres élémentaires. C'est à Paris qu'ils paraîtront aussi ; « et à cet égard, je vous prierai de faire en sorte que « les 6,000 francs restent, si possible, dans la caisse « de l'Académie, jusqu'à ce que j'en aie besoin pour « l'impression, qui commencera, je l'espère, dans deux « mois. Il serait inutile de m'envoyer ici cette somme, « puisque je serais dans le cas de la renvoyer bientôt.

« Veuillez, Monsieur, ajouter ce nouveau bienfait aux « précédents, et croire à la profonde vénération, à la re- « connaissance et à l'attachement avec lesquels je reste « pour la vie,

« Monsieur,

« Votre tout dévoué,

« Grég. Girard, cordelier. »

Fribourg en Suisse, le 23 juillet 1844.

La personne du P. Girard est tellement intéressante que nous ne craignons pas d'ajouter à ses lettres quelques détails sur un accident qui lui était arrivé en 1843. F. M. de Naville, pasteur protestant, croit devoir donner ces renseignements à M. Cousin, qui les eût ignorés sans lui. Nous n'avons pas la lettre que M. Cousin dut écrire au P. Girard, où il lui offrait un nouveau témoignage de sa sympathie. La lettre de M. de Naville atteste une fois de plus de quelle considération jouissait le pauvre cordelier, non seulement parmi ses coreligionnaires, mais parmi tous ceux qui l'ont approché. C'est une de ces douces et graves figures, comme le clergé catholique peut seul en former. La réclusion du cloître et le renoncement à toutes les diversions mondaines aident beaucoup à la perfection morale ; mais la voie est bien rude, et il est peu d'âmes assez fermes, même parmi les moines, pour la suivre avec la constance et l'abnégation nécessaires.

Il ne faut pas confondre M. F. M. de Naville avec son homonyme M. Jules Ernest de Naville, qui est entré plus tard en correspondance avec M. Cousin, pour la publication des œuvres de M. de Brian, et qui est devenu associé étranger de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Vernier, près Genève, 21 mai 1843.

« Monsieur,

« J'ai eu quelquefois le désir de vous écrire, ou pour « vous exprimer l'admiration que me faisait éprouver « la lecture de vos ouvrages, ou pour vous consulter

« sur quelque point de philosophie. J'ai dû réprimer ce « désir, dans la pensée de l'indiscrétion qu'il y aurait « eu à moi à venir entretenir de mes idées, ou de mes « sentiments, un homme aussi occupé que vous l'êtes et « occupé d'intérêts si majeurs. Aujourd'hui, je n'éprouve « pas les mêmes scrupules. Il s'agit d'une chose qui ne « me concerne pas personnellement, et pour laquelle je « suis sûr d'obtenir toute votre sympathie. Peut-être, « Monsieur, aurez-vous eu connaissance de l'accident « arrivé dernièrement au R. P. Girard. Comme après « une réclusion de cinq mois, nécessitée par l'état de « ses jambes, il était sorti pour une visite, il a été pris « d'un vertige dans les escaliers de la maison où il se « trouvait. Il est tombé ; et il a été, à la suite de cette « chute, dans un état qui a donné pendant quelques « jours de vives inquiétudes. Grâce à Dieu, il est mieux « et en voie de guérison, comme je l'apprends par une « lettre de M. le professeur Daguet, datée de vendredi « dernier, et que je reçois dans ce moment. Cette lettre « porte entre autres les lignes suivantes ; et c'est là, « Monsieur, ce qui m'engage à vous écrire immédiate-« ment : « Je ne sais ce que l'on fait à Paris ; mais je « suis sûr aussi que cela contribue à l'abattre, bien qu'il « n'en paraisse rien au dehors. » Ces mots, à ce qu'il « semble, ne peuvent se rapporter qu'à l'impression du « cours de langue maternelle. Il y a peu de semaines « que le P. Girard m'a dit lui-même qu'on lui avait « annoncé la publication de l'introduction pour la fin « d'avril, et j'imagine que dès lors il n'en aura reçu au-

« cune nouvelle. Je désirerais qu'on pût lui donner à
« ce sujet quelque renseignement consolant, qu'on lui
« procurât quelque douceur dans l'état pénible où il se
« trouve. Or, je sais, Monsieur, que vous avez pris un
« intérêt très vif à l'impression de l'ouvrage. Je crois
« même que c'est d'après votre avis que la publication
« préliminaire de l'Introduction a été décidée. C'est, si
« je ne me trompe, M. Michel qui soigne l'édition ;
« mais je ne sais où l'atteindre, et je craindrais qu'une
« lettre dont l'adresse ne porterait pas le lieu de sa rési-
« dence, ne lui parvînt pas. Je n'ai pas, Monsieur, la
« même crainte en vous écrivant. D'ailleurs, outre
« l'embarras où je me trouvais pour savoir à qui m'a-
« dresser, j'ai un autre motif pour vous écrire, et il
« achèvera de me justifier auprès de vous. Le P. Girard
« m'a parlé de vous, Monsieur, avec tant d'affection que
« je ne doute pas que quelques mots de vous ne fussent
« pour lui un grand soulagement. Quant à moi, Mon-
« sieur, je ne réclame aucune réponse. C'est là seule-
« ment que serait l'indiscrétion ; car je suis sûr que vous
« me saurez gré de vous avoir donné l'occasion d'être,
« dans la circonstance actuelle, de quelque douceur à
« un homme aussi digne, à tous égards, de respect et
« d'affection, que l'est notre honorable ami.

« Veuillez, Monsieur, agréer l'expression du respect
« que je vous porte à tant de titres, et de mon affectueux
« dévouement.

« F.-M. de Naville, pasteur. »

Voici un dernier billet du P. Girard, qui a vécu six

ans encore après l'avoir écrit. Dans cet intervalle, quelles ont été ses relations avec M. Cousin? Nous n'en avons pas trouvé de traces: mais certainement elles n'ont pas dû changer. La plus parfaite cordialité a dû régner des deux parts jusqu'à la fin. En voyant la sérénité de cette existence, vouée tout entière au bien, et l'héroïsme d'une telle âme, si utile aux autres et si peu occupée d'elle-même, plus d'un laïque a dû réfléchir aux stériles agitations du siècle. On peut croire que cette pensée n'aura pas peu contribué à provoquer et à accroître l'estime de M. Cousin. Cette estime n'a rien eu d'exagéré; et celui qui en a été l'objet la méritait pleinement. On pouvait même aller jusqu'à envier le P. Girard, sans l'imiter. Qu'est devenue sa méthode d'enseignement, si féconde entre ses mains? Des successeurs fidèles l'ont-ils entretenue et propagée? Quant aux sentiments du P. Girard envers M. Cousin, on voit avec quelle sincérité il les exprimait. Philosophe chrétien! voilà ce qu'il espère pour l'auteur de tant d'ouvrages, que le P. Girard était en mesure d'apprécier aussi bien que qui que ce fût. La charité, dans ce qu'elle a de plus haut, inspirait ce désir, formé par beaucoup d'autres ecclésiastiques, aussi bien intentionnés; mais ce vœu était irréalisable.

Fribourg en Suisse, 21 août 1844.

« Monsieur,

« Ces lignes et un bien léger souvenir vous seront
« remis par un de mes amis, M. le chanoine Gottran,

« maintenant directeur de mon ancienne école. Il vous
« donnera sur Fribourg tous les renseignements qui
« pourront vous intéresser.

« Je relis souvent cette lettre que vous avez eu la
« bonté de m'écrire, en date du 5 juillet dernier. Je
« n'y vois pas seulement ce que vous avez pensé en
« l'écrivant, mais ce que vous êtes ; et je vois en vous
« le philosophe chrétien, et j'aime à le regarder sou-
« vent.

« Recevez ce nouvel hommage de respect, de recon-
« naissance et d'amitié,

« Votre tout dévoué,

« Greg. Girard, Cordelier. »

En 1845, M. Cousin, conseiller de l'Université, avait proposé pour la croix de la Légion d'honneur l'abbé Flottes, professeur de philosophie, d'abord au séminaire de Montpellier, puis au collège de cette ville, et enfin à la Faculté des Lettres, créée en 1838. M. l'abbé Flottes ne crut pas pouvoir accepter cette distinction, tant qu'il serait vicaire général du diocèse. Il s'en excuse dans une lettre, qui commence ainsi :

« Monsieur le conseiller,

« J'ai lu avec le sentiment d'une vive gratitude la
« lettre dont vous m'avez honoré. J'attache un grand
« prix à la décoration de la Légion d'honneur, et cette
« distinction me paraîtrait plus précieuse encore en

« pensant que je la devrais à votre bienveillance. Mais « il faut que je vous fasse connaître la position où je « me trouve en ce moment..... Je suis convaincu que « tant que je serai grand-vicaire, je dois m'imposer ce « sacrifice dans l'intérêt du concours que je prête à « l'autorité épiscopale. Mais je garderai soigneusement « votre lettre ; elle remplace le brevet de membre de la « Légion d'honneur.

« Quant à ce que vous appelez, Monsieur le con- « seiller, mes dissentiments sur Pascal, vous me ren- « drez justice en considérant les études que j'ai publiées, « et celles que je dois publier encore, comme des obser- « vations respectueuses que je vous soumets.

« Je suis avec respect, Monsieur le conseiller, votre très humble et très obéissant serviteur,

« L'abbé Flottes. »

L'abbé Flottes a été un des adversaires des doctrines de l'abbé de Lamennais ; il l'a réfuté dans plusieurs ouvrages. Outre ses études sur Pascal, il a publié ses Leçons de philosophie en 1848, six ans avant sa mort. Il avait accepté la décoration en 1847, après qu'il avait cessé d'être vicaire général.

L'abbé Flottes, le P. Girard, Mgr A. Sibour, archevêque de Paris, M. Léon Sibour, évêque de Tripoli, l'abbé Daniel, l'abbé Noirot, le P. Lacordaire, l'abbé Frère, dom Guéranger, sans parler de bien d'autres,

sont des témoins : ils nous apprennent ce qu'étaient les relations de M. Cousin avec les membres du clergé. Pénétré de respect pour la religion et pour sa mission sociale, clairvoyant et impartial dans les fonctions qu'il tenait de l'État, ami passionné de la science et du talent partout où il les découvrait, il était facile à M. Cousin d'être bienveillant et juste. Au fond, il n'avait pas d'autre intérêt. Les membres les plus distingués de l'Église lui rendaient sincèrement les sentiments qu'il avait pour eux ; et ce n'était que dans les rangs inférieurs que se trouvaient ses ennemis et ses calomniateurs.

Du reste, M. Cousin n'avait pas moins de bienveillance pour les protestants ; et il suffira de citer la lettre qu'il recevait de M. Tischendorf en 1842 :

« Mon illustre protecteur,

« Je me flatte beaucoup d'avoir l'honneur de vous « présenter cette édition du Nouveau Testament, comme « un faible hommage de vénération. J'ai préféré cette « édition parisienne à celle de Leipzig, parce qu'elle « contient dans les Prolégomènes un exposé plus exact « de toute mon entreprise. Une nouvelle que je viens « de recevoir m'oblige de rester encore dans la belle « capitale au moins huit jours. Avant de partir, j'oserai « encore me présenter à la Sorbonne, pour vous répéter « combien je suis heureux d'avoir trouvé dans l'illustre « savant, que j'admire depuis que je connais son nom, « un aimable et généreux protecteur.

« En attendant, veuillez agréer, Monsieur, l'assu-

« rance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur
« d'être votre très humble et très obéissant serviteur,

« C. Tischendorf. »

Rue Saint-Anne, 61,
le 15 décembre 1842.

M. Tischendorf a consacré son existence entière, et une activité infatigable, à rechercher les manuscrits grecs les plus anciens et les plus authentiques de la Bible et du Nouveau Testament. Pour les découvrir, il a parcouru toutes les bibliothèques de l'Europe ; il a voyagé en Turquie, en Syrie, en Palestine, en Égypte ; il a trouvé le manuscrit le plus précieux peut-être au mont Sinaï ; et il l'avait fait imprimer autographiquement, grâce à l'appui du gouvernement russe, quand M. Cousin le recevait et l'aidait de sa protection. Tischendorf était à Paris pour collationner nos manuscrits des Septante. Il a réussi dans sa difficile entreprise à ce point que la Papauté elle-même a cru devoir le remercier, au nom du Christianisme autant que de la foi catholique, tout protestant qu'il était. Ainsi, la religion et la philosophie s'accordaient à louer de tels services. Tischendorf est mort en 1874, à 60 ans. La postérité n'a pas peut-être été assez reconnaissante envers lui ; il n'a eu qu'une ambition, c'était d'assurer aux Livres Saints une édition plus correcte que toutes les précédentes. M. Cousin s'est associé à ses labeurs héroïques autant qu'il dépendait de lui. C'était encore honorer la philosophie.

Un explorateur d'un genre un peu différent, c'était

M. Buchon, lié avec M. Cousin depuis 1828, et peut-être même auparavant. Buchon s'occupait surtout des chroniques de notre Moyen-âge ; et il en a publié un assez grand nombre. En 1833, il avait fait une Histoire populaire des Français, que M. Cousin avait beaucoup approuvée, et qu'il voulait faire adopter pour les écoles primaires supérieures. Voyageant en Italie en 1840, M. Buchon adresse à M. Cousin de curieux détails sur le monastère du Mont-Cassin, où il a été reçu ;

Abbaye du Mont-Cassin (sans date).

« Mon cher ministre et ami,

« Il m'est agréable d'être choisi par les Bénédictins « du Mont-Cassin pour vous faire parvenir un témoi- « gnage de l'estime qu'il font de vous, en commun avec « tous ceux qui se livrent aux nobles travaux de la pen- « sée. Parmi cinq ou six des PP. Bénédictins consa- « crés ici aux travaux littéraires, deux surtout doivent « être mentionnés plus particulièrement auprès de vous; « ce sont les PP. Tosti et Pappalettere. L'un a publié « un volume qu'il vous offre, et que je vous envoie par « le duc de Montebello, traduction italienne du Traité « de Boccace sur les femmes célèbres, d'après un ma- « nuscrit du XIV[e] siècle de cette célèbre abbaye. Le P. « Tosti est un homme studieux, intelligent, éclairé, « d'un esprit indépendant et élevé, comme on en re- « trouve encore quelquefois parmi les moines bénédic-

« tins d'ici. Le P. Pappalettere est un homme d'une « trentaine d'années au plus, et professeur de philoso- « phie dans le séminaire du Mont-Cassin, et qui va « publier dans peu de mois le cours, tout nouveau ici, « qu'il vient de faire. Ces deux moines et trois ou quatre « autres, jeunes aussi, ont la confiance absolue de leur « abbé et de leur ordre ; et ils en ont voulu profiter pour « opérer une réforme complète des études philoso- « phiques et ecclésiastiques, et les mettre de niveau avec « les recherches les plus avancées. Ainsi, par exemple, « ils ont introduit un cours d'histoire de l'Église chré- « tienne et des Conciles, qui manque dans tous nos « séminaires. Ainsi, ils ont renoncé à l'enseignement de « la dialectique pure et de la philosophie des anciens « séminaires, pour suivre Kant et vous. Ainsi, ils ont « établi un cabinet d'instruments de physique et d'his- « toire naturelle ; et tout cela, dans un esprit très grave, « très religieux, très fermement convaincu. L'abbé « Gerbet et moi, nous avons passé quelque temps en- « fermés dans leur couvent ; et nous avons été charmés « de tout ce que nous y avons vu, bien que l'abbé Ger- « bet leur trouve quelquefois l'esprit un peu trop libre, « un peu trop bénédictin dans leur exposition et leur « appréciation des torts réciproques anciens des princes « et des Papes. Les deux Pères dont je vous ai parlé « écrivent une histoire du Mont-Cassin, en deux vo- « lumes in-8. Elle est presque terminée et sera véri- « tablement d'un grand intérêt : car l'abbaye du Mont- « Cassin a été mêlée à toutes les grandes choses qui se

« sont faites en Italie depuis et avant même les rois « normands. J'en ai lu quelques morceaux. Le style « italien en est ferme, clair, précis, un peu dantesque « peut-être ; mais cette forme ancienne ne messied pas « à des hommes livrés aux études sérieuses.

« Un autre vieil abbé, l'abbé archiviste, le P. Fraia, « type intéressant de vieux moine de 86 ans, ferme et « intelligent, toujours ami du monastère, toujours com- « battant les empiètements des abbés, et continuant la « chronique du couvent, comme le faisait son arrière- « prédécesseur, Pierre le Diacre, chroniqueur antique « du Mont-Cassin, désire être mentionné nominalement « à M. V. Cousin, et me charge de vous remettre, au nom « des Bénédictins, de l'archiviste et des archives, un « volume des œuvres inédites de saint Augustin, qu'il « a publié d'après le manuscrit de ces archives. C'est « lui qui a fourni à Paris les sermons de saint Augustin « ajoutés à la nouvelle édition, je crois, par un abbé « Cosnard.

« Le P. Pappalettere a rencontré aussi dans les ar- « chives un manuscrit de la fin du XIIe siècle sur vélin, « cotté 174 et in-4, contenant, du folio 139 à la fin, le Sic « et non d'Abélard. En tête de ce traité, on lit en encre « rouge : « P. Abael^d^ Prolog. in Sic et non, incipit. »

« La première ligne en encre noire est : « Cum in « tantâ verborum multitudine, nonnullae etiam sancto- « rum dictae, etc. » Puis vient le traité commençant « ainsi : « Sciendum nobis est quod divina operatio, si « ratione comprehenditur, etc. » La dernière ligne du

« traité est : « Jam factis accedere non licet. In miseri-
« cordiâ enim positis lege juris mundo auditi uti non
« licet. »

« Je n'ai pas pu comparer le texte avec celui que
« vous avez publié, attendu que les moines n'ont pas,
« malgré leurs demandes fréquentes au libraire, encore
« pu se procurer votre édition. Vous feriez œuvre mi-
« nistérielle utile et œuvre philosophique et charitable,
« si vous pouviez gratifier les archives célèbres du Mont-
« Cassin d'un exemplaire, non seulement de votre édi-
« tion d'Abélard, mais de toute la collection des Docu-
« ments inédits..... Adieu, mon cher ministre, tout à
« vous de cœur.

« Buchon. »

La dernière lettre de Buchon est de 1844 ; il mourait en 1846. Il était du même âge que M. Cousin.

En mars 1849, Mme Marie Carpentier, directrice de l'École normale maternelle, écrivait à M. Cousin la lettre suivante :

« Monsieur le conseiller,

« Vous avez bien voulu prendre ma défense dans le
« Conseil de l'Université : et quoique je n'aie pas l'hon-
« neur d'être personnellement connue de vous, merci,
« Monsieur, pour ce puissant et généreux secours.
« J'éprouve le besoin de vous assurer que votre bien-
« veillance ne s'est point égarée, que ma vie, quoique
« simple, se résume tout entière en un travail toujours

« obscur, mais toujours honorable et persévérant,
« même à travers des épreuves parfois bien pénibles.

« Cependant, je ne me plaindrai pas quand de si pré-
« cieux dédommagements viennent de m'être donnés.
« Je serai même heureuse d'avoir souffert pour l'École
« normale, si cette circonstance pouvait attirer sur cet
« humble établissement l'attention sérieuse du Conseil,
« et vous inspirer assez d'intérêt, Monsieur, pour vous
« donner le désir de le visiter. Vous y trouveriez plus
« d'un sujet vraiment digne de votre efficace interven-
« tion; et votre visite y laisserait un souvenir plein
« d'espérances.

« Pour moi, je saisirais avec bonheur cette occasion
« de vous renouveler, Monsieur, les sentiments de vive
« et respectueuse gratitude, dont je vous prie de vou-
« loir bien agréer l'assurance.

« Marie Carpentier,
« Directrice de l'École normale. »

Paris, le 4 mars 1849.

Nous ne savons pas si M. Cousin a pu se rendre au désir que cette lettre lui exprimait. Sa visite eût été un heureux complément de son intervention dans le Conseil de l'Université. Mme Marie Carpentier était entourée de l'estime publique; et dans notre siècle, elle a été une des premières à comprendre les réformes qu'exigeait l'éducation des filles. La question a fait depuis lors d'immenses progrès. Mais l'initiative de Mme Marie Carpentier a indiqué la route : et ses successeurs n'ont guère

fait que développer ce qu'elle avait inauguré. Les attaques dont elle était l'objet étaient sans fondement ; et grâce à M. Cousin, elles ont été réduites à l'impuissance.

A l'occasion du procès de M. le duc de Praslin à la Cour des Pairs, en 1847, M. Cousin avait pris la défense de Mlle de Luzy, impliquée dans cette affreuse tragédie ; il ne la connaissait guère plus que Mme Marie Carpentier ; mais sa sagacité lui avait fait voir, même avant la sentence, que Mlle de Luzy n'était pas coupable ; et il n'avait pas hésité à la soutenir de sa parole dans les délibérations préliminaires de la Cour. Il avait sans doute oublié l'appui qu'il avait accordé à une personne innocente, lorsque, trois ans après, il recevait de Mlle de Luzy Desportes une lettre fort touchante, où cet affreux souvenir se trouvait réveillé :

New-York, 18 mars 1850.

« Monsieur,

« Avez-vous gardé quelque souvenir de la malheu-
« reuse femme que la plus pénible des catastrophes
« amena un jour devant vous comme accusée, et qu'un
« mot, un regard de vous sauvèrent du désespoir, dans
« un moment où sa raison semblait prête à l'abandon-
« ner. Quant à moi, dans les horreurs de la prison,
« dans le long isolement de l'exil, je n'ai cessé de vous
« bénir pour l'intérêt que j'ai lu dans vos yeux, quand
« le monde entier semblait m'accabler d'opprobre. Sou-
« vent, j'ai désiré vous dire tout le bien que vous m'a-
« viez fait. Je n'ai jamais osé me rappeler à votre sou-
« venir, avant d'avoir au moins, autant qu'il était en

« mon pouvoir, réhabilité mon nom ; et aujourd'hui, « ici, vous parlant de ma reconnaissance, c'est un nou- « veau bienfait que j'ai à implorer de vous........ Un « mot de vous peut me donner plus que la vie, que « peut-être vous m'avez conservée, en m'encoura- « geant à parler avec courage devant mes juges. « Mais pour me faire comprendre, je dois reprendre « ma vie au moment où l'on me jetait hors de prison, « où j'avais gémi trois mois, et que seule au monde, « en but à l'injure et au soupçon, je n'avais pas un toit « où reposer ma tête, pas un bras ami qui me protégeât. « Désespérée, doutant de Dieu et des hommes, je « résolus de mourir. Au moment de mettre fin à mon « existence, qui m'était intolérable, je voulus prier une « dernière fois ; et j'entrai dans la première église ou- « verte devant moi. C'était l'Oratoire ; M. Frédéric « Monod prêchait. Il parlait de soumission à la volonté « de Dieu, de patience et de résignation dans l'afflic- « tion. Mon cœur se fondit en l'écoutant, et mes yeux, « brûlés par la fièvre, versèrent des larmes, pour la pre- « mière fois depuis bien longtemps. J'avais erré tout le « matin dans les rues, cherchant à me faire écraser par « quelque voiture ; ma tête était en feu : ma raison pres- « que complètement égarée ; sans savoir même quel « était l'homme qui venait de parler, sans savoir s'il « me serait miséricordieux ou sévère, je le suivis comme « il sortait de la chaire ; et me jetant à ses pieds, je le « conjurai de me sauver de moi-même et de m'ensei- « gner cette résignation qu'il prêchait. M. Monod calma

« mon délire, me visita dans ma solitude, que pas une
« âme sympathique n'avait cherchée ; et enfin, deux
« mois après notre rencontre, me recueillait dans sa
« famille, où sa femme et ses filles devinrent mes
« amies.

« Là, ma santé se rétablit : mon désespoir se calma :
« et enfin, quinze mois après, des offres avantageuses
« m'ayant été faites pour passer en Amérique, je partis,
« accompagnée des bénédictions de ma nouvelle famille,
« protégée par leur honorable recommandation et dé-
« terminée de reconquérir à tout prix l'estime du
« monde. Grâce au nom de M. Monod, si généralement
« connu et estimé ici, les maisons les plus honorables
« me furent ouvertes. Quelques personnes devinèrent
« que M[lle] Desportes, que la gouvernante des malheu-
« reux enfants de P.......... Mais ma nouvelle position
« en fut à peine ébranlée ; et regagnant toute mon
« énergie, sous l'influence bienfaisante du travail, je
« vivais, non pas heureuse, mais tranquille et résignée.

« Le cœur chargé du terrible secret qui pesait sur
« moi, j'avais refusé sans hésitation deux établisse-
« ments avantageux : mais aujourd'hui, c'est le bon-
« heur qui se présente à moi, et je n'ai pas la force
« de le rejeter, sans faire un dernier et suprême
« effort pour vaincre ma triste destinée. L'homme
« généreux qui m'offre son nom et sa main, connaît
« toute mon histoire ; il a pleine confiance en moi. S'il
« était seul, je n'aurais besoin auprès de lui d'aucun
« témoignage humain. Mais il appartient à une famille

« riche et considérée, qui ne le verra pas sans peine
« unir sa destinée à la mienne, et qui n'en croira pas
« aussi facilement mes attestations et mes larmes. Et
« cependant, Monsieur, je n'ai aucune preuve à leur
« donner. Les papiers saisis chez moi ne m'ont jamais
« été restitués. Le public n'en a connu que ce qui m'ac-
« cusait.

« Monsieur, pouvez-vous, en conscience devant Dieu,
« me rendre ce témoignage que je n'étais pas l'infâme
« intrigante qu'on a livrée au mépris du monde? Vous
« étiez là ; vous m'avez interrogée. Vous connaissez ce
« misérable intérieur ; vous avez pu mesurer d'un œil
« impartial la part que j'ai eue dans ce sombre drame,
« où j'ai joué en aveugle ma destinée et celle des êtres
« qui m'étaient plus chers que la vie. Vous savez que,
« ni l'ambition, ni l'amour du pouvoir ne m'ont donné
« l'influence que j'avais sur mes malheureux élèves.
« Vous avez vu les lettres à LUI, et vous savez qu'il ne
« m'aimait pas.

« Mais rappelez-vous, Monsieur, que je n'implore
« pas votre pitié ; mais qu'au nom d'un homme d'hon-
« neur, j'en appelle à votre honneur. En me laissant
« le soin de vous écrire moi-même, on m'a imposé le
« devoir d'être doublement scrupuleuse ; et si je vous
« dis, Monsieur, que le bonheur de toute ma vie dé-
« pend des lignes que vous tracerez, c'est parce que je
« sais que cela ne peut influencer le témoignage que
« vous me rendrez. J'ai l'ambition de croire que vous
« me connaissez quelque force de caractère. Quoi que

« vous écriviez, je saurai que c'est l'expression sincère
« de la pensée d'un homme aussi bon, aussi généreux
« qu'il est grand aux yeux du monde; et je m'y soumet-
« trai, avec le profond sentiment de reconnaissance et
« de respect que je vous conserverai jusqu'à mon der-
« nier soupir.

« Henriette (Deluzy) Desportes. »

Miss Desportes at Miss Haines institution Grammercy Park, 10 New-York, Liverpool steamer.

M. Cousin n'a pas conservé la réponse qu'il a dû faire à Mlle Deluzy; du moins, cette réponse ne s'est pas trouvée dans ses papiers. Lié comme il l'était avec le maréchal Sébastiani, il avait vu d'assez près l'intérieur de la duchesse de Praslin, sa fille, à laquelle il prêtait des livres et qu'il dirigeait dans ses lectures. Il pouvait avoir une opinion personnelle sur le drame qui s'y était passé, et sur la place qu'y tenait l'institutrice des enfants. Comme la parfaite innocence de Mlle Deluzy était connue de M. Cousin, il est bien probable qu'il a dû répondre à la prière qu'elle lui adressait.

Les relations de M. Cousin et de M. de Montalembert n'avaient jamais pu être intimes, quoique de part et d'autre on respectât le talent d'un redoutable adversaire. Doué d'une éloquence brûlante, d'une ardeur aveuglée par la passion, M. de Montalembert avait été le collaborateur de M. de Lamennais. Il s'en était éloigné; mais, sous prétexte de la liberté d'enseignement, il était resté l'ennemi implacable de l'Université, et parfois même

son calomniateur. C'étaient là des barrières presque infranchissables : mais après le coup d'État du 2 Décembre, tout le monde était également vaincu, sauf les complices du crime, qui allaient prendre leur part de l'orgie impériale. M. de Montalembert, qui avait reconnu son erreur, crut qu'un rapprochement était opportun. Ce n'est pas exagérer les sentiments nouveaux qu'il éprouvait, en disant qu'il détestait la conduite du clergé, et qu'il rendait une tardive justice à l'Université, qu'il avait naguère attaquée si cruellement. Par respect pour lui-même, et pour la cause à laquelle il restait attaché et soumis, il s'abstenait de toute manifestation publique ; mais son cœur était changé ; ses anciens adversaires y avaient pris la place de ses anciens amis ; et s'il ne le disait pas au public, il ne s'en cachait pas dans l'intimité. D'ailleurs, tout passionné qu'il était, il ne pouvait pas méconnaître les services que rendait la philosophie spiritualiste. Collègue de M. Cousin à la Chambre des Pairs et son confrère à l'Académie française, il avait eu mille occasions de se mesurer avec lui, et en même temps de comprendre tout ce qu'il valait. Il n'y a donc pas à s'étonner qu'il lui offrît ses ouvrages, et nous ne doutons pas que, de son côté, M. Cousin ne fût dans les mêmes dispositions. Plus tard, les dissentiments ont pu recommencer, non plus sur l'Université mais sur l'Empire. M. de Montalembert n'est jamais revenu sur le mépris que le 2 Décembre lui inspirait ; il n'a jamais absous les conséquences qui en étaient sorties. Il est mort à 60 ans, peu de mois avant les désastres de la

patrie, suite d'une dictature qui ne méritait pas sa fortune.

Frélon (Nord), 26 octobre 1852.

« Mon cher ennemi,

« Je vous fais envoyer un livre qui ne vous plaira « pas. Comme vous êtes plus rancunier que moi, vous « m'en voudrez d'avoir rappelé vos anciennes luttes, « et peut-être de triompher trop au sein de la défaite « commune. Mais je me persuade que vous me saurez « quelque gré d'avoir maintenu l'honneur du champ de « bataille, où nous avons combattu l'un contre l'autre, « et d'avoir protesté, à ma façon, contre le « Deforme « obsequium » où la France se plonge. C'est pourquoi « je vous offre mon écrit. Recevez-le, en outre, à titre de « remerciement pour l'incroyable plaisir que m'a fait « la lecture de vos articles sur la duchesse de Longue- « ville. Si je ne devais être à jamais guéri de l'ambition, « je voudrais nourrir celle d'écrire comme vous ; mais « votre style est d'une perfection désespérante. Pardon- « nez-moi de vous le dire trop souvent, et croyez à mon « sincère dévouement.

« Ch. de Montalembert. »

C'était s'exécuter de la meilleure grâce du monde ; et M. Cousin n'a pas dû rester insensible à cette avance. Nous aurions aimé à voir sa réponse, qui n'aura pas été moins aimable. L'ouvrage auquel M. de Montalembert

fait allusion est sans doute sa brochure : « Des intérêts « catholiques au XIXe siècle. »

On est réconcilié ; et M. de Montalembert écrit, moins d'un an après, une lettre fort amicale :

La Roche-en-Brény (Côte-d'Or)
le 5 novembre 1853.

« Mon cher ami,

« On m'a renvoyé, il y a quelque temps, de Paris, le « volume que vous avez eu la bonté de m'y adresser. « Je l'avais mis de côté pour le lire à mon premier ins- « tant de loisir ; et voici qu'en l'ouvrant, ces jours der- « niers, à cette fin, j'en vois tomber un billet doux, dont « je n'avais pas d'abord soupçonné l'existence. J'ai été « tout d'abord confondu par le reproche que vous me « faites de haïr la philosophie. Ingrat ! Avez-vous donc « oublié mes enthousiasmes de 1827 et de 1828 pour « la vôtre ? Et ma traduction de la Critique de la raison « pratique, qui doit être encore dans vos papiers ? Je « n'en veux à la philosophie que pour le temps qu'elle « m'a fait perdre, dans ma jeunesse ; j'aurais mieux « aimé l'admirer de loin : « Major è longinquo reve- « rentia. » Vous-même, quand je vous ai combattu, ce « n'était pas comme philosophe, mais parce que vous « me paraissiez devoir faire de votre philosophie celle « de l'État, et empêcher les Jésuites et autres d'ensei- « gner la leur à qui bon leur semblait.

« Mon cher ami, tenez-vous-le pour dit : vous ne me

« trouverez jamais parmi les proscripteurs, ni parmi les
« adversaires de la pensée humaine. Je demande seu-
« lement la liberté pour moi, en promettant de respecter
« celle des autres. Nous n'avons plus d'ailleurs à récri-
« miner l'un contre l'autre. Nous sommes tous les deux
« vaincus ; sachons honorer notre commune défaite par
« l'union, la dignité, la constance. Sachons fonder et
« maintenir une tradition honnête, pure, fière et vrai-
« ment libérale, à l'usage des âmes droites qui ne vou-
« dront pas passer sous le joug. Contribuons ainsi à
« renouer la chaîne des temps, pour l'époque où nous
« ne serons plus, mais où de meilleurs jours se lève-
« ront, et où la France, si elle n'est pas définitivement
« déshonorée, reprendra possession d'elle-même. Pré-
« servons surtout, en tant que nous le pourrons, le
« domaine des lettres et des études, l'Institut et la tri-
« bune intellectuelle, de l'envahissement des syco-
« phantes et des adorateurs de la force, et des commen-
« tateurs officiels de Machiavel.

« Pour achever de vous confondre, je vous ai lu d'un
« bout à l'autre. Moins que jamais, je n'aurais le droit
« de vous délivrer un brevet d'orthodoxie ; mais tout
« en me déclarant incompétent comme juge, je me
« reconnais charmé comme lecteur ; et j'ai par-
« couru votre volume « Inoffenso pede », sauf à un
« certain endroit sur la morale fondée sur la seule
« volonté de Dieu, qui m'a plus ou moins effarouché.
« En fait de morale, je m'en tiens volontiers à celle du
« catéchisme. En fait de métaphysique, je baisse la

« tête avec un profond respect ; mais quant à la poli-
« tique et à l'esthétique, je reprends mon droit de libre
« penseur. J'adhère, avec un fidèle et cordial dévoue-
« ment, aux opinions que vous exprimez si heureuse-
« ment et si noblement, pages 324 et 427, et à l'éloge
« de cette Charte, qui n'a qu'un tort, celui de valoir
« mieux que la France, à qui elle était destinée. Là-
« dessus nous sommes d'accord pour le présent et
« l'avenir.

« Quant à l'art, vous avez ouvert à mon esprit des
« perspectives nouvelles et grandioses. Je suis tout
« disposé à étudier et à admirer plus que je ne l'ai fait,
« l'art du XVIIe siècle. Mais je ne vous passe pas votre
« blasphème contre les « mystiques ébauches... sans
« aucune grandeur » de Fra Angelico et des autres
« peintres du XVe siècle. Mon cher ami, vous gémissez
« de n'avoir pas entendu les chants de la chapelle Six-
« tine. Gémissez bien plutôt de n'avoir pas vu les
« fresques de San Marco, à Florence, et d'avoir osé en
« parler comme vous l'avez fait, sans les avoir vues.
« Procurez-vous, s'il se peut, la gravure que vient de
« publier la Société Arundel, en Angleterre, de la
« grande fresque du Capitolo de ce couvent, où tous les
« fondateurs d'ordres religieux assistent, avec les
« saintes femmes, à la descente de croix ; et vous me
« direz s'il y a rien au monde de plus pathétique, de
« plus inspiré, tranchons le mot, de plus sublime. C'est
« aussi supérieur à votre Lesueur et à votre Poussin,
« que Bossuet l'est à Fléchier.

« A propos de Bossuet, que je vous sais gré d'en « avoir si bien parlé dans votre volume! Voici du reste « un passage du comte de Maistre, que vous ne con- « naissez pas, j'en suis sûr, qui vous réconciliera avec « lui, s'il y a lieu, et qui me vaudra le pardon de mes « impertinences. Il écrivait le 13 mai 1810, à sa fille : « Quel est ce peintre français, dont tu veux m'envoyer « les pensées extravagantes ? J'imagine que tu veux me « parler des triumvirs du grand siècle, Lebrun, Le- « sueur, Le Poussin ; ces trois-là en valent bien d'au- « tres. Le troisième surtout est mon héros ; il n'y a pas « de peinture que je comprenne mieux. Quant aux « artistes français modernes, je te les livre. »

« Sachez, mon cher ami, qu'il y a non loin d'ici un « château digne de toute votre attention; c'est à l'histo- « rien de Mme de Longueville que je parle. Il s'appelle « de Bussy, où demeurait Bussy-Rabutin, et où il « avait fait peindre les plus célèbres beautés du temps « de sa jeunesse, avec accompagnement d'emblèmes, « de distiques, etc. Toutes ces peintures existent en- « core, ainsi que le château, qui est d'un style excel- « lent et de ce beau temps de Louis XIII que vous « aimez. C'est tout près de la station de Montbard, sur « le chemin de fer de Lyon. Vous irez voir cela l'été « prochain ; puis vous viendrez ici, où Mme de Monta- « lembert devisera très volontiers avec vous de la belle « époque que vous lui avez fait connaître et aimer. Je « vous promènerai dans nos bois et nos rochers du « Morvan. Après quoi, je vous livrerai au bras séculier

« de mon voisin Dupin, qui vous apprendra comment « on répond à la fibre populaire, par des discours en « l'honneur de 89 et de Napoléon redivivus.

« J'aurais encore bien d'autres choses à vous dire ; « mais en voilà trop pour vous. Vous vous repentiriez « de m'avoir envoyé votre livre ; et je veux au con- « traire que vous recommenciez le plus souvent que « vous pourrez. Je résiste donc à vous féliciter du der- « nier rapport de votre élève Fortoul ; et je me borne « à vous recommander le dernier ouvrage du P. Gratry. « Malgré mon incompétence avouée, il me semble qu'il « y a dans ces deux volumes l'empreinte d'un grand et « noble esprit, d'un vrai philosophe.

« Encore une fois, merci, mon cher confrère, pour « Mme de Montalembert et pour moi, de votre bon sou- « venir. Je serai à Paris, à la fin du mois. Au revoir « donc, et mille amitiés.

« Ch. de Montalembert. »

M. de Montalembert, réélu au Corps législatif, jusqu'en 1858, n'a cessé d'y faire de l'opposition. Condamné dans cette année, pour délit de presse, à six mois de prison et 3,000 fr. d'amende, il fut gracié par Napoléon III ; et le décret qui l'absolvait était daté, non sans malice, du 2 Décembre. Il ne se rapprocha jamais de l'Empire ; et nous pouvons attester que jusqu'à sa mort, ses répugnances sont restées les mêmes. C'eût peut-être été entre M. Cousin et lui le motif de dissentiments nouveaux ; heureusement, ils ne se sont pas

produits, du moins en public. Nommé de l'Académie française, en février 1852, il y avait été reçu par M. Guizot. Son discours avait été une critique violente contre la Révolution.

Parmi les amis du P. Lacordaire et de M. de Montalembert, M. Cousin avait distingué un jeune prêtre de Saint-Sulpice, qui annonçait le plus grand talent. C'était M. Paul-Ceslas Loyson, connu plus tard sous le nom de P. Hyacinthe Loyson ; et qui troubla longtemps l'Église par son éloquence, ses prédications audacieuses et par ses réformes insensées, qui amenèrent son excommunication. A l'époque où M. Cousin le rencontrait, le jeune homme venait d'entrer dans l'ordre des Carmes de Lyon, méditant peut-être déjà la révolution religieuse qu'il a tentée si vainement, mais ne laissant rien voir de ses vastes projets. La confiance qu'il inspirait alors, par la sincérité de sa foi et par le libéralisme de ses opinions, était entière ; et M. Cousin, séduit par tant de qualités solides et aimables, lui avait demandé son avis sur l'orthodoxie de ses théories philosophiques. Le P. Hyacinthe avait trente-cinq ans de moins que celui qui le consultait. Le P. Hyacinthe put en être flatté ; mais il était peu probable que M. Cousin en tirât quelque profit. La réponse d'un prêtre n'était pas douteuse ; malgré sa réelle tolérance, il ne pouvait conseiller qu'un retour à l'Église, et une conversion, impossible au philosophe. Mais si la consultation devait nécessairement aboutir à ce résultat, elle n'en était pas moins sérieuse ; et le P. Hyacinthe méritait alors qu'on

la tentât auprès de lui. Nous avons donné plus haut, page 56, la lettre qu'il répondait à la demande réitérée de M. Cousin ; nous ne la reproduisons pas.

Au point de vue de l'orthodoxie, l'exhortation du P. Loyson était excellente et parfaitement logique. Mais la fin de sa longue exposition de la foi catholique, comme on peut la voir plus haut, ne répondait pas à sa modération ordinaire. Cette intervention d'un ami prétendu, cette accusation de manquer de courage, étaient blessantes ; et nous ne doutons pas que M. Cousin ne les ait vivement ressenties. Après sa profession de foi répétée si souvent, c'était en quelque sorte lui dresser un piège, que de le provoquer à parler plus clairement. En 1828, il avait établi, devant un immense auditoire, que la philosophie est la sphère du vrai, et que la religion est la sphère du saint. Il avait en toute occasion affirmé la suprématie de la raison. Que voulait-on de plus ? On ne voulait que le compromettre par quelque manifestation, qui aurait été une rupture éclatante ; on perdait le philosophe, s'il abjurait ; on le livrait à de nouveaux outrages, s'il restait fidèle à lui-même. Il y avait dans le clergé quelques intentions de ce genre. Le P. Hyacinthe ne les partageait pas sans doute ; mais il les servait sans le vouloir. Le respect que M. Cousin avait pour la religion, il avait le droit de l'exiger pour la philosophie. Au fond, il n'y avait de sagesse que dans la tolérance réciproque, en vue de l'intérêt social. On faisait, de part et d'autre, acte d'intelligent patriotisme. Mais il y a des passions

dans l'Église, tout aussi bien que chez les laïques. Le P. Hyacinthe n'aurait pas dû s'y laisser aller. Il est vrai que M. Cousin lui avait demandé son avis, bien à tort selon nous ; car le conseil était prévu, bien qu'il devançât les négociations avec la Congrégation de l'Index. Les théologiens n'en pouvaient donner un autre. M. Cousin aurait dû s'épargner cette démarche. Il ne pouvait pas espérer de gagner le P. Hyacinthe à la philosophie, tandis que c'était pour le frère Prêcheur un devoir d'essayer de conquérir le philosophe au joug de l'orthodoxie.

Les laïques avaient aussi la prétention bienveillante de ramener M. Cousin à l'Église et à la foi. M. Adolphe Dumas, jeune poète provençal et poète catholique, auquel il fit décerner plus tard un prix par l'Académie française, lui écrivait une lettre, qui se trouve plus haut, p. 53.

Deux mois après cette lettre, le poème de M. Adolphe Dumas sur l'Acropole d'Athènes obtenait une médaille d'or. M. Adolphe Dumas mourait en 1861, âgé d'une cinquantaine d'années. Il était beaucoup plus jeune que M. Cousin : il n'avait pas, à ce qu'il semble, le droit de se permettre des conseils sur un sujet de cette importance. Ces conseils d'ailleurs partaient d'une intention excellente, et d'une vraie sympathie.

Un autre laïque, un des admirateurs de M. Cousin, lui avait adressé quelques années auparavant, sous le voile de l'anonyme, des insinuations du même genre, aussi bienveillantes et aussi vaines :

« Monsieur,

« Un de vos anciens élèves a cherché longtemps la
« vérité et l'a demandée à toutes les philosophies, à la
« vôtre comme à celle de Kant et de Hegel. Il n'a jamais
« pu y découvrir la solution des questions capitales,
« vraiment philosophiques, qui nous intéressent tous
« au plus haut degré, les questions de notre origine, de
« notre fin, de nos devoirs.

« Aujourd'hui, fils soumis de l'Église, heureux d'être
« chrétien et chrétien pratiquant, c'est-à-dire catholique,
« il croit devoir appeler votre attention sur un ouvrage
« philosophique de la plus haute portée, inconnu de
« vous peut-être, et qu'il vous prie de lire avec l'im-
« partialité d'un philosophe. Ce sont les Études philo-
« sophiques sur le Christianisme par M. A. Nicolas,
« avec cette épigraphe : « Qui studuerunt intelligere co-
« gentur et credere. »

« Après l'avoir lu, vous reconnaîtrez peut-être
« comment la foi et le libre examen peuvent se concilier,
« que la véritable philosophie se trouve dans cette con-
« ciliation, qu'il n'y en a pas d'autre, et que pour vivre
« et se conduire ici-bas conformément à sa nature et à
« sa destinée, l'homme n'a pas d'autre appui solide que
« la vérité chrétienne.

« Un ancien éclectique. »

Ce 8 juin 1847.

Cet ancien éclectique est parfaitement sincère : mais il se trompe. Le livre de M. Nicolas, pasteur, croyons-

nous, n'a pas toute la valeur qu'il lui prête. Il ne concilie pas, comme il le suppose, la foi et le libre examen. Ce sont deux principes inconciliables, et l'Église n'a jamais hésité, et n'hésite pas même aujourd'hui, à demander à la philosophie de n'être que l'auxiliaire de la théologie. C'était la doctrine du Moyen-âge, et le dogme ne peut s'en passer. Mais nous n'insistons pas, tant nous avons déjà débattu ce point de controverse. La philosophie ne peut pas plus abdiquer que la religion. Il n'y a d'apaisement, si ce n'est de conciliation, que dans une tolérance mutuelle. C'est assez facile quand on ne parle qu'en son propre nom ; ce l'est beaucoup moins quand on parle au nom même de Dieu.

M. Delcasso dont nous avons dit quelques mots (tome I, page 61), à l'occasion des leçons de 1819, adressait à M. Cousin quelques remarques sur la traduction du Banquet par Racine, et en même temps une pièce de vers assez élégante. C'étaient des souvenirs de l'École normale, où M. Delcasso avait été élève de 1815 à 1817 ; il y célébrait les professeurs dont il avait suivi les cours ; et il rappelait aussi le souvenir de ses plus chers condisciples. Grand admirateur de M. Royer-Collard, il le louait encore dans la personne de son suppléant ; et, avec une expression aussi heureuse que naturelle, il disait :

Et son jeune héritier est son plus bel ouvrage.

La lettre de M. Delcasso était datée de Strasbourg, 30 avril 1857. M. Cousin, qui l'avait distingué de

bonne heure, l'avait fait décorer en 1843. M. Delcasso était resté plein d'affection et d'enthousiasme pour son maître.

En 1854, M. Cousin perdait en la personne de Mme la Comtesse de Caffarelli, née d'Hervilly, une de ses admiratrices : car il en comptait bon nombre dans les meilleures sociétés. Ses livres sur les femmes illustres du XVIIe siècle lui avaient gagné la sympathie des dames qui, de notre temps, étaient dignes de les comprendre, sans les imiter. Ses conversations dans les salons où il rencontrait ces aimables et sérieuses personnes, achevaient le charme ; et M. Cousin se prêtait volontiers à donner des conseils qu'on lui demandait sur le choix de lectures instructives. Mme la Comtesse de Caffarelli possédait une copie des Mémoires de Retz, du temps du Cardinal ; elle mourait à 71 ans, le 5 avril 1854. A côté d'elle, et dans les mêmes relations, nous pouvons citer Mme la Marquise de Blocqueville, née d'Eckmühl, la duchesse de Noailles et Mme la Marquise de Forbin d'Oppède. Dans un corps atteint d'une faiblesse incurable, Mme de Forbin portait une âme virile, et ses méditations étaient tournées vers les sujets les plus hauts. D'une piété exemplaire, elle écrivait, sous le voile du pseudonyme, une histoire du Concile de Trente ; et son talent ne paraissait pas au-dessous d'une telle entreprise. Catholique ardente, elle ne montrait contre la philosophie aucune prévention, tout en préférant la tranquille sécurité de la foi. On comprend combien M. Cousin devait se plaire dans cet échange de pensées, où le maître avait des élèves si appliquées et si

indépendantes, avec toutes les délicatesses des natures féminines les plus exquises.

Avec M. de Tocqueville, la correspondance n'a consisté qu'en quelques billets très amicaux, mais sans conséquence. M. Cousin appréciait beaucoup le talent de l'auteur de la Démocratie en Amérique ; mais il craignait que cette apologie de la grande république ne nuisît à l'établissement de la monarchie libérale en France ; et comme il tenait par-dessus tout à son triomphe, il faisait des réserves contre un livre généralement admiré, et même admiré par M. Royer-Collard. Né en 1805, M. A. de Tocqueville entrait à l'Académie des Sciences morales et politiques en 1838 et à l'Académie française en 1840. Élu à la Constituante de 1848 et à la Législative, il avait été ministre des Affaires étrangères sous le Prince-Président ; mais il n'en a pas moins été toujours hostile au coup d'État et à l'Empire. Il est mort à Cannes en 1859. Par sa mère, il était petit-fils de Malesherbes, et il a grandi encore le nom qu'il avait reçu de ses ancêtres.

Le poète breton, M. Brizeux, avait reçu de l'Académie française une récompense, dont il avait été fort touché, et il écrivait à M. Cousin, qui avait été son patron :

« Monsieur,

« J'ai su, par M. Alfred de Vigny, quel appui je « vous devais devant l'Académie française. Que j'en « suis fier ! Qui ne le serait ? Mais ici je me plais surtout

« à dire que j'en suis heureux. Lorsque vous expri-
« miez vos idées à la Faculté des Lettres, il y avait
« alors près de votre chaire un étudiant très attentif à
« vos paroles. Dévoué depuis à la poésie, il a entrevu
« que les plus naïves et les plus simples idylles pou-
« vaient s'aider des plus savantes formules. Cette
« influence a pénétré tous ses essais ; et pour le poème
« qui s'est acquis votre suffrage, il n'aurait pu, sujet
« tellement à part, s'exécuter d'après la rhétorique
« ordinaire ; de l'accord seul de l'intérêt général et de
« l'intérêt particulier, résultait la possibilité de cette
« œuvre. Or, cette science intérieure est due à la phi-
« losophie. Il me plaît, Monsieur, de penser que vous
« l'avez découverte dans ces vers tout mystiques des
« Bretons, et que je la vois dans votre haute bienveil-
« lance pour moi. Monsieur, j'aime à déclarer qu'elle
« a été mon guide, afin que vous sachiez encore une
« fois que votre pensée a rayonné en plus d'un sens.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de ma re-
« connaissance et d'une très grande admiration.

« Brizeux. »

Lorient (Morbihan), 1er juin 1847.

M. Brizeux, né à Lorient en 1806, est mort à Montpellier en 1858. Son poème de Marie a consacré son nom et lui a fait une place parmi les poètes de notre temps : il n'est pas des premiers sans doute ; mais il est un des plus remarquables dans les seconds rangs.

En 1858, M. Cousin s'était rendu aux eaux d'Évian, sur le conseil des médecins : en revenant à Genève, par

le bateau du lac, il avait rencontré un jeune ecclésiastique, de Pignerol ; et il s'était entretenu avec lui de philosophie. Deux ans plus tard, il recevait la lettre suivante. Elle lui rappelait un incident que, peut-être, il avait oublié :

Pignerol, 20 janvier 1860.

« Monsieur,

« Je n'ose me flatter que vous ayez conservé le souve-
« nir d'un pauvre et modeste ecclésiastique qui, il y a
« deux ans, eut le bonheur de faire avec vous la tra-
« versée du lac Léman, depuis Évian jusqu'à Genève.
« Pour moi, je n'oublierai de ma vie le charme indi-
« cible sous lequel je fis cette traversée, fasciné que
« j'étais autant par votre parole que par l'élévation de
« vos doctrines. Jamais je n'oublierai cet entretien, où
« vous me soulevâtes dans des horizons jusqu'alors in-
« connus. Cet état d'enthousiasme intellectuel que
« vous créâtes en moi, m'expliquait l'empire que votre
« puissante parole a exercé sur deux générations. Ce
« charme ne cessa, trop vite sans doute, que lorsque
« nous touchâmes à la gare des Bergues, où je vis
« M. l'abbé Mermillod s'emparer de votre personne. Il
« me souvient que, pendant la traversée, l'entretien
« tomba sur saint Anselme, sujet de mon admiration
« passionnée et de mes études depuis vingt ans. Vous
« eûtes l'obligeance de me dire que vous aviez en votre
« possession quelques documents précieux, au sujet des
« doctrines de cet homme incomparable. Maintenant,
« je viens de publier l'histoire de cet immortel philo-

« sophe. Je m'occupe activement de la seconde partie
« de ma tâche, consacrée exclusivement à l'étude ana-
« lytique de ses ouvrages et de ses doctrines. Permet-
« tez-moi, Monsieur, de vous faire hommage de cette
« Histoire de saint Anselme, et de vous exprimer, en
« même temps, combien je serais heureux de pouvoir
« enrichir mon second ouvrage du document dont
« vous m'avez parlé alors, et de tous les aperçus
« dont vous voudrez bien m'honorer à ce sujet. Ce
« sera pour moi un trésor précieux, et un honneur, que
« j'apprécierai hautement.

« L'accueil indulgent que j'ose réclamer de votre
« exquise bonté, Monsieur, sera pour moi tout à la
« fois une récompense, et un encouragement à continuer
« dans cette carrière, où nous nous honorons de vous
« regarder comme chef de file. Mais surtout je l'envi-
« sagerai comme un acte de votre indulgence, qui est
« en vous à la hauteur de la science, dont l'auréole cou-
« ronne votre nom, comme une des plus nobles gloires
« de la philosophie moderne.

« Veuillez, Monsieur, agréer aussi l'hommage de
« la haute vénération avec laquelle j'ai l'honneur
« d'être

« Votre très humble et très respectueux serviteur.

« Chan^e Jh. Croset Mondut (?) »
Professeur de théologie au grand séminaire de Pignerol.

Nous ne pousserons pas plus loin cette nomenclature de correspondants français ; elle est déjà bien longue ;

et nous aurons encore à parler des correspondants étrangers. Mais les renseignements de tout genre qui viennent de passer sous nos yeux, prouvent assez quelles étaient les relations de M. Cousin, et quel esprit il y apportait. A côté de l'admiration, que de gratitude, quelles expressions de remerciements pour les services rendus, pour les conseils, pour les complaisances, pour les attentions, pour les souvenirs ! La personne même de M. Cousin disparaît à peu près complètement, parce qu'il n'aimait pas à se vanter auprès de ses obligés de ce qu'il faisait pour eux. Mais ils s'en souviennent, et leur reconnaissance aime à s'épancher. M. Cousin agit ; il ne se montre pas ; et s'il n'y avait que lui pour rappeler ce qu'il a fait, le souvenir en serait bientôt effacé. Nous n'avons d'ailleurs cité jusqu'ici que les correspondants qui, dans une mesure plus ou moins étendue, ont eu une part dans la vie de M. Cousin. Nous nous sommes arrêté à l'année 1860, parce que plus tard, les relations épistolaires deviennent beaucoup plus rares ; les années s'écoulent ; bien des acteurs ont quitté la scène de ce monde. M. Cousin lui-même a pris une retraite prématurée ; il va passer les hivers, loin de Paris, dans un climat plus favorable à sa santé. Les communications deviennent moins faciles et plus rares ; et dans les sept années qui nous séparent de sa mort, nous ne trouvons rien de vraiment important.

Mais, avant de passer outre et d'en arriver aux correspondants étrangers, nous compléterons ce que nous

avons déjà dit par une simple liste des correspondants qui, sans avoir autant de titres que les précédents, ne doivent pas rester ignorés. Pour ceux-là, comme pour les autres, nous nous bornons à l'ordre chronologique ; et nous n'y ajouterons que quelques brèves notices, quand elles nous sembleront nécessaires.

1826. M. Franck-Carré (1800-1862), élève et ami de M. Cousin, s'était destiné d'abord à la philosophie ; mais il était entré bientôt dans la magistrature, où il fit un chemin rapide. Après avoir été procureur général près la Cour d'appel de Paris, il était devenu premier président de la cour de Rouen, et Pair de France en 1841. Il s'excuse dans une lettre, entre autres, de n'avoir pu assister à l'ouverture du cours de 1828.

1826. M. de Gérando (1772-1842), dont nous avons déjà parlé (plus haut, tome I, p. 49), Pair de France en 1837. Quelques billets en 1832, sur le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques. M. Cousin a fait l'éloge de ses travaux philosophiques et de sa philanthropie (Fragments philosophiques, tome V, p. 386, édit. de 1856). M. de Gérando était baron de l'Empire.

1826. Philippe-Albert Stapfer (1766-1840), ministre protestant, né à Berne, mais qui s'était fixé en France, d'abord par suite de ses fonctions diplomatiques, au temps du Directoire et de l'Empire, et plus tard, par goût, depuis 1817. Il s'était fait connaître, de bonne heure, par un ouvrage en latin sur la Philosophie de Socrate ; et comme il était au fond Français autant que

Suisse, nous pouvons en faire ici mention. Il admirait beaucoup la philosophie de M. Cousin, et il avait pour lui une vive affection. Nous avons tous connu et aimé son fils, Albert Stapfer, gérant du National et signataire de la protestation des journalistes, au 26 juillet 1830. Il est mort en 1892.

1826. Paravey, Charles, élève et ami de M. Cousin ; il se destinait d'abord à l'enseignement public, où il aurait apporté un excellent esprit ; mais des malheurs de famille lui imposèrent une autre carrière. Il y a de lui deux lettres, l'une de 1821, sur les fondements de la morale ; l'autre de 1826, et datée de Manchester, contenant de longs détails sur l'état de la philosophie en Angleterre, et sur les derniers jours de Dugald Stewart, alors mourant.

Sébastiani, le Maréchal (1775-1851), liaison intime, très affectueuse, commencée vers 1826. M. Sébastiani, après avoir servi brillamment dans l'armée sous l'Empire, avait été nommé député en 1819 ; et il s'était distingué parmi les orateurs de l'Opposition. On sait le rôle qu'il a joué sous Louis-Philippe, qu'il a toujours secondé dans sa politique personnelle, en courtisan très souple mais très aveugle.

Ségur, le général (1780-1873), le célèbre historien de l'expédition de Russie ; général de brigade en 1810 ; de l'Académie française en 1830, de la Chambre des Pairs en 1831. Liaison très affectueuse, M. Philippe-Paul comte de Ségur avait été un des premiers nobles qui s'étaient sagement ralliés à la Révolution,

et au nouveau régime, en servant la patrie dans l'armée.

1826. Halévy, le compositeur (1799-1862), membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1836 et secrétaire perpétuel en 1854. Plein de la plus sincère affection pour M. Cousin, qui la lui rendait.

1826. Duvergier de Hauranne (Prosper), (1798-1881), un des membres les plus actifs du parti libéral sous la Restauration et sous la royauté de Juillet; ennemi du coup d'État de 1851 et de l'Empire; auteur d'une Histoire du gouvernement parlementaire en France; de l'Académie française en 1870. M. Cousin, qui le voyait fréquemment chez des amis communs, avait pour lui la plus haute estime, et il ne s'en cachait pas; mais les deux caractères s'accordaient peu, malgré la sincérité d'une affection réciproque.

1826. Boissonade, l'hélléniste (1774-1857). En 1809, professeur de littérature grecque à la Faculté des Lettres de Paris; en 1813, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; en 1828, professeur au Collège de France. M. Boissonade avait autant d'esprit et de goût que de science. M. Cousin se plaisait infiniment à converser avec lui, et il le consultait souvent sur leurs communes études. Nous en avons déjà dit quelques mots (tome I, p. 316).

1835. Scribe, l'auteur dramatique (1791-1861), avait commencé à se faire connaître dès 1811. Élu à l'Académie française en 1834. D'une fécondité extraordinaire. Billets d'une très aimable politesse.

1837. D'Argout (comte) (1782-1858). Maître des requêtes sous l'Empire, préfet et Pair de France en 1819, plusieurs fois ministre sous la monarchie de Juillet, gouverneur de la Banque de France. Échange de billets sans importance.

1840. Chambolle, journaliste au Courrier français, au National, au Siècle, à l'Ordre, signataire de la protestation des journalistes. Député depuis 1838, de la Constituante et de la Législative ; hostile à l'Empire. Rapports très affectueux et très dévoués, mais se bornant à des détails de publicité. Nous avons tous profondément estimé Chambolle. Il n'y a pas eu de caractère plus sûr que le sien ; il n'a jamais eu, ni faiblesse, ni égoïsme. Né en 1802, mort en 1886 ; ses dernières années ont été fort attristées.

1844. Cuvillier-Fleury, prix d'honneur en 1819 ; précepteur du duc d'Aumale en 1827 ; resté attaché au prince ; rédacteur du Journal des Débats ; de l'Académie française en 1866. A servi fréquemment d'intermédiaire entre M. Cousin et Mgr le duc d'Aumale. Né en 1802, mort en 1890.

1845. Poujoulat, écrivain catholique, collaborateur de Michaud pour l'Histoire des Croisades. Il adresse une longue lettre à M. Cousin sur son livre du Vrai, du Beau et du Bien, qu'il admire ; mais surtout il revendique pour saint Augustin l'idée principale que Descartes a développée dans le Discours de la méthode. Il y a quelque rapport sans doute entre les deux théories ; mais pour saint Augustin la foi est toujours au-dessus

de la raison. C'est donc un malentendu de la part de M. Poujoulat. Né en 1800, il est mort en 1880.

M. Robert, de Lannion, avait en 1846 soutenu la candidature de M. Jules Simon à la Chambre des Députés. M. Cousin l'en avait remercié, en vantant le talent de son élève, devenu son suppléant à la Sorbonne.

1846. M. le baron de Barante, de l'Académie française en 1828, ambassadeur, Pair de France, s'était fait connaître, dès 1809, par un ouvrage sur notre Littérature au XVIIIe siècle, et plus tard par son Histoire des ducs de Bourgogne, qui avait eu un grand succès, quoique fondée sur une théorie fausse des devoirs de l'historien. Ses nombreux billets à M. Cousin ne sont guère que des sollicitations pour ses protégés du département du Puy-de-Dôme. Né en 1782, mort en 1866, il avait servi tour à tour l'Empire, la Restauration et la Monarchie libérale.

1846. Guérard, directeur des études pendant vingt-cinq ans à l'institution Sainte-Barbe, ancien élève de l'École normale en 1828, remercie M. Cousin du discours qu'il a prononcé au banquet des anciens élèves de l'École normale.

Sainte-Beuve, critique, poète, romancier, de l'Académie française en 1845. Beaucoup de petits billets qui ne portent que sur des détails littéraires sans importance. Esprit très mobile et d'une délicatesse presque maladive (1804-1866). Successivement libéral, saint-simonien, républicain, bonapartiste, sénateur de l'Empire.

1847. Saint-Marc-Girardin, rédacteur du Journal des Débats, collègue de M. Cousin à la Sorbonne et au Conseil royal de l'Instruction publique, son confrère à l'Académie française (1844), était fort lié avec lui, et dans des rapports presque quotidiens d'affaires et d'affection ; par cela même, il n'avait guère à lui écrire de lettres. En 1847, il soutenait la cause du Conseil royal contre M. de Salvandy, et il y a un billet de lui à cette occasion. Député dès 1834, et pendant tout le règne de Louis-Philippe. Il a fait partie de l'Assemblée nationale de 1871 ; il n'y a pas joué le rôle qu'on attendait de lui. Né en 1801 à Paris, il est mort en 1873.

1847. Victor de Laprade, poète, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, destitué en 1861, de l'Académie française en 1868, sollicite M. Cousin pour être exempté du grade de licencié. Quoique fort touché du talent de M. de Laprade, M. Cousin ne pouvait se prêter à cette illégalité. Nommé à l'Assemblée nationale en 1871, M. de Laprade dut renoncer, deux ans après, à la politique, pour cause de santé. Mort en 1883, âgé de 60 ans.

1848. Le baron Thénard, collègue de M. Cousin au Conseil royal de l'Instruction publique, son confrère à l'Institut, n'a écrit que quelques billets, peu importants, mais pleins d'une affection que M. Cousin lui rendait. Né en 1777, il est mort en 1857, laissant la réputation d'un des chimistes les plus habiles de notre temps.

1848. Pagnerre, libraire, éditeur des œuvres de M. Cousin, qui avait pour lui une sérieuse affection.

Républicain sous la monarchie libérale, Pagnerre a servi ses opinions, devenues victorieuses, avec une modération, un bon sens et une impartialité bienveillante, qui lui ont attiré l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Secrétaire général du Gouvernement provisoire et de la Commission exécutive, il est mort en 1854. Il n'y a de lui que des billets d'affaires.

1850. Velpeau, chirurgien, membre de l'Institut en 1842. Billets très affectueux (1795-1857).

1850. Dubois d'Amiens, secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine. Très aimé de M. Cousin, qui aurait désiré le voir entrer à l'Institut (1795-1867).

Dubois, de la Loire-Inférieure, élève de Cousin en 1813, à l'École normale, professeur distingué de l'Université, fondateur du Globe, dont il a été l'âme pendant six années. Député durant tout le règne de Louis-Philippe, du Conseil royal en 1840, et successeur de M. Cousin à la direction de l'École normale. Grand admirateur de M. Cousin ; philosophe malgré ses tendances chrétiennes ; occupé pendant de longues années de l'Histoire des origines du Christianisme. En rapports constants et très amicaux avec M. Cousin, a eu peu d'occasions de lui écrire. M. Paul Dubois doit passer, auprès de tous ceux qui l'ont connu, pour un des hommes les meilleurs de notre temps. Né en 1793, mort en 1874. Ses amis ont recueilli ses principaux articles du Globe en deux volumes in-8.

1851. Spiers, anglais, avait fait une partie de ses études à Paris : et vers 1830, il s'y fixa, patronné par

M. Andrieux. Devenu professeur dans les lycées de Paris, il y contribua beaucoup à propager la connaissance de la langue Anglaise. Voulant publier une édition nouvelle des Essais de Bacon, il consulte M. Cousin, et le remercie de tous les renseignements qu'il a bien voulu lui donner (1808-1869).

1853, Rathery, bibliothécaire du Louvre et conservateur à la Bibliothèque impériale, communique à M. Cousin, qui sans doute l'avait provoqué, de très curieux détails sur la famille de Longueville et sur ses prétentions. D'après des documents trouvés à la Bibliothèque impériale, il est certain que la famille de Longueville voulait se faire déclarer de sang royal, et, par suite, successible à la Couronne. Ces démarches, assez peu justifiées, n'ont cessé que vers 1740. M. Rathery, qui avait débuté par être avocat, était né en 1807, et il est mort en 1875.

1857. Le docteur Bertrand de Saint-Germain, que M. Cousin consultait quelquefois ; auteur d'un ouvrage estimé sur Descartes, médecin. Billets très affectueux et très aimables ; admirateur dévoué.

Orfila, collègue de M. Cousin au Conseil royal de l'Instruction publique, le remercie, dans un billet sans date, d'un « grand service qu'il lui a rendu ». Quel est ce service? Orfila ne le dit pas ; mais il exprime sa reconnaissance avec effusion ; il y allait donc d'un grave intérêt. Professeur et Doyen de la Faculté de médecine de Paris, Espagnol naturalisé Français en 1811. Né en 1787, mort en 1853.

Vinet remercie M. Cousin d'avoir essayé de lui faire une situation en France, en place de celle qu'il avait à Lausanne, où il professait la littérature française. Billet sans date. Vinet était ministre protestant et théologien.

Amédée Pichot, directeur de la Revue britannique ; Billets très affectueux, sans date.

Thurot remercie M. Cousin d'avoir fait couronner par l'Académie française sa traduction des Entretiens d'Epictète. Billet sans date.

Nous pourrions citer encore bien d'autres noms ; mais ce que nous avons dit jusqu'ici doit amplement suffire. On voit quelle était la facilité que M. Cousin apportait dans ses liaisons, et combien était grand le nombre de ses obligés.

On retrouve les mêmes qualités dans ses rapports avec les étrangers ; il a pour eux la même complaisance que pour ses compatriotes.

CORRESPONDANTS ALLEMANDS.

Après les correspondants français, ce sont les correspondants allemands qui sont les plus nombreux. Nous avons déjà cité quelques lettres des plus importants. Nous en donnerons d'autres plus loin. Nous nous bornerons ici à quelques mentions.

1818. Plus haut, nous avons dit quelques mots sur Jacobi. Les relations n'ont pu être longues. Né en 1743, Jacobi mourait en 1819 ; M. Cousin l'avait entrevu

dans son voyage de 1817. Il pouvait d'autant mieux s'entendre avec lui que Jacobi était résolument spiritualiste, et l'adversaire du panthéisme de Spinosa, en même temps que de toute l'école de Kant, de Fichte et de Schelling. Président de l'Académie des Sciences de Bavière, il avait pris sa retraite en 1816 ; et, dans les dernières années de sa vie, il avait eu à supporter des pertes de fortune considérables. Mais la fermeté de son caractère n'en n'avait pas été atteinte. Il avait été élevé en partie à Genève, et il écrivait très purement le français. (Voir plus haut, tome I, p. 89.)

1818. Hegel, né en Stuttgard en 1770 ; mort du choléra en 1831. On a déjà vu quelques-unes de ses lettres.

1820. Carové, traducteur de la Préface de 1826, très lié avec Schelling et Hegel, admire beaucoup M. Cousin, pour qui il ressent une très vive sympathie. M. Cousin en a parlé dans ses Souvenirs d'Allemagne.

1821. Brandis, un des éditeurs de l'Aristote de l'Académie de Berlin. Philologue et philosophe ; et pardessus tout, homme excellent. Professeur à Bonn, où M. Cousin l'avait connu, sans doute par l'entremise de M. et Mme Austin. Il avait été appelé à Berlin en 1855. La correspondance avait commencé en 1819 et 1820 ; elle a continué avec des intermittences jusqu'en 1865. Brandis, plus âgé de deux ans que M. Cousin, est mort quelques mois après lui. Ses lettres sont nombreuses, mais peu lisibles à cause d'une mauvaise écriture.

1821. Baggesen expose, dans une longue lettre, une sorte de système philosophique très confus, mais

très spiritualiste. En 1821, il habite Saint-Germain-en-Laye. La correspondance n'a pas eu de suite.

1824. Le baron de Lamothe-Fouqué. On a vu plus haut (tome I, p. 148) ses lettres enthousiastes. La correspondance se prolonge jusqu'en 1840.

1825-1831. Varnhagen d'Ense. Il en a été question plus haut, (tome I, p. 150.)

1825. Ernest-Georges Brunnow écrit une lettre touchante sur la détention de M. Cousin, et proteste vivement contre la conduite du gouvernement prussien et contre la police de la Sainte-Alliance.

1825. Même protestation de la part de Böttiger, l'archéologue.

1825. Charles Passavant, de Francfort, l'historien de Raphaël ; artiste et littérateur, il était venu à Paris étudier la peinture dans l'atelier de David et de Gros.

1825. Förster, professeur à Berlin, avait adressé des vers à M. Cousin en avril 1825, quand il sortait de prison. La correspondance a continué jusqu'en 1840.

1825. Schleiermacher. M. Cousin lui envoie deux volumes de son Platon. Voir plus haut (tome I, p. 193). Ses lettres assez nombreuses, et, à ce qu'il semble, peu intéressantes, sont par malheur presque illisibles. Nous en exprimons de nouveau nos regrets.

1826. Ed. Gans, élève de Hegel. Il en a été question plus haut (tome I, page 160). La correspondance se poursuit dans les années 1826 à 1835. Gans est grand admirateur de la loi de 1833 sur l'instruction primaire, « dont M. Cousin est l'auteur. »

1826. H. G. Hotho, élève de Hegel à Berlin, avait conservé les plus doux souvenirs de ses relations avec M. Cousin, à la sortie de prison en 1825. Il semble bien que Gans et Hotho avaient fait un voyage à Paris, où M. Cousin les avait reçus avec joie. A quelle époque précisément? Nous ne saurions le dire.

1826. Baron de Gersdorf. Voir plus haut (tome I, page 155).

1826. Frédéric Creuzer, l'auteur de la Symbolique. Ses lettres roulent principalement sur Platon, Plotin, Proclus, Olympiodore, etc., sujets où M. Cousin le consultait, et où il tenait beaucoup à ses avis.

1826. Charles Müller, professeur de littérature allemande, lié avec M. Guizot, en même temps qu'avec M. Cousin.

1826. Tholuk de Halle. Écrit une longue lettre concernant le mysticisme alexandrin, dont il partage les idées sur quelques points.

1828. Welcker, un des philologues les plus savants de l'Allemagne, professeur à Bonn, dès 1819, avait fait un voyage à Paris, où il s'était mis en relations avec M. Cousin. Il lui rappelle leurs entretiens, et il le félicite de la réouverture de son cours. Il fait aussi allusion à un voyage de M. Cousin dans les Pays-Bas, en compagnie de Hegel. Il constate l'admiration que l'éloquence de M. Cousin a causée en Allemagne. Plus tard, il fait également un grand éloge de M. Dubois, du Globe. Welcker, né en 1788, est mort en 1868.

1828. Baup s'était chargé de procurer à M. Cousin

quelques ouvrages dont il avait besoin ; et Schleiermacher lui avait remis pour M. Cousin la copie d'une de ses leçons, probablement sur Platon.

1828. De Schlegel, professeur à Bonn, avait connu M. Cousin lors de son premier voyage en Allemagne. Philologue distingué, et homme de goût, Schlegel s'était plu infiniment à la conversation de M. Cousin ; et il lui rappelle leurs entretiens, auxquels il attachait tant de prix. La correspondance ne consiste d'ailleurs qu'en quelques billets de simple politesse. Schlegel, Auguste-Guillaume, était né en 1767 ; il est mort en 1844. C'est un des littérateurs et des critiques qui ont exercé le plus d'influence sur leur temps ; il a été le promoteur du Romantisme, qui, de l'Allemagne, a passé en France, où il n'a pu réussir. On connaît d'ailleurs la longue liaison de Schlegel avec Mme de Staël ; il passe pour lui avoir inspiré en partie son livre sur l'Allemagne ; et il a été un des éditeurs de ses Considérations sur la Révolution française.

1829. Beneke, Edmond, Privat-docent de philosophie à Berlin.

1829. Charles-Frédéric Bachmann, professeur de philosophie à Iéna. M. Cousin lui avait envoyé ses Fragments philosophiques.

1838. Niebuhr. Plus haut nous avons donné une de ses lettres, qui est fort remarquable (tome I, page 564.)

1831. Von Raumer, l'illustre historien ; il écrit à M. Cousin des lettres très affectueuses. En 1840, il s'effraie de la guerre que la France semble provoquer ;

mais il redoute encore bien davantage l'ambition de la Russie, et il voudrait, s'il était possible, rapprocher la France et l'Allemagne en une étroite alliance. M. de Raumer était venu à Paris à la fin de 1848, et il avait pu revoir M. Cousin. Il est mort en 1873, à l'âge de 92 ans.

1821. Savigny. Il y a de lui trois lettres très affectueuses. M. Cousin l'avait fait décorer de la Légion d'honneur en 1833. Il raconte d'une manière profondément touchante la mort sublime de Schleiermacher, en 1834. En 1810, de Savigny, déjà le plus célèbre des jurisconsultes, avait été appelé à l'Université de Berlin. En 1842, il était nommé ministre de la justice de Prusse. Né en 1779, il mourait en 1861. Il était associé de l'Académie des Sciences morales et politiques.

1831. Pertz, archiviste du roi de Hanovre, grand admirateur de M. Cousin. Il n'y a de lui qu'un billet très affectueux, dont il charge un de ses jeunes amis, allant en France. Nommé en 1842, directeur de la Bibliothèque royale de Berlin et membre de l'Académie de cette ville, il a été associé étranger de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Né en 1795, Pertz est mort en 1875.

1832. Le docteur Schulze, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur d'Ænésidème, a fourni à M. Cousin beaucoup de renseignements sur les écoles d'Allemagne, et sur l'état de la philosophie et de la littérature ; il occupait en Prusse de très hautes fonctions au ministère de l'Instruction publique. Né en 1786, mort en 1869. Relations très affectueuses avec M. Cousin.

1832. Cramer, professeur de philosophie à Stralsund, Prusse : auteur d'une Histoire de l'Instruction publique.

— Klumpp, professeur au Gymnase royal de Stuttgard, donne à M. Cousin des renseignements sur l'instruction publique en Allemagne.

1833. Altenstein, M. Cousin lui avait envoyé l'exposé des motifs de la loi de 1833 sur l'instruction primaire. M. Von Altenstein lui répondit une longue lettre pleine d'observations judicieuses. Il regrettait surtout qu'on n'eût pas fait une part plus grande à la religion dans l'enseignement populaire. La remarque était juste ; mais en 1833, l'esprit public était déjà si prévenu contre le clergé qu'il était impossible de faire à la religion une autre part. La suite l'a bien prouvé.

— Peucer, grand admirateur de M. Cousin, le félicite de son Rapport sur l'instruction primaire en Prusse et en Allemagne. M, Peucer est alors professeur à Weymar.

1834. Hesse, de Darmstadt, envoie des détails très complets sur les études du séminaire de Friedberg, qu'il dirigeait en 1817.

— Karl Pruesker, de Grossenbayn en Saxe, envoie des renseignements sur les écoles saxonnes en général, et particulièrement sur les écoles du dimanche.

1835. Alexandre de Humboldt, billets très affectueux, presque tous sans date, et en général sans importance.

1835. Michelet, de Berlin, très partisan de Hegel et adversaire de Schelling. Partagea le prix sur la Métaphysique d'Aristote avec M. Ravaisson. Écrit à M. Cousin sur l'état de la philosophie en Allemagne. Descen-

dant d'une famille de réfugiés français, il aurait désiré être appelé à Paris pour une chaire au Collège de France ou à la Sorbonne. Il n'a pas été possible de satisfaire à ce désir.

1835. Weisse, professeur à Leipzig. Dans une longue lettre, il parle de la lutte de Schelling et de Hegel. On verra plus loin la réponse de M. Cousin, à sa date.

1835. Klenze, professeur à Berlin, envoie à M. Cousin la médaille frappée en l'honneur de Schleiermacher.

1837. Gurhauer, de Berlin, avait retrouvé à Hanovre un ouvrage de Leibniz : « De principio individui. » Il en avait offert un exemplaire à M. Cousin, qui l'avait fort encouragé dans son dessein de donner une édition générale de Leibniz. En 1840, M. Gurhauer faisait à l'Académie de Berlin un rapport sur cette vaste et difficile entreprise. Ce rapport n'eut pas de suite. En 1844, M. Gurhauer était à Breslau, bibliothécaire de l'Université et professeur.

1837. Freyberg, de Berlin, introduit auprès de M. Cousin le jeune Schmölders, le futur historien de la philosophie des Arabes.

— Seebode, de Cobourg en Saxe, grand admirateur de M. Cousin, lui offre ses ouvrages sur l'instruction publique en Allemagne.

1837. Henri Ritter, l'historien de la philosophie. M. Cousin lui avait écrit plusieurs fois sans avoir eu de réponse. M. Ritter s'en excuse, en lui envoyant un de ses ouvrages.

1839. Gadé, George, docteur en philosophie, de

Göttingue, avait concouru pour le prix de l'Académie des sciences morales et politiques sur la philosophie allemande ; son mémoire était écrit en latin. Il remercie M. Cousin de ses bontés et de sa complaisance.

1839. Fichte, le fils du philosophe et philosophe lui-même. Il y a de lui trois lettres ; mais elles sont de peu d'intérêt.

1839. E.-A. Lewald, professeur de théologie à Heidelberg, envoie à M. Cousin un article sur son Abélard.

1840. Waagen, le directeur du Musée de peinture à Berlin, en 1823, connu par d'excellents ouvrages sur la peinture et les beaux-arts en général : était venu plusieurs fois en France, et M. Cousin l'avait rencontré chez M. Thiers. Il l'avait d'ailleurs connu dans son voyage à Berlin en 1831.

1840. Hermann Franck, de Leipzig, écrit une lettre très sage, où il exprime ses craintes sur les dangers que la propagande française peut faire courir à l'Allemagne. Cette lettre, toute confidentielle, peut en faire supposer d'autres, que nous n'avons pas.

1840. Boeckh. Voir plus loin (tome III, à sa date.)

1842. A. Helfferich, à Berlin, admirateur de Hegel, adversaire de Schelling. Il voit M. Cousin dans un voyage à Paris ; il le remercie cordialement de sa complaisance, « connue de toute l'Europe. »

1842. Tischendorf. Voir dans ce volume, page 403.

1843. Bernard Schmitz, écrit à M. Cousin une lettre

remarquable sur la personnalité de Dieu ; elle semble être le résultat d'un entretien.

1843. Springer, de Vienne, écrit le 11 janvier que la Gazette de Vienne, du 6, annonce que M. Cousin a envoyé ses ouvrages à Rome, pour être soumis au jugement des théologiens. C'est l'affaire de l'Index. M. Springer félicite vivement M. Cousin de cet acte de déférence : et il y voit « une conciliation entre l'ami de la vérité, et le connaisseur de la vérité », en d'autres termes, entre la philosophie et la religion, entre la raison et la foi. On sait ce qui en est advenu. La démarche a échoué ; et faite à excellente intention, elle n'a causé que des ennuis à celui qui l'avait tentée. L'issue était facile à prévoir. Mais il est à remarquer que ce n'est que treize ans plus tard que la Congrégation de l'Index a eu à se prononcer. Il est probable que le bruit qui courait déjà en 1843, était le résultat de quelque parole imprudente, répétée par indiscrétion.

1844. Illgen, professeur de théologie à Leipzig.

1845. Ackermann, de Berlin.

1845. Klüber, introduit auprès de M. Cousin par une lettre de Schelling ; fut accueilli par M. Cousin ; avait une mission littéraire du gouvernement prussien.

1847. Carrière, Moritz, professeur à Giessen, engage M. Cousin à faire un nouveau voyage en Allemagne, en compagnie de son ami M. Ch. de Rémusat ; il leur promet une réception enthousiaste.

1847. Erdmann, professeur de philosophie à l'Université de Halle ; correspondance affectueuse, mais sans

importance. Son principal ouvrage est une Histoire de la philosophie moderne en cinq volumes. Il a fait plusieurs voyages en France et à Paris, où il a vu fréquemment M. Cousin.

1862. Schaar Schmidt, professeur de philosophie à l'Université de Bonn ; élève de Brandis ; il offre à M. Cousin son livre sur Jean de Salisbury.

On pourrait encore pousser plus loin cette nomenclature ; mais ces citations suffisent à montrer quelles étaient les relations de M. Cousin en Allemagne, nombreuses, instructives et aimables. Nous n'avons pas mentionné les deux plus grands noms, ceux de Schelling et de Hegel. C'est que ce ne sont pas des correspondants ordinaires. Ce ne sont pas non plus des amis intimes, puisqu'il n'y a pas de vie commune : mais ils doivent avoir une place à part. On a déjà vu quelques-unes de leurs lettres ; on en trouvera d'autres dans le III[e] volume. Nous n'aurions pas voulu placer ici de tels personnages, et nous croyons bien faire de les distinguer de tous leurs compatriotes. Ce n'est pas tant à cause de leur talent, qu'à cause de leurs études, qui étaient au fond les mêmes que celles de M. Cousin.

L'Allemagne possédait d'autres philosophes ; mais ceux-ci étaient à la fois les plus éminents et les plus sympathiques. La liaison avait été contractée de très bonne heure ; et dès le premier voyage en Allemagne. M. Cousin, tout en les admirant et en les aimant, s'est séparé d'eux, après avoir été séduit un instant. Ces désaccords n'ont nui en rien à l'affection mutuelle ;

elle a duré jusqu'à la mort des deux étrangers, auxquels M. Cousin a survécu, toujours fidèle aux sentiments que sa jeunesse leur avait voués.

CORRESPONDANTS ANGLAIS.

Parmi les correspondants anglais, c'est sir William Hamilton, d'Écosse, qu'il faut nommer le premier. La liaison remonte à 1829 ; l'article dans la Revue d'Édimbourg en a été l'occasion. On trouvera plus loin une très intéressante correspondance, qui est toute philosophique. Nous la donnons in extenso ; et nous nous contentons ici de rappeler que sir William, né en 1788, est mort en 1856. Les deux philosophes ont été liés près de trente ans, sans s'être jamais vus personnellement. M. Hamilton n'est pas venu en France, et M. Cousin n'a pu le rencontrer en 1853, durant son rapide voyage en Angleterre.

Après sir William Hamilton, la correspondance la plus chère et la plus constante que M. Cousin ait entretenue en Angleterre, est celle de M. et Mme Austin. M. Austin a été correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, et il passait pour le jurisconsulte le plus instruit de l'Angleterre. Elève de Bentham, il s'était éloigné peu à peu des doctrines matérialistes de son maître ; et tout en restant indépendant, il s'était rapproché des principes religieux. Sans les défaillances de sa santé, il aurait pu jouer un rôle

considérable. Mais, employé plusieurs fois dans de hautes fonctions officielles, il avait dû y renoncer, et se contenter de ses méditations solitaires, aboutissant à quelques sérieux ouvrages. Quant à Mme Austin, M. Cousin avait dû la rencontrer à Bonn en 1827. A peu près de même âge que M. Cousin, elle était encore dans tout l'éclat d'une beauté rare ; mais c'était là de beaucoup la moindre de ses qualités. D'une intelligence aussi virile que gracieuse, parlant quatre ou cinq langues, écrivant la sienne à merveille, elle s'était bornée à des traductions, d'un style excellent. Elle s'attachait aux œuvres les plus sérieuses de l'Allemagne, par exemple à celles de Ranke, l'historien. Elle a traduit aussi des ouvrages de M. Guizot et de M. Cousin. On verra les instructions que M. Cousin lui donnait pour la guider dans ses publications. La correspondance, devenue très fréquente, n'a cessé qu'avec la mort de M. Cousin. Nous qui avons connu Mme S. Austin pendant vingt-cinq ans, nous sommes heureux de joindre notre témoignage à tant d'autres, qui ne sont que de la plus impartiale justice. On peut remercier Dieu d'avoir rencontré, dans notre court passage en ce monde, des créatures si accomplies. On trouvera dans le tome III, une partie de la correspondances de Mme S. Austin, à sa date.

1826. David Irving transmet à M. Cousin, qui s'était adressé à lui, des détails intéressants sur Dugald Stewart, Chalmers et Mackintosh, et sur l'état de la philosophie en Angleterre.

1829. Sterling, grand admirateur de M. Cousin, introduit auprès de lui M. Monkton Milnes, alors fort jeune, devenu lord Haughton. M. Sterling fait un tableau peu brillant de la philosophie en Angleterre.

1833. Sir Edward Lytton Bulwer, le romancier célèbre, a eu quelques relations avec M. Cousin, qu'il admirait beaucoup. Né en 1805, il était en 1833 à l'apogée de son talent. Entré à la Chambre des Communes en 1831, son influence politique a égalé quelquefois son influence littéraire. Il est mort en 1873. Son fils, littérateur comme lui, était récemment ambassadeur d'Angleterre en France, après avoir été vice-roi des Indes.

1824. Pillans, professeur au collège d'Édimbourg, homme d'école accompli, dont M. Cousin faisait le plus grand cas, et à qui il avait envoyé son rapport sur la loi d'instruction primaire. M. Pillans était très lié avec Dugald Stewart, et il soutenait très vivement la candidature de M. Hamilton à la chaire de Logique de l'Université d'Édimbourg. En 1862, Pillans vint à Paris où il était déjà venu, Il a fourni à M. Cousin des détails précis et nombreux sur l'enseignement public dans son pays.

1835. M. Henry Reeve, neveu de Mme Austin, mis en relation par elle avec M. Cousin; secrétaire du Comité de Lord John Russell et de Lord Lansdowne pour l'instruction publique. Devenu plus tard secrétaire du Conseil privé de la Reine pour le contentieux de l'Inde: directeur de la Revue d'Édimbourg, qui,

entre ses mains, n'a rien perdu de son importance ; associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques, un des écrivains les plus distingués du parti whig et libéral.

1836. William Adam, de Calcutta, offre à M. Cousin un ouvrage sur l'état de l'instruction publique dans l'Inde.

1837. Lord Brougham ; quelques lettres sur le plan d'éducation qu'il avait formé. Nous pouvons croire que ce plan, qui était peut-être bon pour l'Angleterre, était peu praticable en France. Lord Brougham a écrit sur une foule de sujets, avec une extrême facilité. En 1820, il s'était illustré comme avocat, en défendant la reine Caroline, accusée d'adultère par son mari, Georges IV ; membre de la Chambre des Communes, avant d'être appelé à la Pairie ; d'une éloquence violente. Né en 1779, mort à Cannes un an après M. Cousin.

1839. Haywood, Francis, envoie à M. Cousin une traduction anglaise de la Critique de la Raison pure de Kant.

1840. Whewell, de Cambridge, offre un de ses ouvrages à M. Cousin, auprès de qui il avait été introduit par M. Hautrey, principal du collège d'Eton. M. Whewell, versé dans les sciences physiques autant que dans la philosophie, a échangé avec M. Cousin de nombreux documents sur l'instruction publique, et spécialement sur l'enseignement de la philosophie dans l'Université de Cambridge. Il est devenu le directeur de Trinity-College et correspondant de l'Académie des sciences

morales et politiques. De deux ans plus jeune que M. Cousin, il mourait un an avant lui.

1841. Horner, un ami de Lord Brougham, introduit auprès de M. Cousin par Lord Lovelace, descendant et biographe de Locke.

1842. M. J. Stuart Mill, dont nous avons parlé à propos de l'instruction primaire, reprenait la correspondance après dix ans pour recommander un de ses amis, M. Lewes, qui s'est fait connaître par des travaux sur Aristote.

India House, 27 avril 1842.

« Monsieur,

« Je ne sais pas trop comment je trouve en moi-« même, après une si longue interruption de notre « correspondance, la hardiesse de vous adresser par « mon jeune ami, M. G. H. Lewes, et en sa faveur, « une lettre de recommandation. Mais vous savez que « ceux de mes compatriotes qui s'occupent de haute « philosophie sont malheureusement très peu nom-« breux ; et comme M. Lewes est de ce petit nombre « d'exceptions honorables, j'ai pensé que vous le ver-« riez peut-être avec quelque plaisir. J'ai donc cru pou-« voir me permettre de faire ce qui dépendait de moi « pour lui procurer l'honneur et l'avantage de votre « connaissance.

« Ce n'est pas M. Cornwall Lewis, que vous con-« naissez probablement, et dont au moins vous avez « entendu parler notre amie Mme Austin. Celui que je

« vous adresse est beaucoup plus jeune ; mais il a des
« connaissances et une capacité qui donnent de gran-
« des espérances, et il commence déjà à se faire con-
« naître par ses écrits.

« Moi-même, je viens de terminer un travail philo-
« sophique assez étendu, dont je compte vous faire
« l'hommage quand il sera imprimé. Je n'ose espérer
« de votre part, pour cet ouvrage, qu'une approbation
« très modérée, puisqu'il appartient plutôt à l'école de
« Locke qu'à la vôtre ; mais je crois avoir profité, plus
« que ne l'a fait jusqu'ici cette ancienne école anglaise,
« des critiques et même des principes de la philosophie
« du XIXe siècle.

« Veuillez agréer le témoignage de mes sentiments
« respectueux.

« J. S. Mill. »

1843. Blakey communique à M. Cousin le prospectus d'une histoire générale de la philosophie. M. Cousin aura sans doute donné son avis sur cette entreprise ; mais nous ne le connaissons pas.

1846. Lord Macaulay remercie M. Cousin de l'envoi d'un de ses ouvrages : c'est un simple billet très poli. La correspondance ne paraît pas avoir eu de suite. Lord Macaulay et M. Cousin ne se sont jamais vus ; il y avait certainement peu d'esprits en Europe mieux faits pour s'entendre. Grand historien, Macauley avait une intelligence profonde des matières philosophiques (1800-1859).

1847. Hautrey, Head master d'Eton, mis en rapport avec M. Cousin par Mme Austin.

1848. Morell, employé du Conseil privé de Whitehall, donne fréquemment à M. Cousin des renseignements sur l'état des études philosophiques en Angleterre. M. Cousin lui prêta son appui, lorsque M. Morell se porta candidat pour une chaire de philosophie à l'Université d'Édimbourg.

1854. Henderson, de Manchester, traduit en anglais l'ouvrage de M. Cousin sur la philosophie de Kant.

— Monckton Milnes, Lord Haughton, grand admirateur de M. Cousin et grand ami de la France ; homme aussi aimable que spirituel ; poète distingué ; membre de la Chambre des Communes avant d'être Lord. Né en 1809, mort en 1891.

— Lord Mahon, à qui M. Cousin avait envoyé un de ses ouvrages, ainsi qu'au duc de Rutland.

1855. Lord Stanhope, connu d'abord sous le nom de Lord Mahon, échange ses ouvrages avec M. Cousin ; correspondance affectueuse et presque intime. Lord Stanhope venait de publier une histoire d'Angleterre. Il a été associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques. Il a fourni à M. Cousin quelques documents sur Mme de Longueville.

1855. Edmond Young fait part à M. Cousin de son projet de traduire l'ouvrage de M. Erdmann sur la philosophie allemande. M. Hamilton l'y avait encouragé ; mais il demande aussi l'approbation de M. Cousin, qui lui répond par une note sur la philosophie alle-

mande. On trouvera cette note plus loin (tome III, à sa date).

1857. Veitch, biographe de sir William Hamilton. et éditeur de ses œuvres complètes. Il postulait la chaire de Logique à Édimbourg; mais il fut nommé professeur de philosophie à l'Université de Saint-Andrews. Il a été aussi l'éditeur des œuvres de Dugald Stewart.

— Fraser (Alexandre), professeur au collège d'Édimbourg, donne à M. Cousin des détails utiles sur les universités écossaises.

— Carmichaël, d'Édimbourg, demande à M. Cousin de faire l'article sur Leibniz pour l'Encyclopédie britannique. Sir William Hamilton s'en était chargé; mais avant qu'il ne pût l'écrire, la mort l'avait surpris. M. Cousin ne crut pas devoir se charger de ce travail.

1864. Baynes, élève favori de M. Hamilton, candidat à la chaire de philosophie morale et d'économie politique à l'Université de Saint-Andrews. M. Cousin lui accorde son témoignagne. C'est peut-être la dernière relation philosophique de M. Cousin avec l'Angleterre.

CORRESPONDANTS ITALIENS.

Nous avons dit plus haut (tome I, p. 586) quelles avaient été les relations de M. Cousin avec l'Italie, et surtout avec le Piémont. Elles ont été généralement

politiques : mais, comme on l'a vu, la philosophie a eu aussi sa part. Elle jouissait de bien peu de liberté jusqu'en 1848 ; mais cependant, même sous la main d'une autorité ombrageuse, elle avait produit d'estimables ouvrages, et M. Cousin s'était fait un devoir de l'encourager et de la soutenir, autant qu'il le pouvait.

CORRESPONDANTS AMÉRICAINS.

Dans les conditions sociales où se trouvaient les États-Unis de l'Amérique du Nord, les études philosophiques ne pouvaient que difficilement s'y développer. C'était une raison de plus pour les soutenir partout où elles essayaient de s'organiser. On a déjà vu quelques lettres venues de différents points de l'Union. M. Cousin y attachait d'autant plus de prix qu'elles étaient plus rares ; et lorsque l'occasion s'en présentait, il la saisissait avec empressement pour s'associer à des efforts si méritoires. Nous avons dit (tome I, p. 398 et 404) que la traduction du rapport sur l'instruction publique en Prusse par Mme S. Austin (1834) avait eu grand succès dans les États-Unis. M. Cousin lui-même a remercié publiquement M. Linberg, de Boston, qui avait traduit dès 1832 le cours de 1828 ; M. Henry, d'Hartford, qui avait traduit le livre sur Locke, et dont la traduction a eu jusqu'à quatre éditions : M. Ripley, de Boston, qui avait traduit plusieurs morceaux de M. Cousin, et entre autres la seconde préface aux Fragments philoso-

phiques ; M. Brownson, de Boston, qui avait énergiquement soutenu les principes du spiritualisme français. On a vu que l'influence de M. Cousin aux États-Unis s'était étendue au delà du cercle des philosophes, et que la cause de l'instruction primaire en avait profité aussi bien que la métaphysique. On peut même croire que M. Cousin était particulièrement heureux de réussir auprès des humbles, qui avaient plus besoin de direction et de secours. Les penseurs peuvent tirer tout d'eux-mêmes, tandis qu'au bas de l'échelle intellectuelle, les conseils sont indispensables. Sans eux, les esprits courent grand risque de ne pas s'éveiller. Mais c'est surtout dans une démocratie, comme celle de l'Amérique du Nord, que l'appui des esprits supérieurs est nécessaire. M. Cousin ne demandait pas mieux que de donner le sien, avec tout le dévouement dont il était capable. Par malheur, la distance était un obstacle ; mais il essayait de le surmonter, bien certain de trouver de l'autre côté de l'Atlantique des bonnes volontés égales à la sienne. L'instruction populaire le préoccupait ; mais il ne négligeait pas non plus la métaphysique ; et voici la lettre qu'il écrivait à M. C. E. Henry, à New-York :

Paris, 10 avril 1838.

« Mon cher Monsieur,

« M. Sumner m'a remis votre lettre et vos brochures ;
« j'ai remarqué particulièrement celle sur les Choses
« divines de Jacobi. Elle prouve que la philosophie
« allemande vous est familière, et quels services vous

« pouvez rendre à l'Amérique en y introduisant avec « mesure ce qu'il y a d'excellent dans les doctrines de « l'Allemagne. La source est abondante, et vous y pou- « vez puiser utilement. Mais ce qui m'a le plus frappé, « c'est la Revue de New-York. Son but m'intéresserait « partout, mais surtout en Amérique ; et si vous le « pouvez, je vous prie de m'en continuer l'envoi, à « partir du numéro de janvier 1838. J'y suivrai avec « le plus vif intérêt les progrès de la philosophie en « Amérique. Il m'est impossible de vous promettre un « concours actif ; car je suffis à peine à mes devoirs « les plus étroits ; mais je serai charmé si ma corres- « pondance peut vous être bonne à quelque chose.

« Merci mille fois de votre excellente notice sur l'état « de la philosophie dans la Nouvelle-Angleterre. Ce « pourrait être le fond d'un bel et grand article dans la « Revue de New-York, où vous exposeriez, avec éten- « due, dans leur origine et dans leurs progrès, tous les « symptômes de la nouvelle philosophie américaine, « son caractère, et ses conséquences pour la religion, « la politique et la littérature. Il faudrait reprendre les « choses depuis Locke, et les conduire jusqu'au mo- « ment présent. Ce serait un grand service qu'un « pareil travail. Il apprendrait à l'Amérique ce qu'elle « même ne sait peut-être pas encore, sur l'esprit nou- « veau qui se fait jour. Il attirerait aussi l'attention de « l'Europe sur les généreux efforts de ceux qui tra- « vaillent, en Amérique, à la bonne cause ; et pour moi, « je ferais traduire un pareil article dans quelqu'une de

« nos revues. Je prends la liberté de vous recommander
« cette idée.

« C'est avec grand plaisir que je vous vois résolu à
« vous établir dans l'État de New-York, où l'instruction
« publique est si avancée, et la philosophie est si lan-
« guissante ; il vous appartient de la ranimer, et de lui
« donner une forte impulsion. Pour cela, il faut de la
« suite, de la constance, un travail toujours dirigé vers
« le même but. Le temps viendra à votre secours, et
« votre influence s'accroîtra par les bons effets qu'elle
« aura produits.

« Si vous donnez une nouvelle édition de vos Élé-
« ments de psychologie, il sera bien de corriger quel-
« ques erreurs de fait qui se sont glissées, dans la préface,
« sur mon compte. Voici une notice biographique qui
« vous servira à rectifier ces erreurs. J'y joins la bro-
« chure de M. Schelling. Je vous envoie aussi mes
« leçons de l'année 1818, recueillies et publiées par
« M. Garnier, un de nos professeurs distingués. Peut-
« être ai-je eu tort d'autoriser cette publication ; car ce
« n'est qu'une ombre des vraies leçons. Le développe-
« ment et les démonstrations manquent entièrement ;
« et le style est fort défectueux. Mais enfin le fond de
« ma pensée s'y trouve ; et surtout un aperçu de ma
« théorie de la raison. Un jour, je donnerai moi-même
« une nouvelle édition de cet écrit, avec de grandes
« corrections. Un autre jeune professeur travaille à la
« publication de mes leçons de 1819 et de 1820, en
« deux volumes. Je laisse faire tout cela ; car après tout,

« les leçons d'un professeur public appartiennent à « ceux qui les suivent et les analysent bien ou mal. « Ces extraits ont du danger pour la réputation du « professeur, mais quelque utilité pour la science ; et « c'est toujours cela qu'il faut envisager.

« J'ai terminé un énorme travail sur la philosophie « scholastique, un gros in-4° de 900 pages. Dans ma « vie, rien ne m'a plus coûté ; mais j'en serai bien « récompensé, si je parviens à réhabiliter cette grande « époque de l'histoire de la philosophie, que tout ecclé- « siastique devrait étudier et posséder à fond.

« Je vous envoie un petit écrit sur le Sic et non « d'Abélard, qui est un fragment de mon grand « ouvrage. Par la prochaine occasion, je vous ferai « passer ce gros in-4°, moitié latin, moitié français ; et « je vous prierai d'en donner une analyse dans la « Revue de New-York. Je me flatte que vous n'y trou- « verez aucune hérésie.

« Maintenant, je suis dans Platon, et je n'en sortirai « qu'après avoir terminé toute la traduction de ces « beaux et immortels dialogues. Il faut aussi faire con- « naître la Métaphysique d'Aristote, et préparer une « nouvelle édition de mon Rapport, sur ce vieux et « obscur monument. A aucune époque, il n'y a eu en « France une semblable ardeur pour l'étude de la « philosophie ancienne. Plusieurs de mes amis vien- « nent de publier des écrits remarquables sur ce grand « sujet. Mais le moment n'est pas encore venu pour « l'Amérique de s'en occuper.

« Quand j'aurai fini ma traduction de Platon, j'abor-
« derai la philosophie Allemande ; et ici, je tâcherai
« d'être utile à l'Amérique. Au milieu de tous ces tra-
« vaux, je ne dois pas oublier l'éducation ; car sans
« l'éducation, la philosophie ne s'adresse qu'à peu d'es-
« prits ; et comme Platon et Aristote, je fais, de la
« pédagogie, une partie de la philosophie pratique.
« Vous connaissez probablement mon ouvrage sur
« l'instruction publique en Allemagne. L'an passé,
« j'ai donné l'Instruction publique en Hollande.

« En voilà bien long, mon cher Monsieur ; je me
« hâte, quoique à regret de quitter votre Amérique, de
« repasser l'Océan et de revenir en France. Adieu ;
« donnez-moi bientôt de vos nouvelles, et envoyez-moi
« la Revue de New-York.

« V. C. »

Ainsi, M. Cousin n'hésitait pas à rendre compte de ses travaux, et même de ses projets, à M. C.-S. Henry. Il venait de publier son Abélard ; et il pouvait dire, sans vanité, qu'il avait ressuscité la Scholastique, par une lumineuse analyse d'un de ses principaux monuments. La philosophie pouvait en être reconnaissante ; mais l'Église aurait dû l'être encore davantage. C'est elle qui avait fait le Moyen-âge ; et dans ces temps de barbarie, les clercs étaient seuls en état de cultiver ce qui alors représentait les sciences. C'est cependant de ces germes informes qu'est sorti le monde moderne. Personne, dans le xviii[e] siècle, n'avait paru s'en douter ;

et c'est, en grande partie, à M. Cousin que le XIXe siècle a dû d'apprécier le passé plus équitablement.

Autre lettre de M. Cousin, qui écrivait à M. Ripley, de Boston, à la même date qu'à M. Henry :

Paris, le 10 avril 1838.

« A M. Georges Ripley, à Boston.

« Mon cher Monsieur,

« M. Bossange m'apprend que M. Burdett, de Bos-
« ton, a failli, et que très probablement mes paquets
« sont chez lui sous les scellés ; je vous prie, en ce cas,
« de les réclamer.

« La lettre que m'a remise M. Sumner m'a fait un
« grand plaisir, en m'apprenant que M. Bancroft est
« tout à fait des nôtres en philosophie. Dieu bénisse sa
« sainte entreprise ! Le matérialisme et l'athéisme peu-
« vent préparer une révolution, mais non pas fonder la
« liberté. Quand on ne croit pas à la dignité de
« l'homme et à la grandeur de sa destinée, on ne peut
« être tenté, ni de se dévouer pour son service, ni de
« reconnaître et de respecter ses droits. La philosophie
« spiritualiste a sa place, partout où le Christianisme a
« la sienne, partout où l'homme est compté pour quel-
« que chose. Je ne suis pas assez au fait des affaires de
« l'Amérique, pour avoir une opinion sur les partis
« politiques qui vous divisent. Mais dans le monde, je
« suis du grand parti libéral ; et ma politique est d'ac-
« cord avec ma philosophie. En Europe, je suis, non
« démocrate, mais constitutionnel ; et l'Éclectisme est

« mon étoile, dans les orages politiques que j'ai tra-
« versés, comme au milieu des systèmes que j'ai par-
« courus. Puisque M. Bancroft veut bien s'intéresser
« à mes travaux, saluez-le de ma part, ainsi que M.
« Brownson et M. Alexandre Everett ; priez-les de
« m'adresser les n^os du Christian examiner et de
« North American review, où il sera question de philo-
« sophie, et où je pourrai trouver quelques symptômes
« des progrès de la bonne cause.

« J'attends votre volume et le communiquerai à
« M. Jouffroy. Pour moi, je me décide à vous envoyer
« mes leçons de 1818, recueillies par M. Garnier, un
« de nos professeurs distingués. Ce sont les cahiers des
« jeunes gens qui suivaient alors mon cours. Ces
« cahiers sont tronqués et défectueux de toute manière.
« Les développements et les démonstrations manquent,
« c'est-à-dire, tout ce qui fait la force et la vie d'un écrit
« philosophique. Ce style ne contient que des débris
« de mes propres phrases ; mais enfin, le fond de ma
« pensée y est, et surtout, un aperçu de ma théorie de
« la raison. A une seconde édition, si un pareil livre
« peut avoir deux éditions, je me propose de corriger
« tout cela et de l'amener à un convenable état de mé-
« diocrité. Je recommande ce volume à votre indul-
« gence. Il a du moins l'avantage de présenter l'Éclec-
« tisme, à une époque où son nom était encore renfermé
« dans l'humble enceinte de l'École normale et de la
« Faculté des lettres. Quand le premier, je prononçai
« ce nom, tout le monde sourit de l'entreprise du

« jeune enthousiaste. Aujourd'hui, grâce à Dieu, l'en-
« treprise a prospéré, et ce qui n'était qu'un rêve est
« devenu la réalité, pour un grand nombre de mes sem-
« blables.

« Je joins à ce volume deux fragments de mon
« voyage en Hollande ; et ayez la bonté de remettre à
« M. Brownson, un article intitulé : Cours philoso-
« phiques en Allemagne. Ce sont des Juvenilia, que j'ai
« presque honte d'envoyer par delà l'Océan.

« Je désirerais bien que nous pussions trouver une
« voie sûre de communication.

« Adieu, mille amitiés.

« Paris, à la Sorbonne,

« V. C. »

En 1838, M. Cousin est encore tout entier à l'Éclectisme, non pas seulement en philosophie, mais en politique. Plus tard, il a changé d'opinion ; et l'Éclectisme, loin d'être la base de la philosophie, n'est devenu qu'un procédé historique. Ce n'est peut-être même pas une méthode ; c'est plutôt un simple conseil de tolérance et d'impartialité. Le conseil est d'ailleurs vraiment philosophique. Pour la politique, on ne voit pas aussi bien le rôle qu'y peut jouer l'Éclectisme. Si l'Éclectisme politique consiste uniquement à combiner dans une constitution les trois éléments, de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie, cette théorie n'a rien de neuf. Elle a été recommandée dès l'Antiquité par Platon, Aristote, Polybe et tant d'autres. Ces emprunts

faits aux principes essentiels de tout bon gouvernement, ne sont pas, à proprement dire, de l'Éclectisme ; ce n'est que de la sagesse et de l'équité.

M. Bancroft, l'historien des États-Unis, écrivait à M. Cousin :

New-York, 13 juin 1851.

« Mon cher maître,

« Voici mon ami, M. Tappan, de New-York, un des « hommes les plus respectables des États-Unis, et un « des meilleurs penseurs de mon pays. Je vous prie de « lui donner l'occasion de vous voir, de vous entendre « parler. Il le mérite de vous, puisqu'il a fait des études « sur vos écrits ; et vous le trouverez très éclairé, ayant « en même temps une grande simplicité de caractère, « et une pensée très vigoureuse.

« Je suis, mon cher maître, toujours votre très « dévoué,

« George Bancroft. »

George Bancroft était un des hommes les plus distingués de l'Amérique du Nord. Son Histoire des États-Unis l'a rendu illustre. Il l'achevait à l'époque où il adressait ce billet à M. Cousin. On sait qu'il a été ambassadeur en Angleterre et en Prusse. Né en 1800, il est mort âgé de 90 ans. Quant à M. Tappan, de New-York, il a été accueilli par M. Cousin, comme il devait l'être sur la recommandation qui l'introduisait. Plus jeune de 10 ans que M. Brancroft, il a publié un volume

de Logique, que M. Cousin déclarait égal à tout ce que l'Europe possède en ce genre. Après avoir séjourné quelque temps à Paris, il était retourné en Amérique, disposé plus que jamais à y continuer ses travaux philosophiques. Les encouragements de M. Cousin ne lui ont pas manqué.

CORRESPONDANTS DIVERS

La France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, les États-Unis de l'Amérique du Nord avaient fourni à M. Cousin de nombreux correspondants, dévoués à sa philosophie ou à sa personne ; mais d'autres nations encore avaient avec lui des rapports de sympathie. La Grèce, la Belgique, la Suisse, la Hollande, le Danemarck, la Russie même comptaient de ses admirateurs et de ses disciples, conquis par la lecture de ses livres, quand ils ne l'étaient point par sa parole. Nous croyons ne pas devoir omettre ces correspondances, quelque disparates qu'elles soient. Elles font honneur à ceux qui les entretiennent, en même temps qu'elles attestent l'action qu'exerçait M. Cousin sur tous les esprits sérieux, à quelques pays qu'ils appartinssent. Nous les donnerons dans l'ordre chronologique, comme les précédentes.

1821. Michel Schinas, réfugié grec; il témoigne de sa vive reconnaissance pour M. Cousin, qui l'avait aidé à vivre à Paris, à une époque où lui-même avait à souffrir d'une situation malaisée.

1822. M. de Fellenberg écrit à M. Cousin une simple lettre de recommandation, pour une personne qu'il introduit auprès de lui. Il était dès longtemps célèbre par sa philanthropie toute pratique. Son établissement de Hofvill remontait à 1810 ; et son initiative s'était étendue de l'agriculture aux écoles primaires, qu'il y avait jointes. Né à Berne en 1771, il y mourait en 1844.

1821. Adolphe Pictet, cousin de Pictet le naturaliste, était fort jeune quand il commença ses rapports avec M. Cousin. Il était alors, croyons-nous, officier d'artillerie ; mais ses goûts étaient tout littéraires. Dans une lettre de juillet 1821, il appelle M. Cousin « son cher ami » ; ce qui suppose des relations antérieures ; mais il n'avait à ce moment que vingt-deux ans. Au début de 1822, il conseille à M. Cousin de se mettre sur les rangs pour une chaire de philosophie vacante à Genève. Un des rédacteurs les plus autorisés de la Bibliothèque universelle de Genève, il projetait de la transporter à Paris; il consultait M. Cousin, qui le dissuadait de ce projet assez imprudent. Tout en admirant le talent de M. V. Cousin, A. Pictet jugeait son système avec la plus franche indépendance, et il était un des premiers à combattre le mot d'Éclectisme, pris pour le drapeau de la nouvelle école. Il trouvait ce terme trop vague, et il le repoussait comme prêtant à des malentendus ; « Il faut « toujours, disait-il, un principe intérieur et supérieur « qui vous serve de règle commune pour juger les sys- « tèmes, en y distinguant ce qu'il y a de vrai et de faux « dans chacun d'eux. » Il est peu probable qu'en 1821,

M. Cousin se rendît à cette objection péremptoire ; nous avons vu qu'il s'y est rendu plus tard. En 1833, M. Ad. Pictet regrettait que M. Cousin eût accepté la Pairie, qui allait l'enlever à la science. M. de Sade et Mme Angebert étaient de cet avis, ainsi que Manzoni. Non moins sagace à l'égard de M. Schelling, M. Ad. Pictet prévoyait, dès 1833, sa conversion définitive, qui n'eut lieu qu'assez longtemps après, quand M. Schelling vint professer à Berlin.

En 1842, M. Ad. Pictet introduisait M. Amiel auprès de M. Cousin.

Voici une lettre qu'Adolphe Pictet écrivait à M. Cousin, c'était sans doute la première de leur correspondance.

Genève, 11 juillet 1821.

« Cher et illustre ami,

« (J'ose espérer que vous me permettrez de vous « donner ce nom), me voici heureusement arrivé chez « les miens, et je m'empresse d'entamer avec vous une « correspondance, qui, je l'espère, sera pour moi une « source abondante d'utilité et d'agrément. Je sais « combien votre temps vous est précieux, et j'ose à peine « réclamer pour moi quelques instants, que je me « reproche de dérober au monde et à la postérité ; mais « vous avez eu la bonté de m'encourager et même « de m'associer à vous pour un travail, qui est peut-être « au-dessus de mes forces ; et ainsi, je prends la liberté « de commencer. Vous m'écrirez d'ailleurs qnand vous le

« voudrez et quand vous le pourrez. J'aurai toujours un « extrême plaisir à recevoir quelque chose de vous ; et « quand je ne recevrai rien, je me consolerai par l'idée « que le temps que vous auriez mis à m'écrire est mieux « employé, pour l'avancement des lumières et pour la « recherche de la vérité.

« J'en viens à notre entreprise. J'ai recommencé à « travailler sur Kant ; et je pense que ça ne traînera pas « trop en longueur. J'espère dans deux ou trois mois « vous faire passer une bonne partie du travail. Quand « je rencontrerai des difficultés, je vous en ferai part, « et vous viendrez à mon secours. J'espère que vous ne « tarderez pas à m'envoyer l'article sur Proclus, que je « ferai insérer de suite dans notre journal. Si vous « ajoutiez quelques développements sur la marche de la « philosophie grecque en général, et sur le point de « vue auquel il faut se placer pour saisir son ensemble, « votre article prendrait plus de relief et d'intérêt géné- « ral ; et votre publication de Proclus attirerait davantage « l'attention de ceux qui, sans être des adeptes, s'inté- « ressent aux grandes questions philosophiques. Je n'ai « pas encore voulu m'attaquer aux ouvrages de Proclus « lui-même. Je crois qu'il vaut mieux attendre encore « et travailler d'abord sur tout ce qui l'a précédé. La « marche la plus logique, ce me semble, est toujours « celle de l'histoire : et il faut suivre, pour l'étude, la « même route que les opinions et les idées ont suivie « dans leur développement.

« Vous n'avez pas d'idée des absurdités que j'ai en-

« tendu tous les jours débiter sur votre compte. Les « uns prétendaient que vous êtes spinosiste et pan- « théiste, sans bien savoir ce qu'ils entendent par là. Les « autres disent que vous niez la liberté de l'homme ! ! ! « qu'il est impossible d'accorder cette liberté avec le « système de l'unité absolue. Je rectifie les opinions « autant qu'il est en mon pouvoir. Mais je reconnais de « plus en plus que non seulement notre public instruit, « mais même la plupart de nos professeurs auraient « bien besoin de reprendre, en sous œuvre, les premiers « principes de la logique et de la spéculation. Rien n'est « plus désolant que de voir de prétendus philosophes, qui « se piquent de vous comprendre, vous réduire à la petite « échelle de leur manière de voir habituelle, et vous « juger au travers de leur lunette diminuante.

« J'ai vu Bonstetten, qui n'est pas des gens dont je « vous parle, et qui est fort impatient de savoir ce que « vous direz de son livre ; il attache le plus grand prix « à votre suffrage. Je ne sais si son ouvrage vous pro- « duira le même effet qu'à moi. Mais il me semble qu'il « recommence à morceler l'esprit humain et l'univers « un peu arbitrairement, à la manière de l'empirisme, « et sans jamais revenir à l'unité fondamentale. Il « brouille et confond sans cesse le phénomène et l'être, « le contingent et le nécessaire, le relatif et l'absolu. « Ce n'est pas le moment de faire naître de nouvelles « oppositions ; il est temps de s'occuper de ce qui est au- « dessus de toute opposition. Je ne lui ai pas dit cela ; « car il est tellement en émoi sur le sort de son ouvrage

« que, depuis qu'il l'a publié, il est, à ce qu'il dit,
« comme une chenille qui a perdu sa chrysalide.

« Je me réjouis de voir votre article dans le Journal
« des Savants. Malgré tout le mal que je vous ai dit de
« mes compatriotes, il y a ici quelques hommes vérita-
« blement capables et dignes de vous comprendre, qui
« s'intéressent vivement à vous, et qui n'attendent pas
« moins de l'Allemagne que la régénération complète de
« la philosophie en France. Mes projets pour l'Alle-
« magne ne sont pas encore bien arrêtés ; dès que
« j'aurai pris ma résolution, je vous en ferai part. Je
« cesse mon gribouillage, que vous aurez la bonté de
« me pardonner. Si vous voyez Albert et Ampère, faites-
« leur bien mes amitiés.

« Agréez l'assurance de la haute considération et du
« sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être
« votre tout dévoué ami et serviteur.

« Ad. Pictet. »

« *P.-S.* Ne me faites pas trop attendre Proclus ; vous
« savez que vous pouvez l'envoyer par Paschoud, qui
« demeure rue de Seine, n° 48. »

Il paraît bien qu'Adolphe Pictet avait fourni à M. Cousin quelques matériaux pour son Proclus. Jusqu'où était allée la collaboration ? C'est ce qu'on ne voit pas dans les lettres échangées.

Quelques années plus tard, M. Cousin écrit à M. Adolphe Pictet de Rochemont, à Genève :

Paris, 8 août 1826.

« Eh bien ! vous voilà revenu de votre course d'Italie; « je vous rappelle donc, mon cher Adolphe, votre pro- « messe de m'écrire une longue lettre sur ma Préface, « qui a ici provoqué de vifs débats. Les articles du « Globe ne signifient rien. Ceux du Producteur et du « Drapeau blanc (M. d'Eckstein), dans des sens oppo- « sés, sont remarquables. Je demande l'avis de mes « meilleurs amis. Je vous demande le vôtre. Je veux « recueillir le plus de conseils et d'observations solides « que je pourrai, sur ce début dans une carrière qui « sera celle de ma vie entière. Soyez sévère, je vous « prie, et parlez-moi en ami. J'appelle votre attention « sur ces 5 points : La méthode, la psychologie, le pas- « sage de la psychologie à l'ontologie, l'ontologie et « mon commencement d'applications historiques.

« Je vous remercie d'avoir inséré mon écrit dans « votre excellent journal. Sans doute, il faut améliorer « votre journal, mais non l'abandonner. Les intérêts « matériels de l'entreprise et les intérêts de la vérité « peuvent très bien se concilier, avec un peu plus de « soins encore. Le choix des matières est bon : et la « proportion assez bien gardée. Mais, pour les ouvrages « sérieux, il faut un peu plus que des extraits. Amélio- « rez sans cesse, mais toujours par dégrés.

« Je veux aussi vous parler, mon cher Adolphe, du « vif désir que m'a témoigné ici M. Rossi que vous « fissiez à Genève quelques leçons de philosophie élé- « mentaire. Vous pouvez croire avec quelle chaleur

« j'entre dans le désir de M. Rossi. Pourquoi cet hiver « ne feriez-vous pas un cours libre, où vous tâcheriez « de donner à vos concitoyens un peu de goût pour la « philosophie ? Il faudrait aller pas à pas, vous borner « et penser aux autres plus qu'à vous. Mais une autre « année, vous iriez plus loin, et toujours de même « constance et constance : ou, l'on ne peut pas être « utile. Songez-y, Adolphe, je vous connais bien ; et je « suis certain que votre vrai talent est la philosophie. « Vos travaux mythologiques s'y rapportent. mais pas « assez directement pour vos compatriotes, qui ont « besoin de débats plus humbles et plus méthodiques. « Il faut nous entendre, mon cher, et réveiller l'intérêt « pour nos belles études, vous en Suisse, comme nous « en France. Que ce soit là notre pensée perpétuelle. « Je voudrais pour tout au monde vous avoir une « semaine auprès de moi, pour causer avec vous de tout « cela. M. Rossi m'a parlé avec tant d'intérêt de la « situation morale et littéraire de Genève que, si « j'avais un peu de loisir, j'irais y passer six semaines, « et y donner, pendant ce temps, quelques leçons pu- « bliques, à condition que vous me succéderiez dans « cette utile mission.

« La préface de mon ami Jouffroy porte sur la mé- « thode psychologique exclusivement ; mais dans ce « cercle, elle est parfaite. Avez-vous jeté les yeux sur la « traduction qu'un autre de mes amis (M. Farcy) a « donnée du dernier volume de Dugald Stewart ? Il y a « aussi une préface de quelque intérêt. Tâchez de réu-

« nir ces deux ouvrages de Stewart à ces deux préfaces
« et à mes deux excellents amis, en un seul et même
« article. La philosophie Écossaise est la première pro-
« testation du sens commun contre le matérialisme et
« le scepticisme. Il faut s'en servir et l'honorer avant
« de passer outre. Genève gagnerait à devenir Édim-
« bourg en philosophie. Adieu.

« Victor Cousin. »

« N'oubliez pas de me rappeler à M. Rossi et à
« M. Dumont, dont les principes ne sont pas les
« nôtres, mais dont le caractère est digne de toute
« notre vénération. M. Rossi inclinerait à penser
« comme nous ; mais avec lui, comme avec tout le
« monde, il ne faudrait pas commencer par la fin. Si
« vous voyez M. de Bonstetten, saluez-le aussi de ma
« part. Honorons, Adolphe, tout ce qui est hono-
« rable.

« Avez-vous reçu mon dernier volume de Platon?

« V. C. »

On peut remarquer que, dès 1826, M. Cousin appréciait le mérite de M. Rossi. Selon toute apparence, il ne le connaissait encore que fort peu ; mais il le jugeait sur ses cours et sur ses livres. C'est beaucoup plus tard, en 1840, qu'il put contribuer à faire à M. Rossi une situation digne de lui. M. Rossi, malgré sa prédilection pour la France, devait quitter son service pour celui de la Papauté, moins par ambition personnelle

que par la passion de la liberté. Sa tentative était aussi louable que hardie : il l'a payée de sa vie. Quant aux projets que M. Cousin formait sur Genève, ses espérances étaient peu justifiées. Jamais la ville de Calvin ne pouvait être un pays de philosophie. Le dogme réformiste n'est pas moins exigeant que le dogme catholique, et c'est aussi l'abdication de la raison qu'il réclame.

1822. Reiffenberg (le baron de), professeur de philosophie à Louvain, dès 1817; M. Cousin lui envoie son prospectus de l'édition de Descartes et reçoit de lui des renseignements sur l'état de la philosophie en Belgique. La correspondance continue pendant une vingtaine d'années, sans être jamais bien active. M. Cousin a consacré un article aux travaux de M. de Reiffenberg dans ses Fragments philosophiques (édit. de 1866, tome V, p. 279). Il le loue à certains égards ; mais il croit devoir le critiquer à certains autres, quoique le philosophe belge soit partisan déclaré de l'Éclectisme. M. de Reiffenberg, d'abord militaire, poète, écrivain très fécond sur une foule de sujets, est mort en 1850, à peine âgé de 55 ans.

1823. Schmidten, de Copenhague, avait vu M. Cousin à Bonn et avait conçu pour lui une vive sympathie ; il lui transmet de curieux détails sur le mouvement philosophique en Danemark.

1826. Ce sont aussi des détails sur le mouvement philosophique, mais en Hollande, que lui adresse de La Haye M. Groen von Prinsterer. La correspon-

dance, quoique assez rare, continue au moins jusqu'en 1840.

— Rudelbach, de Copenhague, qui avait vu M. Cousin à Paris, échange avec lui quelques ouvrages et lui recommande un de ses compatriotes.

1829. Dumont, de Genève, introduit le prince Soutzo auprès de M. Cousin. Dumont, qui avait été un des secrétaires de Mirabeau et le collaborateur de Bentham pendant plus de vingt ans, était alors dans la dernière année de sa vie. Nous ne savons pas comment sa liaison avec M. Cousin avait commencé.

1829. C'est encore une recommandation que le comte Capo d'Istria lui adresse pour un de ses neveux. La lettre est datée d'Égine, 27 août. Capo d'Istria était alors le président du Gouvernement grec, avec l'appui de la Russie, qui l'employait comme diplomate depuis longues années. Après avoir rendu à la Grèce d'immenses services en l'aidant à s'organiser, il périssait assassiné en 1831. Il était né à Corfou, et était fils d'un riche boucher de ce pays.

1830. Œrsted, l'illustre physicien, recommande un de ses compatriotes à M. Cousin, dont il est grand partisan. En lui adressant plus tard le docteur en théologie Borring, de Copenhague, Œrsted exprime son opinion sur les études classiques, qu'il veut maintenir, mais auxquelles il veut joindre la connaissance des langues vivantes et celle des sciences. Œrsted mourait en 1851, à l'âge de 74 ans.

1830. Avec M. Karsten, de Bruxelles, M. Cousin rentre

dans le domaine de ses travaux ordinaires. M. Karsten avait fait une étude très remarquable sur Xénophane. Il l'avait envoyée à M. Cousin avec une lettre écrite en latin, sans doute parce qu'il ne savait pas assez bien écrire en français. Cette lettre exprimait la plus affectueuse admiration.

1830. Van de Weyer, professeur de philosophie à l'Université de Bruxelles, était éclectique dans ses cours ; et ses débuts avaient donné les plus belles espérances. M. Cousin ne cachait pas les siennes, et il les déclarait hautement dans ses articles sur la philosophie en Belgique (Frag. philos., tome V, page 278, éd. de 1866). Mais M. Van de Weyer fut bientôt détourné de la science par la politique. La révolution de Septembre 1830 en fit un diplomate ; il montra dans les fonctions qui lui furent confiées les plus rares qualités, auxquelles il joignait l'aménité d'un charmant caractère, plein de bienveillance et de sûreté. Ambassadeur en Angleterre, il y a laissé les meilleurs souvenirs et des regrets bien justifiés. En 1842, il introduisait M. Hallam, l'historien, auprès de M. Cousin. Né en 1802, il est mort en 1874, à Londres.

1831. M. Varnkœnig, professeur de droit à l'Université de Gand, puis ensuite à Fribourg en Brisgaw, fournit à M. Cousin des documents sur les écoles primaires.

1832. M. le prince Michel Soutzo, introduit auprès de M. Cousin un de ses compatriotes, savant traducteur de Thucydide. Sa lettre, très affectueuse, fait supposer des relations antérieures.

1833. M. Van Heusde, professeur à l'Université d'Utrecht, célèbre par ses travaux sur l'école Socratique; il écrivait en latin, la langue hollandaise étant trop peu répandue. M. Cousin avait pour lui une vénération profonde. Dans son voyage de 1836 en Hollande, il fut reçu par M. Van Heusde. En 1837, il le faisait nommer correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. M. Van Heusde est mort en 1839, pendant un voyage en Suisse, où l'accompagnait sa famille. Ses deux fils ont publié ses œuvres posthumes.

1834. M. Livingston, Edouard, législateur des États-Unis, un des hommes les plus éminents de l'Amérique du Nord. Il avait pris une grande part à la révolution qui avait enlevé à l'Angleterre sa colonie. Pour connaître les services que Livingston a rendus à sa patrie, c'est à la notice de M. Mignet qu'il faut recourir. M. Livingston avait été nommé associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques. La notice a été lue dans la séance publique du 30 juin 1838. M. Livingston est mort en 1837 à l'âge de soixante-douze ans. M. Cousin n'avait pas pu le connaître bien longtemps : mais avec des esprits de cet ordre, les relations, quelque passagères qu'elles soient, n'en sont pas moins profondes. M. Mignet résume son jugement sur la carrière de M. Livingston par ces mots qui terminent sa notice :

« Par la mort de M. Livingston, l'Amérique a perdu « sa plus forte intelligence, l'Académie un de ses plus « illustres associés, l'humanité un de ses plus zélés

« bienfaiteurs. » L'éloge n'a rien d'exagéré, pour qui connaît et apprécie les travaux juridiques de M. Livingston.

M. Cousin avait fait hommage à M. Livingston de ses rapports sur l'instruction primaire, et de la loi qui en était sortie. C'est sans doute à ces ouvrages que M. Livingston fait allusion dans le billet suivant. Ce billet est écrit en français, et il est du 1er janvier 1834. M. Livingston était alors à Paris, comme envoyé plénipotentiaire, pour la fameuse réclamation des vingt-cinq millions, à laquelle le gouvernement français ne consentit qu'après de vives discussions ;

« Mille remerciements, Monsieur et cher confrère, de « l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre « très intéressant et très instructif ouvrage. Avant de « le recevoir, j'avais déjà mis votre adresse sur un livre « que j'hésite maintenant à vous envoyer, crainte de « vous faire penser que je le crois d'égale valeur à celui « que j'ai reçu. Cependant, je vous prie de l'accepter et de « prendre ma reconnaissance pour compensation de ce « qui manque à mon ouvrage, pour le rendre digne « d'être lu par vous.

« Je vous prie d'agréer l'assurance de la parfaite « considération avec laquelle je suis votre très obéissant « serviteur.

« Edw. Livingston. »

1834. M. Ahrens, professeur à l'Université de Bruxelles, en remplacement, croyons-nous, de M. Van de

Weyer, aurait désiré quitter la Belgique, et obtenir une situation en France. M. Cousin donnait bien volontiers les mains à ce projet ; mais malgré sa sympathie, il ne put vaincre les difficultés insurmontables qui s'y opposaient. M. Ahrens était venu de sa personne à Paris, pour appuyer la démarche ; mais, malgré cet échec, il n'en était pas moins pénétré de reconnaissance pour M. Cousin, et il exprime sa gratitude dans les termes les plus vifs.

1834. M. Borring, docteur en théologie, professeur à l'école militaire de Copenhague, était venu à Paris pour étudier l'organisation de nos écoles primaires, M. Cousin lui en avait facilité l'accès. M. Borring avait beaucoup admiré nos établissements ; et il avait indiqué à M. Cousin quelques améliorations possibles à introduire dans la discipline.

1835. M. Piccolos, médecin et philologue grec, introduit auprès de M. Cousin le prince Stirbey, frère de l'hospodar Bibesco. Piccolos avait été professeur de philosophie à l'Université de Corfou ; et il avait traduit en grec le Discours de la méthode. Forcé par sa santé de renoncer au professorat, il passait une partie de sa vie en France, tâchant de faire connaître notre littérature à ses compatriotes. M. Cousin, devenu ministre, avait donné à M. Piccolos une mission, qui convenait à son talent et à ses goûts. Il a édité le texte de l'Histoire des animaux d'Aristote. Il remerciait M. Cousin dans une lettre pleine de gratitude.

Paris, 28 octobre 1840.

« Mon très cher et illustre maître,

« Mon ami M. Sainte-Beuve m'a raconté ce que
« vous avez bien voulu faire pour moi, l'empressement
« délicat que vous y avez mis et qui en double le prix.
« J'ai été vivement touché de retrouver, tout entière,
« votre ancienne bienveillance ; mais je n'en ai pas été
« surpris, habitué que je suis à compter sur votre supé-
« riorité en toutes choses.

« Αἰὲν ἀριστεύειν καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων

« En attendant que je puisse venir vous remercier
« de vive voix, je vous prie, ἄνδρων ἄριστε, d'agréer l'as-
« surance de mon inaltérable dévouement.

« N. Piccolos. »

M. Piccolos, né dans la même année que M. Cousin, est mort deux ans avant lui.

1837. MM. Falck et Van Cappelen ont occasion de rappeler à M. Cousin la vive impression qu'avait laissée son voyage en Hollande ; l'un et l'autre en avaient été très frappés ; et ils déclaraient à M. Cousin qu'il s'était fait autant d'amis que d'admirateurs. M. Falck était ministre de l'Instruction publique, de l'industrie nationale et des colonies. C'était le plus considérable personnage des Pays-Bas. Il avait joué un rôle important dans la Révolution de 1813 et dans celle de 1830. Né en 1773, il mourait en 1843. M. Van Cappelen apparte-

nait à une famille qui avait donné des amiraux à la Hollande. Tous deux faisaient le plus grand cas de l'ouvrage de M. Cousin, sur l'instruction primaire dans leur pays.

1837. M. Wyndeck, de La Haye, échangeait avec M. Cousin des documents sur l'instruction publique en Hollande.

1837. M. Snatich, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, dédiait à M. Cousin un de ses ouvrages, sur une nouvelle méthode pour l'enseignement primaire et secondaire. M. Cousin acceptait cet hommage.

1837. M. Bugge, recteur du Gymnase de Drontheim en Suède, rend visite à M. Cousin à Paris, pour s'entretenir avec lui d'instruction publique.

1838. M. Coletti écrit d'Athènes à M. Cousin, pour lui présenter M. Nicolaïdès, de Philadelphie ; il lui rappelle qu'en 1820, il faisait auprès de lui l'office de page dans ses recherches à l'Ambroisienne.

1838. M. Politès, de Corfou, grand admirateur de M. Cousin, lui offre son ouvrage, sur le Pouvoir législatif à Athènes. En même temps, il lui exprime toute sa reconnaissance pour les services que M. Cousin a rendus à la philosophie grecque.

1840. M. Navarette, de Madrid, remercie M. Cousin d'avoir fait mettre à sa disposition la collection des Documents inédits sur l'histoire de France. M. Navarette, poète et marin, était surtout connu comme historien de son pays. Né en 1765, il mourrait en 1845.

1840. Le marquis de Miraflorès, ambassadeur d'Es-

pagne en France, échangeait ses ouvrages contre ceux de M. Cousin. Ses lettres sont très affectueuses.

1840. Mgr l'Évêque de Liège offre à M. Cousin, ministre, son ouvrage sur la conciliation de l'instruction publique et du catholicisme. C'était bien la pensée de M. Cousin, qui voulait aussi faire à la religion une place indispensable dans l'enseignement.

1842. M. Schwartz, de Liège, admirateur de M. Cousin, lui offre un de ses ouvrages sur l'histoire de la philosophie.

1843. Dans cette année, M. Cousin offrait à l'Université d'Athènes sa traduction de Platon, qu'il avait achevée en 1840, après vingt ans de travail. Cet envoi était-il spontané ? Ou bien avait-il été provoqué par le bibliothécaire, soucieux de procurer, à l'établissement qu'il dirigeait, un monument qui faisait autant d'honneur à la Grèce qu'à la France ? M. G.-K. Typaldos, bibliothécaire, était poète en même temps ; et il remplissait très dignement la place qui lui avait été confiée. Quelques années plus tard, nous l'avons vu à Paris, et nous avons trouvé en lui un homme aussi aimable que savant. La lettre qui accompagne l'envoi de M. Cousin est admirable ; la voici :

A M. Georges G.-K. Typaldos, directeur de la Bibliothèque publique d'Athènes.

Paris, le 20 juillet 1843.

« Monsieur le bibliothécaire,

« J'ai l'honneur de vous adresser, par l'entremise

« de M. le général J. Colettis, un exemplaire de ma « traduction des œuvres de Platon, avec prière de le « déposer, en mon nom, dans la bibliothèque de l'Uni- « versité d'Athènes.

« Dans ce moment où le goût de l'instruction se « réveille partout en Grèce, vous n'avez pas besoin de « chercher ailleurs les modèles du vrai, du beau et du « bien. Vous nous les avez donnés ; il vous suffit de les « reprendre. Je fais donc des vœux pour que l'ensei- « gnement philosophique de la jeune Université d'A- « thènes, au lieu d'aller emprunter à des doctrines « étrangères et récentes, que le temps n'a pas consa- « crées, soit principalement fondé sur la philosophie, « toujours ancienne et toujours nouvelle, de Socrate, « de Platon, dont le souvenir est lié à celui de vos « héros, de vos poètes, de vos orateurs, de vos artistes, « et qui est certainement la plus grande lumière, qui « ait lui sur le monde avant le Christianisme.

« Vous n'ignorez pas que la plupart des Pères de « l'Église grecque se complaisent à appeler Platon, le « Précurseur. Le plus grand des docteurs de l'Église « latine, saint Augustin lui-même, est ouvertement « platonicien, en sorte que cette noble philosophie, « autorisée de si saints suffrages, a le privilège d'initier « à la plus haute sagesse, sans effrayer la religion. « Sans doute, Platon s'est trompé plus d'une fois, « comme Homère a des moments de sommeil, comme « on a relevé des taches dans Thucydide et dans « Démosthène. Le descendant de Solon s'est laissé

« imposer par le vieux renom des lois de Minos, et « par celui des lois de Lycurgue, qui avaient porté « Lacédémone au faîte de la puissance, et qui passaient « alors pour le chef-d'œuvre de la sagesse. Il a trop « sacrifié l'homme au citoyen, et l'individu à la patrie. « Sublime erreur, aujourd'hui sans danger dans le « relâchement de la puissance publique, et dans l'éman- « cipation presque illimitée des individus. Ce n'est là « que la partie inférieure et périssable des écrits de « Platon. Mais ce qui les fait vivre et les fera vivre « éternellement, c'est leur caractère moral ; c'est la « guerre courageuse que Platon a toujours faite aux « sophistes, aux tyrans et aux démagogues. C'est « l'âme distinguée des sens et la raison préposée au « gouvernement de l'homme ; c'est le bonheur mis « dans la vertu, et la vertu dans la modération. C'est la « récompense attachée à ce qui est bon, et la peine, à « qui est mal, ces grandes maximes appliquées aux « États comme aux particuliers ; et par-dessus tout cela, « la divine Providence, conduisant l'univers par les « mêmes idées, par lesquelles elle l'a formé, idées im- « muables, qui sont les lois du monde physique et du « monde moral, l'objet de la vraie science.

« Telle est, Monsieur, la philosophie de Platon. « C'est celle qu'il faut inculquer à votre jeunesse, pour « la rendre digne de ses destinées. Une grande tâche « est devant vous, elle n'exige pas moins de vertu, de « courage, de patience et de dévouement, que celle qui, « grâce à Dieu, est accomplie. Vous avez conquis une

« patrie ; il vous reste à la grandir. Tous mes vœux « vous suivront dans cette carrière nouvelle. Un de « mes amis, le comte de Santa Rosa, a eu l'honneur « de verser son sang pour la Grèce ; puissé-je la servir « à mon tour ! Puissent mes écrits lui rendre une « faible parcelle de tout ce que je lui dois !

« Agréez, Monsieur, mes salutations cordiales.

« Le Pair de France, membre de l'Institut,

« V. Cousin. »

Cette lettre a été traduite en grec, et a paru dans le journal athénien Elpis (l'Espérance), du 17 novembre. Elle était très flatteuse pour la Grèce ; mais la louange n'était que juste. On n'épuisera jamais la reconnaissance que la civilisation moderne doit à l'Antiquité grecque. Elle n'a rien produit de plus grand que Platon, et si un hommage était dû à la cité de Minerve, c'était bien celui que lui adressait M. Cousin. Nous eussions voulu citer la réponse qui lui a été faite. Nous ne l'avons pas trouvée. Mais on la suppose aisément. D'ailleurs, les conseils si pratiques et si sages de M. Cousin pourraient aussi bien convenir à notre pays. Qu'il conserve à jamais le culte de la Grèce, dans son propre intérêt plutôt encore que par un devoir de gratitude !

1843. La princesse Wolkonsky demande à M. Cousin de lui désigner un précepteur pour son second petit-fils, Dournoff. Pour le premier, M. Cousin lui avait donné Bascou, ancien élève de l'École normale. Bascou avait parfaitement réussi. Professeur à Montpel-

lier, il avait devant lui une carrière assurée et brillante, quand il mourut inopinément dans l'année 1843.

1843. M. le comte Lienkowski fait hommage à M. Cousin d'un de ses ouvrages, comme gage de son admiration.

1844. M. Goluchowski, professeur de philosophie à Wilna, demande à M. Cousin une audience, en lui rappelant qu'il l'a vu, il y a 25 ans, et qu'il a conservé le souvenir de cette entrevue. Il lui offre en hommage l'oraison funèbre qu'il a prononcée à Berlin, pour l'anniversaire de la mort de Schelling.

1846. M. Auguste de la Rive, de Genève, envoie à M. Cousin un manuscrit de M. de Cavour, sur les chemins de fer en Italie, en lui exprimant le désir que ce travail soit publié dans la Revue des Deux Mondes. Il annonce en même temps que le pasteur M. Ernest de Naville vient d'être appelé à la chaire d'histoire de la philosophie, à l'Académie de Genève.

1847. M. Xénophon Zographos consulte M. Cousin sur une question platonicienne, qui divise deux savants grecs de Constantinople. Nous ne savons si M. Cousin a résolu la question qui divisait ces deux Messieurs, dont on lui avait envoyé les ouvrages.

1849. M. Etienne Caratheodori, de Constantinople, envoie à M. Cousin sa dissertation relative à la fameuse inscription du temple de Delphes, sur laquelle Plutarque a fait un traité spécial.

1850. MM. Charles et Firmin Rogier, les deux frères, qui ont joué un rôle considérable dans la révo-

lution Belge ; liés tous les deux dès longtemps avec M. Cousin, ils lui écrivaient des lettres très affectueuses. En 1856, M. Firmin proposait à M. Cousin de venir faire des conférences à Bruxelles, lui assurant le même succès que M. Jules Simon avait eu en 1852. La proposition était inacceptable. M. Firmin avait été élève de l'École normale de Paris en 1810 ; il est mort en 1875, âgé de 84 ans.

1853. M. Rochussen, ancien gouverneur général des Indes néerlandaises, introduit un de ses compatriotes auprès de M. Cousin, qu'il avait connu dans les salons de M. Thiers.

1855. M. Wocquier, professeur à l'Université de Gand, remercie M. Cousin des encouragements qu'il a bien voulu lui donner.

1855. M. Gachard, de Bruxelles, archiviste général de Belgique, envoie à M. Cousin les documents qu'il lui avait demandés. M. Gachard, né Français, s'était fait naturaliser Belge en 1831.

1857. Le roi de Bavière, passant par Paris, avait prié M. Cousin de venir le voir, rue d'Aguessau. M. Cousin s'était rendu à cette honorable invitation (6 juin 1857).

Nous ne poussons pas plus loin cette liste, par les raisons que nous avons déjà dites.

LES MAÎTRES, LES AMIS, LES ÉLÈVES

M. Cousin s'est constamment reconnu trois maîtres : Laromiguière, Royer-Collard et Maine de Biran. Il ne leur a jamais ménagé l'expression de sa gratitude. Laromiguière lui a communiqué la passion de la philosophie ; Royer-Collard lui a révélé magistralement la grandeur et la vérité du spiritualisme ; Maine de Biran l'a initié aux analyses de la psychologie. Nous avons déjà remarqué que M. Cousin avait fait la part de ses maîtres trop grande, et la sienne trop petite. Cette impartialité est très louable ; mais, à notre avis, elle a dépassé la mesure. Avant d'écouter ces voix autorisées, le jeune élève du lycée Charlemagne avait remporté le prix d'honneur, avec un éclat qui assurait son avenir, soit que d'ailleurs il se livrât à la littérature, ou à des études plus sévères. Les guides qui ont dirigé et soutenu ses premiers pas ont certainement contribué à développer sa puissante nature ; mais, sans leur secours, elle se

serait produite infailliblement dans le monde, sur un théâtre plus large et plus fécondant que celui d'un lycée. M. Cousin ne mérite pas de reproche pour avoir été injuste envers lui-même ; et, privé de leçons, il serait arrivé peut-être un peu plus tard à la doctrine spiritualiste ; mais celle-là seule pouvait être la sienne ; et il l'eût trouvée de son propre mouvement ; les sentiments généreux de sa jeunesse en répondent.

Cet enthousiasme de reconnaissance pour autrui, ce désintéressement de soi venaient d'une modestie sincère. C'est un des traits les plus certains, et les moins connus, du caractère de M. Cousin. Nous y insisterons un peu plus loin. Fidèle au souvenir de ses maîtres, il a été également fidèle à ses amis. Ses liaisons intimes ont été très nombreuses et d'une constance à toute épreuve ; il y a porté l'ardeur de son tempérament, et la notice sur Santa Rosa en est un épisode touchant, que le public a pu apprécier. Mais à côté de cette affection héroïque, combien d'autres affections moins notoires, mais non moins vives, ont ému son cœur ! Il n'y a pas eu de son temps une personne éminente avec qui il n'ait été en rapport. Son intelligence le mettait sur-le-champ au niveau des esprits les mieux doués, dans la littérature, dans les arts, dans la politique, aussi bien que dans la philosophie. Il les surpassait presque tous. Compatriotes ou étrangers, il n'importait pas. Quand des âmes sont de cette hauteur, elles se comprennent et se cherchent à distance ; et comme elles ont un terrain commun, sur les sommets où elles se rencontrent, les liens qu'elles

contractent sont indissolubles, parce qu'ils sont parfaitement purs. L'amour de la vérité les unit; et cet amour-là n'est pas soumis à la mobilité des choses humaines. Il ne subit, ni les variétés des pays, ni celles des mœurs, ni même celle des caractères. Jamais hommes n'ont été moins semblables que M. Royer-Collard et son élève. Et cependant, quelle inébranlable union ! Quelle tendresse, paternelle de l'un, filiale de l'autre ! C'est que M. Royer-Collard n'a pas été seulement un maître ; mais il a été, pendant plus de trente ans, un ami de toutes les heures. Jusqu'à ses derniers moments, sa sollicitude ne s'est pas refroidie ; et malgré quelques divergences en politique, il a toujours conseillé et aimé son ancien suppléant. Si l'indulgence a été quelquefois nécessaire, l'estime est restée la même. Que M. Royer-Collard soit donc le plus grand des amis de M. Cousin ! Qu'il soit aussi pour lui un témoin !

Mais, après Royer-Collard, dans une autre sphère, combien d'attaches fraternelles, les unes contractées dès l'enfance comme celle d'Auguste Viguier, auquel il a dédié le premier volume de Platon, pour le remercier de quelque collaboration; les autres nouées plus tard, comme celle de Fauriel, qu'il a aimé presque avec la vivacité d'une maîtresse, ou celle de Patin, commencée dès les premières années du lycée et continuée jusqu'à la mort ! En politique, Thiers, Mignet, Charles de Rémusat, Odilon Barot, Guizot. Parmi ses élèves, Jouffroy, Damiron, Bautain même, formés par ses leçons et sous son patronage : Andral, l'habile médecin, gendre de

M. Royer-Collard ; Dubois d'Amiens et Bertrand de Saint-Germain, confrères d'Andral. Il faut faire pour M. Villemain une place à part, et l'on verra, par les billets que nous avons recueillis, s'il y avait, entre les deux membres du Conseil royal, rien de cette rivalité qu'on s'est plu à supposer. Toutes ces liaisons ont eu des nuances et des phases diverses ; mais elles avaient toutes cette conformité d'un dévouement réciproque, fondé sur les motifs les plus sérieux. Quelques orages mêmes, naissant passagèrement de la dissemblance des esprits et des caractères, des jugements et des circonstances, n'ont jamais rompu des liens si solides. Le choc des opinions ne faisait que les resserrer.

La liaison avec M. Mignet et M. Thiers avait commencé à l'arrivée des deux jeunes Provençaux à Paris, vers 1823 ; celle de M. Charles de Rémusat était sans doute un peu plus ancienne. On peut dire qu'elles ont été inaltérables, malgré quelques dissentiments impossibles à éviter. M. Cousin n'a pas été toujours d'accord avec M. Thiers, pas même quand il a été ministre dans son Cabinet ; mais il a toujours été plein d'une admiration sans réserve pour sa supériorité. L'éloquence parlementaire de M. Thiers était d'un ordre absolument unique ; personne ne lui était comparable. Dans les assemblées, son ascendant était tout pratique. Pas un orateur, soit de son parti, soit du parti contraire, ne comprenait et n'exposait les questions avec autant de lucidité, d'étendue et de compétence. La simplicité lucide de l'expression rehaussait encore la force des

arguments et la justesse des considérations. Pour peu que le sujet l'exigeât, M. Thiers s'élevait à la plus ferme éloquence, faite de conviction et du sentiment des réalités. Il était en outre un historien sans rival. Son Histoire de la Révolution française, publiée dès 1823, avait été, avec celle de M. Mignet, la première à nous faire connaître cette terrible époque, et les bienfaisantes conséquences qui en étaient sorties, au milieu de tant de forfaits. Plus tard, son Histoire du Consulat et de l'Empire le plaçait, malgré quelques défauts, parmi les peu nombreux historiens de l'humanité. De tels mérites, sans compter les services rendus à l'administration du pays, sous toutes les formes, étaient de nature à toucher profondément l'esprit de M. Cousin. M. Thiers était de plus un artiste, passionné pour toutes les belles choses, capable de les sentir toutes, dans l'art, et même dans la philosophie. C'était un lien de plus. M. Cousin n'a pas vu la dernière partie de la vie de M. Thiers, la plus glorieuse, la plus difficile, et en même temps la plus utile, couronnement d'une existence dévouée tout entière à l'État et au pays. Mais il n'en eût point été surpris, tant il avait conçu une haute idée du génie patriotique de son ami.

Voici un billet de M. Cousin qui montre ses relations avec M. Thiers :

« Mon cher ami,

« Je veux vous dire combien je suis ravi de votre « discours sur la Belgique. Je vous ai lu ce matin avec

« la plus vive anxiété, et elle ne s'est calmée qu'avec
« la fin de votre discours. Je vous crois si nécessaire,
« que tout ce qui peut vous compromettre dans l'esprit
« de l'Europe m'effraye. Grâce à Dieu, votre parole
« n'a jamais été plus flexible et plus docile à votre
« pensée. Vous avez parcouru tous les écueils, et vous
« les avez tous évités. Vous avez été un véritable
« homme d'État, et il n'y a pas de diplomate à che-
« veux blancs qui ne dût être frappé de la force de vos
« raisons, et de la retenue de votre langage.

« Vous êtes trois fois plus grand qu'avant-hier. Pour
« moi, je ne respire à mon aise qu'aujourd'hui, tant
« je redoutais quelque parole imprudente, que les com-
« mentaires français et belges n'auraient pas manqué
« d'envenimer et de tourner contre votre avenir. Mille
« fois merci.

« Voici un petit discours ecclésiastique que je ne
« puis me dispenser de vous envoyer.

« Signé : V. Cousin. »

12 janvier 1839.

Le discours de M. Thiers se trouve dans le recueil publié par M. A. Calmon (tome IV, pages 303-330). Il s'agissait du règlement de la frontière entre la Belgique et le royaume des Pays-Bas. Le Luxembourg et une partie du Limbourg étaient engagés dans la question. Elle était extrêmement délicate, parce que les deux nations montraient une susceptibilité dangereuse. On était déjà loin de l'expédition d'Anvers, qui avait eu

lieu sept ans plus tôt ; mais les passions étaient toujours aussi vives ; la controverse diplomatique n'avait fait que les irriter ; et l'on pouvait craindre de voir la guerre surgir de ce conflit irritant. La sollicitude de M. Cousin s'adresse surtout à l'avenir de son ami. Personne en France n'éveillait l'attention de l'Europe autant que M. Thiers, et l'on prévoyait généralement qu'il ne tarderait pas à diriger les affaires. Un faux pas de sa part pouvait tout compromettre. Mais M. Thiers, sûr de sa parole comme il l'était, ne commit pas la faute la plus légère ; et, quoique la Chambre ne dût pas lui donner raison contre un amendement qu'il repoussait, son discours n'en produisit pas moins un excellent effet. M. Cousin est heureux de l'en féliciter, et il le fait à bon escient, Dans le cas où il aurait eu à blâmer au lieu de louer, son amitié clairvoyante n'aurait pas eu moins de franchise.

Avec M. Mignet, l'amitié était à la fois plus tendre et plus calme. La noblesse de l'âme, la sérénité du caractère, la sûreté du commerce ne peuvent pas être portées plus loin, avec des formes plus aimables et plus naturelles. La beauté de la personne s'alliait à une virilité qu'on était presque étonné de rencontrer sous des dehors séduisants. Inspiré par une sagesse qui ne s'est pas démentie, pendant soixante années d'un labeur assidu, M. Mignet s'était abstenu de la politique, pour se livrer uniquement à la culture de l'histoire. Ses fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques remplissaient le reste de sa vie. Il

y avait donc peu d'occasions de conflit dans une existence si régulière et si prudente ; de là, cette continuité d'une affection que rien n'a troublée, et qui s'est manifestée même après la mort. On sait ce que M. Cousin a fait dans son testament pour assurer l'existence de M. Mignet et de celui qui trace ces lignes.

Quant à M. Charles de Rémusat, les rapports étaient moins fréquents, mais ils étaient tout aussi affectueux. Ils devinrent encore plus intimes lorsque M. de Rémusat, dont le talent était si souple en même temps que si ferme, en donna une partie à la philosophie, pour laquelle il était fait aussi bien que pour la politique et la littérature. Il a été deux fois ministre avec M. Thiers, en 1840 et en 1871, à l'Intérieur et aux Affaires étrangères. Le premier Président de la République lui a rendu cet hommage bien mérité que jamais ministre n'avait été plus accompli. Sous une apparence élégante, qu'on prenait parfois pour l'indifférence du scepticisme, jamais personne n'a eu des principes plus arrêtés ; mais M. de Rémusat aurait craint de manquer au bon goût s'il les eût trop montrés. M. Cousin avait pour lui une sorte de vénération, quoique M. Ch. de Rémusat fût le plus jeune. On a pu voir par les lettres que nous avons déjà citées ce qu'étaient les relations des deux amis. Nous avons connu personnellement et aimé M. Ch. de Rémusat pendant un demi-siècle, et le jugement que nous émettons ici n'a rien d'exagéré. M. Ch. de Rémusat peut être regardé comme un des hommes les plus remarquables et les meilleurs de notre temps. Les let-

tres de sa mère et les siennes le démontrent à elles seules.

M. Louis Peisse et M. Hauréau étaient des amis sincères, mais d'un autre ordre. Tous deux admiraient le talent de M. Cousin ; mais ils n'étaient pas ses élèves; et ils ne relevaient que d'eux-mêmes, fort indépendants de toute doctrine, peu partisans de l'Éclectisme, et plus portés à l'examen qu'à la soumission. Peisse, compatriote et ami de M. Thiers et de M. Mignet, avait d'abord étudié la médecine : et par la physiologie, il était arrivé à la psychologie et à la métaphysique. Il s'était signalé de bonne heure par des articles dans le National, et par des traductions d'ouvrages philosophiques anglais et italiens. Avant tout, c'était un esprit critique, aimant sincèrement la vérité, la cherchant dans la philosophie et dans les beaux-arts, sachant la dire en un style excellent et sans blesser jamais ceux à qui s'adressaient ses mordantes observations. Il était de l'Académie de médecine, et il devenait membre de l'Institut en 1877, dans la section de philosophie. Il mourait en 1881, après avoir été toute sa vie d'une santé languissante.

M. B. Hauréau, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, s'était surtout occupé du Moyen-âge et des premiers temps de la Scholastique. Écrivant dans le National, comme M. Peisse, il y jugeait sans injustice, mais assez sévèrement, le système de M. Cousin ; il préférait ouvertement Aristote à Platon. Il a obtenu le prix dans le concours ouvert sur

la Scholastique, par l'Académie des sciences morales et politiques, et il est resté fidèle à M. Cousin, tout en étant loin de partager ses idées. M. Cousin faisait le plus grand cas de sa franchise et de son érudition.

M. Odilon Barrot peut compter aussi parmi les intimes amis de M. Cousin. Chef de l'opposition constitutionnelle pendant tout le règne de Louis-Philippe, il était tout entier donné à la politique et aux discussions parlementaires. Mais il avait connu M. Cousin sous la Restauration, à l'occasion de quelques-unes de ses libérales plaidoiries devant la Cour de Cassation et le Conseil d'État. D'un caractère très doux et très sympathique, M. Odilon Barrot n'en portait pas moins de vigueur dans ses harangues. Toujours prêt à affronter la lutte, dès que le devoir l'exigeait, nul n'était plus courageux. M. Thiers, quoique assez souvent attaqué, rendait justice à la loyauté et au dévouement d'un tel adversaire, devenu un ami. C'était un cœur qui devait aimer M. Cousin, et que M. Cousin devait payer de retour.

M. Andral, médecin, fils de médecin, gendre de M. Royer-Collard, prenait rang dans cette élite. Praticien très habile, savant auteur de nombreux ouvrages, observateur scrupuleux et sagace, professeur éminent, il se recommandait par des qualités personnelles, qui justifiaient l'affection et l'estime de tous ceux qui le connaissaient. M. Cousin lui avait confié sa santé, comme presque tous ses amis : et il suivait docilement ses conseils. M. Andral était d'ailleurs d'une extrême

prudence, et il comprenait trop bien la grandeur sociale de sa profession pour ne pas y apporter toute l'application nécessaire. Pathologiste et physiologiste consommé, il a été membre de l'Académie des Sciences.

M. Dubois, d'Amiens, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, et M. Bertrand Saint-Germain, amis tous deux de M. Cousin, veillaient à son hygiène, pour les détails moins importants.

Que dire de M. Damiron et de M. Jouffroy? Qui ne sait l'affection que l'un et l'autre portaient à leur maître de l'École normale, qui était à peine plus âgé qu'eux, et qui les aimait autant qu'il en était aimé. M. Damiron avait un culte pour lui. Leur vie était presque commune; il ne se passait guère de jours qu'ils ne se vissent; pas un nuage ne s'est élevé, bien que les caractères fussent essentiellement différents. Damiron n'a rien innové en philosophie; mais il a porté, dans ses cours, comme dans ses livres, la pureté d'une belle âme, la clarté d'un jugement sain et impartial, docile aux leçons jadis reçues en 1813, et ajoutant, à des convictions inébranlables, une sorte d'onction religieuse, qui ne messied pas à la philosophie, quand elle est aussi vraie. Damiron est mort en 1862, cinq ans avant M. Cousin, dont il était presque le contemporain.

Théodore Jouffroy était le disciple sur qui reposaient les plus flatteuses espérances. Il n'était pas un ami très dévoué de la philosophie, quoique philosophe et professeur. Il avait peut-être gardé contre elle quelque rancune. Jadis, il aurait voulu qu'elle remplaçât dans

son cœur la foi naïve de son enfance, qu'il avait perdue, sans que rien ne vînt combler l'affreux vide. La philosophie ne pouvait donner ce que Jouffroy lui demandait, et c'est à la religion qu'il aurait dû s'en tenir. Mais il avait encore d'autres griefs contre la philosophie ; il lui reprochait de n'être pas une science. Selon lui, l'idée n'en était pas fixée, et elle ne savait même pas quel était son objet. Aussi, voulait-il la réformer de fond en comble ; et adoptant une théorie de l'école Écossaise, il aurait désiré que la philosophie procédât à la façon des sciences naturelles, et accumulât par une observation exacte un ensemble de faits incontestables. Il comptait, par là, lui donner un fondement que, ni Descartes, ni Platon, ni Aristote n'avaient su lui assurer. Pour juger combien cette conception était fausse, il suffisait de se rappeler que les sciences ne doivent considérer jamais que le Comment des choses, et que la cause et le Pourquoi leur échappent de toute nécessité. Aussi, les travaux de Jouffroy se sont-ils bornés à la psychologie ; il avait crainte de l'ontologie, et ses scrupules, poussés beaucoup trop loin, l'ont condamné à rester dans d'étroites limites. La métaphysique lui répugnait, bien qu'elle soit le besoin le plus manifeste de l'esprit humain ; car, tant qu'il n'est pas remonté jusqu'à la cause du phénomène, il ne sait pour ainsi dire rien, comme Aristote l'a si bien dit.

On comprend que M. Cousin ne pouvait pas approuver l'hérésie de Jouffroy ; mais il n'en a pas été moins équitable, ni moins affectueux. Il admirait sincèrement

le talent de M. Jouffroy, et quand une mort prématurée est venue le frapper, M. Cousin a épanché sur sa tombe tous les amers regrets du maître et de l'ami. Quoi qu'il en pensât d'ailleurs, M. Jouffroy n'aurait jamais pu le remplacer et continuer son œuvre. Il l'aurait plutôt amoindrie, et peut-être même détruite. Le cours de 1828 l'avait effrayé, loin de le séduire. M. Cousin le savait ; mais il n'en a pas moins contribué de tout son pouvoir à la carrière et à la fortune de Jouffroy, qu'il appela au Conseil royal, dès qu'il le put.

De ces intimités, une seule peut-être a dû se rompre. C'est celle de M. Guigniaut. Nous ne saurions dire précisément à quelle occasion ; mais en 1844, au milieu de la lutte universitaire, M. Cousin crut apercevoir, dans l'attitude de son ancien élève, une faiblesse, qu'il ne lui pardonna pas. M. Guigniaut se défendit vivement, et se plaignit de la rigueur avec laquelle on interprétait sa conduite. Qui avait tort ? M. Cousin se donnait pleine raison, et nous inclinons à penser qu'il n'était pas injuste. Plus tard, cette irritation s'est apaisée ; mais les sentiments ne sont jamais revenus ce qu'ils avaient été avant cet incident.

Des camarades d'enfance sont restés inviolablement attachés à leur ancien condisciple. Boutron avait été élevé avec lui à l'Hôtel de Joyeuse, de 1805 à 1810. Cinquante ans plus tard, il faisait encore pour M. Cousin des recherches à l'Ambroisienne, sur le XVIIe siècle et sur Mme de Sévigné. Desages, le directeur politique au Ministère des Affaires étrangères, n'a pas cessé de

tutoyer M. Cousin : c'était un souvenir d'enfance. Bouchitté était presque aussi familier. Bresson, l'ambassadeur, avait les mêmes tendances. J. Langlois était un camarade de Charlemagne. Thouron, devenu par des nécessités de famille, avoué à Toulon, mais toujours ardent aux études classiques, recevait en 1865 et 1866 la visite de M. Cousin, se rendant à Cannes, pour y jouir d'un climat plus doux. A cinquante et soixante ans de distance, on se retrouvait comme à ces anciens jours ; les cœurs n'étaient pas changés ; et sur le déclin de la vie, on ressentait quelques-unes des joies de la première jeunesse, qui donnent une sécurité d'affection que rien ne remplace et ne détruit.

On peut bien faire figurer parmi les amis intimes quelques étrangers, avec lesquels il n'y avait de vie commune que par l'intelligence, Hegel, Schelling, en Allemagne ; en Écosse, Hamilton, qui n'a jamais vu M. Cousin ; Pillans ; en Angleterre, Mme Austin, dont l'admiration n'a jamais cessé, et dont la correspondance, aussi active qu'affectueuse, a suppléé à l'éloignement ; en Italie, Manzoni, d'Azeglio, sans oublier Santa Rosa, le prince de La Cisterne et tant d'autres.

Les élèves sont à peu près innombrables ; tous les jeunes gens qui ont passé par l'École normale de 1813 à 1850, pendant près de quarante ans, ont tous ressenti l'influence irrésistible de M. Cousin. La section des sciences n'y a pas été étrangère plus que la section des lettres ; et l'impulsion générale que donnait ce grand esprit s'étendait sans distinction à toute l'École, animée

de ce souffle fécond. Directeur ou simple maître de conférences, son action était la même ; il enflammait les esprits du feu dont il brûlait lui-même. Il y a bien eu quelques exceptions ; mais elles ont été si rares que, même en étant hostiles et parfois très brillantes, elles n'ont point entravé les bienfaits du mouvement général. Les sciences tiennent étroitement à la philosophie par la question de la méthode, que la philosophie seule peut leur enseigner; et M. Cousin a inspiré directement ou indirectement l'École tout entière.

Naturellement, ses soins plus particuliers étaient dus aux futurs philosophes, c'était eux qu'il avait spécialement à former. Nous n'avons pas à en énumérer la longue liste ; mais aujourd'hui encore, on peut voir les places qu'ils occupent dans l'enseignement public et ailleurs. A l'Institut, dans la section de philosophie, sur huit membres, cinq au moins sont de ses élèves. On peut apprendre d'eux ce qu'ils ont reçu d'un maître incomparable, et ce qu'ils lui doivent. Ce sont des témoignages vivants. Les autres classes de l'Institut en sont presque également peuplées et reconnaissantes.

Après tout ce qui précède, et tant de détails, on doit connaître suffisamment le professeur, le maître de conférences, l'administrateur, le ministre, le politique, l'écrivain, le littérateur, l'historien. Reste encore l'homme lui-même, tel que la nature l'avait fait et tel que l'a développé la société au milieu de laquelle il a vécu. Notre siècle se plaît à ces minuties, qui ne sont pas toujours très édifiantes ; mais notre intention n'est

pas de satisfaire une vaine curiosité : nous regardons plus haut, et nous voulons montrer une fois de plus quelle influence le physique exerce sur le moral ; et réciproquements l'influence du moral sur le physique. Nous avons eu tout loisir d'étudier M. Cousin, en l'aimant ; et nous essaierons de le représenter tel que nous l'avons vu, sans parti pris d'aucune sorte, ne cherchant que le vrai, et soucieux avant tout d'être exact et précis, par respect pour celui dont nous parlons, et pour la postérité, si elle veut bien nous en croire.

L'HOMME

La personne de M. V. Cousin était très bien faite. Sa taille, fort au-dessus de la moyenne, était élevée sans l'être trop. Les membres étaient bien proportionnés, et toutes les attaches étaient souples et vigoureuses. La jambe était bien tournée et légèrement en dehors. Le jarret était infatigable. Les promenades de M. Cousin étaient célèbres par leur étendue et par leur durée illimitée. Peu de jeunes gens, même parmi les plus forts, pouvaient partager et soutenir les allures du maître. Pour ceux qui résistaient, c'était un surcroît d'intimité. La fatigue, si elle survenait, était plus que compensée par la moisson d'idées justes, solides autant que brillantes, qu'on recueillait dans ces entretiens improvisés. La verve était intarissable, et l'on y puisait à pleines mains sur les questions du jour et sur les questions plus générales de tout le passé. Pour des yeux expérimentés, il était facile de voir que tout ce corps,

que la nature avait si bien constitué, n'avait reçu aucune culture spéciale. L'exercice ne l'avait pas rendu plus robuste ; il avait été abandonné à lui-même, et la discipline d'une gymnastique régulière avait fait défaut, comme il arrive trop souvent dans les éducations les meilleures. En général, même dans les familles les plus sérieuses, c'est à l'esprit qu'on s'adresse, et l'on néglige son nécessaire compagnon. L'intelligence souffre elle-même de cette faute, qui est contre nature, puisque l'homme se compose de deux parties, qui réagissent perpétuellement l'une sur l'autre. Vers la cinquantaine, M. Cousin, cédant aux conseils d'un de ses amis, essaya de réparer cette lacune. Pendant quelques semaines, il s'astreignit à une gymnastique méthodique ; mais il était trop tard, et il reprit bientôt les habitudes de toute sa vie antérieure.

Constitué comme il l'était, son corps, soumis à un régime plus hygiénique, n'aurait pas éprouvé si souvent des malaises graves, et parfois des maladies qui, sans interrompre les labeurs de l'intelligence, ne pouvaient manquer de la troubler et de lui ravir une partie de sa force et de son calme. Ce n'est jamais sans danger qu'on néglige sa santé, et qu'on la compromet par des imprudences répétées. M. Cousin n'a jamais tenu compte de la sienne. Il n'a eu de règles pour quoi que ce fût. Repas, sommeil n'avaient pas d'heures. Le travail de tête était incessant, même au milieu des plus grandes souffrances, et la mort seule a pu dompter l'activité de la pensée. A certains égards, cet oubli d'une

partie de soi-même est digne de louange : mais cet oubli est bien périlleux, et M. Cousin a pu l'apprendre à ses dépens.

Il lui arrivait souvent de sortir de fort bonne heure par les temps les plus mauvais, sans prendre la plus simple précaution. On l'a vu dans le mois de décembre, en plein hiver, sans un vêtement plus chaud, aller, chez quelque libraire bien connu, exercer sa sagacité de bibliophile. Quand il pleuvait, ses domestiques, très attentifs, lui présentaient un parapluie ; il le prenait ; mais il le portait sous le bras plus volontiers que sur la tête. Les habits tout trempés, il les conservait des heures entières sans rentrer au logis. Il pouvait payer fort cher des inadvertences qui sont si dangereuses, même aux tempéraments les plus sains. Il s'étonnait ensuite des dérangements de sa santé, et il ne s'apercevait jamais qu'il les avait lui-même provoqués, comme de gaîté de cœur.

Ses repas, toujours extrêmement sobres, n'étaient pas mieux ordonnés. Le déjeuner, sans heure fixe, consistait presque toujours en une côtelette et une cuillerée de confiture, avec un verre d'eau rougie. Le dîner n'était pas plus somptueux. Comme M. Cousin, célibataire, acceptait des invitations fréquentes, le changement d'alimentation ajoutait encore au désordre. Aussi, les nuits étaient-elles très pénibles et peu réparatrices. « Je monte à l'échafaud, quand je me couche », disait-il souvent, dans son langage imagé. C'était vrai ; et il se relevait le matin à peu près aussi fatigué que la

veille. Mais il n'en travaillait pas moins énergiquement dans la journée, avec un redoublement d'application, pour surmonter les défaillances du corps. A ces perturbations incessantes, il fallait que sa constitution fût naturellement excellente pour y avoir tenu si longtemps. L'esprit l'emportait, mais au détriment de la matière.

Nous insistons sur ces détails, parce qu'ils peuvent servir de leçon à bien des gens, parmi les plus éclairés ; on n'y donne pas ordinairement l'attention qu'ils exigent, et l'on se plaint amèrement de maux qu'il serait si facile d'éviter, avec un peu plus d'observation sur soi-même. Emporté par les seuls besoins de son intelligence, M. Cousin a négligé le reste durant toute sa vie ; et l'on peut affirmer qu'il n'a jamais eu la moindre indulgence pour la partie inférieure de son être. Parmi les jeunes étudiants, il en eût été bien peu qui eussent été capables de s'imposer ce régime d'anachorète. Quand il invitait à dîner quelques-uns de ses élèves, les appétits de vingt-cinq ans pouvaient trouver, non sans raison, que la chère était insuffisante. M. Cousin ne s'en doutait même pas, et il traitait les autres comme lui-même. Ordinairement, c'est assez, selon le précepte de l'Évangile. Ici, au contraire, c'était trop peu. Des critiques peu bienveillants ont essayé de faire croire que chez M. Cousin c'était là un calcul d'avarice. Rien n'est plus faux. D'abord, le calcul eût été bien peu pratique et bien misérable. En retranchant sur sa nourriture et sur son vêtement, à quoi parvient-on ? A épargner un ou deux mille francs par an. M. Cousin a-t-il jamais été

coupable d'une parcimonie si mal entendue? Et si, en réalité, il l'a montrée, c'est inattention, comme pour tant d'autres actes extérieurs. C'était là sans doute la continuation d'habitudes contractées dès l'enfance. La maison paternelle devait avoir de ces rigueurs nécessaires. La nature s'y était soumise ; et le joug, une fois accepté, avait pesé sur la vie entière. Il n'y a pas d'autre explication plausible, quand on se rappelle les libéralités de M. Cousin pour l'Institut, pour sa magnifique bibliothèque léguée à l'État, pour les impressions d'ouvrages, comme la seconde édition de Proclus, etc. Cette épargne excessive tournait au profit de la science.

La toilette ne tenait pas plus de place que l'alimentation. Cependant, pour peu que M. Cousin donnât de soin à sa tenue, elle était sur-le-champ des plus distinguées ; et ses avantages naturels apparaissaient aisément. Mais, c'était une peine qu'il prenait bien rarement. De mauvais plaisants se sont ri « de ses accoutrements. » L'observation, quoique faite avec malveillance, était fondée ; et il est certain qu'il demandait à ses habits de plus longs services qu'ils ne pouvaient en fournir. Ses amis les plus intimes l'en avertissaient, mais en vain ; il ne les contredisait pas ; mais il les écoutait peu, et suivait l'habitude invétérée.

Dans la personne du dehors, c'est toujours la figure qui tient la place principale, parce qu'elle est la manifestation la moins incertaine de l'intelligence et du caractère. Celle de M. Cousin était remarquable entre toutes ; jamais physionomie n'a été moins trompeuse. La pho-

tographie que nous reproduisons est d'une ressemblance parfaite. M. Cousin a 65 ans ; et ses traits, bien qu'altérés par l'âge, sont toujours ceux de 1828. La tête est petite et ronde ; le front est haut et sillonné par les rides d'une pensée profonde et intense. Les yeux lancent des éclairs ; ce sont des fulgurations, comme dirait Leibniz ; le feu intérieur cherche à sortir ; et c'est là qu'il trouve une issue. La bouche est très correcte, ainsi que le nez ; l'ovale est d'une régularité complète. L'ensemble de la physionomie répond à l'idée qu'on pouvait s'en faire. C'est bien celle d'un philosophe livré à ses méditations, et cherchant à les exprimer dans leur sérieuse ampleur. Les vêtements, sans être précisément en désordre, sont assez mal disposés; et ils attestent une négligence qui n'a rien d'inattendu.

Ajoutons à tout cela une extrême mobilité de traits et de gestes, assez souvent des attitudes qui pouvaient sembler affectées, mais qui étaient en lui parfaitement naturelles. Il était ainsi fait ; et il avait de ces excentricités dans son intérieur, avec ses domestiques, avec ses amis, avec les premiers venus, et quelquefois même dans les salons que sa présence ravissait. Il eût mieux fait d'être plus maître de ses mouvements et des éclats de sa voix ; mais il cédait à une spontanéité insurmontable.

M. Cousin a eu toute sa vie des domestiques dévoués et fidèles. Trois générations de la même famille se sont succédé auprès de lui, durant une quarantaine d'années. D'abord, Mme Blanchard, la grand'mère, avant 1830 et après ; puis sa fille ; puis sa petite-fille, qui en 1867

assistait aux derniers moments de son maître. Cependant, M. Cousin n'était pas plus prodigue envers ses serviteurs qu'il ne l'était pour lui-même ; mais il les traitait avec beaucoup de douceur, et d'estime pour leurs bonnes qualités. Ces égards les touchaient vivement, et ils se donnaient sans réserve à un tel personnage, qui savait les apprécier, et qui même condescendait parfois à les guider dans leurs petites affaires. Il leur apprenait par son exemple l'économie et la prudence. Ses conseils étaient écoutés, parce qu'ils étaient à la fois sympathiques et sages. Si l'on fait exception de l'irrégularité, qui est partout fort gênante, son service était d'une facilité extrême. Comme il était sans besoins, il se contentait sans peine. Les soins personnels ne comptaient guère ; les repas, d'une constante frugalité, ne causaient pas plus d'embarras, quoique les heures ne fussent jamais bien réglées. Il n'y avait d'ailleurs nulle exigence et nul caprice. La continuité incessante du travail établissait une sorte d'uniformité dans la vie intérieure ; et des deux parts, on s'en accommodait, faute de mieux. Le maître savait allier la bienveillance et la juste autorité, sans morgue et sans rudesse. Le respect était profond dans les subalternes ; et la supériorité d'un grand esprit ne se faisait sentir que par la grâce répandue sur toutes choses. Il n'y avait jamais d'humiliation d'un côté, ni d'orgueil de l'autre. La vie commune, dans ses contacts nécessaires, était presque une vie de famille, où les rangs étaient observés sans contrainte, comme sans despotisme.

Nous insistons à dessein sur ces humbles détails, parce qu'on peut y saisir la nature sur le fait, et qu'on ne saurait s'y méprendre. Des actes répétés chaque jour, pendant un long intervalle de temps, montrent le caractère dans toute sa vérité. On ne dissimule pas chez soi, pendant quarante années de suite ; on est, à son foyer de tous les jours, tel qu'on est réellement. A quoi d'ailleurs l'hypocrisie servirait-elle ? Serait-ce à tromper misérablement des inférieurs ?

Il y a des parvenus qui font sentir grossièrement autour d'eux le poids de leur fortune inattendue et peu justifiée. M. Cousin n'a jamais eu ce tort de sotte vanité. Son service l'a toujours aimé et respecté, même dans des circonstances assez étranges.

Nous nous hâtons de laisser de côté ces vétilles, dont la postérité ne s'inquiétera pas ; et nous arrivons à un spectacle aussi beau que consolant, celui d'une âme si bien douée intellectuellement, qui a su faire un noble usage de tous ses dons.

Tout d'abord ce qui frappe dans M. Cousin, c'est un amour passionné de la science et de la vérité. Aristote, au début de sa Métaphysique, remarque que l'homme est naturellement animé du désir de connaître. C'est une grâce que nous a faite le Créateur ; et sans cette curiosité instinctive et féconde, nous serions réduits à peu près à l'état des brutes. Cette tendance commune varie sans cesse, plus prononcée chez les uns et moins chez les autres. Elle n'a jamais été chez personne plus forte que dans M. Cousin. Il n'est pas un instant de sa vie où

il n'y ait obéi, non pas seulement avec soumission, mais avec un dévouement sans bornes, soutenu par une volonté que rien ne lassait, et qui regardait ce devoir de tous les instants comme notre principal objet en ce monde. Il n'y a rien de plus philosophique que cette abnégation ; mais aussi il n'y a rien de moins ordinaire. C'est bien la vocation supérieure de l'être humain. Mais combien en est-il qui la connaissent, et l'accomplissent, même en la connaissant ! Ce n'est pas un joug que ce grand esprit a subi ; c'est avec une ivresse de bonheur qu'il l'a porté ; pour sa part, il l'a rendu aussi constant et aussi productif qu'il pouvait l'être. Cette admirable passion a eu les conséquences les plus heureuses, en proportion même de son énergie et de son inaltérable pureté.

En effet, c'est là le terrain sur lequel toutes les intelligences se rencontrent et se mesurent. La vérité n'est le monopole de personne ; chacun réussit à l'atteindre, dans ce domaine sans limites, selon ses facultés et selon son désintéressement. C'est une règle à laquelle on se rapporte soi-même, et à laquelle on peut aussi rapporter les autres. L'appui de M. Cousin n'a jamais manqué à quiconque travaillait loyalement, avec plus ou moins de succès, à cette œuvre universelle. On peut dire en quelque sorte que c'était là l'étalon de sa bienveillance. C'était son intérêt suprême, comme ce devrait être celui de tous les philosophes. Cette norme, rigoureusement appliquée par un juge compétent, est tout à la fois d'une douceur extrême et d'une extrême rigueur.

Rien n'est plus simple pour qui l'accepte, ni plus dur pour qui l'élude et la fausse, en y mêlant son intérêt personnel. Pendant de très longues années, M. Cousin a été chargé, au nom de l'Université, de distribuer de nombreux emplois. Dans une tâche aussi épineuse, il ne s'est laissé conduire que par ce principe unique. Juge suprême et presque omnipotent, il n'a pensé qu'à la justice et à la science ; c'est elles qu'il a servies, ne pensant aux personnes que dans la mesure qu'il convenait. Il n'a pas été infaillible, sans doute, parce qu'il n'est donné à qui que ce soit de l'être ; mais il n'a jamais rien accordé à la faveur. Il n'a pas fait d'exception, à quelque titre que ce soit ; les sollicitations, de quelque part qu'elles vinssent, l'ont trouvé inaccessible. On peut le demander à ses élèves encore vivants, professeurs émérites de l'Université. Leur témoignage sera unanime. Jamais il n'y eut plus d'équité, ni un discernement plus sûr.

Il est clair que cette inflexibilité ne plaisait pas très généralement ; elle devait surtout révolter les prétentions illégitimes. L'intrigue n'a eu aucun accès auprès de M. Cousin ; il l'avait en mépris, et dans une sorte d'horreur. Il n'y a jamais eu recours pour sa part ; et quoique très mêlé aux combinaisons les plus délicates, il ne s'est pas prêté aux injustices, que l'esprit de parti se permet sans scrupule. C'est au plus digne qu'il se dévouait ; il l'a fait triompher aussi souvent qu'il l'a pu. Cette droiture de conduite, qui s'exerçait constamment sans s'afficher, explique bien des inimitiés dont

M. Cousin a été l'objet, sans d'ailleurs en être troublé. On lui en voulait de n'avoir pas eu certaines condescendances, auxquelles on s'attendait, et qu'il ne se permettait pas. On lui en voulait de déjouer des calculs qu'on avait crus très profonds et très sûrs. Si les candidats évincés eussent été moins prévenus, ils auraient compris que leur défaite momentanée leur était plus utile que nuisible ; être chargé d'un devoir auquel on n'est pas propre, est un fardeau écrasant, qu'il faut déposer bientôt. Mais l'amour-propre n'a pas de ces franchises avec lui-même ; il préfère donner tort au juge plutôt que de s'avouer l'équité d'une sentence peu agréable. Pendant plus de vingt ans, M. Cousin a su braver tant d'obstacles et de résistances, en ayant sans cesse pour guide assuré un principe plus haut et plus pratique.

D'ailleurs, il n'avait pas besoin, pour agir, des incitations de l'intrigue. Vigilant comme il l'était, il connaissait la situation intellectuelle et morale de tous ceux qu'il avait à diriger. Grâce à une sagacité supérieure, il comprenait leur situation mieux qu'ils ne la comprenaient eux-mêmes. Il les obligeait à leur insu ; et tout compris, ses décisions spontanées se trouvaient encore être les meilleures, dans l'intérêt de la science et même dans l'intérêt des individus. Une conséquence nécessaire de cette disposition d'esprit, c'est que jamais M. Cousin n'a pensé à faire valoir auprès des intéressés ce qu'il avait imaginé à leur profit. A cet égard, sa réserve était absolue. Ce n'était pas pour les personnes qu'il était intervenu sans leur aveu. Aussi, peut-on dire

que les remerciements et les expressions de reconnaissance le gênaient, au lieu de le flatter ; il était loin de les blâmer ; mais il eût mieux aimé ne pas les recevoir. Nous avons pu constater plus d'une fois cette sorte de répulsion, qui est bien rare. La gratitude effective consistait par-dessus tout à justifier son choix et sa préférence, dans les fonctions qu'il attribuait selon ses propres vues, et non d'après les convoitises individuelles.

Nous nous assurons que ce portrait est fidèle ; et dans toutes les occasions de ce genre, la bonté naturelle du cœur avait au moins autant de part que la hauteur de la raison. Des actes de complaisance presque innombrables, qu'on trouverait dans sa correspondance, attestent sa facilité à obliger les autres de ses conseils, de son temps, et parfois de sa bourse.

Voici un épisode que raconte M. Adolphe Franck dans ses « Nouveaux essais de critique philosophique » (1890, page 53). Notre regretté confrère avait cru devoir défendre M. Cousin contre des critiques sans fondement ; et c'était pour faire mieux connaître son caractère qu'il avait tenu à porter ce témoignage. La postérité devra le recueillir avec d'autant plus de confiance qu'il n'est pas le seul, et qu'il vient se joindre à plusieurs autres du même genre, M. Adolphe Franck, professeur de philosophie à Nancy, s'était lié avec M. Cousin dès 1832 ; et de sa part, l'admiration n'a jamais cessé, non plus que la sympathie de la part de M. Cousin. C'est une amitié qui a duré sans nuage pendant 35 ans. Disciple respectueux et dévoué, esprit indépendant et

passionné. M. Ad. Franck a toujours eu pour son maître une vénération sincère. Ecoutons-le ;

« Tout en nous montrant M. Victor Cousin versant « des larmes à la nouvelle de la mort d'Armand Carrel, « qui n'était, ni de son monde, ni de son opinion, un « de ses biographes dit et répète à plusieurs reprises qu'il « n'était, « ni bon, ni tendre. » Je puis citer de lui plu- « sieurs traits d'une bonté tout à fait touchante. Il y en a « un surtout qui a laissé dans mon esprit un souvenir « ineffaçable, et que je puis affirmer, avec la même cer- « titude que si j'y avais joué un rôle. Un professeur de « philosophie encore jeune, mais marié et père de « famille, s'était vu arrêter dans sa carrière par une de « ces maladies pour lesquelles on recommande, ou du « moins on recommandait, il y a un demi-siècle, « comme dernier moyen de salut, le doux ciel de « Pise. Le pauvre jeune homme n'avait pour toute « fortune que la rémunération déjà à moitié dépensée « de son dernier ouvrage, ouvrage de philosophie, « et bien plus encore d'érudition philosophique ; « ce qui veut dire, très médiocrement payé. Il était de « son devoir de ne point partir, pour son douloureux « exil, sans avoir revu M. Cousin, qui lui avait tou- « jours témoigné un vif intérêt. Après plusieurs heures « d'une conversation animée sur les plus graves sujets : « Vous voilà donc, mon cher enfant, à la veille de votre « grand voyage, lui dit le maître, d'une voix visiblement « émue. Et que deviendront en votre absence votre

« jeune femme et vos petits enfants ? Que deviendrez-vous
« vous-même, dans une ville étrangère, avec les res-
« sources que je vous connais ? Sachez qu'il est des
« circonstances où c'est un devoir de se souvenir qu'on
« a des amis. Ne me ménagez pas. Je suis riche, bien
« plus riche que vous ne croyez. » Cette manière de
« faire appel à l'amitié et de se vanter de sa fortune,
« n'est-elle pas originale ? La proposition de M. Cousin
« ne fut pas acceptée ; mais c'est un acte de justice de
« ne pas la laisser dans l'oubli. »

Le jeune professeur malade dont parle M. A. Franck, était M. Franck lui-même ; il n'a pas cru devoir se nommer dans son livre ; mais nous ne le trahissons pas, en ajoutant ce détail à son récit. Il nous l'a donné plusieurs fois de vive voix sans restriction, et une fois entre autres, dans une de nos séances de la section de philosophie. Ce qui est vrai, c'est que, malgré une réelle bonté, M. Cousin était peu démonstratif ; mais il n'en agissait pas moins avec une sagacité discrète et une constance que rien ne rebutait. Au début de cet ouvrage, nous avons tenu à rappeler nos relations personnelles ; et l'on peut voir que la conduite de M. Cousin à notre égard n'a pas été une exception. Nous en eussions été très flatté ; mais nous aimons encore mieux que sa générosité se soit étendue à bien d'autres. Elle lui était très naturelle ; mais comme il ne cherchait pas à la montrer, il n'y a que peu de juges impartiaux et attentifs qui aient pu lui rendre la justice qu'il méritait.

Nous savons que ce jugement choquera l'opinion vulgaire, et que ce n'est pas sous ces couleurs qu'apparaît M. Cousin aux yeux de bien des gens. Mais ces faits sont irrécusables ; il est impossible de les arguer de faux ; et des adversaires loyaux reconnaîtront sans peine qu'ils se sont trompés. Cette justice tardive se produira certainement ; mais il aurait été préférable qu'elle n'eût pas à se faire attendre. Pour savoir le vrai sur ce point, c'est à sa famille philosophique qu'il faudrait s'adresser ; il était d'une rigoureuse justice envers elle, comme envers tout le monde. Mais il avait, pour cette élite, des entrailles paternelles et une sollicitude de tous les moments, Surveillance perpétuelle, conseils, encouragements, sévérités nécessaires, il savait tout employer, dans une mesure très pratique, pour ramener au vrai ceux qui s'en écartaient. Les rebelles ont été bien peu nombreux, et l'on peut douter qu'ils aient trouvé, dans leur prétendue indépendance, tout le profit qu'ils s'en promettaient.

Quand on comprend si bien son devoir, il est assez facile d'être sans amour-propre et de ne ressentir de jalousie contre qui que ce soit. On a prêté à M. Cousin des rancunes qu'il n'a jamais nourries, des compétitions auxquelles il n'a jamais songé. Nous qui avons vécu si longtemps avec lui, nous n'avons surpris rien de pareil ; il s'est toujours exprimé sur des rivaux qu'on lui supposait si gratuitement, avec une estime sincère et proportionnée à leur mérite. Il savait bien la valeur du sien : mais il ne l'exagérait point, et il comprenait trop

les lacunes de la science humaine, pour être trop fier de la sienne au moindre degré. Tous ses amis savent quel soin il donnait à la publicité ; mais ils savent aussi qu'il tenait avant tout à la propagande de ses idées, et que son succès personnel ne venait qu'au second rang, si même il en tenait aucun compte. A cet égard, il n'a jamais éprouvé aucune vanité ; en lui, le lettré n'a pas eu de ces faiblesses, si ordinaires chez les esprits médiocres. Le triomphe de 1828 ne l'avait pas enivré. Et qu'étaient les autres triomphes à côté de celui-là ! Que pesait une réclame, quelque bienveillante qu'elle fût ! D'ailleurs, M. Cousin préférait des arguments à des louanges ; et ce qu'il demandait à la presse, c'était de l'éclairer sur ses erreurs plutôt que de les caresser.

M. Cousin a été célibataire ; et il l'a regretté plus d'une fois. Cette faute est fort grave à la fois contre la société, et contre le bonheur même de l'individu qui la commet. Il en était si persuadé qu'il n'a cessé de recommander le mariage à tous ceux qui pouvaient recevoir de lui un utile conseil. Il est intervenu, quand on le lui demandait, pour faciliter des unions convenables, ou pour en empêcher d'imprudentes. Mais son opinion n'a pas varié. Il est vrai qu'il n'y a pas conformé sa propre conduite. L'appréciation vraie des choses lui était apparue trop tard ; et emporté comme tant d'autres par les ignorances de la jeunesse, il a songé au devoir quand il n'était plus temps ; mais il ne l'a pas méconnu. Quand on ne considère M. Cousin qu'à l'âge de 40 ou 50 ans, on peut douter qu'il se fût soumis à la régula-

rité de la vie de famille ; mais à 25 ou 30 ans, il en eût été tout autrement. La seule question était de choisir une compagne digne de lui. Nous ne doutons pas qu'il ne l'eût découverte, s'il l'avait cherchée. Sa vie entière eût été changée, s'il avait eu un foyer. Il eût peut-être travaillé un peu moins ; mais il eût produit des œuvres plus parfaites, sinon plus nombreuses. Kant ne s'était pas marié ; mais Fichte, Schelling, Hegel avaient donné un autre exemple. La paix du cœur, la sereine conscience du devoir, le bonheur intime, la vie selon les conditions de la nature et selon les lois de la société, ce sont là pour le développement de l'intelligence des secours qu'aucun autre ne peut remplacer.

En terminant cette esquisse, nous pouvons demander: Les défauts de M. Cousin sont-ils de nature à effacer tant de bonnes qualités, si vraies, si naturelles, si constantes ? Aux yeux de juges équitables, le bien l'emporte tellement que la question semble presque inutile, parce que la réponse est par trop évidente. Nous ne nous flattons pas d'ailleurs de vaincre les préventions et les partis pris. Les documents sont là pour instruire la postérité ; et c'est à eux qu'elle se fiera. Pour notre part, nous n'avons pas dissimulé les côtés faibles et les fautes ; mais nous avons été heureux de montrer qu'elles pèsent bien peu dans la balance ; et nous nous assurons d'avoir fait une juste mesure du talent, du caractère et de l'influence. Nous serons amplement payé de nos efforts, si ce point-là a été mis en lumière.

CONCLUSION

En général, une conclusion doit être concise ; la nôtre ne le sera pas autant que nous le voudrions. Nous croyons devoir développer les motifs sur lesquels nous essaierons de l'appuyer. Il ne s'agit pas seulement de juger un homme illustre et un ami ; il s'agit plus encore, et de l'esprit français, dont il est un des représentants les plus autorisés, et de la gloire nationale, dont il fait une notable partie. On ne peut pas traiter légèrement de telles choses ; ce sera notre excuse de n'être pas aussi laconique que nous l'eussions désiré.

Le premier point que nous tenons à constater, c'est que M. Cousin a été le plus grand philosophe de son temps, en France, et l'on pourrait même ajouter, en Europe. Nous verrons plus loin la place qu'il doit tenir dans l'histoire générale de la philosophie. Nous ne considérons, pour le moment, que sa place dans la philosophie contemporaine ; et nous ne pouvons que lui

donner la première, tout en avouant que sa doctrine n'est pas sans lacunes, ni sans erreurs, de plus d'un genre. Nous respectons profondément, à son exemple, ceux qu'il appelle ses maîtres : mais aucun d'eux ne l'égale, ni pour l'étendue des idées, ni pour la multiplicité des travaux, non plus que pour l'analyse des théories qu'il expose, ni pour la vigueur de la polémique. Parmi les philosophes français de son école, il n'y a que Jouffroy qui ait pu un instant sembler le successeur désigné. M. Cousin lui-même s'est laissé aller à cette illusion de l'amitié. Une mort prématurée a épargné à M. Jouffroy cette tentative ; selon toute apparence, il ne l'aurait pas risquée sans hésitation, parce qu'elle répugnait à l'idée qu'il se faisait de la philosophie ; et en second lieu, parce qu'elle eût été trop lourde pour sa timidité psychologique.

Nous ne nierons pas qu'à côté de l'école spiritualiste de M. Cousin, il n'y eût, en France, beaucoup de talents dans l'école théologique, et des mérites divers dans l'école matérialiste, prise dans toutes ses nuances. Mais ce serait être trop aveugle, en faveur de l'une et de l'autre, que d'y trouver quelque rival à M. Cousin. Il n'en a pas eu comme philosophe plus que comme écrivain.

Si nous sortons de France, nous en dirons à peu près autant. Fichte, Schelling, Hegel, et bien d'autres au-dessous d'eux, sont de nobles et puissants esprits. Mais à quels résultats sont-ils arrivés? Quelles conséquences ont portées ces systèmes, enfantés avec une sorte d'en-

thousiasme lyrique? Ce n'est pas les calomnier que de les rendre responsables de l'état déplorable où, sur leurs traces, sont tombées leurs écoles. M. Cousin, qui avait pu être fasciné quelques instants, a vite reconnu le vice essentiel; et il s'en est gardé. C'est la vraie méthode qui a manqué à la philosophie Allemande. Descartes l'avait promulguée, il y a plus de deux siècles. M. Cousin n'avait pas à l'inventer: mais il l'a fidèlement recueillie, et c'est de là qu'il a tiré sa force et son utilité. Il a proclamé l' « Aliquid inconcussum », et la suprématie de la raison, qui s'affirme toujours, même en essayant parfois de se nier. Cette base étant posée comme le fondement de tout le reste, il était bien sûr de se tromper moins que ceux qui s'en fiaient à quelque axiôme de la raison, au lieu de demander directement leur foi à la raison seule. M. Cousin s'en est rapporté au témoignage décisif de l'esprit sur l'esprit lui-même. Et en cela, il est d'accord avec le genre humain, qui voit spontanément le vrai, confirmé postérieurement par la science psychologique. En fait, l'humanité est spiritualiste, et elle ne peut pas être autre chose, la constitution de notre intelligence étant ce qu'elle est. L'intelligence ne peut jamais agir qu'en s'affirmant par son action même. Le scepticisme est un effort destiné à être absolument vain, même entre les mains de Pyrrhon, de Hume et de Kant. Mais le scepticisme ne peut même pas naître dans l'école de M. Cousin et de Descartes.

A cet égard, M. Cousin est incontestablement supérieur à ses émules, si, à certains égards, il leur est infé-

rieur. Ceci ne veut pas dire que le philosophe soit obligé, dans toutes ses œuvres, de débuter nécessairement par la psychologie. Dans le domaine indéfini de la philosophie, il peut à son gré commencer par la nature, ou par Dieu même. Mais il doit, dans tout ce qu'il avance, supposer la priorité de l'esprit et de la raison, et ne rien soutenir qui puisse y contredire. Tout ce qui tendrait à subordonner la psychologie serait une erreur fondamentale, qui vicierait tout un système. La philosophie allemande n'a pas cessé d'affronter ce péril, et elle le courra, tant qu'elle restera dans la voie fausse où elle s'est engagée. Logiquement, la psychologie est la première partie de la philosophie, parce qu'il a été permis à l'esprit humain de se replier sur lui-même et de s'observer, à peu près aussi bien qu'il peut observer le monde extérieur.

Mais la méthode d'observation, tant et si justement recommandée, n'est pas une invention humaine, bien qu'on en fasse encore, trop souvent sans examen, honneur à Bacon. L'observation est une loi nécessaire de l'intelligence ; elle a commencé avec elle ; c'est parce que l'homme a des sens qu'il a été forcé, dès l'origine, d'observer les choses. Au début, il observe très imparfaitement ; il observe ensuite de mieux en mieux ; et notre siècle a vu de nouveaux et constants progrès, qui ne manqueront pas davantage à nos successeurs. M. Cousin a bien fait d'insister sur la nécessité de l'observation, de plus en plus attentive et sagace ; mais il a partagé l'erreur commune, qui attribue aux Mo-

dernes une invention qui ne leur appartient pas. Tous les monuments venus de l'Antiquité, d'Hippocrate, de Platon, d'Aristote, des historiens, des poètes, des orateurs, des artistes, ne se sont pas plus passés de l'observation que nous ne nous en passons, et par la même cause, irrésistible pour eux comme pour nous. La méthode est éternelle, ainsi que l'esprit ; elle est immuable et unique. Ses procédés seuls peuvent varier, en devenant de plus en plus parfaits, mais le principe ne change point.

Un second mérite de M. Cousin, non moins incontestable, c'est d'avoir restauré le spiritualisme en France ; nous l'en avons déjà loué ; mais on ne saurait trop célébrer un tel titre. Jamais service plus grand ne peut être rendu. L'homme oublie trop volontiers sa vraie nature et la distinction des deux principes qui le composent ; il est utile de les lui rappeler sans cesse, avec toutes les ressources de l'éloquence et de la dialectique. Ces armes puissantes ne sont à l'usage que d'un très petit nombre d'hommes, ainsi que la philosophie ; mais c'est un immense triomphe de persuader cette élite, et M. Cousin a remporté celui-là dans toute sa grandeur. Il a démontré le spiritualisme, soit en réfutant Locke et Condillac, soit en parlant en son propre nom. Quant au siècle auquel il s'adressait, le philosophe ne l'a pas converti à sa doctrine, toute pratique et toute belle qu'elle est. Le siècle, guidé par les sciences, s'est jeté dans des voies toutes contraires ; et il n'est pas encore arrivé au terme où un excès de ce genre provoque de salutaires réactions. Les nations périraient infaillible-

ment par le matérialisme ; et voilà pourquoi elles n'y doivent pas rester. La philosophie ne peut pas les guérir de ces aberrations mortelles ; les religions elles-mêmes ont grand'peine à les en arracher. Mais l'entreprise de M. Cousin était d'autant plus méritoire qu'elle avait moins de chances de réussir. Que peut la philosophie là où la religion même vient échouer ?

Le spiritualisme a été bien longtemps, dans le passé, la gloire de la France. Le Moyen-âge tout entier, avant saint Thomas, et surtout après la Somme, s'est honoré et distingué par cette pure doctrine. Le XVII[e] siècle l'a hautement professée, sous la conduite de Descartes, sans parler de Bossuet et des docteurs de l'église catholique et du protestantisme. La tradition sembla s'être perdue dans le siècle suivant, malgré le théisme de Voltaire et de Rousseau. La Terreur avait voulu tout étouffer dans le sang et dans la boue. Le jeune dictateur, alors plein de sagesse, avait tout réparé par le Concordat et le rétablissement du culte. La Restauration a compromis cet heureux mouvement, en l'exagérant à son profit. Depuis cette époque, la démagogie et l'irréligion n'ont cessé de faire les plus funestes progrès. Il n'a été donné à qui que ce fût de remonter ce formidable courant. M. Cousin y a été impuissant, comme tant d'autres ; mais dans sa sphère, il a fait tout ce qu'on pouvait attendre de lui. Il a mis dans un jour nouveau et plus lumineux les bases inébranlables sur lesquelles le spiritualisme repose. A quel autre philosophe de ce siècle cet hommage pourrait-il s'adresser plus justement?

M. Cousin a eu cet autre mérite de rester inviolablement fidèle à la philosophie et au droit supérieur de la raison. Cette conviction n'est pas aussi commune qu'on le croirait, même parmi les philosophes ; et, quand elle est portée à ce degré systématique, elle doit être signalée, comme un trait de caractère des plus honorables. Bacon, tout novateur qu'il se croyait, avait compris la philosophie comme le Moyen-âge, tant décrié par lui ; il faisait toujours de la philosophie la servante de la théologie. La Scholastique avait eu des excuses ; Bacon n'en avait pas, si ce n'est peut-être dans ses devoirs de Chancelier, quoique ces prétendus devoirs l'aient moins égaré que son ambition. Descartes, en recommandant de ne rien croire que ce qui est évident pour la raison, avait posé l'irréfragable principe ; mais il n'en avait pas tiré les conséquences. M. Cousin n'a pas hésité ; il a mis la raison au-dessus de tout, y compris la religion elle-même, quelque respect qu'on lui doive, et qu'il a toujours ressenti pour elle. Dieu ayant fait l'homme raisonnable, c'est la raison seule qui doit le guider, surtout dans les questions philosophiques, qui touchent aux mystères de sa destinée. Rien n'est plus simple de nos jours que cette liberté, grâce aux progrès des mœurs et de la tolérance ; mais il n'en a pas été toujours ainsi ; et depuis la proclamation du Symbole de Nicée, il y avait péril pour les individus à penser autrement que l'Église. Même le XVII[e] siècle avait encore ses victimes, et Descartes faisait acte de prudence en allant vivre en Hollande plutôt que dans sa patrie. En France,

ses partisans ont été inquiétés longtemps après lui ; il est bien à croire que personnellement il l'eût été encore plus sûrement, s'il fût demeuré exposé aux coups du fanatisme. Nous ne prétendons pas qu'aujourd'hui on soit un héros pour soutenir les droits de la raison. Mais l'infirmité de la raison est telle, quelque légitime qu'en soit l'exercice, et, depuis deux siècles, ses aberrations ont été si fatales, qu'on peut hésiter à lui donner l'empire, qui lui est dû. M. Cousin lui-même a distingué pendant quelque temps deux sortes de vérités, naturelles et surnaturelles ; et dans son conflit avec la Congrégation de l'Index, il tentait une conciliation impossible. Mais, en somme, la philosophie a toujours été pour lui le premier emploi de l'intelligence, libre et indépendante, sous l'œil et la toute-puissance de Dieu.

Il était d'autant plus tenu à agir comme il l'a fait que cette absolue liberté de la raison individuelle a été la règle indiscutée de tous les esprits dans l'Antiquité ; et quand on regarde d'un œil impartial tout ce que la Grèce, notre mère, a produit pendant quinze cents ans, d'Homère à Justinien, on ne pourrait que l'admirer et la suivre avec une pleine sécurité, si l'on n'avait déjà pour soi le cri de la nature et le décret même de Dieu. C'est au nom de l'ordre public et de la paix de la cité que le monde Gréco-romain a, par exception, frappé la philosophie et la raison. Ce n'était pas pour défendre un dogme qu'il n'avait point. C'est là une différence essentielle entre les Anciens et les Modernes ; mais après quinze cents ans d'une déviation qui n'était pas néces-

saire, nous sommes rentrés dans la bonne voie, que sans doute nous ne quitterons plus.

Du temps même de M. Cousin, toutes les âmes n'ont pas été aussi fermes que la sienne, et l'on pourrait citer plus d'un exemple. Celui de Schelling doit suffire. Schelling a fini sa carrière à Berlin, en professant la philosophie de la Révélation. Nous sommes loin de l'en blâmer, puisque c'était une conviction sincère, qui avait peut-être été celle de toute sa vie. Mais bien des gens ont vu là une palinodie et comme une abjuration. Nous n'en croyons rien ; mais il est clair que Schelling avait cultivé la philosophie sans admettre le principe qui la fonde et la justifie. M. Cousin ne s'est pas exposé à cette contradiction. On a lieu de présumer que Royer-Collard partageait ces sentiments ; mais il n'a rien affirmé: et dans le dédain qu'il affichait pour le passé de la philosophie, il n'avait peut-être pas en elle l'absolue confiance qu'elle exige de ses adhérents. Jouffroy, qui voulait réorganiser tout l'édifice philosophique, ne respectait pas beaucoup une science qui, selon lui, était à refaire. On se rappelle que M. Cousin a donné de la philosophie une foule de définitions plus ou moins précises. La meilleure nous a semblé celle où il charge la philosophie de déchiffrer l'énigme de l'univers et d'en trouver le mot. On peut se contenter de cette définition, à défaut d'une meilleure ou d'une moins compréhensive. Celle-là renferme les trois termes essentiels : L'esprit de l'homme, qui a le privilège de pouvoir être tout à la fois sujet et objet : la nature, qui pose devant l'esprit : et

Dieu, qui est démontré par ses œuvres, dans l'âme humaine et dans le monde matériel.

M. Cousin, en sa qualité de philosophe, n'a pu éviter, non plus que tant d'autres, de subir quelques disgrâces assez pénibles. Surveillé dans ses leçons par des supérieurs moins libéraux que lui, destitué par la réaction, dénoncé à la police de la Sainte-Alliance, et emprisonné à Berlin, plus tard aux prises avec l'école théologique, et discutant ses opinions contre la Congrégation de l'Index, il a souffert pour sa cause plus peut-être qu'aucun penseur de notre temps. Il n'a pas dû en être trop surpris, en se rappelant ce que disait Platon de la position des philosophes dans la société d'Athènes. Quel vivant portrait le disciple de Socrate n'a-t-il pas tracé du philosophe parfait et des conditions morales qu'il doit remplir, pour répondre à sa vocation ! Quelle peinture ineffaçable ! Il n'y a pas depuis deux mille ans passés rien à retrancher à cette merveilleuse esquisse. Mais en même temps, l'auteur de la République (livres V et VI) n'a-t-il pas prédit à tout philosophe les épreuves qui l'attendent ? Le philosophe, par la nature de ses travaux, par les habitudes de sa vie méditative, par son désintéressement et même son indifférence aux préoccupations vulgaires, mène une existence qui est loin de celle de ses contemporains. Les autres hommes, voués à des passions moins relevées, ne comprennent rien aux siennes ; et s'ils ont à s'exprimer sur le compte des philosophes, ils croient user de beaucoup d'indulgence s'ils ne les trouvent que des êtres bizarres et inutiles à

la société. La foule, quand on l'a ameutée contre eux, va plus loin; elle les traite de gens pervers et criminels, et elle n'hésite pas à condamner Socrate. De notre temps, les colères homicides se sont apaisées ; mais la situation du philosophe, même dans les sociétés les plus éclairées, a toujours quelque chose de singulier. Il est avéré que le philosophe n'est presque bon à rien dans la vie pratique ; il ne sert, ni la science, qui, dans sa superbe, le traite de rêveur, ni l'industrie, qui ne le comprend pas, ni l'art, qu'il ne cultive pas. Il excite peu de sympathie autour de lui, lorsqu'il n'excite pas le dédain. Pourtant, les questions qui absorbent son intelligence et ses forces ne sont pas seulement les plus hautes ; elles sont aussi les plus essentielles de toutes et le fond même de l'humanité, qui, sans elles, s'ignore grossièrement. Mais, elles sont si reculées et recouvertes de tant de scories que bien peu de regards plongent jusqu'à elles, et que si peu de cœurs s'y attachent d'un impérissable amour. Ces questions-là ont peut-être en outre le désavantage d'être éternelles, tandis que les nécessités quotidiennes demandent impérieusement des solutions répétées au jour le jour. D'ailleurs, l'exemple même de M. Cousin prouve bien que, si la philosophie doit toujours s'attendre aux railleries de la foule, cette innocente persécution n'a plus rien des sévices du passé.

Durant les premières années de son professorat, M. Cousin a commis deux erreurs, qu'il a corrigées plus tard, sur la nature de la philosophie : l'une, qui consiste à la traiter comme les sciences naturelles : l'autre, qui

s'imagine que la philosophie est faite depuis longtemps, et qu'il n'y a plus qu'à la recueillir, dans les systèmes qui ont épuisé, à ce qu'on dit, toutes les questions et résolu tous les problèmes. M. Cousin a renoncé d'assez bonne heure à la première de ces erreurs, issue de l'école Écossaise ; il a tenu plus longtemps à la seconde, qu'il a fini par répudier aussi.

Il n'est pas besoin d'un bien long examen pour s'assurer que la philosophie est une science à part, et que c'est se tromper que de l'assimiler complètement aux autres sciences. Qu'est-ce en effet qu'une science naturelle? C'est uniquement l'application de l'esprit à un ordre de faits extérieurs, déterminés et renfermés dans des limites fixes. Ainsi, l'astronomie s'occupe du mouvement des grands corps qui peuplent l'espace infini ; la chimie analyse les combinaisons des corps simples les uns avec les autres ; la minéralogie, la botanique, la zoologie procèdent de même pour connaître les minéraux, les plantes et les êtres animés. Le domaine de chaque science est exactement circonscrit : la science n'en sortirait que pour cesser d'être ce qu'elle est, en usurpant un domaine qui lui est étranger. Quand le chimiste, le physicien, l'astronome, croient devoir parler de la méthode qu'ils veulent suivre, ce n'est plus l'astronome, le physicien, le chimiste qui parle ; c'est un logicien, c'est un philosophe, chose toujours permise, fort utile, et souvent même indispensable ; mais il est bon que le savant se rende compte de ce qu'il fait et de ce que peut être la diversité des personnages qu'il revêt : ils sont tous à son

usage, mais ils sont distincts. Le savant ne s'en aperçoit pas toujours ; et il se laisse aller à trancher des questions qu'il ne connaît pas, en déplaçant sa compétence. Sur son objet particulier, il a une autorité légitime, que ses études lui ont conférée. Hors de cette enceinte, qui peut être déjà bien vaste, il faut prendre garde de tomber dans l'outrecuidance.

Il suit de là que chaque science étudie une partie de l'univers, plus ou moins large, mais toujours bornée. Est-ce que l'ensemble de l'univers n'aura pas aussi sa science propre? Est-ce qu'il suffira d'analyser quelques fragments de la totalité, sans essayer d'embrasser la totalité elle-même? L'analyse n'appelle-t-elle pas la synthèse? Évidemment, la science universelle est plus nécessaire qu'aucune autre, parce que, sans elle, les sciences spéciales ne signifient presque rien. Elles peuvent être éminemment utiles, appliquées à l'industrie : mais sous le rapport du savoir proprement dit, elles sont tellement partielles qu'elles sont à peu près nulles, quelque curieuses qu'elles puissent être dans leurs vues, toujours étroites quoique exactes. Mais en ceci, il y a un écueil qu'il faut signaler, parce qu'il a été fatal plus d'une fois. Ainsi, le Positivisme a cru qu'une collection de généralités sur chaque science formait une philosophie, ou plutôt, toute la philosophie. Il ne s'est pas douté que c'était simplement une encyclopédie, plus ou moins claire, plus ou moins concise. Le Positivisme laissait de côté l'essentiel de la question ; et dès lors, il n'était, ni philosophique, ni positif, malgré ses prétentions.

Ce qui donne aux sciences naturelles tant de précision apparente, c'est que, de fait, elles n'ont jamais qu'une question à traiter : elles doivent savoir simplement Comment sont les choses dans la réalité, qui pose devant nos regards. C'est déjà une tâche assez difficile de bien observer les phénomènes, et de les décrire avec exactitude. Devant la nature telle que Dieu l'a faite, cette tâche ne peut avoir de terme. La nature, reflet de la puissance divine, est, comme elle, intarissable ; les sciences sont aux prises avec l'infini : elles ne l'épuiseront pas, quelque belles que soient leurs perpétuelles conquêtes. Trois mille ans d'expériences doivent avoir convaincu l'esprit de l'homme, tout ensemble, de sa force et de son infirmité. Mais le Comment des choses, tout important qu'il peut être, tout utile surtout qu'il devient par les conséquences qu'on en tire, n'est néanmoins que secondaire. Au point de vue du savoir pur, le Pourquoi des choses est seul essentiel : il s'appuie sur le Comment, sous peine d'être sans fondement et de n'être qu'un rêve ; mais il ne s'y tient pas, parce que, encore une fois, selon la grande parole d'Aristote, on ne sait réellement que quand on connaît la cause. La philosophie ou métaphysique étudie précisément cette cause universelle et mystérieuse. Dieu ne se révèle pas directement à nous ; ses œuvres, qui sont à notre portée, « nous racontent sa gloire : » elles nous permettent d'en saisir quelques parcelles, qui suffisent à illuminer nos faibles intelligences.

Cette science universelle est tellement étendue qu'elle

risquerait de s'égarer et de se perdre, si elle n'avait la puissance de se limiter et de se discipliner, sans quitter la sphère qui lui est propre. Toute science spéciale, quand elle prétend se donner une méthode, est obligée de s'adresser à une autre science, qui lui est supérieure et qui doit la régir. Cette science où puisent toutes les autres, est la philosophie. C'est elle qui est chargée d'appliquer la loi commune à elle-même d'abord, et ensuite à toutes ses sœurs, on pourrait presque dire, ses filles. Cette loi à laquelle rien ne peut se soustraire, c'est l'observation, nécessaire pour les faits de conscience aussi bien que pour les phénomènes naturels. Il n'y a pas deux moyens de savoir : il n'y en a qu'un : c'est d'observer les choses. L'homme a été organisé dans cette vue ; et sa science, quel qu'en soit l'objet, ne se forme qu'à cette condition, plus ou moins bien remplie. Les procédés de l'observation n'échappent pas plus que le reste à la loi du progrès. L'histoire de la pensée humaine tout entière peut l'attester.

Ici donc se produit un phénomène qui sépare radicalement la philosophie de toutes les autres sciences, et qui est son privilège incommunicable. Si l'esprit humain est fait de telle sorte qu'il peut se prendre pour objet de ses études, sans sortir de lui-même, il n'y a rien de pareil dans l'inépuisable domaine de l'observation appliquée à la nature extérieure. L'esprit, qui essaie de comprendre cette nature, se distingue profondément d'elle ; la confusion n'est pas possible. L'esprit qui contemple n'est pas identique à l'objet contemplé.

Au contraire, en psychologie, c'est le même être qui s'étudie, tout à la fois sujet et objet, patient et agent, substance et phénomène. Il suit de là que la psychologie, fondement de la métaphysique, n'a pas de science au-dessus d'elle. Le premier usage que l'esprit doit faire de ses facultés, c'est d'apprendre ce qu'elles sont et à quelle fin elles lui ont été données. M. Cousin a donc eu raison de recommander par-dessus tout la méthode psychologique, et d'exalter Descartes, qui, sous d'autres formes, l'a inaugurée dans le monde, de telle façon que le monde ne doit plus l'oublier. Le XVIII[e] siècle l'avait méconnue, et il a chèrement expié sa méprise.

Cette conception de la philosophie nous inspire d'autant plus de confiance, et nous semble d'autant plus vraie, qu'elle n'a rien de neuf. Deux mille deux cents ans avant nous, voici ce qu'Aristote disait de la philosophie première : « Si, donc, c'est pour dissiper leur « ignorance que les hommes ont cherché à faire de la « philosophie, il est évident qu'ils ne cultivèrent cette « science si ardemment que pour savoir les choses, et « non pour en tirer le moindre profit matériel. Ce qui « s'est passé démontre bien ce désintéressement. Tous « les besoins ou presque tous étaient déjà satisfaits en « ce qui concerne la commodité de la vie et même son « agrément, quand survint la pensée de ce genre d'in- « vestigations. Ainsi, il est bien clair que la philosophie « n'est recherchée pour aucune utilité étrangère ; et de « même que nous appelons libre l'homme qui ne tra- « vaille que pour lui et non pour un autre, de même

« cette science est, entre toutes, la seule qui soit vrai-
« ment libre, puisqu'elle est la seule qui n'ait absolu-
« ment d'autre objet qu'elle-même... Toutes les autres
« sciences peuvent bien être plus nécessaires que la
« philosophie ; mais il n'en est pas une qui soit au-
« dessus d'elle. » (Métaphysique, livre I, ch. II, § 17, traduction générale). Aristote dit encore, en revenant à une pensée de son maître : « Le philosophe, tel qu'on
« le comprend habituellement, n'a point à recevoir la
« loi de personne ; c'est à lui de la donner ; et loin de
« se soumettre aux autres hommes, c'est au contraire
« aux moins sages de se soumettre à lui. » (Ibid., § 5).

Que pourrait-on ajouter à l'autorité d'Aristote ? Nous sommes peut-être un peu plus précis ; nous ne sommes pas plus vrais ; l'expression peut être mieux définie ; mais la pensée n'est pas plus juste ; elle est la même, depuis cette haute Antiquité, qui peut toujours nous fournir tant de leçons et tant de lumières. Cette notion si exacte de la philosophie a été éclipsée et combattue pendant de longs siècles de ténèbres. Le Moyen-âge avait des besoins plus urgents que la métaphysique : ce sont ceux-là qu'il a satisfaits tout d'abord, sous le coup de la nécessité. Mais l'esprit humain ne pouvait pas perdre ses droits ; il les a retrouvés au XVII[e] siècle ; il est peu probable qu'il les reperde de nouveau, quoique le despotisme jaloux de l'ignorance ne soit guère moins redoutable que celui de l'orthodoxie ombrageuse et persécutrice. En 1852, au milieu de notre siècle, le pouvoir a pu proscrire des écoles publiques jusqu'au nom de la

philosophie. La démagogie pourrait bien faire pis encore. Ce sont là des vicissitudes habituelles aux choses humaines, qui ne doivent pas troubler la sérénité des sages, vantée par le grand poète, disciple d'Épicure.

Ainsi, la philosophie est bien une science, mais une science sui generis, et elle ne ressemble complètement à aucune autre. Vouloir la traiter comme les sciences naturelles, c'est une erreur manifeste. Mais voici un autre obstacle, qui est au moins aussi insurmontable.

Dans les sciences ordinaires, il y a toujours deux éléments nécessaires : l'esprit et la nature, dont l'esprit cherche à pénétrer les secrets. La nature ne change pas ; elle est en quelque sorte immuable. On peut toujours l'interroger ; et sur les réponses qu'on en a obtenues, accumuler des réponses nouvelles. C'est de cette manière que se forme le trésor scientifique, dont l'humanité est fière à juste titre, parce qu'il vient d'elle en partie, et parce qu'elle l'accroît sans cesse. Trouve-t-on quelque chose d'analogue dans la philosophie? Nullement, le philosophe, qui n'en appelle qu'à sa raison personnelle, ne peut invoquer la raison d'autrui. Il juge par lui seul ce qu'est l'homme, ce qu'est la nature, ce qu'est Dieu ; il forme son opinion avec une souveraine indépendance. Il a médité longuement sur ces grands problèmes ; et dans la mesure de ses facultés, ou même de son génie, il a trouvé des solutions qui l'ont convaincu. Voilà son office de philosophe ; il n'en a pas d'autre ; et cet office-là est déjà bien beau. Mais ses pensées ne sont pas celles de ses semblables. Chacun

a les siennes, comme chacun a sa physionomie et son tempérament. Le système d'Aristote n'est pas venu s'adjoindre au système de Platon, ni celui de Fichte à celui de Kant. Il en est dans le champ philosophique à peu près ce qu'il en est dans le champ de la poésie. Qui a jamais imaginé que l'Énéide dût s'ajouter à l'Iliade ou le Paradis perdu à la Divine Comédie? La philosophie n'est pas la poésie sans doute; mais elle a quelque affinité avec elle; et quand les esprits sont enthousiastes et mal réglés, ils enfantent des romans philosophiques, qui prêtent un thème facile aux railleries d'un Voltaire. Mais se railler de la philosophie en elle-même et des questions qu'elle agite, est tellement puéril que l'on perd son temps à réfuter sérieusement un tel enfantillage. Sur ces points-là, l'humanité n'est pas sceptique; ce qui le prouve bien, c'est sa foi aux religions. M. Royer-Collard se révoltait contre les insanités de quelques philosophes; mais ces insanités trop réelles ne sont pas seules; elles disparaissent sous le nombre des vérités; et personne dans le genre humain n'a le droit de dédaigner Socrate, Zénon, Épictète, Descartes. Mais en même temps, il n'y a pas à s'étonner de la mobilité des systèmes et de leur aberration. C'est la condition même de la liberté.

Il nous est donc permis de regarder comme une question close désormais celle de savoir si la philosophie peut être traitée comme les sciences dites naturelles. Non, évidemment. Que la philosophie entendue et pratiquée comme nous le faisons soit sans péril,

nous ne l'affirmons pas ; mais elle est plus compromise encore par quelques-uns de ses amants prétendus. Le XVIII[e] siècle nous en fournit un exemple mémorable, dont nous souffrons encore. Ce sont là des abus et des maux inhérents, non pas à la philosophie, mais à la nature humaine. Est-ce que la religion, quelque bienfaisante qu'elle soit, n'a pas commis de fautes ? Cependant, elle voudrait aussi éviter toutes les imperfections qui parfois la déparent ; elle ne le peut pas. La vraie philosophie n'aime et ne cherche que le bien ; mais elle est flétrie par quelques-uns de ses soi-disant adeptes. Platon signalait ces trahisons, qui se produisaient déjà de son temps, et qui ne sont pas non plus épargnées au nôtre : « Il est difficile, disait le sage (République, « livre VI), que la meilleure des professions soit en « honneur auprès de gens qui en ont de tout opposées. « Mais une cause plus grave et plus puissante du décri « de la philosophie, ce sont les hommes qui se donnent « pour philosophes, et qui font dire à l'ennemi de la « philosophie que la plupart de ceux qui s'appliquent « à cette étude sont des hommes pervers, et que les « plus sages d'entre eux ne sont bons à rien. » Les choses n'ont guère changé depuis Platon, et l'on peut avec lui dire encore que, privée de ses protecteurs naturels, « la philosophie demeure exposée à l'invasion « d'indignes étrangers, qui la déshonorent, et lui « attirent les reproches dont on l'accable si injuste- « ment. »

Reste la seconde erreur, à laquelle M. Cousin a été

attaché plus longtemps qu'à l'autre. Soutenir que la philosophie est toute faite, et qu'il n'y a qu'à en emprunter les diverses parties aux systèmes du passé, c'était là précisément l'objet de l'Éclectisme. Dès l'origine, de bons esprits ont fait observer que cette manière d'entendre la philosophie était la détruire et la nier. Si toute la vérité a été découverte et expliquée par vos prédécesseurs, vous n'avez d'autre devoir que de vous mettre à leur école. Mais alors, vous abdiquez ; vous ne pensez plus par vous-même ; vous pensez par les autres. On cesse d'être philosophe, pour devenir un simple écho d'idées que l'on n'a pas conçues ; on est un disciple plus ou moins fidèle. Mais pour faire ce choix judicieux qui constitue l'Éclectisme, il faut avoir préalablement une mesure de laquelle on rapproche les théories antérieures, afin d'accepter les unes et de repousser les autres. Or, le principe qui vous sert de règle n'a plus rien d'éclectique. C'est un système si bien arrêté qu'il ne fléchit devant aucun autre. C'est un juge dont la sentence est sans appel, et qui la prononce au nom de la vérité, qu'il possède, ou croit posséder.

A cette objection, il n'y a pas de réponse ; et M. Cousin a fini par s'y rendre. Il n'a plus fait de l'Éclectisme qu'une méthode historique, assurant la justice envers tous les systèmes, sensualiste, idéaliste, sceptique ou mystique. Réduit à ces proportions, l'Éclectisme est non seulement utile ; il est absolument justifié. En philosophie, il faut en général faire le moins de polémique possible ; mais si l'on en fait, il est bon qu'on

soit impartial, et qu'on ne soit pas tellement aveuglé de sa propre doctrine qu'on réprouve tout ce qui n'est pas elle. Nous n'insistons pas sur ces considérations, parce que nous les avons déjà présentées plus haut (tome I, page 253). Mais il ne faut pas les perdre de vue, afin de faire à l'Éclectisme une part équitable ; c'est un procédé plus littéraire que philosophique.

Chose bizarre ! A l'autre extrémité du monde, l'esprit Hindou a cru aussi que la philosophie avait été faite par le passé, et qu'il n'y avait plus qu'à en répéter docilement les axiômes. Les Brahmanes ont des systèmes de philosophie au nombre de six, qui remontent, à ce qu'on présume, aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Ces six Darçanas, ou Théories, sont restées immuables ; on n'y a rien ajouté : on n'en a rien retranché. On les cultive en même nombre aujourd'hui, comme jadis. L'esprit d'innovation, provoqué par tant de causes dans l'Inde moderne, n'a exercé jusqu'ici aucune influence : et le génie Hindou, qui est essentiellement métaphysique, s'est arrêté pour ne plus faire un seul pas, depuis quinze ou seize cents ans. C'est à cette immobilité que nous réduirait l'Éclectisme ; mais notre civilisation tout entière répugne à cette inertie ; et chaque jour, sur toute la surface de l'Europe, surgissent des systèmes qui, tout en étant loin d'être vrais, témoignent d'une vitalité qui n'est pas près de s'éteindre. Là, le génie sera toujours très rare, comme ailleurs ; mais d'après ce que nous pouvons augurer, Dieu ne déshéritera pas l'esprit occidental dans l'avenir plus qu'il ne l'a déshé-

rité jusqu'à présent. Naîtra-t-il encore des sages comparables à ceux de la Grèce ? Nous ne pouvons le dire ; mais on peut être encore bien grand sans les égaler ; et l'esprit philosophique, tout en restant individuel, profitera nécessairement des lumières générales que les sciences et la civilisation ne cessent d'entretenir et d'étendre.

Du reste, l'Éclectisme, faux dans son principe, a eu cet immense avantage : il a créé en France l'histoire de la philosophie, qui, jusqu'à M. Cousin, nous était à peu près inconnue, malgré les louables efforts de M. de Gérando. L'Allemagne avait eu Brucker dès 1742 ; la France du XVIIIe, et même du XIXe siècle, ignorait jusqu'à son nom, loin de lire son savant ouvrage ; et quand, en 1828, M. Cousin vint à prononcer ce nom, ce fut une nouveauté jusque-là inouïe. A la suite de Brucker, mais loin de lui, Tiedemann et Tennemann ont élevé des monuments moins considérables, mais encore d'une solide valeur. La France n'avait absolument rien à opposer à ses rivaux ; et à l'heure actuelle, elle reste toujours bien distancée. Mais M. Cousin a préparé les voies, en parcourant lui-même quelques parties de la carrière. Nous lui avons rendu justice (plus haut, tome I, page 351). Mais pour un ouvrage analogue à celui de Brucker, il faudrait réunir une foule de qualités que la nature accorde à bien peu de ses élus : science complète de tous les documents, connaissance de plusieurs langues vivantes, sans parler des langues mortes, labeur infatigable, existence entièrement dévouée à une

œuvre unique, voilà les conditions principales ; elles se réaliseront peut-être ; mais nous pouvons les attendre encore longtemps, combinées dans un seul et même individu. Nous n'avons pas hésité à qualifier de chef-d'œuvre l'Histoire générale de la philosophie, condensée en un seul volume par M. Cousin ; mais il ne se faisait pas d'illusion, et il ne s'est jamais cru le Brucker français que nous espérons.

L'histoire de la philosophie est fort curieuse ; mais elle n'est pas sans danger ; nous ne sommes pas les premiers à le croire. Elle a l'inconvénient de détourner, en partie, sur les systèmes, l'attention qui devrait surtout s'appliquer aux questions. Il est bon de savoir ce qu'ont pensé les génies qui honorent le plus l'humanité ; mais il vaut mieux encore les imiter, en pensant avec indépendance, ainsi qu'ils l'ont fait avant nous. L'histoire de la philosophie ne doit pas devenir une histoire comme une autre ; ce serait dès lors une sorte de littérature, d'un puissant intérêt sans nul doute ; mais la littérature devrait rester ici en sous-ordre, au lieu d'être sur le devant de la scène. Nous ne nions pas d'ailleurs que l'histoire de la philosophie ne puisse être utile au penseur ; et dans un temps où ce genre de travaux n'était pas né, Socrate a pu jeter les yeux, non sans quelque profit, sur les opinions d'un Anaxagore ; mais il s'est surtout étudié lui-même ; et c'est du sanctuaire de son âme qu'il a tiré les croyances inébranlables et les vérités qui ont fait de lui le plus grand des hommes. Il a exposé tout au long son secret, si c'en est un, en

donnant au jeune Phèdre une leçon de rhétorique. L'histoire de la philosophie doit donc être essentiellement philosophique, tendance peu commune de notre temps. Quoi qu'il en soit, de précieux matériaux s'amassent chaque jour et facilitent la tâche herculéenne d'une future histoire de la philosophie. Il serait à souhaiter que ce fût la France qui s'en chargeât ; elle porterait en ces matières une clarté qui n'appartient qu'à elle. Il ne paraît pas que jamais la pensée de M. Cousin se soit arrêtée à ce gigantesque dessein, bien qu'il eût eu la force de l'accomplir, s'il l'avait voulu.

Une des gloires qui lui sont le moins contestées, c'est l'organisation de l'enseignement de la philosophie dans les établissements de l'État. Une conséquence naturelle de cet enseignement, c'était un programme pour l'examen du baccalauréat. Sous le règne de Louis-Philippe, c'était une question brûlante ; les partis en avaient fait un champ de bataille, où la lutte, pour n'être pas sanglante, n'en était pas moins vive. La presse cléricale était déchaînée ; la presse universitaire avait aussi ses emportements. En 1844, le débat fut porté devant la Chambre des Pairs, et trois grandes séances y furent consacrées, 2, 3 et 4 mai. Nous avons vu (plus haut, tome I, page 445) comment M. Cousin fut à peu près seul à soutenir le combat : il y montra une énergie invincible. Ayant contre lui le gouvernement, la commission de la Chambre des Pairs, une foule d'orateurs, ultra-catholiques, et même d'anciens libéraux, il fit tête trois jours de suite aux plus furieuses attaques, et il

finit par l'emporter, en couvrant ses adversaires de confusion, et même de ridicule. Les passions étaient tellement aveugles qu'on en était arrivé à faire d'une question purement scholaire une question politique de premier ordre ; on voulait soumettre le programme du baccalauréat, pour lequel on croyait le Conseil royal incompétent, d'abord au Conseil d'État, et même au Conseil des Ministres. C'était vraiment grotesque ; et sans M. Cousin, la Chambre haute se laissait entraîner à une faute impardonnable.

Qu'un cours de philosophie soit un complément indispensable de l'instruction donnée dans nos lycées, c'est une vérité tellement évidente qu'on a vraiment quelque embarras à y insister. Ce cours nécessaire ne peut pas être placé ailleurs qu'à la fin des classes de rhétorique. Plus tard, la jeunesse se disperse dans toutes les professions ; et si on ne la saisit pas auparavant, elle échappe pour jamais. Dans un autre système d'études, il serait possible sans doute de la soumettre un peu plus tard à cette discipline : dans notre système, qui ne peut être changé, le moment est unique ; et si on le manque, il est irrévocablement perdu. Il est vrai que, le principe même étant admis, il reste l'exécution, c'est-à-dire la rédaction du programme. M. Cousin l'a quelque peu développé, pour se conformer aux progrès du temps ; mais au fond, c'est toujours celui de 1809, issu lui-même d'une tradition qui remonte jusqu'au Moyen-âge. Aujourd'hui, toutes ces querelles sont apaisées, ou du moins semblent l'être ; mais on ne saurait

répondre qu'elles soient définitivement éteintes. Bien des circonstances peuvent les faire renaître, non moins violentes et non moins déraisonnables.

Un autre point sur lequel nous avons déjà défendu M. Cousin, c'est sa sévérité prétendue dans la conduite de ce qu'on appelle ironiquement « son régiment philosophique. » Dans des fonctions, où il touchait à tant de personnes, on ne citerait pas un acte de despotisme. Très ami de la règle, et chargé officiellement de la maintenir, il s'en est montré le constant défenseur ; et ce sont surtout ceux qu'il a dû y ramener qui se sont plaints de lui, tandis qu'ils n'avaient qu'à se plaindre d'eux-mêmes. M. Cousin n'a jamais voulu, comme fondateur d'école, imposer sa doctrine à qui que ce soit. Tous ses disciples ont joui pour leurs théories d'une indépendance absolue ; mais ils étaient soumis, comme lui, aux devoirs de leur profession ; et quand ils s'en écartaient, le maître était bien obligé de les y rappeler. Il a toujours sévi avec modération ; et l'on devrait lui en savoir d'autant plus de gré que sa nature était d'une extrême impétuosité. Mais puisqu'on parle de régiment, jamais colonel n'a défendu avec plus de sollicitude les justes droits de ses soldats. Nous en avons cité des exemples nombreux (plus haut, tome I, page 472); et nous croyons pouvoir affirmer de nouveau qu'il n'a jamais commis d'injustice, parce que l'étendue de son esprit le mettait presque entièrement à l'abri des fautes que commettent les intelligences moins conscientes du juste et du bien.

Ici, nous voudrions résumer le système de M. Cousin, afin de le juger dans son ensemble : mais nous y trouvons une difficulté, qui nous est presque insurmontable. La doctrine, dont nous avons déjà parlé, est éparse dans un trop grand nombre d'ouvrages pour qu'on puisse être sûr de la bien comprendre. M. Cousin lui-même avait senti cet inconvénient ; et il avait voulu renfermer toute sa pensée dans un seul livre, celui du Vrai, du Beau et du Bien. C'est un livre admirable, qui a obtenu le succès le plus grand et le plus mérité, et qui a ému et convaincu bien des âmes. Mais ce sont des fragments d'un système, éblouissants et incomplets, plutôt qu'une œuvre absolument systématique. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Pour le moment, nous nous bornons à dire que l'exécution n'a pas répondu tout à fait au dessein de l'auteur. Tout ce qui concerne les principes nécessaires et universels, toute la partie de l'art, et tout ce qui se rapporte à la morale et à Dieu, est d'une vérité et d'une grandeur presque incomparables. Mais malgré tant de talent et un style merveilleux, les trois idées du Vrai, du Beau et du Bien ne suffisent pas à former un système, qui a pour but d'expliquer l'énigme de l'Univers. Dans la métaphysique, dans la psychologie, comme en théodicée, on sent la main d'un maître. Mais que de questions capitales sont omises ! Que de problèmes laissés de côté, et qui pourtant font nécessairement partie d'un système qui vise à tout embrasser ! Ainsi, la magnificence de la nature, et sa régularité prise pour une des preuves de

l'existence de Dieu, est presque passée sous silence. Il est vrai qu'en général, on ne donne pas une attention suffisante à la preuve cosmologique, ainsi que Kant l'appelle. L'oubli est d'autant plus fâcheux que les progrès incessants des sciences naturelles élargissent chaque jour l'idée que l'homme peut concevoir de la Toute-puissance divine. Nous ne doutons pas que M. Cousin n'en fût frappé autant que qui que ce soit parmi nous ; mais cet argument, si développé par Bossuet et par Fénelon, appartient à la philosophie autant qu'à la religion ; il est à l'usage des laïques aussi bien, et même plus, qu'à l'usage des clercs. On peut remarquer que rien n'a été dit, non plus, de la double nature de l'homme ; le spiritualisme la suppose certainement ; mais il était utile de s'y arrêter, parce que cette communication des substances est le nœud de la vie morale dans l'individu, heureux ou malheureux, innocent ou coupable, selon que l'un des deux principes étouffe l'autre, ou que le meilleur conduit le moins bon. Bossuet s'est étendu longuement sur les différences qui séparent absolument l'homme de la brute. Sans recommencer ce qu'il a fait, et sans tomber dans la physiologie, le philosophe pouvait aborder cette question capitale. C'eût été un coup de plus porté au matérialisme de notre temps.

La preuve cosmologique a deux grands résultats : l'un direct, d'étendre et de fortifier la notion de Dieu ; l'autre indirect, de donner à l'esprit humain une leçon de modestie. Qu'est-ce que l'homme devant l'Être infini

et tout-puissant ? Certes, l'homme est grand par cela seul qu'il contemple et comprend, en quelque mesure que ce soit, ces œuvres prodigieuses. Mais les comprendre et les faire, quelle distance incommensurable ! A quelques égards, l'homme peut, sans trop de vanité, croire à sa grandeur ; mais qu'a-t-il qui ne soit emprunté ? Plus il s'admire à juste titre, plus il exalte celui qui l'a créé ; car l'homme n'a pas encore eu la folie de penser qu'il s'est fait lui-même. Le Créateur est immensément au-dessus de l'être qu'il a tiré du néant. L'homme n'est pas pour cela le monstre qu'a maudit Pascal ; il n'est pas « l'ex-« crément de l'univers » ; mais il n'en est pas le maître, ni l'ordonnateur, ni le soutien. L'homme, en étudiant le monde, se rapproche de son auteur : mais il n'a pas besoin d'un grand effort de sa raison pour sentir quelle est sa vraie place, dans ce splendide spectacle. Il a reçu, comme le dit Horace, le souffle divin ; « Divinæ particulam auræ » ; il peut élever son regard vers les cieux, comme le dit Ovide : « Erectos ad sidera « tollere vultus. » Mais il n'est pas Dieu, quoique parfois des philosophes, et même des savants, se permettent, dans un orgueil insensé, de critiquer l'œuvre divine. On dirait presque, à entendre leurs théories audacieuses, qu'ils ont assisté aux conseils du Tout-puissant, et qu'ils portent la parole en son nom. La philosophie de l'histoire, se confondant avec l'histoire de la philosophie, a eu de ces présomptions insoutenables. Un instant, M. Cousin a semblé les partager ; mais la faute, s'il l'a commise, a été de courte durée ; et tout en sentant

la dignité de l'homme, il ne l'a pas dénaturée, en la surfaisant, comme d'autres l'ont fait, surtout en Allemagne. L'étude de la nature dans son infinitude, pour peu qu'elle soit bien conduite remet l'homme au vrai point, ni trop haut, ni trop bas, au-dessous de Dieu immédiatement, le premier de tous les êtres, imparfait comme eux, bien qu'il leur soit supérieur, et mortel comme eux, bien que doué d'une âme immortelle. La cosmologie nous impose cette sage réserve ; et voilà pourquoi M. Cousin aurait dû s'en occuper un peu plus qu'il ne l'a fait, sans doute pour ne pas répéter ses devanciers.

Le problème de la création, qui se rattache de si près à ceux-là, a été plusieurs fois agité par M. Cousin ; et tout insoluble qu'il est, le philosophe ne devait pas l'éviter plus que tout autre. La nécessité de la création, soutenue par lui, a été fort contestée ; et elle nous paraît en effet fort contestable. Il ne peut y avoir de contrainte pour l'Être tout-puissant; faire l'univers nécessaire, c'est le faire co-éternel à Dieu, qui n'est plus que l'âme du monde. Dans ces ténèbres, que rien ne peut dissiper, il faut s'en tenir, provisoirement du moins, au côté négatif des choses. S'il nous est interdit de savoir ce qu'a été la création, on peut affirmer ce qu'elle n'a pas pu être. Sous nos yeux, la vie commenee d'une certaine manière ; mais à l'origine, elle n'a pu commencer de même. L'enfant mourrait au bout de quelques heures, si les parents n'étaient là pour soutenir sa débile existence ; elle cesserait presque aussitôt qu'il serait né. Au moment créateur, comme dit Littré, c'est un adulte

qui a été créé, capable de vivre par ses propres forces et de propager sa race. Aristote avait quelque intuition de ce mystère, quand il disait : « L'homme engendre « l'homme. » Aujourd'hui, la vie se transmet ; elle n'est jamais créée. Mais il y a des chimistes qui, prenant la place de Dieu, comptent bien créer la vie de toutes pièces dans leurs laboratoires.

M. Cousin a toujours parlé de Dieu dans les termes de la plus sincère adoration ; mais en ces matières, où les nuances sont si délicates, il est bien difficile de contenter tout le monde, surtout, les scrupules des docteurs orthodoxes. Ils ont dénoncé son panthéisme et même son athéisme, avec une persévérance, qui n'était peut-être pas absolument loyale. Les explications les plus catégoriques ne les ont pas désarmés : et aujourd'hui même, nous n'affirmerions pas qu'ils aient reconnu leur injustice. Mais plus haut (tome I, page 65), nous avons amplement disculpé M. Cousin : passons.

Du moins, ses adversaires les plus déclarés ont dû avouer qu'en fixant les limites de la philosophie et de la religion, il a été non seulement irréprochable, mais, en outre, qu'il peut servir de modèle aux philosophes de tous les temps. Jamais le respect, l'admiration et la reconnaissance n'ont été alliés dans une plus exacte proportion, avec l'indépendance la plus réfléchie. Les fidèles ont pu être choqués de théories qui ne trouvent dans les dogmes qu'un « demi-jour. » Mais ce point essentiel réservé, que de rapprochements, que de contacts, que d'identités même ! Pourquoi s'en cacher ? Si

l'on a dit très justement que la religion est la philosophie des peuples, c'est qu'en effet les matières traitées de part et d'autre sont les mêmes ; la seule différence, c'est la méthode qu'on y applique. Ici la raison, et là la tradition. Quant aux solutions pratiques, elles se confondent. En effet, que serait une morale philosophique qui renierait la morale chrétienne ? Et la morale chrétienne, dont Bossuet a célébré l'incorruptible beauté, que serait-elle si elle était contraire à la raison ? Des penseurs timorés ont presque fait un crime à M. Cousin d'avoir cité trop fréquemment Bossuet, Fénelon, saint Thomas et saint Augustin. Nous, au contraire, nous lui reprocherions plutôt de n'avoir pas toujours consulté ces grands docteurs de l'Église. Il n'est pas possible que l'esprit humain ait travaillé avec tant d'activité, tant d'ordre et tant de fécondité, quoique toujours dans un cercle infranchissable, sans avoir trouvé une foule de vérités. La philosophie, qui les découvre aussi de son côté, ne les reçoit pas de la foi ; elle les reçoit de la raison, qui les approuve et les sanctionne. La théologie n'est pas la maîtresse, pas plus que la philosophie n'est la servante ; toutes deux doivent obéir à la raison qui est supérieure à l'une et à l'autre, parce que la raison vient de Dieu même, et que c'est par elle qu'il a bien voulu communiquer avec l'homme.

C'est donc un conseil que nous nous permettons d'offrir aux philosophes de notre temps. Qu'ils ne se laissent point entraîner par de vulgaires préventions. Qu'ils approfondissent les doctrines de l'Église sur

les grands objets dont ils s'occupent. C'est là un champ presque nouveau. Ce n'est pas une polémique qu'il faut engager ; encore bien moins, une lutte. C'est un acte de mauvais citoyen d'attaquer la religion populaire. La paix publique exige qu'on ne trouble pas les consciences par de dangereuses controverses. Mais savoir ce qu'ont pensé les plus profonds des théologiens sur l'homme, sa nature, ses destinées, sur le libre arbitre et même sur la grâce, c'est une information utile, et peut-être même un enseignement. Ce n'est pas empiéter sur la théologie. Et ici, nous ne pouvous résister au besoin de citer une des pages les plus belles que M. Cousin ait jamais écrites (Du Vrai, du Beau et du Bien, XVI[e] leçon, p. 428, éd. de 1855) :

« Que n'eût pas été la joie d'un Socrate et d'un Pla-
« ton, s'ils eussent trouvé le genre humain entre les
« bras du Christianisme ! Combien Platon, si visible-
« ment embarrassé entre ses belles doctrines et la reli-
« gion de son temps, qui garde envers elle tant de
« ménagements, alors même qu'il s'en écarte, et qui
« s'efforce d'en tirer le meilleur parti possible à l'aide
« d'interprétations bienveillantes, combien n'eût-il pas
« été heureux d'avoir affaire à une religion qui présente
« à l'homme, comme son auteur à la fois et comme
« son modèle, ce sublime et doux crucifié dont il a eu
« un pressentiment extraordinaire, et qu'il a presque
« dépeint dans la personne du juste mort sur une
« croix, une religion qui est venue annoncer ou du
« moins consacrer et répandre l'idée de l'unité de

« Dieu, et celle de l'unité de la race humaine, qui pro-
« clame l'égalité de toutes les âmes devant la loi
« divine, qui par là a préparé et soutient l'égalité
« civile, qui prescrit la charité encore plus que la jus-
« tice, qui enseigne à l'homme qu'il ne vit pas uni-
« quement de pain, qu'il n'est pas renfermé tout
« entier dans ses sens et dans son corps, qu'il a une
« âme, une âme libre, qui est d'un prix infini et mille
« fois au-dessus des innombrables mondes semés dans
« l'espace, que la vie est une épreuve, que son objet
« véritable n'est pas le plaisir, la fortune, le rang,
« toutes choses qui ne sont pas à notre portée, et nous
« sont bien souvent plus dangereuses qu'utiles, mais
« cela seul qui est toujours en notre puissance, dans
« toutes les situations, dans toutes les conditions, d'un
« bout de la terre à l'autre, à savoir, l'amélioration de
« l'âme par elle-même, dans la sainte espérance de
« devenir de jour en jour moins indignes des regards
« du père des hommes, de ses exemples et de ses pro-
« messes ! Ah ! si le plus grand moraliste qui fut
« jamais avait pu voir ces enseignements admirables,
« qui déjà étaient en germe au fond de son esprit, et
« dont on peut retrouver plus d'un trait dans ses ou-
« vrages, s'il les eût vus consacrés, maintenus, sans
« cesse rappelés au cœur et à l'imagination des hommes
« par des institutions sublimes et touchantes, quelle
« n'eût pas été sa tendre et reconnaissante sympathie
« pour cette religion ! »

A ces accents solennels, à cet enthousiasme presque

filial, quelles espérances charitables n'ont pas conçues les âmes catholiques ! Mais ces espérances ne pouvaient se réaliser qu'au détriment moral de celui dont elles prétendaient faire le salut. M. Cousin n'a pas cédé à son cœur ; et sa raison l'a emporté sur sa juste tendresse. De nos jours et à jamais, les vrais philosophes sont d'accord avec lui. Ils n'ont pas à garder une autre conduite envers la religion de leur pays.

Arrivons maintenant au moment décisif dans la carrière intellectuelle de M. Cousin. Après les leçons de 1828 et celles de 1829, il est couvert de gloire ; son éloquence est incomparable ; la France, l'Europe, même le Nouveau monde retentissent de son nom. Tout à coup, il suspend son cours en 1830, à cause de la maladie et de la mort de sa mère, et aussi à cause des événements qui se préparent. Sa chaire sera muette pendant trente-sept ans de suite, c'est-à-dire jusqu'à sa mort. Il n'a pas précisément abandonné la philosophie; mais il ne la sert plus qu'indirectement, en dirigeant le personnel chargé de l'enseigner dans les établissements de l'État. Le conseiller royal de l'Université, le directeur de l'École normale ont succédé au professeur, dont la Sorbonne n'entendra plus la voix. Plus tard, c'est à l'histoire et à la littérature qu'il consacrera ses puissantes facultés. La philosophie n'est plus la première de ses passions ; elle est presque oubliée ; et la traduction de Platon n'est pas finie.

Ce n'est pas certainement à la légère que M. Cousin a pris une si grave résolution ; nous n'avons jamais eu

l'occasion d'en parler avec lui ; et spontanément, il ne nous en a jamais rien dit. Mais nous ne doutons pas que ses motifs ne fussent des plus sérieux, si ce n'est des plus sages : on ne peut que les supposer, puisqu'il a gardé le silence. Un premier motif peut-être, c'était le succès même du cours de 1828. Il était impossible que l'ardeur du public restât à ce degré d'intensité ; et selon toute apparence, elle ne pouvait que s'éteindre peu à peu ; déjà en 1829, elle n'était plus tout à fait ce qu'elle était dans l'année précédente. Selon la marche ordinaire des choses, il y avait à craindre quelque déclin : et la prudence ne permettait pas de croire que l'avenir resterait aussi brillant que le passé. L'espérance eût été par trop chimérique. La politique avait pris naguère une forte part dans le triomphe ; mais comme la politique est essentiellement mobile, elle allait bientôt porter ailleurs son appui et ses faveurs. Il n'y avait pas à compter sur sa constance. Ce calcul, qui était très juste en ce qui regardait la personne même du professeur, ne l'était peut-être pas autant pour la philosophie, qui, ne tenant essentiellement qu'à la vérité, peut se passer du concours de la politique, et de bien d'autres, aussi éphémères que celui-là. D'ailleurs, M. Cousin n'a jamais poussé l'égoïsme à ce point ; et ce n'est pas une considération aussi mesquine qui a pu le décider.

L'exemple de ses amis les plus chers aura eu grande influence sur lui. A la suite de la révolution de 1830, tous ceux qui l'avaient préparée entraient aux affaires : MM. Thiers, Mignet, Charles de Rémusat, Dubois, Vitet,

Duvergier de Hauranne, avec une foule d'autres. Le sage M. Mignet lui-même, tout en s'abstenant de la politique, acceptait une fonction administrative, qui répondait à ses études historiques. M. Cousin en acceptait une aussi, qui n'était pas moins conforme à ses travaux et à ses goûts. Il défendrait la philosophie, tant attaquée sous la Restauration ; et il en propagerait les heureux effets, en favorisant les professeurs dont l'avenir lui serait confié. Nous croyons que c'est le motif qui l'a définitivement emporté. Il était louable en lui-même, et de plus, très pratique. L'enseignement de la philosophie n'était pas solidement organisé ; et l'on pouvait regarder comme très urgent de l'améliorer. M. Cousin put donc penser que le devoir était là, et qu'après ce qu'il avait fait pour les théories, expliquées pendant quinze ans par la parole et par la plume, il fallait songer surtout aux personnes à qui l'application scholaire de ces théories allait être remise, dans l'Université de France, pour l'instruction de la jeunesse.

Enfin peut-être, M. Cousin était-il déjà fatigué de la métaphysique et de la psychologie. Même quand il les cultivait avec le dévouement le plus actif, il y mêlait des occupations étrangères ; il se faisait l'éditeur de Proclus, de Descartes et d'Abélard, le traducteur de Platon. C'était de l'érudition et de la philologie, utiles sans doute à la philosophie, mais ce n'en étaient pas moins des diversions, qui prenaient beaucoup de temps et de forces. C'est en vain que ses amis les plus éclairés et les plus francs lui conseillaient de produire surtout ses pen-

sées plutôt que celles des autres. Emporté par sa fougueuse nature, il ne les écoutait point, bien que l'avis fût aussi prudent que sincère. Plus tard, lorsqu'il se donnait surtout à l'histoire et à la littérature, il n'était pas aussi excusable que quand il se donnait à l'administration ; mais la pente était irrésistible. Il y céda sans peut-être se rendre bien compte de l'intervalle énorme qui séparait sa première et plus chère carrière de celle qu'il se créait inopinément, sur la fin de ses jours.

Mais nous nous hâtons de le répéter : dans ces phases opposées de son existence laborieuse, il a porté invariablement toutes les ressources d'une intelligence supérieure. L'administrateur et l'écrivain ont égalé le professeur ; seulement les genres étaient moins relevés. Néanmoins, il est toujours fâcheux de rompre l'unité de sa vie ; et quoique le talent reste le même au fond, la diversité obscurcit et diminue l'ensemble. La philosophie elle-même souffre de ces amoindrissements. Tout ce qu'elle compte de plus grand s'est dévoué à elle sans partage : Socrate, Platon, Zénon le stoïcien, Descartes, Reid, Kant. Si Aristote réside quelques années à la cour de Macédoine, c'est pour enseigner la philosophie à l'héritier de Philippe. Était-ce un devoir pour M. Cousin de se dévouer exclusivement à la philosophie ? Pouvait-il lui être infidèle ? et cesser d'être le guide constant de tous ceux qu'il avait entraînés dans sa sphère depuis 1815, par ses cours et ses publications ? Nous venons de discuter les motifs qui probablement l'ont décidé. Mais nous n'avons pu que risquer des conjec-

tures, là où lui seul pouvait dire le vrai. A côté de nos hypothèses plus ou moins plausibles, il y a la réalité. Il n'est que trop certain que, pour les esprits philosophiques, ce fut une surprise douloureuse. On ne s'attendait pas à cette retraite prématurée ; en la déplorant, on pouvait la croire accidentelle et provisoire. On n'admettait pas qu'elle pût être définitive. Pour quelques âmes plus sensibles, la surprise se changeait presque en un désespoir. Habituées à compter sur un tel appui et croyant à des promesses récentes, elles ne pouvaient se passer du maître qui avait conquis leur absolue confiance. On a vu plus haut (tome I, page 363), la lettre de Mme Angebert, de Dunkerque. Nous l'avons déclarée admirable ; et nous n'avons rien exagéré. Inconnue personnellement de M. Cousin, elle correspondait avec lui depuis trois ans ; et quoique femme et sans aucune prétention, elle était digne des relations qu'elle avait provoquées. Elle maintenait ces relations à une hauteur où peu de métaphysiciens peuvent atteindre. Les sentiments qu'elle exprimait ne lui étaient pas particuliers ; bien d'autres qu'elle les ressentaient non moins vivement, si personne ne les exposait avec autant de force et de sympathie.

A soixante ans de distance, et après bien des réflexions en sens divers, nous ne pouvons qu'approuver les regrets de Mme Angebert. M. Cousin lui-même a-t-il été sans aucuns remords? Il avait pris des engagements qu'il devait tenir, à ce qu'il semblait. Il n'y avait pas longtemps, qu'en 1828, dans sa première leçon du

17 avril, devant son immense auditoire, il déclarait hautement sa détermination immuable : « Mes vœux, « disait-il, n'ont jamais dépassé cette enceinte. Dévoué « tout entier à la philosophie, après avoir eu l'honneur « de souffrir un peu pour elle, je viens lui consacrer, « sans retour et sans réserve, toute ce qui me reste de « force et de vie. » Des applaudissements frénétiques accueillaient cette déclaration magnanime, et scellaient en quelque sorte le contrat. En 1830, les auditeurs attendirent le professeur, qui ne vint pas. Certainement, M. Cousin avait le droit de ne point se rendre à leur appel, et ce n'était point à eux de prononcer. Mais on peut se demander aussi ce qu'aurait été le cours de M. Cousin pendant les vingt années qui suivirent, avant qu'il ne prît sa retraite en 1852.

Comme on entre ici dans le champ de l'hypothèse, il faut se défier de l'imagination. On ne saurait tracer une peinture bien précise de ce qu'aurait pu être cette existence nouvelle, si différente de celle que nous avons connue, de 1830 à 1867. Quelle monotonie auprès de tant de mouvement ! Quelle régularité auprès de tant d'agitation ! Mais aussi quel calme de méditations, fixées sur un seul objet ! Quelle unité de pensées ! Ce qu'auraient produit trente années d'un labeur assidu sur les questions solennelles de psychologie et de métaphysique, qui saurait le calculer ? Qui pourrait assigner des bornes à cette énergie accrue par une telle persévérance ? Depuis la Grèce, depuis Descartes, il n'y a plus à espérer de bien grandes découvertes. Mais la carrière

n'est jamais fermée, et Dieu ne cesse pas de créer des intelligences qui, tout en se ressemblant, ne sont jamais identiques. L'axiôme de Descartes avait été entrevu plus d'une fois avant lui. Mais c'est lui seul qui l'a mis dans sa pleine et indéfectible clarté : et cet axiôme a pu paraître original, tant il était transformé. M. Cousin, resté professeur, aurait accompli quelque transformation de ce genre. Son style aurait tout rajeuni, tout renouvelé. La flamme, qui l'a constamment animé, eût tout éclairé. Cette gloire, quoique secondaire, était encore bien belle. Les œuvres auraient peut-être été moins abondantes, mais elles auraient encore gagné en profondeur et en solidité. Telles qu'elles sont sous nos yeux, elles sont exquises. Qui peut répondre qu'elles ne l'eussent pas encore été davantage, au grand profit de la science et du genre humain ?

Une considération générale et très réelle aurait pu déterminer M. Cousin à rester dans sa chaire. Quelle durée ont les mesures administratives les mieux étudiées et les plus utiles? Ne sont-elles pas livrées comme toute la politique aux changements les moins justifiés? Un ministre ne peut-il pas détruire ce qu'un ministre a fait avant lui ? Ce ne sont pas seulement des arrêtés, des ordonnances qu'il substitue à celles de son prédécesseur ; ce sont parfois des lois et des institutions qu'il bouleverse. M. Cousin n'a-t-il pas vu le Conseil royal de l'Instruction publique annulé par la jalousie d'un ministre incompétent ? En 1850, dans la Commission de M. de Falloux, dont il faisait partie, n'a-t-il pas vu

l'Université tout entière sombrer dans un naufrage immérité, sous les coups d'adversaires implacables? Devenu ministre, et ministre bienfaisant, pouvait-il croire un instant que les mesures prises par lui, tout excellentes qu'elles étaient, seraient respectées? Lui-même, il est vrai, n'avait rien détruit; il s'était borné à perfectionner l'état présent des choses. Pouvait-il demander à ses successeurs d'être aussi modérés que lui? A regarder ces réalités inévitables, il pouvait comprendre que la politique n'a rien que d'instable, que le succès d'un jour n'empêche pas la défaite du lendemain, et que souvent même il la prépare. Mais les œuvres de l'intelligence subissent-elles ces misérables révolutions? Sont-elles soumises à la loi inexorable de cette mobilité perpétuelle? Le traducteur de Platon pouvait mieux que personne répondre à cette question. Voilà plus de vingt siècles que Socrate, par la bouche de son disciple, parle à toutes les générations qui se succèdent. Est-ce qu'il cessera jamais de parler à toutes celles qui viendront après la nôtre, jusqu'à la consommation des temps? Ces leçons immortelles vivront autant que l'esprit humain lui-même; il serait mort, qu'elles n'en subsisteraient pas moins, sans emploi, si l'on veut, mais d'une vérité éternelle, comme Dieu, de qui émanent leurs principes incorruptibles.

Croyons-nous pour cela que M. Cousin eût pu devenir un Platon? Notre amitié ne s'aveugle pas à ce point. Un Platon n'est possible qu'en Grèce, et il devait procéder d'un Socrate. Au milieu de tant de chefs-d'œuvre,

que l'humanité ne reverra plus, en poésie, en philosophie, en art dramatique, en science, en histoire, en sculpture, en architecture, en éloquence, il y aurait eu là une inconcevable lacune, si les dialogues Platoniciens n'y eussent pas représenté la morale, dans ce qu'elle a de plus pratique et de plus pur. Quelle nation pourra jamais se flatter de surpasser, ou même d'égaler le Phédon, le Criton, le Gorgias, la République et les Lois, sans même oublier le Timée? Ce serait être bien téméraire que de croire que Dieu recommencera cette merveille. Mais parmi nous, de notre temps, en notre langue, si quelqu'un pouvait approcher de ces sommets inaccessibles, c'était M. Cousin. Il eût été beau de le tenter ; et de longues années de méditations, dont il aurait donné les prémices à ses auditeurs, auraient pu le porter bien près du but, si ce n'est au niveau de ses divins prédécesseurs.

Cette vie d'austère professeur, dans le genre de la vie de Kant, qui n'avait jamais quitté sa ville natale, ni manqué à ses cours, n'était pas faite en elle-même pour déplaire à M. Cousin ; il n'avait pas de besoins personnels, pour ainsi dire, et jamais homme n'a dédaigné plus que lui les douceurs d'une existence aisée. Devenu riche, et très riche, comme il l'avouait quelquefois, il n'a rien changé à ses habitudes de sobriété, poussées parfois jusqu'à l'excès. A cet égard, il rivalisait avec le sage de Kœnigsberg. Le professorat, entendu et pratiqué dans toute sa rigueur, avait peut-être cet inconvénient d'être une sorte de solitude. C'était presque s'éloi-

gner à jamais de la société et de la grande société, mais cette perspective ne pouvait pas effrayer M. Cousin. Il ne recherchait pas les salons, bien que sa conversation, étincelante de bon sens, de goût, d'imagination, de gaieté, toujours nouvelle et toujours infatigable, charmât tous ceux qui pouvaient y participer. Mais la verve de M. Cousin était la même avec un seul auditeur que dans les compagnies les plus nombreuses et les plus choisies. Parmi les causeurs de son temps, il n'y avait peut-être que M. Thiers qui fût son égal. D'ailleurs, M. Cousin n'eût pas été dans l'isolement, avec les disciples dévoués qui l'eussent entouré. Il se serait très bien passé du monde, qui jouissait de lui bien plus qu'il ne jouissait lui-même des succès mondains. Tout en restant professeur, il pouvait donc entretenir encore bien des relations agréables, en leur mesurant son temps et ses entretiens.

Mais à quoi bon des regrets superflus? Cependant, nous ne pouvons quitter ce souvenir pénible sans rappeler aux philosophes l'exemple que leur donne Socrate. Au moment où les juges vont délibérer sur sa mort, il ne craint pas de leur déclarer qu'au prix même de la vie, il ne désertera pas sa vocation philosophique : « Si vous me disiez : Socrate, nous rejetons l'avis « d'Anytus, et nous te renvoyons absous ; mais c'est à « condition que tu cesseras de philosopher, et de faire « tes recherches accoutumées ; et si tu y retombes et « que tu sois découvert, tu mourras. » Oui, si vous me « renvoyiez à ces conditions, je vous répondrais sans

« balancer : Athéniens, je vous honore et je vous « aime ; mais j'obéirai plutôt au Dieu qu'à vous ; et « tant que je respirerai et que j'aurai un peu de force, je « ne cesserai de m'appliquer à la philosophie, de vous « donner des avertissements, des conseils, et de tenir à « tous ceux que je rencontre mon langage ordinaire. » (Apologie, trad. V. Cousin, p. 93). Voilà comment doit agir le philosophe, quand les circonstances lui en font un devoir ; mais il est rare que le philosophe soit exposé à un tel sacrifice. Rester simple professeur à la Sorbonne et à l'École normale, c'en était encore un, nous le voulons bien, mais qui était loin de l'héroïsme socratique.

M. Cousin était singulièrement maître de lui, quand il écrivait et qu'il donnait une forme à ses pensées. Sa plume n'a pas fait un seul écart. Il ne se dominait pas toujours au même point dans le cours ordinaire et prosaïque de la vie. Avec son tempérament de feu, c'était sans doute pour lui une difficulté plus grande que pour personne ; ce tempérament, qui faisait sa force et son talent, avait ses inconvénients, qu'il eût été prudent d'atténuer, loin de s'y abandonner instinctivement et sans réflexion suffisante. De là, des excentricités et des brusqueries inutiles, capables de blesser les gens, et fâcheuses pour celui qui se les permettait. C'est probablement à une de ces résolutions soudaines que M. Cousin aura cédé en 1830. Il n'en aura peut-être pas vu toute la portée ; et s'il l'a reconnue plus tard, il se sera trouvé alors plus engagé qu'il ne le croyait, et il n'aura pu reculer. Il est vrai que M. Guizot et M. Ville-

main quittaient aussi l'enseignement pour les affaires. Mais la philosophie avait le droit d'être plus exigeante que l'histoire et la littérature. Il se peut enfin que M. Cousin jugeât, dès ce moment, le cours de 1828, aussi sévèrement qu'il le fit plus tard, et qu'il ne fût pas disposé à tenter une seconde épreuve, quelque opposée qu'elle pût être à la première.

Mais il est temps de laisser ces conjectures pour ce qu'elles sont, et de nous demander comment il faut classer M. Cousin, non plus dans la philosophie de notre siècle, mais dans l'histoire générale de la philosophie, où il doit être jugé, ainsi que lui-même en a jugé tant d'autres. S'il a été au premier rang dans notre XIX[e] siècle, s'il a des mérites qui compensent ses défauts, quelle place lui assignera la postérité, que déjà nous représentons depuis qu'il n'est plus ? Ici la question est très délicate, quand on veut rester juste. On peut être le disciple de Laromiguière, de Royer-Collard, de Maine de Biran, et leur supérieur ; mais quand il s'agit du vaste théâtre des annales humaines, on se trouve en présence de bien autres personnages : Socrate, Platon, Aristote, Zénon, Descartes, Spinosa, Leibniz, Reid et Kant. M. Cousin est digne de les comprendre et de les interpréter, de les répéter même ; mais tout en étant de leur compagnie, il n'est pas leur égal. Lui-même n'y a jamais prétendu ; et la supposition seule d'une telle présomption eût révolté son équité et sa modestie, Dieu lui avait fait don d'un immense talent ; mais il ne lui avait pas accordé le génie, qui seul enfante des

œuvres originales et immortelles. Son style est du XVIIe siècle, plus que du nôtre ; son spiritualisme en est également ; il continue les grandes, les vraies traditions. Mettons-le donc dans sa famille, à côté de Malebranche, qui est cependant moins cartésien que lui, et à côté du grand Arnauld, qui fut aussi un polémiste. L'auteur de la Recherche de la Vérité s'est égaré dans le mysticisme. M. Cousin n'y est jamais tombé. La Vision en Dieu est une erreur plus grave que l'Éclectisme, adopté comme principe de toute philosophie. Malebranche ne s'est jamais retracté. M. Cousin a reconnu qu'il s'était trompé ; et notre Sorbonne a été plus clairvoyante que l'Oratoire. Quant à la langue de l'un et de l'autre, elle est excellente, quoique diverse ; mais on serait tenté de donner l'avantage à celle de M. Cousin, si la pensée était un peu plus calme et plus sereine. D'ailleurs, Malebranche parle comme tous les grands esprits de son temps ; il vit de l'atmosphère commune. Au XIXe siècle, on n'est pas si bien soutenu, quelque intelligent que l'on soit ; et M. Cousin écrit, comme personne n'écrit autour de lui ; il emprunte tout à son propre fonds, parce qu'il ne peut rien tirer du dehors. Malebranche n'a certainement pas exercé sur ses contemporains l'influence que M. Cousin a exercée sur les siens ; il n'a pas fait à beaucoup près autant pour la philosophie. Tout considéré, nous ne croyons pas mettre M. Cousin trop haut, ni diminuer Malebranche, en leur attribuant à peu près le même rang dans l'histoire du spiritualisme et dans les lettres.

Pour dire toute notre pensée, nous croyons que le renom de M. Cousin, loin de rien perdre dans l'avenir, ne peut que gagner. Depuis deux cents ans environ, le flot du matérialisme et de l'athéisme n'a fait chez nous qu'accroître sa violence. La démocratie actuelle, qui tourne à la violence, et, malgré quelques vaines résistances, à la démagogie, a donné au fléau une force irrésistible. Les pouvoirs publics se laissent entraîner; et loin d'arrêter le torrent, comme ce serait leur devoir, ils s'y précipitent aussi aveuglément que le vulgaire. Mais la société ne peut pas vivre avec de telles doctrines et de telles faiblesses ; elle en mourrait, si une réaction nécessaire ne venait arrêter le mal et apporter un remède. Sous quelle forme, à quel moment, se produira-t-elle ? Il n'est donné à personne, même parmi les plus sagaces, de le prévoir et de le préciser. Mais elle est certaine, si l'on peut s'en rapporter aux leçons du passé et au cours habituel des choses humaines. Quand cette révolution inévitable s'accomplira, nos descendants rendront hommage à ces précurseurs, qui, dans le XIX[e] siècle, ont vu le péril, et se sont efforcés de le conjurer. Parmi les écrivains qui auront défendu la bonne cause, nul ne brillera plus que M. Cousin ; nul n'aura été plus énergique, ni plus compétent, à pressentir l'avenir, et à le préparer. Cet acte de juste reconnaissance sera peut-être tardif ; mais il compensera les iniquités contemporaines. Ce ne sera pas une réhabilitation ; mais ce pourra bien être un prosélytisme nouveau. Nous le souhaitons pour la société française, plus encore que pour notre ami.

En considérant la carrière du philosophe, nous avons fait la part du bien et du mal aussi équitablement que nous avons pu. En résumant en quelques mots l'action de l'administrateur, nous n'avons qu'à le louer sans réserve. De 1830 à 1850, conseiller de l'Université, ministre, directeur de l'École normale, on peut affirmer qu'il n'a pas commis de faute. Seulement, dans cette sphère qui confine à la politique, le bien qu'on fait est transitoire comme elle. Mais nous n'hésitons pas à le répéter : s'il eût été dans la destinée de M. Cousin de rester ministre plusieurs années, il eût tellement fortifié l'Université qu'elle eût été presque invulnérable. Depuis l'instruction primaire jusqu'à l'enseignement de la philosophie, il a tout consolidé. Jamais esprit plus pratique, ni plus sûr ne s'est appliqué à ces grands objets. Plus haut, nous l'avons démontré par une foule de détails (tome I, pages 376 et suivantes). C'est là un titre de gloire qu'on ne doit pas plus oublier que bien d'autres, quoiqu'il soit inférieur.

Nous aurons achevé cette longue, mais impartiale biographie, en essayant de juger l'écrivain. Ici encore on n'a guère à recueillir que des éloges. Il y a deux faces dans l'auteur, le philosophe et le lettré. Nous avons déjà fait cette distinction assez brièvement (tome I, page 164). Nous y insisterons ici un peu davantage, parce qu'il ne s'agit plus de notre XIXe siècle, mais de la littérature française, où M. Cousin devra nécessairement figurer. De l'aveu même de ses adversaires, personne ne l'a surpassé de son temps. Mais dans les

pléiades du XVIIe siècle et même du XVIIIe, de qui le rapprocher ? De qui est-il l'égal ? A qui est-il inférieur ? Quelle est sa parenté, parmi ces intelligences que l'humanité rend immortelles, en en conservant pieusement le culte ? Nous ne disons pas que M. Cousin soit parmi les plus grands. Corneille, Racine, Molière, Bossuet surtout, Fénelon, et même dans le siècle suivant, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Buffon, forment deux familles distinctes, dont la plus ancienne est la plus parfaite. Il serait excessif d'introduire M. Cousin dans la première ; mais, sous le rapport du style et des pensées, il ne serait pas juste de ne pas le mettre tout au moins au niveau de la seconde. Le Temple de Gnide et les Lettres persanes sont assez peu dignes du génie qui a conçu l'Esprit des lois. Voltaire s'est trop souvent rabaissé au métier de pamphlétaire, et d'écrivain licencieux. Rousseau se laisse aller à la déclamation et à la rhétorique ; il se complaît au roman ou à des Confessions de mauvais goût. Buffon est un naturaliste plus encore qu'un lettré, admirable dans l'un et l'autre domaine. C'est encore au style de Rousseau, quand il est irréprochable, que celui de M. Cousin ressemblerait le plus. Dans ses débuts à l'École normale de 1813 et 1814, le jeune maître se montrait plein d'enthousiasme pour le style de l'Émile et du Contrat Social. Plus tard, en 1848, il se faisait l'éditeur de la Profession de foi du Vicaire savoyard. M. Cousin n'a précisément rien appris de Rousseau, et il n'est pas son écolier. Mais il y a des affinités secrètes. Rousseau a moins de naturel ; en cela, M. Cousin le surpasse.

La vigueur est la même des deux côtés ; mais l'emploi en est plus judicieux chez le professeur que chez le romancier publiciste. La véhémence est également forte; et c'est toujours la passion exubérante qui s'exhale. Mais le philosophe sait mieux se contenir ; il s'arrête à point, tandis que Rousseau ne connaît pas de bornes à ses exaltations ou à ses amertumes. On le plaint ; mais c'est aux dépens de l'estime.

Recueillons, en passant, un excellent conseil de M. Cousin, sur le style en général, et particulièrement sur celui qui convient à la philosophie. De la part d'un tel maître et d'un artiste si consommé, ce conseil est un ordre pour tous ceux qui peuvent le comprendre.

« A mesure qu'on avance dans la vie, dit-il, on appré-
« cie et on recherche la simplicité, comme auparavant
« on aspirait à la force. Il n'y a qu'une vraie langue
« philosophique, celle de Platon, de Descartes, de
« Bossuet, qui consiste à exprimer ce qu'il y a de plus
« profond et de plus grand de la façon la plus natu-
« relle. » (Avant-propos du Vrai, du Beau et du Bien, p. xiv, éd. de 1855).

En parlant du mouvement de l'intelligence, instinctivement portée par le temps à simplifier les choses, M. Cousin pouvait en appeler à son expérience personnelle. Son style s'est perfectionné avec le progrès des années. Même à ses débuts, il n'a jamais été, ni affecté, ni emphatique. Dès cette première période, la diction était très saine ; mais elle était moins simple qu'elle ne le devint plus tard. Dans la Préface de 1826, l'amélio-

ration est très sensible. Le cours de 1828, quoique d'un ton très élevé et presque solennel, est d'une simplicité de forme qui rehausse encore la hauteur des pensées. C'est à peine si, dans les dernières leçons, on signalerait quelques traces de prétention. Mais à partir de 1830, la manière de M. Cousin ne change plus ; et elle se retrouve, immuable jusqu'à la fin, dans ses publications littéraires aussi bien que dans ses publications philosophiques.

Ne craignons pas de le répéter : on ne parle, on n'écrit que pour se faire comprendre, par le seul procédé de communication qu'aient les humains. Il faut donc avant tout être clair, puisqu'autrement on est inintelligible, et qu'il vaudrait mieux se taire. Si cette condition du langage, parlé ou écrit, est indispensable en toute matière, à plus forte raison l'est-elle en philosophie, puisque c'est la philosophie qui est chargée des questions les plus importantes de toutes, et que devant celles-là les autres s'effacent. M. Cousin cite pour modèles le style de Platon, de Descartes, de Bossuet ; mais on ne parle comme eux que si l'on a leur génie. Nous ne savons presque rien de Platon ; mais nous en connaissons assez de la vie de Descartes et de Bossuet pour assurer que les méditations les plus constantes ont puissamment aidé le développement des facultés qu'ils avaient reçues de Dieu. C'est une leçon pour tous ceux qui touchent à ces graves sujets, quelle que soit d'ailleurs la langue dont ils aient à se servir. Pour la nôtre, la difficulté est moins grande que pour toute autre, parce

que sa constitution lui impose la nécessité d'être claire. Chez nous, il y a bien toujours des auteurs obscurs, parce qu'il y a toujours des esprits obscurs. Mais ils sont chez nous plus rares qu'ailleurs. Au contraire, en Allemagne, ils sont nombreux, sans doute à cause de la langue, qui est beaucoup moins limpide que la nôtre. Ce devrait être un motif de plus pour les philosophes allemands d'exiger de leur pensée une netteté que leur idiôme national ne présente pas à un degré suffisant. M. Cousin est certainement le plus clair de tous les philosophes du XIXe siècle.

Ses disciples ont en général marché sur ses traces ; et si la philosophie française a ses défauts, on ne peut pas du moins lui reprocher son obscurité. A cet égard, on pourrait sans péril s'efforcer d'imiter le maître, qui lui-même n'a fait que suivre ses devanciers. Mais il ne faudrait pas, à notre avis, essayer d'imiter sa véhémence. C'est bien la qualité principale de son style ; mais c'est une qualité toute personnelle ; elle tient surtout au tempérament et à l'individu. Ce n'est pas le ton naturel de la philosophie. La véhémence se conçoit dans un Démosthène et dans un Bossuet ; elle est de mise quand on attaque un adversaire devant le tribunal de l'Aréopage ; elle est en quelque sorte une obligation quand, du haut de la chaire chrétienne, on menace les pécheurs des châtiments qui les attendent, et qu'au nom de la loi divine on les pousse à s'amender. En métaphysique et en philosophie, les matières ne comportent pas cette vive allure. Les sommets de l'âme et de l'in-

telligence n'ont rien d'orageux; c'est la paix qui y règne: « Templa serena. » Si l'on est agité, on est d'autant moins en harmonie avec les vérités et les essences éternelles. Il faut, pour les contempler, être imperturbable autant qu'elles le sont. Mais on doit dire aussi que la polémique a ses entraînements inévitables, et que M. Cousin y a quelquefois cédé.

Entre autres qualités d'écrivain, il en possède deux qui sont éminentes, quoiqu'elles soient plutôt morales que littéraires. Il n'est jamais sorti de la sphère élevée où habitait son âme; en histoire aussi bien qu'en philosophie, il ne perd rien de son honneur et de sa dignité. La vanité ne l'a jamais poussé à rechercher le succès, ni à plaire au public. Il n'a pas dédaigné les applaudissements, et il était trop pratique pour en méconnaître le prix; mais ce n'est pas cette satisfaction qu'il ambitionnait. Son souci était plus noble; c'était à la vérité qu'il s'attachait d'abord et par-dessus tout. Si elle réussissait auprès de la foule, il en était heureux, non pas pour lui, mais pour elle. Il a toujours voulu éclairer et améliorer ses semblables; c'est là comment toutes ses œuvres, sans aucune exception, sont faites « de main d'ouvrier », comme dit Labruyère. Elles sont utiles avant d'être agréables. L'« Utile dulci » n'a jamais été mieux entendu.

Ce dévouement absolu au vrai a produit cette autre conséquence: c'est que M. Cousin n'a jamais pensé à ce que sa plume pouvait lui rapporter, bien qu'elle lui ait rapporté beaucoup. L'idée du lucre n'a jamais oc-

cupé pour lui qu'une place infime ; il y tenait si peu qu'il a fait pour plusieurs de ses ouvrages des dépenses considérables, l'Abélard et le Proclus entre autres. Presque sans besoins personnels, sans aucun luxe et sans dettes d'aucun genre, très parcimonieux, il a pu réaliser constamment de larges économies. On sait quel emploi il en a fait. (Voir plus haut, tome I, page 696.) Il a formé peu à peu, durant sa vie entière, la magnifique bibliothèque qu'il a léguée à l'État ; il en a généreusement doté l'entretien ; il a fondé de son vivant un prix académique. Nous ne parlons pas de ses libéralités testamentaires. La richesse sur ses vieux jours l'a peut-être plus embarrassé que jadis la misère. A cinquante ans de distance, sa simplicité s'est retrouvée la même. Il a conduit ses affaires avec l'ordre le plus strict, dans la pauvreté comme dans l'opulence. Il n'a jamais eu à contracter des obligations compromettantes. Ce n'est pas un exemple absolument rare dans le monde des lettres ; mais cet exemple n'est pas non plus si fréquent qu'on puisse se dispenser de le signaler. Il est vrai que M. Cousin était sans famille ; mais trop souvent la famille est un prétexte à des défaillances plutôt qu'elle n'en est la cause. En somme, il a vécu pour les autres plus que pour lui-même, quoiqu'il semblât autorisé à ne penser qu'à lui.

Nous terminons ici cette biographie de M. Cousin. Nous aurions voulu la rendre plus courte ; mais, témoin d'une grande partie de sa vie, c'est une sorte de

déposition qui nous était obligatoire. Nous l'avons faite en toute sincérité et en toute sympathie ; et nous résumons notre conclusion en quelques brèves considérations, que nous recommandons à l'attention des lecteurs impartiaux :

1° M. Cousin, dans notre siècle, a fait pour la philosophie plus que qui que ce soit ; il l'a remise dans la voie du spiritualisme, qui est la seule vraie pour les individus et pour les sociétés ;

2° Il aurait pu faire encore bien davantage pour la philosophie, s'il se fût consacré à elle exclusivement, au lieu de disperser ses forces, qu'il a toutefois admirablement employées dans les diversions qu'il s'est permises ;

3° Tout philosophe qu'il était, il a été un administrateur exempt de chimère ;

4° Comme écrivain, il fut dans son temps presque sans rival ; et la littérature nationale lui accordera une place dans ses plus glorieuses annales ;

5° L'homme a été aussi distingué que l'auteur, malgré quelques singularités, qui étaient fort excusables, parce qu'elles n'ont nui à personne, si ce n'est à lui.

En un mot, pour clore cet examen étendu et sévère, nous souhaitons à notre patrie et à l'humanité de compter beaucoup d'esprits et de cœurs qui le vaillent. Tout ce que nous demandons, encore une fois, c'est qu'on le juge sur les documents que nous venons de rassembler. Ce sont les pièces du litige, si, toutefois, le jugement n'est pas déjà rendu.

APPENDICE

LES ORIGINES DE LA FRONDE

NOTE

SUR

LES ORIGINES DE LA FRONDE

On a vu, plus haut (page 199), que M. Cousin avait eu l'intention de consacrer quatre volumes à la vie de Mme de Longueville. Il n'en a donné que deux, le premier et le troisième : La Jeunesse de Mme de Longueville, et Mme de Longueville pendant la Fronde. Mais la Fronde a des époques distinctes, de 1648 à 1649 et 1651, et de 1651 à 1653. M. Cousin n'a raconté que la dernière, qui est la plus intéressante et la plus dramatique, à cause de la part qu'y a prise le grand Condé, entraîné par sa sœur. Mais d'où venait la Fronde ? Comment s'était-elle formée ? Quelles en étaient les causes ? Quels personnages en avaient conçu le projet ? C'était là un point obscur, que M. Cousin voulait éclaircir, et qui en effet exigeait une étude spéciale. Il avait entrepris cette recherche préliminaire, et le fragment que nous publions devait servir d'introduction au second de ses volumes sur la duchesse de Longueville. Il ne paraît pas qu'il ait poussé plus loin ce travail, et qu'il ait épuisé tout ce qu'il avait à dire des débuts de la Fronde.

On trouvera, d'ailleurs, ici tous les mérites ordinaires de son style et de sa pensée. Il fallait une sagacité bien rare pour démêler tant d'intrigues et restituer à chacune son caractère vrai. Tous les acteurs de cette trame misésérable ont une mobilité de conduite qui rend la peinture fort difficile. L'intérêt personnel, qui est leur seul guide, est de sa nature essentiellement changeant ; il doit se plier à toutes les circonstances ; il varie avec elles ; et il lui est impossible de se fixer sur un terrain aussi mouvant. Les figures qu'a tracées M. Cousin sont-elles d'une parfaite ressemblance ? Il faudrait, pour le critiquer, avoir approfondi l'histoire confuse de ces temps mieux que lui. Pour notre part, nous doutons que personne puisse s'en flatter. Il a porté dans ce chaos la lumière d'une intelligence supérieure ; ce qui est déjà beaucoup. Mais, en outre, les analyses délicates de la psychologie, auxquelles il s'était appliqué, lui ont été d'un grand secours. Jusqu'à présent, aucun historien n'a réuni des conditions aussi favorables ; et ceci porte à croire que les jugements de M. Cousin doivent être acceptés, du moins jusqu'à plus ample informé. S'ils ne sont pas définitifs dès à présent, ils ont toute chance de le devenir, parce que les successeurs auront grand'peine à faire davantage.

D'une manière générale, M. Cousin condamne la Fronde ; l'autorité royale était à ce moment la seule garantie de l'ordre public ; et mettre des prétentions égoïstes au-dessus du salut commun, était un crime de lèse-nation, que l'on commettait alors sans scrupule, et

dont les coupables, fussent-ils même des héros, ne se défendaient pas. La postérité a ratifié la sentence portée par M. Cousin ; et le fragment suivant, sans être absolument neuf dans ses détails, peut être un argument de plus. C'est un paradoxe insoutenable que de prêter le moindre libéralisme à ces aventures, qui n'auraient été que ridicules si elles n'étaient pas odieuses. La liberté demande à ses défenseurs des convictions plus sérieuses que des calculs de vanité ou d'argent. Elle n'est comprise, au XVII[e] siècle, ni par la royauté, qui ne songe qu'à rendre son pouvoir absolu, ni par la noblesse, qui ne sait pas s'organiser en aristocratie, ni par la nation qui reste indifférente en majorité, ou qui se précipite dans les sanglants désordres. L'Ormée de Bordeaux parle de republique, pour se donner à l'étranger. L'histoire ne saurait être trop sévère contre des aberrations si aveugles et si dangereuses. Il est vrai que plus tard la liberté a eu les siennes ; mais elle en a été punie, elle aussi, plus d'une fois, et les leçons qu'elle a déjà reçues ne sont peut-être pas les dernières. « Intrà peccatur et extrà. » La Saint-Barthélemy et la Ligue, la Fronde et les Dragonnades, la Terreur et la Commune sont des étapes bien douloureuses et bien menaçantes. L'enseignement qu'on pourrait en tirer serait une tolérance réciproque, dont nous sommes encore bien loin.

On remarquera que quelques-unes des considérations développées dans ce fragment sont indiquées déjà brièvement dans « M[me] de Longueville pendant la Fronde », et dans la vie de la duchesse de Chevreuse ; mais ce ne

sont pas précisément des doubles emplois et des répétitions.

Ce fragment, qui ne porte pas de date, doit avoir été écrit vers 1853 ou 1854, c'est-à-dire lorsque M. Cousin allait s'occuper de « Mme de Longueville pendant la Fronde. » Il y a employé les mêmes couleurs et la même vivacité, qui donnent à tous ses portraits le relief le plus frappant.

LES ORIGINES DE LA FRONDE

PAR M. V. COUSIN

« La Fronde a duré à peu près six années. Elle éclate en janvier 1648 et ne se termine qu'en août 1653. Elle se partage en trois époques bien distinctes ; la première, appelée la guerre de Paris, embrasse toute l'année 1648 et une partie de l'année 1649 ; la seconde contient la prison des Princes, la guerre de Guyenne et celle de Flandre, en 1650 ; la troisième et dernière, dont le théâtre est tour à tour à Paris et à Bordeaux, s'étend depuis 1651 jusqu'aux trois quarts de 1653.

« Ces trois époques composent un véritable drame, qui a son début, son progrès, sa fin ; où l'intérêt grandit du premier acte au dernier ; qui compte d'illustres personnages, des hommes d'État et des capitaines, tels que Mazarin et Retz, Condé et Turenne ; des femmes égales aux plus grands hommes, des intrigues politiques et des intrigues galantes, des scènes populaires et des scènes de boudoir ; ici les assemblées du Parlement, là, des batailles, partout les luttes ardentes de l'ambition

et de l'intérêt, l'esprit et la bravoure à profusion, le bon sens assez rare, des vices brillants, plus d'un crime, quelques vertus, et encore mêlées de bien des ombres, de continuelles péripéties, une crise affreuse, un dénouement grand et bienfaisant. Voilà la Fronde.

« Il faudrait un Shakespeare pour la représenter au vrai, dans tous ses contrastes.

« Nous n'entreprenons pas une pareille tâche. Nous nous proposons seulement de suivre, dans la Fronde, Mme de Longueville. Sur cette vaste scène, que remplissent tant d'événements extraordinaires, tant de glorieuses figures, nous nous attacherons par dessus tout à notre héroïne ; nous la ferons paraître avec le charme de sa beauté, de son esprit, de son courage, tantôt se bornant à suivre celui auquel elle avait donné son cœur, et qu'elle avait fait le maître de sa destinée ; tantôt marchant jusqu'aux derniers abîmes, et y entraînant son frère, Condé, portant jusque dans ses fautes une générosité qui touche, une intrépidité qui entraîne, offrant enfin ce mélange de grandes qualités et d'imperfections, qui est la loi de la nature humaine dans ses plus nobles exemplaires, et aussi la loi de l'intérêt dans les drames de la vie, comme dans ceux du théâtre.

« Commençons par la guerre de Paris, où Mme de Longueville joue déjà un si grand rôle. Mais pour comprendre ce rôle et l'immense influence que Mme de Longueville, conduite par La Rochefoucauld, a exercée dans cette première époque de la Fronde, il est nécessaire de bien savoir quel était au début de l'année 1648

l'état des affaires, surtout celui des partis, et d'avoir une idée exacte de la situation, des desseins des divers personnages qui prendront part aux événements et leur imprimeront leur vrai caractère. Car les événements ne sont que ce que les hommes les font être ; ils expriment au dehors ce qui s'agite au fond des cœurs ; et tant qu'on ignore ce qui se passe là, on ignore les véritables ressorts, les sources vives des choses humaines. Encore une fois, nous n'écrivons pas l'histoire de la Fronde ; mais il en faut bien faire connaître les principaux acteurs, puisque parmi eux doit paraître au premier rang Mme de Longueville. Une pareille introduction ne peut pas être assez étendue pour embrasser tant de choses et tant d'hommes ; mais elle est indispensable à la lumière du récit. Il y a d'ailleurs des longueurs qui abrègent ; et si nous nous arrêtons quelque temps à l'entrée même de l'action, c'est précisément afin qu'ainsi préparée et éclairée, l'action, une fois commencée, marche et se développe sans obscurité et sans embarras.

La Guerre de Paris en 1648 et 1649.

« L'année 1647 finissait assez tristement. Elle n'avait été marquée par aucun de ces grands succès qui, dans les années précédentes, avait porté si haut la régence d'Anne d'Autriche et le ministère de Mazarin. Depuis le combat d'Orbitello, où Armand de Brezé avait battu la flotte espagnole en payant sa victoire de son

sang, rien d'important ne s'était passé dans la Méditerranée ; on n'avait pas soutenu le duc de Guise dans son aventureuse expédition ; le jeune duc de Richelieu, général des galères, ne lui avait apporté aucun secours, et s'était borné à parader devant les côtes d'Italie ; Naples allait retomber sous le joug de l'Espagne. En Allemagne, Turenne, arrêté par l'armistice accordé à la Bavière, était, malgré lui, resté inactif. En Flandre, Gassion venait de périr au siège de Lens, gagnant à la France une bicoque et la privant d'un de ses meilleurs capitaines. Dans la Catalogne, Condé lui-même n'avait pu venir à bout de Lérida. Le jeune Louis XIV venait d'échapper à grand'peine à une dangereuse maladie. Aussi, la Bavière, que nos victoires de Fribourg et de Nortlingen en 1644 et 1645 avaient remplie de terreur et contrainte à solliciter une trêve, avait repris courage, rompu la neutralité, et fait de nouveau cause commune avec l'Autriche. Celle-ci, qui naguère était près de traiter à Münster, d'accepter nos propositions, de nous céder l'Alsace et plusieurs places sur le Rhin, reculait maintenant, retenue par l'Espagne, qui lui demandait une année encore de sacrifices, et lui promettait un triomphe certain à la prochaine campagne. L'Espagne faisait jouer tous les ressorts de son habile diplomatie, rassemblait toutes les ressources de son vaste empire, et se préparait à une dernière et formidable attaque. Afin de n'avoir point à diviser ses forces, elle avait abaissé son orgueil à négocier avec la Hollande, et arrêté le traité qui fut signé un peu plus tard à La Haye, le

30 janvier 1648, par lequel elle renonçait à tout droit sur les Provinces-Unies, et les reconnaissait pour États souverains et indépendants. L'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, ne craignant plus sur ses flancs et sur ses derrières les diversions des Hollandais, n'avait qu'à marcher, droit devant lui, sur la frontière de Picardie et de Champagne. D'autre part, enorgueillis, au delà des Pyrénées, de leurs récents avantages, les généraux de Philippe IV se flattaient de replacer bientôt le drapeau Castillan sur les murs de Barcelone.

« Cependant on ne voit pas ce qui pouvait enhardir à ce point nos ennemis, et leur inspirer une pareille confiance. Était-ce le mauvais état de nos finances ? Mais celles de l'Espagne et de l'Autriche n'étaient pas dans un meilleur état que les nôtres. Sans doute, la misère était grande à Paris et dans les provinces : mais l'Espagne savait bien que la France est, par-dessus tout, un soldat, que la victoire console de toutes ses souffrances, et qui regarde sans murmure couler son sang, pourvu qu'il ait foi dans son général, qu'il se sente au service d'une grande cause, et qu'il aperçoive briller devant lui l'étoile sacrée de la patrie. Et grâce à Dieu, les capitaines renommés ne nous manquaient point. Avec Condé et Turenne, nous avions d'Harcourt, Schomberg, La Meilleraie, Praslin, accoutumés à vaincre, secondés par de jeunes et habiles lieutenants, dignes de les remplacer un jour. A la tête du gouvernement, était un homme capable de commander à de tels hommes. Richelieu lui-même n'était pas supérieur à Mazarin

comme ministre de la guerre ; sa vaste intelligence embrassait et conduisait aisément l'ensemble des affaires ; et en même temps, il possédait ce goût et ce soin des détails, cette vigilance infatigable, qui ignore toute négligence, et pourvoit aux moindres choses comme aux plus grandes. Ainsi, la France était bien puissante encore ; d'un jour à l'autre, elle pouvait reprendre son ascendant, et briser de nouveau une coalition dont elle avait triomphé tant de fois.

« Quels étaient donc ses côtés faibles, et sur quoi l'Espagne mettait-elle ses espérances?

« Il faut bien le dire ; elle comptait sur nos divisions. Elle savait qu'il y avait en France un parti qui s'affligeait du succès de nos armes, parce que ces succès profitaient à Mazarin, et qui, pour le renverser et se mettre à sa place, était prêt à se porter à toutes les extrémités, à faire alliance avec les plus mauvaises passions, à favoriser la sédition et la révolte, et même, au besoin, à donner la main à l'étranger.

« Ce parti était celui des Importants[1], qui déjà s'était opposé au pouvoir naissant de Mazarin, que le cardinal avait vaincu, sans le soumettre ni le détruire, et qui, depuis sa défaite, n'avait cessé de remuer, soit dans l'exil, où plusieurs de ses chefs étaient encore, soit même dans les rangs les plus élevés de l'armée, et jusque dans le palais de la Reine.

1. Voyez, sur les Importants, la Jeunesse de Mme de Longueville. Chapitre III, page 219. La première édition est de la fin de 1852.

« Les Importants étaient le reste des ennemis de Richelieu [1], les derniers de ces grands seigneurs héritiers du pouvoir anarchique du Moyen âge, qui n'avaient pu se résigner à la chute de leur vieille domination, et s'efforçaient de la ressaisir par l'intrigue et par l'épée. Leur rêve était le retour de ce qu'ils appelaient l'ancienne Constitution de la France. Ils frémissaient à la seule idée d'une justice indépendante, d'une administration régulière. Ils repoussaient la création récente des intendants de police, de justice et de finances, chargés de les surveiller et de les contenir ; et ils réclamaient, avec les grandes charges de Cour, qui ne leur étaient point disputées, les gouvernements héréditaires des provinces, où ils étaient comme des rois. Ils abhorraient l'esprit nouveau, qui devait un jour enfanter la liberté publique, et que représentait alors la puissance tutélaire de la royauté. Ils voulaient bien du pouvoir absolu, mais à leur profit et entre leur mains [1] ; et quand la royauté, appuyée sur la bourgeoisie et le peuple, osait étendre jusqu'à eux l'empire des lois nouvelles, ils s'indignaient d'une telle oppression, se donnaient comme les martyrs d'une tyrannie inconnue à leurs pères, et recouraient à la guerre civile; souvent même, se mettant au-dessus de la superstition roturière du patriotisme, ils conspiraient audacieusement, les protestants avec l'Angleterre, les catholiques avec l'Espagne, et

1. Voyez sur les Importants, la Jeunesse de Mme de Longueville, Chapitre III, page 337.

quelquefois avec toutes les deux. On sait la lutte sanglante de Richelieu et des Grands. Le terrible cardinal en était sorti vainqueur, mais en prodiguant les exils, les prisons, les échafauds ; et encore il était mort à la peine, épuisé par les anxiétés et les tourments que lui avait causés la redoutable conspiration de Cinq-Mars.

« Après Richelieu, ceux qu'il avait épargnés, ou qui étaient parvenus à lui échapper, avaient reparu à la Cour, et, sous le nom d'Importants, ils avaient recommencé leurs trames et leurs complots : une seconde fois, ils avaient échoué devant le génie de son successeur secondé par l'admirable fidélité de la veuve de Louis XIII. Mazarin n'avait pas relevé les échafauds de Richelieu, et si quelques-uns des vaincus avaient dû reprendre le chemin de l'exil, ou celui de la prison, la plupart n'avaient eu à souffrir qu'une disgrâce assez légère, et ils attendaient une occasion favorable pour laisser éclater leurs anciens ressentiments, et présenter de nouveau le combat à Mazarin. Ils crurent avoir trouvé cette occasion à la fin de 1647, dans le déclin apparent de nos armées, dans l'accroissement des charges publiques, dans les plaintes bien naturelles qu'elles excitaient, dans le mécontentement des Parlements et surtout du Parlement de Paris.

« Mazarin, à cette époque, avait un peu trop oublié les Importants. Tout entier à ses grands desseins, uniquement occupé des périls de la France, il passait les jours et les nuits dans les calculs et les soucis de la diplomatie et de l'administration de la guerre. C'est un

spectable admirable de le voir en ses carnets [1], enfoncé dans la méditation des dépêches de tous ses agents répandus d'un bout de l'Europe à l'autre, étudiant dans le plus petit détail l'état de notre infanterie, de notre cavalerie, de notre artillerie, et supputant avec la dernière rigueur les dépenses qu'exigeait leur augmentation.

« Mazarin désirait sincèrement la paix ; mais il la voulait glorieuse et solide. Il comprenait parfaitement, que pour ne pas rendre inutiles les sacrifices de trente années, de nouveaux sacrifices étaient indispensables, qu'il ne pouvait répondre aux préparatifs menaçants de l'Espagne qu'en fortifiant nos armées de Catalogne, d'Italie, d'Allemagne et de Flandre, afin de faire tête partout, et de pouvoir, sur quelque point bien choisi, livrer une grande bataille, et remporter un avantage tellement décisif qu'il fît trembler de nouveau la Bavière et l'Autriche, les arracher à la coalition et précipiter les négociations de Münster. Il pensait à envoyer le maréchal de Schomberg en Catalogne, le maréchal de Praslin dans la haute Italie, et à secourir le duc de Guise à Naples ; il avait resserré l'alliance de la France et de la Suède, et par là il allait mettre Turenne en état de reprendre l'offensive sur les bords du Rhin, et de s'avancer, avec Wrangel et Königswerck, jusqu'au cœur de la Bavière ; enfin, il avait senti la nécessité de se réconcilier avec Condé, et de lui remettre le commandement

1. Bibliothèque Impériale, FONDS DE BALUZE, armoire VI, paquet 1, carnet IX, années 1647 et 1648.

de l'armée de Flandre, qui venait de perdre Gassion, et qui, sous le maréchal de Rantzau, médiocrement conduite et mal payée, reculait chaque jour devant l'Archiduc. Condé avait noblement répondu à l'appel de Mazarin et de la Reine. Malgré les mauvais conseils qui déjà l'entouraient, il avait imposé silence à ses plus justes griefs ; il s'était efforcé d'oublier l'inexplicable abandon où on l'avait laissé dans la dernière campagne de Catalogne, et il se proposait, dans la campagne nouvelle qui allait s'ouvrir, au printemps de 1648, à recommencer Rocroy et à frapper un de ces grands coups qui lui étaient familiers, et qui plus d'une fois avaient changé la face des affaires.

« Il n'y a certes pas un Français, digne de ce nom, qui osât prétendre aujourd'hui qu'il y eût alors une autre conduite à tenir que celle que Mazarin avait arrêtée. Oui, l'intérêt de la Franee commandait de continuer la guerre, dans quelque état que fussent nos finances. Il fallait perdre lâchement trente années de succès, trahir nos alliés, nos principes, notre cause, l'entreprise d'Henri IV et de Richelieu ; ou bien, il fallait demander à la France un effort suprême, au nom de son honneur, au nom même de sa sûreté.

« C'est ce que devait faire et ce que fit Mazarin. Il n'ignorait pas quelle tempête allait soulever dans le Parlement de Paris, l'enregistrement de nouveaux édits financiers nécessairement fort onéreux ; mais il se décida à l'affronter, et sûr de la Reine, croyant aussi se pouvoir fier au duc d'Orléans et au prince de Condé, il

chargea le surintendant des finances, d'Hémery, d'inventer des moyens de lui procurer de l'argent dans le plus bref délai possible, pour payer la solde, partout arriérée, des troupes, faire de nouvelles recrues en Suisse et en Allemagne, et apaiser un peu les chefs de nos différentes armées, qui demandaient à grands cris des renforts.

« C'est là que les ennemis de Mazarin l'attendaient. Ils se souciaient fort peu de désarmer la France, de la livrer à la risée de l'Europe, et de relever l'ascendant et le prestige de l'Espagne, pourvu qu'ils satisfissent leur vieilles rancunes, et fissent tomber leur ancien vainqueur.

« Telle est la cause véritable et essentielle de la Fronde : toutes les autres ne sont qu'accessoires et secondaires. Les Grands, avec leurs prétentions et leurs ressentiments, avec leur ambition, encore exaspérée par leur défaite de 1643, voilà les vrais auteurs de la Fronde. Les souffrances trop réelles du peuple n'ont été qu'un prétexte habilement choisi ; le parlement de Paris, traité de souverain en 1648 et 1649, parlement qui aspirait à faire la paix et la guerre, qui avait des généraux et une armée, n'a jamais été qu'un instrument dirigé en secret par des grands seigneurs, transformés en tribuns hypocrites, agissant et parlant sur un plan concerté dans l'ombre, et d'après un traité mystérieux, dont l'objet suprême était le renversement de Mazarin, et l'unique intérêt, l'intérêt commun des conjurés.

« Il importe de bien connaître les principaux d'en-

tre eux, leur vie et leur caractère, avant qu'ils montent sur la scène, et qu'une multitude, imbécile ou soudoyée, les appelle eux et leurs complices du Parlement, les pères du peuple, les vengeurs et les restaurateurs de la liberté.

« Cette exposition indispensable semblera bien longue peut-être : mais elle est proportionnée à l'étendue même du drame de la Fronde. Il y a des longueurs qui abrègent ; et si, à l'entrée de l'action, nous nous arrêtons quelque temps sur les divers personnages qui doivent un jour y prendre part, c'est afin qu'ainsi préparée, l'action, une fois commencée, marche et se développe sans obscurité et sans embarras.

« Commençons cette suite de portraits par celui d'une femme que Richelieu et Mazarin ont tour à tour considérée comme leur plus dangereux ennemi, et qui, après avoir été en 1643 à la tête des Importants, a plus tard occupé une très grande place dans les conseils de la Fronde.

« Déjà nous avons consacré un ouvrage entier à Mme de Chevreuse, il suffira donc d'en offrir ici le resumé.

« Ailleurs[1], nous avons essayé de peindre Marie de Rohan, en bien et en mal, son génie politique, sa capacité et sa passion pour les affaires, son indomptable énergie et sa merveilleuse souplesse : adorant le plaisir et méprisant le danger, se faisant de sa beauté une res-

1. Mme de Chevreuse, etc., etc.

source et une arme, marchant à son but par tous les moyens, sans haine comme aussi sans scrupules, toujours prête à s'accommoder avec son plus grand ennemi, Richelieu, et à se porter envers lui aux dernières extrémités. Fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, grand veneur et gouverneur de Paris, mariée de bonne heure à l'habile et courageux duc de Luynes, elle avait puissamment contribué à la fortune du connétable, qui, reconnaissant la supériorité de son esprit, s'était souvent aidé de ses conseils[1]. Veuve à vingt-un ans, et bientôt après entrée dans la maison de Lorraine par son second mari, le duc de Chevreuse, un des fils d'Henri de Guise, et grand chambellan de la Couronne, l'extrême médiocrité de ce nouvel époux n'avait pu la captiver, et sa jeunesse, la galanterie, alors à la mode, ainsi que son dévouement à la cause de la reine Anne l'avaient jetée dans bien des aventures. Surintendante de la maison d'Anne d'Autriche, sa royale maîtresse était devenue son amie : et, c'est un trait particulier de son caractère, que médiocrement sûre en amour, elle était en amitié d'une fidélité à toute épreuve. Une fois engagée dans les intérêts d'une reine persécutée, elle avait dédaigné pour elle les pressants hommages de Richelieu, qui n'avait pu rester insensible à son esprit et à ses charmes ; et dès l'année 1626, elle avait entrepris contre le tout-puissant ministre une lutte ardente, dont nous avons raconté les vicissitudes, et qui ne s'était terminée qu'à la

1. Voyez les lettres du Cardinal Bentivoglio, alors nonce à Paris.

mort du cardinal. Louis XIII redoutait à ce point l'influence de Mme de Chevreuse sur celle qui allait devenir Régente, que, dans ses dernières dispositions, il avait formellement commandé de la tenir éloignée de la Cour et même de la France. Mais cette partie de la déclaration testamentaire de Louis XIII n'avait pas été mieux observée que les autres ; le roi expiré, le long exil de Mme de Chevreuse avait cessé ; elle était revenue à Paris ; elle avait revu l'ancienne amie, pour laquelle elle avait tant souffert, en possession de la suprême puissance, mais elle avait trouvé son cœur bien changé et appartenant déjà au successeur de Richelieu. Mme de Chevreuse aurait consenti volontiers à la fortune de Mazarin, si celui-ci eût bien voulu la partager avec elle, servir les passions et les intérêts du parti, et faire, à côté de lui, une place éminente à un homme qu'elle avait aimé et préféré, même à Richelieu, l'ancien garde des sceaux, Charles d'Aubespine, marquis de Châteauneuf, qu'elle avait cru, et qu'elle croyait encore, capable de porter le poids du gouvernement. Autrefois, en voulant l'élever trop haut, elle l'avait perdu. Le pénétrant et jaloux Richelieu, s'apercevant des préférences de la belle duchesse pour son garde des sceaux, et de leurs intrigues de plus d'une sorte, avait fait arrêter Châteauneuf, et l'avait envoyé dans la citadelle d'Angoulême, où il était resté enfermé pendant dix années, jusqu'à la Régence d'Anne d'Autriche. Mme de Chevreuse, ayant causé ses malheurs, se faisait un point d'honneur de les réparer. Elle travailla donc de toutes ses forces à en

faire un collègue de Mazarin. Mais l'autorité ne se partage pas plus que le cœur d'une femme ; et le cardinal n'était pas d'humeur à céder à personne la moindre partie du pouvoir qu'il venait de conquérir avec tant de peine. En vain, M[me] de Chevreuse demanda tour à tour, pour Chateauneuf, la place de garde des sceaux, qu'il avait autrefois occupée, et même l'emploi plus modeste de l'un des surintendants des finances. Mazarin eut l'art de faire échouer successivement toutes ces prétentions, et il se borna à faire rendre à Châteauneuf ses deux anciennes charges de chancelier des ordres du roi et de gouverneur de Touraiue.

« M[me] de Chevreuse n'avait pas été plus heureuse dans ses efforts en faveur de La Rochefoucault et de la maison de Vendôme. Elle avait même été battue sur le point où elle se croyait le plus assurée de l'appui de la Reine.

« Deux politiques étaient depuis longtemps aux prises : l'une qui, invoquant la religion et l'humanité, demandait la fin d'une guerre qui nous coûtait tant d'argent et de sang, et faisait du roi très chrétien l'allié des Protestants, contre les deux nations catholiques de l'Europe, l'Autriche et l'Espagne ; l'autre, toute nationale et toute française, qui aspirait à briser la suprématie de la maison d'Autriche, et à nous donner les frontières dont nous avions un si pressant besoin, du côté de l'Allemagne, de l'Espagne et des Pays-Bas. Anne d'Autriche, espagnole et dévote, était naturellement pour la première politique, qui était aussi celle de

Mme de Chevreuse et de tous leurs amis. C'était sur l'Espagne, en effet, qu'ils s'étaient tous appuyés contre Richelieu, depuis le comte de Soissons jusqu'à Cinq-Mars. C'était auprès de la Cour d'Espagne que Mme de Chevreuse avait trouvé, dans ses malheurs, protection et secours. Elle n'avait donc pas manqué de rappeler à la Reine leurs anciens sentiments, leurs engagements, l'opinion et les vœux du Saint-Siège et de toutes les âmes religieuses. Mais Mazarin était parvenu, à force de patience, de douceur, et d'habiles discours, à faire comprendre à la Régente qu'il ne s'agissait point ici de religion, mais d'intérêts purement humains, de la grandeur et de l'honneur de la France ; quelle tache ce serait à la couronne de son fils d'abandonner les desseins de son père, de renoncer à des conquêtes si chèrement achetées, de perdre tout le fruit de cette victoire de Rocroy, qui avait si fort illustré le commencement du nouveau règne, et excité en France des transports d'enthousiasme ; et peu à peu l'heureux cardinal avait ramené Anne d'Autriche à la politique d'Henri IV, de Louis XIII et de Richelieu.

« Au bout de quelques mois, Mme de Chevreuse, reconnaissant à qui elle avait affaire, n'avait plus trouvé de ressources que dans un effort désespéré ; elle s'était liée plus étroitement que jamais avec les Vendômes, et de concert avec sa belle-mère, Mme de Montbazon, toute-puissante sur le duc de Beaufort, exaspéré lui-même contre Mazarin, elle en était venue à pousser le jeune duc, naturellement violent et emporté, à renouveler sur

le cardinal la tragique entreprise que, dans sa première jeunesse, elle avait vu réussir sur le Maréchal d'Ancre. Un projet d'assassinat avait été délibéré. Il y avait eu plusieurs tentatives d'exécution. Beaufort devait être le Vitry de cette sanglante aventure. Mais Mazarin n'était pas un favori à la façon de Concini ; instruit par sa vigilante police, il mit sous les yeux de la Reine les preuves irrécusables du complot, et obtint d'elle tous les moyens de se sauver lui-même et de sauver l'État. Beaufort, arrêté au Louvre même, avait été conduit au château de Vincennes, où il était encore au commencement de l'année 1648. Mme de Chevreuse avait été reléguée d'abord à Dampierre, puis en Touraine ; mais incapable de se résigner à la solitude et de courber la tête sous la disgrâce, elle avait continué ses trames et renoué les fils de la conspiration manquée. Elle avait à Paris un ami dévoué, sinon un complice, dans le ministre d'Angleterre, lord Göring ; et sous le couvert respecté de l'ambassade, elle correspondait avec tous les mécontents et les animait à la vengeance. Mazarin surveillait tous ses mouvements ; déjà il avait mis la main sur un de ses domestiques. Elle crut sa liberté menacée ; et redoutant par-dessus tout d'être enfermée dans quelque château ou dans quelque monastère, elle avait pris le parti de s'enfuir une troisième fois. Emmenant avec elle sa fille, l'aimable et belle Charlotte de Lorraine, elle s'était échappée, au cœur de l'hiver, à travers la Touraine et l'Anjou, pour venir s'embarquer à Saint-Malo, sur un petit bâtiment qui la devait conduire dans un

port des Pays-Bas. Ce bâtiment avait été pris par des vaisseaux anglais, qui croisaient dans la Manche, au nom du Parlement ; et elle avait traversé bien des dangers avant d'arriver en Flandre. Là, réduite aux dernières extrémités, elle s'était tout à fait donnée à l'Espagne, et elle avait consacré tout ce qu'il y avait en elle d'adresse, d'habileté et d'audace à faire échec partout à la politique de Mazarin. Tandis que celui-ci travaillait à détacher le duc de Lorraine de l'Autriche et de l'Espagne, en lui offrant les plus brillants avantages, Mme de Chevreuse, toujours puissante sur Charles IV, qui avait été un de ses premiers adorateurs, réusissait à le retenir dans la coalition. Elle disposait des ministres et des généraux de l'Espagne ; et tenait, à Liège et à Bruxelles, une sorte de Cour ennemie de la France. Elle avait autour d'elle et dans sa maison des émigrés intrigants et hardis, que l'exil et la pauvreté mettaient à la solde de l'Espagne, et qui servaient en quelque sorte d'aides-de-camp à l'audacieuse duchesse. Parmi eux, était au premier rang, le comte de Saint-Ybar gentilhomme plein de courage et d'honneur, selon la morale de l'esprit de parti, qui, déjà du temps du comte de Soissons, avait pris part, avec son ami le comte de Montrésor, à un projet d'assassinat contre Richelieu ; qui depuis avait trempé dans tous les complots des Importants, et, forcé de sortir de France, après l'arrestation de Beaufort, s'était fait en Flandre un des agents les plus actifs les plus habiles de Mme de Chevreuse. Elle l'envoyait partout où elle apercevait

quelque espérance de nuire à Mazarin : en Hollande, pour favoriser l'accommodement des Provinces-Unies avec l'Espagne ; à Münster même, auprès du congrès et de l'ambassade de France, pour attiser les secrets mécontentements de M. et de M[me] de Longueville. Elle entretenait des relations assidues avec sa nombreuse famille, avec son mari, qui, tout en la désapprouvant, conservait pour elle une faiblesse extrême, avec son fils, le duc de Luynes, que sa liaison avec Port-Royal ne rendait pas très favorable à la Cour, et qui vivait retiré à Dampierre, occupant ses loisirs à traduire les Méditations de Descartes, et à composer des livres de dévotion ; avec son père, le duc de Montbazon, resté gouverneur de Paris ; avec sa belle-mère, d'abord exilée comme elle dans une de ses terres, puis, à peu près, rentré en grâce, et qui l'instruisait exactement de l'état des affaires. Elle avait aussi de mystérieuses intelligences avec ceux des Importants qui avaient échappé à la défaite de 1643, et réussi à se maintenir dans leurs emplois, en gardant leurs anciens sentiments. A l'aide des bruits défavorables et des dispositions à la révolte qu'elle recueillait de toutes parts, elle encourageait l'Espagne à ne pas faire la paix, la flattant de l'espérance de voir éclater bientôt dans l'intérieur du royaume des troubles et des séditions, qui lui ouvriraient nos frontières ; et en même temps, elle semait en France les alarmes et enflammait l'ardeur des mécontents, en les avertissant des résolutions de l'Espagne, et en grossissant à leurs yeux les forces de la coalition. Elle jouait

avec un art infini ce double jeu. Elle était l'âme de toutes les intrigues et de tous les complots. S'appuyant indifféremment sur les protestants et sur les catholiques, tantôt elle méditait une sédition calviniste dans le midi, tantôt un débarquement sur les côtes de la Bretagne. Les yeux incessamment fixés sur Paris, elle attendait avec impatience quelque heureuse circonstance qui permît à ses amis de lever la tête, et à elle de reparaître au milieu d'eux, leur apportant les secours de l'Espagne et ceux de sa longue expérience. Mazarin, dans ses carnets, à la fin de 1646 et au commencement de 1648, nous signale cette conspiration persistante de Mme de Chevreuse, bien avant qu'elle eût éclaté au grand jour. Voilà l'un des principaux foyers des ténébreuses inspirations d'où la Fronde est sortie ; voilà les intentions certaines, les desseins avérés de la personne qui devait occuper une des premières places dans la Fronde, et lui être la conseillère la plus énergique à la fois et la plus judicieuse.

« Il en faut dire autant de son illustre compagnon d'exil et de conspiration, le duc de Vendôme. Dans toutes les vicissitudes de son orageuse carrière, il ne s'est jamais donné comme ayant un autre objet que la fortune de sa maison.

« César, duc de Vendôme, était le fils aîné d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrée, duchesse de Beaufort. Il avait été légitimé ; son rang venait immédiatement après celui des princes du sang, et le roi Louis XIII lui disait : « Mon frère. » Son père, qui l'adorait, lui avait donné le

duché-pairie de Vendôme, ancien apanage de la maison de Bourbon, et de bonne heure l'avait fiancé à la plus riche héritière du royaume, la fille unique d'Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, gouverneur de la Bretagne. Ce mariage assurait au jeune duc un des gouvernements les plus importants de France.

« Tant d'avantages avaient enflé son ambition. « Il avait beaucoup d'esprit, dit Mme de Motteville, et c'est tout le bien qu'on en disait [1]. » Sa vie entière montre aussi une audace mêlée d'artifices. Après la mort d'Henri IV, il avait pris part aux révoltes des Grands et tenté de soulever la Bretagne, dont il s'était fait un point d'attaque et un asile. De son côté, son frère, le Grand-Prieur, convoitait la charge de Grand-Amiral, qu'occupait alors Henri de Montmorency, et qui, comprenant les ports et les îles de l'Océan, voisines de la Bretagne, aurait considérablement accru la puissance des Vendôme. Les deux frères avaient mis la main, en 1626, comme Mme de Chevreuse, dans la première conspiration de Monsieur, duc d'Orléans ; et ayant imprudemment quitté la Bretagne pour venir à la Cour, sur l'invitation du roi, ils avaient été jetés en prison, avec le maréchal d'Ornano et Chalais. Le Grand-Prieur y mourut ; le duc de Vendôme y resta quatre années, et n'en sortit qu'en donnant son gouvernement de Bretagne pour rançon de sa liberté. Il avait quitté le royaume, et était allé servir en Hollande, ou il s'était distingué en plu-

1. Edition de 1750. Mémoires, t. I, page 126.

sieurs combats, particulièrement à celui de Lille, en 1631, à la tête des volontaires. Puis, il avait obtenu la permission de rentrer en France, sous la promesse d'y vivre tranquille ; mais il n'avait pu la tenir longtemps, et dévorer en silence sa disgrâce et ses ressentiments, dans sa brillante solitude d'Anet. En 1641, il fut accusé d'avoir tenté d'assassiner Richelieu ; il lui avait donc fallu prévenir un nouvel emprisonnement, en s'enfuyant en Angleterre. La mort seule du cardinal avait mis fin à son exil.

« Mazarin, qui entendait bien suivre le système de son grand devancier, mais qui le voulait pratiquer différemment, avait été le premier à proposer à Louis XIII de rappeler son frère, et il avait fait au duc de Vendôme toute sorte d'avances. Il s'aperçut bientôt que l'ambition du duc était incompatible avec la sienne. César de Vendôme était revenu brûlant du désir de réparer ses longs malheurs, et d'égaler sa fortune à la grandeur de son nom. Il était à la tête d'une nombreuse famille. Sa femme était une sainte personne, entourée de la vénération publique. Une de ses filles, marchant sur les traces de sa mère, et formée à l'école du célèbre Philippe de Cospéan, le directeur spirituel de toute la maison, avait embrassé la vie religieuse ; l'autre, la vertueuse et belle Élisabeth de Vendôme, venait d'épouser le léger et brillant duc de Savoie-Nemours, que nous retrouverons souvent dans la suite de ce récit. L'aîné de ses fils, le duc de Mercœur, était un prince sérieux et sage, digne de ses sœurs et de sa mère, et en même temps un

officier estimé, sans être un grand général. Son cadet était le fameux duc de Beaufort appelé à être un jour un des héros de la Fronde, et qui allait devenir bientôt le chef des Importants. Le duc de Vendôme demandait avant tout qu'on lui rendît son gouvernement de Bretagne, qu'il prétendait lui appartenir de plein droit, et qu'il comptait bien passer au duc de Mercœur, ou qu'on lui donnât cette charge de Grand-Amiral que son frère, le Grand-Prieur, avait souhaitée, avec la survivance pour le duc de Beaufort. Mais Mazarin ne pouvait sans péril accorder ni l'une ni l'autre de ces deux propositions. Il n'était pas dans son caractère et dans sa situation de les repousser ouvertement ; mais il les éludait avec son art accoutumé. Rendre la Bretagne au duc de Vendôme, c'était presque accepter le principe, si contraire au pouvoir royal, de l'hérédité des gouvernements. Il aurait fallu d'ailleurs l'enlever au maréchal de la Meilleraie, parent de Richelieu, homme de guerre expérimenté, Grand-maître de l'artillerie, et s'en faire un ennemi redoutable, pour acquérir un ami fort douteux. Pour ne blesser, ni la Meilleraie, ni Vendôme, Mazarin conseilla à la Reine de prendre pour elle le gouvernement de Bretagne, et de n'y avoir qu'un lieutenant, charge au-dessous d'un fils d'Henri IV, et qu'il fit agréer au maréchal de la Meilleraie, en lui promettant un titre de duc, qu'il lui conféra plus tard. Mazarin eût eu bien moins de répugnance à donner au duc de Vendôme la charge de Grand-Amiral que le gouvernement héréditaire d'une grande province ; mais l'Amirauté était alors aux mains

d'un homme qui l'occupait glorieusement, Armand de Brézé, fils du duc de ce nom, neveu de Richelieu, gendre du prince de Condé, beau-frère du duc d'Enghien ; et l'habile cardinal, contre l'ambition des Vendôme, se fit un rempart de celle des Condé, adversaires naturels d'une maison qui prétendait à faire partie de la famille royale.

« Le prince de Condé demandait au moins le gouvernement des Trois évêchés, poste délicat, entre la Lorraine et l'Allemagne, et qui ne pouvait être confié qu'à une fidélité éprouvée. Mazarin offrait, en retour, cent mille écus[1], qu'il espérait tirer des États de Bretagne, comme une indemnité des pertes que l'ancien gouverneur de Bretagne avait faites, puisque la royauté était encore forcée de regarder les gouvernements des provinces comme des propriétés de famille, qu'on ne pouvait ôter à leurs possesseurs et à leurs héritiers, sans leur en payer le remboursement. Las de demander toujours sans rien obtenir qui le satisfit, Vendôme changea les sollicitations en menaces, et ne tarda pas à s'unir à Mme de Chevreuse, pour perdre le successeur de Richelieu. Le duc de Beaufort, mécontent de son côté, épousa, avec sa violence naturelle les ressentiments de son père. Il venait de manquer une grande fortune.

« Jeune, bien fait, hardi, d'une bravoure encore incontestée, il avait fait, du vivant même du roi Louis XIII, à la reine Anne une cour assez agréée ; et le jour de la

1. Carnets de Mazarin, carnets...

mort du roi, Anne d'Autriche lui avait donné une marque insigne de confiance en lui remettant la garde de ses enfants. Il affectait pour elle un dévouement quelquefois un peu importun, mais qui n'offensait pas. Elle lui avait offert la place, encore vacante, de Grand-Écuyer, qui l'aurait établi près de sa personne ; et on a pensé que, dans les premiers temps de la Régence, il aurait pu faire un très grand chemin, et prévenir peut-être les succès de Mazarin, s'il eût eu plus de capacité et de conduite. Une ambition présomptueuse l'aveugla.

« Il crut pouvoir emporter de haute lutte ce qu'il fallait attendre de l'habileté et du temps. Il ne sut pas joindre, aux démonstrations un peu trop publiques d'un dévouement plus ou moins vrai, les soins particuliers et assidus, les gracieuses flatteries, indispensables pour plaire, surtout à une reine. Il fit la faute de ne pas accepter avec empressement la charge de Grand-Écuyer, dont il ne sentit pas l'importance, aspirant à la place de premier ministre ; il s'en repentit quelques mois après, et redemanda ce qu'il avait refusé. Il était trop tard. Il s'irrita des progrès toujours croissants de Mazarin, entra dans le parti des Importants, qui le firent volontiers leur chef, et acheva de se perdre dans l'esprit de la Reine, en s'attachant à la duchesse de Montbazon, dont il se fit le cavalier servant. Une fois entre les mains de Mme de Montbazon et de Mme de Chevreuse, sa docile violence ne connut plus de bornes ; il reprit contre Mazarin les anciens complots de son oncle et de son père contre Richelieu. En sorte qu'après avoir été au

mois de mai 1643, tout près de la faveur suprême, il avait fini, le 2 septembre de la même année, par une prison à Vincennes, Qu'eût-il fait dans le poste auquel il prétendait? La façon dont il l'avait manqué dit assez comment il l'aurait rempli ; et nous verrons plus tard de quoi il était capable. En attendant, donnons ici les portraits qu'ont faits de lui deux hommes qui l'ont parfaitement connu, comme Important et comme Frondeur. Pour être de la main de camarades et de complices, il faut avouer qu'ils ne sont pas flattés.

« Beaufort, dit Retz[1], n'en était pas jusqu'à l'idée des grandes affaires ; il n'en avait que l'intention. Il en avait ouï parler aux Importants, et il avait un peu retenu de leur jargon ; et cela, mêlé avec les expressions qu'il avait tirées très fidèlement de Mme de Vendôme, formait une langue qui aurait déparé le bon sens de Caton. Le sien était court et lourd, d'autant plus qu'il se croyait obscurci par la présomption. Il se croyait habile, et c'est ce qui le faisait paraître artificieux, parceque l'on connaissait d'abord qu'il n'avait pas assez d'esprit pour cette fin. Il était brave de sa personne et plus qu'il n'appartenait à un fanfaron. » Moins piquant et d'un coloris moins vif, le portrait de La Rochefoucault est au fond plus sévère encore[2]. « Le duc de Beaufort était celui qui, en 1643, avait conçu de plus grandes espérances ; il avait été depuis longtemps particulière-

1. Retz, Mémoires.

2. La Rochefoucault, Mémoires.

ment attaché à la Reine. Elle venait de lui donner une marque publique de son estime en lui confiant M. le Dauphin et M. le duc d'Anjou, un jour que le roi avait reçu l'extrême-onction. Le duc de Beaufort, de son côté, se servait utilement de cette distinction et de ses autres avantages, pour rétablir sa faveur par l'opinion qu'il affectait de donner qu'elle était déjà tout établie. Il a eu part à tant de choses, et la fortune l'a montré par des côtés si différents, que je ne puis m'empêcher de dire ici ce que j'ai connu de ses qualités, ayant été témoin des plus considérables actions de sa vie, souvent comme son ami, et souvent aussi comme ennemi. Le duc de Beaufort était bien fait de sa personne, grand, adroit aux exercices et infatigable ; il avait de l'audace et de l'élévation ; mais il était artificieux en tout et peu véritable ; son esprit était pesant et mal poli ; il allait néanmoins assez habilement à ses fins par des manières grossières ; il avait beaucoup d'envie et de malignité ; sa valeur était grande, mais inégale... ». Soyons plus juste envers Beaufort que ses deux amis de la Fronde. Il n'était, sous sa rude écorce, ni si mal avisé, ni si artificieux qu'ils le font. On peut dire même qu'il était intéressé pour le compte des autres, encore plus que pour le sien ; et son plus grand tort est d'avoir mis sa violence naturelle au service des intrigues du chef de sa famille, ou de Mme de Montbazon. Il est certain qu'il était fort brave, comme il le fit voir dans plusieurs combats pendant la Fronde, surtout plus tard au siège de Candie, où il trouva une glorieuse fin. Il était fait pour très

bien conduire une simple division d'une armée, et pour être un instrument énergique et utile entre des mains habiles : mais il était incapable de commander. Il n'avait pas l'ombre d'un homme d'État, ni l'habitude, ni le goût du travail et des affaires ; et il était mille fois au-dessous de son père, le duc de Vendôme.

« Celui-ci avait été fort soupçonné de n'avoir point ignoré le complot de son fils. L'hôtel de Vendôme en avait été le foyer ; et le duc s'était empressé de fournir, à tous ceux qu'on accusait d'y avoir pris part, les moyens de s'évader en Angleterre ou en Hollande. C'est grâce à ses soins que le confident intime de Beaufort, le comte de Beaupuy, officier des Gardes de la Reine, avait pu échapper à la police du cardinal et trouver un asïle à Rome. Il gardait même auprès de lui des complices d'un rang inférieur, qu'il dérobait à toutes les poursuites. Mazarin, qui avait déféré toute l'affaire au Parlement, avait le plus grand intérêt à parvenir à l'entière démonstration de la vérité, et à mettre la main sur des gens qui pouvaient seuls éclairer la justice ; et il les réclama avec force. Mais le duc avait ses raisons pour les refuser. Les choses en vinrent au point qu'on fut presque obligé d'assiéger en règle le château d'Anet ; et Mazarin songeait à prendre de sérieuses mesures contre un prince en révolte ouverte contre les lois de l'État et les ordres de la Reine, quand le duc de Vendôme, averti à temps, prit de nouveau la fuite, et s'en alla en Italie attendre la chute de Mazarin, comme autrefois il avait attendu en Angleterre celle de Richelieu. Dans ce nou-

vel exil, sa haine ne demeurait pas oisive. De Rome et de Florence, il donnait la main à Mme de Chevreuse, dans les Pays-Bas ; et de concert avec elle, il travaillait contre l'ennemi commun, sous la protection déclarée de l'Espagne, prêt à rentrer en France, plus aigri, plus ambitieux que jamais, dès que les mécontents de l'intérieur lui donneraient le signal.

« Sans être des adversaires aussi déclarés et aussi violents que Mme de Chevreuse et les Vendôme, les Bouillon donnaient à Mazarin de profondes inquiétudes.

« Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne était, en 1648, le digne représentant d'une noble famille protestante qui, depuis un siècle, avait sans cesse grandi, par un habile mélange d'énergie et d'adresse, et successivement monté de la seigneurie de La Tour en Auvergne, à la vicomté de Turenne, au duché de Bouillon, et à la principauté de Sédan. Le duc Frédéric-Maurice n'était pas inférieur à son père Henri de La Tour, un des hommes les plus éminents de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe ; et il était placé très haut dans l'opinion des meilleurs juges contemporains, comme politique et comme capitaine. Son ambition ne surpassait pas son mérite, et il aurait donné au parti protestant un chef tout aussi redoutable que l'avait été Henri de Rohan, si l'amour ne lui eût fait épouser, en dépit de la résistance de toute sa famille, une des dames les plus spirituelles de la Cour de Bruxelles, Tébronie de Berghe, qui prit sur lui un grand ascendant et ne tarda pas à le

convertir à la religion catholique. C'était une femme de tête et de cœur, partageant les erreurs et toutes les prétentions de son mari. Au fond, ils ne connaissaient tous deux d'autre patrie que leur maison. Ils rêvaient une souveraineté indépendante, à peu près comme celle du duc de Lorraine. Ils brûlaient d'agrandir la principauté qu'ils possédaient, sur la frontière de France. Ils prenaient le titre d'Altesse, et leur fils aîné s'appelait le prince de Sédan. Le duc de Bouillon avait reconnu de bonne heure qu'il n'avait rien à attendre de Richelieu, qui n'aimait d'autre grandeur que celle de la royauté et de la France ; et deux fois, il avait tenté de le renverser. En 1641, ligué avec le comte de Soissons, il introduisit dans Sédan des troupes impériales, et c'est lui qui gagna contre l'armée royale la bataille de la Marfée, où le comte de Soissons fut tué. Puis, il négocia avec Louis XIII comme de puissance à puissance. En 1642, quand, sur la foi de ses promesses, le roi l'avait envoyé commander en Italie, il recommença ses menées, mit la main dans le complot de Cinq-Mars et du duc d'Orléans, traita de nouveau avec l'Espagne ; et, à la tête d'une nombreuse armée, s'entendant avec la Régente du Piémont, fille de Marie de Médicis, amie très peu sûre de la France, et surtout de Richelieu, il est certain qu'il pouvait frapper de grands coups. Richelieu le prévint, le fit arrêter, au milieu de son armée, et conduire à Lyon, dans le château de Pierre-Encise. Le duc de Bouillon aurait payé son crime de sa tête, sans l'intervention de ses parents de Nassau et de la Landgrave de

Hesse, alliés nécessaires de la France dans la lutte engagée avec l'Empire et l'Espagne ; et si sa femme, qui était dans Sédan, n'eût menacé de livrer la place aux Espagnols, si on touchait à son mari. Celui-ci, pour racheter sa vie, remit entre les mains du roi de France cette même place, appui de tous ses desseins, et son refuge dans les revers. Après la mort de Richelieu et de Louis XIII, le duc de Bouillon se donne aussi comme une des victimes de la tyrannie du cardinal, et la duchesse vient solliciter, auprès de la Régente, l'abolition de la sentence rendue contre son mari, et la restitution de Sédan. Elle fit jouer tous les ressorts, employant les soumissions les plus humbles ou de sourdes menaces ; tour à tour, s'adressant à la Reine et aux mécontents, invoquant le crédit et l'honneur du duc d'Orléans, leur ancien complice, et aussi s'efforçant de gagner les Condé, en mettant à leur service l'épée invincible de Turenne et son influence sur le parti protestant. Mazarin comprit que l'affaire était décisive, qu'il s'agissait de tout le système de Richelieu et de Louis XIII. Il fut donc inflexible, et fit sentir à la Reine, que céder sur ce point c'était tout perdre, encourager toutes les révoltes et refaire de la France une république de grands seigneurs[1].

« Mazarin avait raison ; et, selon nous, sa conduite dans cette conjecture critique suffirait à lui mériter la reconnaissance de la France. Il la doit partager avec la

1. Conseils de Mazarin, Ier carnet, p. 108. IVe carnet, p. 11 et 12.

reine Anne, qui le soutint fermement, comme Louis XIII avait soutenu Richelieu.

« Il était d'autant plus reçu à résister opiniâtrément aux prétentions du duc de Bouillon, qu'il avait montré plus de bienveillance au prisonnier de Pierre-Encise, lorsqu'il avait été envoyé auprès de lui par Richelieu. On savait qu'il avait conseillé, ou appuyé l'arrangement auquel le duc devait la vie. Mais en traitant avec lui, il avait pu lire dans son âme : il connaissait son ambition et celle de sa femme, et il en parle déjà, comme plus tard en a parlé l'histoire. Il juge aussi, avec la même sûreté de coup d'œil, le parti protestant, et ne se fait aucune illusion sur Turenne, un des hommes de ce temps les plus difficiles à pénétrer.

« La politique de Mazarin sur les protestants était tout à fait celle de Richelieu. Il ne faut pas s'abuser ici : les deux cardinaux étaient de grands hommes d'État, mais non pas des philosophes. Ne leur prêtons pas nos idées ; ils avaient celles de leur temps. Princes de l'Église, ils auraient bien voulu qu'il n'y eût point de protestants, et l'unité de religion en France leur était tout aussi chère qu'à celui qui a signé la révocation de l'Édit de Nantes. Mais ils savaient qu'on ne ramène pas les esprits par la violence ; ils croyaient donc qu'on devait maintenir l'Édit de Nantes, mais que, dans l'exécution, il fallait savoir s'y prendre, étendre l'autorité royale sur les uns comme sur les autres, et enlever aux grands seigneurs protestants leurs places de sûreté, comme on faisait aux grands seigneurs catholiques,

sans s'interdire de travailler doucement et par toutes les voies permises à la propagation de la vraie foi. Un grand mouvement de conversion avait commencé avec Henri IV. Il avait entraîné les Condé et bien d'autres familles illustres. Habilement secondé, il continua et s'accrut pendant tout le XVII[e] siècle. Louis XIV crut l'achever, il l'arrêta. La révocation de l'Édit de Nantes est la mesure la plus funeste qui ait jamais été prise à la fois contre la religion catholique et contre la France; et c'est aussi la faute la plus gratuite qui fut jamais, car tous les chefs des protestants se convertissaient comme à l'envi, et passaient du côté de la puissance, de la gloire, du génie. En 1685, il ne restait pas debout deux ou trois chefs éminents, Duquesne, Frédéric de Schomberg, Ruvigny, et quelques autres du second rang.

« Henri IV, Richelieu et Mazarin n'avaient pas été aussi heureux que Louis XIV. Ils avaient trouvé une minorité formidable, qui un moment avait presque partagé le royaume, sinon par le nombre, au moins par la qualité, le mérite et l'influence ; et ils étaient parvenus à l'apaiser d'abord, puis à l'affaiblir successivement, en ne l'attaquant que sur les points où elle faisait obstacle à l'intérêt de l'État. Partout, on employait les protestants comme les catholiques, pourvu qu'ils fussent également soumis, même dans le Parlement [1] et jusque

1. Il y avait à Paris un député permanent des protestants, qui intervenait dans toutes les affaires de quelque importance. Dans quelques parlements, dans celui de Paris, par exemple, c'était une Chambre dite de l'Édit, parce qu'elle avait été instituée en vertu de l'Édit de Nantes. Plusieurs protes-

dans l'armée, on leur confiait les commandements les plus importants. C'est un protestant, le petit-fils de Coligny, le maréchal de Chatillon, que Richelieu envoya combattre, en 1641, le duc de Bouillon et le comte de Soissons. Il y eut un moment, sous Mazarin, où presque la moitié des maréchaux de France étaient protestants, Chatillon, La Force, Turenne, Gassion, Rantzau. Mazarin s'efforcait bien de gagner des partisans à l'Église catholique ; mais c'était avec des ménagements infinis ; et dans ses carnets [1], sans cesse il répète à la Reine qu'il faut bien prendre garde de donner aucun ombrage à ceux qu'il appelle les huguenots. Il la conjure d'en parler toujours avec estime et affection ; aussi, étaient-ils parfaitement tranquilles. Pendant la Fronde, on essaya vainement de les agiter ; ils ne répondirent pas aux provocations, parce qu'ils n'avaient aucun motif sérieux de se plaindre.

« De toutes les conversions, la plus éclatante avait été celle du duc de Bouillon. Mais les autres membres de sa famille n'avaient pas suivi son exemple. Sa sœur aînée, la duchesse de la Trémouille, était restée protes-

tants en faisaient partie, et connaissaient de toutes les causes où le protestantisme était intéressé. Dans d'autres parlements, on avait formé des Chambres mi-parties composées de protestants et de catholiques en nombre égal. Enfin, le parlement de Paris comptait un assez grand nombre de protestants jouissant des mêmes droits et des mêmes avantages que leurs collègues catholiques ; seulement, ils ne pouvaient faire partie de la Grand'Chambre, et restaient dans les Chambres des enquêtes, sans pouvoir être présidents. Voyez, Omer Talon, t. I, p. 271, dans la collection Petitot, t. LX.

1. I[er] carnet, p. 86, IV[e] carnet, p. 70 et suiv.

tante. La cadette, Charlotte de La Tour, ne s'était point mariée ; et elle avait donné son âme tout entière à deux objets, l'intérêt protestant et la grandeur de sa maison. Douée de qualités viriles, c'était la femme forte du parti calviniste, à la fois passionnée et dissimulée, mêlant ensemble la plus sincère austérité et un orgueil immense [1]. Capable de longs desseins, et maîtresse d'elle-même, elle était la digne sœur de Turenne, qui avait en elle une confiance sans bornes. Elle le gouvernait à ce point qu'on l'appelait la gouvernante de M. de Turenne.

« Pour comprendre ce grand homme, il faut le considérer dans sa famille ; il est avant tout le frère du duc de Bouillon et de Charlotte de La Tour. Placé d'assez bonne heure dans des situations difficiles, où la moindre indiscrétion eût pu le perdre, restant sous le drapeau français quand son frère embrassait celui de l'Espagne, voulant poursuivre sa carrière sans renier le chef de sa maison, sa prudence naturelle s'était accrue de ses embarras. Il avait le tempérament des Nassau ; il était taciturne, et le peu qu'il disait était enveloppé de tant de nuages, qu'on avait peine à deviner sa pensée. Il sortait de ces obscurités de la façon la plus brillante [2]. C'est qu'alors il avait pris son parti et croyait pouvoir laisser

1. Si on en veut une preuve manifeste, et voir une scène du dernier comique, où Mme de Turenne et Charlotte de La Tour sont représentées dans tout l'orgueil et le ridicule de leurs prétentions, il faut lire deux lettres que la comtesse de Maure écrit des eaux de Bourbon, en juin et en septembre 1655, à Mme de Montausier et à Mme de Longueville. — Voyez Mme de Sablé, 2e édition, chapitre VI, pages 303 et 327.

2. Retz, t. Ier, p. 217.

paraître l'énergie et la passion que d'ordinaire il cachait sous une apparence flegmatique. Il avait l'air rêveur ou plutôt méditatif ; ses yeux enfoncés, voilés par d'épais sourcils[1], ne s'animaient qu'en de rares occasions. Ses dehors servaient de masque à l'intérieur de son âme ; une partie même de ses qualités dissimulait les autres. Il avait dans les manières une simplicité et une bonhomie très vraies, et en même temps, les prétentions les plus hautaines. Il rechercha fort le Maréchalat ; et, quand il l'eut obtenu, il trouva ce titre au-dessous de lui, et il ne signait que le vicomte de Turenne. Comme tous les siens, il avait la manie de la principauté. Un jour en 1652, après l'affaire de Bleneau, on entendit un grand bruit dans les quartiers qu'il occupait. Mazarin envoya savoir ce que c'était ; on vit Turenne transporté de colère, et cela parce que, sur son logis, on avait mis M. de Turenne tout court ; il exigea qu'on y mit : M. le prince de Turenne[2]. Son frère et lui ne souffraient pas d'autre titre. Il était assurément fort modeste, et l'on connaît ce beau mot à des gens qui lui demandaient comment il avait pu être battu à Mariendal et à Rethel : « Par ma faute ». Mais lisez attentivement ses Mémoires et le récit des batailles de Fribourg et de Nortlingen ; il ne dit pas tout à fait que c'est lui qui a conseillé les grandes manœuvres auxquelles Condé a dû la victoire ; mais il

1. Voyez le portrait de Champagne, gravé par Nanteuil, qui représente Turenne jeune encore, surtout le magnifique portrait de Messon.

2. Discours sur la vie de M. de Turenne, dans une édition des Mémoires de d'Aubigné. Amsterdam, 1731. T. II, p. 79.

ne dit pas non plus le contraire, et son langage équivoque admet toutes les interprétations. Son obscurité accoutumée n'était point calculée ; mais elle le servait merveilleusement. Il ne s'engageait guère d'une manière absolue ; son attitude silencieuse, son extrême circonspection, ne permettait, ni de trop se défier de lui, ni de prendre en lui une entière confiance. Se croit-il obligé d'écrire à l'abbé de Thou pour lui exprimer sa douleur du sort de son malheureux frère, il mêle à ses regrets l'observation médiocrement généreuse, que, depuis longtemps, il désapprouvait sa conduite[1]. Pour l'inexorable Richelieu, il est tranquille et soumis ; avec Mazarin, encore mal affermi, il commence à le prendre plus haut. En un mot, si nous osions traiter familièrement un aussi grand homme, et hasarder une expression qui fait entendre notre pensée en l'exagérant, nous dirions qu'il était un peu sournois, au moins dans la première partie de sa vie, où les circonstances le condamnaient à chercher la fortune par les voies les plus différentes.

1. Voici le billet de Turenne, conservé par Dupuy et publié pour la première fois dans le Bulletin de la Société de l'Histoire de France :

« Lion, ce 4 octobre 1642. Je m'assure que vous ne vous doutez pas de l'extrême affliction que m'a apporté le malheur qui est arrivé à M. votre frère, et que vous croiés bien à quel point m'a été sensible la perte d'une personne qui m'aimait si fort, et que j'honorais à ce point-là. Croiés, Monsieur, que j'aurai toujours sa mémoire très chère, et je m'assure que vous pensés bien qu'il y a fort longtemps que je n'approuvais pas la façon avec laquelle il a vesque. Faites moi l'honneur de croire que vous n'avés personne qui soit plus que moi, Monsieur, votre très humble serviteur.

« Turenne. »

« Si, jusqu'ici, on a fait du caractère de Turenne des peintures chimériques, il y a aussi beaucoup à dire sur les jugements qu'on a portés de son génie militaire. On a cédé au frivole avantage d'une antithèse entre Turenne et Condé ; on s'est complu à opposer les profondes conceptions de l'un, à la valeur brillante de l'autre. Loin de là, la stratégie de Condé est très supérieure à celle de Turenne, et Turenne est tout aussi soldat que Condé. Bussy, juge d'ailleurs excellent, et qui a donné un admirable portrait de Turenne[1], qui égale, ou dépasse encore celui qu'il a fait de Condé[2], dit du premier, qu'il avait pris de l'audace à mesure qu'il avançait en âge : « Et que, dans les dernières années de sa vie, il ne se ménagea plus tant qu'il avait fait, » faisant allusion très vraisemblablement au combat de Sintzheim, qui a en effet quelque analogie avec la bataille de Nordlingen. « Sa prudence, dit Bussy, tenait à son tempéramment, et sa hardiesse, à son expérience. » Un paradoxe si bien tourné ne pouvait manquer de faire fortune, et il a séduit Napoléon lui-même : mais il est démenti par les faits. Turenne ne s'est jamais ménagé. Il montre de bonne heure le courage un peu aventureux sans lequel il n'y a pas d'homme de guerre. A Nordlingen, chargeant à la tête de la cavalerie Weymarienne, il excita l'enthousiasme de Condé. A Mariendal, il pouvait, il devait battre en retraite et éviter la bataille,

1. Mémoires. Edition de 1696. Tome I, p. 477.
2. Lettres. Edition d'Amsterdam, 1751. Tome V, p. 309.

n'ayant pas toutes ses troupes réunies. A Réthel surtout, il aurait dû rompre devant le maréchal du Plessis, et savoir fuir. La raison la plus vulgaire prescrivait cet unique moyen de salut. Turenne ne s'y put résigner, et il manqua d'être tué, ou fait prisonnier, en déployant une valeur inutile. Si, comme le remarque Bussy, son plus grand talent était de rétablir une affaire en mauvais état, il n'y parvenait qu'en payant vaillamment de sa personne. C'est l'expérience qui lui enseigna la prudence, et acheva le grand capitaine. Dans sa dernière et immortelle campagne contre Montécuculli, il se battit moins et manœuvra davantage. Il faut enfin renverser, sur son compte, tous les lieux communs de l'histoire ; ou plutôt, pour être parfaitement juste, il faut dire qu'il y avait deux hommes en lui, qui paraissaient tour à tour, suivant les circonstances.

« Le secret de sa conduite à toutes les époques de sa vie, son mobile, presque unique, est sa passion pour la grandeur de sa maison. D'abord, il est en quelque sorte au service de l'ambition de son frère, avançant ou reculant à son gré. Plus tard, n'ayant pas lui-même d'enfants, il ne vit que pour ses neveux, en faveur desquels il ne cessa de demander et de fatiguer, sans l'épuiser jamais, la bienveillance, disons mieux, la reconnaissance de Louis XIV. A Dieu ne plaise que nous mettions sur le compte de la politique la conversion de Turenne ! Elle fut, nous le savons, parfaitement sincère ; mais on doit avouer qu'elle vint à point nommé pour la fortune des siens. Qu'aurait dit la vieille calvi-

niste, Charlotte de La Tour, si elle eût assez vécu pour voir son frère Henri, le modèle des nouveaux convertis, deux de ses nièces carmélites [1], et son neveu, l'étourdi et présomptueux Théodore, revêtu à vingt-cinq ans de la pourpre Romaine [2]. En 1643, il n'a peut-être pas connu Turenne comme il le fit plus tard, et comme l'étude de sa vie tout entière nous le découvre aujourd'hui ; mais dès lors, sa pénétration, aiguisée par l'intérêt, lui a fait saisir les traits principaux de son caractère, et ceux-là précisément qui ont le plus échappé aux historiens.

« On le voit tour à tour confiant et défiant à l'égard de Turenne ; il cherche à le gagner par toutes sortes de services ; il est d'avis de le faire maréchal ; puis il conseille de ne pas se presser.

« Il s'explique à l'égard des deux frères dans une note assez étendue, écrite en espagnol, très difficile à déchiffrer et à comprendre, et que nous allons mettre sous les yeux du lecteur [3] :

« Mme de Chevreuse et les Vendôme sont les personnes les plus artificieuses et les plus intrigantes de la Cour ; mais pour bien conduire un parti déjà formé, le plus à craindre est le duc de Bouillon, et parmi les huguenots, le vicomte de Turenne. Celui-ci, en ce moment, va cherchant tous les sujets de mécontentement. Il était le plus humble et le plus accommodant, et

1. La Jeunesse de Mme de Longueville, 4e édition, p. 366-368.
2. Sur le cardinal de Bouillon, voyez les Mémoires de l'abbé de Choisi.
3. IIIe Carnet, p. 47, 48, 49, 50 et 51.

maintenant il fait des pointilleries et des plaintes. On croit, et il croit aussi que tout le parti protestant le considère comme un soleil naissant, et comme un homme appelé à le remettre dans tout son lustre. Sa Majesté lui a fait espérer la charge de maréchal de France ; et malgré cela, il ne laisse pas d'être inquiet. On pense, dans son intérêt et pour avoir l'occasion de l'avancer, à l'envoyer avec un corps d'armée en Italie ; et pour cela, il faudra surmonter bien des difficultés ; cependant il parle de cette mission comme d'une grande faveur qu'il a faite à la Reine. Cette année, il n'a pas reçu du roi, en gratifications extraordinaires, moins de trente mille livres, et il se plaint, oublieux de la façon dont il était au temps passé, où il ne recevait rien, et se louait du traitement que lui faisait le cardinal.

« Il est nécessaire de bien examiner ce personnage, parce que, sans aucun doute, il nourrit de grands desseins en son esprit, et il faut voir de quelle manière on doit agir avec lui. Si son frère ne reçoit pas une entière satisfaction dans l'affaire de Sédan, il amènera Turenne à faire quelque sottise. D'ailleurs, sa propre ambition et le zèle de sa sœur pour la religion protestante auront sur lui un grand empire.

« Du temps du cardinal-duc, j'étais son plus grand confident. Il me continua sa confiance après la mort du cardinal ; mais avec quelle différence ! Il parla haut et me fit entendre que, si nos intérêts ne s'accordaient pas, il se mettrait avec les mécontents. Au commencement de la Régence, il crut que mon crédit était par terre, et

il s'adressa à l'évêque de Beauvais et au comte de Brienne[1], sans se souvenir des promesses qu'il m'avait faites. Cependant, je ne cessai pas de le servir avec bien du zèle ; et sa Majesté sait si personne a plus contribué à le mettre en posture de devenir maréchal. Pour entretenir l'ancienne considération qu'il avait pour moi, je lui dis un jour qu'il se tînt assuré que je le servais auprès de la Reine, que j'avais assez de crédit pour cela, et que j'étais si tendre et si affectionné pour mes amis, que, quand je me reconnaîtrais incapable d'avancer leurs affaires, je serais le premier à leur enseigner le chemin qu'ils auraient à prendre, et ceux qui pourraient les servir.

« Je tins conseil sur l'affaire de Thionville[2] avec lui et avec Rantzau, et tous deux approuvèrent mes raisons pour faire ce siège ; je les suppliai d'aller en parler à la Reine pour affermir Sa Majesté dans la pensée de cette entreprise, quoiqu'elle l'eût déjà résolue, persuadée par mon avis, qu'elle préféra à celui de tous les autres qui y étaient contraires. Mais Turenne ayant entendu dire que M. le Prince était opposé à ce projet, il ne voulut pas parler à la Reine avant de savoir d'une manière certaine l'intention de M. le Prince ; et c'est seulement après s'être assuré qu'il était revenu à mon avis qu'il se décida à parler à Sa Majesté. La considération

1. Deux ministres qui eurent d'abord toute la faveur de la Reine.

2. Après la victoire de Rocroy, le duc d'Enguin proposa à la Cour d'aller assiéger Thionville, les avis étaient très partagés dans le Conseil. Ce fut Mazarin qui fit pencher la balance.

de ses intérêts particuliers a donc sur lui plus de force que l'amitié et la raison, puisque, se disant mon ami, et croyant convenable d'attaquer Thionville, il n'a pas voulu se prononcer sans avoir pénétré l'intention du prince de Condé. La campagne d'Italie achevée, il reviendra, et alors Sa Majesté examinera quelle conduite il faut tenir avec lui. »

« Dans un autre passage en italien, Mazarin conclut ainsi :

« Quand le vicomte de Turenne arrivera, il faut que la Reine le fasse appeler, qu'elle le force de s'expliquer, et qu'elle en tire une parole nette, un engagement formel, au cas qu'elle lui confère la charge de maréchal de France [1]. »

« Pour reconnaître avec quelle merveilleuse sagacité Mazarin discernait déjà le vrai caractère et les intentions secrètes de Turenne, il suffit de jeter les yeux sur les lettres confidentielles, aujourd'hui publiées [2], que pendant ce temps-là, celui-ci écrivait à sa sœur, et dans lesquelles, malgré sa circonspection ordinaire, il laisse percer son mécontement, son ambition, son absolu dévouement à son frère et à sa famille, et le peu de fond que la reine et Mazarin pouvaient faire sur lui. Comme tous les grands seigneurs de son temps, il ne sert qu'une seule cause, celle de son propre intérêt et de l'intérêt des siens.

1. IVe Carnet, p. 12.
2. Collection des Lettres et Mémoires trouvés dans les portefeuilles du maréchal de Turenne, par le comte de Grimaldi, 2 vol. in-fol. 1782.

« Du 3 juillet 1642 : « Je n'aurai jamais d'autre pensée, sinon que Sédan soit conservé à mon frère et à ses enfants. Quoique j'aie assez d'ambition pour désirer avoir une fortune plus grande que celle que j'ai, je ne désirerai jamais m'agrandir par ce moyen-là. » — 28 mars 1643 : « Je dois être encore cette campagne lieutenant-général avec M. de la Meilleraie. Le roi prend occasion sur la religion à témoigner qu'il ne veut rien faire pour moi. » — 18 avril : « Il faut que les choses changent fort pour que les affaires de mon frère aillent bien, et rien ne m'a tant fait résoudre à prendre l'emploi que j'ai que l'embarras de ne savoir quoi devenir. » — 19 avril : « Quoique vous voyez que je ne reçoive aucun bienfait de la Cour, je ne laisse pas de croire que le cardinal Mazarin est fort de mes amis. » — 16 Mai, après la mort du roi : « Je crois que le temps viendra où l'on pourra être en quelque considération. » — 30 mai. « Je suis prêt à partir dans quatre ou cinq jours pour m'en aller en Italie. Je n'ai point pu le refuser, la Reine me l'ayant commandé et assuré que je serais maréchal de France, à la fin de la campagne... Je viens tout à l'heure de parler à la Reine de l'affaire de mon frère ; elle a eu de fortes impressions contre cela, Il sera bien malaisé qu'elle en revienne. Monsieur dit qu'il sert mon frère en ce qu'il peut. Pour vous dire vrai, c'est la plus difficile chose qui soit maintenant à faire à la Cour. Mon frère est en doute de ce qu'il fera, ou de s'en aller ou de demeurer en cette ville. Je lui ai témoigné, et à tout le monde ici, combien mes intérêts me touchaient

peu auprès des siens et de ceux de notre maison. Je crois qu'il a eu entière satisfaction de moi en cela ; et j'ai eu le bonheur de pouvoir demeurer ici assez de temps pour voir quel train peut prendre son affaire. Vous pouvez juger combien il lui doit être sensible de voir la Reine et Monsieur tout puissant, et d'avoir perdu Sédan pour l'amour d'eux, sans trouver à cette heure de jour pour y rentrer.

« La Reine effectivement a toutes sortes de bonnes volontés; mais on lui a fait la chose de si grand préjudice à l'État qu'elle n'y ose rien faire. Quant à ce que la Reine m'a dit, que je serais maréchal de France, c'est sans lui en avoir parlé ; au contraire, j'ai dit partout que je ne demanderais jamais rien, si on ne donnait satisfaction à mon frère. »

« Son frère, sa maison, voilà ce qui touche et gouverne le cœur de Turenne. L'étoile de Mazarin l'emportant en 1643, il lui fallut bien se soumettre, retenir ses sentiments et faire bonne mine à mauvais jeu. Il ne se compromit pas, ne prit parti, ni pour, ni contre les Importants, et s'en alla à l'armée accroître sa réputation déjà fort grande. Mazarin savait bien qu'il ne pouvait compter sur sa fidélité qu'autant que la fortune lui serait fidèle à lui-même.

« Le duc de Bouillon ne fut pas aussi sage que Turenne. En vain, Mazarin, pour le consoler de la perte de Sédan, lui offrait les plus riches compensations ; le duc voulait qu'avant tout on lui rendît et sa ville et sa forteresse, sauf, disait-il, à les remettre à la Couronne, quand

on se serait entendu sur les arrangements proposés. Une telle demande, même en la supposant sincère, était inacceptable ; rien n'avançait ; le duc de Bouillon et sa femme, se plaignaient de l'ingratitude de la Reine, tandis que Turenne prenait des airs de persécuté, parce qu'on ne lui donnait point le commandement en chef de l'armée d'Italie, dans l'incertitude où on était de ses intentions. Dans le mois d'août 1643, aux approches de la crise qui se termina, le 2 septembre, par l'arrestation de Beaufort, l'ambitieuse duchesse, enhardie par les périls de Mazarin, avait redoublé à Paris ses intrigues ; elle allait d'un parti à l'autre, des Condé au duc d'Orléans, des Importants au ministère ; et de son côté le duc, dans sa retraite d'Auvergne, commençait à attirer à lui la noblesse du pays et à tenir des assemblées de gentilshommes. Les factieux comptaient sur lui et en parlaient comme de leur suprême espérance [1]. Mazarin comprit qu'il fallait en finir. Il gagna, ou contint Turenne en lui promettant et en lui faisant donner un peu plus tard le bâton de maréchal de France ; en même temps, il fit signifier à la duchesse de Bouillon, par la Reine, ses dernières et irrévocables résolutions, et pour couper court à toute incertitude, il envoya Fabert prendre possession de Sédan au nom du roi, et l'incorporer définitivement au territoire français. Plutôt que de renoncer à une souveraineté que la royauté nouvelle ne pouvait plus admettre,

1. Carnet IV, p. 76 et p. 30.

le duc de Bouillon aima mieux imiter Vendôme et Mme de Chevreuse, et chercha de nouveau l'appui de l'étranger. Le pape lui avait fait offrir en secret le commandement général de ses troupes, dans la guerre qu'il avait contre le duc de Parme et d'autres princes d'Italie. Le duc accepta les propositions du Saint-Père, sans demander l'autorisation de la Reine ; et comme s'il n'était plus sujet de la Couronne de France, il quitta mystérieusement l'Auvergne avec sa femme et tous ses enfants, et s'enfuit à Genève, où il rencontra le duc de Vendôme ; puis, il se rendit en Italie et à Rome. Anne d'Autriche, conseillée par Mazarin[1], montra en cette occasion une modération, une dignité, une habileté supérieures. Elle écrivit au prince d'Orange et à la landgrave de Hesse pour leur faire voir comment leur parent entendait ses devoirs envers la France ; et elle envoya un gentilhomme à Turenne pour le faire juge de la conduite de son frère. En même temps, on s'empara de tous les revenus qu'on avait réservés au duc sur son ancien domaine de Sédan ; on s'en servit pour payer la garnison, et on tourna son extravagante entreprise contre lui-même. De Rome, le duc de Bouillon, lié avec tous les mécontents de France, eut recours aux manœuvres les plus désespérées pour se venger. Il essaya d'ébranler la fidélité de Turenne, et noua une conspiration pour s'emparer du château de Sédan. Mazarin donna à Turenne cette marque de confiance de lui faire

1. Carnet V, p. 33-40.

remettre, sans l'ouvrir, la lettre que lui adressait son frère aîné, et que la vigilante police du cardinal avait surprise [1]. Il fit mettre dans la gazette la découverte du coup de main tenté sur Sédan et la belle conduite de la ville, qui s'était empressée d'envoyer Fabert à la Reine, pour protester de son inviolable attachement à la France. Bientôt, Bouillon n'eut plus d'autre ressource que de renouveler ses traités avec l'Espagne. C'était surtout sa femme qui le poussait à ces extrémités ; elle était espagnole de cœur comme de naissance ; et, avec toute sa dévotion, elle ne respirait que la passion du rang et de ce titre de princesse souveraine et d'altesse, sans lequel la plus brillante fortune lui semblait au-dessous d'elle. Aussi, dans le traité avec le Saint-Père, comme autrefois dans celui du comte de Soissons, le titre d'altesse avait-il été stipulé, et à Rome on en avait très volontiers gratifié le duc et la duchesse. Leurs enfants étaient appelés princes, et déjà un chapeau de cardinal promis au plus jeune. Mme de Bouillon fit demander, par sa sœur, au gouverneur espagnol des Pays-Bas, de comprendre la maison de Bouillon dans les négociations de Munster, et de réclamer sa réintégration dans la principauté de Sédan. Don Francisco de Avélos ne se fit pas faute de promettre tout ce qu'on voulut, pour acquérir à l'Espagne les services du duc de Bouillon [2].

1. Carnet V, p. 49. Ed. Rimarder il piego di M. di Buglione et M. di Turena serrato come era.
2. Ibid. p. 116.

Mazarin, tout en surveillant les démarches du duc, tâchait de l'éclairer sur ses véritables intérêts.

« Fidèle à sa maxime de ne jamais désespérer de la raison et de s'efforcer toujours de gagner ou d'adoucir ses ennemis, au lieu de les persécuter à outrance comme faisait Richelieu, on le voit, dans toutes ses lettres à Rome au cardinal Grimaldi[1], faire parvenir au duc de Bouillon les paroles les plus sensées, les plus bienveillantes, celles qu'eût pu lui adresser un véritable ami. D'abord, il lui fait voir qu'il est parfaitement au fait de toutes ses intrigues dans les Pays-Bas, avec les Vendôme, avec l'Empereur, le duc de Bavière et le roi d'Espagne. Puis, il lui montre la folie de tous ses desseins, au milieu des succès toujours croissants des armes de la France. Il lui rappelle les services qu'autrefois il lui a rendus, l'amitié que chaque jour il témoigne à son frère Turenne, la belle carrière que celui-ci doit à sa loyauté, et quel avantages le duc trouverait à l'imiter. Il lui propose de nouveau de brillants dédommagements pour Sédan, et lui offre de le faire un des seigneurs les plus puissants du royaume, pourvu qu'il se résigne à

1. Bibliothèque Mazarine, Lettres italiennes inédites, tome I, lettres à Grimaldi, du 25 mars 1645, folio 230; du 8 mai, folio 233 ; du 18 novembre, folio 245. Il est certain que, dès ce temps-là, le cardinal offrait au duc le grand domaine de Château-Thierry avec le titre de prince. Car Turenne écrit à sa sœur M[lle] de Bouillon, le 19 décembre 1605 : « J'écris à. . . . . sur l'affaire de Château-Thierry, dont on parlait de me donner quelque chose ; je vous avoue que puisqu'on a parlé de récompenser mon frère, il me semble que je n'aurais pas bonne grâce à prendre quelque chose, puisque j'aurais l'air de lui prendre la récompense de Sédan. »

être un sujet fidèle. Il lui répète sans cesse : « La porte vous est encore ouverte. » Le temps et le malheur n'éclairèrent qu'imparfaitement l'aveugle et opiniâtre ambition du duc de Bouillon et de sa femme. En 1647, grâce à l'indulgence du cardinal et à la parole qu'ils avaient donnée de rompre tout engagement avec l'Espagne et de reconnaître l'autorité de la Reine, ils étaient rentrés en France, et vivaient retirés en Auvergne, tranquilles et soumis en apparence, mais soucieux et irrités, en correspondance assidue avec Turenne, devenu maréchal, et pourvu du commandement de l'armée d'Allemagne qu'il avait tant souhaité. Avec leur sœur la duchesse de la Trémouille, ardente calviniste comme Charlotte de La Tour, femme d'un esprit supérieur et toute-puissante sur son mari, ils prodiguaient les promesses d'amitié à Mazarin, et recueillaient avidement toutes les mauvaises nouvelles, qui commençaient à se répandre, traitant ouvertement avec le cardinal [1], et en secret, avec les mécontents, laissant marcher les événements et bien décidés à y prendre part, dans un sens ou dans un autre, selon leur règle constante, leur intérêt. Or, comme la passion leur faisait mettre encore leur suprême intérêt dans la reprise de possession de Sédan, qu'ils désespéraient d'obtenir jamais volontairement de Mazarin et de la Reine, il suit, qu'ils étaient déjà Frondeurs dans l'âme, avant que la Fronde éclatât.

« Dans de semblables circonstances, la maison de

1. Lettres de Turenne, 59, 12 février 1647. Lettre 65, 1er janvier 1648.

Lorraine aurait été plus dangereuse encore que celle de Vendôme et de Bouillon, si elle avait eu à sa tête un François ou un Henri de Guise, ou un duc de Mayenne. Mais elle était comme épuisée ; et dans la grande crise de 1643, faute d'un chef digne d'elle, elle s'était partagée entre Mazarin et les Importants.

« Celui qui s'appelait alors le duc de Guise avait toute la bravoure de ses ancêtres, sans aucune capacité militaire. On connaît, et nous-même avons ailleurs rappelé le triste roman de sa vie, ses premières aventures, ses divers mariages, la part, assez peu brillante, qu'il prit à la révolte du comte de Soissons et du duc de Bouillon, du temps de Richelieu, ses engagements avec le parti des Importants, et son duel avec Coligny [1]. Il paraîtrait, qu'en 1643, on essaya de l'engager dans un complot contre la vie du premier ministre ; mais il était trop loyal pour écouter une pareille proposition [2]. Bientôt, ses propres affaires l'occupèrent plus que celles de l'État ; car une de ses femmes, la comtesse de Bossu, ayant appris qu'après avoir un moment porté les chaînes de Mme de Montbazon, il recherchait sérieusement la belle Mlle de Pons, une des filles d'honneur de la Reine, s'en vint à Paris réclamer son mari ; débat scandaleux, qui acheva de décrier le duc de Guise. Il s'abandonna lui-même ; et aussi mobile en politique qu'en amour, voyant les affaires des Importants tour-

1. La Jeunesse de Mme de Longueville, chapitre III.
2. IIIe Carnet, p. 24.

ner mal et Mazarin s'affermir, il se rapprocha de lui et demanda à servir en qualité de Lieutenant-Général de Monsieur, duc d'Orléans, dans l'armée de Flandre, en 1644. Monsieur agréait cette demande, et elle était fort appuyée par Madame Marguerite de Lorraine, sœur du duc Charles IV, qui avait beaucoup de crédit sur son mari et qui était la protectrice naturelle de tous les Lorrains. Mais le duc de Guise n'était, ni assez expérimenté dans la guerre, ni assez sûr, pour qu'on lui confiât d'abord un pareil commandement. Il réclama du moins le gouvernement de la ville et de la place forte de Guise, qui autrefois avait été dans sa maison. On fut d'avis de lui donner cette marque d'estime pour l'attacher au parti de la Reine. Mazarin résista le plus longtemps qu'il put. Dès 1645, son admirable pénétration lui découvrit le caractère de Guise, tel que le montra l'avenir [1]. « Il est léger, dit-il, capable de se jeter à tort et à travers dans toute mauvaise affaire, outre qu'il est mécontent de n'avoir pas eu la lieutenance générale de l'armée sous le duc d'Orléans. Je n'ai pu empêcher le Conseil de lui rendre Guise. Tout ce que j'ai pu faire, ça a été de différer pendant un an entier l'effet de la résolution du Conseil, sous mille et mille prétextes, ne pouvant pas davantage. Quand j'ai dû en venir à l'exécution, j'ai toujours protesté comme auparavant, trouvant toujours les mêmes raisons de me défier de lui ; il n'est pas en état de changer de caractère. » En 1647, le

1. VIe Carnet, p. 63.

duc, tout entier à sa passion du moment, était à Rome solliciter du Saint-Siège l'annulation de son mariage avec Mme de Bossu, et la permission d'épouser celle qu'alors il adorait. Il était occupé de cette affaire délicate quand la Révolution de Naples éclata. Des insurgés envoyèrent à Rome demander la protection de la France. Trouvant là le duc de Guise, ils lui offrirent de se mettre à leur tête ; et l'intrépide petit-fils d'Henri de Guise n'avait point hésité à se précipiter dans une entreprise qui commença si brillamment et qui devait si mal finir.

« Dans la maison de Lorraine, le comte d'Harcourt, frère cadet du duc d'Elbeuf, était un tout autre personnage que le duc de Guise. Appartenant à une branche de l'illustre maison, où le bien n'abondait pas, il avait été forcé de demander sa fortune à ses services ; et comme il joignait à la valeur héréditaire des Lorrains les talents d'un général, il avait fait une très brillante carrière et acquis la réputation d'un homme de guerre éminent, quoiqu'il n'ait attaché son nom à aucune grande victoire. Mais il était né sous une heureuse étoile [1] et n'a jamais eu que des succès, excepté l'échec devant Lérida, qu'il a partagé avec Condé. N'étant pas en posture de se piquer d'indépendance, il avait bien servi Richelieu, qui lui avait fait épouser une de ses parentes, Mlle de Pont-Château, veuve du duc de Puy-

1. Voyez les nombreux portraits gravés du comte d'Harcourt, qu'on nommait Cadet la Perle, parce qu'il portait une perle à l'oreille. Le plus beau et le plus célèbre de ces portraits est celui de Masson.

Laurens, et lui avait confié les commandements les plus importants sur terre et sur mer. Partout d'Harcourt avait réussi. En 1637, à la tête de la flotte de la Méditerranée, il avait repris aux Espagnols les îles de Saint-Honorat et de Sainte-Marguerite; en 1639, succédant au cardinal de la Vallette dans le commandement de l'armée de Piémont, il avait combattu devant 20,000 Espagnols; et en 1640, grâce à d'habiles et heureuses manœuvres, il était parvenu à porter du secours dans Casal, en forçant les lignes ennemies, et, en même temps, à assiéger et à prendre la citadelle de Turin, malgré une résistance de trois mois, tandis que lui-même était en vain assiégé dans son camp par le marquis de Léganès. Après Richelieu, il n'avait pas mieux demandé que de servir aussi Mazarin, pourvu que celui-ci le traitât comme l'avait fait son prédécesseur. Mazarin, qui connaissait sa capacité et ses besoins, s'était empressé de l'acquérir en le comblant d'honneur et d'argent [1]. En 1643, il lui avait donné une des plus grandes charges de la couronne, celle de Grand-Écuyer, laissée vacante par Cinq-Mars, vivement convoitée par le duc de Bellegarde, et très mal à propos refusée par Beaufort. A cette charge, il ajouta une riche et inutile ambassade en Angleterre, pour offrir la médiation de la France entre le roi et le Parlement [2]. Quelque temps après, il renouvela l'ancien titre de comte

1. IIe Carnet : 50 mille franchi al conte d'Arcourte.
2. IVe Carnet, p. 43. Mille livres stertine al comte di Arcourte conto delle sue provisioni.

d'Armagnac en faveur de son fils aîné. De pareils liens enchaînaient d'Harcourt à la Cour et à la personne de Mazarin; aussi, en 1643, il avait été à côté de lui dans tous ses périls; et comme nous le verrons, il poussa dans la Fronde le dévouement jusqu'à accepter les plus pénibles emplois.

« Le frère aîné de d'Harcourt, Charles de Lorraine, second duc d'Elbeuf, avait suivi une route bien différente. Presque aussi pauvre que son cadet, il n'avait su, ni supporter la pauvreté avec dignité, ni en sortir par d'éclatants services. Son seul mérite était un courage commun à tous ceux de sa maison, et que secondait mal une finesse artificieuse. Il avait épousé en 1619, une fille légitimée de Henri IV et de Gabrielle d'Estrée, qui avait toute l'ambition de son frère le duc de Vendôme, et contribua puissamment à égarer celle de son mari. Tous deux se jetèrent dans les intrigues des Grands, et prirent part aux conspirations ourdies contre Richelieu; ils en furent cruellement punis. En 1631, la duchesse avait été exilée dans ses terres; le duc, déclaré criminel de lèse-majesté, dégradé de l'ordre du Saint-Esprit, privé de toutes ses charges, avec ses biens confisqués. Après la mort du cardinal, ils avaient naturellement partagé les prétentions et les espérances des Vendôme; mais ayant vu Mazarin l'emporter et s'établir, le duc d'Elbeuf s'était arrêté à temps et avait passé sans scrupule du côté de la fortune. Ayant obtenu d'abord, en dédommagement de ses disgrâces passées, le gouvernement de Picardie, il fit tout pour le conserver; il se

donna bassement au cardinal, et descendit envers lui à une telle servilité que Mazarin lui-même ne peut dissimuler le mépris que ce personnage lui inspire. Voici comment Retz le peint, dans sa galerie de portraits si naturels, si vivants, mais un peu chargés et dégénérant parfois en caricature, comme ceux de Saint-Simon : « M. d'Elbeuf n'avait du cœur que parce qu'il est impossible qu'un prince de la maison de Lorraine n'en ait point. Il avait tout l'esprit qu'un homme qui a beaucoup plus d'art que de bon sens peut avoir. C'était le galimathias du monde le plus fleuri. Il a été le premier prince que sa pauvreté a avili ; et peut-être jamais homme n'a eu moins que lui l'art de se faire plaindre dans sa misère. La commodité ne le releva pas ; et s'il fût parvenu jusqu'à la richesse, on l'eût envié comme un partisan ; tant la gueuserie lui paraissait propre et faite pour lui. » Écoutons maintenant Mazarin, nous parlant du fond du cœur dans ses inestimables carnets, à la fin de 1643 et au commencement de 1644 : « Pour d'Elbeuf, dit avec dégoût le très peu délicat Mazarin, de l'argent, et qu'il attende[2]. Mille protestations de d'Elbeuf qu'il s'est déclaré publiquement pour moi[3]. D'Elbeuf est venu chez moi, implorant ma protection, pour conserver le gouvernement de Picardie. Il a pleuré et m'a fait des protestations de services telles que l'ima-

1. Mémoires, tome I, p. 216.
2. I Carnet, p. 144. Elbeuf denari, o aspetti l'occasionne.
3. IIe Carnet, p. 37, mille protestationi di Elbof, che na parloto publicamente in mio favore.

gination ne peut aller plus avant. La moindre chose qu'il m'ait dite, c'est qu'il voulait toujours être à mes pieds, qu'il me reconnaît pour le maître et pour le seul dont il voulait dépendre sans réserve[1]. » Pour prix de pareilles complaisances, le duc d'Elbeuf fut maintenu dans son gouvernement de Picardie. Mais la bassesse est un lien mal sûr ; et après avoir abandonné les Vendôme pour Mazarin, d'Elbeuf était tout prêt à abandonner Mazarin pour les Vendôme, s'il y trouvait son intérêt, et à combattre, au premier rang, avec de grands airs d'indépendance, celui auquel, la veille, il baisait la main.

« La plupart des grandes familles de France étaient divisées comme celle de Lorraine, et comme elle aussi avaient fourni un contingent, plus ou moins considérable, à la faction des Importants. Or, on peut considérer comme une règle presque sans exception que tout Important contenait en quelque sorte un frondeur, et que tous ceux qui avaient pris parti contre Mazarin en 1643 devaient se tourner encore une fois contre lui en 1648. La règle s'applique aux personnages de second ordre comme aux plus grands, parce que le même fond porte les mêmes fruits, pourvu que les circonstances les favorisent. Bornons-nous à citer le comte de Saint-Ybar,

1. IVe Carnet, p. 37, Elbo e stato da me implorando la mia protectione per mantenerlo nel governo di Picardia. Ha pianto, ensi ha fatte protestationi di servicio tali che l'imaginatione non puo andar piu avanti. La minor cosa che mi abbi detto e stata che voleva esser sempre a miei piedi ; e che mi riconoceva per il principal padrone, e per il solo dal quale voleva dipendere senza alcuna riserva.

que déjà nous avons fait un peu connaître, le comte de Béthune, le comte de Maure, le comte de Montrésor, le comte de Fiesque, qui tous ont joué dans la Fronde le même rôle que parmi les Importants, en 1643. Tous gens d'honneur, d'esprit et de courage; mais tourmentés par une inquiétude naturelle et une secrète ambition, dont ils ne se rendaient pas compte et qui était fort au delà de leur mérite, admirables pour la critique et pour apprécier les défauts des autres, sans avoir la conscience de leur propre incapacité. Parmi tous ces Importants, dont le cœur et le bras valaient mieux que la tête, arrêtons-nous un moment sur le comte de Fiesque, qui les représente excellemment.

« Charles-Léon, comte de Fiesque, descendait du grand conspirateur de Gênes, et il y avait en lui quelque chose qui le rappelait; il était beau, généreux, dévoué à ses amis, et d'une intrépidité à toute épreuve. C'était d'ailleurs l'assemblage de tous les contraires : inquiet à la fois et indolent, menant de front la galanterie et la politique, les plaisirs et les affaires, ne songeant qu'à s'amuser et à badiner avec les dames, amateur de la campagne, de la musique, de la poésie, et puis tout à coup s'engageant dans les desseins les plus hasardeux et y surpassant les plus téméraires. Le trait particulier de son caractère était une passion mal réglée de l'indépendance, qui lui faisait considérer tout pouvoir solidement établi comme un joug insupportable. L'autorité, quelle qu'elle fût, était son ennemie; et ce qu'il reprochait à Mazarin était moins l'emploi de sa

puissance que la puissance elle-même, la faveur dont il jouissait auprès de la Reine. Il allait déclamant à tort et à travers contre les favoris. Il était de l'humeur de ce généreux mélancolique, l'infortuné de Thou, que le Grand-écuyer Cinq-Mars appelait son Inquiétude, et qui, dès qu'un homme était disgracié, le cherchait et allait lui faire offre de service [1]. Comme on le voit, il était né Important et Frondeur ; aussi, dès qu'en 1643, Mazarin eut l'air d'être bien auprès de la Reine, il se déclara contre lui, donna la main aux compagnons de Beaufort et se fit un honneur de partager leur disgrâce ; il fut exilé. L'orage passé, Mazarin le rappela, mais sans pouvoir l'éclairer, ni le gagner ; tant est vraie cette maxime du cardinal : « Quiconque a été Important le sera toujours. » Il fut donc forcé de l'exiler de nouveau en 1647 ; et Fiesque, dans sa retraite, attendait impatiemment une nouvelle occasion de faire paraître sa passion persévérante contre le favori victorieux [2].

« Il y avait encore un homme autrement dangereux que Fiesque, et qui attendait aussi le moment de combattre Mazarin, mais qui l'attendait en couvrant bien ses

1. Tallemant, tome L, p. 418.

2. Il y a de la main de Mademoiselle, dans la Princesse de Paphlagonie, sous le nom du Prince Italien, et de la Reine Gélatille, un portrait piquant et ressemblant de Fiesque, ainsi que de sa femme, la jolie Mlle de Beuvron, Gilone d'Harcourt, d'abord Mme de Sienne, puis comtesse de Fiesque en 1643, d'une humeur tout aussi remuante que son mari, et qui partageant ses goûts aventureux, servit, avec Mme de Frontenac, d'aide de camp à Mademoiselle, dans l'expédition d'Orléans, pendant la Fronde. Mais le portrait le plus accompli et le plus détaillé de Fiesque est dans le Grand Cyrus, tome IX, liv. III, p. 923, sous le nom de Pisistrate. Voyez la Société Française au XVIIe siècle, tome I, ch. V, p. 233 et suiv.

sentiments et son jeu, le fiel dans le cœur et le sourire à la bouche, au sein des dignités les plus élevées de l'État et dans le Conseil même de la Reine. Nous voulons parler de Léon Le Bouthillier, comte de Chavigny, ministre d'État, chancelier de Monsieur, duc d'Orléans, trésorier des ordres et gouverneur de Vincennes. Il était le fils aîné de Claude Le Bouthillier, une des créatures de Richelieu, successivement conseiller au Parlement de Paris, secrétaire des commandements de Marie de Médicis, secrétaire d'État, un des deux surintendants des finances, et, à la mort de Bullion en 1640, chargé seul de toute l'administration financière du royaume. Bouthillier possédait toutes les qualités d'un excellent commis, intègre, appliqué, rompu aux affaires, soumis et dévoué à Richelieu, auquel il devait tout. Introduit de bonne heure dans la maison du cardinal, le jeune Léon acquit ses bonnes grâces par l'agrément de ses manières et une heureuse facilité. Le grand ministre l'avait traité comme son enfant, et s'était plu à le former lui-même. Docile, intelligent, ambitieux, Chavigny s'était aisément plié au rude travail que le grand maître dans l'art d'employer les hommes imposait à tous ceux qui l'approchaient. Il avait acquis une précoce expérience ; la nature lui avait donné de la finesse, de la pénétration : il y avait joint peu à peu de l'étendue dans les vues et de la décision. Aussi, sa fortune avait-elle été très rapide ; tout jeune encore, il avait succédé à son père comme conseiller au Parlement, et comme secrétaire d'État : et sous Richelieu, ils fai-

saient tous deux partie du Conseil, le père, comme surintendant des finances, le fils comme une sorte de ministre des affaires étrangères. Il avait tous les secrets du cardinal. En 1642, il était avec lui à Tarascon, tandis qu'à Narbonne, Cinq-Mars enveloppait le roi de ses intrigues et se croyait déjà sûr de la victoire. C'est Chavigny que Richelieu envoya porter à Louis XIII la preuve de la trahison du Grand-écuyer, le traité avec l'Espagne, qui venait de tomber soudainement, et si mystérieusement, entre ses mains ; c'est Chavigny qui fit adopter au roi les mesures proposées par le cardinal, l'arrestation immédiate de Cinq-Mars à Narbonne, et celle du duc de Bouillon en Italie. Lorsque Mazarin était entré au service de la France, il avait eu fort à se louer de Chavigny, dans les commencements de sa carrière, et n'avait pas manqué de lui faire sa cour, à la mode d'Italie. Bientôt, il avait partagé avec lui la confiance de leur commun maître, et le grand politique avait fini par le préférer même à son disciple favori. En mourant, il l'avait présenté comme son successeur à Louis XIII. Du moins, Chavigny avait gardé son poste et était resté l'égal de son ancien ami. Tous deux, dans les premiers mois de 1643, avaient été l'âme du Conseil, et Chavigny avait admirablement secondé Mazarin. Ils avaient ensemble couru et surmonté les mêmes dangers. Louis XIII leur était acquis ; mais Louis XIII allait mourir. A la place d'un roi qui avait sans doute ses inégalités et ses bizarreries, mais qui était passionné pour la grandeur de la France et fidèle au système de Richelieu, en le prati-

quant différemment, déjà s'élevait une Régente, sœur de Philippe IV, longtemps persécutée par Richelieu, détestant ses idées et ses créatures, et qui, liée avec tous les mécontents récemment sortis de prison ou revenus de l'exil, s'apprêtait à changer de politique et de ministres. La dernière heure du Roi devait donc être celle du pouvoir de Mazarin et de Chavigny; et déjà autour d'Anne d'Autriche, on se partageait leurs dépouilles. Ils tentèrent de conjurer ce péril, en s'adressant au patriotisme à la fois et au génie ombrageux de Louis XIII. Ils l'effrayèrent aisément en lui montrant le danger que courrait l'État si la Reine, après lui, disposait de toutes choses. Le roi n'aimait pas Anne d'Autriche; il l'avait toujours crue en conspiration secrète avec Monsieur; il avait même consenti à grand'peine à sa régence. Il embrassa donc avec joie la pensée de resserrer en d'étroites limites le pouvoir qu'il était contraint de lui laisser. Ainsi, était née la fameuse déclaration royale d'avril 1643, qui enchaînait la Régence à un Conseil, où toutes les résolutions se devaient prendre à la majorité des voix, et qui, par conséquent, devenait le véritable souverain. La plupart des ministres encore en exercice, et au premier rang, Mazarin et Chavigny, devaient faire partie de ce Conseil. Monsieur en était nécessairement le chef; mais après lui, et pour lui servir de contrepoids, venait M. le Prince, depuis longtemps attaché à la politique du roi et de Richelieu. En outre, une disposition particulière interdisait à la Reine de rappeler en France M[me] de Chevreuse, tant que la guerre durerait,

et même après la paix, de la laisser reparaître à la Cour. Cette déclaration devait être renfermée dans le plus profond secret, comme un véritable complot. Mais il y avait un traître dans le Conseil. Un des ministres voulant faire sa cour à la Reine et échapper à l'inévitable disgrâce qui attendait ses collègues, avertit sous main Anne d'Autriche de ce qui se tramait. Ce ministre était Sudlet de Noyers, chargé de la surintendance des bâtiments et de l'administration de la guerre. Il avait très bien servi sous Richelieu ; il était laborieux, ferme, capable et aussi ambitieux que dévot. En même temps qu'il trahissait le roi mourant, pour la future Régente, il se maintenait dans ses bonnes grâces en entrant dans toutes ses pratiques de dévotion. « Il s'enfermait, dit Monglas, tous les soirs avec lui, pour lire le bréviaire, où ils se répondaient l'un à l'autre en psalmodiant [1] ». Il s'était par là si bien établi auprès du Roi qu'au Conseil, lorsque de Noyers était un peu en retard, et qu'on voulait commencer sans lui, Louis XIII s'y opposait, et disait qu'il fallait attendre le petit bonhomme ; nom familier qu'il donnait à de Noyers, à cause de sa petite taille. Pour le détruire, Mazarin et de Chavigny montrèrent au soupçonneux monarque que le compagnon de ses pieux exercices jouait un double jeu, et qu'en ayant l'air d'être tout à lui, il s'entendait en secret avec la Reine, et l'avait instruite du projet de déclaration qui lui enlevait toute autorité. Le roi en fit à de Noyers les

1. Mémoires de Monglas, collection Petitot, tome XLIX, p. 402.

plus vifs reproches : « Est-ce ainsi, lui dit-il, que vous m'en donnez à garder, petit bonhomme. » Le petit bonhomme démasqué se fâcha, et, voulant tirer avantage de cette disgrâce et s'en faire un titre auprès de la Reine, il offrit sa démission. Louis XIII ne la refusa point. Mazarin supposa qu'elle était acceptée et s'empressa de remplacer de Noyers par un homme tout aussi capable et bien autrement sûr, Le Tellier, qu'il avait connu en Piémont intendant militaire, et qui devait être un de ces ministres si précieux à des chefs de cabinet tels que Richelieu et Mazarin, s'occupant des détails de leur administration avec une parfaite intelligence et une assiduité infatigable, laissant au premier ministre la suprême direction des affaires : « Et, comme dit La Rochefoucault, ne prétendant jamais à la première place, pour occuper plus sûrement la seconde [1] ».

« Mais à la mort de Louis XIII, tout ce plan si bien conçu s'écroula ; le Parlement cassa, le 19 mai 1643, la déclaration qui avait été enregistrée le 21 avril ; Anne d'Autriche devint Régente sans condition, et maîtresse de composer son Conseil comme elle le voudrait. Mazarin avait été épargné, pour donner à d'autres le temps de se former et de lui succéder. C'était beaucoup d'avoir échappé lui-même à la première furie de la violente réaction qui, de tous côtés, se déclarait contre Richelieu, son système et ses amis : mais il ne put sauver, ni Bouthillier, ni Chavigny. Ils avaient bien plus d'ennemis

1. Collection Petitot, tome LI, p. 368.

que Mazarin, parce que, entrés depuis longtemps dans les conseils de Richelieu, ils avaient pris part à toutes les mesures qui avaient le plus blessé la Reine, tandis que Mazarin, dans sa carrière diplomatique, n'avait guère été mêlé aux affaires de l'intérieur que dans une seule occasion, la conspiration de Cinq-Mars, du duc de Bouillon et du duc d'Orléans, où il avait fait preuve de modération. La Reine remplaça Le Bouthillier dans la surintendance des finances par son chancelier Nicolas de Bailleul, un des présidents du Parlement, dont l'influence lui avait été fort utile dans l'affaire du testament de Louis XIII ; et elle donna la place de Chavigny à un de ses fidèles et anciens serviteurs, Loménie, comte de Brienne. Les deux nouveaux ministres n'étaient nullement favorables à Mazarin, qui les accepta, non par goût, mais par nécessité. Il n'y eut de sa part, ni jalousie, ni perfidie, ni ingratitude ; il n'y eut qu'un sacrifice inévitable ; et encore, ce sacrifice fut-il loin d'être complet. Mazarin défendit Chavigny auprès de la Reine, autant qu'il lui fut possible, et en obtint qu'il resterait dans le Conseil avec le rang et le titre de ministre d'État. La Rochefoucault est donc tout à fait dans l'erreur lorsqu'il dit : « Le premier soin du cardinal fut de sacrifier M. de Chavigny à la Reine, et de se décharger sur lui du crime de la déclaration, malgré leur ancienne liaison et l'amitié qu'ils s'étaient nouvellement jurée[1]. »

M[me] de Motteville se borne à répéter ici le bruit public :

1. Mémoires, Ibid, p. 375.

« Le cardinal Mazarin devait travailler à sauver Chavigny, comme il l'avait promis à ses amis, à cause des obligations qu'il lui avait ; mais il leur disait qu'il n'était pas en état de s'opposer à l'aversion que la Reine avait pour lui, qui pourrait diminuer quand la cabale de ses ennemis n'aurait plus de force, qu'il avait encore à craindre pour lui-même, et qu'il fallait attendre que sa faveur fût solidement affermie. Cependant, comme les habiles gens sont toujours à craindre, et que les rivaux, autant dans la faveur que dans la galanterie, déplaisent naturellement, on le soupçonna d'avoir vu la disgrâce de Chavigny, sans beaucoup de chagrin[1]. » Le jeune Brienne, qui épousa une des filles de Chavigny, parle à peu près comme Mme de Motteville : « Le reproche le plus sensible que fit M. de Chavigny au cardinal fut de s'être emparé de l'administration des affaires sans lui en faire part. Le cardinal avait beau lui dire qu'il n'était pas le maître des volontés de la Reine, cette défaite ne contentait nullement M. de Chavigny, qui s'était flatté de partager avec lui le ministère. En ceci, pour un habile homme tel qu'il était, il se trompa lourdement. L'autorité se partage-t-elle ? Non sans doute[2]. » Nous n'apercevons pas même dans Mazarin une trace de ce sentiment de défiance, qui eût été fort naturel envers un homme aussi ambitieux que Chavigny. Mais le cardinal ne le connaissait pas alors autant qu'il le fit depuis;

1. Mémoires, tome I, p. 142-143.
2. Mémoires du jeune Brienne, publiés par M. Barrière. Tome I, p. 311.

il était encore sous l'impression des services qu'il en avait reçus, et toute sa conduite ne laisse paraître qu'une estime et une affection sincères. S'il l'eût tant redouté, il ne se serait pas opposé à sa perte ; s'il lui ménagea une place dans le Conseil, c'était évidemment dans l'espérance qu'avec le temps, avec son esprit et son mérite, Chavigny parviendrait à dissiper les ombrages de la Reine, et à se faire sous lui une situation considérable. Dans les Carnets, où il montre ses sentiments les plus intimes, on le voit travailler auprès de la Reine en faveur de Chavigny et faire valoir son mérite et ses services : « M. de Chavigny, dit-il, a toujours bien servi Sa Majesté ; de plus, il possède tous les secrets de la France. Ainsi, par reconnaissance et par politique, Sa Majesté doit toujours le protéger[1]. » Outre le rang et le titre de ministre d'État, Mazarin voulut faire donner à Chavigny une grande mission diplomatique, qui aurait bien valu un ministère, celle que Richelieu lui avait destinée à lui-même, et qu'un peu plus tard accepta M. de Longueville, la mission de plénipotentiaire au Congrès de Münster. Chavigny eut la folie de ne voir dans cette proposition qu'une perfidie nouvelle et un exil déguisé. Aussi vain qu'il était capable, il sacrifia l'ambition à l'amour-propre ; il ne sut pas imiter Mazarin et céder au temps. Le dépit l'emporta sur la politique ; il abandonna son âme à des ressentiments mal fondés, ou du moins fort exagérés ; et dès lors, tout en

1. IIe Carnet, p. 19.

ménageant soigneusement Mazarin, il lui voua une haine implacable, qu'il ne sut pas toujours gouverner. Au lieu de suivre les grandes voies de l'ambition, il se jeta dans une conduite tortueuse et dans un dédale d'intrigues, où il finit par se perdre. Il se garda bien de se donner d'abord comme un adversaire de Mazarin ; mais il s'appliqua dans l'ombre à lui nuire. Il se fit des amis puissants ; il rechercha la protection de Condé ; et en 1647, Chavigny était un de ses serviteurs déclarés, qui, comme on le pense bien, ne le poussait pas du côté du cardinal. Il était fort bien avec Mme de Longueville, et l'un des amis particuliers de La Rochefoucault, mécontent comme lui, et comme lui, tout prêt à se tourner contre Mazarin, dès qu'il trouverait mieux son compte à le combattre ouvertement qu'à le mal servir. Gouverneur de Vincennes, il lui avait bien fallu être le geôlier du duc de Beaufort ; mais un geôlier si humain et si doux que les Vendôme se louaient de lui, et que Mazarin, sans même alors se douter de ses manœuvres, s'étonnait et se plaignait de tant de soins [1]. Chancelier de Monsieur, au lieu de se joindre à l'abbé de La Rivière, pour tenir le duc d'Orléans en bonnes relations avec le cardinal, sans se commettre, il ménageait fort l'ancienne cabale qui autrefois avait poussé le duc dans ses funestes et tristes entreprises, et que Monsieur avait gardée auprès de lui. A la tête de cette cabale étaient Montrésor et Fontrailles, conspirateurs émérites, qui s'é-

1. IVe Carnet, p. 6.

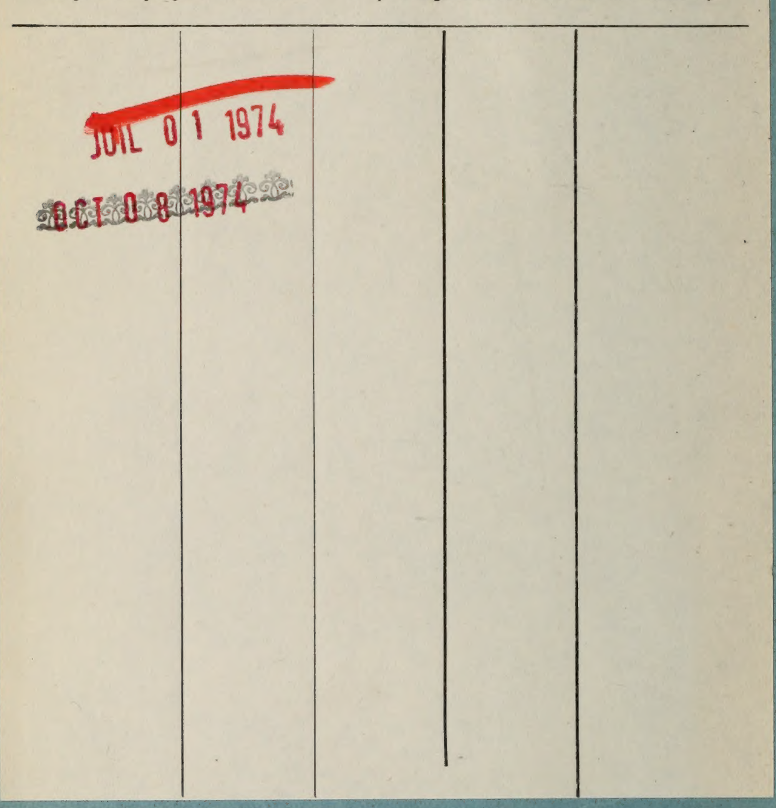
taient soumis aux circonstances et vivaient assez tranquilles au palais du Luxembourg, mais y répandaient leur venin, et travaillaient à renverser l'abbé de La Rivière et à ressaisir leur ancienne influence. Il est fort étrange, mais il est certain, et nous en avons la preuve sous les yeux, qu'un peu avant la Fronde, Chavigny entretenait avec Fontrailles une correspondance particulière, où l'indomptable ennemi de Richelieu, le complice de Cinq-Mars, le négociateur du traité avec l'Espagne se montrait fort peu corrigé, et s'exprimait en termes assez équivoques sur le compte de Mazarin, dans l'assurance que par là il ne se brouillait point avec Chavigny. Tels étaient, à la fin de 1647, les sentiments véritables, les dispositions secrètes de Chavigny, en même temps qu'il assistait à presque tous les conseils de la Reine, et participait aux résolutions qu'on y prenait.....

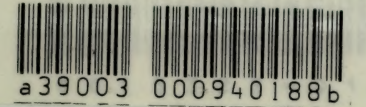
FIN DU TOME DEUXIÈME.





CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.


JUIL 01 1974
OCT 08 1974


a39003 009401886


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 06 14 09 22 17 2